# REVUE
# D'HISTOIRE MODERNE
## ET CONTEMPORAINE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

P
Mod

# REVUE
# D'HISTOIRE MODERNE
## ET CONTEMPORAINE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

TOME XV

(XII^e Année, 1^er Semestre)

163844
15/8/21

PARIS
ÉDOUARD CORNÉLY ET C^ie, ÉDITEURS
101, RUE DE VAUGIRARD, 101

1911

Tous droits réservés.

D
1
R27
t.15

LIBRARY
JAN 29 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

# *L'Administration des paroisses au XVIII^e siècle.*

## *Les réparations de bâtiments ecclésiastiques.*

---

Il n'est pas de plus grave souci, pour les communautés paroissiales du XVIII^e siècle, que l'entretien des bâtiments ecclésiastiques ; de même que l'église domine le village, il s'impose sans trêve à l'attention des syndics, provoque la plupart des assemblées d'habitants, fait naître des scissions, des « cabales » paysannes, ramasse et pousse dans son sens tous les éléments de la politique locale [1].

Il est vrai qu'en dehors de son rôle de circonscription financière, la paroisse a mission de secourir les pauvres, de nourrir un maître d'école, de gérer les biens communaux. Mais la charité dans les campagnes n'est jamais devenue, avant la Révolution, une institution régulière ; l'école fut souvent négligée ; l'importance des biens communaux variait avec les pays ; rien de tout cela n'offrait un aliment puissant et constant à la vie paroissiale. L'entretien des bâtiments ecclésiastiques intéressait au contraire chez les habitants des campagnes une foi vivace, parfois pénétrée de rancunes anticléricales ; il mettait aux prises l'avidité paysanne et les exigences du

---

1. Les historiens qui se sont occupés de l'administration des paroisses sous l'Ancien régime ou de la situation du clergé rural se sont peu souciés de cette question. Par exemple M. Babeau, dans *Le village sous l'Ancien régime* (Paris, 1882, 3^e édit., p. 98), esquisse bien la procédure des réparations, mais il omet des formalités essentielles et ne tient pas compte des contestations. De même, M. Georges Beaurain (*Les curés de campagne au XVIII^e siècle*, dans *le Correspondant*, t. 148, p. 1102, et t. 149, p. 151), M. l'abbé Sicard (*Les curés avant 1789*, *ibid.*, t. 158, p. 389 et 693), Mgr Meignan (*Le clergé des campagnes avant la Révolution de 1789*, *ibid.*, t. 112, p. 418), M. Ageorges (*Le clergé rural sous l'Ancien Régime*, Paris, 2^e éd., 1906) semblent considérer les réparations comme des incidents vite clos. En outre, aucun d'eux ne marque la part respective du clergé, des paroissiens et des agents du roi dans la procédure des réparations.

clergé ; il éveillait de ces conflits douloureux et dangereux entre tous, où se heurtent pêle-mêle les scrupules de conscience, les questions d'argent et les rivalités de pouvoir.

C'est surtout au XVIIIe siècle que cette sorte de débat prend son importance. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les réparations ne sont prévues par aucune sanction légale ; elles se règlent par l'observance de quelques coutumes ou bien à coups de prestige ecclésiastique ; la participation des paysans garde le caractère d'une libre concession ; le gouvernement ne s'est pas encore franchement prononcé sur cette question, épisode effacé de cette histoire plus vaste : la dissociation des droits et des devoirs des privilégiés — maintien des droits, négation des devoirs, — et la consécration de cette faillite par la Royauté.

Il semble, en effet, qu'à l'origine des privilèges tout droit implique une charge et prenne en elle sa raison d'être. Ainsi, à la dîme, privilège du clergé, correspondait la charge des bâtiments ecclésiastiques, de la subsistance des ministres, de la célébration du culte [1]. Les dîmes pouvaient amplement suffire à cet emploi ; en ces temps d'inquiétude financière, elles étaient le seul impôt régulier, et le moins détesté, en tant que proportionné aux revenus des imposés. Il était bien juste que les paysans, une fois passé le receveur des dîmes, fussent affranchis envers l'Église de toute obligation matérielle. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, cette tradition conserva sa force en Flandre [2] : les gros décimateurs étaient responsables des frais généraux du culte. Même dans le reste du royaume, elle ne disparut qu'avec peine : au XVIe siècle, la jurisprudence n'était pas encore fixée sur ce point ; l'article LII de l'ordonnance de Blois [3], tout en déclarant que les paroissiens doivent contribuer aux réparations, ne détermine pas la valeur de cette contribution et laisse à la prudence des prélats le soin de la régler. La déclaration royale du 18 février 1661 n'est guère plus précise [4].

---

1. Cf. Piales, *Traité des réparations et reconstructions des églises et autres bâtiments dépendants des bénéfices* (Paris, 1762, 4 vol. in-12), t. II, p. 77.

2. Piales, *op. cit.*, II, 93.

3. Piales, *op. cit.*, II, 90.

4. « ...A quoi faire ils feront contraindre les décimateurs, marguilliers, paroissiens et autres, *suivant qu'ils en peuvent être tenus.* »

Pourtant, le clergé trouvait trop lourd le soin de ses édifices et depuis longtemps déjà tentait de s'y dérober [1]. Il est juste aussi de reconnaître que ses dîmes furent vite démembrées et détournées de leur destination première : les chapitres, les monastères, les commendataires et les autres titulaires de bénéfices non cures en captèrent la meilleure part [2]. Par ailleurs, la crainte des procès, l'appréhension d'une lutte inégale contre le crédit et la richesse des décimateurs engagèrent peut-être les curés et leurs ouailles à entreprendre les réparations urgentes ; peu à peu, poussé par l'égoïsme des uns, admis par l'ignorance et la timidité des autres, l'usage de cette contribution s'établit, et les autorités ecclésiastiques travaillèrent à le faire passer dans la législation.

Elles y parvinrent à la veille du XVIIIe siècle : l'article XXI de l'édit d'avril 1695 consommait l'usurpation des décimateurs. On sauva quelques apparences ; la Royauté, comprenant sans doute l'injustice d'une telle mesure, laissa aux gros décimateurs le soin d'entretenir le chœur et cancel [3] et le mobilier y attenant : le retable de l'autel du chœur, le marchepied de l'autel, la balustrade et les stalles ; le curé était tenu aux réparations locatives de son presbytère ; si, à sa mort, le mauvais état de la maison semblait provenir de sa négligence, la charge des réparations retombait sur ses héritiers. Mais que valaient ces pauvres réserves ? Des obligations écrasantes restaient aux paroissiens. Ils devaient entretenir et réparer la nef des églises, la partie la plus fragile du vaisseau et la plus étendue, compliquée d'à-côtés multiples : contreforts, chapelles latérales, fonts baptismaux, chaire, ornements, souvent aussi clocher et sacristie [4] ; ils devaient enfin assurer la clôture des

---

1. Nous ne pouvons songer à donner ici dans le détail l'histoire de ces efforts. Notons simplement que ce souci apparaît avec netteté dans un décret du synode tenu à Langres en 1455.

2. Piales, *op. cit.*, II, 285.

3. On appelle *cancel*, *chancel* ou *chanceau* la partie du chœur qui est la plus proche du grand autel, et qui est ordinairement fermée par une balustrade (cancelli) pour le séparer de la nef où se trouvent les fidèles.

4. D'une façon générale, tout ce qui tient au chœur est à la charge des décimateurs ; tout ce qui tient à la nef, à la charge des paroissiens. Mais il arrive que la distinction entre le chœuf et la nef n'est pas nette. De là des disputes sans fin. Cf. Piales, *op. cit.*, II, 98 : « *Maximes générales qui servent de règle pour connaître ce qui est à la charge des décimateurs ou des habitants, pour les réparations, dans le cas où le chœur n'est pas bien distingué de la nef* ».

cimetières et fournir un logement convenable au curé et aux vicaires desservant des annexes.

La disproportion est criante entre la part des décimateurs et celle des paroissiens. Comme ces conscrits du premier Empire qui se rachetaient jusqu'à trois fois et tout de même étaient appelés à l'armée, les paysans du XVIIIe siècle payaient la dîme pour l'entretien du culte et, par dessus le marché, entretenaient le culte.

*
* *

Est-ce le sentiment obscur de cet illogisme qui révolte les habitants [1] ? Les formalités qui précèdent les réparations, déjà minutieuses, s'encombrent de disputes, d'oppositions, qui parfois rejettent à dix ans la clôture d'un cimetière ou la couverture d'un logis curial, et nous ne pouvons décrire la procédure sans examiner du même coup les contestations courantes [2].

*Le Projet.* — Il est bien rare que les habitants offrent spontanément de concourir aux réparations ; l'initiative des travaux vient le plus souvent du curé. Sur son ordre, le syndic de la paroisse invite les habitants à s'assembler un dimanche, sous le porche de l'église, sur la place publique ou dans le cimetière, « yssue de la grand' messe », et leur soumet le projet. Au XVIIIe siècle, l'adhésion des paroissiens ne suffit pas : la charge des réparations pèse aussi sur les habitants des villages voisins qui possèdent dans la paroisse des biens-fonds et qu'on désigne sous le nom de « propriétaires externes » ; ils forment, à côté des habitants, comme une autre communauté, souvent plus puissante par la fortune et les relations. Les réparations ne sont possibles que le jour où les habitants et les propriétaires externes se trouvent d'accord, Ce jour-là, le syndic adresse une requête à l'intendant ; il expose l'objet des travaux et demande qu'il soit ordonné un « devis estimatif » [3].

---

1. Le mot « habitant », sous l'Ancien régime, est souvent synonyme de « paroissien ».

2. C'est à la généralité de Berry que nous empruntons nos exemples. Terre d'apanage, en relations directes avec la Royauté, elle a plus rapidement et plus complètement que les autres provinces éprouvé les intentions du pouvoir central.

3. Il arrive souvent que le curé, par crainte des longueurs ou des résistances, s'adresse

Mais avant d'en arriver là, que de difficultés ! Le « général » des habitants s'oppose aux travaux quasi régulièrement. Sans doute faudrait-il distinguer ici entre les réparations d'églises ou de cimetières et les réparations de presbytères. Les habitants tiennent à leur église et ne résistent qu'à l'excès de dépense, aux luxes inutiles, à la fourniture d'ornements coûteux [1]. Quant aux presbytères, ils sont toujours trop somptueux au gré des habitants, et le curé, de son côté, n'est jamais content ; il ne trouve jamais sa maison assez grande ; il lui faut loger sa mère, ses sœurs ou ses neveux [2] ; il réclame une « boulangerie », une cave, un cellier [3], une grange, une écurie, car « M. le curé ne peut se passer d'un cheval pour aller administrer les sacrements aux malades, les chemins étant très mauvais et presque toujours remplis d'eau [4] » ; le presbytère est éloigné du village, il convient de l'entourer de murs pour le préserver des voleurs [5] ; ou bien les chambres sont humides, les fenêtres sont insuffisantes, la charpente est vermoulue, le toit de chaume n'est plus à la mode.

Les paroissiens combattent ces prétentions par des arguments traditionnels : le curé est mieux logé que ceux des villages voisins ; ses prédécesseurs ont habité la maison sans en souffrir [6]. En plus,

---

directement à l'intendant ; celui-ci retourne sa supplique aux habitants et propriétaires qui, en cas d'approbation, la signent et lui donnent la valeur des requêtes ordinaires (Cf. p. ex. Arch. du Cher, C 127, lettre du curé de Saint-Germain du Puy à l'intendant, annotée par l'intendant le 17 mai 1771, par les propriétaires externes le 8 juin 1771, et accompagnée d'un acte d'assemblée des habitants, du 9 juin 1771). — Il semble même qu'au début du XVIIIe siècle ce procédé ait été le plus fréquemment employé. Sur requête du curé, quelquefois appuyée d'un procès-verbal de visite par devant notaire, l'intendance décide l'établissement d'un devis (cf. Arch. du Cher, C 126, lettre du curé de Vornay à l'intendant, 20 juin 1722). — C'est peut-être un témoignage en faveur d'une soumission plus complète des habitants à la volonté du curé.

1. Arch. du Cher, C 127, lettre du sous-ingénieur Guimon de Brelay à l'intendant (6 janvier 1761) : « Je désirerois que toutes les réparations qui se trouve à faire ne fussent que pour l'église, vous ne verrié jamais plus de requeste contre la mauvaise administration ».

2. Ibid., C 127, Acte d'assemblée de la paroisse de Saint-Léger, 19 juin 1768.

3. Ibid., C 128, Les habitants de Montier-Chaume à l'intendant, 25 mai 1768.

4. Ibid., C 127, Lettre du subdélégué du Blanc à l'intendant, 24 avril 1769.

5. Ibid., C 128, Lettre du curé de Saint-Germain du Puy à l'Intendant, 1771.

6. Cf. par exemple ibid., C 127, les habitants de Saint-Léger à l'intendant : « Une preuve convaincante que le presbitère est vaste et commode, c'est qu'il a suffi pour recevoir et contenir les belles et nombreuses compagnies que M. Sigaud s'est fait en tous tems un devoir principal d'attirer chez luy pour y consommer son patrimoine. »

les impôts sont lourds, la commune est pauvre, la gelée a tué les vignes, le sol est infertile. Ce n'est pas le moment de réclamer « un édifice décoré, dont l'aisance et les commodités formeroient un contraste assez indécent avec l'indigence des paroissiens [1] ». Ils invoquent aussi des ordonnances d'intendants sur la nécessité de « réduire les dépenses au plus simple nécessaire [2] » et la défense d'introduire dans les devis « aucun article de décoration aux maisons presbytérales », sur le double emploi de la cave et du cellier [3], sur la non-obligation d'ajouter une grange aux maisons curiales [4].

Cette opposition n'est pas toujours générale ; les propriétaires externes sont rarement du même avis que les habitants [5], et l'adresse du curé consiste précisément à diviser ses adversaires ; il peut même, par une de ces « cabales » dont l'accusent à tout instant ses paroissiens, amener à sa cause une partie des simples habitants : il a des parents dans le pays, il prodigue les promesses ou les menaces, et des requêtes contradictoires parviennent à l'intendant.

Le cas est beaucoup plus rare d'un curé qui s'oppose au projet de réparations : telle fut pourtant l'attitude du curé de Ruffec en 1771. Il ne veut voir dans la requête des habitants de Maillac que « le désir d'absorber totalement les revenus d'un petit bénéfice » qu'il a dans cette paroisse, qui lui donne « la qualité de gros décimateur » et l'oblige aux réparations du chœur [6].

Comment résoudre tous ces conflits ? Comment obtenir de la majorité des propriétaires et des habitants la requête initiale ?

Il arrive souvent que le curé appuie sa demande de l'autorité de ses supérieurs hiérarchiques : un de ses collègues, « spécialement délégué » par l'évêque, vient visiter le bâtiment à réparer et procède à l'inventaire en présence des « principaux habitants », qui signent au procès-verbal [7]. En conséquence de cette visite, l'évêque ordonne que les réparations nécessaires soient faites dans un an ;

1. Arch. du Cher, C 128, Les habitants de Saint-Marcel à l'intendant, 1768.
2. Ibid., id.
3. Ibid., C 128, Les habitants de Montier-Chaume à l'intendant, 25 mai 1768.
4. Ibid., C 127, Acte d'assemblée des habitants de Saint-Léger, 19 juin 1768.
5. Ibid., C 127, Le subdélégué du Blanc à l'intendant, 24 avril 1769.
6. Ibid., C 128, Lettre du curé de Ruffec à l'intendant, 13 mai 1771.
7. Ibid., C 127, Procès-verbal de visite de l'église de Saint-Léger, par le curé de Dun, 18 septembre 1769.

s'il s'agit de l'église ou du cimetière, il décide que la non-exécution de son ordonnance entraînera l'interdit [1] ; le curé, « afin que personne ne prétende cause d'ignorance », lit cette ordonnance au prône de la messe paroissiale. Nous avons des exemples d'églises fermées et de cimetières ainsi condamnés, au XVIII^e siècle, par ordre épiscopal [2]. La mesure était grave : elle obligeait les habitants à parcourir parfois de longues distances, par les fondrières, pour assister à la messe ou célébrer les enterrements [3] ; elle les amenait assez vite à résipiscence. Mais, quand il s'agit du presbytère, les paroissiens ne craignent pas l'interdit ; la dispute ne peut guère se terminer que par voie d'arbitrage [4] et le succès dépend surtout de l'habileté de l'intendant et de son subdélégué ; il importe de limiter les exigences du curé et de prouver aux fidèles que le délabrement de la cure la rend inhabitable. La question ne peut s'éclairer que par une expertise ; au reste, les paroissiens ne s'engagent guère en consentant au devis, et c'est à l'aide de ce compromis que l'intendant leur fait franchir le premier pas de la procédure.

*Le Devis.* — Le subdélégué, sur l'ordre de l'intendant, désigne alors un ou plusieurs experts, maîtres-maçons, couvreurs, charpentiers, menuisiers. Ils promettent par serment de s'acquitter de leurs fonctions « fidèlement et en toute conscience » [5] ; puis, accompagnés du syndic, de propriétaires externes et de quelques habitants, parfois même du subdélégué, ils visitent le bâtiment à réparer, dressent un devis détaillé et rédigent un procès-verbal, au bas duquel les assistants apposent leur signature avec cette formule : « Sans approbation préjudiciable en aucun cas ny convenir que lesdites réparations soyent de valeur de ce à quoy elles sont estimées [6]. » Ce procès-verbal se termine souvent par un nouveau ser-

1. Arch. du Cher, C 128, Ordonnance de l'évêque de Limoges, 5 août 1766.
2. Par exemple ibid., C 127, Lettre de l'intendant au curé de Saint-Léger (au sujet de l'interdit qui pèse sur son église, 4 février 1770).
3. Elle pouvait gêner le curé lui-même, et c'est par pitié pour lui que l'évêque consent parfois à reculer l'interdit, malgré le mauvais vouloir persistant des paroissiens. Cf. Arch. du Cher, C 127, Lettres du curé de Néon à l'intendant (1^er mars 1770) et de l'évêque de Poitiers au curé de Néon (2 janvier 1770).
4. Arch. du Cher, C 127, Lettre du syndic de Saint-Léger à l'intendant, novembre 1768
5. Ibid., C 126, Devis des réparations du presbytère de Quincy, 16 juin 1734.
6. Ibid., C 127, Procès-verbal et devis des réparations de l'église de Saint-Léger, 2 mai 1767.

ment des experts qui affirment avoir établi le devis avec sincérité [1].

Mais les paroissiens ne se tiennent pas pour battus lorsque, contraints par la menace d'interdit, entraînés par une majorité de circonstance, ou bien intimidés par les discours du subdélégué, ils ont consenti à demander à l'intendant un devis estimatif. Ils savent bien que, sur les détails de ce devis, ils ont la ressource de chicaner indéfiniment.

Quoi de plus juste, par exemple, qu'insister pour qu'on emploie, à la reconstruction du presbytère, les matériaux de l'ancien ? C'est une lourde dépense évitée, et l'intendant ne peut qu'approuver requête si modeste. Par malheur pour ces habiles gens, le subdélégué perce la ruse : les anciens curés ont construit, le long des pignons du vieux presbytère, une grange et une bergerie ; en démolissant ces pignons, on ferait assurément écrouler les bâtiments qui s'y adossent. Double profit : économie de moëllons et bon tour joué au curé. L'entêtement des habitants est tel que cette contre-attaque du subdélégué ne les démoralise pas : avec plus de force que jamais, ils demandent que le curé paie la valeur des murs, s'il tient à les conserver pour sa grange et sa bergerie [2]. De là des disputes qui durent des années.

Nous avons vu déjà que les paroissiens se refusaient à toute réparation superflue et qu'ils avaient tôt fait d'appeler décoration tout ce qui n'est pas d'une utilité immédiate. Surtout, le difficile est de savoir s'il ne vaut pas mieux reconstruire le bâtiment que réparer des murs ou des charpentes trop malades pour supporter les remèdes. Économe au jour le jour, timide dans ses entreprises, le paysan du XVIII^e siècle préfère aux reconstructions les raccommodages inefficaces, mais moins coûteux [3]. Le curé prend naturellement le parti contraire. Quand l'expert désigné par le subdélégué conclut à de grosses réparations ou à la reconstruction du bâtiment, les paroissiens déclarent qu'il est l'homme du curé ; s'il se prononce

1. Arch. du Cher, C 126, Devis des réparations du presbytère de Quincy, 16 juin 1734.
2. Ibid., C 128, Lettre du subdélégué de Châteauroux à l'intendant, 18 avril 1768.
3. Le curé est tenu, d'autre part, aux réparations usufruitières, et les habitants sont toujours tentés de prouver que les grosses réparations ne sont devenues nécessaires que par la négligence du curé, qui serait alors seul responsable de la ruine du bâtiment. Cf. Arch. du Cher, C 127, Acte d'assemblée de la paroisse de Saint-Léger, 19 juin 1768.

pour des réparations modérées, le curé s'irrite de le voir l'instrument d'une cabale. Dans tous les cas, l'intendant ordonne une seconde expertise, et, pour être tout à fait sûr de la compétence et de l'impartialité du nouvel expert, le choisit parmi les sous-ingénieurs des ponts et chaussées; il l'invite à réduire les réparations « au plus simple nécessaire », « sans quoi les difficultés et les contestations ne finiront point » [1]. Les sous-ingénieurs, qui pourtant tiennent beaucoup à cet honneur et aux profits qu'il comporte [2], échappent rarement aux reproches ordinaires et souvent se succèdent sans plus de chance [3]. En certaines paroisses, les habitants, de plus en plus irrités, envahissent un jour le presbytère, notaire en tête, et procèdent eux-mêmes à l'expertise [4].

Pour clore le débat, l'intendant ne dispose pas de moyens réguliers [5]. Il envoie son subdélégué visiter le bâtiment en question, consulter les habitants et le curé, proposer des compromis. Quand ces pourparlers restent sans effet, l'intendant recourt à cet excellent procédé : il n'intervient plus, laisse sans réponses les requêtes les plus furieuses et se promet de reprendre l'affaire au temps où les esprits seront calmés.

*L'Ajudication.* — Quand enfin le devis est approuvé du curé, des habitants et des propriétaires externes, il est rapporté à l'intendant; celui-ci ordonne à son subdélégué de choisir un jour pour l'adjudication, qui doit se traiter en présence de quatre propriétaires externes, du syndic et de quatre principaux habitants. Le bail des réparations est publié par trois dimanches consécutifs [6], au prône

1. Un seul dimanche dans certaines subdélégations. Cf. Arch. du Cher, C 128, Lettre du subdélégué de Châteauroux à l'intendant, 18 avril 1768.

2. Arch. du Cher, C 127, L'intendant à M. de Saint-Fauste, sous-ingénieur, 4 février 1770.

3. Ibid., C 111, Lettre du sous-ingénieur Lesève à l'intendant (2 juillet 1772). Les sous-ingénieurs reçoivent en général deux sols par livre pour les projets au-dessous de 500 livres, 1 sol 6 deniers depuis 500 jusqu'à 1000 livres. — Cf. de même, Arch. du Cher, C 128, Lettre du sous-ingénieur Guimon de Brelay à l'intendant, 6 janvier 1771 : « J'ay..... cru jusqu'à présent avoir porté tous mes soins et toute la prudence que je dois dans cette administrattion, pour ne pas vous faire repentir de vos bienfaits, dont j'ay plus besoin que jamais, puisque je me vois maintenant une femme et des enfants et presque pas de bien. »

4. Arch. du Cher, C 128, Mémoire sur les réparations au presbytère de Montier-Chaume (1768).

5. Ibid., C 128, Lettre du curé de Saint-Martin-de-Lamps à l'intendant, 1er juillet 1771.

6. Il est certain qu'il peut contraindre les habitants à consentir au devis. Mais nous n'avons trouvé un seul exemple de pareil coup de force.

des messes paroissiales de la commune intéressée et des communes voisines [1]; il est spécifié que les travaux seront confiés « au plus bas et dernier metteur », et seront payés par tiers : le premier tiers dès que les matériaux seront en place, le second « à moitié ouvrage », le dernier, une fois les réparations terminées et vérifiées par les propriétaires et habitants; l'adjudicataire doit en outre fournir « bonne et suffisante caution, qui s'obligera conjointement et solidairement avec luy même par corps à l'exécution dudit bail » [2].

Au jour dit, en l'hôtel du subdélégué, et par-devant les témoins, il est procédé à l'adjudication, « à la manière ordinaire » et « à l'extinction de trois feux ». Alors se détermine aux enchères le prix des réparations; les conditions de paiement supposent, de la part de l'entrepreneur, un capital d'avance assez élevé; aussi les concurrents sont-ils peu nombreux; il est même des cas où nul adjudicataire ne se présente; le bail est alors reporté à quinzaine et les annonces au prône recommencent [3].

Au dernier metteur, on rappelle les clauses du bail; on exige de lui la désignation immédiate d'un garant et on lui demande d'avancer la somme des frais « pour parvenir à l'adjudication » : ces frais consistent généralement en voyages du syndic, indemnités aux experts, honoraires du greffier [4].

Ici encore, les habitants, si le devis ne leur plaît pas, peuvent, par mille petits moyens, entraver la procédure. Ils essaient de reculer le plus loin possible l'adjudication; ils trouvent, par exemple, que les publications du bail n'ont pas été assez nombreuses [5], que la liste des villages prévenus de l'adjudication n'est pas complète [6], que tel subdélégué habite une ville plus proche d'eux que le subdélégué choisi et pratique une méthode moins coûteuse [7], etc.

---

1. Arch. du Cher, C 126, Annonce pour les réparations de N. D. de Pouligny (16 nov. 1727) et attestations du curé.

2. Ibid., C 127, Bail d'adjudication des réparations de l'église de Saint-Léger, 5 juillet 1767.

3. Ibid., C 126, Adjudication des réparations à faire à l'église Saint-Fauste, 10 août 1727.

4. Ibid., C 127, Pour l'adjudication des réparations à l'église de Saint-Léger : 6 livres au syndic, 6 livres aux experts, 12 livres au greffier.

5. Ibid., C 127, Lettre du subdélégué de Sancerre à l'intendant, 28 juillet 1769.

6. Arch. du Cher, C 128, Lettre du subdélégué de Châteauroux à l'intendant, 18 avril 1768.

7. Ibid., C 128, Requête des habitants de Villiers-en-Brenne à l'intendant, 3 mai 1771.

Enfin, au jour même de l'adjudication, ils s'abstiennent de comparaître ou de se faire représenter devant le subdélégué. Sans doute il est entendu que cette abstention n'ôte rien à la valeur de l'acte [1], mais elle a cette conséquence pratique que les entrepreneurs, avertis du mauvais vouloir de la paroisse, craignent des difficultés d'exécution et de paiement et n'osent s'engager en des travaux si discutés [2]. Il n'est pas rare que le subdélégué procède plusieurs semaines de suite à l'adjudication sans plus de succès [3]. Une fois de plus, il fallait s'en remettre aux remèdes de patience, au temps qui use les plus vives colères [4].

*La « Collecte »*. — Le procès-verbal de l'adjudication est expédié à l'intendant, qui le revêt de son approbation et le soumet au Conseil d'État. Ouï le rapport du Contrôleur général des finances, le Roi en son Conseil confirme l'adjudication et ordonne que la somme destinée aux réparations soit levée dans l'année.

Pour ce genre d'impositions, nulle exemption. L'arrêt du Conseil vise expressément les « privilégiés et non-privilégiés ». Les décimateurs ont à leur charge les réparations du chœur ; les propriétaires externes participent aux autres réparations pour les deux tiers, et les simples habitants pour un tiers [5], à proportion de leurs biens [6]. Le curé y contribue comme tout le monde [7].

L'arrêt du Conseil porte encore que l'intendant désignera d'office ou fera nommer par la paroisse un ou plusieurs collecteurs, char-

---

1. Arch. du Cher, C 127, Lettre du subdélégué du Blanc à l'intendant, 24 avril 1769.

2. Ibid., C 127, Requête des habitants de Saint-Léger à l'intendant, 1768.

3. Ibid., C 126, Adjudication des réparations, paroisse de Saint-Fauste, 10 août 1727. Il était d'usage, au reste, de remettre l'adjudication, quand il ne se présentait qu'un adjudicataire.

4. Cf., par exemple, Arch. du Cher, C 128, L'intendant au subdélégué de Sancoins, à propos du presbytère de Chalivoy-Milon, 11 juin 1771 : « D'après ce que vous me marqués de la contestation qui s'est élevée dans cette paroisse et l'examen que j'ay fait de ces pièces concernant cette affaire, peut-être vaut-il mieux en effet la laisser là pendant quelque temps, et en conséquence je ne me presserai pas. »

5. Ibid., C 127, Lettre du subdélégué de Sancerre à l'intendant, 28 juillet 1769.

6. Dans certaines paroisses, la somme de l'imposition est réduite par ce fait que les habitants qui possèdent des voitures se chargent du charroi des matériaux ; les manœuvres « n'ayant ni chevaux ni bœufs » s'acquittent en journées de travail. Cf. Arch. du Cher, C 127, Lettre du subdélégué de Sancerre à l'intendant, 21 décembre 1769.

7. Quand il est gros décimateur, le curé doit même contribuer aux réparations du presbytère « jusqu'à concurrence du tiers de ce qu'il lui reste des dîmes au delà de la portion congrue ». Cf. Arch. du Cher, C 127, Assemblée de paroisse de Saint-Léger, 19 juin 1768.

gés d'établir le rôle et de recueillir les impositions, et qu'il vérifiera ce rôle avant de le rendre exécutoire. Les oppositions et différends qui pourront survenir « à l'occasion dudit rôle » sont réservés au jugement de l'intendant, sauf appel au Conseil », « le Roi faisant très expresses défenses aux parties de se pourvoir ailleurs et à toutes les cours et autres juges d'en connoître à peine de nullité, cassation de procédures et de cinq livres d'amende ».

Au bas de cet arrêt, qui est communiqué à la paroisse intéressée, l'intendant charge son subdélégué de nommer d'office ou de faire élire par les habitants des collecteurs, qui procéderont à la confection du rôle, en présence de deux propriétaires externes, du syndic et de deux principaux habitants. Le subdélégué reçoit également la mission de vérifier le rôle [1].

Or, la fonction de collecteur porte-bourse est peu recherchée ; on sait à quels risques elle expose : il se peut qu'en des années pauvres et particulièrement grevées d'impositions elle ruine son homme ; à plus forte raison la redoute-t-on, quand la « collecte » s'ajoute aux charges ordinaires et n'a été consentie qu'après de longues résistances.

Les élections contestées sont fréquentes : le collecteur nouvellement nommé affirme qu'il sort d'une charge semblable ou équivalente [2] ; l'intendant, saisi de sa requête, ordonne une seconde élection. Un autre prétend que ses co-paroissiens ont élu son homonyme [3] et que le subdélégué commet sciemment l'erreur de le désigner comme collecteur. D'autres enfin se contentent, une fois nommés, de rester inactifs, sourds à tous les rappels du curé, du subdélégué, de l'intendant. Ceux-là sont passibles de condamnations [4].

Mais la source la plus féconde en contestations, c'est l'établisse-

---

1. Arch. du Cher, C 127, Extrait des Registres du Conseil d'État (6 décembre 1768) ; enregistrement au Contrôle général des finances (24 janvier 1769) ; au bas, ordonnance de l'intendant (9 février 1769).

2. Ibid., C 128, Procès-verbal d'assemblée des habitants de Saint-Martial de Châteauroux, 2 juin 1771.

3. Ibid., C 128, Assignation par huissier de Lucas, collecteur adjoint, à Toullin, collecteur. Remarquons en passant les difficultés qu'apportent de telles confusions, — beaucoup plus fréquentes qu'on ne croit, — dans le calcul actuel des tailles.

4. Ibid., C 127, Mémoire sur la contestation pendante entre le sieur Métivier et le nommé Pigeon, dont l'objet est de savoir lequel des deux fera le recouvrement de l'imposition que la collecte du Menoux doit payer pour le presbytère de Chovin.

ment du rôle. Chacun se trouve trop imposé et dénonce son voisin ; des pétitions à l'intendant signalent des « cabales », des « ligues », dont les conjurés se proposent de payer le moins possible [1]. Fatigué de réclamations, et quelquefois sur la demande même d'un groupe d'habitants, l'intendant finit souvent par charger son subdélégué d'établir un rôle d'office [2] ; les réfractaires sont alors livrés aux tribunaux ordinaires.

Il arrive aussi que les propriétaires externes refusent de participer aux frais des réparations ; si, par exemple, les habitants, pour des raisons de commodités, conservent deux églises, les propriétaires ne sont tenus qu'à l'entretien d'une seule. Mais laquelle ? L'intendant, éclairé par son subdélégué, examine leur requête et s'en remet, pour l'exécution de son arrêt, aux tribunaux [3].

Enfin, le curé a souvent reçu en dépôt, des héritiers de son prédécesseur, une somme destinée aux réparations. Les paroissiens exigent qu'il en rende compte ; l'intendant et le subdélégué insistent de leur côté, et le dépositaire infidèle, s'il ne peut justifier sa gestion, est déféré en justice [4].

*L'exécution et la réception des travaux.* — Toute cette procédure est donc très lente, et, comme les paroissiens ne se décident aux réparations que le jour où les bâtiments menacent ruine, le moindre délai peut avoir de graves conséquences [5]. Aussi, sans attendre l'arrêt du Conseil d'État, l'adjudicataire, de l'aveu même de l'intendant, commence les travaux [6]. Il lui arrive souvent de toucher son salaire, contrairement aux clauses du bail, longtemps après qu'il a terminé sa besogne [7].

Il importe alors de vérifier si tous les articles du bail d'adjudica-

1. Arch. du Cher, C 127, Lettre des habitants de Saint-Léger à l'Intendant : « Des mendiants qui n'ont que quelque mauvaise mazure, point de lit pour se coucher et de pain à mancher (*sic*) que celluy qu'ils trouvent aux portes d'autruy en paient vingt sols, pendant que de riches fermiers n'en payent que la même somme », 1768.

2. Ibid, id.

3. Ibid., C 128, Le subdélégué de Châteauroux au premier secrétaire de l'intendance, 2 juin 1771.

4. Ibid., C 127, Le syndic de Saint-Léger à l'intendant, 9 novembre 1768.

5. Ibid., C 128, Le curé de Boussac à l'intendant, 11 avril 1771.

6. Arch. du Cher, C 128, Lettre de l'intendant au subdélégué de La Charité, 30 mars 1771.

7. Ibid., C 127, Débat Desvillettes (entrepreneur), Sigaud (curé de Saint-Léger), 20 décembre 1769.

tion ont été observés. Cette « réception » se fait par devant notaire, en présence de l'entrepreneur, du syndic, de plusieurs propriétaires et habitants. Si l'examen des réparations exige une compétence technique, l'entrepreneur et les témoins s'adjoignent un expert [1].

Il est clair que cette dernière formalité laisse place à de nouvelles récriminations. Les paroissiens, qui n'ont pas cédé sans chagrin, veulent au moins que les réparations vaillent largement leur prix [2]. Mais c'est surtout le curé qui proteste ; il demandait beaucoup, ses paroissiens ont accordé le moins possible; il se venge en accusant la malfaçon, l'insuffisance ou le retard des travaux : l'adjudicataire, docile aux « cabales », n'a pas « foncé » l'escalier de la chaire, « en quoy il ressemble à une véritable échelle de moulin [3] »; il a donné au confessionnal des dimensions trop étroites, et le curé, « vu la rotondité de sa taille », n'y peut entrer, etc. Le curé manifeste son mécontentement en laissant subsister l'interdit [4].

Toute contestation de ce genre doit être jugée par l'intendant, qui nomme un expert. Si l'une des parties s'adresse à d'autres tribunaux, l'intendant l'en blâme sévèrement, la condamne aux frais et ne tient nul compte des sentences obtenues [5].

Telle est la procédure ordinaire. En fait, elle n'est pas toujours exactement suivie. Par crainte des frais et des lenteurs, et quand par hasard tous les intéressés, propriétaires, habitants et curé se trouvent d'accord, on néglige volontiers de prévenir l'intendant [6]. Mais il est bien rare que la ruse ne se découvre pas un beau jour : l'accord entre trois parties d'intérêts si différents dure peu, quelqu'un dénonce l'irrégularité, et l'intendant rappelle durement ses administrés au respect de la forme.

---

1. Arch. du Cher, C 128, Procès-verbal d'expertise et de réception, à Saint-Martial de Châteauroux, 20 octobre 1769.
2. Par exemple ibid., C 127, Lettre du subdélégué du Blanc à l'intendant, 1er octobre 1768.
3. Ibid., C 127, Débat Desvillettes-Sigaud devant le subdélegué, 20 décembre 1669.
4. Ibid., C 127, Lettre de l'intendant au curé de Saint-Léger, 4 février 1770.
5. Ibid., id.
6. Arch. du Cher, C 127, Lettre du syndic de Saint-Léger à l'intendant, 9 novembre 1768.

*
* *

Quelle est, dans cette procédure, la part d'influence respective de la paroisse, du clergé, du gouvernement ?

La paroisse, si elle veut des réparations, est certaine de les obtenir ; l'intendant et le subdélégué savent par expérience qu'une dépense proposée par des paysans n'est jamais inconsidérée, et les autorisations multiples que le syndic demande à l'intendant et au Conseil d'État sont de pures formalités, symboliques de la tutelle gouvernementale ; elle est beaucoup moins sûre du succès, quand elle s'oppose au projet. Il est vrai qu'elle garde toujours quelques apparences d'autonomie ; les moindres entreprises n'engagent la communauté que si l'assemblée de paroisse les a consenties « à la pluralité des voix » ; il reste entendu que les habitants s'imposent la collecte en toute liberté et que le Roi s'en remet à leur sagesse du soin d'entretenir comme il convient l'église et le logis curial. Nous n'avons pas trouvé un seul exemple d'abus de pouvoir de l'intendant : la procédure est plus ou moins longue et compliquée : elle est toujours respectée par les agents du Roi. Peut-on dire, pourtant, que les habitants aient sincèrement approuvé tous les travaux qu'ils ont payés ? A maintes reprises nous avons signalé de nettes oppositions ; il en est qui se sont renouvelées à toutes les étapes de la procédure et se sont manifestées même après l'exécution des travaux. Mais les intimidations du clergé, les menaces d'interdit, surtout la pression discrète et la diplomatie des agents du Roi ont pas à pas triomphé des pires résistances ; nulle indépendance réelle ne répondait à l'indépendance théorique promise par la procédure ; les habitants ne connaissaient que cette liberté tourmentée des vieillards qu'entourent des captateurs de testaments. Aussi cherchaient-ils ailleurs que dans l'usage régulier de la procédure le moyen de retarder, sinon de refuser les réparations. Avec la finesse naturelle des paysans, ils avaient parfaitement compris qu'ils s'épuiseraient en vain à résister ouvertement ; ils essaient de retrouver, dans un fouillis de ruses et de compromis, quelque force d'inertie ; ils se faufilent entre les formalités, s'acharnent à de minuscules querelles. Ils n'ignorent pas

qu'en fin de compte ils n'échapperont pas à la nécessité des réparations, mais ils ne tiennent qu'à gagner du temps. Tandis qu'ils discutent, la pluie use les pierres, et les poutres se vermoulent ; les réparations, qui n'étaient pas absolument urgentes, le deviennent ; puisque le bâtiment menace ruine, elles n'auront plus l'apparence d'un luxe ; en temporisant, la paroisse s'est donné gain de cause. La pauvre indépendance que celle qui s'arrache au prix de tant d'adresse !

Le clergé, lui, dispose de l'interdit pour les réparations d'églises et de cimetières ; c'est, nous l'avons vu, une arme souvent efficace ; mais il est obligé d'attendre de longues années [1] les réparations de presbytères et de rabattre de ses prétentions. Comment les hâter ? Il ne peut user que d'arguments égoïstes ; la cause de la religion n'est pas engagée en un tel débat ; il n'est ici question que de confort, et les paroissiens ont beau jeu à railler les goûts amollis de leur pasteur. Peut-il compter au moins sur l'appui des agents du Roi ? La Royauté a partie liée avec l'Église, elle l'a singulièrement favorisée par l'édit de 1695 ; appliquera-t-elle cet édit dans le même esprit de dévouement clérical ? A lire les rudes mercuriales que l'intendant ou le subdélégué adresse aux curés chicaniers et dépensiers, on se persuade du contraire [2]. C'est que cette question des réparations, surtout dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, se heurte à cette autre intention chère à la Royauté : le relèvement économique des campagnes. Il est, à cette époque, peu de provinces françaises où l'on n'ait à constater une renaissance agricole, et le principal mérite en revient aux intendants et à leurs subordonnés, les subdélégués [3] ;

1. Les réparations du presbytère de Montier-Chaume, par exemple, n'ont été obtenues qu'après neuf ans de querelle (Arch. du Cher, C 128, Lettre du sous-ingénieur Guimon de Brelay à l'intendant, 6 janvier 1771).

2. Cf. p. ex. Arch. du Cher, C 127, Lettre de l'intendant à Sigaud, curé de Saint-Léger, 4 février 1770. « Il est vrai que cette résistance qu'ils [les habitants] s'obstinent à vous opposer n'est pas sans fondement et que, d'après le peu de ménagements que vous avés toujours gardé vis-à-vis d'eux et les raisons qu'ils paroissent réellement avoir de se plaindre de vous, on ne doit pas s'étonner qu'ils soient aussi peu disposés en votre faveur... Je vous invite... à vous conduire vis-à-vis de vos habitants et des autres intéressés de manière à les disposer plus favorablement. »

3. Cf. par exemple : É. Levasseur, *Des progrès de l'agriculture dans la seconde moitié du XVIII^e siècle* (*Comptes rendus de l'Acad. des sciences morales et politiques*, mai 1898) ; Granat, *La politique économique des Intendants de Guyenne au XVIII^e siècle* (*Revue de l'Agenais*, 1907), et les études générales sur les classes rurales, comme celle de M. Sée pour la Bretagne, et celle de M. Marion pour la généralité de Bordeaux.

dans le Berry, par exemple, des mémoires circulent qui préconisent des remèdes contre l'épizootie, les maladies du blé et de la vigne, le charançon, recommandent la destruction des hannetons, l'emploi d'amendements et d'engrais, la création de pépinières, l'usage de la faux et de la charrue à roues, l'assèchement des marais ; des concours sont organisés ; des mesures quelquefois brutales, mais en sommes heureuses, gardent le paysan des dangers de la monoculture et le contraignent à tirer de ses champs des produits plus variés et plus riches [1]. Par malheur, l'argent manque au gouvernement ; les secours matériels qu'il offre sont bien maigres ; le moins qu'il doive est d'éviter au paysan les dépenses sans nécessité. Aussi l'intendant mesure-t-il avarement au clergé les frais de logement. Tout ce que le paysan consacre au presbytère est enlevé du même coup à l'agriculture ; la prospérité de la province, la renommée de l'intendant en souffrent directement. Le clergé doit céder le pas au premier des soucis gouvernementaux : l'intérêt économique [2].

Il est donc clair que, dans le débat des réparations, ce sont les représentants du Roi qui tiennent la plus forte influence. L'intendant surveille et dirige la procédure ; c'est à lui que vont les requêtes, les demandes d'approbation ; c'est lui qui transmet les projets au Conseil d'État, en les appuyant de son avis ; il est, en somme, le

---

1. Arch. du Cher, C 311, 312, 313, 314. Un intendant songea même à acclimater dans le Berry la culture du riz.

2. Cf., par exemple, les recommandations des intendants aux experts, Arch. du Cher, C 127, L'intendant à M. de Saint-Faust, sous-ingénieur, 4 février 1770 : « L'expert doit examiner avec attention si de simples réparations peuvent rendre ce presbytère logeable sans y rien changer, ou, au cas qu'il faille nécessairement y donner plus d'aisance, voir si les changements proposés sont les plus convenables et les moins dispendieux ». — Les paysans, connaissant ce souci de l'intendant, ne manquent jamais de remarquer que le curé demande des réparations en dépit de la « misère publique » (C 128, Les habitants de Saint-Marcel à l'intendant, 1768), dans « un temps des plus calomnieux » (*sic*) (C 128, Les habitants de Montier-Chaume à l'intendant, mai 1768). Il n'est pas jusqu'aux curés qui n'exploitent cette mode au profit même de leur logement : témoin cette lettre ingénieuse du curé de Montier-Chaume à l'intendant, qui retourne contre l'intendant et les habitants leurs arguments économiques (Arch. du Cher, C 128, 27 septembre 1767) : « L'établissement de charité, formé dans la paroisse de Saint-Denis-sur-Sarthon pour aider les pauvres à ensemencer leurs terres dans les saisons convenables, est un objet si intéressant pour les progrès de l'agriculture et le bonheur de l'humanité, que je me ferois un devoir d'en former un tout semblable dans ma paroisse, si les circonstances étoient les mêmes que dans celle de Saint-Denis. Mais je suis dans un cas bien différent du sieur Colombet, qui probablement est *bien logé*, a *de bons greniers*, possède les dîmes de sa paroisse, jouit enfin d'un revenu de beaucoup supérieur à celuy d'une portion congrue ».

centre officiel et le juge du litige. En fait, pourtant, il intervient personnellement assez peu ; sauf en quelques rencontres particulièrement difficiles, il n'a guère qu'une activité d'apparat ; il n'a gardé que son rôle d'appel et s'est dessaisi du reste de son autorité au profit des subdélégués [1].

De toutes les formalités, l'enquête est assurément la plus importante ; elle est l élément actif de cette procédure ; elle détermine de quel côté est le bon droit ; elle prime toutes les insinuations possibles, oppose à la malignité des esprits la calme puissance des faits. Or, c'est au subdélégué que l'intendant demande des enquêtes ou, — ce qui revient au même, — confie le choix des experts. C'est aussi le subdélégué qui préside aux adjudications, qui d'office peut nommer les collecteurs et dresser les rôles d'impositions. Il visite à cheval les paroisses, assiste à leurs assemblées ; mi-paysan mi-fonctionnaire, il devine les fourberies et démasque les mensonges, il sait enfin — rare mérite — parler aux paysans le langage qu'il faut. Puisque les moyens employés en la circonstance sont tout empiriques, il est naturel que le principal rôle soit réservé aux subdélégués, qui demeurent sur place et dont l'expérience s'affine tous les jours par la fréquentation immédiate des habitants.

L'édit de 1695, en régularisant la participation des habitants aux réparations, a donc produit cette grave conséquence : il dresse face à face deux parties d'intérêts très différents, la paroisse et le clergé, séparées par un arbitre, l'agent du Roi. Au temps où la question des réparations se traitait sans obligations entre le curé et ses paroissiens, le curé pouvait se croire tenu à quelques avances d'amabilité, à des politesses de débiteur ; quant aux paroissiens, le respect dû au prêtre les arrêtait souvent dans leurs désirs de résistance [2]. Au

1. Les intéressés se rendent parfaitement compte de l'importance du subdélégué. Aussi fait-il l'objet de plaintes fréquentes à l'intendant. Cf. p. ex. Arch. du Cher, C 127, Sigaud, curé de Saint-Léger, à l'intendant, 6 mars 1770 : « La facilité du sieur Dubrac [subdélégué] à se prêter aux tracasseries de quelques-uns des propriétaires et habitants de la paroisse et sa lenteur à exécuter les ordres émanés de Votre Grandeur pour tout ce qui peut concerner les réparations nécessaires à mon église et à ma maison ne me donnoient qu'un trop juste sujet de me deffier de sa justice. »

2. Ce sentiment si fort se retrouve encore au XVIIIe siècle. Cette lettre du syndic d'Argenton à l'intendant (Arch. du Cher, C 128, 1768) en témoigne : « Le sieur Barré (curé) ne trouveroit peut-être pas même dans sa paroisse une seule voix en sa faveur, mais la pauvreté qui rend timide et la *crainte de déplaire à un curé dont on a souvent besoin* font garder le silence à plusieurs, qui n'osent pas se déclarer ouvertement. »

XVIIIe siècle, tout est changé : le curé, en demandant à la paroisse des réparations, n'exige que son dû ; pourquoi se plierait-il à des diplomaties qui l'humilient ? Ainsi disparaît sa prudence et, du même coup, l'affection de ses ouailles. Les paroissiens, à leur tour, n'ont plus à discuter avec leur pasteur ; la procédure ne prévoit pour eux que des relations avec l'intendant et le subdélégué ; ils osent davantage protester, dès qu'ils ne sont plus sous le regard du prêtre ; l'entretien des bâtiments ecclésiastiques, qui jusque-là conservait l'allure d'un devoir religieux, s'ajoute aux affaires purement administratives. Pour toutes ces raisons, les rapports du curé et de la paroisse deviennent pénibles ; les réparations sont occasion de méchants propos, d'âpres disputes ; dans leurs lettres à l'intendant, les syndics ne craignent pas d'attaquer la vie et le ministère des curés [1]. A l'assaut méthodique des philosophes s'adjoint ainsi la lutte sourde d'un anticléricalisme paysan, qui va s'aigrissant au cours du XVIIIe siècle et que ce genre de conflits nourrit de prétextes et d'arguments.

Georges HARDY.

---

1. Par exemple, le curé ne fait pas son métier : Arch. du Cher, C 127, Le syndic de Saint-Léger à l'intendant, novembre 1768 : « Il ne reste à faire que la chaire, le confessionnal, *objets fort inutiles, puisque M. le Prieur ne s'en sert pas.* » — Le curé est entêté, chicanier, prodigue : Arch. du Cher, C 127, Les habitants de Saint-Léger à l'intendant : « Si M. Sigaud le prieur ne fût point homme à vouloir ce qu'il veut et à tenter toutes voyes pour y parvenir, il ne vous auroit point, Monseigneur, cassé si souvent la tête de prétendu aggrandissement nécessaire à son presbitère, il n'auroit point dépensé en fêtes et en repas des sommes considérables pour se procurer des partisans... ». Le curé est égoïste et vaniteux : Arch. du Cher, C 128, Le syndic de Saint-Germain-du-Puy à l'intendant, 5 avril 1772 : « Le curé n'a pas égard à l'extrême misère où sont réduits par la cherté des bleds et les mauvaises récoltes la plus grande partie des habitants de ladite paroisse... [Les habitants ne peuvent attribuer ses demandes excessives] qu'au désir qu'il a d'être logé comme un seigneur, car il y a très peu de curés de campagnes qui soient mieux logés que celui de Saint-Germain. » — On trouve même, dans cette correspondance relative aux réparations, les échos d'une lutte plus directe contre certains curés ; une curieuse lettre du curé de Saint-Léger à l'intendant (Arch. du Cher, C 127, 6 mars 1770) en donne un exemple : « On tue impunément le peu de volaille que je pourrais élever pour ma subsistance, on maltraitte mes domestiques, ou on les intimide au point qu'il ne m'est plus possible d'en trouver, on n'oublie rien enfin pour me difamer, et peut-être aurois-je encore à craindre pour ma vie sy je n'avois l'attention de ne point sortir mesme pour les besoins naturels dès que la nuit approche. »

# *Les débuts de la Révolution de 1848 à Lyon, à propos d'un ouvrage récent.*

---

Le 20 mai dernier, M. F. Dutacq a soutenu, devant la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon, une thèse de doctorat sur l'*Histoire politique de Lyon pendant la Révolution de 1848 (25 février-15 juillet)*[1]. M. F. Dutacq a obtenu la mention très honorable. En effet, dans un volume de 453 pages grand in-8, il a réussi à concentrer le plus grand nombre des faits importants de la vie politique de Lyon à ce moment. Il a fait preuve d'un travail énorme, d'une documentation considérable et, ce qui est très méritoire quand il s'agit de temps si proches du nôtre, si troublés par des passions dont l'écho vibre encore en nous, M. Dutacq a exposé le résultat de ses recherches en toute impartialité.

Nous n'essayerons pas de résumer ici en quelques lignes le récit très dense de M. Dutacq. Nous y renvoyons le lecteur. Il y trouvera plaisir et profit. Mais il est une question susceptible d'intéresser le public de la *Revue d'histoire moderne* et que M. Dutacq ne s'est pas assez posée : celle de la méthode à suivre pour l'étude des mouvements révolutionnaires dans une grande ville industrielle comme le Lyon du XIX^e^ siècle. Il y a des faits essentiels, également laissés dans l'ombre par M. Dutacq et qu'il ne sera pas inutile de faire connaître.

## I

Pour exposer et expliquer les révolutions et tentatives de révolution qui, entre 1830 et 1870-71, ont agité telle ou telle des grandes

---

1. Paris, Cornély, 1910, in-8, avec un plan de Lyon en 1847 et un index alphabétique (Bibliothèque de la Société d'histoire de la Révolution de 1848).

agglomérations industrielles de la France, il faut partir, croyons-nous, d'un fait général : la lutte de classes. Non que ce fût alors une idée généralement admise et claire pour tous. Il s'en faut de beaucoup, et on verra que, même sur la fin de leurs jours, des vétérans des révolutions lyonnaises ne considéraient pas que, fatalement, il dût y avoir lutte de classes. Mais, à cette époque, toute crise, dans les cités peuplées de travailleurs, provient du heurt de la bourgeoisie et de la classe ouvrière.

Le premier point consiste donc à montrer les deux classes sociales en conflit. Sans doute, décrire des classes sociales est malaisé, risqué même : rien ne prête plus aux généralisations imprudentes et arbitraires, aux déclarations tendancieuses et vides. Il y a pourtant deux procédés commodes, et qu'il est indispensable de combiner. Tout d'abord, on présentera les personnages dirigeants de chaque classe : bourgeois notables, ouvriers influents: L'opération est d'autant plus nécessaire, d'autant plus facile aussi, que, défalcation faite des départs causés par la proscription, la mort, etc., le personnel dirigeant de chaque classe sociale, dans toute grande ville de province, de 1830 à 1851, est composé toujours des mêmes individus, que certains subsistent au delà, jusqu'en 1870, n'ayant fait leurs débuts dans la vie politique qu'aux alentours de 1848. On aura une vue claire des événements si l'on a ainsi, d'avance et en introduction, recensé l'état-major des deux classes qui vont être aux prises, si l'on a caractérisé chacun des personnages qui vont jouer un rôle, si l'on a rappelé les agitations auxquelles ils se sont trouvés précédemment mêlés et l'attitude qu'ils s'étaient alors donnée. On verra qu'à Lyon les hommes marquants de 1848 sont, pour une part, les mêmes qui furent mêlés aux troubles de 1831, de 1834, comme ils seront mêlés aux événements du second Empire, et les plus jeunes à ceux de 1870.

Toutefois ces meneurs ne sont des dirigeants qu'autant qu'ils ont derrière eux, les suivant et les poussant, la foule de leurs concitoyens de même classe. Il faut par conséquent, et c'est là le second procédé à employer, il faut dans la cité montrer la bourgeoisie et la classe ouvrière. Il faut les montrer dans la vie publique de tous les jours, en envisageant leurs mœurs politiques, leurs lieux de réunion et leurs groupements respectifs, leurs journaux, etc. Il faut les montrer

dans les jours de colère, aux heures critiques où leurs dirigeants ne les dirigent plus, n'émergent plus, mais sont noyés, roulés dans le flot de l'émeute; et alors il s'agit d'évoquer la foule, son âme ardente, ses élans, ses remous, ses cris, ses gestes, sa puissance anonyme et collective, formidable et aveugle, déjouant toutes les prévisions et tous les calculs.

Une autre considération s'impose, autant que celle de la lutte de classes. Une grande ville n'est pas un organisme qu'on puisse étudier isolément. Il faut examiner ses relations avec le gouvernement central et la capitale, avec la région qui l'entoure, avec, dans cette région, le département dont elle est généralement le chef-lieu, avec les communes suburbaines, Sans doute il y a constamment chez les Lyonnais une tendance à l'autonomie : « Lyon contre Paris », telle est la devise de leurs écrivains entre 1830 et 1848, et, en 1834, la section lyonnaise de la société des Droits de l'Homme refuse d'accepter la direction du comité parisien. Mais Lyon n'en subit pas moins les conséquences du régime centralisé qui pèse sur la France. Les autorités locales sont, bon gré, mal gré, sous la coupe du représentant du gouvernement central; les agitations politiques de la capitale, les Lyonnais fixés à Paris, agissent sur l'opinion lyonnaise. Inversement, les événements lyonnais ont leur répercussion sur Paris et le gouvernement central : en 1834, l'émeute parisienne a été la conséquence de l'émeute lyonnaise ; au 4 septembre 1870, on constatera un fait analogue.

De même, la grande ville ne doit pas être considérée à part de la région dont elle est le centre naturel. Lyon, par exemple, capitale géographique et économique du Sud-Est, en est aussi plus ou moins la capitale politique, influe sur Grenoble et Saint-Étienne, sur Mâcon, sur la vallée du Rhône jusque près d'Avignon, et par contre vibre à l'unisson des habitants de ces divers pays. L'insurrection de 1834 s'est étendue à Saint-Étienne, à Chalon-sur-Saône, a tenu en haleine l'Isère, la Drôme.

A plus forte raison, quand une cité industrielle est chef-lieu d'un département, faut-il examiner si le département est docile ou non à l'entraînement de la population urbaine et influe à son tour sur elle. C'est d'autant plus nécessaire que souvent dans le département prédominent l'agriculture et la classe paysanne, que par suite, entre

la ville chef-lieu et les campagnes, il se produit des contrastes d'opinions, des oppositions de vues, des actions et réactions extrêmement curieuses. On en aura la preuve pour Lyon et le département du Rhône en 1848.

Enfin, autour de toute grande ville, les communes suburbaines, administrativement autonomes vis-à-vis d'elle, se voient entraînées dans son orbite et, en revanche, sont susceptibles d'exercer sur elle une certaine attraction. Aujourd'hui incorporées à l'agglomération lyonnaise, la Croix-Rousse, Vaise, la Guillotière constituèrent des communes indépendantes jusqu'au second Empire. Peuplées d'ouvriers travaillant pour l'industrie lyonnaise et de petits bourgeois adonnés au commerce de détail, elles vivaient de la vie économique lyonnaise, et, d'autre part, elles ne manquaient pas d'intervenir par leur population de faubouriens dans toutes les crises de Lyon. En 1831, 1834, 1849, 1870-71, le triomphe de l'autorité dans Lyon n'est pas complet tant que la Croix-Rousse n'est pas réduite à l'obéissance. On comprendra par suite quelle part il faut faire à ces communes suburbaines dans l'histoire des crises de nos grandes cités, dans celle de la Révolution de 48 en particulier.

En résumé, dans toute étude des révolutions et agitations qui ont troublé les grandes cités industrielles de la France entre 1830 et 1848, il nous semble indispensable de faire connaître le personnel des dirigeants de la bourgeoisie, celui des meneurs de la classe ouvrière, et aussi la classe bourgeoise, la classe ouvrière en tant que classes sociales vivant d'une vie politique déterminée. Il nous semble non moins indispensable de montrer les relations de la cité que l'on vise avec le gouvernement central et Paris, avec la région avoisinante, avec le département, avec les communes de la banlieue.

Ce n'est pas tout. Dans des crises où tous les éléments notables ou turbulents d'une cité ont eu toute liberté d'agir, où quiconque croyait avoir une idée s'empressait de jouer un rôle, où la fièvre ambiante mettait tous les cerveaux en travail et donnait carrière à toutes les audaces, l'historien se trouve en présence d'une telle foule d'incidents, de manifestations, d'écrits, qu'il risque fort d'être confus, incohérent dans son exposé s'il ne parvient à encadrer tous les agissements et toutes les opinions qu'il note, à l'aide de quelques idées très générales. Nous venons d'en exposer quelques-unes. Il y

en a d'autres. Pour les débuts de la Révolution de 48 en particulier, M. G. Renard [1] en indique de très justes. Républicains bourgeois, et représentants des ouvriers socialistes s'étant saisis du gouvernement, le pouvoir central sur tout le territoire et les autorités locales dans leur sphère respective se sont trouvés en présence des nécessités suivantes : d'une part, *faire oeuvre révolutionnaire*, se conformer aux tendances qui avaient triomphé le 24 février, réaliser la transformation du régime politique par l'établissement de la république démocratique et préparer la rénovation sociale par la suppression de l'antagonisme entre le capital et le travail ; d'autre part, en attendant d'avoir édifié la république et dressé le plan de la cité future, *faire oeuvre de conservation* en empêchant les désordres et la guerre civile, en assurant aux industriels et commerçants la reprise de l'activité économique, en procurant aux ouvriers en chômage le travail et le pain quotidien.

Si l'on rattache à ces divers problèmes les efforts des autorités républicaines et socialistes instaurées après le 24 février 1848 dans les grandes villes d'industrie, si l'on rappelle aussi, d'après ce qui a été dit plus haut, dans quelles conditions ces autorités ont travaillé à la solution de ces problèmes : la lutte de classes plus ou moins ouverte avec la majorité de la bourgeoisie, lutte de classes qui divisait ces autorités mêmes de républicains à socialistes, conflits des autorités municipales avec le représentant du gouvernement central, avec la région voisine, avec le département, même avec les communes suburbaines, si, disons-nous, l'on précise tous ces faits généraux, on parvient à classer, encadrer, présenter dans un ordre logique la multitude de faits et d'idées qui signalent les débuts de la seconde République dans toute grande ville d'industrie. On fait de plus comprendre aisément que ce nouveau régime devait être éphémère, car l'œuvre à accomplir était colossale et requérait pour la réaliser parmi tant de difficultés des hommes de génie, tandis que, ainsi qu'on l'aura démontré en présentant aux lecteurs les meneurs du parti révolutionnaire, le pouvoir était aux mains de gens médiocres. Il devait arriver que la majorité de la bourgeoisie hostile à la république se renforcerait de tous ceux que lasseraient l'im-

1. G. Renard, *La Révolution de 1848* (*Histoire socialiste*), p. 31.

puissance des gouvernants et la persistance du désordre, et que, se coalisant avec les paysans des campagnes du département, la classe moyenne ferait triompher la réaction dans la cité.

On voit quel plan nous proposons pour étudier les crises du milieu du XIXe siècle dans les grandes cités industrielles de France, et en particulier la crise des premiers mois de 1848. Loin de nous l'idée de le prôner comme un plan modèle ou de prétendre qu'il n'en est point d'autres admissibles. D'ailleurs les caractères particuliers que revêt la vie politique et sociale dans chaque localité imposent naturellement des variantes dans la méthode d'exposition.

Toutefois, c'est en nous servant de ce plan que nous allons montrer comment M. Dutacq, dans une seconde édition de son livre, rendrait compte plus nettement de l'évolution du mouvement de 1848 à Lyon entre le 25 février et le 15 juillet (dates extrêmes qu'il a choisies). C'est encore suivant ce plan que nous indiquerons les compléments qu'il nous paraît indispensable d'apporter à la thèse de M. Dutacq [1], réserve faite pour l'instant des relations entre Lyon et la région du Sud-Est, ce sujet exigeant de longues recherches dans les archives des départements voisins du Rhône.

## II

Tout d'abord, il faut signaler que la lutte de classes existe à Lyon, qu'elle y a existé bien antérieurement à 1848, qu'il ne pouvait en être autrement. Sans remonter jusqu'à la révolte ou « rebeine » de 1529, jusqu'aux grèves de 1744, de 1786, c'est à Lyon qu'apparaît la première grande émeute ouvrière du XIXe siècle, l'insurrection dite du salariat, de 1831, dont les chefs ont adopté pour devise : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant ». En 1834, nouveau soulèvement, et de 1834 à 1848, l'hostilité de la classe ouvrière pour les possédants ne désarme pas. Aussi, le 30 juillet 1848, un témoignage officiel signale « la haine » entre l'ouvrier et le fabricant comme « bien antérieure à l'avènement de la République ».

La raison en est que les conditions du travail dans la fabrique de

1. Pour tous les faits et références que nous ne mentionnons pas, nous renvoyons à la thèse de M. Dutacq.

soierie déterminent alors un antagonisme fatal entre le capital et le travail. Le premier est représenté par les fabricants. Le fabricant en réalité ne fabrique rien. « C'est simplement un capitaliste qui engage des fonds dans l'achat des matières premières [1] » et qui fournit celles-ci au chef d'atelier. Malgré son nom, le chef d'atelier est un ouvrier et rien de plus, un pur travailleur : il a d'ordinaire dans son domicile trois ou quatre métiers à tisser qu'il a montés à ses frais, il en actionne un lui-même, confie les autres à sa femme et à un ou deux compagnons qu'il rémunère à ses risques et périls; avec eux il transforme en étoffe la matière première qu'il a reçue, la rend sous cette forme au fabricant et reçoit de ce dernier le prix du travail et de la façon. Les fabricants constituent donc la classe capitaliste, les chefs d'atelier et compagnons la classe productive. Or le fabricant tient à sa merci le chef d'atelier par des avances qu'il lui a consenties pour le montage des métiers; il n'est astreint à observer aucun tarif dans l'évaluation du prix du travail et de la façon ; il profite, pour abaisser ce prix, de la concurrence entre chefs d'atelier. Ajoutons que de tout temps l'industrie de la soierie, plus qu'aucune autre, a été sujette à des alternatives de surproduction et de chômage impossibles à prévoir car elles relèvent du caprice de la mode, qu'entre 1830 et 1848 nous sommes dans la période de transition entre l'atelier familial et l'établissement de l'usine de tissage mécanique, que fabricants et chefs d'atelier sont également incapables de s'organiser et de s'entendre pour effectuer cette transformation sans à-coups et pour réagir contre l'excès même de la concurrence, et aussi que la loi interdit toute coalition [2]. En outre, ce qui rend la concurrence plus terrible pour le travailleur, M. Dutacq l'a bien montré, c'est le développement des patronages, ouvroirs, orphelinats religieux où, sous la direction et au profit de congrégations diverses, sont organisés des ateliers de tissage travaillant au rabais. Par suite, les salaires des chefs d'atelier tombent parfois à un taux scandaleux : 70 centimes par jour

1. Joseph Benoît, *Confessions d'un prolétaire*, ch. V (mss. 301, Bibliothèque du Palais des Arts, Lyon). V. Durieu dans l'*Enquête parlementaire sur les journées de Juin*, t. III, p. 102.

2. Cf. Arlès-Dufour, *Un mot sur les fabriques étrangères de soierie*, Lyon, 1834, in-8; E. Baune, *Essai sur les moyens de faire cesser la détresse de la fabrique*, Lyon, 1832, in-8; Kauffmann, *Des causes locales qui nuisent à la fabrique lyonnaise*, Lyon, 1845, in-8, et *Revue d'histoire de Lyon*, t. VII, p. 430.

en 1831, et les chefs d'atelier en arrivent naturellement à voir dans ces fabricants qui ne fabriquent rien, des capitalistes exploiteurs [1]. Le chef d'atelier a bien des motifs de prendre son mal en patience le plus longtemps possible : il est marié, il a payé l'installation de ses métiers et ne peut se déplacer, quitter Lyon. Mais les compagnons qui n'ont « ni loyer, ni métiers à payer, ni responsabilité à supporter », les apprentis qu'un historien orléaniste compare pour leur humeur subversive au gavroche de Victor Hugo [2] sont, eux, toujours prêts à protester violemment contre la classe des fabricants.

Si les salaires sont faibles, la vie est particulièrement coûteuse pour la classe ouvrière lyonnaise. Non seulement, comme l'a montré M. Dutacq, les loyers sont très élevés pour des habitations qui sont cependant d'affreux taudis, et l'octroi municipal fait renchérir toutes les denrées de consommation, mais à l'octroi municipal l'État superpose un régime fiscal vraiment absurde : impôt sur le sel, impôts sur le vin, protectionnisme au profit des éleveurs de bétail, au profit des manufactures d'étoffes et de vêtements [3]. Depuis 1838 s'organise dans le bassin houiller de la Loire ce que le public appelle la « Compagnie monopole » c'est-à-dire la Société charbonnière des mines de la Loire, qui accapare tous les gisements et fait hausser le prix du charbon malgré les protestations des journaux et du Conseil général du Rhône [4]. Les tarifs de transports augmentent encore singulièrement le coût des blés et de toutes les marchandises courantes [5].

En cas de misère le chef d'atelier et le travailleur n'ont de recours que dans les petits banquiers et le mont de piété, dont on s'accorde à stigmatiser l'usure. Le bureau de bienfaisance, les hôpitaux sont

---

1. Cf. Dutacq, Introduction, p. 52 sqq. et les ouvrages auxquels il renvoie ; cf. *Revue d'histoire de Lyon*, t. VII, p. 430. Une caisse de prêts aux tisseurs a bien été créée en 1832 pour leur permettre de monter leurs métiers, mais son action est très insuffisante.

2. Monfalcon, *Histoire des insurrections de Lyon en 1831 et 1834*, Lyon, 1834, in-8, p. 32.

3. Cf. Dutacq, Introduction; *Écho de la Fabrique*, du 26 mai 1833 ; Levasseur, *Histoire des classes ouvrières en France de 1789 à 1870*, 2e éd., t. II; *Censeur* du 23 décembre 1834.

4. *Censeur* du mois de décembre 1847 ; Conseil général du Rhône dans sa session de 1847, 6 septembre, procès-verbal, p. 466 (Archives départ. du Rhône) ; vœu repris dans la session du Conseil d'arrondissement de septembre 1848, procès-verbal (Archives départ.). Voir aussi Levasseur, *op. cit.*, p. 247.

5. Levasseur, *op. cit.*, t. II, p. 66-168 , 252 sqq. ; *Censeur* de janvier-février 1848, campagne contre les compagnies de chemin de fer. Cf. sur tout ce régime fiscal et économique le mouvement d'opinion, du 24 février aux élections à la Constituante.

très insuffisants et leur fonctionnement soulève des plaintes très vives [1].

De là, chez les ouvriers lyonnais, des aspirations ardentes vers le mieux-être. Impuissants depuis 1834 contre les fonctionnaires, la police, la garnison, les fortifications dont Louis-Philippe use pour les comprimer, ils se concertent dans des sociétés secrètes en vue d'une révolution sociale qui supprimera l'exploitation du travailleur par le capitaliste. Ces sociétés sont d'ailleurs instables, sans cesse en voie de dissolution et de reconstitution. Ces sociétés effrayent le bourgeois précisément par le mystère dont elles s'enveloppent, mais toute leur énergie se dépense en soupçons, querelles mesquines, précautions pour dépister la police [2]. Dans ces sociétés, hors de ces sociétés, l'ouvrier lit, discute et adopte telle ou telle théorie communiste : il est soit fouriériste, soit surtout cabétiste, ou il adhère à la conception des ateliers sociaux de Louis Blanc, à celle de Pierre Leroux. Il est d'autre part très jacobin, tout en se méfiant des bourgeois républicains : dans Buonarroti et Louis Blanc, dans une foule de livres et de brochures, dans des conversations avec de rares survivants de la grande époque, il a puisé l'idolâtrie de la Convention et des hommes de 93, l'impression qu'alors le pain et le travail étaient assurés [3]. Ce jacobinisme est mêlé à un napoléonisme qui fera le succès du prétendant bonapartiste à Lyon le 10 décembre 48. Ce jacobinisme n'est pas nettement anticlérical, à la différence de celui de 93 : si l'ouvrier lyonnais déteste la concurrence de l'industrie congréganiste, en général il respecte l'Église et le clergé. Mais ce jacobinisme développe chez les travailleurs la croyance à l'efficacité absolue d'une révolution comme procédé d'avènement d'un régime social nouveau.

---

1. Sur le Mont de Piété, voir J.-B. Dupuy, *Au pauvre la besace*, 1823, in-4 (117.979. Bibliothèque de la Ville ; toutes les autres cotes citées se rapportent aussi à ce fonds) ; *Réglement du Mont de Piété*, Lyon, 1836, in-4. Sur les hospices, cf. *Peuple souverain* du 10 mai 1848, *le Guide du vrai républicain* par le citoyen Mortera (5314[23], affiches fonds Coste), le procès-verbal du Conseil d'arrondissement de septembre 1848.

2. Voir Benoît, *Confessions d'un prolétaire*, ch. IV ; Tchernoff, *Associations et sociétés secrètes sous la seconde République*. Paris, 1905, in-8.

3. Cf. Jaurès, *La Convention* (*Histoire socialiste*), t. I[er], p. 269 ; Benoît, *op. cit.*, ; S. Commissaire, *Mémoires et souvenirs*, Paris, 1888, 2 vol. in-12. Sur l'état d'esprit des ouvriers lyonnais, voir la *Correspondance* de Proudhon, qui vécut alors à Lyon (lettres du 4 août 1843, 13 août 1844, opinions contradictoires sur la religiosité ou le scepticisme lyonnais, etc.), et A. Bertrand, *Proudhon et les Lyonnais*, Paris, 1904, in-12.

Dire que la classe ouvrière lyonnaise a l'idée de la lutte de classes, c'est énoncer une partie seulement de la vérité : lutte de classes s'il le faut, mais plutôt association des classes si possible, voilà ce qu'elle veut exactement. Les *Confessions d'un prolétaire* et les *Souvenirs de la République de 1848* de Benoît, les *Mémoires et Souvenirs* de Sébastien Commissaire, les chansons de Pierre Dupont [1], tous les documents contemporains montrent que le travailleur lyonnais est moins un révolté vindicatif qu'un mystique à la fois optimiste et triste, un rêveur disposé à la tendresse. Tout son passé dénote que, s'il est sujet à des colères sombres, à des résolutions désespérées, il est complètement dépourvu de haine, ne songe pas à abuser du pouvoir quand il l'a saisi, est facilement ramené par de l'équité et des égards.

Ces traits caractéristiques de la classe ouvrière lyonnaise, on les retrouve chez ceux qui la dirigent ou du moins qui se font écouter d'elle à la fin du règne de Louis-Philippe, chez les membres des sociétés secrètes, les hommes qui constitueront le groupement ouvrier dans la municipalité insurrectionnelle du 25 février. Les principaux, les plus connus par la suite sont le chef d'atelier Joseph Benoît et l'ouvrier tisseur Greppo, le typographe Doutre, l'instituteur Grinand, etc. Greppo et Doutre, d'autres comme le tailleur Marigné, futur maire de la Guillotière, ont été parmi les lutteurs de 1834 [2]. Quant à la valeur politique, aux capacités administratives des travailleurs en général, des membres des sociétés secrètes en particulier, rien jusqu'en 1848 n'a permis d'en donner une idée [3].

En face de cette classe de prolétaires se dresse la classe des fabricants ou grands commerçants, avec toute leur clientèle d'employés,

1. Cf., sur Pierre Dupont, A. Sallès, *Bulletin de la société littéraire et archéologique de Lyon*, avril-septembre 1904.

2. Cf. *Procès d'avril, catégorie de Lyon*, Lyon, 1835, in-8 ; autobiographie de Doutre, mss. fonds Charavay, f° 1712, dossier 313. dossier 442, folio 2569 (Bibliothèque de la Ville). Sur les communistes et conspirateurs moins notoires, voir *Salut public*, mai et juin 1848, un discours de Lentillon (350.699, Biblioth. Ville), etc. Sur Benoît, Doutre, Greppo, voir *Dictionnaire des Parlementaires*.

3. Benoît, mss. cit., ch. VII. Nombreux articles et projets très confus, très vagues, ou chimériques, dans les journaux lyonnais républicains ou inclinant au communisme sous Louis-Philippe : *Écho de la fabrique*, *Écho des travailleurs*, *Tribune prolétaire*, *Tribune lyonnaise*, *L'Harmonie*, journal de Vidal, etc.

de commis, et les fonctionnaires, les rentiers, etc. Ce sont les partisans du juste milieu. Leur mentalité n'est point autre que celle de la bourgeoisie orléaniste dans toute la France. Le type en est le bibliothécaire et historiographe de la ville, Monfalcon, rédacteur en chef du journal ministériel, le *Courrier de Lyon*, quémandeur cynique de places rétribuées, ne songeant en tout et partout qu'à son intérêt. Et la *Revue du Lyonnais* [1], le *Censeur*, journal de la gauche radicale et des républicains, ont beau jeu à railler le prosaïsme, l'égoïsme de cette classe, son indifférence totale pour toute culture intellectuelle ou artistique et pour tout idéal, son hostilité vis-à-vis de toute réforme et de toute innovation.

De cette bourgeoisie toutefois s'est détaché dès 1830 un groupe de gens d'esprit démocratique, les uns qui veulent des réformes sans renverser la dynastie, les autres d'opinions de plus en plus républicaines. De ce groupe firent partie les chefs de l'insurrection de 1834 : Baune, Lagrange, etc. On y voit encore en 1847 l'avocat Morellet, l'ingénieur Jules Seguin, le médecin Drivon, le littérateur César Bertholon, qui avaient eux aussi joué un rôle en avril 1834, l'industriel Calés enrôlé vers 1846 dans les sociétés secrètes. Avec eux y figurent en 1847 des professeurs comme Victor de Laprade, Francisque Bouillier, Briot, des médecins comme Pierre Lortet, des hommes de loi comme Démophile Laforest, les journalistes Kauffmann et Anselme Petetin, tous mêlés à la politique depuis plusieurs années [2]. Auprès d'eux, en coquetterie avec eux, il faut signaler l'élément catholique libéral rallié autour de l'abbé Noirot, professeur de philosophie très influent sur les esprits de la jeunesse : ce sont surtout Blanc Saint-Bonnet, philosophe au mysticisme apocalyptique, l'abbé Cœur, et à Paris Ozanam [3]. Le journal le *Censeur* est le trait d'union entre bourgeois se rattachant à l'opposition

---

1. Lyon, 1re série, 1835-1848.

2. *Procès d'avril, catégorie de Lyon; Statuts des républicains de 1834* (Lyon, 1848, 352.504, Biblioth. Ville); De la Hodde, *Histoire des sociétés secrètes*, 1850, in-8, p. 154, 160. Voir aussi les journaux de Lyon, notamment le *Censeur* et son programme du 28 février 1848, la *Revue du Lyonnais* pour la période d'avant 48, le *Salut public* de mai et juin 48. Kauflmann est rédacteur au *Censeur* ainsi que Bertholon, et Petetin a été directeur du *Précurseur* avant d'aller à Paris diriger le *National*.

3. Voir procès-verbaux de l'Académie (mss., Bibliothèque du Palais des Arts, notamment le n° 293), la *Revue du Siècle*, 1892, p. 92, 1891, p. 295; la *Revue du Lyonnais*, 1835-1848; mss. 2107, f° 25, Bibliothèque Ville.

dynastique et bourgeois républicains. La *Revue du Lyonnais* est le terrain d'entente des uns et des autres avec les catholiques libéraux. Le même éditeur, Léon Boitel, préside aux destinées du journal et de la revue. Fanatiques de réformes, épris de solidarité et de moralité, désireux de progrès et d'ordre tout à la fois, n'ayant d'ailleurs en tout cela que des idées vagues, les bourgeois d'esprit réformiste, républicains ou catholiques libéraux, sont une minorité dans la bourgeoisie lyonnaise, et leur ardeur, leurs manifestations sous forme d'articles et de discours ne doivent pas faire illusion sur l'influence qu'ils exercent à l'égard de la majorité.

Quant à la petite bourgeoisie : petits employés, petits rentiers, fonctionnaires subalternes etc., par ambition elle est devenue réformiste, et la communauté d'existence, le désir de plaire à sa clientèle la rapprochent de la classe ouvrière; mais elle dépend aussi du grand commerce et des hauts fonctionnaires, et, timorée, ignorante, elle a le souci de l'ordre et la crainte de l'avenir par-dessus tout. Elle est prête à faire cause commune soit avec la révolution ouvrière, soit avec la réaction bourgeoise suivant ses intérêts, ses impressions du moment [1].

En somme, la lutte de classe est endémique, fatale à Lyon sous le règne de Louis-Philippe. Elle l'est à tel point que malgré les aspirations démocratiques de la minorité de bourgeois qui forme le parti réformiste et républicain, les ouvriers refusent de s'associer à eux et que le banquet réformiste lyonnais de 1847 se passe entre bourgeois. Cette lutte de classes explique d'avance ce qui se passera entre février et juillet 1848.

Étudions les faits d'abord dans la période qui s'étend du 25 février jusqu'aux élections à l'Assemblée constituante.

## III

A lire l'Introduction de M. Dutacq, il semblerait que dans le Sud-Est comme dans le Nord de la France une crise économique intense a précipité le mouvement révolutionnaire à la fin de 1847 et aux

1. Cf. dans la *Revue du Lyonnais* l'article intitulé « Mœurs », avec en sous-titre « Des boutiquiers », 1836, t. Ier, p. 12.

premiers jours de 1848. Nous croyons au contraire que cette période est marquée par un réveil d'activité. Dans le Sud-Est la crise est de 1846 et du début de 1847. Durant les derniers mois de 1847, on signale dans la fabrique lyonnaise un afflux de commandes, dans les affaires une abondance nouvelle de capitaux ; d'autre part la récolte en blé est superbe [1]. Cette prospérité récente n'a d'ailleurs pas adouci les rancunes et endormi les griefs des travailleurs lyonnais contre le régime politique et social en vigueur. Leurs souffrances étaient trop anciennes et tenaient à trop de causes pour cesser ainsi comme par enchantement. Du reste, n'est-ce pas dans les périodes d'allègement beaucoup plus que lorsqu'elle est prostrée par l'excès des privations, que la classe ouvrière s'agite pour obtenir une amélioration de son sort ?

D'autre part, on remarquera qu'à la différence de 1834, en 1848 Lyon n'a pas fait sa révolution lui-même. Ainsi qu'en 1830, il l'a reçue de Paris toute faite. Et la raison en est probablement que, comme en 1830, Lyon n'a pas eu à sa disposition la force armée qui avait facilité le mouvement de 1834 : la garde nationale dissoute précisément à la suite des événements de 1834 [2].

En revanche, la République se constitue à Lyon exactement d'après les mêmes procédés qu'à Paris. Le 25 février, la nouvelle du triomphe de la Révolution dans la capitale déchaîne le tumulte. La foule remplit les rues, les fonctionnaires du régime déchu renoncent à toute résistance. Dans les bureaux du *Censeur*, de même qu'à Paris dans les bureaux du *National* et de la *Réforme*, se réunissent les bourgeois démocrates et républicains les plus en vue et, sous le nom de Comité préfectoral, ils prennent possession de la préfecture. En même temps le peuple envahit l'Hôtel de Ville; les meneurs des sociétés secrètes, tous ouvriers et socialistes, portés par la foule, instituent une municipalité insurrectionnelle. Une partie du personnel des bourgeois démocrates réunis au *Censeur* viennent fusionner

---

1. *Revue municipale de la ville de Lyon et de ses banlieues*, n° 1 (9 novembre 1848; 5.741, fonds Coste, Bibliothèque Ville) ; Procès-verbal du Conseil général, 10 septembre 1847. Cf. Pariset, *Histoire de la fabrique lyonnaise*, Paris, 1901, gr. in-8, p. 316.

2. Dissoute le 18 avril 1834 à Lyon, Vaise, la Croix-Rousse, la Guillotière (I², émeutes, avril 1834, Archives communales). Déjà dissoute après l'émeute de 1831, réorganisée peu après.

avec cette commission ouvrière, absolument comme à l'Hôtel de Ville de Paris, la liste de la *Réforme* et du *National* a fusionné avec Louis Blanc, Albert, Flocon et A. Marrast. Ainsi renforcée, la municipalité insurrectionnelle acclame comme maire un bourgeois, le notaire Démophile Laforest, mais arbore le drapeau rouge. Son nom officiel est Comité central exécutif ou Comité exécutif provisoire. Des municipalités provisoires se constituent en même temps dans les communes suburbaines, municipalités composées moitié d'ouvriers, moitié de commerçants détaillants et petits industriels.

La foule ouvrière profite des premières heures qui suivent son triomphe pour s'emparer des forts construits sous Louis-Philippe, et aussi pour tout casser dans les ateliers des communautés religieuses. Les municipalités de Lyon et de la banlieue laissent faire parce qu'il leur est impossible de résister [1], et ces scènes de désordre, exagérées par la voix publique, font mauvaise impression au dehors.

Arrive, le 28 février, Emmanuel Arago, commissaire envoyé par le Gouvernement provisoire pour remplacer le préfet et représenter l'autorité centrale. Une de ses premières mesures, concertée avec Laforest, est de faire substituer le drapeau tricolore au drapeau rouge que tous deux affectent de considérer comme un simple emblème de circonstance, comme « le drapeau qui signale les dangers de la patrie » et doit s'effacer quand les « inquiétudes et périls » ont « disparu » [2]. Mais, à propos de cette nomination d'Arago, se pose un problème que nous signalons aux historiens de 1848. Qu'Emmanuel Arago ait été choisi bien que Ledru-Rollin ne lui fût pas favorable, bien que rien dans ses origines et dans son passé ne l'eût désigné pour administrer la région lyonnaise, il ne faut pas s'en étonner. Il fait partie de ce personnel du *National* qui s'est réservé sans discrétion les plus hautes situations du nouveau régime, il est de cette famille Arago qui a un peu beaucoup profité de la présence au Gouvernement provisoire de son chef illustre [3]. Mais, chose

---

1. Sur tous ces faits, cf. Dutacq, 1re partie, ch. I et II. La municipalité provisoire de la Guillotière déclare le 2 mars qu'elle répond désormais de l'ordre (5314[14], affiches, fonds Coste, Bibliothèque Ville). Sur l'effet produit au dehors : lettre de l'évêque de Nevers, un lyonnais, 22 mars 48 (fonds Charavay, dossier 325, f°. 1767).

2. Proclamation de Laforest, 28 février (5314[26], fonds Coste).

3. Emmanuel Arago est le neveu de François Arago, l'illustre astronome, membre du Gouvernement provisoire. Voir sur lui le *Dictionnaire des Parlementaires*.

curieuse, le lendemain même de l'arrivée d'Arago se présente à Lyon un autre commissaire du Gouvernement provisoire : c'est Baune, qui a reçu pour ressort le Rhône et la Loire, qui est très connu à Lyon où il a été de 1832 à 1834 un des chefs républicains les plus respectés. Pourquoi ce nouveau venu ? A-t-il été choisi en même temps qu'Arago ou après lui ? A-t-on voulu leur imposer à tous deux une collaboration susceptible de devenir une surveillance de l'un par l'autre ? Nous l'ignorons. En tout cas, le 29 février, dans une entrevue à Lyon, Baune et Arago se partagent à l'amiable le domaine à administrer : Arago garde Lyon et le Rhône, Baune s'en va dans la Loire, et Arago prend soin de notifier ce fait aux Lyonnais, comme pour répondre par avance à ceux qui seraient tentés de lui opposer dans Baune un rival [1].

D'autre part, dans des circonstances qui restent pour nous non moins obscures, le Gouvernement provisoire envoie en mission à Lyon dans le courant de mars, Trélat, Jules Seguin, déjà cité, et Vimal. Ces trois personnages ne font que passer [2]. Puis, le 15 avril, Arago annonce aux Lyonnais qu'étant donné son épuisement, le Gouvernement provisoire « a bien voulu », sur sa demande, lui adjoindre Martin Bernard. Martin Bernard effectivement a été nommé commissaire général dans l'Ardèche, la Loire, la Haute-Loire et le Rhône, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné son rôle de chef de la société secrète des Carbonari dans la Loire sous Louis-Philippe. Il vient résider à Lyon, et « unis depuis longtemps de cœur et de principes », Arago et Martin Bernard collaborent étroitement, signent ensemble les mêmes arrêtés pendant la quinzaine qui s'écoule de l'arrivée de Martin Bernard au départ d'Arago [3].

Ainsi, Comité préfectoral bourgeois et républicain, Comité central en majorité ouvrier et socialiste, commissaires du Gouvernement provisoire représentant l'autorité centrale, tels sont les pouvoirs révolutionnaires. De suite ils sont les maîtres. Les communes suburbaines

---

1. Voir *Choix de nouvelles* (s. d., mss. du 29 février, 5748, fonds Coste); *Murailles révolutionnaires de 1848*, 17e édit, t. Ier, p. 185; P. Haury, *Les commissaires de Ledru-Rollin en 1848*, *Révolution française*, 1909-1910, p. 448-456.

2. Voir sur ce point, outre Dutacq, J.-P. Gavand, *La France délivrée de l'anarchie par le suffrage universel*, Lyon, janvier 1849, p. 17 (350711, Bibliothèque Ville).

3. 5314 14, affiches, fonds Coste. Sur Martin Bernard, cf. Tchernoff, *op. cit.*, p. 133, et *Dictionnaire des Parlementaires*.

ont suivi, nous l'avons vu, l'exemple de Lyon. Les diverses localités du département du Rhône acceptent automatiquement la Révolution, de même que toutes les campagnes et petites villes de France. Les fonctionnaires démissionnent ou se rallient sans vergogne suivant qu'ils sont plus ou moins compromis. La garnison de Lyon n'est guère à craindre, retirée dans ses cantonnements dès le 25 février, commandée par des généraux qui se savent suspects comme Le Pays de Bourjolly, travaillée, désorganisée par l'effervescence politique des sous-officiers, par la tendance générale à l'indiscipline. Rien n'empêche donc les autorités de travailler à l'établissement de la république démocratique et sociale, et pour le maintien de l'ordre politique et de l'activité économique.

Comment, dans les limites de leur ressort, peuvent-elles contribuer à la réalisation de la république démocratique et sociale? En organisant la garde nationale de façon à y englober indistinctement tous les citoyens, en préparant les élections à la Constituante, en assurant sans troubles la pratique de toutes les libertés ; et aussi en étudiant les conditions du régime du travail à Lyon, celles de la domination du capital sur le travail, et les remèdes à y apporter, de façon à mettre la Constituante en présence de projets de réformes mûrement étudiés. Quant au maintien de l'ordre politique, il dépendra étroitement non seulement de mesures de police, mais surtout du maintien de l'activité économique par des facilités offertes à la circulation des capitaux, par des commandes obtenues de l'État pour les industriels, et au pis-aller par des chantiers communaux qui éviteront les conséquences dangereuses du chômage, par des secours en subsistances, qui préviendront la famine et tous les excès auxquels elle pousse les travailleurs. Tel est le programme, immense dans une sphère restreinte, qui s'offre à l'activité des autorités lyonnaises. Il réclame impérieusement pour sa réalisation le maintien de l'entente des deux éléments qui se sont unis le 25 février : bourgeois républicains et ouvriers socialistes. Le choix d'un bourgeois modéré, expérimenté, souple comme Laforest, par le Comité central pour occuper la place de maire, est d'un heureux présage à ce point de vue.

Tout d'abord, contre les dangers plus ou moins chimériques qui paraissaient résulter de l'attitude réservée de l'armée, la garde natio-

nale est organisée, reconstituée dans ses effectifs sinon dans son armement [1]. De plus est créée par Arago, sur le modèle de celle de Paris, « une garde civique mobile » sur le fonctionnement et les destinées de laquelle nous manquons de renseignements [2].

Cependant de suite se manifestent les divisions et les méfiances. La classe ouvrière et socialiste veut se constituer à part de l'élément révolutionnaire bourgeois. Sans désirer entrer en conflit avec lui, elle tient à en être indépendante. Du moins c'est la pensée qui apparaît dans les projets de Benoît, et, si elle ne s'est pas réalisée comme il l'espérait, elle s'est manifestée sous des formes bien déterminées. Joseph Benoît, le chef d'atelier communiste déja cité, membre très influent du Comité central après avoir été un des meneurs des sociétés secrètes, dit en effet dans ses *Confessions d'un prolétaire* : « Dès le premier jour de la Révolution, je sentis le besoin d'organiser le peuple dans les clubs afin d'opposer un contre-poids aux égoïstes, et en même temps pour essayer de lancer la révolution dans sa voie naturelle. » De même il aurait songé à fonder pour les ouvriers un journal, sinon unique, du moins d'inspiration prépondérante. Parmi les comités d'administration entre lesquels se répartirent les membres du Comité central, il choisit avec ses amis Félix Blanc et Edant le comité des subsistances « parce que, en temps de révolution, ceux qui peuvent disposer de l'alimentation du peuple ont toujours une grande influence sur lui ». Enfin, dit-il, quand on établit des chantiers sur le modèle des chantiers nationaux, lui même et ses amis songèrent « à en tirer quelque profit pour la république en lui créant une force organisée ». C'est ainsi qu'à la tête de « chaque centaine d'ouvriers nous cherchâmes à placer des républicains dévoués » [3]. A l'en croire, Benoît aurait de la sorte groupé la classe ouvrière dans des clubs, sous l'inspiration d'un journal directeur, sous l'action du Comité des subsistances recruté dans le Comité central, et il aurait donné à la révolution sociale lyonnaise, évidemment contre l'armée d'attitude douteuse et contre la garde nationale où trop de bourgeois étaient mêlés à l'élément ouvrier, la force armée des ateliers nationaux. Benoît serait donc un grand

1. 5314[26], affiches, fonds Coste ; 5314[14], proclamation de Laforest du 27 février.
2. 5314[14], affiches, fonds Coste.
3. *Op. cit.*, ch. VII et ch. VIII.

politique, un tacticien de la révolution sociale comme il ne s'en est pas trouvé même à Paris.

En réalité, ni ce que nous savons de la mentalité simpliste et de l'étroitesse d'horizon de Benoît, ni les faits eux-mêmes ne nous conduisent à admettre qu'il ait arrêté dans son esprit de tels plans et les ait réalisés. Il aura, rétrospectivement, composé, condensé et attribué à ses propres facultés de raisonnement des réflexions et regrets échangés après 1851 entre proscrits, sur ce qu'avait été la marche de la révolution de 1848 et sur ce qu'elle aurait dû être. Il y a bien eu, nous allons le voir, des clubs de la classe populaire et qui ont agi d'après une certaine discipline. Il a bien paru un journal de Benoît, le *Peuple Souverain*. Mais ce journal ne semble pas avoir exercé d'action directrice. Le Comité des subsistances n'a eu d'autre rôle efficace que celui qui lui était officiellement assigné, et l'on ne voit à aucun moment d'intervention positive provenant d'un groupement militarisé des ateliers nationaux lyonnais. Du reste nous enregistrerons plus loin les aveux pleins d'amertume de Benoît, sur l'attitude hostile des sociétés secrètes vis-à-vis de lui et de ses amis.

Ce qui est vrai, c'est que la classe ouvrière s'est organisée à part. Elle s'est organisée politiquement dans les clubs révolutionnaires et avec ses journaux propres, militairement dans des corps irréguliers, surtout celui des Voraces, qui ont joué le même rôle que Benoît dit avoir voulu donner au personnel des chantiers nationaux.

Les clubs révolutionnaires lyonnais ont été nombreux naturellement, et dans la ville même et dans les communes suburbaines. Ils ne semblent pas présenter rien d'original, sinon qu'ils concertent leurs efforts beaucoup mieux que ceux de Paris, sous l'action d'un Club central infiniment plus obéi que le Club des Clubs de la capitale. Il y a donc là, en marge des autorités officielles récemment établies, un pouvoir réel. Il est malaisé de préciser ses agissements, sauf dans la période électorale proprement dite, mais les autorités officielles le voient avec jalousie et inquiétude. Il existe aussi des clubs de femmes, notamment à la Guillotière et à la Croix-Rousse, et leur attraction s'étendrait jusqu'à la population féminine de l'Arbresle, aux confins du département, si l'on en croyait un article de journal qui est sans doute l'œuvre d'un mauvais plaisant [1].

1. Dutacq, *Clubs et sociétés secrètes*, *Revue d'histoire de Lyon*, 1908, p. 49; Dr Reveil, *Associa-*

Les journaux révolutionnaires apparaissent nombreux. Beaucoup sont du reste très éphémères. Benoît rédige le *Peuple souverain*. Soit par économie, soit influencées par lui comme il s'en targue dans ses Mémoires, quelques autres feuilles socialistes, d'ailleurs de vie très courte, le *Vorace*, le *Vengeur*, etc., lui empruntent ses articles essentiels et même son dispositif [1]. Le *Peuple souverain* est relativement plus pauvre d'idées que ses coreligionnaires politiques, le *Tribun du peuple* et surtout la *Commune sociale* [2]. A vrai dire, l'indigence de conceptions et de talent des uns et des autres est extrême.

L'élément intéressant de la classe ouvrière organisée à part, c'est la troupe armée des Voraces, devenue bien vite légendaire et dont le souvenir terrifiant n'est pas encore effacé. Leur organisation était mystérieuse, de leurs chefs on ne connaissait que des pseudonymes. Et M. Dutacq, après nous les avoir présentés sous forme de simple société secrète à leur origine au temps de Louis-Philippe, ne parvient pas à expliquer comment ils devinrent, plus réellement et plus longtemps que ne le furent à Paris les Montagnards de Caussidière et les contingents des ateliers nationaux, une troupe militairement constituée au service de la révolution, une garde nationale prolétarienne. Pour nous, nous considérons les Voraces comme une des associations de Compagnons du Devoir de Lyon et des communes suburbaines, surtout de la Croix-Rousse, une association de compagnons tisseurs. En effet, les contemporains font dériver leur nom de *Voraces* du nom de *Dévoirants*, de *Dévorants* ou Compagnons du devoir ; la *Gazette de Lyon* voit en eux des compagnons scissionnaires ou *renégats* de l'association compagnonnique des *ferrandiniers*, c'est-à-dire de l'association des tisseurs d'une soierie légère appelée *ferrandine* ; leurs pseudonymes sont tout à fait analogues aux sobriquets et surnoms compagnonniques : Jean qui rit, Bien vu, Rullard va bon train, Chaîne le tour du monde, Mouthon Loyal, Guénot dit Dévoué, le Juif Errant Couporou ; il y a une

---

*tions fraternelles* (*ibid.*, 1905, p. 163, note 2) ; *Miroir* du 1er avril et du 7 mai (5649, fonds Coste). Dans l'*Enquête parlementaire sur les journées de Juin*, au t. III, p. 100, il est fait allusion à une organisation des ateliers nationaux sous la direction « d'inspecteurs fraternels » et à la turbulence des ateliers, mais la question reste obscure.

1. 5651, fonds Coste.

2. *La Commune sociale*, très communiste d'inspiration, nous paraît, au point de vue des idées, le plus important de tous ces journaux (57424, fonds Coste).

Mère des Voraces tenant une auberge à la Croix-Rousse. D'autre part, durant cette période d'agitation ouvrière intense, on ne relève presque aucune manifestation de Compagnons du Devoir agissant comme tels. Il semblerait donc qu'aux Compagnons *renégats ferrandiniers* se sont joints peu à peu, sous le nom de Voraces, la plupart des associations compagnonniques lyonnaises. Quoi qu'il en soit, les Voraces sont organisés avec assez d'habileté : une commission les dirige, dont nous connaissons tout au moins le vice-président, un certain Montfalcon. « Pour chaque expédition on nomme un chef qui, l'opération finie, redevient soldat. » La commission authentique ses décisions d'un timbre frappé d'un bonnet phrygien. La réputation dont jouiront par la suite les Voraces dénote dans la bourgeoisie lyonnaise une noire ingratitude, car les Voraces, comme leurs ancêtres, les insurgés de 1831 et de 1834, ont usé de leur force, du moins jusqu'au 17 mai, surtout pour affermir l'ordre. Un journal humoristique et point socialiste, *Le Miroir*, écrit le 30 avril 1848 : « On parle de supprimer les Voraces. Si cela se confirme, que vont devenir la Ville de Lyon et ses habitants ? Ces bons bourgeois enfouis dans leur égoïsme comme des rats dans des fromages de Hollande, ne pourront pas dormir en paix si les Voraces ne veillent plus sur leur sommeil. Déjà des prières ont été préparées où, entre autres formules se trouvent les litanies suivantes : Saints Voraces secourez-nous, Saints Voraces protégez-nous, Saints Voraces défendez-nous ». Par contre les Voraces s'emparent des forts de la Croix-Rousse. Quand le commissaire du gouvernement obtient qu'ils les évacuent, moyennant promesse de sa part d'en faire effectuer la démolition, les Voraces en enlèvent l'artillerie et la gardent sur le plateau de la Croix-Rousse d'où elle domine la ville, absolument comme la garde nationale parisienne en 1871 tiendra Paris sous la menace du parc d'artillerie de Montmartre. Les Voraces dictent leurs volontés au Comité central, au commissaire du Gouvernement ; des documents prouvent que parfois il fut nécessaire d'obtenir leur autorisation pour faire exécuter des actes des autorités officielles [1].

---

1. *Enquête parlementaire sur les journées de Juin*, t. III, p. 100 ; *Gazette de Lyon* du 5 mars 1848 ; Archives communales, I², troubles Croix-Rousse, 1831-1849 ; mss. 1106, fonds Coste ; A. Rousset, *Le monde en déshabillé* (10e cahier) et *Trouvailles d'un chiffonnier littéraire* (13e cahier), deux recueils d'autographes où se trouvent des documents émanant des Voraces,

Les socialistes et révolutionnaires lyonnais sont en relations avec leurs coreligionnaires politiques de Paris, de la région du Sud-Est et du Rhône. Nous n'en avons jusqu'ici de preuves nombreuses qu'en ce qui concerne Paris. Des Lyonnais fixés à Paris sont les intermédiaires naturels des uns aux autres. Il existe dans la capitale des clubs de la *Révolution lyonnaise*, des *Lyonnais*, du *Rhône*, un *corps des Lyonnais* [1]. M. Dutacq signale le passage dans le Rhône d'envoyés du Club des clubs de Paris avec mission du Gouvernement provisoire. On verra Lagrange, Sobrier et autres Lyonnais mêlés au mouvement parisien, faire acte de candidature et campagne électorale à Lyon. Toutes les agitations de Paris ont leur écho à Lyon et réciproquement. Les journaux socialistes de Lyon possèdent à Paris des correspondants, dont nous n'avons pu percer l'anonymat. Il faut ajouter qu'ils reçoivent, pour les informations de Paris et de l'étranger, les communications de l'officieux Havas dont l'agence, on le sait, fonctionnait déjà. Il y aurait à ce propos à rechercher si, par l'Agence Havas, le gouvernement central n'a pas, aux heures critiques de la vie publique dans la capitale, atténué la répercussion que pouvaient avoir les troubles de Paris sur le parti socialiste de Lyon [2].

Ainsi constituée à part et en parti de classe, la population ouvrière et socialiste de Lyon a été disputée entre plusieurs directions : celle de Benoît et ses amis exclusivement socialistes, celle du Comité central où se coudoyaient bourgeois républicains et ouvriers socialistes, celle aussi des sociétés secrètes : notamment les Carbonari et leur annexe les Francs-Tireurs [3]. On aurait pu penser que l'avènement d'une république démocratique et à tendances socialistes, que l'éta-

---

l'un du 1er, l'autre du 17 mai 48 (voir ce dernier plus loin); les deux recueils de Rousset, Lyon, s. d., Bibliothèque Ville; Tchernoff, *Le parti républicain au coup d'État et sous le second Empire*, p. 248; cf. encore *Murailles révolutionnaires*, t. II, p. 182. Sur les Voraces défenseurs de l'ordre, cf. *Miroir* du 30 avril 1848. Le document le plus caractéristique est celui de l'*Enquête Parlementaire*, déposition de Fleury Durieu, indiqué ci-dessus.

1. *Murailles révolutionnaires*, t. Ier, p. 47, 77, 216; *Enquête parlementaire*, t. II, p. 101, 103; *Moniteur* du 25 avril.

2. Cf. Greppo au directeur du *Courrier de Lyon*, s. d., une lettre où il se plaint que l'agence Havas rivalise avec le ministre Faucher « de mensonges grotesques et de plates injures » et ait donné au *Courrier de Lyon* un compte rendu tendancieux sur son compte (mss. Charavay, dossier 442, f° 2564). Les centres d'agitation du département sont Givors, Villefranche, Anse, l'Arbresle.

3. Tchernoff, *Associations et sociétés secrètes sous la seconde République*, p. 133; du même, *Le parti républicain*, p. 241.

blissement de la liberté absolue de réunion et de pensée enlevaient à ces groupements occultes toute raison d'être. Mais les hommes qui en avaient fait partie au temps de l'oppression restaient possédés d'une sorte de besoin maladif d'agir dans l'ombre. Ces sociétés employèrent leur activité à combattre le Comité central, quoiqu'il comprît beaucoup de leurs membres, avec une « basse et jalouse ambition ». Leurs chefs accusaient le Comité de ne rien faire, déclaraient, dit Benoît, « qu'ils ne voulaient pas nous laisser poser et être les maîtres de la situation ». D'après le même Benoît, une manifestation confuse de la foule, qui eut lieu dès le 26 février, avait été organisée par les sociétés secrètes pour dissoudre le Comité « et au besoin le jeter par la fenêtre », si bien que Benoît compare cette manifestation à celle du 15 mai à Paris. Cette manifestation échoua, le Comité se maintint et les sociétés secrètes ne réussirent pas à diriger la classe ouvrière [1]. Mais elles l'empêchèrent de recevoir toute autre direction. On peut donc dire du prolétariat lyonnais qu'il était groupé en parti avec clubs, journaux et force armée, mais qu'il n'avait pas d'action concertée. Par suite, dire qu'il poursuivait une politique de lutte de classes serait lui attribuer une tactique résolue et agressive que précisément il n'a pas eue.

L'expression de lutte de classes manque aussi d'exactitude parce que dans ces deux premiers mois la bourgeoisie conservatrice se déroba à toute lutte, en apparence du moins. Les hommes du juste milieu, dans la bouche desquels un humoriste mettait les singulières litanies aux Voraces que nous avons citées, tremblèrent d'abord et s'effacèrent. « Depuis la République, écrit le même humoriste, ils se sont crus morts bien des fois. A chaque souffle de vent qui emportait un lambeau de leur fortune, à chaque baisse de la rente, à chaque dégringolade de chemin de fer, ils jetaient un coup d'œil piteux sur ce qui leur restait, et, à demi rassurés sur leur sort, ils se blottissaient derechef chacun dans un petit coin, demandant à être oubliés du monde comme ils l'oubliaient eux-mêmes. Puis, quand le tambour passait dans la rue, quand la foule en tumulte chantait sous leurs fenêtres, ils soulevaient un coin de leurs rideaux,

1. Benoît, *Confessions d'un prolétaire*, ch. VII et XVII. Sur cette manifestation, voir les détails dans Dutacq.

et, récontortés par la présence de deux ou trois Voraces, ils retournaient à leur poste de prudente résignation [1]. » Ajoutons que les journaux réactionnaires les plus compromis, comme *Le Rhône*, disparurent. D'ailleurs, la plupart des bourgeois n'étaient pas d'opinion très arrêtée : prudents et méfiants ils attendaient, donnant par précaution des gages extérieurs au mouvement, par exemple arborant de larges cocardes tricolores. Ils fondaient des clubs de programme républicain ; ils lançaient des journaux d'allures républicaines, de développements vagues et imprécis, s'alimentant de préférence aux communiqués de l'Agence Havas, si bien que par les seconde et troisième pages ils ne diffèrent pas des journaux socialistes ni du *Censeur* et autres organes radicaux. Ils éprouvaient à la vérité des froissements, entre autres dans l'organisation de la garde nationale, à propos, semble-t-il, de la suppression des compagnies d'élite [2]. La malencontreuse campagne de Ledru-Rollin contre « les républicains du lendemain » ne leur déplaisait pas moins : à Lyon de même qu'ailleurs ce terme fut jugé fort déplaisant par ceux auxquels on l'appliquait, et peut-être certains ne songèrent-ils à le mériter que du jour où on les en qualifia [3]. Toutefois, rien dans les premières semaines ne rejetait dans les rangs des adversaires irréductibles du régime le plus grand nombre des gens de la classe moyenne. Benoît, qui n'est pas suspect, reconnaît que, lors des grèves, les patrons se montrèrent « animés des meilleures intentions » [4]. Le clergé, autour duquel auraient pu se grouper les résistances, se ralliait au parti victorieux, avec à sa tête le cardinal de Bonald, que l'on savait pourtant être un ardent légitimiste.

Aussi, à ce moment, les seuls rivaux possibles de la classe ouvrière et des organisations socialistes étaient les bourgeois républicains, les radicaux ou formalistes comme on les appelait, les soutiens du *Censeur*, dont les chefs formaient le Comité départemental et l'entourage

---

1. *Miroir* du 30 avril 1848.

2. $5314^{14}$, proclamation Laforest du 27 février. Cf. à Paris la manifestation « des bonnets à poil ».

3. Voir A. Rousset, *Excursion dans la vieille et la nouvelle France* (6e cahier), recueil d'autographes, le toast de Boitel au banquet d'une société littéraire et amicale : les *Intellligences* (sic).

4. *Confessions d'un prolétaire*, ch. VIII.

d'Arago [1], dont quelques-uns étaient au Comité central. Ceux-là aussi, et très sincèrement à la différence du reste de la bourgeoisie, ne songeaient qu'à marcher d'accord avec la classe ouvrière. Mais du fait que la classe ouvrière s'organisait à part, qu'elle avait ses clubs, ses journaux, sa force armée, qu'elle visait à imposer son action à la collectivité lyonnaise tout entière, de ce fait, après l'harmonie des premiers jours se dessina la rivalité sinon des ouvriers socialistes et des bourgeois républicains, du moins des autorités qui représentaient les uns et les autres, et il surgit entre ces autorités des compétitions, des difficultés d'ordre administratif, qui doivent être considérées comme une forme indirecte, atténuée de la lutte de classes. On peut donc dire que c'est entre les partisans de la République que la lutte de classes, réduite à une simple rivalité de classes, a commencé. Avant même que la campagne des élections à la Constituante eût consacré la scission des bourgeois républicains et des ouvriers socialistes, l'administration de Lyon fournit prétexte à de nombreux heurts. La lutte fut fréquente entre les éléments avancés du Comité central et le Comité départemental. Ce dernier confiait cependant des missions dans le département à des ouvriers socialistes membres du Comité central, comme Doutre. Mais le Comité central empiétait sur les attributions du Comité départemental. On voit par exemple le *Comité de la guerre et de la police* recruté dans le sein du Comité central, et fonctionnant à ce titre dans le ressort de la municipalité lyonnaise, se déclarer aussi *Comité de guerre et police du Rhône séant à l'Hôtel de Ville de Lyon* et agir bien au delà du rayon de la ville même [2].

Le Comité central et le socialisme lyonnais furent aussi en conflit avec le commissaire du Gouvernement provisoire, à la fois sur le terrain politique et social et sur le terrain administratif. Arago était l'homme du *National* et d'un gouvernement où l'élément socialiste était de plus en plus annulé. Arago représentait l'autorité centrale en face d'une municipalité aux tendances autonomistes non dissimulées. Benoît l'accuse, et c'est très vraisemblable, d'avoir voulu dérober aux clubs leur clientèle d'ouvriers socialistes, en créant pour recueillir et discuter les opinions sur la question

1. Le Comité préfectoral, confirmé par Emmanuel Arago le 28 février, se compose de Rittiez, Treillard, Belloc, Brun, Murat, la signature appartenant à Treillard (*Murailles révolutionnaires*, t. Ier, p. 157).

2. Mss. Charavay, dossier 313, f° 1712, dossier 359, f° 2004; 5314[14], affiches, fonds Coste.

sociale la *Commission d'organisation du travail* dont nous reparlerons. N'avait-il pas sous les yeux, à ce point de vue, la diversion tentée à Paris par le Gouvernement provisoire, à l'aide de l'institution de la Commission du Luxembourg ? Le 18 mars, Arago enleva au *Comité de la guerre et de la police* une partie de son titre prestigieux et de ses attributions les plus importantes ; ce ne fut plus qu'un *Comité de la police*, et qui fut exclu de l'œuvre d'organisation de la garde nationale, qui perdit en fait toute action sur elle. M. Dutacq signale d'autres conflits, et quand Arago n'osait résister ouvertement il recourait à la force des faibles : la force d'inertie.

Avec les communes suburbaines l'entente du socialisme lyonnais ne fut pas moins souvent troublée. Si les Voraces de la Croix-Rousse s'accordaient fort bien avec le peuple de Lyon, Vaise et la Guillotière se montrèrent, avec leurs nombreux commerçants détaillants, plutôt radicales que socialistes ; même à la Croix-Rousse, la popularité d'Auberthier, chef d'atelier catholique et très modéré, indique des fluctuations d'opinion assez curieuses. D'autre part, les communes suburbaines prétendaient vivre le plus possible aux dépens de l'agglomération lyonnaise. C'est ainsi que la Croix-Rousse confisqua des recettes perçues par l'octroi de Lyon aux barrières qui séparaient Lyon de la Croix-Rousse, et, quoique la Croix-Rousse fût représentée dans le Comité central, celui-ci exigea vigoureusement de la municipalité croix-roussienne la restitution des sommes indûment prélevées. Le zèle des Voraces indisposait jusqu'aux localités qui, suburbaines en fait par rapport à Lyon, dépendaient administrativement de départements voisins. N'allèrent-ils pas faire une descente dans la commune de Villeurbanne, mitoyenne de la Guillotière mais rattachée au département de l'Isère, pour vérifier le patriotisme du maire ? Des opérations de ce genre étaient naturellement mises à la charge du Comité central [1].

A la division qui régnait entre socialistes dans la classe ouvrière, à la lutte de classes qui divisait, dans le parti révolutionnaire lyon-

---

1. I², Troubles Croix-Rousse, 1831-1849, Arch. comm., Greppo, Lardet, Guillermin, Benoît, Grinand chargés par Laforest, le 26 février, de représenter dans le Comité central la Croix-Rousse ; ibidem, conflit à propos de l'octroi ; 5314 ¹¹, affiches, fonds Coste, sur la municipalité de Vaise ; *France républicaine* du 8 avril sur l'affaire de Villeurbane (5618-5642, fonds Coste).

nais, les bourgeois républicains et les ouvriers socialistes, aux conflits d'ordre administratif, il faut joindre l'incompétence générale du personnel au pouvoir. Parmi les socialistes, nous avons vu quelles jalouses et mesquines querelles paralysaient les meilleures volontés. Benoît, qui les flétrit, paraît lui-même susceptible, aigri, soupçonneux, petit esprit. Le Comité central tout entier, de l'aveu de Benoît, perd bientôt « toute influence » et son administration est tout à fait médiocre. Le seul qui s'y distingue est le maire provisoire Démophile Laforest. Mais Laforest est un bourgeois, il a si peu de convictions qu'il se ralliera sans effort à l'Empire. Le Comité départemental se montre encore plus incapable. Il est accusé d'être demeuré huit jours sans faire connaître son institution au reste du département. Il change les administrations municipales au petit bonheur [1]. L'appui d'Arago ne lui vaut pas un supplément d'autorité. Du reste, à voir combien le Gouvernement provisoire s'est préoccupé tantôt d'adjoindre à Arago lui-même un collaborateur, tantôt de le contrôler, on pressent que les aptitudes du commissaire n'étaient point évidentes. Arago s'était d'abord aidé des conseils d'hommes comme Anselme Petetin. Mais celui-ci le quitta bientôt pour aller administrer l'Ain [2]. Par lui-même, Arago n'avait de remarquable que ses allures de « dandy montagnard ». Il ne sut pas organiser une garde nationale démocratique, il ne sut pas l'opposer aux Voraces, il ne sut pas s'entourer de fonctionnaires vraiment républicains, il ne sut ni tenir tête au Comité central ni marcher avec lui, il ne sut même pas stimuler et diriger le Comité départemental. Aussi devait-on dire de lui lors de son départ : « Il n'a montré à Lyon de fort que son nez, d'énergique que sa voix de basse-taille » et « il laisse tout faire, mais ne sait rien faire [3] ». Sa stratégie politique se réduisait, suivant les cas, à haranguer les mouvements populaires avec sonorité et déclamation ou à se réfugier dans le silence et la passivité.

---

1. Mémoire de la commune d'Oullins contre le refuge de Saint-Joseph, p. 26 (111225, Bibliothèque Ville); mss. Charavay, dossier 359, f° 2004, 2008.

2. Mss. Charavay, dossier 690, f° 4055. Entre temps Petetin collabore avec Jules Favre, alors secrétaire général du ministère de l'Intérieur, à la rédaction des *Bulletins de la République*. Après s'être conduit en dictateur dans l'Ain, il deviendra préfet de la Savoie au second Empire, puis directeur de l'Imprimerie impériale.

3. *Miroir* du 21 mai 1848.

En somme le personnel politique, de part et d'autre, justifiait les appréhensions d'Hénon, le futur membre de l'opposition des Cinq, lui-même membre de la municipalité de la Guillotière, quand, à la nouvelle de la proclamation de la République, il s'était écrié : « C'est trop tôt [1]. » Et l'on conçoit combien tant d'inexpérience chez les dirigeants compliquait les difficultés de la situation politique.

Quant à la question économique et sociale, les résultats furent moins piteux, peut-être parce qu'ici Comité central, Comité préfectoral, commissaire du Gouvernement collaborèrent de leur mieux et parce que la Chambre de commerce elle-même, peu républicaine mais préoccupée de sauver la place de Lyon, ne leur marchanda pas son appui.

La situation économique fut d'abord très grave après la révolution de février. Le commerce et l'industrie étaient complètement arrêtés; ni crédit, ni commandes. Pas d'argent dans les caisses publiques, car les recettes de l'octroi, qui formaient le plus clair des revenus municipaux, baissaient énormément, et beaucoup de citoyens voyaient dans la révolution l'occasion inespérée de cesser tout payement au fisc.

Vis-à-vis du commerce, la prorogation des échéances, la fondation suivant le décret du 7 mars d'un Comptoir d'escompte, la restriction de la sortie du numéraire jusqu'à la fin de mars, époque à laquelle la Banque de Lyon fut autorisée à émettre jusqu'à des coupures de vingt-cinq francs et la Monnaie de Lyon remise en activité, tout cela eut quelque efficacité [2]. De plus, le 9 mai, en exécution du décret du 21 mars, fut fondé un entrepôt de warrants pour rendre service « aux négociants et industriels qui ne pouvaient écouler leurs marchandises avec assez de promptitude [3] ». Pour trouver de l'argent Arago ne pouvait augmenter l'octroi. Au contraire, sachant

---

1. *Notice sur J.-L. Hénon* (anonyme), Lyon, 1874, in-8, impr. Rey. Cf. Benoît, *op. cit.* : « Avant le 24 février 1848, je ne voyais pas dans la population les éléments nécessaires pour constituer une république démocratique; la composition du Comité révolutionnaire [le Comité central] ne m'avait pas fait changer d'avis, au contraire » (ch. VII).

2. $5314^{26}$, affiches, fonds Coste, annonce de la création du Comptoir; $5314^{17}$, affiches, fonds Coste (interdiction de la sortie du numéraire levée le 28 mars). Voir aussi le décret du 25 mars autorisant la Banque de Lyon à émettre pour 20 millions de billets, à suspendre le remboursement en espèces.

3. $5314^{11}$, affiches, fonds Coste.

combien ce procédé fiscal était impopulaire et considéré comme antidémocratique, il voulut, de concert avec Martin Bernard, faire appliquer à Lyon le décret du 18 avril qui, à Paris, supprimait l'octroi sur la viande de boucherie et le remplaçait par une taxe d'habitation progressive et par des impôts somptuaires [1]. En revanche, conformément aussi aux tendances du Comité central, il édicta un impôt extraordinaire égal au chiffre des quatre contributions. Cette innovation, dite impôt de 55 centimes, étendue à tout le territoire jusqu'à concurrence de 45 centimes par le fameux décret du Gouvernement provisoire, irrita naturellement tous ceux auxquels elle s'adressait; mais leur colère fut impuissante [2]. Le crédit demeura très restreint, les capitaux conservèrent une extrême timidité : toutefois il n'y eut pas accumulation de faillites comme on aurait pu le craindre aux premiers jours.

L'arrêt du commerce et de l'industrie avait naturellement déterminé le chômage. Dans les corporations qui ne manquaient pas de travail, la classe ouvrière, enhardie par les événements, multipliait les grèves. De là une misère générale. Une souscription dite patriotique, ouverte au profit des sans-travail, donna trop peu au gré des pauvres et ils s'en firent un argument contre les riches. Le mont de piété restitua gratuitement les nantissements dont la valeur ne dépassait pas dix francs, conformément au décret du Gouvernement provisoire du 25 février. Quant à la caisse d'épargne, le maire l'avait autorisée à rembourser à guichet ouvert et même par anticipation; Arago, au contraire, suivant le décret du 9 mars, restreignit les payements à cent francs en espèces [3]. Les autorités se prodiguèrent pour assurer des secours en nature. Il est possible que, comme l'assure Benoît, le Comité des subsistances ait eu les arrière-pensées politiques que nous avons mentionnées plus haut. En tout cas, ses membres, Benoît, Grinand, Auguste Morlon, Edant, Blanc, coréligionnaires politiques de Benoît, Émile Lafo-

---

1. 5314 [15], affiches, fonds Coste.

2. Les Lyonnais doivent payer 0,45 à l'État et 0,55 au département et à Lyon et communes suburbaines. Le Gouvernement autorisa le 3 mai la ville à emprunter 1.500.000 fr. remboursables sur le produit de cet impôt.

3. *Le guide du vrai républicain*, par le citoyen Mortera; 5314 [26] (9 mars) et I², troubles Croix-Rousse, 1831-1849 (13 mars).

rest, frère du maire, et Sezanne, C. Gery, Agroz s'employèrent avec un ardent courage à réaliser une œuvre énorme. Il leur fallait pendant les premières semaines, dans la ville même, pourvoir aux besoins quotidiens de « plus de 30.000 citoyens », de « plus de 7.000 travailleurs » qui étaient inscrits pour entrer aux chantiers nationaux mais n'y trouvaient pas encore de place, et aussi « aux postes de la garde nationale avant son organisation ». Le Comité distribua les secours par lui-même d'abord ; à partir du 8 avril il eut treize distributeurs : un par arrondissement et le treizième pour les salles d'asile. Pain, viande, vin, charcuterie et fromage ; chandelles, vêtements, tabac, telles furent les plus importantes de ses dépenses, et il eut encore à payer des secours de logements. Il trouva quelques ressources dans la souscription patriotique, mais il dut accroître considérablement la dette de la ville [1].

Et Lyon dut aider les communes suburbaines. La Croix-Rousse, « cet atelier immense de la République où les hommes sont tous républicains mais sans richesse [2] », n'avait « d'autres ressources que celles de son octroi, bien insuffisant dans l'état des choses [3] ». La Guillotière n'était pas mieux pourvue. Lyon avança 5.500 francs à l'une, 6.000 à l'autre. La Chambre de commerce les aida également. Le Gouvernement provisoire versa à la Croix-Rousse 181.000 francs par payements échelonnés, et Vaise reçut du département 15.000 francs. Ces différentes sommes et tout ce que rapportaient les taxes locales servirent à distribuer des vivres. Encore la Croix-Rousse se trouva endettée fin juillet de 53.000 francs et la Guillotière de 97.000 [4].

Un autre mode d'assistance consistait à assurer du travail aux chômeurs. De même qu'à Paris, des ateliers de terrassements et de démolitions, des ateliers nationaux furent établis. On s'attaqua d'abord aux fortifications de la Croix-Rousse dont les *Voraces* exi-

---

1. Compte rendu du Comité, 7 juin, très important, 5314 [15], affiches, fonds Coste ; cf. le compte rendu du maire, 1er mai, ibidem.

2. Expression de la municipalité de la Croix-Rousse, dans une pétition à Arago (I[1], troubles Croix-Rousse, 1831-1849).

3. Même pétition à Arago.

4. Comptes rendus du Comité de Lyon, du maire de Lyon déjà cités ; comptes rendus de la municipalité de la Croix-Rousse, 29 juillet (5314 [14]), de celle de la Guillotière, 4 août (ibid.).

geaient la disparition. Mais tous les ouvriers de la Croix-Rousse même y coururent, les uns pour se procurer du travail, les autres réclamant ce travail comme un « honneur » et par « dévouement à la République ». D'ailleurs cette entreprise ne comportait que « trois jours de travail pour deux cents hommes au plus ». Par suite, dit Arago, « il y a nécessité d'ouvrir ailleurs des ateliers » où les citoyens « de la ville pourront obtenir le travail qu'ils réclament justement ». M. Dutacq indique que la mauvaise volonté des ingénieurs des ponts et chaussées fit obstacle à un emploi judicieux de cette main d'œuvre surabondante, et pourtant ailleurs il paraît croire qu'on n'avait point d'entreprise utile à mettre en marche. La vérité est que les travaux urgents ne manquaient pas : le Conseil général et le Conseil d'arrondissement les énuméraient déjà dans leur session de 1847, en dresseront de nouveau la liste à l'automne de 1848 [1]. Mais, comme à Paris, l'opération fut menée de façon absurde. Des ateliers nationaux de femmes furent aussi créés, à l'aide d'une « souscription patriotique pour procurer du travail aux femmes sans ouvrages », et par un groupe de « dames composant la commission du travail pour les femmes ». A la tête de cette commission était Élisa Morellet, la femme de l'avocat. D'après un journal d'opinions conservatrices, ces ateliers de femmes ont beaucoup plus mal marché qu'à Paris, et leur « prétendu travail n'était en réalité qu'une scandaleuse oisiveté [2] ».

Pour des ouvriers tisseurs ce n'était pas un travail de terrassiers qu'il fallait. On sait qu'Arago obtint du Gouvernement provisoire une commande de quarante-trois mille drapeaux et de cent trente mille écharpes de soie pour la fabrique lyonnaise, et toutes les précautions furent prises afin que que cette commande fût une simple source de travail pour chefs d'ateliers et ouvriers, au lieu de valoir des bénéfices considérables aux fabricants [3]. On ne peut pas dire

---

1. Proclamation d'Arago, 9 mars (5314 [14], affiches, fonds Coste). Procès-verbaux du Conseil général de 1847, du même et du Conseil d'arrondissement, 1848 ; Mss. Charavay, dossier 428, f° 2517 (18 août 1848).

2. 5314 [15], affiches, fonds Coste ; A. Lebey, *Liste de quelques clubs de Lyon* (*Révolution de 48*, juillet-août 1909) : le Comité du travail pour les femmes y est mentionné parmi les clubs, mais ce n'est pas un club ; *Revue municipale de la ville de Lyon*, 9 novembre 1848 (5741, fonds Coste).

3. La commission chargée de la répartition des travaux est formée par E. Arago de com-

cependant que les travailleurs lyonnais, dans cette période de crise économique, n'aient attendu leur salut que de la commune, du département ou de l'État. A cette époque remonte la formation parmi eux de deux coopératives de production dont M. Tchernoff a signalé l'existence. L'une est l'*Association fraternelle des ouvriers menuisiers de la ville de Lyon*, l'autre est une société entre ouvriers pour créer, sous la direction de Félix Martin, un comptoir d'achat et de vente de soie à ouvrer et de vente d'étoffes de soie, et cette dernière organisation reçut plus tard, en conséquence du décret du 5 juillet qui ouvrait un crédit de trois millions pour encouragements aux associations ouvrières, une subvention de deux cent mille francs. D'avril 1848 date *L'Union lyonnaise, Assistance des commis et des employés*, qui s'intitule encore *Société providentielle des commis et des employés nés ou naturalisés français* et qui a les allures en même temps d'un syndicat et d'une société de secours mutuels contre la maladie et le chômage. Elle comprend six sections : les employés du commerce de détail, ceux du commerce de gros, les employés de la fabrique de soierie, les voyageurs de commerce, « les bureaucrates », les comptables. Le mouvement coopératif lyonnais ne fera que grandir jusqu'à la réaction de 1850 [1].

Toutes les mesures précédentes, à l'exception peut-être de l'institution de coopératives, n'étaient que des moyens de circonstance, des procédés conservateurs du régime économique et social antérieur. Il fallait étudier cependant la transformation de ce régime, la préparation de la société nouvelle. L'initiative privée multiplia dans les clubs, les journaux, et, par des affiches, des brochures, les consultations sur cette question [2]. Nous en reparlerons à propos des élections à la Constituante. Mais les autorités lyonnaises s'en préoccupèrent également, et le résultat de leurs méditations ce fut

---

missionnaires (dont le Saint-Simonien Arlès-Dufour), de fabricants, dont Dervieu, Edant, Grillet ainé, de chefs d'ateliers et d'ouvriers dont Benoît et Greppo (5314 [11], affiches, fonds Coste). La municipalité avança aussi de l'argent aux fabricants (*Moniteur* du 8 avril).

1. Tchernoff, *Associations et sociétés secrètes*, p. 159-169; 5314 [4], affiches, fonds Coste, sur *l'Union lyonnaise*.

2. Par exemple le journal *le Franc-Parleur lyonnais* (5531, fonds Coste) annonce le 12 mars : « Le groupe phalanstérien de Lyon ouvrira aujourd'hui à midi, dans le local de la loge des Enfants de Hiram, pavillon de Flore, aux Brotteaux, des conférences socialistes sur l'organisation du travail et la régénération de la société. »

l'établissement par Arago, le 7 mars, du *Comité d'organisation du travail* ou commission « chargée de régler les différends entre patrons et ouvriers et de rechercher la meilleure organisation sociale ». Elle siégeait au Palais des Arts ou palais Saint-Pierre, salle des séances de la société d'agriculture, tous les jours, de 9 heures à 11 heures du soir. Elle fut recrutée parmi les fabricants, les chefs d'ateliers et ouvriers, les publicistes. C'est ainsi qu'on y trouve Benoît, Grinand, Morlon déjà nommés ; Edant, Grillet aîné, Dervieux fabricants aux idées démocratiques, Bonnardel que De la Hodde signale parmi les conspirateurs adversaires du régime de Louis-Philippe en 1846 et qui était alors employé de commerce, Gery passementier, Briot le physicien démocrate, François Ferdinand professeur à la Faculté des Lettres et ancien défenseur des accusés d'avril 1834, Charavay le libraire, ami et compagnon de luttes de Benoît, l'avocat Morellet, Doutre le typographe et futur constituant. Le président fut Morellet, le vice-président Benoît [1]. La commission reçut de la ville une subvention qui fut de 2.000 francs probablement [2]. Benoît avait d'abord vu d'un très mauvais œil cette création, nous l'avons dit. Par là, pensait-il, Arago voulait « endormir l'action des clubs », « concentrer la discussion des questions sociales au sein d'un corps officiel et en avoir l'initiative » [3]. Du fait qu'il avait accepté la vice-présidence il faut conclure à la disparition de ses soupçons. Et c'était justice, car la commission travailla beaucoup. On y discuta de façon précise, on y ouvrit des enquêtes sérieusement conduites. La commission essaya aussi de concerter sa marche avec la Commission du Luxembourg [4]. De son activité il semble qu'elle fit trois parts : solutionner les grèves et conflits entre le capital et le travail, homologuer les statuts des coopératives ouvrières et peut-être donner des conseils préalablement

1. Sur elle, cf. Dutacq, p. 200 sqq. Mais voir aussi *Murailles révolutionnaires*, t. Ier, p. 258 ; 5314[4], affiches, fonds Coste ; mss. Charavay, dossier 516, f° 3040 ; Benoît, *op. cit.*, ch. VI, VII, VIII.

2. Le 5 décembre 48, la commission demande au Conseil général de lui allouer « désormais » sur les fonds départementaux « la subvention » qu'elle a retirée jusqu'à ce jour de la ville de Lyon », et le Conseil général lui alloue 2.000 fr. (procès-verbal du Conseil général p. 193).

3. Benoît, *op. cit.*, ch. VII.

4. Voir Dutacq, *op. cit.* Ces rapports sont obscurs : il y a là une question à examiner.

sur la rédaction de ces statuts, enfin préparer un régime nouveau. Par malheur nous n'avons qu'une partie de ses procès-verbaux. M. Dutacq dit avec raison que d'après ces documents, d'après les *Souvenirs* de Benoît, la commission apparaît comme favorable au principe d'association et à l'interventionnisme de l'État. M. Dutacq souligne, parmi les projets portés devant la commission, un plan de Benoît pour la colonisation agricole des terres improductives du domaine de l'État et des biens des d'Orléans, et un plan de « Banque centrale et fraternelle pour les travailleurs des villes et des campagnes » dont le capital serait fourni par le sou par jour de l'ouvrier, comme le capital de la Propagation de la Foi l'était par le sou par semaine des croyants. Nous voyons dans la première motion, celle de Benoît, un souvenir mal digéré de la fameuse brochure *De l'extinction du paupérisme* sortie naguère des loisirs forcés du captif de Ham, d'autant que Benoît avait eu longtemps pour ami et confident de ses pensées dans les sociétés secrètes le bonapartiste Doncieux. Quant au projet de Banque centrale, on peut le rapprocher des motions de Proudhon en faveur du crédit gratuit, surtout si l'on songe que Proudhon avait passé à Lyon plusieurs années du règne de Louis-Philippe, et on doit en même temps y reconnaître l'imitation d'une institution ayant son siège à Lyon : l'œuvre de la Propagation de la Foi. Le Comité, dit Benoît, fut en majorité favorable au communisme, mais, d'abord étatiste à la façon de Louis Blanc, il se laissa envahir et dominer par les fouriéristes.

Plus efficace aux yeux des contemporains fut l'arbitrage du Comité dans les grèves du moment. Par son entremise, elles furent solutionnées de façon pacifique. Son rôle à ce point de vue mérita les éloges des représentants du département et du pouvoir central : Conseil général et préfet, à une époque où déjà les tendances socialistes n'étaient plus de mise. Le 5 décembre 1848, en effet, au Conseil général, le préfet demande qu'on applique « à l'encouragement des travaux du Comité d'organisation du travail une partie du reliquat provenant de la réduction d'autres crédits », attendu que le Comité, par « son action éminemment pacifique et conciliante », a « prévenu de nombreux conflits entre les maîtres et les ouvriers ». M. de Vauxonne « reconnaît que les services rendus par ce Comité ont un

caractère départemental, parce que la prospérité du département tenait à l'état des populations ouvrières de Lyon et des environs ». On vote donc au Comité 2.000 fr. et l'on rappelle les « services incontestables » qu'il a rendus « au maintien de l'ordre » [1]. Est-ce l'effet de ces sympathies ? Le Comité d'organisation du travail de Lyon subsista au delà même de l'élection présidentielle, jusqu'à mars 1849.

Le résultat d'une action politique énergique, d'une intervention efficace des autorités dans la question économique et sociale aurait été le maintien de l'ordre. A Lyon, au contraire, l'agitation fut permanente. Cette agitation, à la vérité, faisait de la rue un spectacle des plus variés, des plus pittoresques. Le peuple ne cessait de badauder au dehors. Le printemps qui survenait rendait la vie en plein air suffisamment clémente. Mille incidents se succédaient, dans lesquels la foule était à la fois acteur et spectateur. Camelots, colporteurs, saltimbanques, orateurs de carrefour remplissaient Lyon. Tous les petits métiers, tous les étalages forains prenaient possession de la voie publique. Roulements de tambour, pétards, coups de fusil à tout propos et hors de propos, ce peuple se grisait de bruit, de mouvement ; sauf les ripailles qui manquaient trop souvent, et pour cause, on aurait pu croire qu'une immense kermesse s'étendait à toute la ville [2]. Les principaux spectacles étaient la plantation d'arbres de liberté, « recette infaillible pour provoquer à Lyon une solennité patriotique » (il y en eut bientôt plus de cent cinquante [3]) ; la commémoration des journées révolutionnaires, récentes ou antérieures ; les députations en cortège aux diverses autorités, au commissaire du Gouvernement principalement, députations qui repartaient momentanément conquises par sa voix tonnante et ses phrases grandiloquentes. Ce qui ajoutait à la nouveauté du spectacle, c'était la réapparition de tout le bric-à-brac révolutionnaire : bonnets rouges, cocardes, emblèmes égalitaires, piques dont s'ar-

1. Procès-verbal du Conseil général, p. 193-194.

2. Cf., outre Dutacq, *op. cit.*, p. 210 sqq., 5314 [2], affiches, fonds Coste, 5314 [4], 5314 [11] ; les journaux *le Miroir*, le *Figaro*, souvent pittoresques et parfois spirituels ; les dessins du caricaturiste Gilbert Randon, dont la notoriété commence à cette date, et les chansons, soit de lui et illustrées par lui, soit d'autres poètes populaires, au fonds Coste.

3. *Miroir* du 7 mai ; *Figaro* du 11 mai (5649, 5602, fonds Coste).

maient ceux qui n'avaient point reçu de fusil [1] ; c'était l'aspect populaire qu'affectaient les élégants les plus raffinés de naguère, chacun se disant « fils d'ouvrier » et ouvrier, au point que le peintre Trimolet, pince-sans-rire fameux, s'intitulait gravement « ouvrier rentier » [2] ; c'était enfin « les murs de Lyon couverts de carrés de papiers de toutes couleurs » : les affiches officielles « qui se succèdent avec une telle rapidité que le citoyen qui a le malheur de ne pas savoir lire très couramment est exposé à ne pas connaître tout ce que décrètent le Gouvernement provisoire, le commissaire extraordinaire, le maire, etc. » ; les affiches où « les citoyens paveurs, forgerons, menuisiers, etc., placardent leurs petites causeries de famille, les rendez-vous qu'ils se donnent » ; les affiches des clubs, celles où « les particuliers viennent aussi » exposer « leurs petites réflexions, leur manière de voir sur les affaires du jour ». En sorte que les rues, les carrefours, les quais « ressemblent à de vastes cabinets de lecture à ciel ouvert [3] ». Le soir chacun allait à son club. « Clubez-vous ? où est votre club ? à quelle heure les séances ? On ne demande pas des nouvelles de la santé, comment vont les affaires ; . . . . . non, les clubs, toujours les clubs. » [4]

Tout cela n'est point grave. Il n'y a aucun inconvénient à ce que le peuple s'amuse, aille de côté et d'autre musarder quand il est en chômage. Cependant, la liberté que tout citoyen s'arroge présente quelques effets gênants. Indépendamment du vacarme que la nuit même n'interrompt point et des accidents que déterminent les coups de feu tirés au petit bonheur ; indépendamment des dérogations placides aux règlements municipaux d'hygiène, de voirie, les plus osées de décence publique ; indépendamment des perquisitions trop zélées des Voraces, de la visite soudaine des voitures et des bagages des gens de passage ou des Lyonnais en partance, visite faite par des citoyens qui ne tiennent souvent leur mandat que de leur initiative patriotique [5], il est des incidents inouïs comme celui

1. 5314 [14], affiches, fonds Coste, arrêté du maire de la Croix-Rousse du 27 février.
2. *Revue du siècle*, 1892, p. 188.
3. *Miroir* du 25 mars.
4. *Miroir* du 1er avril.
5. 5314 [11], affiches, fonds Coste, notamment arrêté de Laforest du 12 mai : après avoir fait appel au civisme des habitants, il se décide à faire surveiller la voirie ; I², troubles Croix-Rousse, 1831-1849, notamment un arrêté de police de « la Commission vorastique » (des Voraces), s. d.

de Dufaure de Prouilhac, naguère commissaire de police de la Croix-Rousse qui, le 7 mars, entre dans son ancien bureau, se fait remettre, en l'absence de son successeur, le registre sur lequel il avait inscrit procès-verbaux et correspondance, et en déchire quarante-huit feuillets [1].

Il y a, qui plus est, des manifestations inquiétantes. Contrairement à ce que pense M. Dutacq, il flotte assez d'anticléricalisme dans l'air pour que, même après que la colère des ouvriers s'est assouvie sur les ateliers congréganistes, la plupart des couvents de femmes n'osent plus rester ouverts [2]. A la fin de mars, au 4e d'artillerie, se produit, provoquée par un sous-officier brouillon, une sédition comme il y en avait dans tant de garnisons, sous un régime qui donnait aux militaires les droits politiques. Dans le même temps, les ouvriers lyonnais sont saisis d'une crise de nationalisme économique qui se traduit par des velléités d'expulsion de tous les travailleurs étrangers, surtout des Savoisiens ; certains sont maltraités, menacés d'être jetés au Rhône. Arago proteste contre cette dérogation aux principes de fraternité [3]. Ce qui n'empêche pas, peu après, un corps de Voraces d'accompagner les Savoisiens et les Italiens qui, ainsi qu'en 1831 et en 1834, essayeront d'aller soulever la Savoie et échoueront piteusement dans Chambéry. Toute rumeur, tout bruit circulant par la ville met le peuple en émoi, détermine dans la foule des remous violents, dangereux. Il faut rassurer les citoyens sur les mouvements des troupes quand une partie de la garnison est envoyée à l'armée des Alpes. Il faut les rassurer lorsque des journaux annoncent faussement que le Père Cabet, si populaire à Lyon, a été arrêté dans Paris à la suite de la manifestation du 16 avril [4]. Pourtant, rien de très grave, aucune collision tragique, aucun abus de pouvoir odieux de la part de la multitude, ne sur-

1. I², troubles Croix Rousse, 1831-1849 (Archives Ville).

2. *Miroir* du 19 mars. « Presque tous les couvents ont été fermés et les religieuses, ainsi que les jeunes personnes qui les habitaient, ont été rendues à leur famille. »

3. Cf. une caricature du *Miroir* du 1er avril : un ouvrier maltraitant un décrotteur savoyard, on lui fait observer que ce savoyard « sera peut-être français demain. — Ah ! c'est différend » dit-il ; Proclamation d'Arago, 28 mars (5314 [14], affiches, fonds Coste). Il y a à Lyon une succursale du « Comité central démocratique italien » qui provoque les offrandes et les enrôlements pour « la légion de la croisade » (s. d., 5314 [4], ibid.).

4. Proclamation d'Arago du 1er avril (5315 [14], affiches, fonds Coste), 5314 [23] (ibid.).

girent d'un état de choses aussi anormal et aussi prolongé. Il subsista une tranquillité relative, dans des circonstances qui faisaient de la tranquillité un paradoxe.

Était-ce l'effet de mesures des autorités ? En aucune façon. Comité central, Comité départemental rivalisèrent de nullité avec Arago, nous l'avons dit. La garde nationale n'eut point d'action et son rôle fut d'une parfaite incohérence. C'est aux Voraces, il faut le répéter, que l'on fut redevable du seul service d'ordre qui ait fonctionné avec quelque apparence d'efficacité. Il faut attribuer le maintien d'un certain calme surtout à l'honnêteté foncière de l'ouvrier lyonnais et suburbain. Il faut songer également qu'aucun motif raisonné ou pressant n'incitait les travailleurs à une offensive quelconque. Un plan d'action ? ils n'en avaient pas. L'organisation de la République démocratique et sociale ? leurs idées sur ce point étaient des plus confuses, et ils savaient qu'une Constituante allait être convoquée dans ce but, Constituante à l'élection de laquelle ils participeraient. La lutte contre la bourgeoisie ? celle-ci semblait se terrer ou leur prodiguait les belles paroles. La révolte contre les autorités ? chez ces dernières ils ne rencontraient que condescendance et souplesse, et le Comité central comptait une majorité d'ouvriers. Le besoin de manger et de travailler ? mais chacun s'ingéniait à leur procurer du pain et de l'occupation et c'est même sur ce point que les autorités ont le mieux réussi. Beaucoup de bruit, peu de mal, tel devait être logiquement le résultat de l'agitation ouvrière lyonnaise.

Néanmoins cette agitation bonne enfant devait être des plus funestes pour la cause de la République dans Lyon. En se prolongeant, le désordre dégoûtait, irritait, sans toutefois l'épouvanter, l'annihiler, cette portion de la classe moyenne qui s'était réservée et qui était susceptible d'une adhésion raisonnée. Le même état d'esprit, sous l'influence des mêmes causes, se manifesta dans la petite bourgeoisie. L'agitation prêtait des apparences redoutables aux mille projets de transformations sociales, utopistes et intransigeants qui s'étalaient sur les murailles, dans les brochures ou journaux et voyaient le jour dans les clubs. Les bourgeois ne comprenaient pas que ce pullulement de motions extravagantes n'était que l'effet d'une réaction fatale et momentanée contre le silence imposé précédemment sous Louis-Philippe. Le désordre permanent créant l'inquiétude per-

manente, troublant toutes les habitudes et toutes les relations, retardant chaque jour la reprise des affaires, la bourgeoisie lyonnaise se détourna de la République, s'allia aux réactionnaires en une coalition qui allait bientôt prendre le nom significatif de *parti de l'ordre*. La bourgeoisie des petites villes, les paysans des campagnes dans le département allaient naturellement renforcer une telle coalition. Or, étant donnée la division qui paralysait déjà bourgeois républicains et ouvriers socialistes, étant donnée l'incapacité de tout le personnel dirigeant, la prépondérance n'aurait pu être assurée aux adeptes du régime nouveau que par l'adhésion sincère à leur parti des indifférents de la classe moyenne et des petits bourgeois.

Les élections à la Constituante devaient augmenter encore les dissentiments entre bourgeois républicains et ouvriers socialistes, fournir en même temps à la coalition de la classe moyenne et des paysans l'occasion de triompher des uns et des autres.

Huit jours avant les élections, et précédé d'un réveil de la presse conservatrice, ce mouvement se fait déjà sentir. Le 19 avril, Martin Bernard et Emmanuel Arago constatent que « on semble vouloir réagir contre la glorieuse révolution de février », que « calomnié par des bruits sourds . . ., le Comité central exécutif de la ville de Lyon est venu en masse. . . offrir sa démission ». Cette démission, les deux commissaires la refusent [1]. Mais un autre fait contribue à faire croire que la bourgeoisie conservatrice sortait de sa torpeur de naguère, encouragée qu'elle était par les événements de la capitale. La publication d'un démenti du bruit d'après lequel Cabet, l'apôtre du communisme, aurait été arrêté lors de l'échec de la manifestation du 16 avril à Paris [2], cette publication prouve que les conservateurs lyonnais avaient commenté avec joie, amplifié par de fausses rumeurs, l'échec éprouvé par les socialistes parisiens dans cette manifestation du 16 avril, et les conséquences de cet échec.

(*La fin prochainement.*) L. LÉVY-SCHNEIDER.

---

1. 5315 [14], affiches, fonds Coste.
2. Démenti publié par la *Société fraternelle lyonnaise* (5314 [23], affiches, fonds Coste) déja cité plus haut.

# *La « crise du français » et les études d'histoire moderne.*

Les crises abondent, cette année. Nous avons « une crise de l'histoire révolutionnaire », — qui en fin de compte se réduit à assez peu de chose. Nous avons aussi une « crise du français », qui fait couler beaucoup d'encre depuis plusieurs mois, et dont il n'est pas inutile que nous disions ici quelques mots [1].

*
* *

Il paraît que le niveau de la culture générale est en baisse sensible, que les jeunes gens formés par l'enseignement public sont de moins en moins aptes à classer leurs idées, peut-être à en avoir, et en tout cas à les exprimer. On écrit de plus en plus mal. Le goût de la forme se perd ; on ne respecte même plus la simple correction. Une culture indigeste, à l'allemande, envahit tout. On ne parle plus que méthode, fiches, appareil critique, séminaires, laboratoires ; on se perd en controverses pédantes, sans intérêt et sans utilité. Et, de tant de méfaits, on rend responsables les Universités, surtout l'Université de Paris, où, dit-on, « l'esprit chartiste », avec tout ce qu'il contient de mesquin et de stérile, s'est installé et règne en maître.

Est-il exact que la langue française soit actuellement soumise à un sabotage chaque jour plus audacieux ? C'est possible, quoique, véritablement, cette assertion semble fondée plutôt sur des impressions vagues que sur des constatations précises. N'essayons pas de trancher cette ques-

---

1. Voir notamment : Agathon, *L'esprit de la nouvelle Sorbonne*, *La Sorbonne contre la culture classique*, *La Sorbonne et la culture classique*, dans *L'Opinion* des 23 juillet, 13 et 27 août, 17 sept. 1910 ; Lucien, *L'École des Chartes et la Sorbonne*, dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 sept. ; É. Faguet, *La crise du français*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 sept. — On trouvera des indications bibliographiques plus complètes dans l'article récent de M. Henri Berr, *Au bout de dix ans*, paru dans la *Revue de synthèse historique* d'août 1910 (cf. page 7, note 2) ; M. Berr y traite assez longuement de la « crise du français » et présente sur la question des considérations très intéressantes.

tion délicate, et retenons seulement l'attaque contre la Sorbonne et contre les spécialistes d'histoire moderne, car c'est surtout eux qu'on vise. Nous sommes, affirme-t-on, les victimes de « l'esprit chartiste ». Soit dit en passant, certains médiévistes intransigeants, qui considèrent comme un aimable fantaisiste tout historien qui pousse au delà du XVIe siècle, doivent être bien surpris de voir nos travaux assimilés aux leurs. Nous ne répudions point cette solidarité, qui nous paraît fort honorable. Mais pourquoi nous vaut-elle tant de sévérités ?

Il est certain que la politique n'est pas étrangère à cette levée de boucliers. C'est un groupement politique, l'Action française, qui en a donné le signal. On ne s'en prend si vivement à la Sorbonne que parce qu'elle est regardée comme un foyer d'esprit laïque et démocratique. Mais ce qui fait l'importance, et dans une certaine mesure la gravité de la campagne, c'est qu'elle tend à sortir du terrain proprement politique. A la petite armée des « traditionalistes » se joignent des recrues venues de tous les points de l'horizon : amateurs insurgés contre les livres à références, gens de lettres agacés par notre insistance à répéter que l'histoire n'est pas un genre littéraire, historiens-publicistes inquiets pour l'avenir de leurs publications, énervés par les critiques dont elles sont l'objet dans les revues spéciales.

A première vue, ce débordement d'animosité peut surprendre. Nous ne recherchons guère la faveur du grand public. La plupart des ouvrages que nous publions sont tirés à petit nombre ; ils sont achetés un à un par les bibliothèques, par les historiens professionnels de France et de l'étranger. Rares sont les éditeurs qui acceptent de faire les frais de nos livres ; sans ces associations de secours mutuels que sont les sociétés savantes, nombre de recueils de textes, de monographies ne verraient jamais le jour. Les chiffres de tirage de nos revues sont ridiculement exigus. Elles ne s'adressent guère qu'aux spécialistes. Nous n'y pratiquons pas systématiquement, il est vrai, comme dans les journaux et les magasines, le compte rendu de complaisance : c'est notre droit. Dans l'énorme production historique, nous opérons un tri ; nous signalons à nos confrères les ouvrages qui peuvent leur être utiles ; nous signalons aussi ceux qui sont vides ou médiocres, et qu'il est superflu on dangereux de consulter : mais, pas plus que nos travaux, notre critique ne va au grand public. Que nous fassions nos réserves sur la valeur d'un livre superficiel, mais brillant et signé d'un nom connu, ce livre ne s'en vendra pas plus mal : quelquefois même il se vendra mieux. Certes, nous avons le dessein d'enrayer à la longue l'engouement général pour les anecdotes futiles ; nous espérons convaincre peu à peu les lecteurs de culture moyenne que l'his-

toire qui instruit a, elle aussi, son charme. Mais nous savons que, dans cette voie, le progrès sera très lent, presque insensible. Est-il même commencé ? A voir la multiplication des entreprises de librairie, la production à jet continu d'élucubrations pseudo-historiques, on est enclin à en douter. L'histoire « lisible » — qu'on oppose à la nôtre, l'histoire « illisible » — a devant elle de beaux jours. Pour longtemps encore, la première n'a rien à craindre de la seconde, et, pour écraser des concurrents aussi peu redoutables, il n'est pas, semble-t-il, besoin de tant de foudres.

La querelle qu'on nous cherche tient à des causes plus profondes. On peut demander à l'histoire des satisfactions de deux espèces : des satisfactions sentimentales et des satisfactions intellectuelles; chacun choisit, suivant son état d'esprit. Les uns veulent que l'étude du passé leur procure des distractions, les autres qu'elle leur procure des connaissances. Les uns veulent être amusés ou émus ; les autres veulent savoir et comprendre. Ces deux tendances sont en conflit permanent, et elles engendrent des méthodes divergentes. Pourquoi s'embarrasser, lorsqu'on ne recherche que les éléments d'un tableau pittoresque ou dramatique, d'investigations minutieuses et de réflexions prolongées ? Un sujet facile, des documents piquants, pas trop nombreux, un peu d'imagination, des grâces littéraires, quelques allusions politiques ou religieuses qui flattent les préjugés du lecteur : voilà la recette d'un livre à succès. Qu'importe qu'on ait arbitrairement renforcé les ombres et les lumières, qu'on ait ajouté ou supprimé quelques détails, si l'ensemble est plaisant ? — Sans doute, mais on peut concevoir une autre méthode, qui invite à surveiller et à réprimer les écarts de la fantaisie individuelle, une méthode qui n'ait qu'un moyen, l'enquête systématique, et qu'un but, la vérité. C'est l'éternelle question : l'histoire est-elle un art ou une science ? ou, plus exactement, l'historien est-il un artiste ou un savant ? Actuellement, il est l'un ou l'autre, selon son tempérament.

Le grand public, lui, n'hésite pas. Il a peut-être de la considération pour les savants, mais il n'a de goût que pour les artistes. Aussi la position des historiens-publicistes, des historiens-hommes de lettres est-elle très forte. Ils ont le suffrage des gens du monde, la notoriété, les prix et les fauteuils des Académies. Et cependant la Sorbonne les empêche de dormir. Même silencieuse, même réduite à l'emploi de procédés qui ne sont pas les leurs, notre protestation les irrite. On nous accable de dédains — naturellement sans nous nommer, car nous ne méritons point un tel honneur ; nos livres sont « des débandades de fiches mises bout à bout et défilant à la queue-leu-leu » ; nous sommes les « spécialistes de la petite science », des « pédants occupés à défendre leur apanage et tou-

jours dans les transes de voir sortir du domaine étroit où ils prétendent exercer une sorte de tyrannie l'objet habituel de leurs études souvent puériles et l'amusette coutumière de leur désœuvrement tâtillon [1] ». Les Athéniens exilèrent Aristide parce qu'ils étaient fatigués de l'entendre appeler le Juste : on nous refuse le droit à l'existence parce qu'on est fatigué de nous voir faire honnêtement notre métier.

Nous supporterons cet assaut. La méthode que nous pratiquons est raisonnée, consacrée par l'expérience ; elle n'a rien de proprement « chartiste » ; elle vaut pour tous les domaines de l'histoire; elle est celle de toutes les sciences de l'homme. Il serait bien inutile d'en rappeler ici les règles ; notons seulement, car on ne saurait trop souvent y insister, qu'elles sont fondées, avant tout, sur le bon sens. Tout historien consciencieux, qu'il ait été formé par une Université ou qu'il soit un autodidacte, qu'il étudie la préhistoire ou qu'il étudie le XIXe siècle, est nécessairement amené à les observer. On les voit s'imposer à des hommes d'origine et d'opinions diverses, mais qui ont l'esprit droit. En faire bon marché, c'est se condamner à de lourdes erreurs, qui apparaissent tôt ou tard. Prenons un exemple récent. M. Jules Lemaître a publié sur Jean-Jacques Rousseau un livre séduisant, dont le succès a été très vif ; une des thèses de M. Lemaître, c'est que la Révolution s'explique par l'influence des idées de Rousseau. Arrive un de ces érudits que n'aiment point les gens de lettres. M. Edme Champion passe plusieurs mois à relire, la plume à la main, les œuvres de Rousseau [2] ; il y trouve exprimées les idées les plus contradictoires ; il établit qu'au même titre, ou peut s'en faut, que la Révolution, la Contre-Révolution peut se réclamer non pas de la doctrine, mais des doctrines — car il y en a plusieurs — de Rousseau. La thèse de M. Lemaître est ruinée par la base : un simple « jeu de fiches » aurait permis à l'éminent critique d'éviter cette mésaventure.

Une asepsie rigoureuse ne suffit pas à faire un bon chirurgien ; mais, sans asepsie, il n'est pas de bon chirurgien. De même, la méthode érudite n'est pas la condition suffisante de l'histoire ; mais elle en est la condition nécessaire. Comme le chirurgien, l'historien doit constamment se défendre contre des causes d'infection, contre le microbe de l'erreur et de la vaine littérature. Son premier devoir, c'est de veiller à la propreté de ses mains, et à celle des instruments qu'il emploie.

---

1. *Le Temps*, 17 juillet 1906, article de M. Gaston Deschamps. Les appréciations de ce critique ne font pas autorité ; mais elles peuvent — et c'est précisément le cas — traduire des opinions courantes dans le monde du journalisme

2. Voir le compte rendu de son livre (*Jean-Jacques Rousseau et la Révolution française*) dans la *Revue*, t. XIII, p. 355.

Rendant compte du livre de M. Madelin sur *La Rome de Napoléon*, et rappelant à cette occasion la thèse du même auteur sur *Fouché*, un jésuite historien, le père Dudon, écrivait dans les *Études* du 5 avril 1906 : « Je me souviens que, pour la soutenance de cette thèse, quelques cuistres de la Sorbonne firent au candidat le reproche d'être un historien intéressant. » Cette phrase, dont on appréciera l'aménité, contient une inexactitude. Jamais aucun jury de Sorbonne n'a reproché à un historien d'être « intéressant » ; ce qui fut critiqué dans la thèse de M. Madelin, c'était une certaine afféterie, un goût un peu trop marqué pour les phrases à effet, pour les verroteries. Jamais aucun professeur d'Université n'a donné à ses élèves, jamais aucune revue spéciale n'a donné à ses lecteurs le conseil de négliger la forme, et, à plus forte raison, d'écrire mal. Ici même nous avons dit, et nous aurons bien souvent à dire : tel livre est mal composé, tel livre est gâté par des négligences de style. Parce que nous ne pouvons ni ne voulons sacrifier le fond à la forme, on nous accuse de vouloir, délibérément, sacrifier la forme. Et qui nous en accuse ? Des publicistes, des journalistes, constamment astreints, par leur profession, à écrire aussi vite qu'ils se renseignent ou qu'ils pensent. A les croire, les « bonnes lettres », chassées de l'histoire érudite, se seraient réfugiées dans les articles historiques des grands quotidiens et des magasines. On est heureux de l'apprendre. Gageons pourtant que, si on mettait en balance les mérites littéraires de l'histoire « assommante » et de l'histoire « lisible », c'est encore au profit de la première que l'équilibre serait rompu : moins de brillant, sans doute, mais plus de sobriété, des choses mieux dites parce qu'elles sont mieux sues et mieux vues.

Assurément, notre méthode n'est pas toujours appliquée avec bonheur. Les publications de textes sont faites parfois avec plus de zèle que de discernement. Il arrive que des historiens se laissent écraser par leur documentation, ne montrent pas une puissance suffisante de digestion. On publie des livres bien faits, trop bien faits, de dimensions énormes, où des milliers de fiches ont été déversées et juxtaposées, et qui auraient pu, sans inconvénient et avec un réel profit, être réduits d'un tiers, voire même d'une moitié. Chez certains historiens, la crainte des fausses élégances se trouve en sécheresse ; dans certaines monographies, le style est relâché et discursif. Mais, puisqu'il n'est pas humainement possible de se tenir dans le juste milieu, et parce que l'histoire a trop longtemps pâti des défauts contraires, nous prenons notre parti de ces faiblesses. Elles sont relativement rares. Seraient-elles plus fréquentes qu'elles ne pourraient autoriser que des critiques d'espèce. Le souci de l'exactitude et celui de la forme ne sont nullement incompatibles, maints ouvrages le

prouvent ; et l'on ne saurait de bonne foi, parce que des travailleurs auront gauchement usé des outils qu'elle leur met en main, condamner la méthode et en proclamer la faillite.

*
* *

L'agitation actuelle ne doit donc pas nous émouvoir. Pour lui enlever jusqu'à l'ombre d'un prétexte, soyons pour nous-mêmes plus sévères que jamais ; consacrons le temps nécessaire à toutes les parties de notre tâche, qu'il s'agisse des recherches ou de la besogne de rédaction. Un procès de tendances ne peut suffire à nous inspirer des doutes sur la valeur de notre méthode. Nous sommes dans une phase critique, telle qu'en ont traversée d'autres disciplines, qui en sont sorties définitivement émancipées. Depuis longtemps déjà, le public s'est habitué à ne connaître les travaux des physiciens, des chimistes, des naturalistes, qu'à travers des vulgarisations. Pour l'histoire moderne, la distinction n'existe pas encore : professionnels et amateurs, spécialistes et vulgarisateurs, tous sont mis sur le même plan. C'est de cette confusion que nous souffrons. Le meilleur moyen de la dissiper, c'est de persévérer dans notre voie.

Pierre CARON.

---

# COMPTES RENDUS

J. Plattard. **L'œuvre de Rabelais (sources, invention et composition).** Paris, Champion, 1910. In-8, xxxi-374 p. — Du même. **Le quart livre de Pantagruel (édition dite partielle, Lyon, 1548).** *Texte critique, avec une introduction.* Paris, Champion, 1910. In-8, viii-107 p.

Les deux ouvrages dont nous venons de transcrire les titres ont été présentés comme thèses pour le doctorat ès lettres devant la Faculté des lettres de Paris en janvier dernier. La thèse principale est consacrée à l'Œuvre de Rabelais. L'objet propre du livre, c'est « l'invention et la composition dans l'œuvre de Rabelais », et, dès le début, M. Plattard indique les principales questions qu'il s'est efforcé de résoudre dans son travail. « Comment se sont formées et développées les facultés artistiques de Rabelais ? Quelle a été sur son livre l'influence des conditions et des traditions du genre auquel il appartient ? A quelles sources a été empruntée la matière du roman ? Comment a-t-elle été élaborée ? » Si la première question, en l'état de nos connaissances sur la vie de Rabelais, ne comporte pas de réponse satisfaisante, pour les autres l'enquête que M. P. a poursuivie et conduite à bonne fin permet de les serrer de plus près et, somme toute, de donner des approximations qui paraissent bien voisines de la vérité. Le point de départ de Rabelais, ce sont les *Grandes et inestimables croniques du grant et énorme géant Gargantua*, le *Morgante Maggiore* de Pulci et les *Macaronées* de Folengo. Quels sont les rapports du *Gargantua* et du *Pantagruel* avec les œuvres précédentes, comment Rabelais a modifié le caractère du géant et celui des personnages secondaires, c'est ce que M. P. montre dans un premier chapitre. Ces transformations permettaient à l'auteur de se montrer lui-même, d'introduire dans son œuvre son expérience de la vie, ses souvenirs et ses lectures. Souvenirs et lectures lui fournissaient une ample matière. Quelle a été cette matière, comment a-t-elle été élaborée, c'est ce que M. P. examine dans les chapitres suivants : d'abord les souvenirs du temps de « moinage », puis ceux de la vie « d'escholier » et de la « respublica scholastica », les études

juridiques et les légistes, les connaissances médicales, enfin la culture de l'humaniste. Ceci est même le morceau capital : afin d'asseoir ses conclusions sur des bases solides, M. P. a fait une vaste enquête sur les lectures de Rabelais telles qu'on peut les saisir dans son œuvre, et il a dressé un catalogue des auteurs sûrement lus par Rabelais et des passages où sont visibles les emprunts faits par lui à ces auteurs. Dans cette recherche des sources, M. P. a réussi à compléter les résultats acquis par ses devanciers, notamment en ce qui concerne Érasme (*Éloge de la Folie*), Lucien, Ovide, Platon, Pline l'ancien, Plutarque, etc. Dans l'antiquité, ceux que Rabelais utilise surtout, ce sont les historiens (biographies, recueils d'anecdotes), les érudits, les moralistes, les philosophes, non pour leurs idées générales, mais pour les faits, les sentences, exemples, arguments dont ils peuvent l'approvisionner. Ce qu'il faut louer dans ce chapitre essentiel, c'est, avec l'érudition très étendue, bien qu'elle ne s'étale pas, la prudence, la réserve, peut-être excessive, dans les conclusions. On souhaiterait cependant que, dans son enquête, M. P. eût fait une place aux sources scripturaires [1] et examiné si quelques auteurs modernes, Commynes par exemple, pour la politique du Géant, Balthazar Castiglione avec son *Courtisan*, pour l'abbaye de Thélême, n'auraient pas fourni à Rabelais quelque élément de sa construction [2]. Les deux derniers chapitres sont consacrés à démêler ce que Rabelais doit à l'esprit populaire et à définir le style de Rabelais. M. P. insiste surtout sur le caractère oral de ce style. « C'est le style d'une prose qui est destinée moins à être lue qu'à être entendue, c'est le style d'un langage parlé. » La conclusion dégage les caractères généraux de Rabelais, qui sont d'abord la tendance à grossir, à étendre, à développer à outrance, jusqu'à l'énormité, les éléments qui entrent dans son œuvre, ensuite le goût pour le rythme oratoire, enfin l'intensité des sensations qu'il reçoit des formes concrètes de la vie.

Cette sèche analyse indique la série de problèmes dont M. P. a cherché la solution. Elle ne saurait donner un aperçu de la richesse d'information et de la sûreté d'analyse dont il a fait preuve Son livre vaut surtout par le détail. Sur la peinture que Rabelais fait des moines — et qui est plus exacte que celle d'Érasme — sur ce qu'il y a encore de scolastique et de médiéval dans le système d'éducation qu'il propose, etc., on

---

1. M. Plattard annonce un article spécial sur *Rabelais et ses sources scripturaires et théologiques*.

2. M. Plattard parle du *Courtisan*, p. 81-82, et se demande si l'idée générale du système d'éducation de Ponocratès ne viendrait pas de l'ouvrage de B. Castiglione. Il répond négativement. Mais il y aurait lieu de rechercher si ailleurs l'influence de ce livre célèbre n'est pas visible, combinée avec les souvenirs que Rabelais pouvait avoir des cours italiennes, celle de Ferrare par exemple.

trouvera des pages très fines et très justes. Après avoir lu ce livre, qui, dans tous les sens du mot, est un beau livre, on aura une idée de Rabelais auteur assurément un peu différente de l'image traditionnelle. Cette étude de l'œuvre corrobore ce qu'avaient apporté de nouveau les recherches récentes sur la vie. « L'énigme » s'en va avec la légende [1].

Dans sa seconde thèse, M. P. a réédité l'édition partielle du *Quart livre de Pantagruel*, qui parut à Lyon en 1548. Bien qu'elle ne porte pas de nom d'imprimeur, cette édition fut très probablement imprimée par Pierre de Tours : elle comprend un prologue qui disparut dans l'édition complète du *Quart livre* en 1552, et onze chapitres; elle se termine sur une phrase inachevée. L'édition de 1552 présente avec cette édition partielle de nombreux changements. Le prologue fut remplacé par la dédicace à Odet de Coligny, cardinal de Châtillon ; de nouveaux épisodes furent intercalés parmi ceux de 1548; le onzième chapitre de l'édition partielle devint le vingt-cinquième de l'édition complète, qui comporte au total 67 chapitres. Dans le texte commun aux deux éditions, on constate une foule de modifications de détail, corrections de style, remaniements dans l'ordre des mots, énumérations plus complètes. L'éditeur a soigneusement relevé ces modifications, dans l'excellente introduction dont il a fait précéder la reproduction du texte. Il s'est efforcé d'expliquer l'intention de Rabelais dans cette publication incomplète et fragmentaire. Il note que la composition de ces quelques chapitres, qui ne purent paraître avant février 1548, correspond à une période troublée dans la vie de Rabelais. Nous avons affaire à une rédaction imparfaite, comme en témoignent les corrections et les additions de l'édition de 1552. L'examen des divers épisodes, l'analyse des éléments dont l'auteur s'est servi, l'élaboration encore incomplète de ces éléments, de nombreuses citations erronées, une érudition relativement mince, tout confirme ce caractère d'inachèvement et comme d'improvisation. Rabelais aurait publié ces quelques chapitres tels quels, pour désarmer ceux qui prétendaient que ses livres « estoient farciz d'heresies diverses » et pour « attester le caractère purement plaisant et nullement satirique de ses œuvres ». Peut-être était-ce plus simplement une sorte de ballon d'essai, une ébauche ou un spécimen de cette nouvelle partie du roman qui allait être remplie par des aventures d'un nouveau genre, des aventures de voyage en des pays

---

1. P. 9, note 9, il faut lire sans doute la *fin du XV^e siècle*. *L'Histoire d'Euryale et de Lucresse* avait été racontée par Octovian de Saint-Gelays ; — p. 64-66, il aurait été bon de renvoyer à l'étude de M. Thuasme, *La lettre de Gargantua à Pantagruel*, dans la *Revue des Bibliothèques* de mars-avril 1905 ; — p. 321, n. 1, lire *housée*. — L'index des noms de personnes n'est pas tout à fait complet et un index analytique aurait rendu des services.

étranges. Cette édition partielle du *Quart livre* n'avait plus été réimprimée depuis 1548. Généralement, dans les éditions de Rabelais qui reproduisent l'édition complète de 1552, on se contentait de rapporter les variantes de l'édition partielle. M. P. a été bien inspiré de remettre sous nos yeux cette édition partielle et de faciliter ainsi pour chacun la comparaison entre les deux textes. Il faut l'en féliciter, car, grâce à lui, nous pouvons pénétrer plus avant dans le travail de style et de composition de Rabelais, c'est-à-dire avoir une connaissance plus intime et plus profonde de son génie. — V.-L. Bourrilly.

A. Filon. **Marie Stuart**. Paris, Nilsson, [1910]. In-12, 208 p.

Le petit volume consacré par M. Augustin Filon à Marie Stuart est le premier d'une nouvelle collection intitulée : *Les Femmes illustres* et destinée à faire connaître au grand public les reines, les favorites, les actrices, grandes dames, femmes écrivains, etc. Bien qu'il n'eût pas à faire preuve d'érudition pour raconter la vie de son héroïne, M. F. s'est préoccupé de consulter les sources et les principaux ouvrages dans lesquels avait été avant lui étudiée la malheureuse reine d'Écosse [1]. « Fidèle au programme de cette collection, dit-il dans un court avertissement au lecteur, je ne discute pas, je raconte, mais après avoir discuté d'abord avec moi-même... Sans m'inquiéter davantage des outranciers de la haine ou des forcenés de l'apologie, je laisse parler les faits et je montre Marie Stuart telle que je crois la voir. » Il la voit plutôt avec sympathie, sans cependant cacher entièrement les côtés condamnables ou simplement blâmables. Il écarte tout à fait les lettres de la Cassette, qui pour lui « sont des faux, fabriqués pour prouver des faits vrais » (p. 126). La position du nouveau biographe, on la trouve nettement définie par lui-même dans le jugement final. « Je me sépare nettement de ses défenseurs lorsqu'ils refusent de reconnaître sa complicité morale dans le meurtre de Darnley, son aquiescement tacite à l'assassinat d'Élisabeth. Mais je laisse le soin de la condamner à ceux qui ne veulent voir de circonstances atténuantes ni dans les idées et les mœurs de son temps, ni dans l'odieuse conduite de Darnley et d'Élisabeth envers elle, ni enfin dans sa longue et douloureuse expiation couronnée d'une mort infamante que sa résignation et son courage firent une mort héroïque et glorieuse. Pour moi, je l'admire, coupable ou non, et je l'aime sans l'absoudre. » Donc ce petit volume ne saurait rien nous apporter de nouveau sur Marie Stuart et il n'a pas cette pré-

1. La bibliographie sommaire de la fin pourrait être cependant plus complète. M. Filon paraît ignorer l'ouvrage tout récent de lady Blennerhasset (cf. la *Revue*, t. XIII, p. 344-345).

tention. Mais il convient de dire qu'il se lit très agréablement : le récit est alerte, un peu trop mélodramatique peut-être parfois, et surtout vivant, et c'est tout ce que l'auteur a voulu. — V.-L. Bourrilly.

Victor Giraud. **Blaise Pascal**. *Études d'histoire morale*. Paris, Hachette, 1910. In-12, vi-336 p. (avec un portrait de Jacqueline Pascal.)

M. Victor Giraud est un de nos plus notoires pascalisants. Son étude sur *Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence* a eu un succès mérité. Le livre qu'il nous donne aujourd'hui est un recueil d'articles publiés depuis une dizaine d'années. Il témoigne du soin avec lequel l'auteur a suivi les travaux dont Pascal a été le sujet dans ces derniers temps. Aucun de ces articles n'est négligeable, bien qu'ils ne soient pas tous de même importance. Deux touchent plus particulièrement à la vie de Pascal. M. G. considère l'accident du pont de Neuilly comme une légende (*Une légende dans la vie de Pascal : l'accident du pont de Neuilly*) : le renseignement nous est fourni par un témoignage unique, anonyme, peu précis et d'ailleurs très indirect. Ce témoignage est donc fort sujet à caution. Au reste Pascal eût-il été victime d'un accident de voiture, cet accident n'aurait eu aucune action sur la seconde « conversion » de Pascal. M. G. s'efforce de détruire, par les mêmes moyens, — critiques de textes, — un autre épisode de la vie de Pascal : *Pascal a-t-il été amoureux* ? D'après M. G., Pascal n'aurait pas connu l'amour au sens plein du mot, il n'aurait été amoureux d'aucune femme et surtout pas de M^lle^ de Roannez. Pendant sa période « mondaine » il aurait aimé à aimer, il aurait été plus ou moins en quête d'amour, sans plus. Mais le *Discours sur les passions de l'amour* ? Pour M. G., il n'est rien moins qu'authentique. Il en a découvert un texte nouveau, bien meilleur que celui que l'on connaissait jusqu'ici, et qu'il reproduit (Bibl. nat., ms. fr. 4015). Or ce texte, — une copie, comme l'autre, — ne porte pas le nom de Pascal. L'attribution est donc des plus douteuses, s'il ne faut pas délibérément rayer le *Discours* de la liste des œuvres de Pascal. Les chapitres sur *Pascal et nos contemporains*, *Pascal et les Pensées* sont des contributions à l'histoire de l'influence de Pascal, et montrent ce qu'il y a d'actuel dans son œuvre. La biographie de Jacqueline Pascal est avant tout psychologique et morale : M. G. s'attache à démêler finement des ressemblances avec les héroïnes de Corneille et l'influence de Jacqueline sur son frère. Enfin les études sur la *Philosophie de Pascal* et *L'évolution religieuse de Pascal* ont, comme le titre l'indique, une portée plus générale. On trouvera dans ces articles, outre une connaissance approfondie et comme consubstantielle de l'œuvre de Pascal, une finesse d'analyse un peu bien subtile parfois, une pénétration

psychologique, et un bonheur d'expression [1] qui font souhaiter que M. G. donne suite au dessein qu'il exprime de reprendre sa monographie de Pascal. Nous aurions sur l'auteur des *Pensées* et son œuvre un beau livre de plus. — V.-L. Bourrilly.

Gabriel Maugain. **Documenti bibliografici e critici per la storia della fortuna del Fénelon in Italia.** Paris, Champion, 1910. In-8, XXI-229 p.

Premier volume de la nouvelle *Bibliothèque de l'Institut français de Florence*. C'est un heureux début. M. Maugain a borné son ambition à mettre sous nos yeux les documents qu'une enquête patiente lui a permis de rassembler. Il faut le louer de cette modestie. Les études de littérature comparée ne sauraient être d'une méthode trop prudente et rigoureuse. Ici surtout, les généralités hâtives risquent de tourner au bavardage, car les faits sont plus difficiles à saisir. Avant toute synthèse, un lent travail de préparation s'impose : dépouillement scrupuleux de journaux littéraires et de catalogues, monographies, statistiques. On a étudié de près l'influence sur notre littérature de quelques grands écrivains du dehors. Il n'est pas moins utile de suivre, au delà de nos frontières, la fortune de nos poètes ou de nos penseurs. Noter les éditions étrangères de leurs œuvres, relever la liste des traductions, des adaptations ou des imitations, les suivre à la trace, autant qu'il se peut, d'année en année et de ville en ville, c'est bien exactement dresser le bilan de leur influence et cela n'est indifférent ni à l'histoire de l'art, ni à l'histoire des idées. — Les résultats qu'apporte M. M. démontrent l'utilité de son enquête : au total, 204 numéros, dont 125 pour le *Télémaque*, 20 pour les œuvres religieuses, 14 pour le *Traité de l'éducation*. Fénelon a exercé au delà des Alpes une influence réelle et durable. Les raisons de cette popularité ne sont pas d'ordre exclusivement littéraire. Les Italiens ont goûté souvent, à le lire, comme un plaisir d'orgueil : c'est pourquoi leurs jugements nous semblent parfois un peu simplistes. La *Lettre à l'Académie* a fourni des arguments à leur patriotisme inquiet de la prépondérance intellectuelle française. Son opposition au gallicanisme lui a concilié les clercs, — et aussi la part de satire qui se découvre aisément dans le *Télémaque*. En face de Bossuet, champion de l'absolutisme royal, il est apparu le chrétien inébranlablement attaché au Saint-Siège ; de 1750 à 1850 les défenseurs de l'infaillibilité ne se lassent pas de le citer. Plus tard, on a aimé ses audaces d'esprit, son libéralisme. Il est devenu l'ennemi des abus, le précurseur. Et en effet, il y a de tout cela en lui, et il y a encore bien autre chose. Il plaît par ses qualités, et par ses défauts. — Jules Marsan.

1. Voir par exemple ce qu'il dit du style de Pascal, p. 127-130.

Albert WADDINGTON. **Le Grand Électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg. Sa politique extérieure (1640-1688).** Tome II : 1660-1688. Paris, Plon-Nourrit, 1908. In-8, VI-629 p. (plusieurs reproductions de tableaux et de plans.)

Le second volume [1] de M. A. Waddington sur la politique extérieure du Grand Électeur s'étend de 1660 à 1688. C'est la période où, « sans dédaigner ce qui se passe dans l'Empire, Frédéric-Guillaume se préoccupe de toutes les questions internationales, se jette dans la mêlée des puissances et s'impose à leur attention. On peut définir en deux mots le changement accompli : l'histoire de l'État brandebourgeois-prusssien était d'ordre local, germanique ; elle est devenue d'ordre général, européen » (p. 3).

Le volume s'ouvre par une introduction sur la cour du Grand Électeur (Berlin, le château électoral, le château de Potsdam, la vie de cour, l'Électeur et la famille électorale, les partis à la Cour, les serviteurs du Grand Électeur, Schwerin, Somnitz, Iéna, Derfflinger, Meinders, Fuchs). Ce tableau de la Cour et de l'État brandebourgeois-prussien correspond à celui que M. W. avait tracé au début de son premier volume pour le commencement du règne et les réformes administratives, financières et militaires du Grand Electeur.

L'étude de la politique extérieure du Grand Électeur à partir de 1660 a été divisée par M. W. en trois parties.

La première, de 1660 à 1672, comprend les années qui séparent la paix d'Oliva de la guerre de Hollande, période d'isolement et de versatilité « pleine de tâtonnements pénibles et d'évolutions confuses » (p. 57). M. W. y étudie dans trois chapitres : les rapports de Frédéric-Guillaume avec la Ligue du Rhin et avec Louis XIV, jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle de 1668, sa politique polonaise jusqu'à l'abdication de Jean Casimir, ses relations avec le Palatin en 1664 et en 1666 (chap. Ier) ; son rôle dans l'élection de Michel Wisniowieçki et son attitude entre la Triple alliance et la France après le traité d'Aix-la-Chapelle en 1670 et 1671 (chap. II). L'alliance avec la Hollande, celle avec l'Empereur, le Danemark, le landgrave de Hesse, les ducs de Celle et de Wolfenbüttel (Conférences de Brunswick) marquent la fin de la période d'inaction et d'incertitude (chap. III).

Dans la deuxième partie, de 1672 à 1679, M. W. nous retrace le grand effort du règne de Frédéric-Guillaume dans la « Mêlée européenne », période d'action et de guerres contre Louis XIV et contre la Suède,

1. Cf. le compte rendu du tome Ier dans la *Revue*, t. VII, p. 610 et sq.

dont la paix de Vossem de 1673, la campagne d'Alsace de 1674, la guerre contre la Suède de 1675 à 1679, le traité de Saint-Germain de 1679 marquent les principales étapes.

La troisième partie est consacrée par M. W. à l'alliance française de 1679 à 1684, et à la dernière évolution de la politique du Grand Électeur se détachant de Louis XIV pour se rapprocher de la Hollande et de l'Empereur (1684-1688).

Le sujet traité par M. W. dans son second volume a été récemment l'objet de trois livres importants. En France, l'excellente thèse de M. Georges Pagès (1905) a élucidé jusque dans leurs moindres détails les relations de Louis XIV et de Frédéric-Guillaume de 1660 à 1688 et replacé ces relations dans l'ensemble de la politique électorale [1]. En Allemagne, M. Philippson a fait paraître en 1905 le troisième volume de son histoire du Grand Électeur, qui s'étend de 1660 à 1688, et M. Fehling en 1906 son étude sur la France et le Brandebourg pendant les années 1679-1684. En 1906 également a été publié le tome XIX des *Urkunden und Actenstücke*, qui contient nombre de documents copiés par M. W. aux Archives de Berlin. M. W. a donc eu la malchance d'être devancé par des historiens qui ont exploré et bien connu son sujet et l'ont avant lui révélé au public. L'utilité et l'intérêt de ses recherches en sont naturellement diminués. Mais il n'en est pas de même de la valeur de son ouvrage. Il suppose une érudition et un labeur très consciencieux, et il restera comme une patiente et très utile mise au point d'une littérature historique extrêmement touffue. — Pierre MURET.

A. LE MOY. **Le Parlement de Bretagne et le pouvoir royal au XVIIIe siècle.** Paris, H. Champion, 1909. In-8, XXIII-605 p. — **Remontrances du Parlement de Bretagne au XVIIIe siècle.** *Textes inédits précédés d'une introduction.* Paris, H. Champion, 1909. In-8, XCVII-164 p.

Si, dans la première moitié du XVIIIe siècle, le Parlement de Bretagne a gardé, « à part de courtes périodes, son caractère primitif de cour judiciaire », à partir de 1756, enhardi par l' « union des classes », il a fait une opposition passionnée au duc d'Aiguillon et aux intendants, il a pris les allures « d'une assemblée délibérante, investie d'un droit de contrôle sur l'État ». M. Le Moy a parfaitement montré l'importance croissante de son rôle politique. De minutieuses recherches personnelles sur des périodes peu ou point étudiées encore, l'excellent parti qu'il a tiré des ouvrages spéciaux de ses devanciers lui ont permis d'en écrire, le premier,

1. Cf. la *Revue*, t. VII, p. 614 et sq.

l'histoire continue. L'introduction, qu'il a consacrée à la condition sociale et économique des Parlementaires bretons, n'est ni déplacée ni trop longue. Il n'est pas inutile de connaître la vie privée des Parlementaires pour comprendre leur action politique. Peut-être même M. Le M. n'a-t-il pas assez insisté sur leur situation économique ; il nous parle du prix de leurs charges, de leurs gages, mais il ne nous dit rien de leurs propriétés foncières : or la plupart avaient d'importants revenus en grains et ils ont souvent défendu contre les ministres la liberté du commerce. Son recueil des *Remontrances du Parlement au XVIII^e siècle*, établi avec beaucoup de soin, est le complément nécessaire de son histoire des rapports du pouvoir royal et du Parlement. Non seulement il nous fournit dix-sept textes empruntés à des époques différentes et se rapportant aux affaires qui ont le plus intéressé les Parlementaires, grâce auxquels on peut suivre avec précision l'évolution des prétentions politiques et des empiètements du Parlement, mais encore il nous apprend comment les remontrances étaient décidées, rédigées, envoyées et soutenues en cour, et les affaires à propos desquelles elles furent présentées. Ses conclusions sont très justes : le Parlement de Bretagne a contribué plus que tout autre à l'ébranlement de la monarchie. Il est un des exemples les plus intéressants de la résistance provinciale au XVIII^e siècle.

Si j'avais à adresser un reproche à M. Le M., ce serait précisément de n'avoir pas mis davantage en lumière l'importance capitale à cet égard de la lutte entre le duc d'Aiguillon et le Parlement. M. Le M., qui est prévenu contre le duc d'Aiguillon, le traite « d'égoïste parfait », le dit « méchant et craintif à la fois », inspiré par « ses rancunes personnelles », poussé « par la plus mesquine des jalousies ». A force de rapetisser ses intentions et ses actes, il risque de faire méconnaître l'intérêt et la portée de sa politique. Ce qui me frappe chez le commandant de la province, ce sont au contraire des préoccupations doctrinales bien plus que personnelles. Dans un siècle de désorganisation et d'agitation politiques, c'est un homme d'ordre et d'autorité, désireux avant tout de maintenir intacte l'autorité du roi contre les prétentions et les empiétements du Parlement. A une époque où les idées nouvelles entament le principe de l'absolutisme, il continue de croire qu'il appartient au roi seul de faire le bien de l'État. S'il repousse la collaboration du Parlement, c'est qu'il l'estime illégale ; il pense « que le gouvernement doit être ferme pour faire le bien de l'État et tenir chacun à sa place ». Tenir chacun à sa place, la politique du duc d'Aiguillon se résume en ces quelques mots. Or les Parlementaires, comme M. Le M. a dû souvent l'avouer, ne se sont pas tenus à leur place ; ils ont oublié leurs devoirs de magistrats, perdu le goût du

travail et pris celui de l'agitation ; ils ont affiché, dès 1757, des prétentions nouvelles et empiété sur les prérogatives des États ou des Commissaires du roi. Leurs empiétements administratifs ont paru d'autant plus choquants que leurs aptitudes étaient moins grandes ; on ne peut nier en effet leur manque d'assiduité et de compétence, leur partialité en faveur des nobles, leurs rigueurs « pour ceux qui avaient eu le don de leur déplaire », leur souci des intérêts pécuniaires, leurs divisions, leurs haines et leurs rancunes vivaces, leur déloyauté parfois ; leur opposition ne paraît même pas avoir été raisonnée, car « ils n'ont voulu voir dans les contrôleurs généraux, les chanceliers et les secrétaires d'État que des ennemis qu'il s'agissait de combattre à tout prix ».

M. Le M. reproche au duc d'Aiguillon d'avoir manqué de patience. D'abord il semble oublier que les corps bretons ont cherché querelle au duc au sujet de la corvée dès 1754, qu'ils ont commencé contre lui, dès 1761, l'odieuse campagne qui provoquera l'enquête de 1764 sur les grands chemins, qu'en somme le duc d'Aiguillon a dû d'abord se défendre. Ensuite il ne remarque pas que la patience eût été de la complaisance, qu'elle eût compromis l'autorité royale. Si le duc d'Aiguillon a tant combattu La Chalotais, ce n'est pas seulement parce qu'il en était jaloux, mais parce que celui-ci s'était associé à l'injuste campagne contre l'administration de la corvée, et qu'il personnifiait l'insolence et l'indocilité bretonnes. S'il a poussé — et encore M. Le M. n'a pu affirmer sa participation aux mesures de rigueur — à sévir contre les Procureurs généraux, ce n'est pas uniquement parce qu'il les haïssait, mais parce qu'un exemple était nécessaire, parce que l'impunité pour les agitateurs eût ruiné le crédit du commandant et par suite le crédit du roi. On ne peut lui faire un crime d'avoir prêché la fermeté. Il a le grand mérite d'avoir senti que la fermeté pourrait seule sauver la royauté, que les alternatives de rigueur et d'indulgence étaient la pire des politiques. C'est lui qui a raison quand il demande que le roi parle en maître, quand il écrit au gouvernement : « Comment croire que vous êtes ferme quand vous faiblissez à chaque instant vis-à-vis de ces mêmes gens qui n'oseraient pas répliquer si le roi leur parlait en maître ? » Aussi n'est-ce pas lui qui est sorti discrédité et battu de la lutte : c'est le principe qu'il représentait, c'est l'autorité royale. Le roi n'ayant su parler en maître, la Bretagne tomba dans l'anarchie que le duc avait prédite. Après 1770, l'insolence et les prétentions parlementaires ne connurent plus de bornes ; la Cour ne cessa de donner « l'exemple de la désobéissance et de l'indiscipline ».

Mais le meilleur argument qu'on puisse invoquer pour justifier les idées et la politique de celui qui avait voulu conserver et ses droits d'adminis-

trateur et les droits du roi, c'est le Parlement lui-même qui nous le fournit. Le Parlement avait voulu se substituer aux représentants du roi ; il n'avait pas su obéir : il ne put se faire obéir. En 1788, il essaya en vain d'empêcher les réunions des corps de villes ; contre la « fermentation » et « l'illégalité », il dut invoquer l'appui de cette autorité royale qu'il avait tant méconnue : « Si quelques corps peuvent délibérer ainsi sur les affaires publiques et former de leurs délibérations concertées un vœu général, écrivit-il au roi, on introduit dans l'Etat un pouvoir supérieur à tout autre, à l'autorité du roi elle-même si fortement intéressée à prévenir un pareil désordre. » N'est-ce pas précisément le langage que trente ans plus tôt le duc d'Aiguillon avait tenu, contre les prétentions parlementaires, au Parlement lui-même ? — J. Letaconnoux.

Pierre Proteau. **Étude sur Morellet, considéré comme auxiliaire de l'École physiocratique, et examen de ses principaux ouvrages économiques**. Laval, Barnéoud, 1910. In-8, 256 p.

L'enseignement de l'histoire des doctrines économiques, bien qu'il ne soit donné que depuis quelques années dans nos Facultés de droit, suscite d'assez nombreux et intéressants travaux. C'est à l'enseignement de M. Dubois, de la Faculté de Poitiers, qu'est due l'étude consacrée à Morellet, auxiliaire des Physiocrates, par M. Proteau. Disons tout de suite que cette étude, consciencieuse et non dépourvue de sérieuses qualités, aurait gagné à être conçue selon un plan différent, plus systématique. M. P., en effet, se borne, après un chapitre biographique et deux courts chapitres où il étudie la méthode et deux points importants de la doctrine de Morellet (théories de la valeur et du commerce extérieur), à prendre un à un les ouvrages de son auteur et à les analyser, fidèlement certes, mais sans éviter l'inévitable impression de monotonie et de décousu que comporte un pareil procédé. Successivement, il résume les divers écrits que Morellet a consacrés au commerce des toiles peintes, au privilège de la Compagnie des Indes et au commerce des blés, et, au cours de ces longues analyses, apparaissent et réapparaissent les idées de l'abbé physiocrate sur les principes théoriques ou sur les questions pratiques les plus divers : valeur, propriété privée, agriculture, commerce extérieur, luxe, population, privilèges industriels, etc. Cette confusion eût été évitée facilement, semble-t-il, si M. P. avait fait rentrer dans la biographie de Morellet l'histoire de chacun de ses écrits et le récit des circonstances qui les provoquèrent [1], pour exposer ensuite, méthodiquement et en leur

1. Ainsi, la moitié du chap. V, consacré aux Réflexions sur la liberté de la presse, aurait pu y figurer.

donnant la cohésion et la continuité qui leur font défaut dans l'œuvre, sinon dans l'esprit de leur auteur, les doctrines qu'il étudiait.

Ces réserves faites, l'ouvrage de M. P., très consciencieux, s'efforce de situer les écrits de Morellet dans la littérature économique du XVIIIe siècle ; il retrace avec brièveté, mais clairement, les principaux faits économiques qui en font l'objet, ainsi que les opinions auxquelles ils s'opposaient. L'abbé Morellet s'était proposé d'édifier un grand monument économique : un Dictionnaire, dont il ne rédigea que le prospectus. Au vrai, cette conception ne fut pas entièrement perdue, et M. P. aurait pu rappeler que Peuchet, qui fut le secrétaire de l'abbé, fit paraître, en l'an VIII, un *Dictionnaire de la géographie commerçante* (5 vol. in-4°), qui n'était probablement pas sans devoir quelque chose à Morellet. Celui-ci fut continuellement empêché de réaliser ce vaste plan de travail, pour lequel il demandait vingt ans de labeur, par son ardeur de polémiste, son besoin de se consacrer à la propagande des idées qu'il avait adoptées. C'est son tempérament et son talent de vulgarisateur qui en firent un précieux auxiliaire des Physiocrates ; il s'occupe activement de faire réaliser le programme dont il laisse aux Économistes théoriciens l'élaboration et la défense théoriques. Comme le fameux Linguet, avec lequel il rompit des lances, il semble faire métier de défendre sur le terrain pratique les idées d'autrui ; ses principaux ouvrages lui sont commandés, et de là vient peut-être le peu de liaison qu'on y découvre parfois entre les principes proclamés et les conclusions proposées. Comme théoricien, il se rattache plutôt à l'école de Gournay qu'à celle de Quesnay, dont il avoue n'avoir jamais bien entendu le « *Tableau économique* » ; il revendique pour la science économique, qu'il sépare de l'art économique, le droit d'user de l'abstraction et de la déduction ; il emprunte à Turgot et à Galiani sa théorie de la valeur, et, en ce qui concerne le commerce international, reste dans un juste milieu, à égale distance du mercantilisme et des Physiocrates. Le caractère dominant de sa doctrine économique, celui que M. P. a le mieux réussi à dégager, c'est le libéralisme ; nullement gêné par sa qualité d'abbé, Morellet, ami des Encyclopédistes et des Physiocrates, et moins qu'eux préoccupé d'idéologie, combat toute sa vie pour la liberté, sous toutes ses formes : liberté de conscience, de la presse, du commerce, liberté individuelle et politique [1]. — Roger PICARD.

---

1. Quelques corrections : page 80, l. 16, lire « vénale » au lieu de « névole » ; — p. 87, l. 23, lire « toute productivité », au lieu de « tout profit » ; — p. 127, note, lire 1775 ; — p. 135, l. 11, lire 1674 ; — p. 164, l. 27, lire « Montbard », au lieu de « Monbar ».

Étienne Prévost de Lavaud. **Les théories de l'intendant Rouillé d'Orfeuil.** Rochechouart, Dupanier, 1909. In-8, 174 p.

Comme beaucoup d'administrateurs de la fin du XVIIIe siècle, l'intendant Rouillé d'Orfeuil, qui administra la généralité de Champagne de 1764 à 1790, fut quelque peu économiste et réformateur. Il avait conçu un plan de gouvernement, embrassant l'ensemble des institutions politiques, sociales, économiques et administratives, qu'il exposa, suivant l'habitude assez répandue à cette époque, sous forme d'utopie, dans trois livres, publiés entre 1771 et 1773, l'*Ami des Français*, l'*Alambic des lois* et l'*Alambic moral*. Beaucoup des théories développées par Rouillé d'Orfeuil dans ces ouvrages se rapprochent de celles de Montesquieu et des philosophes de la seconde moitié du siècle. Comme eux, il est à la fois hardi sur certains points et profondément conservateur sur d'autres. Il demande la séparation des pouvoirs et proclame le principe de la souveraineté nationale, mais reste un partisan convaincu de l'idée monarchique et se déclare nettement adversaire de toute égalité. Il voudrait même que la nation fût divisée en un certain nombre de classes rigoureusement séparées, dont la nécessité lui apparaît comme une des lois fondamentales de la société.

Les réformes qu'il propose touchant l'organisation administrative du royaume sont plus intéressantes, parce qu'en raison de la qualité de leur auteur, il est permis de croire qu'elles s'inspirent plus directement de l'expérience. C'est ainsi que Rouillé d'Orfeuil souhaitèrait de voir instituer dans chaque généralité, à côté de l'intendant, un Conseil chargé de défendre les intérêts des gens de la province et qui jouerait, vis-à-vis de lui, le même rôle que les Etats généraux vis-à-vis du souverain ; il voudrait voir de même renforcer et préciser le pouvoir des subdélégués ; il demande enfin la création de fonctionnaires nouveaux qui, sous le nom de commissaires de police, auraient, à la tête de circonscriptions plus restreintes, quelques-unes des attributions de l'intendant et du subdélégué.

Sur le domaine économique, l'intendant de Champagne s'inspire naturellement beaucoup des Physiocrates. Comme eux, il émet le vœu que le peuple revienne à la terre, qu'il professe, lui aussi, être la source première de la richesse. Il se sépare d'eux cependant sur certains points, notamment en matière financière, où il admet l'existence d'impôts indirects, que les Physiocrates repoussaient.

Bien qu'elles ne soient pas toujours très originales et paraissent quelquefois même un peu superficielles, ces différentes théories, que complètent quelques aperçus plus rapides sur l'organisation de la justice, le clergé, l'organisation militaire, et des considérations générales sur le luxe et la

population, ne doivent pas cependant être négligées. Même quand elles manquent de profondeur, elles offrent toujours du moins pour nous cet intérêt, qui leur est d'ailleurs commun avec la plupart des ouvrages politiques et économiques qui sont l'œuvre d'auteurs de second rang, de nous permettre de juger du degré de pénétration qu'avaient acquis certaines idées et des modifications qu'elles devaient quelquefois subir pour s'accommoder à l'intelligence ou au goût de la foule. A ce point de vue les ouvrages de Rouillé d'Orfeuil, bien que très oubliés aujourd'hui, et qui ne semblent pas avoir eu d'ailleurs une très grande influence, méritaient d'être étudiés. En consacrant à leur exposé sa thèse de doctorat en droit, il faut regretter toutefois que M. Prévost de Lavaud ait cru devoir se montrer aussi avare de commentaires. Son livre n'est guère qu'une analyse, consciencieuse sans doute et détaillée, mais qui aurait demandé plus d'une fois à être éclairée par des recherches historiques un peu plus étendues. Ce que l'auteur nous dit notamment de la vie de Rouillé d'Orfeuil est beaucoup trop sommaire et ne dépasse pas l'intérêt ni l'étendue d'un article de dictionnaire biographique [1]. De plus il ignore tout de son administration et ne semble pas s'être préoccupé le moins du monde de rechercher si, dans la pratique, l'intendant de Champagne essaya de mettre en harmonie ses actes avec ses théories. Il ne cherche pas non plus à dégager parmi ces nombreux projets de réforme ceux qui sont personnels à Rouillé d'Orfeuil et ceux au contraire qu'il s'est simplement assimilés, ni la part qu'il convient de faire à l'utopie dans ce plan de gouvernement, dont certaines parties sont manifestement irréelles. Il y avait là une étude à écrire, de portée sans doute limitée, mais utile et intéressante comme contribution à l'histoire de l'esprit de réforme à la fin du XVIII^e siècle ; malgré toute la bonne volonté de l'auteur, cette étude n'a pas été faite. — René GIRARD.

**Souvenirs de la comtesse Golovine, née princesse Galitzine (1766-1821)**, publiés avec une introduction et des notes par K. WALISZEWSKI, Paris. Plon-Nourrit, 1910. In-8, XXXVIII-451 p. (1 portrait.)

Ces *Souvenirs* de la comtesse Golovine que publie M. Waliszewski ne sont pas absolument inédits. L'ouvrage a circulé en manuscrit bien avant d'être livré à l'impression, et il s'en est répandu plusieurs copies. En 1900, une édition russe a été publiée, mais incomplète, à cause des exi-

1. C'est d'ailleurs au *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye-Desbois que sont empruntés tous les renseignements de l'auteur sur l'intendant de Champagne et sa famille. Il ne semble pas avoir eu connaissance du travail de Tisseron de Quincy, *Notice sur la famille de M. le comte Rouillé d'Orfeuil*, Paris, 1847.

gences de la censure. C'est ce qui explique l'utilité de l'édition présente, qui est complète et exacte, et qui paraît en français, langue dont s'était servi l'auteur.

C'est sur les instances et avec la collaboration de l'impératrice Élisabeth, femme d'Alexandre Ier, que Mme G. a entrepris la rédaction de ses souvenirs. Elle appartient par sa famille à la plus haute noblesse russe, et a fréquenté la cour pendant la première partie de sa vie, sous les règnes de Catherine II et de Paul Ier, et pendant les premiers temps du règne d'Alexandre. En 1802, une disgrâce l'en éloigna, ainsi que son mari. Elle vécut alors en France, auprès de son amie Mme de Tarente, jusqu'en 1804. Rentrée en Russie l'année suivante, elle mena jusqu'en 1812 une existence assez effacée. C'est alors que, le comte Golovine ayant repris du service, sa femme reparut à la cour. Mais l'intimité avec l'impératrice ne redevint jamais ce qu'elle avait été, et la seconde partie du livre se rapporte presque uniquement à des événements privés.

Elle n'en est pas pour cela dépourvue d'intérêt. Mme G. est en effet une personnalité intéressante. Très intelligente, très cultivée, artiste même, elle est d'une sensibilité qui confine au mysticisme. C'est ainsi qu'elle se convertit au catholicisme. Elle a eu pour toutes ses amies des sentiments d'une tendresse un peu exaltée : la grande-duchesse Élisabeth, plus tard impératrice, femme d'Alexandre Ier, Mme de Tolstoy, l'une de ses dames, enfin et surtout Mme de Tarente, ancienne dame du palais de Marie-Antoinette, ont été ses amies intimes. L'étude de son caractère éclaire un peu la psychologie de l'époque, de cette époque mystique, nourrie de Rousseau et des Livres saints, et que symbolisent assez bien en Russie Mme de Krüdener et l'empereur Alexandre.

Au point de vue plus strictement historique, c'est la première partie de l'ouvrage qui est la plus importante. Ce que Mme G. dit de la cour de Catherine II ne manque pas de couleur et de vie. Elle fait de son règne une espèce d'âge d'or, suivi par contraste d'une véritable terreur, le règne de Paul Ier. Sur la situation d'Alexandre pendant le règne de son père, sur son entourage, sur toutes les intrigues de ce temps, elle donne des détails qui peuvent être utiles aux historiens. Elle fait également un récit de l'assassinat de Paul Ier qui n'est pas absolument exact, mais qui est l'une des principales sources sur ce sujet. Du séjour de Mme G. en France il y a peu de choses à retenir. Elle juge les hommes et les choses en « émigrée », et ne manque pas une occasion de rapporter tout ce qui peut faire croire à un réveil du royalisme. Malgré sa partialité et l'éloignement où elle se tient du monde officiel, on pourra glaner çà et là quelques faits curieux.

Au point de vue matériel, l'ouvrage est bien édité, avec un index biographique et une introduction assez documentée. De temps en temps quelques notes, judicieusement placées, viennent éclairer le texte. Ce volume sera utile à consulter pour l'histoire de la société russe pendant la période révolutionnaire. — Albert GIRARD.

**Calendar of the Franklin papers**, edited by J. MINIS HAYS. Philadelphia, printed for the American Philosophical Society, 1908, 5 vol. in-4.

L'American Philosophical Society a fêté le deuxième centenaire de la naissance de Benjamin Franklin d'une façon digne de ce grand homme, à qui elle doit son existence. Non contente de célébrer cet anniversaire par des fêtes solennelles qui se sont déroulées à Philadelphie du 17 au 20 avril 1906, et pendant lesquelles des orateurs choisis ont rendu hommage au citoyen, au philanthrope, au philosophe, à l'homme d'Etat, enfin, au génial savant que fut Franklin, elle a voulu en outre dresser à son fondateur un monument plus stable. Négligeant la banalité d'un médaillon ou d'un buste, elle a préféré contribuer à faire connaître plus complètement la vie de Franklin en publiant un inventaire des papiers laissés par lui, et qui n'avaient pas encore été l'objet d'un travail de ce genre. Il convient de féliciter l'American Philosophical Society d'avoir songé à cette manière discrète et heureuse de commémorer son fondateur en rendant plus facile l'accès de très nombreux documents jusqu'ici peu connus.

Franklin avait la louable habitude de conserver soigneusement tous ses papiers, lettres reçues, brouillons de lettres, mémorandums, notes de tout genre. Tout cela constitue un véritable fonds d'archives, et très considérable. Fort heureusement il nous a été conservé en entier, non sans avoir couru bien des dangers et connu d'étranges aventures. Le grand philosophe, par son testament en date du 17 juillet 1788, légua ses manuscrits et ses papiers à son petit-fils William Temple Franklin. Celui-ci en fit usage pour la préparation de l'ouvrage qu'il consacra à la vie et aux œuvres de son grand-père et qu'il publia à Londres en six volumes en 1817. Mais il rompit l'unité du fonds en en faisant deux parts. Il en emporta une partie, qu'il estimait la plus importante, en Europe, lorsqu'il quitta les États-Unis, et laissa le reste à la garde de son ami George Fox, à Champlost près de Philadelphie. Les archives de Franklin formèrent donc dès cette époque deux fonds distincts, l'un qui resta en Amérique, l'autre qui fut transporté en Europe. Le fonds américain eut une histoire moins mouvementée que le fonds européen. William Temple Franklin, qui mourut à Paris, le 25 mai 1823, légua à son ami George Fox les documents dont

il avait assumé la garde. A la mort de ce dernier, ses enfants Charles P. Fox et Mary Fox ne voulurent pas conserver ces papiers, et ils eurent l'heureuse inspiration d'en faire don à l'American Philosophical Society le 17 septembre 1840, à l'exception de cent lettres, la plupart écrites à Franklin par des membres de sa famille, dont ils disposèrent en faveur de l'arrière-petit-fils du grand homme, le Dr Franklin Bache. Elles sont aujourd'hui entre les mains de son fils, le Dr Thomas Hewson Bache. D'autre part, une petite partie des papiers de Franklin conservés avec ceux de la famille Fox dans le grenier de l'écurie de la maison de Champlost s'étaient mélangés avec ceux-ci, de sorte qu'ils furent oubliés lors de la remise des papiers de Franklin à l'American Philosophical Society. En 1862, la famille Fox décida d'envoyer au pilon les vieux papiers qui encombraient son grenier. Une amie de Miss Fox, Mrs Holbrook, assista heureusement au déménagement, et s'aperçut qu'un grand nombre de pièces provenaient de Franklin. Elle reçut de son amie l'autorisation de trier les papiers et d'emporter ceux qui concernaient le grand philosophe, ce qu'elle fit. En 1903, ses descendants vendirent ces documents à des amis de l'Université de Pennsylvanie, qui en firent don à la Bibliothèque de cette Université.

L'histoire du fonds européen est plus obscure. William Temple Franklin, après avoir fait voyager longtemps ces papiers avec lui, finit par les abandonner aux mains d'un tailleur de Saint-James-Street, à Londres, chez qui il avait logé. De là ils passèrent, on ne sait à quelle époque, dans les mains d'un officier de l'armée britannique qui les offrit en bloc au British Museum, à Lord Palmerston, et aux divers ministres des États-Unis près la cour de Saint-James, de 1840 à 1851. Enfin l'un d'eux, l'hon. Abbott Lawrence, n'ayant pas mandat d'acheter cette collection pour le compte de son gouvernement, désigna du moins à l'officier un acquéreur probable : M. Henry Stevens. Celui-ci en fit en effet l'acquisition. En 1882, le gouvernement des États-Unis, se rendant compte de l'importance de ces papiers pour l'histoire de son pays, résolut de les mettre définitivement à l'abri de nouvelles vicissitudes et de leur faire réintégrer le sol américain, qu'ils n'auraient jamais dû quitter. A cet effet, il entama des négociations avec M. Henry Stevens, qui lui vendit le fonds entier. Celui-ci fut d'abord déposé à la Bibliothèque d'État à Washington ; puis, le 9 mars 1903, il occupa une place définitive dans le Département des manuscrits de la merveilleuse Bibliothèque du Congrès.

Tous les papiers de Franklin se trouvent donc aujourd'hui de nouveau aux État-Unis, et, bien que répartis entre quatre dépôts différents, ils sont également confiés à des mains qui les conserveront avec un soin

pieux. Ces quatre collections sont d'inégale importance. Celle de l'American Philosophical Society comprend 13.800 pièces, la collection Stevens à la Bibliothèque du Congrès 2.938 pièces, celle de l'Université de Pennsylvanie, 840 ; enfin, celle du docteur Hewson Bache, 100. Les lettres du docteur Bache ont été publiées presque toutes dès 1859 par William Duane. Nous devons à M. Worthington C. Ford, chef du département des manuscrits de la Bibliothèque du Congrès, un inventaire de la collection Stevens. Enfin, le docteur J. Minis Hays s'est chargé pour l'American Philosophical Society de publier l'inventaire de la collection de ladite Société et de celle de l'Université de Pennsylvanie.

Je n'insisterai pas sur l'importance d'un pareil travail pour l'histoire de la fondation de la grande République américaine. C'est un éminent service rendu aux historiens des États-Unis que de leur avoir permis de se rendre compte de ce que renfermaient ces papiers. Mais ils ne seront pas les seuls intéressés par cette publication : les historiens de la France y trouveront aussi maintes choses à glaner. En effet, c'est surtout pendant le séjour de Franklin en France que sa correspondance augmente considérablement. On sait quel accueil chaleureux lui fut réservé et comment il entra en relations avec tout ce qui comptait alors dans notre pays. Sa correspondance s'adresse aux personnages les plus divers et forme un véritable tableau de la société française à la fin du XVIIIe siècle. Parmi ses correspondants les plus fidèles, on trouve tous les noms marquants de l'époque : des savants, Buffon, Daubenton, Dupont de Nemours, Fourcroy, Linné, Lavoisier, Lacépède ; des artistes, les sculpteurs Houdon et Caffieri, le graveur Cochin, l'architecte Brongniart ; des grands seigneurs, le duc et la duchesse de Mouchy, le marquis d'Osmond, le père de la spirituelle comtesse de Boigne, le duc et la duchesse de La Rochefoucauld, le duc de la Vallière, le marquis de Chastellux, le duc de Chaulnes, le duc de Mahon, le duc de Deux Ponts ; des philosophes, Voltaire, l'abbé de Mably, l'abbé Raynal, Condorcet ; de futurs hommes politiques : Brissot de Warville, Bailly, Mirabeau, Robespierre. Toute cette correspondance naturellement est en français, et l'on sait que Franklin maniait assez bien notre langue pour figurer dans les anthologies. La Société des gens de lettres, chargée, sous le second Empire, de publier le Trésor littéraire de la France sous les aupices du Ministère de l'Instruction publique, ne craignit pas de l'y faire figurer, et la très charmante lettre de Franklin à Madame Helvétius qu'elle inséra dans le *Trésor* justifie pleinement son initiative. On trouvera d'autre part un puissant intérêt, surtout au point de vue de l'esprit public, dans les correspondances qui furent adressées à Franklin après son retour aux États-Unis, le 28 juillet 1785, et dans les-

quelles ses amis le tenaient au courant des événements si importants qui se passaient alors. Il y a là bien des récits contemporains qui seront fort utiles aux historiens du début de la Révolution.

L'inventaire du docteur Minis Hays est soigneusement fait pièce par pièce et dans un ordre rigoureusement chronologique à l'intérieur de quatre grandes divisions : lettres adressées à Benjamin Franklin, lettres émanant de Benjamin Franklin, lettres adressées à William Temple Franklin, papiers divers. On peut reprocher à l'auteur de n'avoir pas suffisamment développé l'analyse des pièces les plus importantes. Mais il indique toujours pour les pièces qui ont été déjà publiées la référence exacte, ce qui évitera bien des recherches ingrates, et il a beaucoup facilité la consultation de son inventaire par une table onomastique et méthodique qui ne comprend pas moins d'un volume entier. Je dois cependant indiquer que cette table doit être consultée avec précaution, surtout en ce qui concerne es noms français [1]. Malgré ces quelques réserves, l'inventaire de la collection des papiers de Franklin est une œuvre considérable et qui fait grand honneur au docteur Minis Hays et à l'American Philosophical Society. — André Artonne.

**Discours de Danton.** Édition critique par André Fribourg. Paris, Éd. Cornély, 1910. In-8, lxiv-817 p. (Société de l'histoire de la Révolution française.) — André Fribourg. **Discours de Danton.** Préface de M. G. Lanson. Paris, Hachette, 1910. In-12, xxxvii-274 p.

On sait combien il est difficile de connaître avec précision le texte des discours prononcés au sein des Assemblées révolutionnaires. A la fin du xviii^e siècle, les procédés sténographiques étaient très imparfaits. Les comptes rendus analytiques que donnent le procès-verbal officiel ou les journaux présentent d'ordinaire des divergences assez sensibles, et, lorsque nous ne disposons pas — c'est là le cas le plus fréquent — d'un texte établi par l'auteur lui-même avant ou après la séance, nous sommes fort embarrassés. Nous arrivons à reconstituer le fond ; mais, à l'égard de la forme, nous devons rester dans l'incertitude. Nous nous y résignons assez aisément lorsqu'il s'agit d'orateurs de deuxième ou de troisième plan ; mais, lorsqu'il s'agit d'un orateur de premier ordre, Danton par exemple, qui improvisait et ne rédigeait pas après coup ses discours, cette incertitude devient très regrettable, et nous devons, pour essayer d'en sortir, user de toutes les ressources de l'érudition.

1. Il faut chercher par exemple La Motte-Picquet à Picquet, t. V, p. 246; le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, à Lyancourt, t. V, p. 193; Le Baron. Le Brigant et Le Veillard, à Baron, Brigant, Veillard.

Dès 1882, dans ses études sur les orateurs de la Révolution, M. Aulard avait montré qu'un travail critique bien conduit, sur les textes existants, pouvait être fructueux, et il avait présenté, sur la méthode à employer, des vues dont l'expérience a confirmé la justesse. M. A. Fribourg s'en est exactement inspiré pour préparer son édition des discours de Danton, et cette édition est, disons-le tout de suite, un travail de haute valeur.

La méthode préconisée par M. Aulard, dit M. F., « peut se résumer en deux mots : comparaisons et variantes. A son avis, on ne pouvait espérer retrouver les paroles des orateurs qu'en comparant minutieusement entre eux les divers journaux qui les avaient rapportées, en choisissant parmi les comptes rendus celui qui paraîtrait le plus satisfaisant, en notant les variantes des autres feuilles ». Une triple besogne s'impose donc : en premier lieu, dépouillement des journaux et constitution, pour chaque discours, d'un dossier de références et de copies ; en second lieu, comparaison des comptes rendus et détermination de celui qui sera pris comme base ; en troisième lieu, établissement du texte, avec les additions et les variantes. S'agissant de Danton, c'était là un énorme travail. M. F. ne s'en est point effrayé, et il s'en est acquitté de manière à mériter les plus grands éloges. Le recueil comprend 287 numéros. M. F. y a admis non seulement les discours de Danton à la Législative, à la Convention et aux Jacobins, mais encore les requêtes — celles du moins qui sont actuellement connues — qu'il a rédigées comme avocat aux Conseils, et les quelques comptes rendus, malheureusement trop rares, que nous possédons de ses interventions oratoires, avant 1792, dans les diverses assemblées politiques parisiennes. La disposition typographique est heureuse. Les textes sont accompagnés de notes et de notices qui les éclairent. Le volume débute par une introduction qui fournit, sur les sources et la composition du recueil, tous les renseignements désirables. Il se termine par un index alphabétique détaillé.

M F. a dépouillé une quarantaine de journaux : c'est beaucoup, et pourtant ce n'est pas assez. Il est d'ailleurs le premier à le reconnaître : « Malgré tous les soins, dit-il, cette édition ne sera pas exempte de lacunes. » En voici une, assez grave, et qui doit être d'origine purement matérielle : M. F. aura égaré une de ses fiches. Il s'agit du discours très bref, mais si caractéristique, prononcé par Danton à la Convention le 12 frimaire an II-2 décembre 1793. Voici le compte rendu qu'en donne le *Moniteur* du 14 (réimpression, t. XVIII, p. 575) :

Un citoyen se présente à la barre et commence la lecture d'un poème à la louange de Marat. Il est interrompu.

Danton : Et moi aussi j'ai défendu Marat contre ses ennemis, et moi aussi j'ai apprécié les vertus de ce républicain ; mais, après avoir fait son apothéose patriotique, il est inutile d'entendre tous les jours son éloge funèbre et des discours ampoulés sur le même sujet :

Il nous faut des travaux et non pas des discours.

Je demande que le pétitionnaire nous dise clairement et sans emphase l'objet de sa pétition.

Le pétitionnaire est admis aux honneurs de la séance.

Mais les lacunes totales de ce genre doivent être très peu nombreuses, si même il y en a d'autres. Ce qui me paraît plus regrettable, c'est l'absence de variantes intéressantes qu'aurait certainement procurées à M. F. le dépouillement d'un plus grand nombre de journaux. J'en ai trouvé une qui mérite d'être signalée, dans une feuille peu connue, le *Journal historique et politique*. C'était à la Convention, le 31 août 1793 ; on venait de lire des dépêches annonçant que la rébellion de Marseille était réprimée. Danton demanda la parole ; il s'éleva contre l'égoïsme de « l'aristocratie du commerce », à Marseille et ailleurs. Le compte rendu que M. F. donne de son discours, d'après *Le Républicain français*, est terne ; les variantes fournies par le *Moniteur* et *L'Auditeur national* ne le sont guère moins. Au contraire, le compte rendu du *Journal historique et politique* (numéro du 1er sept. 1793) est saisissant, et, s'il est exact, jamais l'éloquence de Danton n'a été traversée d'un souffle socialiste aussi puissant :

Les Jacobins ne doivent marcher que pour porter de grands coups. Le peuple depuis longtemps ne vit que de ses larmes. Le peuple lui seul a combattu pour la liberté. Le peuple en a été le plus mal récompensé. Les boutiquiers et les richards ont désiré la révolution pour jouir des privilèges des nobles et des prêtres et pour s'approprier leurs biens ; ils ont aujourd'hui six milliards. Eh bien ! s'ils ne payent la dette de l'État, s'ils ne font pas disparaître la quantité d'assignats qui font hausser les denrées à un prix exorbitant, si les sans-culottes ne jouissent pas à leur tour de la révolution, nous recommencerons contre les riches et les financiers la même révolution que nous avons faite avec eux contre le clergé et la noblesse.

Les tribunes applaudissent, se lèvent en masse, et s'écrient : Vive Danton !

Il y aurait sans doute bien d'autres trouvailles à faire dans cette foule de journaux obscurs, de 1792, de 1793 et de l'an II, qu'aucun historien n'a encore employés, ni même ouverts. Je ne reproche pas à M. F. de ne pas les avoir consultés : il y aurait passé plusieurs années ; mais je crois que, de cette constatation, se dégage un enseignement : c'est qu'il serait sage, désormais, de limiter plus étroitement que ne l'ont fait nos

devanciers le champ de nos travaux. Les spécialistes d'histoire du gouvernement révolutionnaire s'accordent à penser que les publications périodiques contemporaines forment une mine extrêmement riche, dont l'exploitation n'est encore que commencée : pour obtenir dans le minimum de temps et avec le minimum d'effort le maximum de résultats, circonscrivons nos recherches de telle manière qu'elles gagnent en profondeur ce qu'elles perdront en largeur ; traçons le cadre de nos travaux de telle sorte qu'ils nécessitent non plus le dépouillement, pour une période de trois ou quatre années, de 30, 40, 50 journaux, mais le dépouillement, pour une période de quelques mois, de tous les journaux connus. Ce procédé de travail devrait d'ailleurs être appliqué aussi bien aux sources manuscrites qu'aux sources imprimées. Si on persiste à en négliger l'emploi, l'histoire du gouvernement révolutionnaire restera une matière perpétuellement mouvante, et la découverte de nouveaux détails, récoltés au hasard, entraînera constamment le remaniement des ensembles.

Mais peut-être, dans l'état passablement inorganique de nos études, ce vœu n'a-t-il aucune chance d'être exaucé, et, en tout cas, je ne songe nullement, en l'exprimant, à diminuer la valeur du recueil de M. F., qui, je le répète, est le fruit d'un travail considérable, et qui rendra les plus grands services.

En même temps qu'il publiait, à l'usage des historiens, sa grande édition critique, M. F. faisait paraître un petit volume contenant un choix des discours de Danton (il y en a 37) et destiné à un public beaucoup plus large. Ici, plus de variantes ni d'appareil critique. En guise d'introduction, une notice biographique de 25 pages. Cette introduction est elle-même précédée d'une très suggestive préface de M. G. Lanson.

Avant d'avoir feuilleté le volume, j'avais supposé que M. F. avait donné chacun des discours — bien choisis — qu'il reproduit, d'après l'un ou l'autre de ces comptes rendus que, dans son édition critique, il appelle « les meilleurs » ; je pensais qu'il avait pris, pour tel discours, le texte du *Moniteur*, pour tel autre celui du *Journal des Débats*, pour tel autre celui du *Républicain français*, etc. J'étais dans l'erreur. C'est à un « essai de restitution » que nous avons affaire. En s'aidant des variantes et des additions, M. F. s'est efforcé de reconstituer le texte de chaque discours tel que « vraisemblablement » il a été prononcé. « Avec beaucoup d'adresse et de goût, dit M. G. Lanson, et avec une sûreté qu'explique une longue fréquentation de son auteur, dont les habitudes de parole, les phrases, les clichés, les tics même (quel orateur n'en a ?) lui étaient devenus familiers, M. André Fribourg a fait sortir, de l'amas d'analyses divergentes

qu'on possédait, un texte sûr en beaucoup d'endroits, tout à fait probable en d'autres, le meilleur texte en tout cas qu'il fût possible de constituer des improvisations de Danton, un texte où en vérité on a souvent la sensation d'entendre le *Monstre.* »

Cette tentative était fort intéressante, et M. F. était parfaitement libre de s'y livrer. Maintenant vaut-elle, par ses résultats, la peine et le temps qu'elle a coûtés ? Franchement, je ne le crois pas. J'ai conféré, pour plusieurs discours de 1793, le texte des deux éditions, la grande et la petite, et j'ai constaté que les « leçons » adoptées par M. F., et qui s'appuient sur la combinaison des variantes, l'admission ou le rejet des additions, sont souvent plausibles, mais ne s'imposent qu'exceptionnellement avec la force de l'évidence. Comme tous les travaux analogues, ce travail de marqueterie appelle de graves objections de principe, et il peut être criblé de critiques de détail. Il était très louable de vouloir donner, sous une forme accessible à tous, les morceaux essentiels de l'édition critique : mais pourquoi ne pas s'être borné à prendre, pour chacun des discours choisis, le compte rendu qui paraît — il ne peut y avoir à cet égard qu'une présomption — le plus exact et le plus complet ? L'intérêt de la publication n'en eût pas été diminué : les textes du *Moniteur*, du *Journal des Débats* font autant d'effet à la lecture que les textes arrangés de M. F. ; ils ont en outre la saveur du document contemporain. Le procédé employé n'étant indiqué nulle part, hors les quelques lignes de M. Lanson que j'ai citées plus haut, beaucoup de lecteurs vont sans nul doute s'imaginer qu'ils ont sous les yeux une sténographie des discours de Danton : quel profit y a-t-il à propager une erreur de ce genre ?

En somme, j'aperçois mal les avantages de cet essai de restitution et j'y vois des dangers. Combiner ainsi des textes, c'est nécessairement, quelque scrupule et quelque compétence qu'on y apporte, les solliciter. Il est impossible d'établir à coup sûr le texte des discours de Danton : prenons-en notre parti. L'historien doit s'abstenir de toute hypothèse vaine : c'est là un des principes les plus impératifs de cette méthode dont M. F. est l'un des adeptes, et à laquelle, dans sa grande édition, il s'est si consciencieusement conformé. — Pierre Caron.

**Recherches sur la Société populaire montagnarde de Murat, 1791-1795,** *suivies des délibérations de la Société, du 17 germinal an II au 23 brumaire an III*, par Emile Rhodes. Paris, Picard et fils, 1909. In-8, 123 p. (av. planche).

Ce livre se compose de deux parties. La première est un historique sommaire de la Société populaire de Murat. Une Société des Amis de la

Constitution s'établit dans cette ville en mars 1791 ; affiliée de bonne heure à celle des Jacobins, elle s'y déclara inviolablement attachée lors de la scission entre Feuillants et Jacobins ; mais, à la fin de l'année, elle ne fit plus que végéter, puis elle suspendit ses séances. Le 12 mars 1793, elle se reconstitua sous le nom de Société des Amis de la liberté et de l'égalité, et s'occupa avec ardeur des affaires publiques. Le Département du Cantal ayant. par arrêté du 12 avril, chargé les Sociétés populaires de « dénoncer aux autorités constituées tous les malveillants et gens suspects », celle de Murat établit de suite une liste, d'ailleurs peu fournie ; elle nomme un « Comité de salut public », qui invite le District à faire des recherches dans plusieurs châteaux où le public croit que des suspects sont cachés ; elle demande l'organisation de la garde nationale de Murat, indique à la municipalité les mesures à prendre au sujet des subsistances, envoie à Paris deux commissaires pour dépeindre à la Convention et à la Commission des subsistances la disette qui règne dans le district de Murat ; bref elle déploie une activité en rapport avec les circonstances. Les papiers de cette Société ont disparu, à l'exception de son dernier registre, qui, commencé le 17 germinal an II, se termine brusquement au 23 brumaire an III (le lendemain du décret suspendant les séances des Jacobins de Paris), sans être clos. M. R. a composé son historique en relevant, dans les délibérations du Directoire du district et du Conseil général de la commune, toutes les manifestations de la Société auprès de ces deux Assemblées ; il a également publié *in extenso* une adresse envoyée par elle à toutes les Sociétés du royaume, en avril 1791, que lui a communiquée M. Jean Delmas, et une adresse à la Convention qui est aux Archives nationales.

La seconde partie contient les procès-verbaux des cinquante-quatre dernières séances de la Société, plus une « séance de l'assemblée populaire de Murat convoquée par ordre du représentant du peuple Musset », du 11 brumaire an III. C'est surtout de questions locales qu'on s'occupe dans ces séances, de l'organisation de la garde nationale, de la fabrication du salpêtre, et, par-dessus tout, des subsistances, question qui prime toutes les autres. La Société est en correspondance avec la Commission des subsistances et lui expose souvent les besoins du district ; ses décisions portent parfois sur de menus objets; elles n'en sont pas moins intéressantes, parce qu'elles sont dictées par cette perpétuelle préoccupation de ne pas manquer des objets nécessaires à l'alimentation : un membre propose qu'elle invite la municipalité à faire surveiller et punir les enfants qui vont couper de l'herbe et arracher les blés sur pied pour nourrir les lapins ; un autre ajoute que les bestiaux errent sans

garde dans les prés et pacages, et que les blés en sont endommagés ; sur quoi la Société invite la municipalité à nommer des « gardes messiers » pour empêcher la dévastation des récoltes. Elle s'occupe de faire venir du Languedoc deux faulx *Arator*, pour en faire fabriquer du même modèle, vu la pénurie des bras au moment de la moisson. Elle invite les autorités constituées à défendre aux marchands de fromages de délivrer aux voituriers du Languedoc aucun fromage, s'ils n'apportent point de denrées en échange. La question religieuse semble attirer beaucoup moins son attention ; nous la voyons cependant s'occuper avec une certaine activité de faire célébrer le décadi et d'empêcher qu'on ne chôme « le jour ci-devant dimanche ». Elle s'aventure peu souvent sur le terrain proprement politique, assez toutefois pour nous donner un nouvel exemple — il n'en manque pas — de la *malléabilité* de l'opinion publique à cette époque. Le 25 germinal an II, elle entendait la lecture du rapport de Saint-Just sur les factions de l'étranger et la conjuration ourdie pour détruire le gouvernement républicain, et en était « vivement affectée ». Le 17 messidor, un de ses membres, de retour de Paris, où il était resté deux mois, faisait un éloge enthousiaste de la Convention, du Comité de salut public, de la Société des Jacobins, qui « présentait le spectacle intéressant d'une masse de citoyens qui, inaccessibles aux intrigues, toujours combattant avec une ardeur héroïque les ennemis du peuple et rappelant aux patriotes les motifs puissants de l'union la plus intime, faisaient germer dans le cœur du peuple les semences ignorées des vertus qui conviennent à des républicains » ; il ajoutait « que la malveillance et l'aristocratie étaient comprimées au dedans par la justice sévère et impartiale du Tribunal révolutionnaire ; que, si ce Tribunal effrayait et punissait les méchants, les patriotes opprimés y trouvaient toujours leur justification ». Le 20 thermidor, « l'assemblée, voulant consacrer les sentiments dont tous ses membres sont pénétrés pour la glorieuse journée du 9 thermidor, qui, en livrant au glaive de la loi les conspirateurs et les traîtres qui, enrôlés sous la bannière du Catilina Robespierre et des scélérats Couthon et Saint-Just, méditaient de donner des fers aux républicains, arrête à l'unanimité.... qu'il sera fait au nom de la Société une adresse à la Convention nationale pour la féliciter de l'énergie qu'elle a développée dans cette mémorable journée, ainsi que des mesures qui ont sauvé la République » ; et, le 25, elle entend et adopte cette adresse, où sont flétris « les nouveaux Cromwell, Robespierre, Couthon et Saint-Just », qui, « fiers d'une hypocrisie criminelle pour parvenir au triumvirat, plaçant la Convention nationale sur un volcan de conjurations, allaient jeter la République dans le

chaos.... » Notons encore ceci : le 10 vendémiaire an III, la Société populaire de Condat demandant l'affiliation à celle de Murat, « l'assemblée a accueilli avec satisfaction l'affiliation de la Société populaire de Condat, a arrêté.... qu'il lui serait écrit une lettre de satisfaction.... » Moins d'un mois après, le 7 brumaire, « la loi qui défend toute affiliation, agrégation et fédération entre Sociétés a été lue au milieu des plus vifs applaudissements ».

A la suite de ces procès-verbaux, M. R. a donné une liste de tous les membres de la Société dont les noms sont mentionnés dans le registre qu'il a publié, avec leurs professions, quand elles sont indiquées [1]. Tous ces renseignements sont utiles ; il faut savoir gré à M. R. de sa publication. — P.-R. MAUTOUCHET.

Édouard CHAPUISAT. **La municipalité de Genève pendant la domination française**. *Extraits de ses registres et de sa correspondance* (*1798-1814*), avec une introduction et des notes. Tome Ier. Genève, Kündig, et Paris, Champion, 1910. In-8, CLXIV-355 p.

Il faut féliciter la ville de Genève d'avoir confié le soin de cette publication à M. Chapuisat. Dans son avant-propos, M. C. expose qu'il s'est proposé de « satisfaire aux besoins de l'administration de la ville de Genève et servir les intérêts de la science historique ». Ses extraits semblent judicieusement faits, donnant d'abondants renseignements sur les questions d'ordre général et évitant le fatras de détails insignifiants qui encombre trop souvent les publications de ce genre. Les passages de simple analyse se distinguent nettement du texte original ; peut-être eût-il mieux valu indiquer par des points suspensifs les paragraphes supprimés ; une annotation sobre, puisée aux archives de Genève et de Paris et dans les publications du temps, donne tous les renseignements nécessaires à l'intelligence du texte ; un plan de Genève et divers portraits complètent cette belle publication.

M. C. a placé en tête du premier volume une copieuse introduction de 150 pages. Il y donne tous les renseignements nécessaires sur l'organisation de la municipalité et du département, ainsi que sur les principaux membres de l'administration. Il ne revient pas sur les questions économiques, qu'il a précédemment étudiées dans son livre sur *le Commerce et l'Industrie à Genève pendant la domination française* (*1798-1813*) [2]. La partie

1. Il a également reproduit un « diplôme des membres de la Société », du 8 prairial an II.

2. Cf. la *Revue*, t. XII, p. 201.

la plus intéressante est celle où il traite de l'esprit public et nous montre l'opposition tranquille, mais tenace, de la population à toute assimilation avec la France ; cette opposition, soutenue par les anciens « cercles », clubs qui subsistent après l'annexion, croît avec les charges financières et militaires, avec les souffrances économiques du blocus et les vexations de l'administration impériale.

C'est au début de cette opposition que nous font assister les documents publiés dans ce premier volume, qui comprend toute la période directoriale (13 juin 1798-10 novembre 1799). La municipalité, composée de négociants et d'hommes d'étude, nous apparaît comme très soucieuse du bien public. Le détail de l'administration est réparti entre huit bureaux : finances, police, instruction, commerce et arts, prisons, état-civil, passeports, certificats et patentes, affaires militaires. Tout en veillant à l'administration courante, la municipalité se préoccupe surtout d'adapter l'organisation de la ville à sa nouvelle situation de chef-lieu d'un département français. Elle s'efforce d'entretenir les meilleures relations avec l'administration centrale, multiplie les preuves de loyalisme, donne tout l'éclat possible aux nouvelles fêtes civiques, qui touchent peu la population. Mais elle défend avec persévérance les intérêts genevois. Si elle se prête de son mieux à l'observation du décadi, elle s'oppose au funeste bouleversement des jours de marché (p. 205-207). Elle se préoccupe de l'industrie, surtout l'horlogerie (p. 74), et du commerce, qu'elle cherche à protéger contre les désastreuses conséquences de la prohibition des marchandises anglaises. Elle cherche à garantir ses finances (p. 217-218), déjà gravement compromises, proteste surtout contre les excès des réquisitions militaires, le logement de troupes trop nombreuses, et n'hésite pas à invoquer alors les clauses du traité d'annexion. Cette résistance irrita le Directoire, qui, le 27 nivôse an VII, destitua la municipalité pour avoir laissé représenter une pièce contenant « une foule de mauvais propos sur le papier timbré ». Dès lors les rapports se tendirent. A signaler le maintien, après l'annexion, des maîtres jurés et des règlements pour les professions d'orfèvre, bijoutier et monteur de boîtes (p. 80-82), un mémoire demandant la réunion de la banlieue à la commune (p. 91-94), une curieuse lettre de Benjamin Constant, qui briguait les fonctions de commissaire du Directoire dans le département du Léman (p. 238-243, en note).

Souhaitons le prompt achèvement de la publication, et que M. C. nous donne, comme couronnement de ses études, un tableau d'ensemble de l'histoire de Genève depuis les débuts de l'agitation révolutionnaire jusqu'à la restauration de la République. — C. Ballot.

A. Lefranc. **Les lettres et les idées depuis la Renaissance. I. Maurice de Guérin**, *d'après des documents inédits*. Paris, Champion, 1910. In-8, II-321 p.

L'ouvrage de M. Lefranc est la première étude aussi détaillée qui ait été consacrée à l'auteur du *Centaure*. Il a encore un autre mérite : il est pour la plus grande partie fondé sur des documents inédits. Le savant professeur du Collège de France a pu rassembler environ quatre-vingts lettres ou fragments inédits de Maurice et d'autres documents émanés de sa sœur Eugénie, de ses amis et surtout de Barbey d'Aurevilly. De là l'intérêt et la valeur toute particulière de la biographie qu'il vient de nous donner.

Sur les années d'études entre 1824 et 1832 et le premier contact avec Paris, sur les rapports avec Lamennais, le séjour à La Chênaie (de décembre 1832 à septembre 1833), à Saint Méen et au val de l'Arguenon chez son ami de la Morvonnais, on trouvera les renseignements les plus circonstanciés. M. L. à ce propos met fortement en lumière l'action profonde exercée sur M. de Guérin par la nature bretonne. « Toute l'inspiration première et intime de ses plus beaux poèmes doit être reportée sans conteste aux promenades faites pendant son séjour au Val. C'est là que sa compréhension si parfaite de la nature s'est élargie et précisée au contact de l'Océan ; c'est là qu'il a puisé les impressions qui lui ont permis quelques mois plus tard, après deux ou trois visites au Louvre, de concevoir des mythes dont l'équivalent n'existe peut-être dans aucune littérature moderne. » Revenu à Paris, Maurice de Guérin retrouve Barbey d'Aurevilly. C'est alors qu'il conçoit et compose le *Centaure*. M. L. cite à cette occasion une œuvre d'Alphonse Rabbe portant le même titre et publiée en 1822. C'est un court poème en prose de douze strophes donné comme la traduction « d'un manuscrit grec récemment découvert dans les Archives du Vatican ». Il est possible que Maurice de Guérin ait pris la première idée de son poème dans la pseudo-traduction de Rabbe, comme l'*Adolescence* du même auteur a pu inspirer sa *Bacchante* Mais, outre que l'inspiration est bien différente, Guérin l'emporte incomparablement par l'exécution. — Pour les dernières années, la source essentielle pour la biographie de Guérin est constituée par les *Memoranda* de Barbey d'Aurevilly. Quelques lettres de Guérin nous renseignent sur ses chagrins intimes et ses difficultés avec la tante de sa femme, chez qui le jeune ménage était logé.

La seconde partie du volume de M. Lefranc contient des éclaircissements sur la famille et sur quelques amis de l'auteur du *Centaure*, et reproduit quelques documents inédits, notamment plusieurs poésies de Mau-

rice de Guérin dont la valeur est moins littéraire que psychologique. Tout l'ouvrage respire un enthousiasme chaleureux et communicatif, et, pour célébrer dignement le centenaire de l'écrivain qui tombait le 5 août 1910, on ne pouvait souhaiter une commémoration plus touchante et mieux appropriée au génie de celui qu'on a quelquefois surnommé le « Cygne du Cayla ». Il reste maintenant à lui élever le monument qu'il mérite, et qui, mieux que le marbre ou le bronze, perpétuera son souvenir et soutiendra son influence, je veux dire une édition de ses *Œuvres complètes*. L'étude émue et pénétrante de M. L. certainement contribuera à hâter l'heure de cette réparation tardive et nécessaire [1]. — V.-L. Bourrilly.

Giuseppe Gallavresi. **Carteggio del Conte Federico Confalonieri, ed altri documenti spettanti alla sua biografia.** Milano, Ripalta, 1910. In-8, xxiii-479 p.

Le comte F. Confalonieri est une des plus illustres figures du *Risorgimento*. De nombreuses études lui ont déjà été consacrées au delà des Alpes [2]; et une grande partie de ses papiers est publiée [3]. Né à Milan en 1785, fils d'un chambellan autrichien, d'une ancienne et riche famille, élevé d'abord au collège des nobles de Parme, puis à celui des Barnabites de Milan (Bonaparte ayant interdit aux citoyens de la République cisalpine de faire élever leurs enfants au dehors), il eut comme camarade Manzoni et bientôt, comme ami, Foscolo et S. Pellico. Marié à Teresa Casati, qui l'aimait et qu'il n'aima pas longtemps, il fut, après 1805, de la cour d'Eugène de Beauharnais; sa femme devint dame d'honneur; il reçut le titre de comte. On le vit à Paris au mariage de Marie-Louise, à la Malmaison, dans l'entourage de Joséphine, un peu partout en Europe. En 1814, il est à Milan, participe à la révolution d'avril, est membre du gouvernement provisoire, puis délégué à Paris pour essayer de sauver son pays de la tyrannie autrichienne. Il échoue. Un opuscule, la *Lettre à un ami*, l'oblige à demeurer prisonnier dans une de ses villas, en 1815; il voyage à Naples, en Sicile, à Genève, Paris, Londres, fréquente les libéraux, Airoldi, La Fayette, Broglie, Brougham, étudie les constitutions, élabore des programmes de réformes. Rentré à Milan, il correspond avec

1. L'exécution typographique est à peu près irréprochable. Lire cependant, p. 162, *Corpo*·

2. Voir : Gallavresi, *Per una futura biografia di Federico Confalonieri* (*Archivio Storico Lombardo*, t. XXXIV); A. d'Ancona, *F. Confalonieri* (Milano, 1898); Chiattone, *Nuovi documenti su Federico Confalonieri;* Alessandro Luzio, *Nuovi documenti su Federico Confalonieri* (Roma, 1908).

3. Gabiro Casati, *Memorie et lettere di Federico Confalonieri* (Milan, 1890, 2 vol.); P. Ilario Riniero, *I costituti del conte Confalonieri et il principo di Carignano* (Torino, 1902).

le carbonarisme piémontais et napolitain, prépare le mouvement révolutionnaire qui éclatera en 1820. Mais il tombe malade, laisse agir des jeunes gens sans expérience, et, quand il est guéri, la Révolution est vaincue. Il reste à Milan et refuse de fuir. Arrêté, condamné, mis au Spielberg, privé de sa femme, morte en 1830, gracié à l'avènement de Ferdinand Ier, déporté en Amérique, il viendra en France, bien accueilli par Montalembert et soigné par le Dr Lallemand. Metternich l'autorisa à rentrer à Milan. Mais le cachot avait miné sa santé ; il mourut en décembre 1846, avant l'aurore des temps meilleurs. Telle est sa vie politique.

La nouvelle publication entreprise par la Société de l'histoire du *Risorgimento*, dans la série de ses *Carteggi*, a pour but de nous faire connaître l'homme, le mari et l'ami, ainsi que ce milieu cosmopolite, oisif, dangereux et souvent énigmatique, dans lequel, comme tout conspirateur, il a vécu. C'est donc moins de l'histoire qui nous est offerte, que l'histoire d'un cœur et un chapitre de l'histoire des mœurs.

L'édition de ce premier volume de documents, pour la plupart inédits, revue par le sénateur Alessandro d'Ancona, est faite avec soin. Toutes ces lettres (car il s'agit d'une correspondance) se distinguent facilement à première vue : la grosseur des caractères varie, suivant qu'elles sont écrites par Confalonieri, qu'elles lui sont adressées, ou qu'elles sont échangées entre des tiers à son sujet. Le texte est en général publié intégralement : quelques noms propres ont été supprimés à cause des familles et non pour altérer la vérité ; des rectifications de mots très heureuses ont été faites. Les notes biographiques et bibliographiques sur les nombreux personnages cités sont abondantes et au courant des dernières publications étrangères ou italiennes ; les portraits de Confalonieri et de sa femme bien gravés. Peut-être eût-il été bon de revoir les lettres écrites en français, car il n'en est pas une qui ne contienne des fautes d'orthographe ; on aurait voulu aussi voir figurer à la table des matières, à côté de la date de chaque lettre, l'indication sommaire du sujet ou des sujets qu'elle traite : car il y a tant de noms et de faits dans une période relativement courte qu'on perd un long temps à les retrouver.

Ce premier volume embrasse les années 1812 à 1818 seulement, et les 258 lettres qu'il contient forment trois parties très distinctes, qui sont loin de présenter pour nous, historiens français, le même intérêt.

La première, correspondance avec sa femme pendant l'année 1814 (avril-octobre), qui comprend 131 lettres, est infiniment instructive : agonie du royaume d'Italie, déménagement des Beauharnais, entrée des Alliés à Milan, tyrannie autrichienne malgré les protestations de Bellegarde ; d'autre part, aspect de Paris au pouvoir des Cosaques et des Prus-

siens, démarches innombrables de tous les délégués des petits États déjà sacrifiés et qui attendent des journées entières dans l'antichambre de lord Castlereagh et d'Alexandre Ier; appréciations peu flatteuses pour les Français; cris de désespoir : « Les baïonnettes valent mieux que les diplomaties [1] », cris du cœur : « Eccori dunque schiavi, e servi per sempre ! »; dans tout cela, il y a beaucoup à glaner pour les historiens du carbonarisme. Ces lettres ont aussi l'avantage de n'être pas écrites pour la postérité. Le style est familier, la langue sans prétention, le développement souvent sans suite; et, à côté de faits de haute politique, on lit des détails sur la maladie de la grand'mère, la vente d'un cheval, des dîners, etc. On y sent vivre des êtres humains.

La seconde partie, qui commence par une réédition des lettres connues de Ugo Foscolo (p. 132 à 137), est presque entièrement consacrée aux rapports d'amitié de Confalonieri et de sa femme avec deux Polonaises rencontrées à Naples, en 1816, les sœurs Woyna, dont l'une était mariée, et mal mariée, au prince Jablonowski, ministre autrichien à Naples. C'est, pendant deux ans, l'histoire d'une amitié amoureuse, avec du dépit, du sentimentalisme à la mode de 1825, un roman psychologique, utile peut-être pour la connaissance des mœurs, des goûts, du costume italien à cette époque, avec des détails nouveaux, trop fragmentaires, sur la plupart des grands personnages de l'Europe. Mais dans l'ensemble ces lettres (156 à 236) ne présentent qu'un faible intérêt.

La troisième partie, très courte (lettres 237 à 258) consacrée au voyage du comte à Genève, Paris et Londres, n'apporte aucun document nouveau. On y sent l'ennui dans le repos forcé.

C'est donc pour l'année 1814 que cette publication est la plus intéressante (remarquons que les grandes lettres politiques écrites par Confalonieri de Paris avaient déjà été éditées par Casati). Dans son ensemble, elle apparaît comme une sorte de préface aux volumesqui vont suivre et où l'activité du comte, son rôle dans le mouvement de 1820-21 se détacheront sans doute au premier plan. Il est regrettable que la plus grande partie des lettres de famille, surtout celles du comte à sa grand'mère, aient été détruites dans un moment de panique. Nous connaîtrions mieux cette physionomie, qui semble si intéressante, mais reste encore, pour nous, un peu obscure. Ce n'est d'ailleurs pas la faute de M. G. Gallavresi, qui a fouillé tous les dépôts publics et privés, utilisé principalement les archives Casati à Cologne, Monzèse et Capponi à Florence, pour composer le « Carteggio », qui fait le plus grand honneur à son talent et à l'activité de la Société de l'histoire du Risorgimento. — Marcel Nesi.

1. « Tutto si metterà da noi in opera, ma le baïonnette non sono con noi ! ».

**Lettres d'Alphonse d'Herbelot à Charles de Montalembert et à Léon Cornudet (1828-1830)**, publiées pour la Société d'Histoire contemporaine par ses petits-neveux. Paris, A. Picard et fils, 1908. In-8, XVII-295 p.

Les éditeurs de ce recueil lui ont donné comme titre général : *La jeunesse libérale de 1830*. Alphonse d'Herbelot, jeune professeur d'histoire au Collège Henri IV, mort à 23 ans en 1832, peut en effet représenter la jeunesse intellectuelle et libérale de la fin de la Restauration, élevée à l'école des doctrinaires, en quête de principes solides, d'un enthousiasme profond bien que concentré, d'une ardeur sincère sous une apparence de modération, inclinant, suivant l'expression de d'Herbelot, vers un « républicanisme spiritualiste » (p. 35).

La plus grande partie de ces lettres est écrite en 1828 et 1829 à Montalembert, tout jeune encore, alors en Suède, puis en Italie. C'est, chaque mois environ, une sorte d'examen de toutes les questions intéressant l'opinion, une discussion théorique, à la façon des journaux de l'époque, des débats de la Chambre; on peut y suivre assez nettement le travail parlementaire. Le point le plus important à retenir est le rôle joué, dans ces dernières années de la Restauration, par la question municipale, les difficultés du ministère Martignac, les hésitations de la droite et de la gauche sur le problème de la décentralisation ; repoussé également par les libéraux et par les ultras, le ministère tomba. Dès lors, d'Herbelot, avec une remarquable perspicacité, prévoit la chute du régime, l'agonie de la Restauration après l'agonie du ministère Martignac. Une lettre du 10-12 août 1829 (p. 174-184) montre le sentiment de stupeur et d'inquiétude provoqué par l'arrivée au pouvoir de Polignac : « Encore quelques mois, et nous n'aurons plus d'espoir que dans une lutte à la vie et à la mort » (p. 174). « On dit qu'il va y avoir une révolution » (p. 183). Quelques lettres à Léon Cornudet complètent cette correspondance et conduisent, en suivant les progrès de la réaction, jusqu'au seuil de la révolution de 1830. Dans plusieurs billets écrits de nouveau à Montalembert, entre le 30 juillet et le 9 octobre 1830, d'Herbelot, après l'enthousiasme des premiers jours, laisse percer sa méfiance. On voit déjà les libéraux indépendants se détacher du gouvernement de Juillet. Ces lettres forment, en somme, pour le mouvement des idées, un groupe de documents intéressants et utiles. — A. Crémieux.

Édouard Dolléans. **La naissance du Chartisme (1830-1837)**. Paris, P. Geuthner, 1909. In-8, 88 p. (Extr. de la *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales* )

Préparé de longue main par son *Robert Owen* à poursuivre ses études sur l'évolution économique et sociale de l'Angleterre, M. Dolléans nous

donne sur *La naissance du Chartisme* un mémoire étendu dont on se plaît à escompter déjà la suite. Les historiens accueilleront du moins ce premier chapitre avec d'autant plus de faveur qu'ils n'auront point de peine à reconnaître M. D. pour l'un des leurs. L'auteur est pourtant un économiste ; mais les forces économiques n'ont point à ses yeux cette impersonnalité aveugle et cette puissance de détermination souveraine qui, pour tant d'autres, excluent les contingences et la liberté humaine, au point de les faire apparaître comme une forme nouvelle et comme l'expression moderne de l'antique Fatalité. Faire leur part exacte aux nécessités naturelles et aux mouvements de la pensée humaine est assurément, en pareille matière, la très grande difficulté. Or, dans cette analyse des origines et des débuts du Chartisme, la psychologie individuelle et collective occupe, à coup sûr, le premier plan. M. D. ne craint pas de nous tracer des portraits saisissants : c'est William Lovett, « un ouvrier autodidacte qui... est parvenu à se donner une self-éducation, à acquérir une mentalité assez semblable à celle des intellectuels français ;... de communiste, il est devenu presque un libéral ;... l'étape intermédiaire entre ces deux extrêmes, le socialisme, a occupé la période la plus active de sa vie » ; — c'est, un peu plus loin, Bronterre O'Brien, « le type de l'avocat qui devient homme politique,... le Maître d'École du Chartisme » ; — ou encore, c'est le « cabaretier socialiste » Benbow, celui qui, en 1832, prêchait la « suspension universelle simultanée de la force productive de tous les métiers », formulant ainsi pour la première fois la théorie de la « grève générale ».

Ces hommes et d'autres encore, comme Feargus O'Conor et Hetherington, symbolisent les divers aspects de ce mouvement complexe où l'on peut être tenté de voir en germe à la fois notre « réformisme » contemporain et notre « syndicalisme ». Mais les chefs du Chartisme doivent au *milieu* autant qu'ils lui apportent. Owenistes à l'origine, ils s'écartent de l'owenisme sous des influences multiples que M. D. s'attache à démêler : c'est l'action toute réaliste d'un Hodgskin, apôtre entreprenant de l'éducation autonome de la classe ouvrière ; c'est l'entraînement de la presse à bon marché, si propre à mûrir les problèmes dans l'ardeur des polémiques ; c'est la préoccupation politique du suffrage universel considéré comme la condition préalable de toute véritable refonte sociale. Car, ce n'est point en vain que Bronterre O'Brien, par exemple, professe deux admirations : Robespierre, ce « véritable ami de l'Humanité », et Babœuf, dont l'effort a été « le seul fait historique qui fut sincèrement et totalement consacré au bonheur de la Race humaine. » Si le Maître d'École du Chartisme a traduit le livre de Buonarroti, c'est qu'il y a trouvé excellemment exposés, selon lui, « les grands principes politiques et sociaux ».

C'est donc, en somme, surtout du XVIIIe siècle philosophique et de la Révolution française que M. D. fait dériver le socialisme chartiste, et l'analyse critique qu'il en offre est aussi serrée que possible. Toutefois, un point, à notre sens, reste obscur : comment l'esprit des révolutionnaires français a-t-il pu exercer, à cette date, une aussi grande influence dans les milieux anglais ? M. Mantoux a montré avec une clarté lumineuse, à la fin de son bel ouvrage, quelle réaction officielle et victorieuse notre Révolution avait provoquée de l'autre côté de la Manche, en un temps où, pourtant, aucune idée de bouleversement social n'avait encore agité les travailleurs anglais. Quel a été, dès lors, le point de départ de ce renouveau dont le fruit serait le Chartisme ? Quel a été, en ce cas, l'intermédiaire mystérieux et l'agent inconnu ? C'est l'énigme qui se pose désormais et qui devra être quelque jour résolue. — J. CALMETTE.

Duchesse de DINO (puis duchesse de TALLEYRAND et SAGAN). **Chronique de 1831 à 1862**, publiée avec des annotations et un index biographique par la princesse RADZIWILL, née CASTELLANE. Tome IV : 1851-1862. Paris, Plon-Nourrit, 1910. In-8, 534 p. (portrait).

Le dernier tome de la *Chronique* de la duchesse de Dino (devenue duchesse de Talleyrand et Sagan) vient de paraître [1]. Il comprend les années qui vont de 1851 à 1862, date de la mort de l'auteur. Pendant cette période, Mme de Talleyrand continue à demeurer en Prusse dans sa terre de Sagan. Mais, presque tous les ans, au début de l'année, elle fait un séjour à Berlin ; elle va assez régulièrement aux eaux de Bade, de Carlsbad, de Tœplitz ; elle fait de fréquents séjours en France, à Paris, ou dans ses terres de Rochecotte ou de Valençay, ainsi que dans les États italiens. Malgré cette existence un peu nomade, elle s'attache de préférence aux pays allemands : c'est là en effet qu'elle se sent le plus chez elle. Ses idées conservatrices se sont accentuées avec l'âge et elle incline de plus en plus vers la religion. Aussi l'Allemagne traditionnelle des petites cours et des petits princes, l'Allemagne que n'a pas encore bouleversée Bismarck, est-elle mieux en accord avec ses dispositions intimes que la France aventureuse de Napoléon III.

Par ses relations allemandes et françaises elle est au courant de ce qui se passe des deux côtés du Rhin. Mais c'est surtout aux affaires générales de l'Europe que s'intéresse cette survivante d'une époque cosmopolite.

Elle a des opinions légitimistes. La *Chronique* nous apporte un écho des jugements émis sur l'Empire dans les salons du faubourg Saint-Ger-

1. Sur les trois premiers volumes, cf. la *Revue*, t. XII, p. 307, et t. XIII, p. 372.

main. A la veille du coup d'État, le parti orléaniste était très puissant : Thiers et la duchesse d'Orléans ne rêvaient rien moins que d'une restauration, en faisant nommer le prince de Joinville président de la République. Pour cela ils comptaient sur Changarnier et sur l'armée de Paris. Mme de Talleyrand attribue leur échec à leur refus d'accepter la *fusion*. Les légitimistes ne sont donc pas aussi hostiles au coup d'Etat que les Orléanistes : ils acceptent la dictature militaire pour rétablir l'ordre et d'une façon transitoire, et ils espèrent qu'elle sera remplacée un jour par un gouvernement plus traditionnel. Tel est le sentiment plus ou moins conscient de Mme de Talleyrand et de ses correspondants, le duc de Noailles, M. de Falloux et Mme de Chabannes. A plusieurs reprises dans le cours du volume, l'auteur de la *Chronique* marque sa défiance pour la politique de Thiers et de la duchesse d'Orléans, responsables de la scission qui persiste entre les deux branches de la maison de Bourbon (p. 138, 246, 274 et suivantes). L'orléanisme n'est plus pour elle qu' « un libéralisme bavard ». Elle note avec une certaine malice les complaisances de Thiers pour le nouveau régime pendant les premières années. Elle voit bien d'ailleurs que l'historien de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, l'ancien ministre belliqueux de 1840, est partiellement responsable du mouvement d'opinion qui a fait le coup d'Etat. En 1856, Thiers n'est pas encore l'adversaire résolu qu'il sera en 1867 ; il disait de Napoléon III : « Je n'aime pas le cuisinier, mais je trouve sa cuisine excellente » (p. 223).

Sur les affaires prussiennes, la *Chronique* est moins intéressante. De 1851 à 1862 en effet, s'écoule pour la Prusse une période indécise, où l'on essaie d'adapter les principes libéraux à une monarchie restée profondément autoritaire. La folie du roi et l'établissement de la régence (1858) contribuent encore à augmenter le malaise. Mme de Talleyrand dénonce les progrès des libéraux aux élections et dans les *Vereine*, mais ses notes s'arrêtent peu après l'avènement de Guillaume Ier, avant que la crise parlementaire devienne aiguë, et elles mentionnent à peine l'existence de Bismarck.

Les affaires générales de l'Europe au contraire sont l'objet d'informations et de considérations beaucoup plus longues. Mme de Talleyrand n'y est plus mêlée directement, mais elle a beaucoup de relations un peu partout, et, en la lisant, on se trouve introduit dans ce qu'on appelle « les cercles diplomatiques ».

On a l'impression que l'Europe a d'abord été assez indécise en face de Napoléon III : pendant l'année 1853, on note en janvier une certaine hostilité, surtout de la part de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche ; en

février, ces trois puissances, effrayées par des troubles survenus à Milan, une tentative d'assassinat contre l'Empereur d'Autriche, une certaine agitation de la Hongrie, s'adoucissent à l'égard de Napoléon III, qui leur paraît le seul rempart contre les révolutionnaires ; en juin la crainte reparaît d'un « 2 décembre du dehors » et d'une guerre générale. L'affaire d'Orient à ses débuts semble devoir se terminer sur le Rhin, et aux dépens de la Belgique et de sa dynastie orléaniste. Une fois la guerre déclarée, la grosse préoccupation des chancelleries est l'attitude de la Prusse et de l'Autriche. Mme de Talleyrand analyse bien les dispositions des différentes coteries qui s'agitent à Berlin (p. 156 et 157). Elle nous renseigne également sur le malaise que cause en France et en Europe la prolongation de la guerre, la résistance de la Russie, la neutralité des puissances allemandes. Des bruits sensationnels circulent : l'Empereur partirait pour la Crimée, une coalition générale se préparerait pour forcer la Russie à traiter et il s'en suivrait un remaniement général de la carte d'Europe.

Après le triomphe de 1856, l'inquiétude renaît devant les projets italiens, manifestés au Congrès même, mais surtout après l'attentat d'Orsini. D'après Mme de Talleyrand, l'Impératrice elle-même a voulu la guerre, dans la crainte de nouveaux attentats. Mme de Talleyrand y est assez hostile, car elle craint partout à sa suite le déchaînement de la révolution. Dans une certaine mesure elle n'a pas tort, le canon de Solférino ayant marqué la fin de la réaction en Europe. Aussi s'irrite-t-elle de la lenteur des puissances à intervenir, et particulièrement de la politique suivie par la Prusse. La question romaine achève de l'écarter de l'Empire : elle plaint le pape et approuve l'attitude du clergé français. En disciple de Talleyrand, elle blâme les façons nouvelles de la diplomatie, ce mélange d'indécision et d'audace servies par des moyens de conspirateurs; elle s'étonne des brochures officieuses lancées sur les affaires en cours et qui remuent l'opinion. Elle note, en 1860, l'indulgence de l'Empereur à l'égard des Italiens, et ses ambitions sur le Rhin. Mais, à l'entrevue de Bade, des déclarations pacifiques viennent démentir ces velléités.

Mme de Talleyrand meurt en 1862 des suites d'un accident de voiture. Malgré sa partialité, il y a dans cette partie de sa chronique des jugements exacts, et, bien qu'elle vive à l'écart, elle rapporte des faits et des conversations qui pourront intéresser l'historien. Une table générale des noms propres renvoie aux tomes et aux pages de l'ouvrage entier et en rend le maniement assez aisé. — Albert Girard.

---

# REVUE DES PÉRIODIQUES

**American Historical Review.** 1910.

Octobre. = R.-C.-H. Catterall. *Peut-on croire Marat ?* [Marat publie à Londres, en 1774, un pamphlet « The Chainsof Slavery » (l'auteur rappelle toutes les raisons qu'on a de le lui attribuer). Il le réédite à Paris en 1793, avec une préface relatant les circonstances de la première édition. D'après lui, le ministère acheta les libraires et les journaux pour empêcher la diffusion de l'œuvre avant les élections, et fit espionner l'écrivain. Celui-ci va visiter des sociétés patriotiques du nord de l'Angleterre ; elles l'aident dans sa propagande. L'œuvre ne put se répandre qu'après les élections ; mais les réformes qu'elle proposait créèrent une agitation durable : un bill réalisa l'une d'elles. La vérité, c'est que le pamphlet parut sans difficultés, et fut connu avant les élections ; deux revues l'analysent en juin : or les élections eurent lieu en novembre ; les manœuvres du gouvernement sont une invention. Une seconde édition qui eut, selon Marat, un grand succès, n'a jamais vu le jour. Le pamphlet ne se vendit pas, parce qu'il était trop cher. Son influence est imaginaire ; Marat n'a pas demandé la réforme dont il parle ; mais, n'ayant plus le texte anglais sous les yeux, il a pu se tromper Marat paraît avoir été incapable d'avoir des souvenirs exacts sur ce qui le concernait.] — *Lettres de Toussaint-Louverture et d'Edward Stevens (1798-1800).* [Les États-Unis avaient interdit tout commerce avec la France : pour sauver Saint-Domingue de ce coup pénible, Toussaint déclara que l'île ne reconnaissait plus le pouvoir de la France ; elle échappa ainsi à cette mesure et Stevens fut envoyé comme consul général à Saint-Domingue. Les dix-neuf lettres, publiées ici, de Toussaint et de Stevens au président Adams, au secrétaire d'État Pickering, etc., sont importantes pour la politique des États-Unis à Saint-Domingue, pour les projets d'expédition française à La Jamaïque, l'histoire de l'île à cette époque : luttes civiles, prise de possession par Toussaint-Louverture de la partie espagnole de l'île, acquisition de l'indépendance envers la France par le général.]

**Annales de Bretagne.** 1910.

Juillet. = A. Le Névanic. *L'agriculture en Ile-et-Vilaine de 1815 à 1870.* [Résumé d'un mémoire de diplôme d'études, fait surtout d'après les Archives départementales. I. Conditions de la production. La propriété est très morcelée ; la situation du pays s'améliore depuis 1850, on défriche, malgré les paysans qui

tiennent aux communaux ; on développe les communications et les débouchés ; la technique se perfectionne. II. La production. Le département produit surtout des céréales; le froment se substitue au seigle depuis 1835, surtout après 1850 ; la décadence des industries rurales ruine la culture du lin et du chanvre. Le bétail reste abondant, mais les races se perfectionnent. L'élevage du cheval ne devient important qu'après 1848. La culture des céréales reste la grande ressource ; elle est gênée par les mesures destinées à empêcher les famines. Le sort des populations devient meilleur ; il fait peu de progrès jusqu'en 1848, beaucoup depuis, et surtout de 1860 à 1870.]

**Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.** 1910.

Septembre-Octobre. = CH. BASTIDE-LAPARADE. *Notes sur une bastide huguenote, d'après des documents locaux.* [Laparade, près de Clairac, sur les bords du Lot (Lot et-Garonne) fut touchée par la Réforme peut-être dès 1525. Elle souffrit de la guerre de 1573. La population était presque tout entière protestante. Liste des pasteurs au XVIIe siècle. La Révocation, avec son escorte de missionnaires bottés, amena des conversions en masse, des exils, et la ruine. En appendice, l'auteur donne, d'après les Archives départementales, l'état exact (dressé postérieurement à 1699) des familles des nouveaux convertis de la paroisse de Notre-Dame de Touraille de Laparade. Les noms sont suivis de notes qui prouvent que le curé n'était pas précisément satisfait du zèle orthodoxe de ces nouveaux convertis.] — L. MOUTON. *Le testament d'Anne de Matignon.* [Ce testament est daté du 24 mai 1599. M. M. donne des détails sur Anne de Matignon, sœur du maréchal de Matignon et femme d'Olivier de Maridor, sieur de Vaulx, et sur ses filles, dont l'aînée fut la fameuse dame de Montsoreau et les deux autres épousèrent l'une M. de Longueval et l'autre le sieur du Liscouet. Anne de Matignon, dame d'honneur de Jeanne d'Albret, aurait servi d'agent officieux pour négocier le mariage d'Henri de Béarn avec Marguerite de Valois.] — F. PUAUX. *Au camp des camisards.* [Reproduit, en l'annotant avec des documents tirés des archives du ministère de la guerre, un chapitre des *Mémoires* de Cavallier décrivant l'organisation des troupes camisardes.] — CH. BOST. *Notes sur Agrippa d'Aubigné.* [Incertitude où nous sommes des rapports qui existent entre les papiers d'Agrippa d'Aubigné conservés au château de Bessinges et les éditions que l'on a données des œuvres. Pour ce qui est du *Printemps*, les odes et les stances doivent être antérieures aux sonnets, et la préface daterait de 1577. A propos de l'*Histoire universelle*, M. B. constate l'insuffisance de l'édition du baron de Ruble ; mais il aurait dû ajouter que bon nombre de bévues et d'inexactitudes ont été corrigées dans la table que M. de Vaissière a établie pour cette édition. Les rapports entre les *Tragiques* et l'*Histoire universelle*. M. B. rectifie l'explication généralement donnée des vers tirés du livre des *Vers* :

> Je laisse à part un pont rempli de condamnez,
> Un gouverneur, ayant ses amis festinez,
> Qui leur donne plaisir de deux cens précipices.

Il s'agit, non pas du baron des Adrets et de l'affaire de Montbrison, mais du

capitaine catholique Saint-Pont et des « sauteries de Mâcon ». Enfin, la vision d'où seraient sortis les *Tragiques* daterait non pas, comme on le dit d'ordinaire, du combat de Casteljaloux, en 1577, mais de la tentative d'assassinat dont Agrippa d'Aubigné fut victime en 1572 près de Talcq. Ces notes suggestives prouvent que nous sommes fort loin de posséder une édition satisfaisante des *Œuvres* d'Agrippa d'Aubigné.]

**Comptes rendus des séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques.** 1910.

Août. = A. CHUQUET. *L'armée de Sambre-et-Meuse en 1796* [Il est question ici, non des opérations de cette armée, mais de son moral, de ses « actes privés », de l'impression qu'elle fit sur les Allemands ; la source principale est le livre du comte J. de Sœden, « Les Français en Franconie en 1796 » (Nuremberg, 1797), où sont relatés, avec la plus grande précision, les nombreux actes de pillage, sévices et violences, commis par l'armée de Sambre-et-Meuse ; l'auteur cependant, après avoir caractérisé les différents éléments de cette armée, rend hommage à leur valeur militaire, mais il insiste sur la déception que firent éprouver aux populations allemandes ces républicains, tout d'abord accueillis avec joie.] — G. SCHELLE. *Turgot et le pacte de famine*. [Histoire rapide du pacte de famine, enrichie de quelques documents conservés aux archives du château de Lantheuil et qui montrent Turgot préoccupé, comme intendant ou comme ministre, d'enrayer les spéculations sur les grains et d'assurer la liberté de ce commerce. M. S. signale un projet relatif à la liberté d'exportation, que Turgot rédigea sans oser le produire au grand jour.]

**English Historical Review.** 1910.

Juillet = J. HOLLAND ROSE. *Le duc de Richmond et la conduite de la guerre en 1793*. [Deux lettres du duc à Pitt (avril 1793). Les alliés vont ouvrir une conférence à Anvers pour régler leur plan de campagne ; l'Angleterre devra indiquer qu'elle ne veut pas participer à la guerre continentale, mais attaquer la France dans ses ports et ses colonies. Énumération des prétextes qu'on peut fournir aux alliés : raisons militaires, de politique intérieure et extérieure. Les victoires des alliés en Flandre profiteraient aux puissances germaniques, peu à l'Angleterre ; il n'en serait pas de même de la destruction de Cherbourg et de Toulon, de l'action aux colonies.]

**La Grande Revue.** 1910.

10 Juillet. = F. DELAISI. *La révolte albanaise et l'équilibre européen*. [Étude de la question albanaise et des intérêts de la Triple Entente.]

10 Août. = PAUL-HYACINTHE LOYSON. *La vérité sur la mort de Littré*. [Littré, à en croire la tradition officielle de l'Église, est mort en reniant ses errements de positiviste et en confessant la foi catholique. Cette tradition, contre laquelle plusieurs amis de Littré avaient déjà protesté, est fausse. Littré reçut l'absolution des

mains de l'abbé Huvelin, mais sans qu'il l'eût implorée ou qu'il se fût confessé. De même, Mme Littré, profitant d'une faiblesse du malade, lui imposa le baptême peu de jours avant sa mort : c'est cet incident qui fournit le prétexte de l'enterrement religieux et décida de la légende.]

25 Août. = C. Bouglé. *L'alliance intellectuelle franco-allemande (1844)*. [En 1844, Arnold Ruge et Karl Marx fondent à Paris les « Annales franco-allemandes », revue destinée à réconcilier l'âme allemande et l'âme française. L'auteur étudie les origines de cette idée d'une alliance intellectuelle entre les deux peuples, et analyse les sentiments et les aspirations qui se partageaient alors l'esprit des fondateurs de la revue.] — J. Nouaillac. *Une affaire de haute trahison sous Henri IV (1604)*. [Histoire de la trahison de Nicolas L'Hoste, jeune commis de Villeroy qui ne cessa, quatre années durant, de communiquer aux ministres d'Espagne les dépêches qui passaient par ses mains.]

10 Septembre. = Otto Grantoff. *Les relations artistiques entre Paris et Munich*. [A propos du Salon d'automne, l'auteur examine sommairement les échanges d'idées et d'artistes entre les deux pays, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.]

25 Septembre. = M. Aubert. *La question de Monaco*. [Explique comment Charles III est devenu prince souverain, résume la situation actuelle de la principauté, et pose les termes du problème de la succession du prince Albert.]

**La Révolution française.** 1910.

14 Octobre. = A. Aulard. *Napoléon et l'instruction publique. La loi du 11 floréal an X et son application*. [Suite et fin. La discipline des lycées est à la fois militaire (les élèves sont divisés en compagnies avec caporaux, sergents, sergent-major ; les punitions sont la prison, la salle de pénitence et les arrêts) et monacale (pas de sortie, lecture pendant les repas, exercices religieux). L'enseignement comporte le latin, les mathématiques, les éléments des sciences physiques et naturelles, l'histoire et la géographie ; le français n'est enseigné qu'en complément et au profit du latin. Ni philosophie ni langues vivantes. Application des lois et règlements, principalement dans les lycées de Bordeaux et de Lyon. Les lycées échouent, non dans leur enseignement, mais dans leur recrutement. L'enseignement supérieur est donné dans des Écoles spéciales où doivent être entretenus, de deux à quatre années, aux frais de la République, des élèves nationaux qui ont subi un examen, par le Collège de France et l'Institut national. A côté sont les établissements d'enseignement supérieur privé, notamment les deux Lycées, qui prennent le nom d'Athénées.] — M. Rouff. *Un opéra politique de Beaumarchais*. [Suite et fin. *Tarare* est une pièce des plus médiocres, qui ne mérite quelque attention que par certains traits où l'on retrouve l'auteur de *Figaro*, mais c'est une pièce politique et sociale, contenant des critiques déguisées de la monarchie absolue, des allusions à la situation de Louis XVI et de La Fayette. Beaumarchais accentue ce caractère à la première reprise, en 1790 ; il accommode son œuvre à la mode constitutionnelle : elle est restée royaliste, mais il y a ajouté un acte, prétexte à revue des idées nouvelles ; il y flatte à la fois les patriotes, les esclavagistes, les antiesclavagistes, les amis de l'ordre, les constitutionnels modérés. Une nouvelle reprise, en 1792, ne présente

rien qui mérite d'être signalé. En 1795, *Tarare* devient une pièce républicaine; elle est encore jouée ainsi en l'an IV, V, VII, X. En 1819, remaniée par un anonyme, elle redevient plus royaliste qu'en 1787.] — A. Brette. *Une lettre de Piccinni* [au président de l'Assemblée constituante, 29 janvier 1791 (Arch. nat., C 128). Il expose que, jouissant sous la monarchie d'une pension annuelle de 6.000 livres, il est ruiné par le décret qui réduit toutes les pensions à 600 livres, et demande une somme quelconque sur les arrérages qui lui sont dus ] — *Documents. Danton, d'après Jeanbon Saint-André.* [Dans une lettre à Rousselin, datée de Mayence, an X (Bibl. de la Ville de Paris), Jeanbon juge Danton comme « un homme à qui la nature avait donné une organisation propre à soutenir un grand rôle dans la société, mais qui a perdu une partie de ses avantages par son indolence, qu'il ne maîtrisait pas souvent et qui l'entraînait presque toujours ».]

14 Novembre. = E. Poupé. *Barras et l'affaire Ailhaud.* [Un arrêté de l'assemblée administrative du Var, dénonçant comme inconstitutionnelle la procédure du Parlement d'Aix dans une affaire entre François Ailhaud, juge seigneurial, et la commune de Rians, fut cassé par Louis XVI le 16 octobre 1791. Barras, membre de cette assemblée, dénonça au président de la Législative, avec quelque véhémence, cet abus de pouvoir du roi, le 11 janvier 1792.] — A. Aulard. *L'Université impériale. Formation et organisation.* [Le tort fait aux lycées par la concurrence de l'enseignement secondaire privé décide Napoléon à établir le monopole universitaire. La loi du 10 mai 1806 crée, sous le nom d'Université impériale, « un corps chargé exclusivement de l'enseignement et de l'éducation publique dans tout l'Empire »; les décrets des 17 mars et 17 septembre 1808, et quelques règlements complémentaires, forment le statut du nouveau régime. Aucun établissement d'enseignement ne peut être formé hors de l'Université; nul ne peut ouvrir d'école ni enseigner publiquement (sauf dans les séminaires), sans être membre de l'Université. Néanmoins, à côté des Facultés, lycées et collèges, sont des institutions, pensions et petites écoles tenues par des particuliers; mais, par une fiction légale, l'enseignement privé est déclaré incorporé à l'Université pour être mieux surveillé. L'Université est régie et gouvernée par un grand maître qui nomme à toutes les places; il y a de vingt à trente inspecteurs généraux, un Conseil de l'Université de trente membres, autant d'Académies que de cours d'appel, dont chacune est gouvernée par un recteur. Dans les enseignements primaire et secondaire, il y a peu de nouveautés; pour l'enseignement supérieur, on laisse en dehors de l'Université le Collège de France et les Écoles spéciales, sauf celles de droit et de médecine, qui prennent le nom de Facultés; et on crée trois autres ordres de Facultés : de théologie, des sciences et des lettres.] — F. Braesch. *La bataille de Valmy et la retraite des Prussiens racontées par un aide de camp de Dumouriez.* [Bourdoin, à la section des Tuileries, dans son assemblée générale du 11 octobre 1792; fragment de procès-verbal de cette séance dans les débris des registres de sections conservés par Barthélemy Saint-Hilaire.] — *Réimpressions. Un pamphlet catholique contre l'Université impériale (1808).* [Imprimé anonyme, intitulé *Université*, sans lieu ni date ni nom d'imprimeur, in-12 de 35 pages, probablement œuvre d'un prêtre; aux Arch. nat., F7 8266.] — *Documents. A propos de la conspiration Malet.* [Lettre d'un chef

d'institution au ministre de l'intérieur, du 12 janvier 1813, envoyant une pièce de vers latin consacrée à « l'événement du jour ».] — *Notes de lecture*. I. *Le dossier Chambert*. [Ce Chambert ayant écrit, en germinal an VII, au ministre de l'intérieur, sur « l'utilité qu'il y aurait que le gouvernement indiquât lui-même, à toutes les élections, les candidats qui lui conviennent », un chef de bureau rédigea une réponse indignée ; mais François de Neufchâteau ne la signa pas, il écrivit dessus : « Ne pas répondre. A revoir. »] II. *Circulaire de Fouché aux évêques*. [Du 2 fructidor an XII ; reproduite avec éloge par Bertrand Barère dans son *Mémorial antibritannique* du 3e jour complémentaire an XII.]

**La Revue**. 1910.

15 Mai. = Comte de Paris. *Lettres inédites*. [Lettres écrites de 1881 à 1890, adressées au général Régis de Trobriand, ami de la famille d'Orléans. Elles contiennent des allusions aux faits importants de la politique intérieure française.]

15 Juin. = H. de Gallier. *Comment on était servi autrefois*. [Fin le 1er juillet. Serviteurs de jadis.]

15 Juillet. = A. Chuquet. *L'armée de Sambre-et-Meuse en 1796*. [Analyse du livre de J. de Sœden, « Les Français en Franconie en 1796 », paru à Nuremberg en 1797. Cf. les Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, ci-dessus, p. 106.]

15 Août. = J. Troubat. *Sainte-Beuve et le prince Napoléon*. [Les relations furent très amicales et très simples entre les deux hommes. M. Troubat publie une lettre à lui adressée par le prince lors de la mort de Sainte-Beuve.]

15 Septembre. = A. Fribourg. *La Tricoteuse folle (1772-1796)*. [A seize ans, Marie-Françoise Carlemigelly est enfermée comme folle à la Salpêtrière. (A ce propos M. F. décrit, d'après les rapports des membres du Comité de mendicité, la terrible situation faite aux fous de cet asile à la fin de l'ancien régime.) La Révolution éclate ; des inspecteurs sont envoyés dans les hôpitaux, pour mettre en liberté les gens sains d'esprit enfermés par erreur ; comme la jeune fille paraît calme, on la fait sortir de la Salpêtrière. La malheureuse, réduite à la misère, suit assidûment les séances des clubs, s'exalte, se répand en « propos inciviques », est arrêtée, relâchée à plusieurs reprises, enfermée à la Conciergerie, au Luxembourg, nternée à l'Hôtel-Dieu (M. F. publie les lettres étranges dont elle accable alors Fouquier-Tinville), acquittée enfin par le Tribunal révolutionnaire. Elle tente d'assassiner Boissy d'Anglas, prend part aux émeutes de germinal an III et du premier prairial, et assomme le député Feraud à la Convention. Arrêtée le 8 prairial, écrouée à la prison des Quatre-Nations, elle fut transférée à l'hospice du Plessis, mise en jugement le 19 prairial an IV (18 mai 1796), condamnée à mort et exécutée le 24.]

**La Revue de Paris**. 1910.

1er Septembre. = Lt-Col E. Picard. *Sedan. La capitulation*. [Fin.] — Marquis de Saint-Maurice. *Lettres sur la cour de Louis XIV*. [Continué les 15 sept., 1er

et 15 oct. M. Jean Lemoine publie des lettres tirées des archives de Turin, et écrites de 1667 à 1670 par le marquis de Saint-Maurice, ambassadeur de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, en France. Il avait pour mission de solliciter l'intervention de la France dans un conflit entre la Savoie et Genève, et d'offrir en présent au dauphin un tambour enrichi de pierreries. Il arriva en France au milieu des préparatifs de guerre ; il fut reçu aimablement par le roi, le 5 mai ; le dauphin fut charmé de son cadeau. L'ambassadeur note au jour le jour tous les petits événements de cour. Il suit l'armée en Flandre Le mécontentement contre Turenne et Louvois est général. Plus tard, il dit quelque part : « Quoique l'on sache dire de la conduite du Roi, il se laisse absolument gouverner par ses ministres ; ils sont d'accord entre eux et ne font rien pour qui que ce soit que pour leur famille. » Il note la nomination de Montausier comme gouverneur du dauphin, l'abjuration de Turenne, qu'il attribue à Arnauld. La reine est de plus en plus délaissée pour Mme de Montespan. Louvois se brouille avec Turenne Lauzun, très en faveur, devient fort dévot, ce qui fait croire à Saint-Maurice que le roi tourne à la dévotion. Mort mystérieuse de Madame. Mlle de Grancey a de plus en plus la faveur du roi. En novembre 1670, l'ambassadeur constate que les finances sont très obérées par suite des dépenses de Colbert et de Louvois. Le roi défend à Mlle de Montpensier d'épouser Lauzun, auquel il donne une grosse compensation. Saint-Maurice, dans la dernière lettre publiée, loue la grande générosité de Louis XIV.]

15 Septembre = C. Bouglé. *Résurrection de Proudhon.* [Proudhon est à la fois l'inspirateur des révolutionnaires et des radicaux socialistes. Les royalistes, de leur côté, voient en lui un « maître de la contre-révolution. » Cette contradiction tient à l'infinie variété des formules de Proudhon, qui au fond n'excluent pas un idéal unique. M. B. fait un exposé d'ensemble de la théorie proudhonienne de l'organisation sociale, d'après les travaux récents, et spécialement d'après les ouvrages allemands.]

15 Octobre. = E. Lavisse. *Les imperfections de la monarchie en 1789.* [Extrait du tome VIII, 2e partie, de l'*Histoire de France.*] — Hudson Lowe. *L'agonie de Napoléon.* [M. P. Frémeaux publie quelques fragments du journal inédit d'Hudson Lowe, conservé au British Museum, et embrassant la période du 1er avril au 5 mai 1821.]

**Le Correspondant.** 1910.

10 Juillet. = H. de Larègle. *Napoléon III et le maréchal Randon.* [D'après les papiers, publiés en partie, que le maréchal avait conservés sur son ministère. Ils ont trait surtout aux préparatifs de la guerre d'Italie, des expéditions de Chine et du Mexique, à la garnison de Rome, au projet de voyage de l'impératrice à Rome en 1866. Ils nous montrent Napoléon et Randon assez inquiets de l'état d'esprit des officiers, qui sont découragés et négligent leur métier. L'empereur voudrait concentrer les troupes dans de grandes garnisons où elles manœuvreraient ensemble, où les officiers s'instruiraient ; il est très soucieux de justice, préoccupé du bien-être des soldats, mais a la manie de s'occuper des plus petits détails ; c'est l'occa-

sion de conflits avec le ministre. Celui-ci est renvoyé en 1867 à propos du projet de loi militaire, et à cause de son hostilité à l'institution de la garde mobile ; il est très attaqué, rendu responsable de la non-intervention en juillet 1866, et meurt dans la retraite en janvier 1871.]

10 Août. = E. Tavernier. *Proudhon.* — J. Teincey. *Un gentilhomme français vice-roi de la Plata. Jacques de Liniers.* [Né à Niort en 1753, Liniers entra au service de l'Espagne, pour laquelle il combattit les Anglais pendant la guerre d'Amérique. Il reçoit un commandement au Rio de la Plata. En 1806, il défend cette colonie contre la flotte anglaise, reprend Buenos-Ayres aux Anglais, repousse une attaque contre cette ville et reprend même Montevideo. La population le surnomme « reconquistador », le gouvernement espagnol le nomme vice-roi intérimaire. Napoléon lui envoie un délégué pour faire reconnaître Joseph : il reste fidèle à Ferdinand. Mais sa qualité de Français rend Liniers suspect, et la junte de Séville le remplace. Il se retire dans la colonie. En 1810, le parti de l'indépendance se soulève, il essaie de lui résister, ses troupes l'abandonnent, il est arrêté dans sa fuite et fusillé.]

25 Août. = De Lapérouse. *Le général Brincourt, d'après sa correspondance inédite (1823-1909).* [Il s'agit des lettres adressées par Brincourt à sa tante, qui l'avait élevé. Il raconte ses campagnes en Afrique, surtout sous le commandant de Montagnac, en Crimée (Inkermann), en Afrique encore, en Italie (Mélégnano et Solférino, où il est grièvement blessé), au Mexique surtout, où il est fait général et exerce dans plusieurs provinces les fonctions de gouverneur. Général de la Garde, il participe aux batailles sous Metz. Il quitte le service en 1883.]

10 Septembre. = M. Dumoulin. *Le père d'Alfred de Musset. Sa carrière administrative et son œuvre littéraire.* [Victor-Donatien de Musset-Pathay, fils d'un officier au régiment de Chartres, fit ses études au collège de Vendôme et à La Flèche. Arrêté un instant pendant la Terreur, il est attaché, en ventôse an II, à l'administration de l'armée de l'Ouest, passe dans les bureaux du génie. En 1811, il entre au ministère de l'intérieur. Il semble avoir été inquiété lors de la seconde Restauration. En 1818, il est renvoyé, à la suite d'une affaire de fournitures de vivres. Il multiplie les démarches pour être réintégré à la Guerre ; il y parvient en 1828. En 1830, peu s'en faut qu'il ne soit de nouveau révoqué ; il fait entrer son fils Paul au ministère et meurt en 1832. Sa grande œuvre fut l'édition de Rousseau et son *Histoire de la Vie et des Œuvres de J.-J. Rousseau.* Son culte pour celui-ci indisposa l'administration. Il écrivit aussi des romans, des ouvrages historiques ou pseudo-historiques.] — H. Bordeaux. *Saint François de Sales et sa famille, d'après un ouvrage récent.* [Celui de Mgr Piccard.] — E. Griselle. *Un évadé des massacres de Septembre. L'abbé Trubert.* [Relation inédite de l'évasion mouvementée de ce prêtre, écrite dix-huit ans après les événements et conservée dans les manuscrits de la Société académique de l'Oise.] — Desjoyeaux. *Quelques notes et souvenirs sur Albert Vandal.*

25 Septembre = G. de Cassagnac et G. Hue. *Les dernières années de Dumouriez.* [Après sa défection, Dumouriez reste d'une fidélité constante au duc d'Orléans : au lendemain de Quiberon, il pense à le faire accepter pour chef au parti

royaliste. D'après des lettres inédites de Dumouriez au duc, appartenant à M. de Cassagnac, l'article étudie les rapports des deux personnages après 1815. Ces lettres, qui vont de mai 1819 à janvier 1822, traitent de la situation politique de l'Europe, surtout de la révolution espagnole, des événements d'Angleterre, où réside Dumouriez (divorce du roi). Lors de la crise de 1820, il donne des conseils au roi de Naples, beau-père du duc. Il demande des secours au duc, l'entretient de la seconde édition de ses mémoires.]

10 Octobre. = G. Lacour-Gayet. *Comment on fonde une puissante marine de guerre. Les idées maritimes de Colbert.* [L'auteur montre Colbert préoccupé de donner à la flotte de guerre des ports spéciaux, un matériel spécial, construit en France avec des matériaux français, et un personnel spécial, administratif, distinct du personnel combattant, et dont le règlement de 1674 sur la police générale des arsenaux définit la situation ; Colbert se préoccupe d'exciter chez les officiers la passion de la gloire et leur prêche la bonne entente.]

25 Octobre. = P. de Nolhac. *Un peintre français à Rome. Les années de jeunesse d'Hubert Robert.* [Robert est amené à Rome par le comte de Stainville, ambassadeur, protecteur de sa famille ; grâce à lui, il devient, sans avoir passé de concours, l'hôte de l'Académie de France à Rome. Dans cette ville, il trouve un maître : le peintre d'architecture Panini. L'auteur décrit la vie de Robert à Rome, son enthousiasme pour les ruines antiques, son goût du travail. Devenu duc de Choiseul et ministre, le comte de Stainville le protège encore ; grâce à lui, il a du succès et reçoit les conseils de Cochin (qui lui recommande de soigner ses figures, par l'étude du modèle, et sa perspective) Il se lie avec Fragonard, et ils exercent l'un sur l'autre beaucoup d'influence ; ils convertissent au paysage leur directeur Natoire et séjournent longtemps à Frascati. L'abbé de Saint-Non arrive à Rome ; il devient leur protecteur et leur compagnon, emmène à Naples Robert, qui y fait quelques-uns de ses meilleurs dessins. Les productions de Robert, surtout les aquarelles, ont dès ce moment beaucoup de succès. Watelet fait en 1763 un voyage à Rome ; Robert est son guide. Robert quitte Rome en 1765 ; il y était depuis 1754 ; il rentre en France formé par cette fréquentation des paysages et des monuments antiques.]

**Revue Bleue.** 1910.

9 Juillet. = A. de Tarlé. *Autour de Murat (1805-1806).* [Analyse du tome IV des « Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat ».]

16 Juillet. = L. Maury. *Historiens-poètes.* [Analyse des livres d'Ed. Pilon, « Portraits tendres et pathétiques », et d'Ed. Magne, « Le plaisant abbé de Boisrobert », fondateur de l'Académie française.]

23 Juillet. = L. Maury. *Mémoires.* [Analyse des « Mémoires » du Dr Thomas W. Evans, un des familiers de Napoléon III, traduits par E. Philippi.] — Ed. Pilon. *Un amour de jeunesse de Voltaire. Histoire de Mlle Pimpette.* [Aventure sentimentale de Voltaire pendant son séjour à La Haye en 1713.]

6 Août. = P. Bonnefon. *Lettres inédites du marquis de Custine à sa mère.* [Continué les 13, 20, 27 août, 3, 10, 17 et 24 septembre, et 1er oct. Lettres écrites

de Paris, en avril et mai 1814, par un royaliste libéral, qui donnent des renseignements intéressants sur les sentiments des Parisiens. Lettres écrites de Vienne pendant le Congrès, de novembre 1814 à juin 1815.]

1er Octobre. = E. Tissot. *Marie-Antoinette jugée par une Allemande.* [Analyse du livre de lady Blennerhasset sur la reine.]

8 Octobre. = L. Maury. *La vie privée de Talleyrand.* [D'après le livre récent de M. B. de Lacombe.] — L. Maury. *A propos de Marie-Antoinette et de Fersen.* [Quelques mots sur leurs relations et sur le problème que M. Tissot avait effleuré dans le numéro du 8 octobre.]

29 Octobre. = Barras et Fréron. *Lettres à Moyse Bayle, député montagnard des Bouches-du-Rhône.* [Publiées par M. E. Poupé. Continué le 5 nov.]

5 Novembre. = A. Vialay. *La religion et les biens ecclésiastiques en 1789.* [Suite le 12 nov. Fragment d'un ouvrage sur « les Cahiers de doléances du Tiers état aux États généraux de 1789»,qui vient de paraître.]

12 Novembre. = L. de la Laurencie. *La vie du théâtre au XVIIe siècle.* [Extrait d'un ouvrage sur Lully, qui paraîtra prochainement.]

19 Novembre. = A. Crémieux. *La Révolution de février 1848.* [Suite le 26 novembre. Documents tirés du dossier du procès des ministres, d'après lequel M. C. prépare une étude critique, qui paraîtra prochainement, sur la Révolution de février.]

**Revue de Synthèse historique.** 1910.

Avril. = V. Chapot. *Archives, bibliothèques, musées. L'organisation des bibliothèques.* [Fin. III. Formation et accroissement des collections ; le dépôt légal, les envois de l'État, les échanges académiques, les dons des particuliers, les achats. Le classement des livres et catalogues Le régime intérieur et le public. Les prêts à l'extérieur, renseignements au public. Institutions bibliographiques internationales. Conclusion.] — L. Febvre. *L'Humanisme chrétien, la Renaissance et l'Eglise, à propos d'un ouvrage récent.* [Critique du t. II, « L'Église catholique, la Crise et la Renaissance » de l'ouvrage de M. P. Imbart de la Tour, « Les Origines de la Réforme ».] — P. Lacombe. *L'appropriation privée du sol. Nouvelles études à l'occasion d'ouvrages récents.* [V. Les justices, d'après « Les classes rurales et le régime domanial en France au moyen âge », par Henri Sée, et les « Études sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge », par Brutails.] — C.-G. Picavet. *Commentateurs et adversaires du matérialisme historique.* [Rignano, « Le matérialisme historique » (revue Scientia, 1908) ; E. Hammacher, « Das philosophisch-ökonomische System des Marxismus », Leipzig, 1909 ; Sagnac, « L'importance relative des faits économiques dans l'évolution historique » (article de la revue Scientia, 1909) ; P. Lafargue, « Le déterminisme économique de Karl Marx », Paris, 1909.] — H. Prentout. *Les Régions de la France. La Normandie.* [IX. La Normandie province française, temps modernes (1450-1790). Le relèvement économique et la Renaissance. La Réforme et les guerres de religion. La Contre-Réforme catholique. Les troubles du XVIIe siècle. La monarchie absolue.

La Révolution. A suivre.] — R. Girard. *A propos d'une monographie d'histoire économique.* [« Les subsistances et le commerce des grains en Bretagne au XVIIIe siècle », par J. Letaconnoux.]

Juin. = H. Salomon. *De quelques livres et de quelques questions d'histoire contemporaine.* [Suite. L'auteur, utilisant et critiquant l'ouvrage de M. Hanotaux, les « Notes et souvenirs » de Thiers, les « Souvenirs » de M. de Meaux, le « Journal » de M. de Lacombe, quelques périodiques, et les notes inédites de M. Bamberger, explique la « révolution parlementaire » du 24 mai 1873 qui « remplaça Thiers par le maréchal de Mac-Mahon et substitua des administrateurs royalistes ou bonapartistes à des fonctionnaires républicains » ; il insiste sur le rôle décisif qu'aurait joué en cette occasion Mgr Dupanloup : c'est lui qui en réalité aurait fait le 24 mai. A suivre.] — H. Prentout. *Les Régions de la France. La Normandie.* [Fin. La Normandie au XIXe siècle. Conclusions. Les désiderata. Le génie normand.] — G. Bourgin. *Revue générale. La période du « Risorgimento » en Italie.* [Suite. Étude du développement chronologique du « Risorgimento » jusqu'en 1846. Préliminaires ; époque pré-révolutionnaire ; occupation française, 1796-1814. Essais libéraux et unitaires du Congrès de Vienne à l'élection de Pie IX, 1815-1846. A suivre.] — H. B[err]. *L'organisation des relations intellectuelles internationales, d'après M. Julien Luchaire.* [Analyse et critique d'une brochure intitulée « Sur l'organisation des relations des Universités françaises avec l'étranger ».] — L. Febvre. *Érasme et Luther.* [Analyse de l'ouvrage d'André Meyer sur les relations d'Érasme et de Luther.]

Août. = H. Berr. *Au bout de dix ans.* [A propos de l'apparition du vingtième volume de la *Revue*, M. B. entend « procéder à un examen de conscience » et « préciser pour l'avenir l'attitude de la *Revue* ».] — H Salomon. *De quelques livres et de quelques questions d'histoire contemporaine.* [Suite. Attitude de Thiers après le 24 mai 1873 ; sa rupture avec la droite ; réfutation de l'accusation portée contre lui par M. Hanotaux d'avoir trop facilement abandonné Metz à l'Allemagne ; jugements sur M. de Broglie et sa politique, sur le maréchal de Mac-Mahon et son rôle comme président de la République ; appréciation des mémoires du prince de Hohenlohe sur la politique française d'alors ; position respective des chefs du parti républicain en 1877 et rapprochement Thiers-Gambetta ; jugement sur Gambetta, son rôle et celui de Grévy et de Jules Ferry : telles sont les principales « questions d'histoire contemporaine » étudiées dans ce troisième article.] — Paul Lacombe. *Problèmes et controverses. A propos d'une lettre de Danton.* [A propos d'une lettre de Danton aux administrateurs de Charleville, publiée par M. Fribourg dans son édition des discours de Danton, M. Lacombe reprend la question de la participation du ministre aux massacres de septembre.] — G. Bourgin. *Revue générale. La période du « Risorgimento » en Italie.* [Fin. Développement chronologique du « Risorgimento » depuis 1846. Réformes, guerre d'indépendance, échec et réaction (1846-1859). Les débuts de l'unité (1859-1866). La fin de l'unité (1866-1871). Conclusion : « On ne saurait nier l'effort immense fait en Italie pour démêler les événements du « Risorgimento » et pour connaître ses protagonistes, effort corroboré par les études entreprises en même temps dans d'autres pays... On pourra regret-

ter toutefois qu'une partie de cet effort ait été vaine. Les causes de cette insuffisance de résultats sont complexes... La première est une raison de fait : la dispersion des sources à travers l'Italie, à travers l'Europe; elle n'est pas la seule, et les autres semblent découler de principes méthodiques faux et dangereux. Tant que les historiens italiens étudieront l'évolution de la société italienne avec la préoccupation d'y trouver des justifications politiques ou des enseignements patriotiques, leurs travaux seront forcément sujets à caution. Ces préoccupations les conduiront à outrer l'action intermittente des personnalités et à négliger le substratum permanent des événements, je veux dire l'organisation sociale elle-même... Tant qu'ils n'auront pas étudié la constitution des classes en Italie et leur mentalité, les rapports de ces classes avec les institutions économiques, juridiques et politiques, ils passeront à côté de l'explication véritable du mouvement tout entier... »] — P. Lacombe. *Une édition critique des discours de Danton.* [Compte rendu et critique des deux éditions des discours de Danton par M. A. Fribourg.]

**Revue des Deux Mondes.** 1910.

1er Octobre = G. d'Avenel. *L'évolution des dépenses privées depuis sept siècles. Le logement.* [Continué le 15 octobre. I. Châteaux et jardins. II. Les maisons de Paris.]

15 Octobre. = De Carfort. *La querelle de Forbin et de Du Guay-Trouin.* [Le 21 octobre 1707, une flotte marchande anglaise, qui allait ravitailler l'armée alliée d'Espagne, fut attaquée par l'escadre de Forbin et celle de Du Guay-Trouin : au lieu de combiner leurs mouvements, elles agirent séparément. Du Guay-Trouin eut à subir le premier choc ; Forbin n'arriva qu'à la fin du combat, mais s'attribua tout l'honneur de la victoire. Du Guay-Trouin protesta : les pièces d'archives permettent de constater que sa protestation était fondée.]

1er Novembre. = F. Brunetière. *Voltaire. I. La jeunesse de Voltaire.* [Chapitres inachevés d'un volume que Brunetière devait faire paraître dans la collection : Les grands écrivains français.] — H. Welschinger. *M. Thiers et les otages de la Commune (avril-mai 1871).* [La Commune négocia en avril 1871 pour obtenir la mise en liberté de Blanqui, contre la restitution de plusieurs des otages qu'elle détenait. M. W. combat la thèse de M. Gautherot, qui, dans son livre « Thiers et Mgr Darboy », récemment paru, soutient que Thiers, par ses hésitations, et le refus qu'il opposa à l'échange de Blanqui, doit être rendu responsable du meurtre des otages de la Roquette.] — B. Van Vorst. *L'Amérique au XVIIIe siècle, d'après un voyageur français.* [Analyse, d'après ses mémoires et des lettres inédites, les impressions de voyage du comte de Ségur, qui partit en 1782 en Amérique.]

15 Novembre. = F. Brunetière. *Voltaire. II. Les poésies et le théâtre de Voltaire.* — De Piépape. *François-Louis de Bourbon Conti et sa candidature au trône de Pologne (1696-1697).* [D'après les archives des Affaires étrangères.]

**Revue des Questions historiques.** 1910.

Octobre. = Hyrvoix de Landosle. *L'enlèvement du grand-prieur de Vendôme*

(*1710*). [Suite et fin. Louis XIV demanda compte aux Grisons de la violation de territoire qu'ils avaient laissé accomplir, et il essaya de tourner contre eux les cantons catholiques à la diète de Lucerne. Les Grisons constituaient alors une confédération de ligues elles-mêmes composées de communautés autonomes ; en réalité quelques familles dominaient tout le pays. Le roi acheta le président d'une des ligues, Hercule de Salis ; de son côté Masner fit campagne auprès des Grisons. Mais la diète de Coire se prononça contre lui et ordonna, sous réserve de l'assentiment des communautés, qu'un tribunal criminel serait érigé à Hanz pour décider de la peine qu'aurait encourue Masner. Ce *Strafgericht*, tribunal d'origine populaire, était une juridiction redoutable par sa sévérité ; Masner crut bon de s'enfuir sur le territoire autrichien. La sentence que rendit le tribunal, le 17 août 1711, déclarait Masner privé de tous ses honneurs, emplois et émoluments ; sa tête était mise à prix et il était condamné à être écartelé vivant. Masner fut bientôt abandonné par les Autrichiens ; il se réfugia dans le canton de Glaris ; puis, au moment où on allait l'arrêter, il réussit à s'enfuir, mais en se blessant mortellement. Son fils, maintenu prisonnier sur la demande d'Hercule de Salis, ne fut mis en liberté qu'en 1716. Quant au grand-prieur, il ne rentra pas en grâce du vivant de Louis XIV ; il ne revint à la Cour que sous la Régence. Il mourut le 24 janvier 1727.] — H. Rubat du Mérac. *L'abbaye de Cluny*. [Histoire résumée de l'abbaye depuis ses origines. Au XVIe siècle, elle tomba en commende. Après les Guise, Richelieu, Mazarin, elle fut comme un fief de la famille de La Rochefoucauld. Elle eut fort à souffrir des guerres de religion, ayant été prise et saccagée par les Huguenots en 1562 et en 1574. Elle se trouva peut-être encore moins bien des « rajeunissements » qu'on lui fit subir vers 1750 ; alors qu'elle comptait encore une centaine de moines sous Louis XIII, elle n'en abritait plus que trente en 1789. L'abbaye fut de nouveau pillée en 1793 ; la destruction de la basilique fut alors commencée ; Bonaparte essaya, mais en vain, de l'arrêter en l'an VIII. Seule la porte d'entrée a survécu, ainsi que le palais abbatial, datant du XVe siècle.] — Bon A. de Maricourt. *L'adjudant-général Houël du Hamel et sa correspondance, 1788-1796*. [Les lettres dont M. de M. cite de nombreux et longs fragments lui ont été communiquées par les descendants de Houël. Fils d'un maître de la monnaie de Saint-Lô, le troisième d'une famille de six enfants, Houël, né en 1772, fut élevé par sa mère, veuve de bonne heure ; sa famille avait fourni de nombreux officiers aux armées du roi, mais elle était, suivant l'expression alors courante, favorable aux idées nouvelles. Houël fut d'abord marin et navigua de 1788 à 1791 ; il renonça alors à la vie maritime et fut nommé, le 15 septembre 1791, sous-lieutenant au 68e régiment d'infanterie à Cambrai. Il refusa d'émigrer, comme le lui conseillait sa mère ; en 1792, il fait partie de l'armée de Rochambeau et prend part aux opérations militaires dont la Belgique est le théâtre ; il est fait lieutenant au mois de mai. Ses lettres à sa mère contiennent de nombreux détails sur la campagne ; elle est fort intéressante en ce qu'elle nous fait connaître comment on appréciait à l'armée les événements de l'intérieur ; ainsi Houël se montre partisan de la déchéance de Louis XVI ; il regrette sa mort, mais trouve des raisons à sa condamnation. En mai 1793, il est nommé capitaine ; lié avec Bouchotte, ministre de la Guerre, il

passe un certain temps à Paris, en part avec une mission de confiance et rejoint à la fin de l'année l'armée du Rhin avec le grade d'adjudant-général. Il fait la campagne du Palatinat en 1794, est blessé plusieurs fois en l'an IV ; il est tué le 9 thermidor (27 juillet 1795), au moment où il allait se marier.] — P. Bliard. *Un groupe de régicides après les Cent-Jours*. [M. B. étudie, d'après les documents conservés aux Archives nationales, ce que devinrent les Conventionnels qui avaient voté la mort conditionnelle. Beaucoup se demandèrent si la loi du 12 janvier 1816 leur était applicable. La plupart en appelèrent au roi. Leurs lettres sont curieuses : ils font l'éloge de leur vie privée, discutent les actes de leur vie publique, font valoir qu'ils n'ont pas occupé de poste pendant les Cent-Jours, etc. La plupart de ces explications furent jugées inacceptables par le Gouvernement, et les ex-conventionnels durent prendre le chemin de l'exil après avoir retardé plus ou moins longtemps leur départ. D'ailleurs ils s'employèrent activement à préparer leur retour, se faisant soutenir par leur famille, leurs amis ralliés au régime, surtout Lanjuinais et Boissy d'Anglas. Ils obtinrent presque tous leur grâce assez rapidement, et à ce propos écrivirent au roi des lettres chaleureuses de remerciement.] — G. Gautherot. *Une adresse maçonnique à l'Assemblée constituante*. [M. G. publie un document, extrait des Archives nationales, émanant d'une loge de Draguignan et adressé à l'Assemblée constituante à propos de la fête de la Fédération en juillet 1790.]

**Revue d'histoire de Lyon.** 1910.

Septembre-Octobre. = J.-B. Bricaud. *Cagliostro et la franc-maçonnerie lyonnaise*. [Cagliostro arriva à Lyon le 1er novembre 1784. Il s'était fait le propagandiste d'une maçonnerie nouvelle, la maçonnerie égyptienne. Bien reçu à la loge de « la Sagesse », du rite de la Haute observance, il fonda une loge mère du rite égyptien appelée « la Sagesse triomphante ». Le rite égyptien ne fut pas reconnu par tous les autres rites pratiqués en France. Les Philalèthes se mirent cependant en rapports avec Cagliostro, qu'ils invitèrent à venir exposer sa doctrine dans un convent tenu en février-mai 1785. Mais celui-ci les indisposa par sa hauteur et ses prétentions. Cagliostro quitta Lyon en juin 1785. La loge « la Sagesse triomphante » ne survécut pas à la fortune de son fondateur, et, lorsque Cagliostro eut disparu, de la façon mystérieuse que l'on sait, il ne resta plus rien de son œuvre maçonnique.] — E. Vial. *Présents d'honneur et gourmandises*. [Fin. Liste des matières données en présents d'honneur, confitures, dragées, épices, fruits, gibier, huile, liqueurs et eaux diverses, pâtisseries, poissons, salaisons, sirops, sucre, tabac, truffes, vins, volailles.]

**Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales.** 1910.

Nos 3 et 4. = J. Ch. Anquetin. *Observations sur un ouvrage de M. le Maréchal de Vauban intitulé : Dixme royale*. [Ce mémoire, conservé à la Bibl. nat., est publié avec une importante notice par M. J.-B. Maurice Vignes. La notice est consacrée à la biographie d'Anquetin et à la description du milieu où il vit, à l'examen du mémoire, considéré comme projet de refonte des impôts, et comme critique des

idées de Vauban. Ce mémoire présente le plus grand intérêt pour l'histoire des doctrines et de la législation financière, des tendances de l'Économie réaliste et des méthodes statistiques au XVIIIe s., sans toutefois être une œuvre maîtresse de notre littérature économique.] — F. KARL MANN. *L'abbé de Saint-Pierre, financier de la Régence, d'après des documents inédits.* [Étude des nombreux mémoires publiés par l'abbé, sous la Régence, au sujet des principales questions financières ou fiscales de l'époque. Il y montre un esprit d'analyse très exact et un bon sens pratique, dans ses propositions de voies et moyens, qui permettent de le juger comme autre chose qu'un « homme de bien rêveur », selon le mot de Dubois. M. F. K. M. reproduit, à la fin de son article, un « Mémoire pour augmenter la valeur des billets de l'État et les faire circuler volontairement dans le commerce », dû à l'abbé de Saint-Pierre, et inédit jusqu'ici (Bib. nat., Mss. fr., n° 7759, fos 99-106).] — G. BOURGIN. *Statistiques révolutionnaires.* [Publication d'un ms. intitulé « Observations sur l'agriculture, les manufactures, etc... du département d'Eure-et-Loir » [an II] (Arch. nat., F10 216; une partie de ce mémoire fut insérée dans le « Journal d'agriculture et de prospérité publique », organe officiel du Comité central du ministère de l'Intérieur (Arch. nat., AD XX A, 270). Ces observations concernent l'état des cultures, les modes de tenure et d'exploitation, l'élevage, etc. ; elles nous renseignent sur le prix des terres et des denrées, la population (nombre et distribution), les manufactures, enfin sur la situation morale (instruction et religion).]

**Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée.** 1909.

Décembre. — P. G. [Cne DE LA GRÈVERIE]. *Le régiment des dromadaires.* [Fin. Le rôle des soldats dromadaires pendant la dernière période de l'occupation. Échec de l'expédition dirigée par Cavalier ; parti d'Alexandrie avec 500 hommes, dont 81 soldats dromadaires, pour faire une razzia dans le Delta, il se décide à marcher sur Le Caire ; le 27 floréal, il est surpris par une armée anglo-turque commandée par Hutchinson, et doit capituler. Colère de Menou, qui, dans un ordre du jour à l'armée, n'hésite pas à calomnier les vaincus. Services rendus à Belliard, commandant au Caire, par les débris du corps. Le régiment des soldats dromadaires est dissous le 18 fructidor an IX.] — F. R. *Campagne de 1813. Les préliminaires.* [Suite ; continué en janv., févr., mars, avril, mai 1910, et à suivre. Première partie. Le commandement de Murat. II. Les ressources immédiates : débris et renforts (fin). Au total, et en comptant sur la fidélité des troupes prussiennes et autrichiennes, on pouvait croire, à Paris et à Königsberg, que Murat disposerait immédiatement, en première ligne, de 85.000 soldats, et, au bout de quelques semaines, d'effectifs beaucoup plus élevés. Ce chiffre est communément admis par les historiens : en réalité, c'est grouper, « dans un total impressionnant, des éléments qui ne pouvaient être conjugués ni dans l'espace, ni dans le temps ». III. Le ralliement du 10e corps et la défection d'York. Exposé détaillé des efforts de Macdonald pour rallier le 10e corps et des événements qui ont précédé et amené la convention de Tauroggen, « acte de politicien, acte de trahison, et, pour employer l'heureux accouplement de mots d'un écrivain allemand : une grandiose félonie ». IV. L'abandon de Königsberg et de la Vistule, et le départ de Murat. Napoléon a rendu

son beau-frère responsable de la fin désastreuse de la retraite. Il est certain que Murat s'est montré chef médiocre, jaloux de son pouvoir, tâtillon, incapable de dominer la situation. Il faut chercher dans son caractère la cause de son départ pour Naples. « Les circonstances l'avaient mal servi, et les surprises du sort avaient entraîné chez cet impulsif des crises de découragement répétées. Il n'était pas l'homme d'une telle situation. »] — V. L. *Un fait d'armes à l'armée de Catalogne en juillet 1813. Les combats du général Maximin Lamarque à Banolas (23 juin), l'Esquirol et la Salud (7 et 8 juillet 1813).* [Ces opérations font le plus grand honneur au général Lamarque et à ses troupes ; mais elles avaient failli aboutir à un désastre, par suite de la légèreté de Decaen, qui avait laissé son lieutenant aux prises avec des forces très supérieures. Ce grief, joint à ceux que Clarke avait déjà contre le commandant de l'armée de Catalogne, déterminèrent son rappel et son envoi en Hollande, à la fin de juillet.] — *La guerre de 1870-1871* (Suite). R. B. *La défense nationale en province. Mesures générales d'organisation.* [Suite ; continué en janv., févr., mars, avril, mai, juin 1910, et à suivre. V. Infanterie (fin). VI. Cavalerie. VII. Artillerie. VIII. Génie.] — *Un mémoire de Hoche sur l'état de l'armée en l'an V.* [Rédigé après les préliminaires de Léoben, daté du 12 floréal, et adressé au Directoire. « Jamais peut-être le jeune général n'a mieux affirmé que dans cet exposé la maturité de son esprit, la profondeur et l'étendue de son jugement... On notera ses réflexions solides sur la nécessité, pour la France, de ne regarder cette paix que comme une trêve de courte durée en raison de l'état de l'Europe... On rendra hommage à ses idées originales et pleines de sagesse sur la réforme des officiers à la paix ; sur la formation du corps d'état-major ; sur l'instruction des troupes ; sur le choix des officiers dans l'artillerie à cheval, « cette arme, le secret des batailles « dans les pays de plaines » ; sur l'adoption d'un habillement rationnel pour nos cavaliers et nos artilleurs à cheval ; sur la proposition de ramener nos troupes à cheval à deux seuls types, la cavalerie légère et la cavalerie pesante ; enfin sur les avantages de l'établissement de la conscription pour le recrutement de nos armées. »] — *La Correspondance inédite de Napoléon aux Archives de la guerre.* [Suite ; continué en janv., avril, mai, juin 1910, et à suivre. Lettres du 22 janv. 1807 au 3 août 1808.]

1910. Janvier. = H. P. [Cne H. Pichat]. *Les armées de Louis XIV en 1674.* [Continué en févr., mars, avril ; fin en mai. Fragment d'un ouvrage à paraître sur « Turenne (1674-1675), Palatinat, Lorraine et Alsace ». Les troupes du roi ; les troupes pendant la paix et dans le quartier d'hiver ; les armées de campagne ; les troupes, l'artillerie et le commandement ; l'intendant et les services, les réserves éventuelles ; les armées en campagne.] — H. B. [Ct H. Bourdeau]. *Le département de la guerre en l'an IV.* [Fin en févr. ; extr. d'un ouvrage à paraître sur « La réorganisation militaire de l'an IV ». Le département de la guerre à la fin de la Convention ; les commissions exécutives de l'an II à l'an IV ; rôle militaire du dernier Comité de salut public ; mesures de centralisation, en l'an III, relatives aux services de la guerre ; la Constitution de l'an III et le rétablissement du ministère de la guerre ; la section de la guerre du Directoire ; bureau central et cabinet topographique et historique ; rôle de la section de la guerre du Directoire.] — F. R. *Le*

*canon à balles en 1870*. [Suite ; continué en févr. ; fin en avril. Les canons à balles sur les champs de bataille : à Beaumont, à Sedan (où ils paraissent avoir été employés plus judicieusement que pendant les premières batailles de la campagne). Après Sedan, leur histoire proprement dite prend fin. Le gouvernement de la défense nationale fit de grands efforts pour reconstituer le matériel ; en quatre mois, on réussit à armer 24 batteries ; mais « la livraison échelonnée de ces batteries ne permit pas leur utilisation en grand pendant la deuxième partie de la campagne ». Après la guerre, le canon à balles tombe rapidement dans le discrédit, devant les progrès de l'artillerie de campagne et des mitrailleuses proprement dites ; ce n'est pourtant qu'en 1906 qu'il a été définitivement supprimé.]

Février. = G. L. *Les soldats de la Révolution et de l'Empire (à propos d'un ouvrage récent)*. [Fin en mars. Dans un livre récent intitulé « Die Heerführung Napoleons », le colonel prussien von Freytag-Loringhoven a écrit que « les mœurs qui régnaient dans l'armée de Napoléon lui donnaient le caractère d'une véritable soldatesque » et que « la France avait déjà à cette époque des sentiments antimilitaristes ». L'auteur de l'article estime que cette assertion, qui s'appuie sur le Journal de Percy, sur la correspondance de Napoléon, et sur les travaux de Taine, de C. Rousset, de J. Morvan, n'est pas fondée, et il la combat en invoquant de nombreux témoignages contemporains, français et étrangers, qui la contredisent : il montre qu'on trouverait aisément des motifs de se laisser aller à la même exagération en appréciant la conduite des troupes allemandes pendant la guerre de 1870-1871. « Il semble téméraire, conclut-il, de distribuer en un verdict unique l'éloge ou le blâme entre les armées, et de leur attribuer des caractères généraux de rapacité ou de désintéressement. L'enseignement des faits conduirait plutôt à admettre qu'à chaque période de l'histoire, la guerre revêt une forme à peu près déterminée, plus ou moins barbare, plus ou moins désordonnée, suivant l'état des mœurs et le respect qu'inspire la personne humaine, et qu'à la même époque, les nations géographiquement assez rapprochées ne se conduisent pas très diversement, à l'égard des droits et des propriétés de l'ennemi. »]

Mars. = H. B. *La fausse manœuvre de d'Erlon le 16 juin 1815*. [L'inaction des 20.000 hommes de d'Erlon, demeurés inutiles, le 16 juin, entre les champs de bataille de Ligny et des Quatre-Bras, est un des faits les plus connus de la campagne de Waterloo, un de ceux qui ont été le plus passionnément discutés et le plus diversement appréciés par les historiens militaires. D'après H. Houssaye et Lettow-Vorbeck, d'Erlon serait revenu sur ses pas parce qu'il en aurait reçu l'ordre de Ney ; d'après le général Pollio, qui a récemment publié un livre sur Waterloo, cet ordre n'aurait pas été donné. De l'examen critique de ces deux thèses et des documents sur lesquels elles sont fondées, il semble ressortir que la responsabilité de la fausse manœuvre incombe à la fois à Ney, à d'Erlon, et à l'Empereur lui-même. « Ce n'est point à proprement parler le contre-ordre du général Ney, s'il fut donné, comme c'est probable, qui empêcha Napoléon de consommer à Ligny la ruine de l'armée prussienne. C'est une série de fautes commises par les lieutenants de l'Empereur, et que les circonstances rendirent irréparables. » De son côté Napoléon, en habituant ses lieutenants à une « obéissance étroite et passive », avait

taré en eux la source des initiatives fécondes. « Enfin, il faut bien le dire, il y a la bonne et la mauvaise fortune, pour les armées comme pour les individus, et c'est souvent de leur conjonction que dépend la destinée des peuples. »]

Avril. = L. *La manœuvre de Pultusk*. [Continué en mai et juin, et à suivre. I. Situation politique générale après la bataille d'Iéna. II. Situation militaire au début de novembre ; positions occupées sur l'Oder par la Grande Armée, qui comprend 185.000 hommes présents, et dont le moral est excellent ; l'armée russe : les forces en marche sur la Vistule ne comprennent pas plus de 110 à 112.000 combattants, disciplinés, endurants, mais médiocrement commandés ; la petite armée prussienne de L'Estocq ne peut pas mettre en ligne plus de 18.000 soldats. III. De l'Oder à la Vistule. Motifs qu'avait Napoléon de pousser jusqu'à la Vistule, en dépit des objections de certains de ses lieutenants, Lannes surtout : attraction du vide laissé par la retraite précipitée des Prussiens, tempérament personnel de l'Empereur, son désir d'attaquer les Russes et de les battre avant qu'ils aient eu le temps de se reconnaître. Marche des corps vers la Vistule ; préparation d'une grande bataille vers Posen. IV. Le plan de Berlin. Cette période des opérations offre la trace d'hésitations assez surprenantes de la part de Napoléon : c'est qu'il n'est pas encore fixé sur le parti qu'il prendra. Essayera-t-il d'entrer en arrangement avec la Prusse, au prix d'agrandissements en Pologne ? Restaurera-t-il, au contraire, la Pologne, avec mission de contenir la Russie, de manière que toutes les forces de la France puissent être tournées contre l'Angleterre ? La « constante préoccupation de ralentir la marche de la Grande Armée vers l'est, le temps d'arrêt à Posen, la permission donnée à Lannes de toucher la Vistule, là où elle était gardée par les Prussiens, tandis que Davout est retenu loin de Varsovie, où l'on présume que sont les Russes, le soin que prennent les 30e et 32e Bulletins d'exalter l'accueil reçu par l'armée française en Pologne, et de marquer l'animosité des Polonais contre les Prussiens, tout cela concorde à confirmer les intentions exposées par Talleyrand : détacher les Russes de l'alliance prussienne en se servant de la restauration polonaise comme d'un épouvantail ». Le refus des Prussiens de conclure un armistice, l'apparition des Russes sur la Bzura vont dissiper ces velléités pacifiques et déterminer l'ouverture d'une nouvelle série d'opérations.]

Mai. = *Un projet de création de la médaille militaire en 1812*. [Présenté à Napoléon par le général Partouneaux en avril 1812. A chaque action d'éclat, le soldat recevrait une médaille d'argent ; la cinquième fois qu'il se distinguerait, il recevrait une médaille en or, avec une petite pension à vie ; la sixième fois, la croix de la Légion d'honneur.]

Juin. = C. B. *Les liaisons de Moltke avec la IIe Armée, le 18 août*. [D'après une publication récente du Grand État-Major prussien, « Der 18. August 1870 ».] — M. S. [Cne M. Sautai]. *Fragment des mémoires de Guy-Louis-Henri de Valory, enseigne au régiment de Piémont*. [D'après l'original conservé aux Archives de Seine-et-Oise. L'auteur, né en 1692, a servi en Flandre et sur le Rhin de 1708 à 1713 ; il est mort en 1774. Ses mémoires retracent son enfance, ses débuts, et les campagnes de 1708, 1709 et 1710 en Flandre, jusqu'au siège de Douai. Le fragment publié par M. S. est relatif à la campagne de 1708. A suivre.]

**Revue Historique.** 1910.

Septembre-Octobre. = H. CAVAILLÈS. *Une fédération pyrénéenne sous l'ancien régime. Les traités de lies et de passeries.* [Par suite des accords permanents conclus entre vallées françaises et vallées espagnoles, il se constitua dans les Pyrénées, pendant les trois derniers siècles de l'ancien régime, une sorte d'état fédératif possédant un droit public, des frontières, une politique et des adversaires. Les vallées, qui constituent dans tous les pays de montagnes l'unité géographique, économique et politique, ne sont jamais complètement isolées, et elles entretiennent entre elles des relations plus étroites et plus fréquentes qu'avec le plat pays. Dans les temps anciens, les conflits entre vallées voisines, qui constituaient autant de petites républiques indépendantes, étaient incessants et ils occasionnaient d'interminables luttes. De bonne heure cependant, les vallées reconnurent que l'entente était préférable à la guerre et elles conclurent les unes avec les autres des traités *d'alliance et de paix*. Les textes les plus anciens qui nous sont parvenus datent du XIIe siècle. Ces pactes primitifs sont des conventions d'abornement qui règlent en même temps l'usage des eaux, des herbes, des bois, le passage du bétail, et contiennent en outre des dispositions propres à prévenir les conflits, à punir les attentats contre la propriété et les personnes, etc. Il vint un moment où ces simples conventions pastorales se transformèrent en traités politiques ; c'est quand, à partir du XIVe siècle, la crête des Pyrénées sépara deux grands États distincts. Cette transformation mit deux siècles à s'achever ; elle devint définitive avec l'apparition des grandes guerres européennes. A partir du XVIe siècle, les traités de lies et de passeries sont surtout des accords d'ordre économique destinés à sauvegarder la liberté des transactions en cas de guerre ; les alliés se garantissent contre les risques venus du dehors, et, pour mieux défendre leurs biens et leur sécurité, les vallées tendent à se grouper en fédérations, sur les points les plus menacés. Les traités émanaient de l'initiative des vallées, qui conduisaient librement les négociations par l'intermédiaire de leur conseil composé de magistrats élus par les villages. Des anciennes conventions pastorales, ils ont conservé quelques traits : ils contiennent encore des dispositions relatives aux limites des pâturages, à l'usage des eaux, des herbes, des bois, etc. ; mais ce sont avant tout des pactes commerciaux qui proclament la liberté des échanges à une époque où les progrès de l'absolutisme menacent, des deux côtés des Pyrénées, les libertés séculaires des vallées. A suivre.] — Fr. CHARLES-ROUX. *La Russie et la politique italienne de Napoléon III.* [La politique italienne de Napoléon III s'est inspirée de principes qui étaient la négation même du pouvoir d'Alexandre II, le principe des nationalités, le droit des peuples. Il était donc inévitable qu'elle mît à jour la contradiction de ces principes avec ceux que l'empereur de Russie était intéressé à sauvegarder. Les craintes d'Alexandre II à cet égard se manifestèrent dès les premiers essais d'entente avec Napoléon III, à propos des affaires de Naples. Le roi des Deux-Siciles n'ayant pas tenu compte des représentations de la France et de l'Angleterre, ces deux nations cessèrent avec lui toute relation diplomatique et le menacèrent d'une démonstration navale. Le gouvernement russe se montra alors fort ému de la violence faite ainsi à un prince souverain, mais il n'avait pas à ce moment sa liberté d'action, car il était aux prises avec de

grosses difficultés et tenait essentiellement à l'appui de la France ; mais, à peine les affaires de Bolgrad et de l'île des Serpents furent-elles terminées, que le tsar fit effort pour tâcher de réconcilier la cour des Deux-Siciles avec ses deux puissants adversaires. Il n'y avait là pour Napoléon III que l'amorce d'une politique qui réservait aux principes du gouvernement russe des déconvenues autrement graves. Alexandre II sembla en effet entraîné à leur donner un démenti lors du conflit austro-piémontais. Cela tient à son désir persistant de lier partie avec la France et à son ressentiment profond contre l'Autriche, à cause de son attitude pendant la guerre de Crimée, ressentiment que partageaient Gortchakoff et tous les Russes en général. La France sut profiter de cette antipathie. Après l'entrevue de Stuttgart, la visite du prince Napoléon à Varsovie en 1858, les deux missions du commandant La Roncière Le Noury à Saint-Pétersbourg en 1859, on aboutit à un accord : la Russie devait concentrer sur les frontières de Galicie des forces suffisantes pour immobiliser un corps d'armée autrichien, et faire pression sur l'Allemagne pour lui faire conserver la neutralité. L'Autriche n'épargna rien pour détacher de nous la Russie, mais ses efforts furent vains ; néanmoins le gouvernement russe n'était pas à l'abri de l'inquiétude, car la guerre d'Italie donnait dans toute l'Europe un essor considérable aux passions révolutionnaires ; aussi, après Solférino, Alexandre II envoya à Napoléon un de ses aides de camp pour lui conseiller de s'arrêter ; aussi bien le ressentiment de la Russie contre l'Autriche s'atténuait-il avec les défaites que subissait cette puissance. Alexandre se montra fort satisfait des préliminaires de Villafranca, qui consacraient un affaiblissement raisonnable de l'Autriche, sans concession directe à la révolution. Il allait cependant être entraîné plus loin qu'il n'aurait voulu. La révolution éclata dans les Duchés, et l'Italie centrale réclama son annexion à la monarchie de Savoie. Alexandre essaya d'agir sur Napoléon, mais il dut se résigner à l'émancipation des Duchés. S'il fut obligé de prendre son parti de l'abstention de Napoléon III, il n'était pas disposé à admettre son intervention, même morale, en faveur de la révolution ; il le lui fit bien voir quand parut la brochure « Le Pape et le Congrès ». A suivre.] — J. Nouaillac. *L'affaire de Mantoue en 1613. L' « Avis » de Villeroy à Marie de Médicis (8 novembre 1613).* [Le duc de Mantoue mourut à la fin de l'année 1612, ne laissant qu'une fille, mais sa veuve, disait-on, était enceinte ; aussi son frère, le cardinal Ferdinand de Gonzague, ne prit-il le pouvoir que provisoirement. Cette question de succession attira tout particulièrement l'attention de la Savoie, de la France et de l'Espagne. Charles-Emmanuel, beau-père du duc défunt, ne cherchait qu'une occasion de faire valoir ses prétentions sur le Montferrat. La France, au contraire, entendait protéger le duché contre toute attaque ; c'était, en effet, un vieil allié et le plus fort des petits États indépendants de l'Italie du Nord. Quant à l'Espagne, son attitude était douteuse. Elle avait intérêt à brouiller les cartes, mais les récents accords matrimoniaux avec les Bourbons lui interdisaient une politique ouvertement hostile à la France. Les choses traînèrent jusqu'au moment où on apprit, en avril 1613, que la duchesse n'était pas enceinte. Charles-Emmanuel occupa quelques villes et marcha sur Casal ; le cardinal réclama l'appui de la France. Villeroy, partisan d'une politique pacifique, résolut d'épuiser tous les moyens avant de recourir à la guerre, et il entama des

négociations très actives avec la cour de Madrid en même temps qu'avec l'Empereur, la Toscane, Venise. Au mois de juin, le roi d'Espagne se décida à donner au gouverneur de Milan l'ordre formel de forcer le duc de Savoie à restituer les places conquises. L'affaire semblait terminée ; elle devait cependant durer six mois encore. Le duc de Savoie continua en effet à menacer le Montferrat, qui fut occupé, en partie au moins, par les Espagnols. Ceux-ci semblaient ainsi s'être joués de nous. Le gouvernement de la régente poursuivit ses négociations. C'est pour exposer au Conseil l'état de la question que Villeroy rédigea l'Avis qui est publié ici par M. N. Il indique les efforts qui ont été déjà faits par la diplomatie française et examine les deux sortes de moyens propres à remédier à la situation présente, les négociations ou la guerre ; il propose l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire en Espagne. Villeroy a jugé bon de rédiger son mémoire par écrit, parce que la politique pacifique était alors peu populaire et que les huguenots et la noblesse réclamaient la guerre. L'Espagne n'était pas disposée à engager les hostilités. Elle céda, et tout se termina par un mariage, celui du cardinal avec sa belle-sœur.] — Ch. Bémont. *Léopold Delisle.* [Notice nécrologique.]

**Revue historique de Bordeaux.** 1910.

Juillet-Août. = H. Courteault. *Trois épisodes de la vie bordelaise aux XVe et XVIe siècles.* [Raconte, d'après des lettres de rémission tirées de la série JJ des Archives nationales, trois faits-divers, trois meurtres, commis à Bordeaux en juillet 1481, novembre 1483 et juin 1530.] — Meaudre de Lapouyade. *Les premiers aéronautes bordelais (1783-1799).* [Fin. La première ascension réussie fut celle que firent le 16 juin 1783 Darbelet, Dégranges et Chalifour ; les mêmes aéronautes en réussirent une seconde le 26 juillet. Les tentatives que l'on répéta les années suivantes échouèrent toutes, plus ou moins lamentablement, sauf celle du 22 septembre 1798, où nous retrouvons Dégranges et Chalifour.] — Dr G. Martin. *Études historiques sur la vinification.* [Fin. Le vin treuillis. M. M. discute, d'après les textes de Columelle, Pline et Varron, le sens du mot *prelum* et s'efforce de prouver « que les Romains se sont servis du pressoir seulement pour exprimer le moût des graines intactes ou de celles déjà écrasées par le foulage, et cela avant toute fermentation. Dans aucune phrase, on ne voit l'emploi de cet appareil pour extraire des marcs cuvés un moût fermenté et transformé en vin ».] — F. Gébelin. *Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne pendant les premières années du règne de Henri IV (1589-1594).* [Suite. Opérations de Matignon contre le duc d'Épernon et les ligueurs. Villeneuve-sur-Lot échappe aux royalistes, qui essayent vainement de mettre la main sur Agen (5 janvier 1591). Campagne de Matignon en Périgord et en Quercy. A suivre.]

**Revue Pédagogique.** 1910.

15 Septembre. = M. Pelisson. *Une femme moraliste au XVIIIe siècle : Mme de Puisieux.* [L'auteur des « Conseils à une amie » (1749), élevée au couvent de Port-Royal, épousa très jeune M. de Puisieux, avocat au Parlement de Paris ; elle ne fut pas heureuse en ménage, et, pour ne pas être en reste avec son mari, elle fut la

maîtresse de Diderot, qui provoqua et encouragea ses débuts comme écrivain. Après sa rupture avec le philosophe, elle écrivit des romans qui ne réussirent pas et des ouvrages de morale qui eurent du succès (Réflexions sur les défauts et ridicules à la mode, 1761). Elle obtint un logement au château de Vincennes, où Mme Roland la vit en 1780, et sans doute une pension; elle mourut après 1795 ; cette année-là en effet, la Convention inscrivit Mme de Puisieux pour une somme de 2.000 francs sur la liste des gens de lettres auxquels une pension était attribuée. Les ouvrages de Mme de Puisieux sont tombés dans un oubli mérité, au point de vue littéraire, mais on y peut recueillir d'utiles indications sur les mœurs et opinions de l'époque où elle a vécu; elle a été bien placée pour voir, dans une condition moyenne qui lui assure une certaine indépendance. Elle nous renseigne surtout sur le rôle des femmes dans le monde et dans la famille. Elle note avec insistance la décadence de la galanterie masculine : on a perdu presque tout sentiment de respect pour les dames; les femmes d'ailleurs n'ont à s'en prendre qu'à elles-mêmes : elles se livrent à la passion du jeu, leur langage et leur conduite affectent une trop grande liberté. La vie de famille disparaît, car les mariages se bâclent et ce n'est plus pour vivre ensemble qu'on se marie. Mme de Puisieux indique nettement le discrédit où tombe l'aristocratie à cause de son oisiveté. On trouve également dans ses œuvres quelques réflexions qui montrent ce que pouvaient penser les femmes de sa condition et de son moment en religion, en morale, en pédagogie; d'ailleurs, Mme de Puisieux n'est animée d'aucune ardeur réformatrice, et, tout en s'intéressant aux idées nouvelles, elle demeurait, dans la pratique, attachée au passé.] — A. Lirondelle. *L'influence française en Russie au XVIIIe siècle.* [Pierre le Grand ayant ouvert la Russie à l'influence occidentale, la France attira les Russes plus que les autres nations par sa brillante civilisation; ils n'en retinrent d'abord que les parties les plus extérieures. Leur premier effort porta surtout sur l'émancipation des femmes et l'éducation des enfants : il y eut alors un véritable exode de précepteurs français. Le mouvement se précipita encore à l'avènement de l'impératrice Élisabeth. Il persista sous Catherine II. Bien qu'elle n'aimât pas les Français, elle était attirée comme malgré elle par la supériorité du génie artistique français, par les idées dont nos philosophes s'étaient faits les propagateurs. Elle s'inspira de Montesquieu pour rédiger les lois nouvelles de son empire; M. L. montre d'ailleurs que, ce que Catherine attendait de la philosophie française, c'était le perfectionnement des lois de son pays et, par là, la consolidation de son pouvoir. Catherine fut en relations avec les principaux philosophes français; seuls Jean-Jacques et d'Alembert se tinrent à l'écart; Voltaire entretint avec elle une correspondance suivie, Diderot alla à Saint-Pétersbourg. Grimm lui servait à Paris d'agent de renseignements et de courtier. D'ailleurs, à mesure que le siècle s'avançait, Catherine sentait diminuer son estime; à la fin elle prit peur, renia ses anciennes amitiés et frappa ceux de ses sujets qui s'étaient laissé gagner par « la contagion des erreurs françaises ». Cela prouve qu'à côté de l'influence sur les modes et les manières, influence que l'émigration allait continuer, une influence plus profonde avait agi par l'intermédiaire des livres français, qui avaient été traduits en grand nombre.]

15 Octobre. = G. Weulersse. *Les transformations de Paris sous le second*

*Empire.* [Exposé d'après les documents réunis l'été dernier à la Bibliothèque de la Ville de Paris.]

**Revue politique et parlementaire.** 1910.

10 Avril. = A. Fouillée. *Les pères de la Révolution.* [Compte-rendu du livre de M. Joseph Fabre, qui a entrepris de donner une idée de la philosophie du XVIIIe siècle et de faire la synthèse raisonnée des conceptions de ses principaux représentants.] — E. d'Eichthal. *Alexis de Tocqueville.* [Compte rendu du livre de M. Pierre Marcel. Les documents inédits que M. M. a eus à sa disposition jetttent quelque jour sur la période de la vie de Tocqueville qui s'étend de 1839, date de son entrée à la Chambre, à 1848.]

10 Mai. = C. Pelletan. *L'opposition républicaine sous l'Empire.* [Conférence pour le grand public.]

10 Juillet. = A. Fouillée. *Français et Anglais en Égypte, 1881-1882.* [Quelques réflexions à propos du livre de M. Achille Biovès sur Gordon-pacha. Il ressort de cet ouvrage que la Grande- Bretagne était entrée de bonne foi dans le condominium. Ce n'est qu'après avoir vu la France se dérober qu'elle sentit s'éveiller son ambition demeurée jusque-là à l'état latent.]

10 Septembre. = P. Lacombe. *La première Commune de Paris et nos assemblées nationales.* [Le prétendu duel entre Girondins et Montagnards n'est en réalité, selon M. L., qu'une lutte entre la Commune de Paris et l'Assemblée des représentants de la France. C'est cette dernière qui, en fin de compte, fut vaincue au 2 juin. M. L. montre l'origine révolutionnaire de la Commune, qui au 10 août remplaça la municipalité de Paris régulièrement élue. Ses tendances violentes se manifestent dès les premiers moments : elle fait procéder à de nombreuses arrestations illégales, prend des mesures pour supprimer la liberté de la presse, pour restreindre la liberté individuelle, sans jamais en référer à l'Assemblée législative. Elle loge Louis XVI au Temple et le traite en prisonnier, alors que l'Assemblée voulait lui assigner le Luxembourg comme résidence. D'ailleurs la Commune ne souffre à côté d'elle aucune autre autorité ; elle annihile le Département et correspond sans intermédiaire avec l'Assemblée. Elle envoie chercher les prisonniers d'Orléans et les ramène à Paris ; son comité de surveillance, profitant du désarroi causé par les nouvelles de la frontière, organise les massacres de septembre. La Commune enfin fait nommer à la Convention, comme députés de Paris, des hommes qui lui sont tout dévoués. L'Assemblée, lasse de toujours céder, parut enfin vouloir se reprendre ; la Commune du 10 août fut cassée, et de nouvelles élections municipales furent ordonnées. En apparence, la Commune semble alors vaincue. A suivre.]

---

# NOTES ET NOUVELLES

— Académie des Sciences morales et politiques :

8 Octobre : M. Henri Welschinger donne lecture d'une étude sur « Thiers et les otages de la Commune en 1871 » [publiée dans la *Revue des Deux Mondes*, voir l'analyse ci-dessus, p. 115].

22 Octobre : M. É. Levasseur lit un chapitre de son « Histoire du commerce de la France avant 1789 », consacré aux premiers voyages de découverte et aux essais de colonisation depuis François Ier jusqu'à la fin des guerres de religion. — M. Tisserand étudie l'histoire des manuscrits de Maine de Biran légués à l'Institut par Ernest Naville. — M. H. Joly donne lecture d'une notice sur « l'État social de l'Italie du Nord ».

12 Novembre : M. Henri Welschinger complète sa précédente communication du 8 octobre sur « Thiers et les otages de la Commune » en lisant la lettre inédite de Thiers à Mgr Darboy, archevêque de Paris, datée de Versailles, le 23 avril 1871, dans laquelle le chef du pouvoir exécutif lui expose les graves et douloureuses raisons d'État qui empêchent l'échange des otages contre la personne de Blanqui. Il ressort de cette lecture que Thiers, d'accord avec son gouvernement et la « commission des quinze », n'avait « ni le droit ni le pouvoir » de procéder à cet échange. — M. Auguste Béchaux lit un mémoire sur « le rôle économique de l'État » d'après les économistes italiens.

26 Novembre : M. G. Monod donne lecture d'une étude intitulée : « La place de Michelet dans l'histoire de son temps ».

3 Décembre : Séance publique annuelle sous la présidence de M. Émile Boutroux. M. A. de Foville, secrétaire perpétuel, lit une notice sur la vie et les travaux de M. Émile Boutmy.

— Académie des Inscriptions et Belles-lettres :

2 Décembre : M. le Dr Armaingaud présente des observations critiques sur l'édition des *Essais* de Montaigne, donnée en 1826 par J.-V. Le Clerc, et souvent réimprimée ; au lieu de reproduire le texte de l'édition de 1595, comme il le croyait et le voulait, l'éditeur a publié le texte très altéré de l'édition de 1635.

18 Novembre : Séance publique annuelle. M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de l'helléniste Heni Weil (1818-1909).

— Académie des Beaux-Arts :

Dans la séance du 12 novembre, M. Gabriel Ferrier a donné lecture de la notice qu'il a écrite sur la vie et les œuvres de son prédécesseur, le peintre Jules Breton ; dans la séance du 19, M. de Selves a lu la notice consacrée à son prédécesseur, comme membre libre, l'historien d'art A. Gruyer.

— A la séance publique annuelle des cinq Académies, tenue le 25 octobre, M. Ch. Benoist, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques a donné lecture d'une étude sur « La hiérarchie des professions dans l'ancienne société française ».

— La Société d'histoire moderne s'est réunie le 30 octobre et le 4 décembre. Le 30 octobre, M. G. Pagès a fait une communication sur « Napoléon III et le scandinavisme au début de la guerre danoise », d'après les tomes Ier et II du recueil sur *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-71*. Le 4 décembre, M. Ch. Seignobos a analysé les réponses faites par les archivistes départemen taux à l'enquête sur les documents relatifs au coup d'État de 1851 et aux commissions mixtes, et M. L. Cahen a étudié « Un procès d'accaparement sous la Régence, L'affaire du duc de la Force ».

— La Société de l'histoire de l'art français a repris ses séances mensuelles en novembre. Le 4 novembre, M. H. Lemonnier a traité du rôle et de l'importance de Claude Perrault comme homme de science et architecte, de l'influence qu'il eut à l'Académie d'architecture par ses livres et ses idées ; M. L. Rosenthal a fait connaître un article oublié d'Eugène Fromentin écrit sur le Salon de 1845 et publié dans la *Revue des Provinces de l'Ouest* ; M. d'Astier de la Vigerie a commenté des panneaux décoratifs peints par Diaz en 1845 pour le château de Fortoiseau. A la séance du 2 décembre, M. A. Tuetey a donné lecture d'une lettre du sculpteur S. Chardin, qui se préoccupe de la sauvegarde d'œuvres de Bouchardon pendant la Révolution ; M. L. Desmonts a montré la fausseté de l'attribution d'un tableau du musée de Rouen à Lenain ; enfin M. Paul Vitry a exposé le plan de différents travaux d'ensemble désirables pour la connaissance des collections conservées dans les musées de province ; cette dernière communication a été suivie d'une discussion.

— Le prix Alphonse Peyrat (triennal, 3.000 fr.), fondé par Mme la marquise Arconati-Visconti en mémoire de son père, et décerné pour la première fois, en 1907, à M. James Guillaume (cf. la *Revue*, t. VIII, p. 770, et t. IX, p. 319), a été attribué cette année à M. Pierre Conard, docteur ès lettres, professeur au lycée Lakanal, pour ses livres sur *Napoléon et la Catalogne. I. La captivité de Barcelone (1808-1810)*, et sur *La Constitution de Bayonne (1808)*. Une récompense extraordinaire de 500 francs, mise par un anonyme à la disposition de la commission compétente, a été décernée à M. André Fribourg, pour son édition critique des *Discours de Danton*.

— Cours d'histoire moderne et contemporaine professés pendant l'année 1910-1911 dans les Facultés des lettres des Universités françaises :

**Paris**. — MM. A. AULARD. *Cours public* : Histoire gouvernementale de la France sous Napoléon Ier (suite). — BARRAU-DIHIGO. Notions générales sur les dépôts et les répertoires d'imprimés (six conférences). — Camille BLOCH. I. Archives politiques et administratives depuis 1789. II. Les archives judiciaires, les archives ecclésiastiques avant 1789 (12 conférences). — BOUGLÉ. *Cours public* : Théorie des classes dans l'économie sociale en France, de 1815 à 1848. — Émile BOURGEOIS. *Conférence* : La politique extérieure du second Empire. — P. CULTRU. *Cours public* : I. La colonisation française au temps de Colbert. II. L'Afrique orientale française depuis 1887. — A. DEBIDOUR. *Conférence* : Histoire de la Réforme en France au XVIe siècle. — E. DENIS. *Conférence* : L'Europe occidentale depuis 1871. *Cours public* : La fin du règne de Nicolas Ier et Alexandre II. — GAZIER. *Cours public* : Boileau et son temps. — KONT. *Cours public* : Etienne Széchenyi et son temps, 1825-1848. — G. LANSON. *Cours public* : Montesquieu et son temps (suite). — LEMONNIER. *Conférence* : I. Bibliographie et technique. II. Généralités sur les arts des pays septentrionaux aux XVIIe et XVIIIe siècles. — LÉVY-BRUHL. *Conférence* : Histoire de la philosophie moderne depuis Descartes. — MILHAUD. *Cours public* : La philosophie de Cournot. — RÉBELLIAU (Histoire des idées et de la littérature chrétienne du XVIe au XIXe siècle). *Conférence* : Le XVIIe siècle, 1624-1661. — SEIGNOBOS. *Cours public* : Histoire de la société française contemporaine depuis 1848.

Des *cours libres* sont faits par MM. Pierre MARCEL-LÉVI, Histoire des dessins en France dans la seconde moitié du XVIIe siècle ; L. MADELIN : Histoire politique intérieure du Consulat et de l'Empire ; Lt-Col PICARD : Histoire de la guerre de 1870 (Opérations de Châlons à Sedan).

Les conférences en langue anglaise sur les États-Unis qui sont faites à la Sorbonne depuis 1904 sont confiées cette année à M. John H. Finley, président du collège de la ville de New-York, qui traite des « Régions de l'Amérique où les Français pénétrèrent les premiers ».

**Aix-Marseille**. — MM. GAFFAREL : Histoire de Marseille et de la Provence sous le Directoire et le Consulat. — P. MASSON. Brésil et Argentine. — M. V.-L. BOURRILLY fait un cours libre sur : Les débuts de la Réforme en France.

**Besançon**. — MM. DROZ : Pierre-Joseph Proud'hon, sa vie, ses œuvres. — G. GAZIER : Histoire de Besançon aux XVIIe et XVIIIe siècles. — L. PINGAUD : La France en 1815.

**Bordeaux**. — MM. M. MARION. *Cours public* : Les finances sous la Révolution. *Conférence* : La France sous Louis XIII. — P. COURTEAULT. *Cours public* : La vie intellectuelle à Bordeaux au XVIIIe siècle. L'Académie. — L. HALPHEN. *Conférence* : L'organisation des études historiques ; bibliographie historique sommaire. Exercices de critique historique.

**Caen**. — MM. PRENTOUT : La contre-réformation catholique en Normandie. — SOURIAU : Le romantisme de 1830 et de 1831. — G. WEILL. *Cours public* : Les États-Unis au XIXe siècle. *Conférence* : Études sur la France au XVIe siècle (1er semestre). L'Assemblée nationale, 1871-1876 (2e semestre).

**Clermont-Ferrand**. — M. G. DESDEVISES DU DÉZERT : La Renaissance. La Catalogne insurgée contre Napoléon (1808-1812). L'Europe de 1815 à 1875.

**Dijon**. — MM. EISENMANN. *Cours public* : Les débuts de la troisième République. L'Autriche-Hongrie. — HAUSER. *Cours public* : Esquisse d'une biographie moderne du capital. *Conférence* : Leçons de méthodologie historique. — MAIREY : Histoire politique, sociale et économique de la France contemporaine.

**Grenoble**. — M. de CROZALS : L'Angleterre sous les Tudor. Le règne de Louis XVI. L'Autriche-Hongrie au XIXe siècle. L'Extrême-Orient au XIXe siècle.

**Lille**. — MM. F. BENOIT. *Cours public* : L'A B C de l'art. *Conférence :* Technique de l'architecture (Moyen âge et Renaissance). — L. CLÉMENT. *Cours public* : Victor Hugo, son œuvre poétique jusqu'en 1850. — POTEZ. *Cours public* : Les grands écrivains du nord de la France. I. L'abbé Prévost, de Hesdin en Artois. — Ph. SAGNAC. *Cours public* : Le gouvernement de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Conférence* : Explication de textes sur les institutions de l'ancien régime (XVIIe et XVIIIe siècles). Leçons sur la Prusse au XIXe siècle, sur Louis XIV et sur la France contemporaine. — A. DE SAINT-LÉGER. *Cours public* : Histoire des provinces du nord de la France jusqu'à la Révolution. Histoire de Lille sous la domination espagnole (suite) *Conférence* : Leçons sur la politique extérieure de Louis XIV.

Outre les cours réguliers, dans une série de conférences publiques organisées par la Faculté et qui traiteront de la Grèce antique, notons celle de M. POTEZ sur : L'influence d'Athènes sur la civilisation moderne.

**Lyon**. — MM. LÉVY-SCHNEIDER : Lyon au XVIe siècle. — THOMAS : English poetry and its revival in the course of last century. — VALLAS : Histoire de la musique au XVIIIe et au XIXe siècle. — WADDINGTON : L'Angleterre aux XVIe et XVIIe siècles.

**Montpellier**. — MM. GACHON : Le règne de Louis XIV. I. La minorité ; gouvernement de Mazarin ; politique intérieure et extérieure. II. Institution monarchique sous Louis XIV. — MÉRIMÉE : Le changement des mœurs sous le règne d'Isabelle II. — MERLANT : Honoré de Balzac. — PÉLISSIER : La France de 1789 à 1885.

**Nancy**. — MM. AUERBACH : L'œuvre des Anglais dans l'Inde. — ESTÈVE : L'évolution du goût au XVIIIe siècle et l'acheminement du romantisme. — PARISET : La Terreur.

**Poitiers**. — MM. BOISSONNADE : Histoire du Poitou et de l'Ouest pendant la Renaissance. Les industries minérales et métallurgiques dans le monde contemporain. — CARRÉ : L'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Russie au XVIIIe siècle. L'organisation administrative de la France au XVIIe et au XVIIIe siècle.

**Rennes**. — M. H. SÉE : La France dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. L'Allemagne et la Prusse de 1789 à 1871.

**Toulouse**. — MM. DUMAS : La France sous le second Empire. Histoire générale aux XVIIe et XVIIIe siècles. — GRAILLOT : Histoire de l'art méridional. Les primitifs flamands.

— Parmi les cours professés en 1910-1911 dans les Facultés de droit des Universités françaises, nous signalerons les suivants :

**Paris**. — MM. CHAVEGRIN : Les institutions politiques de l'Allemagne, de 1815

à la fondation de l'Empire actuel. — DESCHAMPS : Physiocratie et méthianisme (Les origines du libéralisme économique et son instauration dans la Révolution française ; les premiers critiques et adversaires du régime nouveau). — ESMEIN : Les rapports de l'Église et de l'État en France depuis le XVIe siècle jusqu'à la fin de l'ancien régime. La nationalisation des biens du clergé et l'abolition des ordres religieux par l'Assemblée constituante. — F. FAURE. Histoire de la statistique en France et théorie générale de la statistique.

**Dijon.** — M. DOLLÉANS : Le mouvement ouvrier en France (1839-1910).

**Poitiers.** — M. PREVOST-LEYGONIE : Les fonds d'État et le papier-monnaie pendant la Révolution. — TESTARD : Le droit public de l'ancien régime et de la Révolution. L'organisation du travail dans l'ancienne France.

— Cours et conférences d'histoire moderne et contemporaine annoncés, à Paris, pour l'année 1910-1911 :

**École pratique des Hautes-Études.** — *MM. Thévenin :* Études sur l'institution royale en France et en Angleterre au moyen âge et aux temps modernes. — *Landry :* Explication de l' « Essai sur le commerce » de Cantillon. — *Lacroix :* Histoire de la constitution civile du clergé. — *Lefranc :* Étude critique sur divers problèmes d'histoire littéraire depuis le XVIe siècle. — *Reuss :* Les rapports politiques de la France et du Saint-Empire romain depuis le traité de Munster jusqu'au traité de Ryswick (1648-1697).

**Collège de France.** — *MM. Izoulet :* La Révolution française d'après un ambassadeur américain (suite et fin). — *G. Lafenestre :* Les arts de la Renaissance et leurs protecteurs en Italie et en France. — *Lefranc :* Histoire de la civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance — *P. Leroy-Beaulieu :* Les doctrines socialistes sous la Restauration et le gouvernement de Juillet. Les Saint-Simoniens. Cabet. Louis Blanc. — *Levasseur :* Histoire des grandes compagnies de commerce et des colonies françaises avant 1789. — *G. Monod :* Examen critique des théories de Michelet sur les causes et l'esprit de la Révolution française exposées dans ses cours du Collège de France de 1824 à 1848. — *Wyrouboff :* Histoire de la chimie depuis Lavoisier.

**Faculté des lettres de l'Université catholique.** — *MM. Froidevaux :* Les grandes questions de l'histoire de France au XVIe siècle. Les États-Unis au XIX siècle. — *G. Gautherot* : L'Assemblée constituante. Les sources de l'histoire de la Révolution. Les sections parisiennes. — *Larcher :* Institutions politiques de l'ancienne France. — *Chanoine Pisani :* L'Église de Paris et la Révolution (4e série). Les députés ecclésiastiques à la Constituante.

**Collège libre des Sciences sociales** (rue Danton). — *MM. H. Bonnet :* La bourgeoisie française au cours du XIXe siècle. — *R. Broda :* Les problèmes sociaux de la France et leur solution à l'étranger. — *Agache :* Histoire sociale des Beaux-Arts. — *Huard :* La bourgeoisie française (suite). — *Lagardelle :* Les idées socialistes et la société en France. — *Naudet* : L'Église catholique et la Réforme. — *Charles-Brun, Hamon, Vaillant* : Action sociale de la littérature.

**Ecole des Hautes-Études sociales** (16, rue de la Sorbonne). — A l'École

sociale : *M. R. Worms*, Histoire de la sociologie, La sociologie d'Auguste Comte ; une série de conférences sur : Les réveils indigènes et la politique européenne ; une autre sur : Les questions économiques et les relations internationales ; *H. Bergmann*, Quelques questions politiques de l'Italie contemporaine ; *P. Mantoux*, La crise constitutionnelle anglaise ; un ensemble de conférences sur : La lutte scolaire en France au XIXe siècle, par *MM. L. Cahen* (Les idées et le conflit scolaires sous la Révolution), *Ch. Schmidt* (L'organisation de l'Université impériale), *Roger Lévy* (L'Université et les Jésuites au temps de Frayssinous), *E. Toutey* (L'enseignement primaire et l'ordonnance du 21 avril 1828), *C. Latreille* (Le parti catholique et la liberté d'enseignement après 1830), *J. Tchernoff* (L'Église et l'Université de 1840 à 1848), *E. Fournière* (L'organisation et la défense de l'école primaire sous Louis-Philippe), *Ch. Seignobos* (La loi Falloux et le ministère Fortoul, 1850-1856), *A. Lebey* (Le ministère Victor Duruy), *F. Buisson* (L'organisation de l'enseignement laïque et les lois de 1881-1882), *A. Dessoye* (L'école laïque et les partis depuis 1882), *Ch. Seignobos* (L'abrogation de la loi Falloux) ; plusieurs séries de conférences sur : Les bibliothèques modernes (connaissance du livre, bibliographie, les bibliothèques, la librairie et l'imprimerie, le dépôt légal). — A l'École d'art, conférences sur : Venise ; *MM. Thiébault-Sisson*, Rembrandt et les peintres français du XVIIIe siècle ; *L. de La Laurencie*, Les pastorales en musique au XVIIe siècle en France ; *H. Prunières*, La musique italienne en France sous Mazarin ; *F. Hérold*, Les représentations shakespeariennes en France. — A l'École de journalisme : *MM. Ch. Seignobos*, Les partis contemporains en France ; *L. Cahen*, Histoire de la presse en France aux XVIIe et XVIIIe siècles ; *Jean-Bernard*, Histoire diplomatique de la troisième République, Les préparatifs de l'alliance russe ; une série sur « L'histoire des journaux racontés par eux-mêmes », à savoir : Le Temps, 1829 (*R. Puaux*), le Charivari, 1832 (*R. de Bettex*) ; la Presse, 1836 (*E. Massard*) ; le Siècle, 1836 (*R. Pimienta*) ; la Patrie, 1841 (*E. Massard*) ; l'Illustration, 1843 (*E. Frank*) ; le Bulletin des Halles, 1846 (*G. Bureau*) ; le Figaro, 1854 (*G. Grison*) ; le Monde illustré, 1857 (*J.-J. Frappa*) ; la Vie parisienne (*Ch. Saglio*).

**Bibliothèque de la ville de Paris.** — *M. Marcel Poëte*, inspecteur des travaux historiques, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Paris, traite, en cours public, des « Espaces libres et des promenades à la mode à Paris au XVIIe siècle », avec projections documentaires ; il étudie, en une conférence réservée, « L'art de la Ville dans ses applications à Paris, depuis le commencement de l'époque classique (début du XVIe siècle) jusqu'au règne de Louis XIV ».

**École du Louvre.** — *MM. E. Michon* : L'histoire de la collection des sculptures antiques du Louvre. — *A. Michel* : La sculpture aux XVe et XVIe siècles, principalement en France et en Italie. — *G. Migeon* : Le métal et particulièrement le bronze, de la Renaissance au XVIIIe siècle, dans ses applications à l'architecture et au mobilier. — *P. de Nolhac* : Histoire du château de Versailles. Ses œuvres d'art et l'ensemble de sa décoration au temps de Louis XIV. — *L. Bénédite* : La méthode historique appliquée à l'étude des artistes modernes ; examen de certaines personnalités telles que Chassériau, Paul Huet et Méryon.

**Université des Annales.** — Trois séries de conférences sont organisées sur

l'histoire des idées, de la littérature, de l'art et des mœurs pendant le règne de Louis-Philippe. Ces conférences sont faites par *MM. Frédéric Masson*, Le retour des cendres; *Ernest Daudet*, La cour de Louis-Philippe; *Maurice Dumoulin*, La reine Amélie, Madame Adélaïde; *Funck-Brentano*, Le salon de Charles Nodier; *Ed. Haraucourt*, Notre-Dame et Victor Hugo; *Ad. Brisson*, La Comédie-Française et Rachel; *Ed. Herriot*, La vieillesse de Chateaubriand; *Georges Claretie*, Balzac intime; *Georges Cain*, Le « Boulevard du Crime »; *J. Ernest-Charles*, Le salon de Mme de Girardin; *Émile Berr*, Le petit bourgeois de 48; *Raymond Poincaré*, Lamartine orateur; *Mme Daniel Lesueur*, Le roman populaire; *Baron de Maricourt*, La jeunesse des Princes; *MM. Georges Cain*, Raffet; *Léopold Lacour*, Rude; *Funck-Brentano*, Gros et Géricault; *H. Lefort*, Tony Johannot, Devéria; *H. Lapauze*, Ingres; *Cheramy*, Delacroix; *Nozière*, Henri Monnier; *Georges Lecomte*, David d'Angets; *Georges Cain*, Une promenade dans le vieux Paris; *Funck-Brentano*, Gavarni; *Mme Lucie Félix-Faure-Goyau*, Fromentin; *MM. Tristan Bernard*, La caricature; *P. Ginisty*, Le rapin selon Mürger; *Henri Cain*, Les peintres de Barbizon; *H. Roujon*, La création du musée de Versailles; *Henri Cain*, Les chansons de Béranger et de Pierre Dupont; *Ad. Boschot*, Le romantisme de Berlioz; *Serge Basset*, Mérimée; etc.

— Le sujet d'histoire moderne au concours d'agrégation de cette année a été : « La politique française en Italie, de 1814 à 1870 ».

A la suite de ce concours, ont été nommés agrégés d'histoire et de géographie MM. : 1. Weill-Raynal, ancien élève de l'École normale supérieure; 2, Pascal, id.; 3, Morize, élève de l'École normale supérieure, ; 4, Massigli, id. ; 5, Mireaux, id.; 6, Grillet, id.; 7, Poirier, ancien élève de l'École normale supérieure; 8, Guéneau, étudiant de l'Université de Lyon ; 9, Garcement, professeur au collège de Saint-Servan; 10 et 11 (*ex æquo*), Herbette, ancien élève de l'École normale supérieure, et Sciama, étudiant de l'Université de Paris; 12. Bonnafous, ancien élève de l'École normale supérieure ; 13. Thomas, chargé de cours au lycée de Châteauroux ; 14. Cholley, étudiant de l'Université de Lyon; 15 et 16 (*ex æquo*). Lavedan, ancien élève de l'École normale supérieure, et Arqué, étudiant de l'Université de Lyon.

— Mémoires d'histoire moderne et contemporaine présentés en 1910 (sessions de juin et novembre), pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, aux Facultés des lettres des Universités de province [1]:

**Aix — Marseille** — MM. Robert, Les débuts de l'insurrection des Camisards; — Peyre, La Corse sous l'ancien régime.

**Bordeaux**. — MM. Poissonnié, L'affaire de l'Escaut et l'alliance franco-hollandaise (1783-1785); — Héritier, La chambre de commerce de Bordeaux au XVIIIe siècle.

**Caen**. — M. Radiguet, L'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire.

1. Nous avons donné précédemment (t. XIV, p. 280) la liste des mémoires présentés à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

**Clermont-Ferrand**. — Mlle M.-L. Baud, Le comte de Montlosier, sa vie et ses œuvres ; — Lt Bellin, Étude sur les campagnes des Pyrénées orientales et occidentales, de 1793 à 1795.

**Dijon**. — M. Archinet, J.-J. Rousseau, ses emprunts aux Jansénistes et à Bossuet ; — Mlle Bouchacourt, Les écoles et l'enseignement à Dijon depuis leur réorganisation en 1440 jusqu'à l'établissement du collège Godran en 1581.

**Grenoble**. — M. Carle, Les salines de Moutiers-Conflans pendant la période révolutionnaire, de 1792 à 1800.

**Lyon**. — M. Blanc, La *Gazette universelle de Lyon, courrier du Midi*, et l'opinion royaliste à Lyon, de 1819 à 1828.

**Montpellier**. — M. Luthart, Gignac (1550-1764). Protestantisme et Contre-réformation dans une petite ville du Languedoc ; — Stoupan, Sainte-Beuve, critique du XVIe siècle.

**Poitiers**. — MM. Marty, L'Assemblée provinciale du Poitou (1787-1790) ; — Simon, L'enseignement secondaire dans le département de la Vienne (1802-1815).

**Toulouse**. — M. Ségur, Le classicisme de Victor Hugo.

— Le 10 décembre 1910, M. Weulersse, professeur agrégé de l'Université, a soutenu à la Sorbonne, devant un jury composé de M. Aulard, président, et de MM. Seignobos, Camille Bloch, Bourgeois, Debidour et Bouglé, ses thèses pour le doctorat ès lettres.

Au sujet de sa thèse complémentaire, qui est une édition des *Manuscrits inédits de Quesnay et du Mis de Mirabeau conservés aux Archives nationales*, M. Weulersse expose la méthode de publication qu'il a suivie. Il s'est borné : 1° aux écrits économiques ; 2° à ceux antérieurs à 1770 ; il a fait certaines suppressions, pour éviter de longues répétitions, et a suivi l'ordre chronologique. — M. Seignobos critique surtout la disposition *matérielle* de la publication ; il regrette qu'on ne voie pas toujours assez clairement si les textes publiés sont de Quesnay, de Mirabeau ou de M. Weulersse. Il estime que cette édition pèche par le classement, et, en outre, il n'est pas sans inquiétude au sujet des passages retranchés. — M. Aulard, tout en louant le mérite de l'ouvrage, constate que l'auteur n'a pas pris soin d'indiquer sa méthode et que cette méthode est un peu flottante. Ainsi, bien qu'il ait annoncé qu'il ne publierait que des écrits économiques, il en donne quelques-uns sur de tout autres sujets. En revanche, il a laissé dans les cartons des Archives bien des textes qui eussent mérité d'en être tirés. Bref, c'est un choix un peu arbitraire. — M. Camille Bloch exprime sa sympathie pour le livre et pour l'auteur. Il regrette l'absence de renseignements sur la provenance des textes édités, les circonstances de leur composition, et il relève dans la publication quelques erreurs de lecture, des suppressions ou simplifications arbitraires, des titres ajoutés ou changés, pour certains morceaux.

M. Weulersse trace ensuite les grandes lignes de sa thèse principale : *Le mouvement physiocratique de 1756 à 1770*. Ce n'est pas là une étude de théorie économique, mais bien une recherche d'ordre historique où, par conséquent, il est tenu

compte des œuvres de second plan aussi bien que des ouvrages principaux. L'histoire extérieure de l'école, du milieu où vécurent les physiocrates, de l'influence qu'ils exercèrent, des résistances qu'ils rencontrèrent entre aussi dans le plan de l'ouvrage. L'époque choisie (1756-1770) est celle où l'école est le plus vivante et où ses caractères apparaissent le mieux. — M. Bourgeois loue l'effort fait par l'auteur. Il lui semble que souvent M Weulersse a établi, entre les nombreux textes qu'il rapporte, une liaison artificielle, et qui n'empêche pas qu'on n'en voie les contradictions. En outre, c'est là un ouvrage trop livresque, et qui n'a pas assez recours aux faits, d'où certaines lacunes : par exemple, les influences personnelles exercées par la société anglaise sur les Physiocrates sont négligées, leurs préoccupations pratiques, d'ordre financier, notamment, ne sont pas assez marquées. — M. Debidour trouve à cette thèse une longueur excessive. Les trois premiers livres contiennent tout l'essentiel. Quant au livre IV (*Réalisation du système*), il n'a, de l'aveu de l'auteur, qu'un objet peu important ; le livre V (*Attaque et défense du système*) serait mieux à sa place dans un ouvrage de doctrine que dans une thèse d'histoire. La filiation des doctrines physiocratiques est peu approfondie ; de même, l'étude de leur rôle, encore mal connu, dans le « pacte de famine ». — M. Bouglé rend hommage au travail considérable que représente cette thèse ; mais il en déplore la longueur, qui est nuisible, car il y a trop de détails, et rien n'est spécialement mis en relief. Parmi les précurseurs philosophiques des Physiocrates, l'auteur en a complètement omis deux, très importants : Malebranche, qui leur transmet son optimisme théologique, et Newton, à qui ils doivent leur idée d'ordre et de lois naturels.

M. Weulersse a été déclaré digne du grade de docteur avec la mention *honorable* — R. P.

— Mouvement des Revues :

Les *Annales des Sciences politiques*, publiées par un comité composé de professeurs et d'anciens élèves de l'École des sciences politiques, prend, à partir du 1er janvier 1911, le titre de *Revue des Sciences politiques*. Le nombre de pages de chaque numéro sera augmenté, la partie bibliographique et le dépouillement des revues plus abondants.

A la librairie Cornély est publié, depuis le 10 décembre, un nouveau périodique : *Athèna, Revue publiée par l'École des Hautes Études sociales*, qui paraîtra chaque mois, sauf en août et septembre, et fera place à des travaux historiques. Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 20 francs pour l'étranger ; les abonnements partent du 10 de chaque mois ; un numéro coûte 2 francs.

Un groupe d'érudits vient de fonder à Dijon une *Revue de Bourgogne*. Nous compléterons ce renseignement lorsque le premier numéro aura paru.

— Signalons l'apparition récente d'une nouvelle revue d'histoire ecclésiastique, publiée par le P. Griselle sous le titre *Documents d'histoire* (*XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles*). Elle paraît tous les trois mois par livraisons de 160 pages, de format in-8. Comme l'indique son titre, elle ne se propose pas de publier des articles, mais seulement de reproduire les pièces et documents inédits de toute sorte intéressant

les trois derniers siècles de notre histoire. La publication en sera toujours faite intégralement, mais sans commentaire. Le recueil comprend cinq rubriques : histoire générale, protestantisme, jansénisme, quiétisme, prédication. Le prix de l'abonnement est de 10 francs par an pour la France, et 12 francs pour l'étranger. Administration, 15, rue Lacépède; rédaction, 368, rue Saint-Honoré, Paris.

— Dans son dernier *Rapport sur les archives départementales, communales et hospitalières du département d'Ille-et-Vilaine* (session d'août 1910), M. André Lesort signale la très importante acquisition qu'il a faite pour son dépôt : c'est celle de 26 gros registres de correspondance et de comptabilité, provenant de la Compagnie des Indes-Orientales de Saint-Malo et d'une des plus fortes maisons d'armement de cette ville, celle des Magon de la Balue. Ces registres contiennent les renseignements les plus précieux sur l'histoire du commerce pendant tout le XVIIIe siècle, sur la situation économique des ports, des places de commerce et des pays avec lesquels les négociants malouins etaient en relation, ainsi que sur le cours du change et les spéculations commerciales, car la maison Magon assurait des navires, faisait le commerce de l'argent et se livrait aux opérations de banque. Comme le principal trafic de la Compagnie des Indes et de la maison Magon consistait dans le commerce des toiles, que l'on exportait en Allemagne, en Angleterre et surtout en Espagne, les registres nous fournissent des données très précises sur ce commerce, sur les conditions de la fabrication et de la vente. On y trouvera aussi les indications les plus intéressantes sur les spéculations auxquelles donna lieu le commerce des blés dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Dans le même rapport, M. Lesort donne la liste des familles, très nombreuses, dont les papiers sont conservés aux Archives d'Ille-et-Vilaine. Le classement de ces documents est complètement achevé, ce qui les rend vraiment accessibles pour le public. Notons, à ce propos, l'intérêt historique que peut présenter cette importante fraction de la série E des archives départementales : les papiers de familles ne sont pas précieux seulement pour la généalogie; ils contiennent souvent des documents très importants pour l'histoire du régime seigneurial, du commerce, de l'industrie; c'est ainsi, pour citer un exemple, que l'on ne saurait faire l'histoire du commerce de Saint-Malo sans consulter les papiers des Danycan, qui ont tenu une place de premier ordre parmi les armateurs malouins du XVIIIe siècle. — H. S.

— Nous signalons aux historiens qui s'intéressent à l'histoire de la médecine la nouvelle collection publiée à Leipzig, à la librairie J.-A. Barth, par M. le Dr Karl Sudhoff, professeur d'histoire de la médecine à l'Université, sous le titre *Klassiker der Medizin*. Cette petite collection est destinée à vulgariser les principaux ouvrages des médecins les plus célèbres, ceux qui véritablement représentent une date dans l'histoire de la médecine. De courtes introductions, placées en tête de chacun d'eux, se proposent seulement d'en faciliter la lecture. Quatre volumes ont déjà paru dont voici les titres : 1. Harvey, *Die Bewegung des Herzens und des Blutes*, 1628 (120 p.); — 2. Reil, *Von der Lebenskraft*, 1797 (94 p.); — 3. Henle, *Von den Miasmen und Kontagion*, 1840 (88 p.); — 4. Helmholtz, *Beschreibung eines Augenspiegels*, 1851 (36 p.). — Le format uniformément adopté pour tous les volumes de la collection est l'in-12.

— La librairie Conquet annonce la mise en vente d'une édition de grand luxe des *Mémoires de Mme Campan*, en deux volumes illustrés par Lalauze. « Les *Mémoires de Mme Campan*, que nous publions aujourd'hui pour la première fois en édition illustrée, dit le prospectus, relatent la vie privée de la reine Marie-Antoinette. Ces mémoires, d'une sincérité absolue, ont gardé le ton de la causerie. Rien d'artificiel, nulle recherche de style ; c'est la vie même, et la reine y est montrée telle qu'elle était. » L'auteur de ces lignes n'a évidemment pas lu l'étude critique, publiée en 1886 dans le *Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers*, et tirée à part, où Jules Flammermont a ruiné, de façon irréfutable, l'autorité des *Mémoires de Mme Campan*.

—M. François Maury, dont nous avons signalé jadis (cf. la *Revue*, t. V, 671) l'excellent ouvrage sur *Le port de Paris*, a réuni en volume, sous le titre : *Figures et aspects de Paris* (Paris, Perrin, 1910, in-12, 359 p.), une série de chroniques et d'articles, de ton très personnel, dont quelques-uns intéressent nos études. Il y a là, sur Albert Sorel, sur Albert Vandal, sur M. Gabriel Monod, sur Waldeck-Rousseau, sur les représentants politiques de Paris de 1789 à 1909, des pages substantielles, qu'on lira avec plaisir et profit.

— Channe Jouen. *Comptes, devis et inventaires du manoir archiépiscopal de Rouen, avec une introduction historique* par Mgr Fuzet. Paris, Picard ; Rouen, Lestringant, 1908, In-4, ccxliv-712 p. — Cette monumentale publication se compose essentiellement de documents relatifs à la construction et aux transformations successives du manoir archiépiscopal de Rouen. Ils ont été puisés en presque totalité dans la série G des Archives départementales de la Seine-Inférieure. Les pièces ont été groupées par archevêque, à partir de Guillaume de l'Estrange ; la plus ancienne remonte à 1377, la plus récente est de 1759. Une notice biographique substantielle est donnée pour chaque prélat, en tête de chaque subdivision. Les documents ont été publiés avec soin ; une annotation fort utile en éclaire constamment la lecture ; un lexique des termes techniques employés rend, en somme, tous les services que l'on en peut attendre. En tête, Mgr Fuzet a placé une notice dans laquelle il retrace l'histoire de l'archevêché de Rouen ; les 50 premières pages sont consacrées à une esquisse de l'histoire du manoir archiépiscopal ; c'est évidemment trop sommaire, et nous ne pouvons qu'espérer qu'un archéologue viendra, qui, utilisant les matériaux extraits des Archives de la Seine-Inférieure par M. le chanoine Jouen, nous donnera l'étude définitive à laquelle a droit le vieux palais des archevêques de Rouen. — S. C.

— Eugène Lovinesco. *Les voyageurs français en Grèce au XIXe siècle (1800-1900)*. Paris, Honoré Champion, 1909, in-8, vi-228 p. — Comme le remarque M. Gustave Fougères, qui a préfacé le livre de M. L., c'est d'un chapitre important de l'histoire littéraire de la France que celui-ci vient de réunir les éléments. A côté des livres célèbres, il en est beaucoup d'autres moins connus, presque ignorés même, qu'il était nécessaire de signaler à l'attention. M. L. a eu l'heureuse idée de dresser un répertoire analytique de toutes les œuvres purement descriptives

consacrées par des Français à la Grèce, au cours du XIXe siècle. Avant Chateaubriand, on ne connaissait que la Grèce antique, et l'on ne paraissait pas se douter que « le cadre réel de cette antiquité tant admirée » existait toujours. Ce fut Chateaubriand qui découvrit et révéla la Grèce moderne ; il fut le premier et le plus enthousiaste des philhellènes. Pendant la guerre de l'Indépendance, une abondante littérature philhellénique popularisa la Grèce dans toute l'Europe ; aux voyages pittoresques succédèrent les mémoires sur la guerre, les volumes d'histoire comme ceux de Denis Bousquet, de E. Cavaignac, d'Edgar Quinet, qui fut attaché à l'expédition française de Morée en 1829 La guerre terminée, les Grecs apparurent moins héroïques et moins raisonnables qu'on ne les avait crus ; ils se montrèrent politiqueurs égoïstes et indisciplinés, vaniteux et brouillons. L'Europe déçue leur en voulut et ne cacha pas sa déception ; l'époque du roi Othon fut une période de « réaction mishellénique » que domine la *Grèce contemporaine* d'Edmond About. Sous Georges Ier, les voyageurs n'ont pas retrouvé l'engouement des philhellènes, mais ils n'ont pas non plus partagé le mishellénisme de Thouvenel ou d'About. Ils ont regardé la Grèce avec clairvoyance, sans illusions ni parti pris. Ce sont ces variations d'opinion qu'a voulu faire ressortir M. L. dans sa bibliographie critique ; tout en apprenant ou nous rappelant le nom de tous les Français qui ont voyagé en Grèce, il a pris soin de nous montrer les préoccupations sentimentales ou intellectuelles qui guidèrent ces voyageurs. — J. L.

— Bien que le sujet qu'il traite intéresse trop directement nos préoccupations présentes pour qu'on puisse dire, à proprement parler, qu'il soit déjà de l'histoire, c'est cependant en véritable historien et avec un souci d'objectivité remarquable que M. Maxime Leroy a étudié la question des syndicats et de leur rôle dans le mouvement d'organisation actuelle de la société. Sous le titre *Syndicats et services publics* (Paris, Colin, 1909, in-12, 324 p.), il a réuni plusieurs études publiées précédemment dans diverses revues. Dans le nombre, il convient de signaler particulièrement aux historiens celle qui traite de *L'organisation ouvrière jusqu'à la création de la C. G. T.* (p. 1 à 106), vaste et claire synthèse de l'histoire du mouvement ouvrier qui, avec les Compagnonnages, les coopératives de production, l'Internationale, la Commune et les Bourses du travail, conduit l'auteur à étudier le mouvement non encore achevé qui se constitue de plus en plus avec les syndicats de fonctionnaires. — R. G.

— Il convient de signaler aux historiens l'étude publiée par M. F. Faure dans le volume que la Société de statistique de Paris a fait paraître dans le courant de l'année 1909 à l'occasion de son cinquantenaire et qui a été tirée à part sous le titre : *Les précurseurs de la Société de statistique de Paris* (Nancy, Berger-Levrault, 1909, in-8, 48 p.). Elle ne s'adresse pas en effet aux seuls techniciens, ce n'est pas une histoire de la statistique elle-même, de ses résultats et de ses méthodes, mais bien celle des doctrines sur la statistique — assez généralement négligée jusqu'à ce jour — que l'auteur s'est proposé de retracer. L'étude de M. F. n'est d'ailleurs dans sa pensée même qu'une simple esquisse qu'il a l'intention plus tard de reprendre. Sous sa forme sommaire, elle nous fournit cependant déjà un relevé

extrêmement complet, qui donne idée de l'intérêt que pourra présenter le travail définitif, et qui fait connaître les ouvrages des premiers économistes qui s'intéressèrent chez nous à la statistique, ainsi que les différents problèmes d'administration qu'ils se proposèrent par elle de résoudre.

Nous devons rapprocher de ce travail les pages publiées par M. G. SCHELLE dans le n° de janvier 1910 du *Journal de la Société de statistique de Paris* sous le titre : *Notes sur la statistique au XVIII^e siècle*. On y trouvera des renseignements sur les recherches concernant la population et les subsistances ordonnées successivement pendant leur passage au contrôle général par l'abbé Terray et par Turgot — auquel M. S., un peu à tort à notre avis, attribue presque exclusivement le mérite de la mesure, — et qui représentent le premier effort sérieux tenté par le gouvernement pour tâcher d'établir des relevés un peu plus précis de la population du royaume. — R. G.

— Armand BRETTE. *Propos du Siècle*. Paris, É. Cornély, [1910], in-12, 325 p. — On trouvera réunis sous ce titre un certain nombre d'articles qui parurent dans le *Siècle* sous la rubrique *Menus propos*. Ecrites d'un style vif et alerte, ces pages où la fantaisie de l'auteur, conduite le plus souvent par l'événement du jour, lui fait aborder les sujets les plus variés, n'ont pas vieilli et se lisent avec plaisir. Fortement imprégné des souvenirs du passé, qui reviennent tout naturellement sous la plume de M. B. à propos des faits contemporains, ce livre est par endroit presque un volume d'histoire à l'usage des gens du monde, qu'il instruit en amusant.

— Jacques BARDOUX. *Silhouettes d'Outre-Manche*. Paris, Hachette, 1909, in-12, XI-298 p. — Dans ce volume, illustré de portraits, M. Bardoux s'est proposé, non plus, comme dans ses précédents ouvrages, de suivre des courants d'idées, mais de peindre les grandes individualités de l'Angleterre contemporaine. Mais, tout en analysant les hommes, il a eu soin de les replacer dans leur milieu et leur temps, et, à l'occasion, il a su nous montrer les influences traditionnelles et nouvelles qui se sont exercées sur eux, évoquer les diverses régions de l'Angleterre où ils se sont formés, rappeler l'histoire des grands partis dont ils ont été les représentants. Par là ce volume complète heureusement l'*Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine*. Parmi les représentants de l'Angleterre actuelle, M. B. distingue deux types, sans, d'ailleurs, établir entre eux des différences absolues : les réalistes purs et les idéalistes ; ceux qui sont tout action, comme J. Chamberlain, Burns, lord Cromer, etc. ; et ceux qui à l'action savent joindre le sentiment artistique et religieux et ne sacrifient pas tout à un réalisme utilitaire : Balfour, Campbell-Bannerman, Lloyd George, sir Edward Grey. Ici apparaît l'influence des races non anglaises, des Écossais surtout et des Gallois, celle des traditions familiales, intellectuelles et sentimentales de ces peuples et de ces hommes. Grâce à ce livre, on comprendra mieux l'Angleterre actuelle, on saisira mieux ses forces en action. Et cet exemple heureux nous amène à souhaiter qu'il soit suivi un jour pour la France contemporaine. — Ph. S.

— Sous le titre *Les trompettes du Roi* (Paris, A. Picard, 1909, in-8, 70 p.). M. Émile RHODES a publié, en grande partie d'après des documents inédits tirés des

Archives et de la Bibliothèque nationales, une monographie détaillée des charges de trompettes pendant les trois derniers siècles de l'Ancien régime. Dans ce travail consciencieux et très documenté, l'auteur étudie successivement les trompettes de la Grande Écurie (fonctions, privilèges, costumes), et ceux des différents corps de la Maison militaire (gardes du corps, gendarmes de la garde, chevau-légers, mousquetaires, prévôté de l'hôtel et grande prévôté de la connétablie). Il termine par quelques indications sur les trompettes de la reine, des princes, et celles des compagnies. Tiré à un petit nombre d'exemplaires, l'ouvrage, dont l'exécution matérielle est très soignée, contient 8 planches hors texte reproduisant l'uniforme des trompettes aux différentes époques. M. R. a donné en outre, en appendice, la musique des airs de trompettes composés par Lully sur l'ordre du roi pour le Carrousel de la Grande Écurie en 1686. — R. G.

— Henri Teitgen. *La Confédération générale du travail. Ses origines, ses doctrines, ses méthodes.* Rennes, Imp. bretonne, 1909, in-8, 148 p. — Il n'y aura pas grand chose à tirer de cette thèse de droit de la Faculté de Nancy, conçue et exécutée comme le sont d'ordinaire les thèses de droit : aucun essai d'investigation méthodique des sources, des renseignements pillés ça et là et délayés dans des considérations personnelles oiseuses, et, pour tout dire, travail superficiel et bâclé. Mieux vaudra s'en référer, pour la question, à l'ouvrage de F. Challaye, *Syndicalisme révolutionnaire et syndicalisme réformiste* (Paris, Alcan, 1909, in-12). M. C. a donné dans la première partie de ce livre l'exposé historique le plus intelligent et le plus clair qui ait paru, à mon sens, du mouvement syndicaliste de ces vingt dernières années. La seconde partie est philosophique et critique. Bien entendu, M. T. ignore jusqu'à l'existence du travail de M. C., publié, dès 1907, sous forme d'articles dans la *Revue de Métaphysique et de Morale.* On trouvera, en appendice, dans la brochure de M. H. T. les statuts de la Confédération, modifiés aux Congrès d'Amiens (1906) et de Marseille (1909). — R. D.

— M. P. de Coubertin, qui fut chez nous l'un des premiers et des plus ardents apôtres de l'éducation physique, a raconté les luttes qu'il eut à soutenir pour le triomphe de cette idée dans *Une campagne de vingt-et-un ans, 1887-1908* (Paris, Librairie de l'Éducation physique, [1909], in-8, 220 p.). L'auteur a loyalement rendu hommage en cours de route aux nombreux collaborateurs de tout âge et de toute profession qui l'encouragèrent et l'aidèrent dans ses efforts, qui finirent notamment, on le sait, par aboutir en 1896 à la restauration des anciens jeux olympiques. L'ouvrage, qui est, d'une manière générale, très documenté, est en plus illustré d'un grand nombre de gravures et portraits. — R. G.

— Dr H.-M. Fay. *Histoire de la lèpre en France. Lépreux et cagots du Sud-Ouest.* Avec une préface du professeur Gilbert Ballet. Paris, Champion, 1909, in-8, xxvi-784 p. (gr.) — La première partie de ce livre, toute entière consacrée à l'examen de théories médicales, échappe naturellement à la compétence des historiens. L'auteur examine la question de savoir s'il convient de faire entrer dans la catégorie des véritables lépreux la classe d'individus appelés cagots, qu'on trouve particulièrement nombreux dans le sud-ouest de la France et qui a longtemps formé, à

côté des premiers, comme une seconde race de parias distincte, — bien que leu situation juridique et sociale ait été sur de nombreux points assimilée à celle des lépreux. Les dernières recherches de la science concluent, paraît-il, aujourd'hui, à considérer les cagots comme des individus atteints d'une sorte de lèpre héréditaire atténuée. Il n'en fut pas cependant toujours de même : il y eut en effet un temps, vers le début du XVIIe siècle, où, les examens médicaux ne réussissant plus à révéler leur ancienne parenté avec les malheureux atteints de la terrible maladie qui avait ravagé le moyen âge, on chercha à expliquer d'une autre manière les dernières survivances de l'état inférieur où ils se trouvaient encore relégués. Déplaçant le problème du terrain médical sur le terrain ethnographique, on en fit alors successivement des descendants d'anciennes peuplades gauloises, puis des Goths, des Juifs et des Sarrasins, ce qui eut pour effet de hâter leur affranchissement, qui s'accomplit peu à peu dans le courant du XVIIe et du XVIIIe siècle. Ce qui avait été la situation sociale des cagots durant le moyen âge, et ce qu'elle était encore aux époques modernes, malgré de sensibles atténuations, l'auteur nous le dit dans la troisième partie de son livre, consacrée à l'histoire juridique des cagots, la seule qui puisse véritablement intéresser les historiens. Elle renferme des développements très complets et un exposé détaillé des incapacités de toute nature dont étaient frappés cagots et lépreux. De nombreuses pièces justificatives, la plupart inédites, et dont la reproduction occupe près de la moitié du livre, complètent ce travail. Elles sont suivies de différents autres appendices, d'une bibliographie très soigneusement établie, et d'une table analytique des matières. — R. G.

— Il est de vastes sujets historiques qui ne sont pas encore traités, ou qui ne l'ont été qu'imparfaitement, parce qu'ils ne peuvent être que la synthèse d'une série de travaux de détail et que ces travaux manquent ou sont encore trop peu nombreux. Qu'un grand nombre de chercheurs s'attachent chacun à un point particulier, que chacun entreprenne l'étude spéciale que ses connaissances, que les ressources locales lui permettent d'aborder, et les monographies qui résulteront de cette division du travail rendront possible une étude d'ensemble. C'est ce qu'a compris M. V. Dauphin, qui, constatant que l'histoire de la médecine et de la pharmacie en Anjou n'est pas faite, et que, pour l'écrire, il faudrait compulser de nombreuses archives éparses, estime nécessaire que chacun donne son appoint ; et il apporte sa contribution à cette histoire en étudiant *Les médecins, chirurgiens et apothicaires des Ponts-de-Cé avant 1789* (Angers, Germain et Grassin, 1909, in-8, 15 p. ; extrai des *Archives médicales d'Angers*). Il donne la liste, avec les renseignements biographiques qu'il a pu réunir sur chacun, des docteurs en médecine et chirurgiens depuis le XVIe siècle, et des marchands-maîtres-apothicaires-épiciers depuis le XVIIe. Il a utilisé pour ses recherches les archives communales des Ponts-de-Cé antérieures à 89 (registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépultures des paroisses dont la réunion a formé cette commune), les archives municipales d'Angers, séries BB FF et HH, et les Archives de Maine-et-Loire, série E. Il exprime l'espoir que d'autres chercheurs feront pour leur commune ce qu'il a fait pour la sienne ; il est en effet à désirer que nous possédions le plus grand nombre possible de semblables

monographies, non seulement pour l'histoire de la médecine, mais pour tous les sujets historiques, quels qu'ils soient. — P.-R. M.

— Fleury-Vindry. *Les Parlementaires français au XVI^e siècle*. Tome II, premier fascicule : *Parlement de Bordeaux*. Paris, Champion, 1910, in-8, 132-xxxv p. — M. Fleury-Vindry poursuit avec une continuité et une rapidité qu'explique sa puissance de travail peu commune la série de ses recherches biographiques sur *les Parlementaires français au XVI^e siècle* [1]. Le premier fascicule du tome second vient de paraître, et il est consacré au Parlement de Bordeaux. On y trouvera près de 400 notices, succinctes et précises, faites surtout d'après des sources manuscrites. L'auteur a dépouillé, à la Bibliothèque de Bordeaux, la copie des registres des délibérations de la cour, aux Archives départementales les lettres de provision des officiers de la cour et les arrêts de la cour, aux Archives municipales les actes d'état civil des diverses paroisses jusqu'à 1650, enfin, au greffe du tribunal civil de Bordeaux, les actes d'état civil des paroisses, de l'origine à 1630. La paroisse de Saint-André, à peu près seule, a fourni des renseignements intéressants, et M. V. a eu l'excellente idée de publier en appendice une partie des notes qu'il a prises dans les anciens registres baptismaux de cette paroisse entre 1560 et 1610. A mesure qu'avance la publication de ce recueil biographique, on apprécie de mieux en mieux tout ce qu'une pareille entreprise demande de courage, d'efforts et d'abnégation, et les services inappréciables que rend déjà, et rendra plus encore lorsqu'il sera achevé, un semblable répertoire. — V.-L. B.

— G. Maze-Sencier. *Sur les lisières.... Etudes historiques et littéraires*. Paris, M. Rivière, 1909, in-12, VIII-312 p. — La plupart des études qui composent ce livre ne manquent pas d'agrément. Quelques-unes contiennent ça et là quelques détails intéressants. Nous signalerons surtout un assez long article sur *Le dernier séjour de l'Empereur en France*, qui est un récit émouvant des dernières hésitations de Napoléon, avant le moment où il résolut enfin de se rendre à bord du *Bellérophon*. L'auteur décrit ensuite avec la même minutie, et en faisant principalement usage des journaux locaux de l'époque, l'enthousiasme soulevé par le retour des cendres le long des rives de la Seine depuis Le Havre jusqu'à Paris. Notons enfin une étude sur George Sand (*Une femme de lettres au temps du romantisme*), une autre sur Lamartine (*Une vie de poète*) et un récit des dernières années de Fénelon (*Un archevêque en disgrâce sous Louis XIV*) qui peut compter pour un des meilleurs morceaux de l'ouvrage.

— Horace Chauvet. *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales (1830-1877)*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, 1909, in-12, 296 p. — C'est une intéressante contribution à l'histoire de l'établissement en France du régime républicain. Les Pyrénées-Orientales paraissent avoir été un des départements où se sont manifestés le plus tôt et maintenus le plus fortement les germes d'esprit démocratique et libéral. M. Chauvet a noté des faits analogues à d'autres

1. Cf. la *Revue*, t. XII, p. 364.

observés ailleurs : l'existence d'un noyau républicain dès la Restauration, l'union sous la monarchie de juillet où jusqu'en 1849 des partis républicain et légitimiste, la revendication dans les commune des droits de pacage dans les forêts nationales en 1848, l'importance des hommes pour la propagation des idées — en l'espèce l'influence de la famille Arago, — l'acceptation sans obstacles de la deuxième République, le grand nombre des clubs de 1848 à 1852, l'uniformité des personnes frappées par les Commissions mixtes — surtout des ouvriers et des journaliers, quelques propriétaires, un petit nombre d'instituteurs, — la renaissance et les progrès croissants du parti républicain à mesure que l'Empire devenait libéral, enfin au 16 mai 1887 la dissolution de nombreux conseils municipaux et les dernières manifestations officiellement avouées de la candidature officielle. La documentation est suffisante bien qu'exclusivement locale ; l'ouvrage se réfère à des souvenirs de contemporains, à divers journaux de l'époque, enfin et surtout aux dossiers conservés aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales, dans la grande série administrative moderne, la serie M ; c'est une heureuse tentative qui montre l'importance historique des séries modernes dans les Archives départementales. On peut regretter seulement un certain ton oratoire, trop rapproché de celui des articles de polémique courante et qui pourrait permettre à des esprits prévenus de contester à l'ouvrage de M. C. ses réelles qualités d'étude documentée et lucide. — S. C.

— A.-J. Reinach. *La question crétoise vue de Crète.* Paris, Paul Geuthner, 1910, in-8, VIII-143 p. — La question crétoise est une partie de la question d'Orient ; elle est même, affirment les Crétois, non sans un vaniteux et enfantin plaisir, la pierre d'achoppement de toute la politique européenne. M. A.-J. R. a séjourné en Crète en 1909 ; il en a rapporté des impressions, dont il nous fait part en des pages intéressantes. Il s'efforce surtout de montrer comment, entre les « prétentions également légitimes » des Crétois et des Turcs, les incertitudes des Puissances, dont il dépeint l'attitude générale, ont contribué à compliquer une situation déjà fort difficile. Il est très sympathique à l'union de la Crète avec la Grèce, que justifie à ses yeux « la triple communauté de race, de langue et de religion jointe à la haine de l'oppression séculaire de la Turquie » ; il insiste sur le développement économique et moral de la Crète, qu'il attribue surtout au gouvernement de l'ex-premier ministre de Grèce, M. Zaïmis. Mais, devant l'opposition absolue des intérêts en présence, l'union paraît bien difficile. Toutefois, M. A.-J. R. ne la croit pas impossible. Il pense que les quatre Puissances devraient faire comprendre aux Jeunes-Turcs la nécessité de rendre l'île « à ses destinées naturelles ». L'Angleterre pourrait céder Chypre, qui lui coûte cher et lui sert peu, à la Turquie, qui céderait la Crète à la Grèce, directement ou par l'intermédiaire de l'Angleterre. Cette solution serait en effet raisonnable ; mais n'est-elle pas trop raisonnable pour aboutir ? — J. L.

— Paul Lafond. *L'aube romantique. Jules de Rességuier et ses amis.* Paris, Mercure de France, 1910, in-12, 354 p. — Encore des documents sur les membres du premier Cénacle. Les voici une fois de plus, tels que nous les connaissions,

avec leurs qualités aimables et banales un peu, leurs effusions ingénues, leurs attendrissements, leurs enthousiasmes, — préromantiques qui n'annoncent en rien les romantiques futurs. Le poète toulousain a été l'intermédiaire complaisant entre Victor Hugo et l'Académie de Clémence Isaure ; et c'est Hugo, à son tour, qui se fait auprès de lui l'introducteur de ses amis personnels. Celui-ci est déjà le chef de troupe ; il ne faut pas se laisser prendre à ses formules de modestie ; il ne sait pas au juste où il ira, mais il veut aller loin. Jules de Rességuier ne demande qu'à rester immobile. De bonne heure, les audaces de ses anciens amis l'effarouchent. Après 1830 et surtout après 1832, date de sa rentrée à Sauveterre, il ne vit plus que de ses souvenirs ; du moins reste-t-il fidèle à ses affections. — A signaler plus particulièrement dans cette correspondance les nos XXIX et XXX (deux lettres de Vigny datées de Pau, 1824), LIV (un billet de Sainte-Beuve qui marque bien l'attitude du *Globe* en 1827), les premières lettres de Hugo et toutes celles d'Alexandre Soumet. — J. M.

— G. Lanson. *Manuel bibliographique de la littérature française moderne (1500-1900)*. II. *Dix-septième siècle*. Paris, Hachette, 1910, in-8, xiv p. et p. 239 à 529. — Le second fascicule de l'excellent *Manuel bibliographique* de M. Lanson a suivi assez rapidement le premier [1]. Il est plus abondant que le précédent, ne comporte pas moins de 4.320 numéros et paraît très complet. Les chapitres les plus utiles seront peut-être moins ceux qui donnent la bibliographie des grands auteurs, que ceux qui sont consacrés aux auteurs secondaires et aux périodes de transition, par exemple la *Poésie*, le *Roman*, les *Traducteurs*, *apologétique*, *controverse*, *Philosophie et droit*, *Éloquence civile et judiciaire*, *éloquence de la chaire*, *Histoire et mémoires*, *le passage du XVIIe au XVIIIe siècle*. Le classement des fiches ne fournit pas seulement les cadres bien définis d'une *Histoire de la littérature française au XVIIe siècle*, mais suggère encore des enquêtes nouvelles et précise le travail d'investigation par la délimitation exacte de ce qui a déjà été fait. Les fascicules suivants seront peut-être plus précieux encore, parce que la production est plus abondante et surtout plus dispersée. Lorsque le *Manuel* sera complet, on aura l'instrument de travail le meilleur et vraiment indispensable à quiconque s'occupera d'histoire littéraire ou plus généralement d'histoire. — V.-L. B.

— Dr André Crussaire. *Un médecin au XVIIe siècle, le docteur Vallant. Une malade imaginaire, Madame de Sablé*. Paris, Vigot et Lille, Dufrénoy, 1910, in-8, 152 p. — Le principal et unique titre du docteur Vaillant, pourrait-on dire, à l'intérêt des historiens, c'est d'avoir été, en même temps que le médecin de Mme de Sablé, son secrétaire, et, comme tel, d'avoir rassemblé quantité de lettres et billets adressés à sa protectrice, lesquels forment aujourd'hui quinze gros portefeuilles conservés à la Bibliothèque nationale. Victor Cousin et E. de Barthélemy s'en étaient déjà amplement servi pour leurs études sur Mme de Sablé. En s'efforçant de glaner après eux, M. le Dr C. a surtout voulu mettre en lumière la physionomie de Vallant. Celui-ci valait-il l'honneur d'un livre? L'auteur reconnaît lui-même qu'il fut loin

1. Voir la *Revue*, t. XIII, p. 204-205.

d'être une personnalité médicale remarquable du XVIIe siècle, et que, pour ce qui est de son caractère, il ne s'écarta jamais de l'honnête moyenne. Ajoutons cependant que l'étude est consciencieuse, et qu'on y trouvera plusieurs détails intéressants. — R. G.

— F. MASSON. *Sur Napoléon*. Huit conférences, 1908-1909. Paris, Ollendorff, 1910, in-8, X-289 p. — Ce sont huit conférences de propagande napoléonienne, qui n'apprendront pas grand chose de nouveau à ceux qui ont lu les ouvrages antérieurs de M. Masson. L'une d'elles a déjà paru dans *Autour de Sainte-Hélène*. Cinq autres ne font que résumer les faits et les idées exposés dans *Napoléon inconnu*, dans *Napoléon et les femmes*, dans les trois volumes sur *Joséphine*, dans le *Sacre de Napoléon*, dans *Autour de Sainte-Hélène*. Des deux qui restent, l'une, le *Tableau du Couronnement*, est d'une lecture agréable, mais anecdotique ; l'autre, *le Pape et l'Empereur*, se perd dans des théories générales quelque peu flottantes. Deux observations de forme : dans la phrase : « *A quinze ans, qu'il n'a pas encore*, il se pose en chef de famille » (p. 65), n'y a-t-il pas une bien inutile préciosité ? — Et le verbe *soustraire* pourra-t-il jamais, à l'imparfait du subjonctif, donner la forme « soustrayât » ? (p. 201). — Ph. G.

— *Le soldat Silbermann. Souvenirs de campagne*. Avec une lettre-préface du Gal Galliéni. Paris, Plon, [1910], in-12, VIII-304 p. — Au cours des quinze années pendant lesquelles il a servi, d'abord à la Légion étrangère, puis dans l'infanterie de marine, l'auteur a eu l'occasion de visiter un assez grand nombre de nos colonies et de prendre part à quelques-unes des grandes expéditions de ces derniers temps : celles du Dahomey, de Madagascar, et enfin la campagne de Chine de 1900-1901, entreprise à la suite de l'insurrection des Boxers, et qui avait été elle-même précédée en 1898 de l'occupation du territoire de Quang-Tchéou-Wan, dans la Chine méridionale, par un corps de débarquement dont l'auteur fit encore partie. Dans l'intervalle de ces quatre campagnes, le soldat Silbermann fut employé quelque temps au Tonkin à surveiller des travaux de route et il séjourna successivement en Algérie, en Siam et en Cochinchine. Les souvenirs qu'il publie sur les différents pays qu'il a connus et les expéditions auxquelles il a pris part, bien que l'on regrette parfois de les trouver un peu rapides et que l'auteur se soit cru obligé sur certains points de les compléter à l'aide de documents officiels qui n'ajoutent rien à leur intérêt, sont généralement vivants et se lisent avec plaisir. A noter surtout le long chapitre (p. 176-281) consacré au récit de la campagne de Chine, dans lequel se trouve complété le *Journal de marche* publié en 1906 par l'auteur et qui donne, sur l'occupation par les Français des tombeaux impériaux, et sur les rapports qui existèrent entre les troupes des différentes nations, des renseignements détaillés et intéressants. — R. G.

— La collection des « Musiciens célèbres », publiée à la librairie H. Laurens, s'est augmentée d'une biographie de *Reyer* (in-8, 124 p.) par M. Adolphe JULLIEN, dont l'étude, consciencieuse er documentée, réveille l'écho des luttes ardentes que l'auteur de *Sigurd* et de *Salammbo* eut à soutenir et qui ne sont peut-être pas encore aujourd'hui complètement apaisées : rappelons en effet que Reyer

est mort le 15 janvier 1909 et que ce n'est guère que vers la fin de sa vie qu'on cessa de contester son talent. L'ouvrage renferme dix-neuf illustrations, parmi lesquelles plusieurs portraits du compositeur et de ses plus illustres interprètes.

Signalons également, dans la même collection, le *Lully* de M. H. Prunières (in-8, 124 p.), aussi juste dans l'ensemble que soigné dans le détail et appuyé sur un assez grand nombre de recherches personnelles et de documents inédits, notamment en ce qui concerne la vie de Lully, qui forme la première et la plus importante partie de l'ouvrage. Une liste des ouvrages de Lully qui nous ont été conservés complète le livre. — R. G.

— Nous signalons aux historiens, comme une intéressante contribution à l'histoire de l'enseignement sous l'Empire, le discours prononcé à la distribution du lycée de Niort par M. Marcel Nesi. A l'aide des documents conservés dans les Archives départementales des Deux-Sèvres, l'auteur s'est appliqué à faire revivre *Le collège de Niort en 1810* (Niort, impr. Th. Mercier, 1910, in-8, 15 p.). Après l'étude du personnel et de l'enseignement, il nous fait assister à la journée d'un élève, telle que le règlement singulièrement chargé et minutieux l'organisait. Ajoutons que cet article est muni de références précises et nombreuses qui achèvent de lui donner un caractère tout à fait scientifique.

— *Siège de Paris, 1870-1871. Extraits du Journal de M. et Mme G. de Morsier.* Alençon, impr. F. Guy, 1910, in-12, 74 p. — Publiées par un grand-père pour être lues par ses petits-enfants, ces pages sans prétention, et qui n'étaient pas destinées primitivement à la publicité, nous montrent au jour le jour l'existence d'un ménage bourgeois pendant le Siège. C'est ce qui en fait le seul intérêt : elles valent comme impression, beaucoup plus que par les détails précis ou nouveaux qu'elles contiennent et qui sont en très petit nombre.

---

# LIVRES NOUVEAUX

**Généralités.** — Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs. Tome XLI : Dolfus-Drioux. Paris, Impr. nationale. — *E. Cavaignac.* Esquisse d'une histoire de France. Paris, Nouvelle librairie nationale, 7. 50. — *T. Dyson.* Stories from french history. London, Methuen, 1 s. 6 d. — *M. Fontane.* Histoire universelle. Tome XIV : La Renaissance. Paris, A. Lemerre, 7. 50 — *A. Isnard.* Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Actes royaux. Tome Ier : De l'origine à Henri IV. Paris, Impr. nationale. — List of books forming the reference library in the reading room of the British Museum. 2 vol. Frowde, 31 s. 6 d. — *A. Malet.* Histoire moderne (1498-1715). Paris, Hachette, 2. 00. — *H. Omont.* Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale. Tome III : La bibliothèque royale à Paris au XVIIe siècle. Paris,

E. Leroux, 12.00. — *A. Terrier et Ch. Mourey*. L'expansion française et la formation territoriale. Paris, Larose, 7.50. — *L. Vallée*. Bibliographie des bibliographies (Réimpression). Paris, Terquem, 35.00.

**Histoire politique intérieure**. — *Lord Acton*. Lectures on the french Revolution. Edit. by J. Neville. London, Macmillan, 10 s. — *Mme Adam*. Après l'abandon de la Revanche. Paris, A. Lemerre, 3.50. — *R. Arnaud*. La princesse de Lamballe (1749-1792). Paris, Perrin, 5.00. — *A. Aulard*. Recueil des actes du Comité de salut public. Tome XX. Paris, E. Leroux. — *Dr O. Becker*. Die Verfassungspolitik der französischen Regierung bei Beginn der grossen Revolution (September-Juni 1789). Berlin, E. Ebering. — *A. Bertrand*. Les origines de la troisième République (1871-1876). Paris, Perrin, 7.50. — *Dr M. Billard*. Les femmes enceintes devant le Tribunal révolutionnaire. Paris, Perrin, 3.50. — *Billaud-Varenne*. Mémoire inédit sur les événements du 9 thermidor an II, publié par Ch. Vellay. Paris, A. More, 3.50. — *C. Bonnet*. Cahiers des doléances des paroisses du bailliage de Clermont-en-Beauvaisis. Abbeville, Paillart. — *J.-P. Brissot*. Mémoires (1754-1793), publiés par Cl. Perroud. 2 vol. Paris, Picard, 15.00. — *Broughton*. Napoléon, Byron et leurs contemporains. Traduit de l'anglais par A. Fournier. Paris, Juven. — *Burke*. Reflection on the Revolution in France, by J.-H. Bourdman. London, Normal Press, 3 s. 6 d. — *M. Carnegy*. Kings and queens of France. London, Mills, 3 s. 6 d. — *De Chabot*. Trois frères vendéens (1799, 1813, 1815, 1832). Souvenirs inédits. Vannes, Lafolye (Extr. de la *Revue du Bas-Poitou*). — *Vte A. de Courson*. L'insurrection de 1832 en Bretagne et dans le Bas-Maine. Paris, Émile-Paul, 5.00. — *H. Fleischmann*. Les Napoléonides. Pauline Bonaparte et ses amants. Paris, Librairie universelle, 3.50. — *H. Fleischmann*. Marie-Louise libertine. Paris, A. Méricant. 3.50. — *P. Frémeaux*. Dans la chambre de Napoléon mourant. Paris, Mercure de France, 3.50. — *K. Fritzsche*. Die Darstellung des Individuums in den « Origines de la France contemporaine » von Taine. Leipzig, R. Voigtländer, 3 mk. 20. — *F. Funck-Brentano*. La Bastille sous la Régence. Mémoires de Mme de Staal de Launay. Paris, A. Fayard, 1.50. — *A. Gandilhon*. Cahiers de doléances du bailliage de Bourges. Paris, E. Leroux, 7.50 (Collection de doc. inéd. sur l'hist. économ. de la Révol.). — *A.-C.-P. Haggard*. The amours of Henri de Navarre and of Marguerite de Valois. S. Paul, 16 s. — *G. Hoog*. Les conservateurs et la 3e République. Paris, Bloud, 3.50. — *A.-L. Kielland*. Rings um Napoleon. Leipzig, G. Merseburger. — *K. von Landmann*. Ludwig XIV. und seine Zeit. Regensburg, Manz. — *E. Lavisse*. Histoire de France. Tome IX : Le règne de Louis XVI (1774-1789), par *H. Carré*. Paris, Hachette, 6.00. — *J. Le Faiher*. Mémoires de J. Guillemat sur la chouannerie. Vannes, Lafolye. — *H. de La Perrière*. Le roi légitime. La loi de dévolution du trône dans la maison de France. Paris, Daragon. — *M. Marion*. Les impôts directs sous l'ancien régime, et principalement au XVIIIe siècle. Paris, É. Cornély, 12.00. — *Bon de Méneval*. L'impératrice Joséphine d'après le témoignage de ses principaux historiens. Paris, Calmann-Lévy, 7.50. — *Gal Cte de Monts*. La captivité de Napoléon III en Allemagne. Souvenirs. Paris, P. Lafitte, 5.00. — Abrégé de l'histoire des infortunes du Dauphin, fils de Louis XVI (1836), publié par *H. Provins et Otto Friedrichs*. Paris, Daragon, 15.00. — *P. Quentin-Bauchart*. Les chroniques du château de Compiègne. Paris, P. Royer, 12.00. — *H. Seeholzer*. Die letzten Tage des Ministeriums Emil Ollivier (Juli-August 1870). Zürich, Art. Institut Orell Füssli. — *G. Stiegler*. Les amours tra-

giques de Napoléon III. Paris, A. Michel, 3. 50. — *A. Tournier*. Les Conventionnels en exil. Paris, E. Flammarion, 3. 50. — *C. de Tschudi*. La mère de Napoléon. Paris, Fontemoing, 3. 50. — *J. Turquan*. La générale Bonaparte. Paris, Tallandier, 6. 00 (Bibliothèque « Historia »). — *A. Vialay*. Les cahiers de doléances du Tiers-État aux États-généraux de 1789. Paris, Perrin, 5. 00. — *A. Wahl*. Robespierre. Tübingen, J. C. B. Mohr, 1 mk. 50. — *H.-F.-B. Wheeler*. The story of Napoleon. London, Harrap, 3 s. 6 d. — *H.-N. Williams*. Madame de Montespan and Louis XIV. New edit. London, Harper, 7 s. 6 d.

**Histoire diplomatique**. — *P. Albin*. Les grands traités politiques. Recueil des principaux textes diplomatiques depuis 1815 jusqu'à nos jours. Paris, Alcan, 10. 00. — *M. Berger*. Pascal David und die politische Entwicklung Elsass-Lothringens, 1882-1907. München, J.-F. Lehmann's Verlag. — *É. Bourgeois*. La diplomatie secrète au XVIIIe siècle. Tome III et dernier : Le secret de Dubois, cardinal et premier ministre. Paris, A. Colin, 10. 00. — *E. Brandenburg*. Der Eintritt der süddeutschen Staaten in den Norddeutschen Bund. Berlin. G. Paetel. — *F. Charles-Roux*. Les origines de l'expédition d'Égypte. Paris, Plon, 7. 50. — *E. Daudet*. L'ambassade du duc Decazes en Angleterre (1820-1828). Paris, Plon, 7. 50. — Documents diplomatiques publiés par le Ministère des affaires étrangères. Affaires du Maroc. Tome V. 1908-1910. — Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode. Tome IX : 1847-1850. Paris, Lahure, 7. 50. — *Rosbery*. Chatham. London, Humphreys, 12 s. — *E. Rouard de Card*. La France et la Turquie dans le Sahara oriental. Paris, Pedone. — *Gal de Torcy*. Les Espagnols au Maroc en 1909. Paris, Berger-Levrault, 5. 00. — *E. von Wertheimer*. Graf Julius Andrassy, sein Leben und seine Zeit. I. Bd. Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt. — *F. Williges*. Hannover und Preussen (1866). Hannover, Helwing.

**Histoire militaire**. — Aus alter Zeit. Denkwürdige Kriegs-Ereignisse von den Jahren 1632-1648, 1701-1714 und 1741-1745 im Königlichen Landgerichtsbezirk. Leipzig, Pfan. — *J.-W. von Archenholtz*. Geschichte des 7jährigen Krieges in Deutschland. Leipzig, Amelang. — *A. Cans*. La carrière du comte d'Erlon après 1815. Reims, impr. Monce (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*). — *A. Chuquet*. Hoche et Desaix, Kléber et Marceau (lettres et documents inédits). Paris, Fontemoing, 7. 50. — *Cte de Comminges*. Souvenirs d'enfance et de régiment (1831-1870-71). Paris, Plon, 3. 50. — *P. Dorsch*. Württemberg's Söhne in Frankreich 1870-71. Stuttgart, Vereinsbuchhandlung. — *A. Duboscq*. Louis Bonaparte en Hollande d'après ses lettres. Paris, Émile-Paul, 7. 50. — *H. Frobenius*. Vor französischen Festungen. Erinnerungen an 1870-71. Berlin, R. Eisenschmidt. — *Louise Fusil*. Souvenirs d'une femme sur la retraite de Russie. Paris, Émile-Paul, 3. 50 (Nouvelle collection historique pour la jeunesse). — *H. Giehrl*. Der Feldherr Napoleon als Organisator. Berlin, Mittler. — *F. von Gilsa*. Die Hessen in der Schlacht bei Villinghausen am 16. VII. 1761. Marburg, Elwert's Verlag. — *A. Girodie et V. Huen*. Généraux d'Alsace et de Lorraine. 1re livraison. Mulhouse, Ch. Bahy, 2. 50. — *F. Gropengiesser*. Gesammelte Blätter aus meinem Tornister. Erinnerungen an die Zeit des grossen Krieges 1870-1871. Leipzig, Modernes Verlagsbureau. — *D. Hackenschmidt*. Vor 40 Jahren. Kriegserlebnisse. Strassburg, Heitz, 0 mk. 50. — *C. Henke*. Davout und die Festung Hamburg-Harburg 1813-1814. Berlin, Mittler, 5 mk. — *H. Leitzen*. Zwei Brüder in Frankreich 1870-1871 (Kriegstagebuch). Braunschweig, Appelhaus, 4 mk. — *Lossberg*. Briefe geschrie-

ben während des Feldzuges von 1812 in Russland. Leipzig, G. Wigand, 3 mk. — *Maycock*. Napoleon's european campaign (1796-1815). London, Gate, 5 s. — *G. de Moussac*. Dans la mêlée. Journal d'un cuirassier de 1870-1871. Paris, Perrin, 3. 50. — *F. von Müller*. Erinnerungen aus den Kriegszeiten 1806-1813. Leipzig, G. Wigand. — *É. Ollivier*. Philosophie d'une guerre, 1870. Paris, E. Flammarion, 3. 50. — *F. Rauch*. Briefe aus dem grossen Hauptquartier der Feldzüge 1866, 1870-71 an seine Gattin. Berlin, Sigismund. — *Cant F. Reboul*. Campagne de 1813. Les préliminaires. Tome Ier : Le commandement de Murat. Paris, R. Chapelot, 12.00. — *H. Salingré*. Im grossen Hauptquartier 1870-71. Berlin, A. Hofmann. — *A. Savine*. Amours et coups de sabre d'un chasseur à cheval. Souvenirs de Charles Parquin, 1803-1809. Paris, Louis-Michaud, 1. 50 (Collection historique illustrée). — *F. Schiler*. Die Schreckenstage von Wörth (1870-71) und das jetzige Schlachtfeld. Rückblicke eines Elsässers. Strassburg, F. Bull, 1 mk. 25. — *H. Steffens*. Erinnerungen aus den Jahren 1806 und 1816. Leipzig, G. Wigand. — *L. Thomas*. Le général de Galliffet. Paris, Dorbon aîné, 5. 00. — *Cant P. Vidal*. Campagne de Sedan (21 août-1er septembre 1870). Paris, L. Fournier, 3. 00. — *Oberstlt Waschke*. Feldzugs-Erinnerungen eines 70er Portépée-Fähnrichs aus dem Jahre 1870-71. Saarbrücken, C. Clausz, 10 mk. — *A. Wirth*. Die Württemberger vor Paris 1870. Stuttgart, Müller. — *J. Wisnar*. Die Schlacht bei Znaim im 1809. Znaim, R. Loos. — *C.-L. von Yelin*. In Russland 1812. Tagebuch. München, Verlag der ärztl. Rundschau. — *Gal Zurlinden*. Napoléon et ses maréchaux. I. Napoléon. Paris, Hachette, 3. 50.

**Histoire religieuse**. — *A. Baffoy*. Chateau-Landon. Les derniers jours de l'abbaye Saint Séverin. Fontainebleau, impr. Bourges. — *P. Bliard*. Jureurs et insermentés (1790-1794). Paris, Émile-Paul, 5. 00. — *Abbé C. Calippe*. L'attitude sociale des catholiques français au XIXe siècle. Paris, Bloud. — *A. Delplanque*. Fénelon et ses amis. Paris, Gabalda. — *H. Denifle*. Luther et le luthéranisme. Tome Ier. Traduit de l'allemand par J Paquier. Paris, A. Picard, 3. 50. — *A. Dide*. J.-J. Rousseau, le protestantisme et la Révolution française. Paris, E. Flammarion, 3.50. — *Abbé Féret*. La France et le Saint-Siège sous le premier Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet. Tome Ier. Paris, A. Savaète, 7. 50. — *Fichaux*. Dom Sébastien Wyart, abbé géneral de l'ordre cistercien réformé, capitaine-adjudant-major des zouaves pontificaux. Paris, Lethielleux, 6.00. — *C. des Guerrois*. Autour de Port-Royal. Paris, A. Lemerre, 3. 00. — *A. Humbert*. Les origines de la théologie moderne. Tome Ier : La Renaissance de l'antiquité chrétienne (1450-1521). Paris, J. Gabalda. — *C. Latreille*. Après le Concordat. L'opposition de 1803 à nos jours. Paris, Hachette, 3. 50. — *F. Laudet*. La sœur Rosalie (1787-1856). Paris, Bloud, 0.60. — *Lecanuet*. L'Église de France sous la troisième République. T. II. Paris, J. de Gigord. — *Dom Leclercq*. Les Martyrs. Tome X : Le XVIIIe siècle. Paris, H. Oudin, 4.50. — *P. Lemonnier*. L'organisation du clergé en 1803 dans le département de la Charente-Inférieure. La Rochelle, impr. Texin (Extr. du *Bulletin de la Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis*). — *E. Longuemare*. Bossuet et la société française sous le règne de Louis XIV. Paris, Bloud, 3. 50. — *D Lortsch*. Histoire de la Bible en France. Paris, Agence de la Société biblique britannique et étrangère, 58, rue de Clichy, 7. 50. — *J. Martin*. Thomassin, 1619-1695. Paris, Bloud, 1. 20 (Les grands théologiens). — *P. Pisani*. L'Église de Paris et la Révolution. Tome III : (1796-1799). Paris, A. Picard, 3. 50. — *J. Thomas*. Le concordat de 1516, ses

origines, son histoire au XVIe siècle. 2 vol. Paris, A. Picard, 15. 00. — *Ch. Urbain et E. Levesque.* Correspondance de Bossuet. Nouvelle édition. Tome III (1684-1688). Paris, Hachette, 7. 50 (Les grands écrivains de la France). — *N. Weiss et H. Clouzot.* Les dragonnades en Poitou. Journal de Jean Migault, maître d'école (1681-1688). Paris, Fischbacher, 1. 50.

**Histoire économique et sociale. Histoire coloniale.** — *Bon d'Anthouard.* Le progrès brésilien. La participation de la France. Paris, Plon, 10. 00. — *H. Bouet.* Les modes féminines du XIXe siècle. Paris, E. Flammarion, 10. 00. — Discours du duc de Broglie, publiés par le prince *F. de Broglie.* T. II : Enseignement public (1871-1884). Paris, Gabalda, 7. 50. — *G. Coffinet.* Le notariat en 1610. Paris, Giard et Brière, 2. 00. — *Mme Cradock.* La vie française à la veille de la Révolution (1783-1786). Journal inédit, traduit de l'anglais par Mme Delphin-Balleyguier. Paris, Perrin, 3. 50. — *P. Cultru.* Histoire du Sénégal du XVe siècle à 1870. Paris, Larose, 7. 50. — *A. Cunningham.* British credit in the last napoleonic war. Cambridge Univers. Press., 2 s. — *G. Derys.* Les grandes amoureuses (Mlle de Lespinasse, Marie Mancini, la Clairon, Mme de Tencin). Paris, Louis-Michaud, 3. 50. — Documents pour servir à l'histoire du costume de Louis XV à la Révolution. Paris, Manzi, 200. 00. — *L. Duval.* Lallemant de Lévignen, intendant d'Alençon. Caen, H. Delesques (Extr. de l'*Annuaire de l'Association normande*). — *F. Funck-Brentano.* Mandrin et les contrebandiers, mémoires inédits. Paris, A. Fayard, 1. 50. (Collect. de mémoires et souvenirs.) — *A. Galopin.* Ninon de Lenclos. Paris, A. Michel, 3. 50. — *L. Gastine.* Les jouisseurs de la Révolution. Paris, Éditions des bibliophiles. — *G. Garcia.* Les modes du Directoire et du Consulat. Paris, H. Daragon, 6. 00. — *A. Gosselin.* La mission du Canada avant Mgr de Laval. Récollets et Jésuites, 1615-1659. Évreux, impr. L. Odieuvre. (Extr. de la *Revue catholique de Normandie.*) — *J. Hervez.* Les chroniques du XVIIIe siècle. V. Les galanteries à la cour de Louis XVI. Paris, Bibliothèque des Curieux, 15. 00. — *F. Kern.* Der Anfang der französischen Ausdehnungs politik. Tübingen, Mohr. — *Mise de La Tour du Pin.* Journal d'une femme de cinquante ans, 1778-1815, publié par le comte A. de Liedekerke-Beaufort. Tome III. Paris, R. Chapelot. — *S. Lee.* The french Renaissance in England. Frowde, 10 s. 6 d. — *H. Macqueron.* Réglements de l'école des pauvres de la paroisse Saint-Gilles d'Abbeville en 1711. Abbeville, impr. Paillart. (Extr. du *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville.*) — *G. Martin.* Conférences sur l'évolution économique des grandes nations aux XIXe et XXe siècles. Paris, A. Rousseau, 10. 00. — *H. Mayer.* Vingt-cinq années de politique coloniale. Paris, Larose, 2. 00. — *P. Moride.* Le mouvement des coopératives de crédit vers 1863. Paris, Larose et Tenin, 1. 50. — *A. Poisson.* Un maire rural au début du dernier siècle, Antoine Joseph Sarrazin, maire de Verdilly. Château-Thierry, impr. Bouchardeau. — *L. Raulet.* Le partage des biens communaux de Vaux-sur-Seine (1794-1795). Versailles, impr. J. Aubert. — *H. Roujon.* Dames d'autrefois. Paris, Hachette, 3. 50. — *J. Rouxel.* L'ancienne paroisse. Les impôts. Vannes, Lafolye. (Extr. de la *Revue morbihannaise.*) — *F. Saulnier.* Souvenirs d'autrefois. Jean-Baptiste Daniel Deshayes-Doudart (1731-1803). Paris, Champion. — *L. Séché.* La jeunesse dorée sous Louis-Philippe. Paris, Mercure de France, 7. 50. — *J. Sourdois.* Le mariage et le divorce sous la législation intermédiaire (1789-1804). Paris, Fontemoing, 3. 50. — *W. R. H. Trowbridge.* Cagliostro. London, Chapman, 16 s. — *A. Van Bever.* Contes et facéties galantes du XVIIIe siècle. Paris, Louis-Michaud, 3. 50.

**Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art.** — *M. Barrès.* L'angoisse de Pascal. Paris, Dorbon aîné, 7. 50. — *J. Bayet.* Les richesses d'art de la ville de Paris. Les édifices religieux, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Paris, Laurens, 10. 00. — *L. Bénédite.* Meissonier. Paris, Laurens, 2. 50. (Les grands artistes.) — *H. Beraldi.* Balaïtous et Pelvoux. Tome II (Un officier géodésien aux Pyrénées en 1786-1895, l'adjudant général Junker ; Les premières ascensions du grand Pelvoux par le capitaine Durand en 1828-1830). Paris, H. Floury. — *J. Brosset.* Un musicien orléanais sous la Terreur. Jean-Baptiste Quesnel (1755-1793). Blois, impr. Migault. — *L. Buis.* Les théories sociales de George Sand. Paris, Pedone. — *A. Collignon.* Le mécénat du cardinal Jean de Lorraine (1498-1550). Nancy, Berger-Levrault. — Correspondance de Renouvier et de Secrétan. Paris, Colin, 3. 50. — *H. Clouard.* Balzac, pages sociales et politiques. Paris, Nouvelle librairie nationale, 3. 50. — *L. Delteil.* Manuel de l'amateur d'estampes au XVIIIe siècle Paris, Dorbon aîné, 25. 00. — *G. Desdevises du Dézert et L. Brèhier.* Clermont-Ferrand, Royat et le Puy-de-Dôme. Paris, Laurens, 4. 00. (Les Villes d'art célèbres.) — *H. Dobler.* Les écoles d'architecture et d'art décoratif des XVIIe et XVIIIe siècles à Aix. Aix, A. Dragon, 40. 00. — *Dumonthier.* Étoffes et tapisseries d'ameublement des XVIIe et XVIIIe siècles. Paris, Massin, 90. 00. — *M. Dumoulin.* Les ancêtres d'Alfred de Musset. Paris, Émile-Paul, 3. 50. — *Dupont-Chatelain.* Les Encyclopédistes et les femmes. Paris, Daragon, 6. 00. — *E. Faguet.* Discours sur les passions de l'amour (attribué à Pascal). Paris, B. Grasset, 3. 50 — *A. Fontaine* Les collections de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Paris, Laurens, 9. 00. — *Fournier Sarlovèze.* Louis-Auguste Brun, peintre de la reine Marie-Antoinette (1758-1815). Paris, Manzi, 40. 00. — *G. Gendarme de Bévotte.* La légende de Don Juan. 2 vol. Paris, Hachette, 7. 00. — *A. Germain.* Les artistes lyonnais du XIIIe siècle à nos jours. Lyon, Lardanchet, et Paris, Laurens, 25. 00. — *J. Guiffrey.* Les peintures de la collection Chauchard. Paris, Plon, 250. 00. — *H. Guy.* Histoire de la poésie française au XVIe siècle. Tome Ier : L'école des rhétoriqueurs. Paris, H. Champion, 10. 00 — *P. Hazard.* Journal de Ginguené (1807-1808). Paris, Hachette, 4. 00. — *P. Hazard.* La Révolution française et les lettres italiennes (1789-1815). Paris, Hachette, 10. 00. — *E. Hessling.* Le mobilier de la Renaissance française (Collections du Musée de Cluny). Paris, E. Hessling, 80. 00. — *E. Hessling.* Le mobilier Louis XV au Musée des Arts décoratifs. Paris, E Hessling, 45. 00. — *E. Hessling.* Le mobilier Louis XV au Musée du Louvre. Paris, E. Hessling, 35. 00. — *R. P. Jameson.* Montesquieu et l'esclavage. Paris, Hachette, 7. 50. — *G. Labarthe.* Le théâtre pendant les jours du Siège et de la Commune. Paris, Fischbacher, 2. 50. — *S. Lami.* Dictionnaire des sculpteurs de l'École française au XVIIIe siècle. Paris, Champion, 15. 00. — *F. A. Lange.* Histoire du matérialisme. T. Ier (jusqu'à Kant). Paris, Schleicher, 3. 00 — *H. Lapauze.* Le roman d'amour de M. Ingres. Paris, Lafitte, 3. 50. — *G. Lavergne* Claudius Lavergne, peintre d'histoire et verrier (1815-1887). Paris, Bloud, 25. 00. — *E. Lunel.* Le théâtre et la Révolution. Paris, H. Daragon, 6. 00. — *A. Maillet.* L'œuvre de Louis Rault, sculpteur-ciseleur. Paris, Delorme, 50. 00. — *F. Masson.* Trianon sous Napoléon. Versailles, L. Bernard. (Extrait de la *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.*) — *P. M. Masson.* Lamartine. Paris, Hachette, 2. 00. — *Masson-Forestier.* Autour d'un Racine ignoré, d'après des documents de famille. Paris, Mercure de France, 7. 50. — *Meaudre de Lapouyade.* Les premiers aéronautes bordelais (1783-1799). Bordeaux, impr. Gounouilhou. — *S. Meunier.* L'évolution des théories géologiques. Paris, Alcan, 3. 50. — *E. Moreau-Nélaton.* Catalogue des

crayons français du XVIe siècle, conservés au musée de Chantilly. Paris, E. Lévy, 40. 00. — *P. de Nolhac*. Hubert Robert (1733-1808). Paris, Manzi, 200. 00. — *Péladan*. Ernest Hébert, sa vie, son œuvre, son temps Paris, Delagrave, 200. 00. — *R. Portalis*. Henry-Pierre Danloux, peintre de portraits, et son journal pendant l'Émigration. Paris, E. Rahir, 200. 00. — *J. Reboul*. Un grand précurseur des romantiques. Ramond (1755-1827). Nice, impr. J. Ventre, 4. 00. — *E. Ritter*. Charles Ritter, ses amis et ses maîtres (Sainte-Beuve, Renan, Taine). Paris, Fischbacher, 3. 50. — *A. Tornezy*. La légende des philosophes. Voltaire, Rousseau, Diderot, peints par eux-mêmes. Paris, Perrin, 7. 50. — *M. Vachon*. La Renaissance française. L'architecture nationale. Paris, E. Flammarion, 25. 00. — *J. Vacquier*. Vieux hôtels de Paris, 4e série. Le faubourg Saint-Germain. Tome II. Paris, F. Contel, 40. 00. — *G. Vallette*. Jean-Jacques Rousseau genevois. Paris, Plon, 7. 50. — *A. Varloy*. Gustave Nadaud, sa vie et ses œuvres. Paris, Daragon, 3. 50. — *C. A. Wilkens*. Jenny Lind cantatrice (1820-1887). Traduit de l'allemand par J. Jequier. Genève, J. H. Tcheber, 3. 50.

**Histoire locale et généalogique**. — *A. Hallays*. En flânant. A travers l'Alsace. Paris, Perrin, 5. 00. — *Cte de Rilly*. Une page de l'histoire d'Alsace au XVIIe siècle. Le baron d'Oysonville (1606-1679). Paris, Champion, 5. 00. — *E. Labadie*. La presse bordelaise pendant la Révolution. Bibliographie historique. Bordeaux, A. Mollat, 15. 00. — *A. Raison du Cleuziou et C. de La Lande de Calan*. Histoire de Bretagne élémentaire. Saint-Brieuc, R. Prud'homme. — *C. Dementhon*. Principales sources des études sur le Bugey. Paris, A. Picard. — *A. Cans*. Le mémoire de l'intendant sur la généralité de Champagne en 1697. Reims, impr. Monce. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*.) — *V. Forot*. Un vieux bourg fortifié en Bas-Limousin. Laguenne. Tulle, Crauffon. — Une famille normande à travers mille ans. Histoire généalogique de la maison de Mary de Longueville. Coutances, impr. Notre-Dame. — *A. de Mauroy*. Généalogie historique de la maison de Mauroy en Champagne, Bourgogne, Ile de France et Poitou. Lyon, impr. Vitte. — *Ch. Forteau*. Les registres paroissiaux du canton de Méréville. Paris, Champion, 20. 00. — *Martinet*. Documents historiques sur les seigneuries, communauté et paroisse de Montpont. Chalon-sur-Saône, impr. Bertrand. — *P. Gout*. Le Mont-Saint-Michel. Paris, Colin, 50. 00. — *H. Prentout*. Les régions de la France. VII. La Normandie. Paris, Cerf, 4. 50. (Publications de la *Revue de Synthèse historique*.) — *E. Coüard*. Ormoy-en-Brie. Une communauté d'habitants liliputienne à la veille de la Révolution. Versailles, J. Aubert. — *L. Lambeau*. Histoire des communes annexées à Paris en 1859. Tome Ier : Bercy. Paris, E. Leroux, 12. 50. — *E. Salomon*. Une famille du Lyonnais. Les Rambaud. Aix-les-Bains, impr. Gérente. — *J. Capeille*. Dictionnaire des biographies roussillonnaises. 2e fasc. Perpignan, Comet, 5. 00. — *Mianville*. Saint-Prest et ses seigneuries avant la Révolution. Chartres, C. Métais. — *L. d'Albiousse*. Armorial de la ville d'Uzès. Nîmes, Impr. générale. — *L. Thomas*. La promenade à Versailles. Paris, Dorbon aîné, 10. 00.

---

MACON, PROTAT FRÈRES IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

# *Le Féminisme sous la Monarchie de Juillet*

## *Les essais de réalisation et les résultats.*

---

Les théories féministes modernes ne sont pas sorties tout armées du cerveau de quelques ardentes propagatrices. Elles ont leurs racines profondes dans le passé et se rattachent étroitement aux efforts tentés de longue date pour arracher la femme à sa condition inférieure.

La Révolution française a permis aux théories féministes depuis longtemps en germe de s'exprimer avec éclat. Comprimée et presque oubliée sous l'Empire, l'idée de l'émancipation de la femme a reparu sous la Restauration et s'est largement épanouie pendant le règne de Louis-Philippe.

C'est cette période fort intéressante et jusqu'ici peu connue que nous avons essayé d'étudier. En des articles récemment parus dans la *Révolution française* [1], nous avons essayé de donner une idée d'en-

---

1. Numéros des 15 octobre 1908, 15 mars et 15 mai 1909.

Pour les questions qui se rattachent à l'histoire du féminisme, il est très difficile de procéder à une étude vraiment méthodique. Il n'existe en effet aucun répertoire où soient énumérés les ouvrages, les brochures ou les journaux féministes d'une époque quelconque. Le *Manuel de bibliographie des femmes célèbres* d'Ungherini (Turin, 1892-1900) est si incomplet qu'il n'est pour ainsi dire d'aucun secours, au moins pour tout ce qui a trait à la France, pendant la période moderne : aucune des féministes du règne de Louis-Philippe n'y est même nommée. Si on excepte les quelques indications qu'on peut trouver dans le *Catalogue de l'Histoire de France à la Bibliothèque nationale*, en particulier aux tomes IV (Lc², Histoire de la presse), Ld¹⁹⁰ (Histoire religieuse, le saint-simonisme) et IX (Ln⁹⁷, Histoire des femmes), ou dans la *Bibliographie de la presse périodique française* de Hatin (très incomplète), on doit la plupart du temps procéder empiriquement : tel ouvrage, tel journal féministe fait allusion à tel autre, et ainsi de suite ; et, lorsqu'on en a dépouillé un certain nombre, il est possible de dresser une bibliographie.

Les documents utilisés pour le présent travail sont très nombreux. J'indiquerai ici deux catégories de sources qui m'ont été particulièrement utiles : les journaux, et les brochures saint-simoniennes.

Les principaux journaux sont : les journaux saint-simoniens, les journaux féminins, les journaux purement féministes, des journaux divers. Voici l'indication de ceux qui ne sont

semble des diverses théories féministes. Nous avons montré qu'elles pouvaient se ramener à trois types nettement distincts : féminisme saint-simonien, ayant pour base des idées métaphysiques et religieuses ; féminisme bourgeois, tirant son origine des revendications exprimées par Olympe de Gouges et les sociétés fraternelles ; féminisme littéraire et chrétien, se rattachant, à travers le XVIIIe siècle, aux premiers essais d'émancipation intellectuelle tentés par la femme au moyen âge.

Ces divers féminismes ont eu des modes d'action nombreux et variés : les journaux (surtout les journaux saint-simoniens), les sociétés littéraires, les romans. Par ces organes les féministes ont réclamé des réformes dont quelques-unes sont aujourd'hui réalisées, dont certaines autres sont encore au programme des féministes militantes. Presque tous se sont trouvés d'accord pour demander la réforme du mariage, le rétablissement du divorce, l'égalité des époux et des parents, le droit pour la femme de recevoir un enseignement adéquat à ses facultés intellectuelles. Quelques-uns (Flora Tristan) ont eu spécialement pour objet l'amélioration du sort des ouvrières ; d'autres ont réclamé pour les femmes l'ouverture des professions libérales. Un petit nombre enfin s'est préoccupé de l'égalité civile et politique. C'est seulement la *Gazette des Femmes* qui veut voir le sexe faible siéger dans les jurys et les assemblées politiques à côté du sexe fort. Encore faut-il remarquer qu'elle demande seulement l'égalité des privilégiés, qu'elle se place à un point de vue censi-

---

pas signalés dans Hatin. Journaux féministes : *Le Journal des Femmes* (5 mai 1832-15 janvier 1837, 14 vol. in-8, Bibl. nat., Z 5177-5190) ; *La Foi nouvelle, ou Livre des actes* (15 juillet-décembre 1833, 1 vol. in-8, Bibl. nat., Ld190 226) ; *La Mère de Famille* (1er septembre 1833-décembre 1835, 2 vol. in-8, Bibl. nat., R 23787) ; *Le Conseiller des Femmes* (2 novembre 1833-6 septembre 1834), suivi de *la Mosaïque lyonnaise* (octobre 1834-janvier 1835, 2 vol. in-8, Bibl. nat., Z 28158) ; *Le Génie des Femmes* (1844-1847, 3 vol. in-8, Bibl. nat., Z 22149-22151). Journaux saint-simoniens : outre *Le Globe*, *Le Phalanstère*, *La Démocratie pacifique*, qui contiennent des renseignements nombreux et intéressants, je signalerai *L'Ami du Prolétaire* (1832, 1 vol. in-8).

Les brochures saint-simoniennes les plus importantes figurent dans le *Catalogue de l'Histoire de France*. Les plus importantes sont : *Proclamation à l'armée des saint-simoniennes* (Paris, 1832, Bibl. nat., Ld190 101) ; *L'Année de la Mère* (Lyon, 1833, Bibl. nat., Ld190 168) ; Cabet, *La Femme, son bonheur dans la communauté* (Paris, 1844, Bibl. nat., R 30350). Il conviendrait d'ajouter divers ouvrages qui ne sont pas proprement saint-simoniens, mais qui s'inspirent nettement de la doctrine saint-simonienne, tels ceux de Flora Tristan. A indiquer aussi les romans à thèses féministes de George Sand ou de Claire Brunne ; il est possible d'en tirer un bon parti.

taire et ne demande pas l'accès de *toutes* les femmes à *toutes* les fonctions.

Telles sont les idées exprimées. Comment ont-elles essayé de se réaliser ? Comment théories et réalisations ont-elles agi sur l'opinion publique ? Quels sont en un mot les résultats de la propagande féministe ? C'est ce que nous nous proposons maintenant d'étudier.

## I. Essais de réalisation.

### Divers systèmes pour obtenir l'émancipation de la femme.

Certains féministes, bien rares d'ailleurs, ne se sont pas contentés d'exposer des théories sur l'affranchissement des femmes ; ils ont essayé, mais bien plus timidement qu'ils ne le feront en 1848 (ce qui s'explique par la moins grande liberté dont on jouissait alors), de les faire passer dans la pratique. C'est seulement d'ailleurs certaines de leurs théories qui ont reçu des commencements de réalisation ; laissant complètement de côté la question ouvrière et les droits politiques, ils ne se sont guère occupés que de l'enseignement des femmes et de l'accès pour elles aux diverses professions. C'est ainsi que, en 1832, la directrice d'un pensionnat de Castelnaudary, « considérant que l'éducation des femmes ne doit pas... consister uniquement... à manier l'aiguille et le fuseau, mais encore à acquérir des notions relatives au degré de civilisation où l'on est parvenu [1] », ouvrit pour ses élèves des cours de sciences naturelles et de cosmographie. A une époque où l'éducation reçue par les garçons eux-mêmes dans les lycées était presque exclusivement littéraire, c'était là assurément une très grande nouveauté.

Au commencement de 1834, Eugénie Niboyet, « considérant la nécessité de la concentration littéraire, considérant que, dans un siècle de progrès, les femmes doivent travailler d'une manière active au développement de leurs facultés morales et intellectuelles [2] », fonde avec quelques associées l'Athénée des femmes, sorte d'association libre d'enseignement supérieur et en même temps de cercle

1. Discours de distribution de prix cité par *La Femme nouvelle*, n° 17.
2. *Le Conseiller des Femmes*, 15 mars 1834 (Bibl. nat., Z 28518).

féminin. Chaque membre en effet (exclusivement féminin) verse une certaine cotisation (20 francs par an), moyennant laquelle il peut assister à tous les cours et disposer de la bibliothèque. L'administration était entièrement composée de femmes, et il en était de même du personnel enseignant. Les cours devaient porter : « 1° sur un examen de la science sociale, 2° sur l'économie politique, l'éducation, la science, la littérature et la morale [1] ». En outre, des cours d'art d'agrément, qui devaient consister en *grammaire*, lecture à haute voix et exercices de vocalisation. C'était là un enseignement très complet. Combien de temps dura l'Athénée des femmes ? Probablement autant que les journaux d'Eugénie Niboyet, *le Conseiller des Femmes* et *la Mosaïque lyonnaise*, c'est-à-dire jusqu'au commencement de 1835, car il y est toujours fait allusion dans ces deux feuilles. On peut supposer, sans en être certain, qu'il partagea la fortune des journaux d'Eugénie Niboyet et disparut avec eux.

Les féministes qui essayèrent de faire passer dans la pratique leurs revendications concernant les professions n'obtinrent aucun succès, car ici tout dépendait non de l'initiative privée, mais de l'État ou de puissants corps constitués.

C'est ainsi que « plusieurs commerçantes munies de leur patente s'étant présentées à la Bourse, on leur fit défense d'entrer [2] », le président du tribunal de commerce trouvant, à la grande indignation de la *Gazette des Femmes*, qu'il serait « indécent » de voir « les commerçantes se mêler aux commerçants pour agioter sur les fonds publics [3] ». De même, en 1836, une sage-femme se présenta pour prendre ses inscriptions à la Faculté de médecine de Paris ; on le lui refusa, et il en fut de même à Montpellier, où elle s'était ensuite transportée. Elle en référa alors au ministre ; mais quoique, comme le disait la *Gazette des Hôpitaux*, les règlements universitaires ne continssent rien de contraire à cette demande, il est très probable qu'il n'y fut pas donné suite, car les journaux féministes n'auraient pas manqué d'en parler, ce qu'ils ne firent pas.

Enfin, en 1832, lors de son procès, Enfantin déclara que, sa cause étant celle des femmes, c'était par des femmes et non par des

1. *Le Conseiller des Femmes*, 15 février 1834.
2. *La Gazette des Femmes*, mai 1837 (Bibl. nat., Z 4211).
3. *Ibid.*

hommes qu'il entendait être défendu. En conséquence, il demandait comme défenseurs deux saint-simoniennes, Cécile Pournel et Aglaé Saint-Hilaire, que, naturellement, la cour s'empressa de lui refuser.

La même tentative fut faite en 1837 pendant les débats d'un célèbre procès criminel qui fit à l'époque beaucoup de bruit. Il s'agissait d'une femme accusée d'avoir tué son mari, qu'elle avait pris en flagrant délit d'adultère avec sa propre servante. Lorsqu'elle comparut devant le tribunal, à la question sacramentelle du président : « Vous êtes accusée, qu'avez-vous à dire pour votre défense ? », elle répondit : « Avant toute chose, je demande à être assistée dans ma défense par mon amie Louise-Caroline de Villeneuve, ici présente [1] ». Et, reprenant les arguments invoqués par tous ceux qui avaient demandé la femme avocate : « Aucun homme, dit-elle, ne peut avoir ma confiance entière ni révéler en termes convenables les faits affreux, mais indispensables à faire connaître pour prouver que suis innocente. » Naturellement, le tribunal ne fit pas droit à sa demande ; mais l'avocat d'office qu'il lui imposa céda tout de suite la parole à sa cliente, qui se défendit elle-même et réclama le droit d'être jugée par des femmes, « qui, dit-elle, sont les seules juges naturels des femmes », ce que naturellement on ne lui accorda pas davantage. En somme, presque tout ce qu'avaient tenté certaines femmes pour faire aboutir des revendications particulières avait échoué. D'ailleurs, la plupart des femmes étaient hostiles à cette méthode d'action ; elles penchaient pour l'emploi de moyens qui forçassent les hommes à faire droit, en bloc, à l'ensemble des demandes féminines. Quels étaient donc ces moyens ?

Pour les Saint-Simoniens, du moins pour les disciples immédiats d'Enfantin, la seule manière possible de faire triompher les revendications féminines était la suivante : découvrir la Femme-Messie qui révèlerait aux femmes leur véritable mission, et, réunie à l'apôtre suprême, Enfantin, imposerait sa loi au monde. Malheureusement, une telle femme était bien difficile à découvrir. Enfantin la chercha sans succès pendant l'année 1831, l'attendit en gémissant en 1832, sans que, malgré ses supplications, elle daignât se révéler à lui. Son procès vint interrompre ces recherches ; mais ses

1. *La Gazette des Femmes*, février 1838.

disciples reprirent son idée, et 1833, « l'Année de la Mère » [1], vit partir pour différents pays une foule de courageux apôtres dont diverses brochures saint-simoniennes de l'époque, *le Livre des Actes*, journal fondé par Cécile Fournel, enfin les *Mémoires d'une fille du peuple* de Suzanne Voilquin, l'ancienne directrice de *la Femme libre*, nous racontent les pérégrinations. Pendant que quelques apôtres de second ordre, partis de Lyon, parcouraient les diverses villes du Midi, où, sauf à Mende, ils furent bien accueillis [2], des membres plus élevés de la hiérarchie saint-simonienne partaient pour l'Orient, car, selon toutes probabilités, la Mère devait être orientale. juive suivant les uns et de la race de celui qui avait été le premier Messie [3], musulmane selon les autres ; dans ce cas, il fallait pour la découvrir briser les portes des sérails :

De l'Orient fondez la liberté !
Un cri de femme, ô jour de délivrance !
Va, du sérail par l'écho rejeté,
De l'Occident rompre l'affreux silence [4].

Le 16 avril 1833, Barrault parvint donc à Constantinople, où, dit Cécile Fournel [5], son arrivée provoqua une grande fermentation. Aussi les autorités turques s'emparèrent-elles des apôtres pour les transporter à Smyrne. Au bout de quelque temps, Barrault passa en Égypte rejoindre un premier groupe d'apôtres que Carjol y avait déjà amenés. Il fit à Alexandrie des cours de littérature qui eurent un très grand succès. « Jamais, dit le *Moniteur égyptien*, Alexandrie n'avait entendu depuis les plus beaux jours de la gloire une voix si éloquente, une musique de langage si harmonieuse [6]. » Mais Barrault ne découvrit pas la Mère. Cécile Fournel et Enfantin, qui vinrent le rejoindre, ne réussirent pas mieux, et, en 1834, tous durent reprendre le chemin de l'Europe. Le seul résultat de la « mission de la Mère » fut une symphonie : c'est en effet de ce

1. Titre d'une brochure saint-simonienne.
2. *1833, L'Année de La Mère*, Lyon, 1833 (Bibl. nat., Ld[19°] 168).
3. A. Colin, *Aux Femmes juives*, Lyon, 1833 (Bibl. nat., Ld[19°] 197).
4. Vincard, *Les Compagnons de la Femme* (Bibl. nat., Ye 5000).
5. *Le Livre des actes*, Paris, 1833 (Bibl. nat., Ld[19°] 226).
6. *Le Moniteur égyptien*, 26 novembre 1833, cité par *Le Livre des Actes*.

voyage en Égypte que Félicien David, l'un des compagnons de la Femme, rapporta *le Désert*.

Mais, même parmi les Saint-Simoniens, certains féministes pensaient qu'il existait un moyen plus pratique d'atteindre au but de leurs désirs. Ce moyen, c'était l'association. « Il faut, dit *la Femme nouvelle* dans son numéro 15, nous créer par l'association une puissance morale et politique ; c'est seulement alors que nous pourrons faire reconnaître notre égalité avec les hommes. » *La Femme nouvelle* ne tenta pas de réaliser pour son compte cette association ; mais, en 1833 et en 1834, furent formées deux associations, où, tout au moins, deux projets d'association.

Le premier de ces projets, exposé dans une brochure de Mme Voimer, femme Lefèvre [1], comprend les dispositions suivantes : les femmes doivent fonder une association « pour répandre les idées d'égalité » et améliorer leur position matérielle ; la femme doit revendiquer l'éducation des enfants ; l'association forme un comité, et les séances seront consacrées à des lectures morales.

Le projet d'Adèle Saint-Amand, sur la nécessité de fonder une « Société des droits de la femme [2] », est plus précis. Des femmes de tous les partis devront se réunir pour fonder une Société des droits de la femme. « Cette Société sera par dessus tout une association mutuelle de secours pour toutes les femmes qui souffrent physiquement, intellectuellement et moralement [3]. » Dès que la Société se sera constituée, elle présentera une adresse « aux rois, aux gouvernants de la terre, par laquelle elle réclamera pour les femmes l'exercice de leurs droits civils et politiques. Elle fera sentir aux pouvoirs mâles que toute représentation nationale est incomplète tant qu'elle n'est que mâle,....que.....les hommes.....sont totalement impuissants à représenter les droits et les vœux des citoyennes [4] ». La Société « réclamera le droit de voter pour son sexe dans des collèges électoraux, comme les femmes des États-Unis », le droit de fonder des collèges, des écoles de droit et de médecine pour les femmes, des gymnases pour la culture physique.

1. *Association de femmes*, Paris, 1833 (Bibl. nat., Ld190 179).
2. *Proclamation aux Femmes*, Paris, 1834 (Bibl. nat., Ld190 204).
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*

La Société aura un journal, et réclamera justice pour toute femme ayant à se plaindre d'un homme. Enfin, cette association présente un caractère international ; elle se renseignera sur la condition des femmes dans tous les pays, poursuivra partout la séduction, réclamera partout le divorce. Pour réaliser tout cela, il fallait évidemment beaucoup d'argent. Aussi la fondatrice fait-elle un éloquent appel aux femmes riches ; mais les femmes riches restèrent sourdes, et la Société des droits de la femme « mourut dans l'œuf » [1].

D'après *la Gazette des Femmes*, le sexe faible doit, pour faire triompher ses revendications, se servir des moyens légaux que la Charte met à sa disposition, c'est-à-dire la pétition et le journal. « Tout autre moyen..... est illégal et abusif » [2]. On vit en effet la rédaction de *la Gazette des Femmes* multiplier les pétitions. Mais, celles-ci restant vaines, et sous couleur de commenter la Charte au point de vue de la place qu'y tiennent les femmes, la *Gazette* n'hésite pas à leur donner ce conseil : « Si les lois ne concernent pas les femmes, la femme ne doit pas obéissance aux lois » [3]. Elle a donc le droit de refuser de payer l'impôt personnel et les patentes. Aucune femme ne paraît avoir été tentée de recourir à ce moyen extrême.

D'ailleurs, s'il est impossible aux femmes de modifier d'elles-mêmes les lois qui les concernent, elle peuvent agir sur ces lois indirectement, c'est-à-dire en agissant sur les législateurs. Elles n'ont pour cela qu'à employer l'arme que, pour compenser leur faiblesse, la nature généreuse a mise à leur disposition, « leur puissance attractive » [4]. « Quant à vous, femmes, dit *la Gazette*, puisque la force brutale vous prive du droit que vous avez de voter dans les collèges électoraux, efforcez-vous dans vos familles de faire donner les suffrages aux députés qui s'engageront à vous faire rendre les droits qui vous sont dus ; servez-vous de votre influence sur vos amis, vos fils, vos maris, vos pères, pour qu'ils choisissent un véritable représentant de la nation entière, composée d'hommes et de femmes. Que ce député soit républicain, carliste, ami du roi actuel ou de tout autre, peu importe ; pourvu qu'il veuille l'éga-

1. Maillard. *La légende de la Femme émancipée.*
2. *La Gazette des femmes*, 1er juillet 1836.
3. *La Gazette des femmes*, août 1836.
4. *La Femme libre*, n° 1.

lité de tous et de toutes, cela suffit; obtenez de lui le plus de voix que vous pourrez..... ; employez tous vos moyens de séduction » [1].

Si, malgré tout, les hommes se montrent réfractaires, les femmes tiennent en réserve pour les faire capituler une série de moyens renouvelés de Lysistrata. D'abord, la grève des jeunes filles à marier : « Refusons pour époux, dit *la Femme libre,* tout homme qui n'est pas assez généreux pour consentir à partager son pouvoir » [2]. Si les femmes repoussent le mariage, ce ne sera d'ailleurs nullement pour se jeter dans l'union libre. « Le seul moyen de travailler à notre délivrance, c'est, dit George Sand [3], de refuser le cantique d'amour aux oppresseurs.... Nous renoncerons aux saintes joies de la famille, ainsi qu'aux enivrements de la volupté, et nous forcerons les hommes, bientôt las de leurs abjects plaisirs, à nous faire une place à leur côté. » Cette idée, si extraordinaire qu'elle paraisse, a été reprise plusieurs fois de nos jours [4].

Mais, même les femmes en puissance de mari pourront, sinon briser, du moins relâcher leurs chaînes et échapper un peu à la brutalité de leurs tyrans en refusant, lorsqu'elles seront maltraitées, « tout concours à la prospérité de l'association conjugale » [5]. Je ne cite que pour mémoire d'autres moyens évidemment peu faits pour acquérir au féminisme les sympathies du sexe fort, tel que celui qui consistait à « briser une pendule ou une glace » quand le mari lève la main sur sa femme, « à couper ou brûler tout le linge s'il porte un cadeau à une danseuse de l'Opéra ou à une actrice des Boulevards » [6], ou encore la démonstration expérimentale du vers de *Tartuffe* :

Qu'une femme a toujours une vengeance prête.

Tous ces moyens, comme nous venons de le montrer, rentrent plus

---

1. *La Gazette des femmes,* Supplément.
2. *La Femme libre,* n° 1 (Bibl. de l'Arsenal, J 20530).
3. *Lélia,* 5e partie.
4. Madeleine Pelletier, *La femme en lutte pour ses droits* ; Marcel Prévost, *Les vierges fortes.*
5. *La Gazette des femmes,* avril 1837.
6. *La Gazette des femmes,* mai 1837.

ou moins dans le domaine de la fantaisie. Le seul moyen véritablement sérieux, véritablement pratique dont la femme disposât alors pour acquérir sa future indépendance, était commes certaines femmes [1] l'ont bien aperçu, le suivant : se rendre intellectuellement l'égale de l'homme, montrer que, comme lui, elle pouvait jouer un rôle important dans la civilisation de son époque, supposer en un mot le problème résolu et, autant qu'il serait dans le pouvoir des femmes, agir comme des hommes. C'est là le moyen qu'elles ont en fait employé ; comme nous allons le voir, les femmes tiennent une certaine place dans l'histoire politique, littéraire et artistique de leur époque.

## II. Le rôle politique et social des femmes sous la monarchie de Juillet.

Les questions de pure politique, même celles qui ne les touchaient en rien, ne laissaient pas, sous Louis-Philippe, toutes les femmes indifférentes. Beaucoup se rattachaient, comme les hommes, à un parti, et nous allons en trouver un certain nombre qui, comme eux, ont exprimé leurs opinions par des écrits ou même par des actes. La part des femmes dans la politique active devait être forcément très limitée et importante surtout dans les époques de troubles ; c'est en effet ce qui arriva. Pendant les journées de Juillet 1830, beaucoup de femmes excitèrent les hommes à aller se battre pour défendre la Charte ; beaucoup même, payant de leur personne, firent le coup de feu sur les barricades ; aussi se trouvait-il certaines femmes qui, comme la saint-simonienne Julie Fanfernot, pouvaient s'intituler fièrement « décorée de Juillet ». Le 19 novembre 1832, lors de l'attentat de Benoit, ce fut une jeune fille, Adèle Boury, qui, placée près de l'assassin, arrêta son bras et fit dévier le coup de pistolet. Adèle Boury fut un moment célèbre, et un anonyme consacra des stances « à la nouvelle Jeanne d'Arc » [2].

La même année 1832 avait lieu l'entreprise de la duchesse de Berry.

1. *Le Conseiller des femmes*, n° 7.; Daniel Stern, article de la *Revue indépendante*, 25 sept. 1847.
2. Adèle Boury, *Mémoires*, 1833.

Les aventures de cette princesse sont trop connues pour que j'aie à les raconter ici. Je me bornerai à remarquer que l'entreprise de Marie-Caroline, qui n'avait en réalité rien de plus féministe que les intrigues de Mme de Chevreuse ou les prouesses guerrières de Mlle de Montpensier, passa pour telle aux yeux de certains de ses contemporains. Une si grande hardiesse à braver les préjugés de son sexe et de son rang ne pouvait apparaître que chez une femme bien convaincue de son égalité avec l'homme ; et la réactionnaire duchesse de Berry devint, surtout lorsque l'on connut ses amours clandestines, le type de la femme émancipée. C'est là le sens de plusieurs brochures saint-simoniennes [1]. L'une d'elles, *Une parole pour la duchesse de Berry* [2], exhorte toutes les femmes à élever la voix pour défendre une femme qui représente si noblement leur cause. Elle la justifie du reproche d'immoralité : « Ce que les hommes nomment glorieux pour eux ne peut être une honte pour la femme ». « S'informe-t-on des mœurs des héros ? », ajoute Mme Allart, elle aussi admiratrice passionnée de la duchesse [3].

En 1836, une femme, Eléonore Brault, se trouva impliquée dans le complot de Strasbourg. La *Gazette des Femmes* demanda vivement pour elle des juges féminins. Éléonore Brault fut d'ailleurs acquittée avec ses coaccusés au commencement de 1837.

Enfin, en 1838, une femme, Laure Grouvelle, fut l'âme d'une conspiration républicaine. Fille du conventionnel Grouvelle, elle s'était signalée dès sa jeunesse par son zèle pour les bonnes œuvres. Liée avec les républicains, elle fut plus ou moins associée aux diverses tentatives insurrectionnelles du commencement du règne de Louis-Philippe, et, de 1830 à 1835, elle alla sans cesse « de la Force à Sainte-Pélagie, de Sainte-Pélagie à la Conciergerie, consolant les uns, rassurant les autres, apportant à tous un soulagement ou une espérance, et suppléant à la force physique qui lui manquait par l'excès de son zèle et l'énergie de sa volonté » [4].

Liée avec Morey, l'un des conjurés de 1835, elle forma en 1838, avec Huber et Steuble, un complot qui avait pour but de faire dis-

1. Rousseau, *Tout pour les Femmes.*
2. Par une anonyme : A. M. S.
3. *La Femme dans la démocratie.*
4. Maillard, *La légende de la Femme émancipée.*

paraître le roi et de changer ensuite la forme du gouvernement. Le complot échoua. Laure Grouvelle, arrêtée et « accusée d'avoir inspiré Huber et Steuble et groupé autour d'elle des hommes d'action tout prêts à servir la violence de ses passions politiques » [1], fut, malgré les très nombreuses dépositions favorables de ses témoins à décharge, condamnée à cinq ans de prison. Elle mourut en 1842.

Les femmes n'écrivirent pas seulement dans les journaux féministes ou purement littéraires : il y eut sous la monarchie de Juillet un certain nombre de femmes qui collaborèrent à des journaux politiques importants ou même en fondèrent. Ici encore tous les partis se trouvent représentés, sauf peut-être le parti gouvernemental.

Ainsi, l'opinion légitimiste est représentée par *l'Écho de la Légitimité*, journal publié sous la protection de la duchesse de Berry. Cette feuille, qui devait être mensuelle, se borna en réalité à un seul numéro, contenant une proclamation royaliste (septembre 1835).

L'opposition bourgeoise est représentée par Mme de Girardin, la plus célèbre des femmes journalistes de son époque. Dans les articles qu'elle publia dans *la Presse* sous le pseudonyme de « vicomte de Launay », elle critique d'une plume alerte et incisive les actes du gouvernement (l'article sur le projet de fortifications de Paris est un de ses plus intéressants) et s'attaque parfois aux personnes (par exemple dans son spirituel portrait de Thiers).

La *Revue indépendante*, fondée en 1841 par George Sand avec Pierre Leroux et Louis Viardot, est de nuance radicale. C'est une revue purement littéraire en principe, et d'ailleurs à ce point de vue fort intéressante et très bien renseignée; mais chaque numéro (bimensuel) contient une chronique politique à tendances nettement radicales. Plusieurs de ces chroniques, très hostiles aux conservateurs-bornes, demandent la réforme électorale et l'amélioration matérielle et intellectuelle du sort des classes ouvrières. Elles ne sont pas signées ; mais il est possible qu'elles soient de George Sand, car elles représentent très nettement l'état de ses idées politiques à cette époque. On trouve d'ailleurs des articles politiques de George Sand dans certains journaux de province, par exemple dans *l'Éclaireur de La Châtre* [2].

1. Maillard, *La légende de la Femme émancipée.*
2. Cité par *La Démocratie pacifique*, 16 septembre 1844.

Les articles de femmes de *la Phalange*, où, dit avec quelque exagération *la Gazette des Femmes*, « les femmes comptent autant que les hommes », et ceux de *la Démocratie pacifique* représentent, eux, le socialisme. Les plus importants sont ceux que Clarisse Vigoureux, belle-mère de Considerant, fit paraître dans ces deux journaux. Clarisse Vigoureux prend généralement parti contre le gouvernement dans les plus importantes questions agitées de son temps. Citons en particulier un chaleureux appel aux Français pour les engager à défendre la Pologne opprimée (1846) [1].

Une saint-simonienne, Julie Fanfernot, dont nous avons déjà parlé, avait essayé, mais sans succès, de fonder un journal socialiste, *l'Étincelle* [2]. L'argent ne vint pas et le prospectus seul vit le jour.

Il n'est pas jusqu'au pacifisme naissant alors qui n'ait eu ses feuilles féminines. Ce furent *la Paix des Deux Mondes* (15 février-24 octobre 1844), et *l'Avenir* (24 octobre 1844-17 avril 1845). Ces journaux, fondés par Eugénie Niboyet, l'ancienne directrice du *Conseiller des Femmes*, avaient pour but de faire connaître « les moyens capables d'assurer à l'humanité une paix universelle et permanente » [3]. Ils étaient en correspondance avec toutes les sociétés de la paix. Relevons, parmi les collaborateurs, outre Eugénie Niboyet et Élisabeth Celnart, une des rédactrices du *Génie des Femmes*, le nom d'Émile Souvestre.

Il était en somme assez difficile à une femme soit de fonder elle-même un journal (ce qui exigeait des ressources considérables), soit même, étant donné l'état d'esprit du temps, de pouvoir écrire dans un journal. Quand une femme voulait exprimer ses opinions, le plus simple pour elle était de publier une brochure. Aussi, sur la plupart des grandes questions politiques du règne, allons-nous trouver des brochures signées de noms de femme.

Aussitôt après les journées de Juillet, c'est la joie du triomphe qui est exprimée par M^lle^ Thiébault. Sa *Lettre d'une Parisienne à toutes les Françaises*, éloge enthousiaste des vainqueurs des trois glorieuses, est pleine de foi dans l'avenir. Mais, quand on s'aperçoit vers 1831 que Louis-Philippe est plutôt partisan de la politique de résistance

1. *La Démocratie pacifique*, 19 mars 1846.
2. Maillard, *La légende de la Femme émancipée*.
3. *La Paix des Deux Mondes*, n° 1 (Bibl. nat., Lc² 1572).

que de celle du mouvement, quand on se rend compte que la Révolution faite par le peuple a été confisquée par les bourgeois, alors partent, à l'adresse de Louis-Philippe, des cris de colère poussés par des femmes en même temps que par les hommes. Ce sont les deux brochures de la célèbre cartomancienne, M^lle^ Le Normant, *L'Ombre de Henri IV au palais d'Orléans*, et *Le petit homme rouge aux Tuileries* (1831), où, sous une forme fantaisiste, à peu près dans le style de *La clé des Songes*, la sibylle prodigue à Louis-Philippe les avertissements les plus sérieux : qu'il respecte les principes de la Révolution, qu'il n'écoute pas les « conseils liberticides » que pourraient lui donner ses ministres, qu'il se souvienne surtout « que la gloire chez les Français tient la place de plusieurs vertus [1] », s'il ne veut que « la foudre qui a pulvérisé le trône » de son prédécesseur « ne finisse par ébranler le sien » et que la France retrouve « un Henri [évidemment Henri V], son guide naturel [2] ». A peu près à la même époque, M^me^ de F. (*Appels aux esprits généreux de toutes les opinions*) se plaint que la Révolution n'ait été qu'une duperie, et appelle de tous ses vœux la République, seule capable de faire le bonheur de la France. M^me^ Millet (*Reflexion d'une Républicaine*) exprime à peu près les mêmes idées ; mais, en outre, nous voyons se manifester dans sa brochure les sentiments guerriers de la France de 1830, l'espoir d'effacer la honte de Waterloo et de déchirer les traités de 1815, « imposés à la France par des hordes étrangères ».

Lors de la chute du ministère Laffitte (1831), les femmes comme les hommes ne manquent pas de dire leur mot sur cet événement important. L'une d'elles, Marie-Louise M. (*Passé, Avenir d'un ministre financier*), affirme, bien à tort d'ailleurs, comme on le sait, que Laffitte est tombé parce qu'il refusait, contrairement aux désirs du roi, de secourir la Pologne.

En 1840, les femmes contribuèrent comme les hommes à propager la légende napoléonienne. Lors du retour des Cendres, on trouve une série de poésies de circonstance signées de noms féminins. Citons : *Emely Branton, La nymphe de Sainte-Hélène* par

1. *L'Ombre de Henri IV*.
2. *Le Petit homme rouge*.

Mlle Louise D. M., gracieuse élégie écrite en assez jolis vers ; *Une fleur aux cendres de Napoléon*, par Sophie Nervani, qui rappelle par le fond et la forme les poésies napoléoniennes de Victor Hugo ; *Arrivée à Paris des cendres de Napoléon*, par Mme de Grandchamp, éloge enthousiaste de l'Empereur ; enfin, *La Liberté, la Paix, Napoléon*, où Marie Du Mesnil, « membre de plusieurs académies », soutient cette idée, reprise depuis, que Napoléon voulait avant tout la paix :

C'est pour la conquérir qu'il a pris son essor [1].

En 1841, l'ouvrage de Lamennais, *Le Pays et le Gouvernement*, soulève des polémiques. Mme Bonnefoy-Pérignon (*Quelques mots sur M. de Lamennais*), se faisant l'interprète des sentiments de la bourgeoisie, s'indigne que Lamennais apprenne aux ouvriers « que leur salaire est trop faible, alors que le commerce va mal et que les patrons se ruinent par les faillites ». Elle lui reproche d'être de mauvaise foi, de chercher à égarer le peuple, de n'être en somme qu'un « dangereux pamphlétaire », qui a « trempé sa plume dans le fiel ».

La mort du duc d'Orléans (1842) fut le sujet de nombreuses poésies, tant masculines que féminines, ces dernières d'ailleurs assez médiocres [2]. La question de la régence, qui passionna ensuite l'opinion, parut laisser les femmes assez indifférentes. Une seule, Mme d'Eldir, publia une brochure sur ce sujet (*Sentiments d'une femme d'origine mogole sur la régence*) et, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre d'une femme, se montra l'adversaire décidée de la régence de la princesse Hélène.

Le régime de juillet comptait parmi les femmes comme parmi les hommes de zélés partisans. Beaucoup de femmes, par des pièces adressées soit à Louis-Philippe lui-même, soit aux membres de la famille royale, exprimèrent en vers ou en prose ces sentiments de loyalisme. Plusieurs firent des poésies en l'honneur du comte de Paris ; d'autres pour le mariage du prince de Joinville ; d'autres

1. *La Liberté*, etc.
2. *Regrets à Mme la duchesse d'Orléans*, par Mme Hattanville ; *Sur la mort de S. A. R. le duc d'Orléans*, par Sophie Dubut.

enfin célébrèrent la grandeur du roi Louis-Philippe et de son règne [1]. Une des plus curieuses de ces pièces est *Le Bouquet royal*, par Mme Dumont. Chacun des membres de la famille royale est comparé à une fleur; la violette (la reine), le bouton d'or (le comte de Paris), la rose (la princesse Louise) et jusqu'à l'algue marine (prince de Joinville) composent une gerbe bigarrée. Le roi, pour son compte, est métamorphosé en un superbe palmier.

Beaucoup de féministes avaient, nous l'avons vu, assigné à la femme la mission de régénérer les classes ouvrières et celle d'instruire la première enfance. Un certain nombre de femmes, féministes ou non, s'appliquèrent avec zèle à cette tâche. Flora Tristan passa sa vie à s'occuper du sort des classes ouvrières, qu'elle voulait améliorer au même titre que celui de la femme. Elle parcourut une partie de la France pour exposer aux ouvriers ses projets d'union [2] et faillit parfois être victime de ses sentiments généreux. *La Démocratie pacifique* l'encouragea dans sa mission, et quelques députés, même de la droite, s'y montrèrent sympathiques. Elle mourut d'ailleurs avant d'avoir pu la mener à bien. Pendant ce temps, d'autres femmes organisaient les écoles maternelles et les crèches; ces établissements, comme le constate un article de *la Démocratie pacifique* (10 janvier 1847), sont dus en effet aux femmes et aux femmes seules. Ce fut la marquise de Pastoret qui en prit l'initiative. Elle fut aidée par Mme Millet, qui alla en Angleterre étudier le fonctionnement des salles d'asile qui existaient déjà en ce pays. A son retour, les premières crèches et salles d'asile furent ouvertes en France. Comme il était juste, des femmes furent placées à la tête de ces écoles maternelles. Ce furent même des femmes qui eurent mission de faire passer en Sorbonne les examens des candidates aux places d'institutrice dans les écoles maternelles.

Enfin, et c'est là la première ébauche d'une conception toute moderne, une femme mentionnée par *le Citateur féminin* de 1835 fonda une association « pour accueillir les étrangères d'une façon honnête et honorable. ». Nous ne savons comment cette association fonctionna, ni combien de temps elle dura; en tout cas, l'idée était

1. Mme d'Eldir, *Discours*; Charlotte d'Abel; Sovvendal, *Stances*.
2. Voir chapitre III.

bien celle qu'ont reprise et mise en pratique de nos jours un grand nombre de femmes et d'associations de femmes.

## III. La littérature féminine [1].

Il n'est peut-être pas une époque, même la nôtre, qui, pour la fécondité de la littérature féminine, puisse se comparer au règne de Louis-Philippe. Un nombre infini de femmes se sont alors senties prises du besoin d'écrire ; toutes les classes de la société ont participé à ce mouvement, depuis les grandes dames, la duchesse d'Abrantès, la princesse de Salm, jusqu'aux ouvrières, comme Antoinette Quarré, femmes de lettres par occasion.

Le genre de littérature que les femmes cultivèrent peut-être alors le plus et avec le plus de succès fut la poésie. On compterait bien des poétesses par dizaines. Laissons de côté les Hermance Sandrin, les Clémence Robert, les Adèle Daminois, les Victoire Babois, les Eugénie Goyet, les innombrables femmes qui collaborèrent à divers journaux de littérature féminine [2], et qui d'ailleurs ont été parfois capables de produire de jolies pièces de vers [3] ; arrêtons-nous seulement à quelques poétesses dont notre époque a, il est vrai, oublié les noms, mais qui jouirent de leur temps d'une grande célébrité et furent appréciées par les contemporains presqu'à l'égal de leurs confrères masculins.

Louise Colet, née à Aix en 1810, envoya dès sa première adolescence des poésies à des journaux de Marseille. Mariée au compositeur Hippolyte Colet, elle vint à Paris et commença à se faire connaître par un *Hymne à la Vierge*, poésie de forme régulière et de pensée touchante qui parut dans *le Citateur féminin* (1835). Son recueil de poésies intitulé *Fleurs du Midi* (1836) acheva de la mettre en vedette. Les journaux du temps en firent un compte rendu assez élogieux, lui reprochant seulement de la froideur, critique qui, d'après ce que j'ai lu de Louise Colet, me paraît assez justifiée. En

1. Ce chapitre ne vise pas à être autre chose qu'un résumé fait pour entrer dans le cadre de notre travail. L'étude de la littérature féminine sous Louis-Philippe fournirait la matière d'un volume.

2. *Le Citateur féminin*, *Le Génie des Femmes*, *Le Journal des Femmes*.

3. Comme *L'Absence*, poésie d'Eugénie Goyet ; certaines poésies de Mme Waldor.

tout cas, ses vers sont d'une forme parfaite. Ce fut sans doute ce mérite que voulut récompenser l'Académie française lorsque, par deux fois (1839 et 1843), elle décerna à Louise Colet le prix de poésie. Entre temps, la jeune poétesse avait fréquenté le salon de Mme Récamier et s'était liée avec Cousin, Villemain et Musset. Son livre, *Lui*, où elle raconte l'histoire de ses liaisons avec Musset et Flaubert, est le pendant exact de *Elle et Lui*, de George Sand.

Anaïs Segalas fut de son temps plus célèbre encore. Née en 1814, elle publia dès l'âge de dix-sept ans (un trait commun à toutes les poétesses de cette époque, c'est leur extraordinaire précocité) son premier recueil de vers, *Les Algériennes* (1831), et, cinq ans après, *Les Oiseaux de Passage*, autre recueil de poésies qui lui donna du coup la célébrité. *Les Oiseaux de Passage*, où se trouvent de très jolies poésies, mais qui me paraissent souvent imiter (consciemment ou non) les procédés de style de Victor Hugo [1], furent jugés dignes, « par leurs mélodieux accords d'une poésie suave et parfumée » [2], d'être mis à côté des chefs-d'œuvre poétiques les plus hauts. Le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) plaçait A. Segalas au rang de nos plus grands poëtes et *la Phalange*, citant, le 1er février 1837, une pièce de vers des *Oiseaux de Passage*, ne trouve « rien à mettre au-dessus, rien peut-être à mettre à côté chez nos premiers poètes ». Anaïs Segalas porta sa renommée au comble par son poème de *La Femme*, ouvrage qui d'ailleurs n'était pas féministe, comme son titre le pourrait faire supposer. Bien au contraire, A. Segalas, qui devint en 1848 féministe militante, se défend de faire œuvre de « rebelle », d'avoir produit « le moindre hémistiche saint-simonien » et « d'entonner la *Marseillaise* » [3]. Son intention est seulement de nous montrer que les femmes de toutes les conditions, paysannes ou femmes du monde, grisettes ou femmes de lettres, peuvent exercer une influence heureuse sur l'humanité, « combattre les fléaux sans autres armes que l'amour et les affections » [4]. Elle développe cette idée

1. Ces deux vers par exemple, dans une pièce qui exprime les aspirations voyageuses d'un jeune homme :

Je veux poser le pied où vous n'avez jamais
Vous tous posé que la pensée.

2. *Le Journal des Femmes*, 21 décembre 1836.
3. A. Segalas, préface de *La Femme*.
4. *Ibid.*

dans une série de poésies joliment tournées et d'un rythme varié, gaies et pimpantes lorsqu'il s'agit de la grisette, « l'alouette de Paris », nobles et sévères quand elle nous montre la religieuse priant dans son cloître pour le salut de l'humanité, ou Moïse brisant le veau d'or :

Moïse l'aigle saint, du feu dans la prunelle,
Quittait le Sinaï, piédestal du Seigneur,
Quand il vit un veau d'or radieux de splendeur,
Couleur de la lumière et reluisant comme elle.

L'admiration enthousiaste qu'inspira A. Segalas était évidemment excessive ; ses pièces les plus belles ne soutiennent pas la comparaison avec des chefs-d'œuvre comme *Moïse* ou *La Tristesse d'Olympio*. Mais elles peuvent être placées à côté de certaines petites pièces de Hugo ou de Lamartine, et s'est suffisant pour que l'oubli où elles sont tombées aujourd'hui soit tenu pour injustifié.

Amable Tastu fut célèbre surtout avant l'époque qui nous occupe. Sa poésie pour le sacre de Charles X lui avait acquis vers 1825 la célébrité et une pension de la Couronne ; sa gloire déclina ensuite. Pourtant, elle publia encore en 1835 un recueil de poésies, « nées du cœur », selon l'expression de Sainte-Beuve, et dont le critique appréciait la « grâce modeste ». La renommée d'Amable Tastu obtint une consécration officielle : le prix d'éloquence que lui donna l'Académie pour son éloge de Mme de Sévigné.

L'œuvre purement poétique de Gabrielle Soumet est moins importante que celle des précédentes. Fille d'Alexandre Soumet, l'auteur de la *Divine Épopée* et de nombreuses pièces de théâtre, elle publia en 1836 *Les Filiales* et plus tard le poème de *Berthe et Bertha*. Elle aussi fut très appréciée de ses contemporains. E. Deschamps [1] constate qu'elle jouit d'une grande vogue ; les poésies de Gabrielle Soumet sont, dit-il, « d'une originalité frappante sans être jamais bizarre » ; il loue la sévère pureté du style et de la composition.

Enfin, ce qui caractérise bien la poésie féminine de cette époque, c'est, comme le dit Mme Tastu [2], « l'apparition d'un essaim chantant de jeunes filles sorties des rangs du peuple ». Trois d'entre elles

1. *Les Femmes célèbres contemporaines.*
2. *La Revue indépendante*, 1841, n° 1.

furent assez célèbres, Élisa Mercœur, Louise Crombach et Antoinette Quarré.

La première, simple institutrice de Nantes, obtint une grande vogue vers 1830; elle fut encouragée dans sa vocation poétique et protégée par Chateaubriand. Ce que j'ai pu lire de ses poésies me donne l'impression d'une âme délicate et tendre, douée d'un sens artistique véritable; son style est élégant et pur ; en un mot, elle me paraît avoir été douée d'un talent poétique bien supérieur à toutes celles dont je viens de parler; elle surpasse ses contemporains (qui s'enflamment souvent un peu à froid) par la profondeur et la sincérité du sentiment. Mais elle n'eut pas le temps d'achever son œuvre ; cette rêveuse jeune fille disparut à vingt-six ans (1835), minée par la phtisie :

Son âme avait brisé son corps.

Louise Crombach et Antoinette Quarré sont loin d'avoir la même valeur. La première, auteur de deux élégies, *Le jeune Libéré* et *Hélène et Laurence*, obtint avec l'une d'elles un prix Montyon à l'Académie. Mais, gardienne à Saint-Lazare, elle fut accusée d'avoir fait évader une détenue, condamnée pour ce fait, et elle disparut de la scène poétique [1]. Antoinette Quarré, « la muse de Dijon », simple ouvrière lingère, ne me semble pas mériter tous les éloges que lui adressa *la Phalange* lors de la publication de son recueil, et la lettre-préface enthousiaste que lui adressa Lamartine. Ses poésies sont, il est vrai, très correctes, mais, autant que j'ai pu en juger, froides et dépourvues d'originalité.

La reine des poétesses du temps fut M^me^ Desbordes-Valmore. Son nom est encore trop connu aujourd'hui pour que j'aie à insister. Je me contenterai de mentionner, à propos d'elle, sa fille Ondine Desbordes-Valmore, exemple bien remarquable de précocité poétique. Dès l'âge de dix ans en effet, la jeune Ondine publia dans *le Conseiller des Femmes* (24 mai 1834) un sonnet, d'ailleurs de facture trop parfaite pour que je ne soupçonne pas sa mère d'y avoir mis la main [2].

---

1. Voir Maillard, *La légende de la Femme émancipée*.

2. Citons encore parmi les poétesses M^me^ de Girardin, auteur d'un volume de poésies, et M^lle^ Bertin, que nous retrouverons plus loin.

Les romancières sont moins nombreuses que les poétesses. La production d'un roman exigeait plus de travail et de temps que celle de quelques poésies. Pourtant, il s'en faut de beaucoup que George Sand ait été la seule romancière de son temps ; des femmes se sont essayées dans presque tous les genres de roman.

Le roman philosophique, le roman à thèse comme nous dirions aujourd'hui, fut surtout l'œuvre de George Sand, dans sa première période littéraire, à l'époque d'*Indiana*, *Jacques*, *Lélia*, *Valentine*.

Ces romans sont des romans féministes. Il en est à peu près de même des romans que Mme Marbouty publia sous le nom de Claire Brunne. George Sand s'occupait surtout de la condition des femmes dans le mariage : Claire Brunne, dans trois nouvelles « écrites avec facilité, souvent même avec élégance » [1], s'occupe surtout de leur éducation, dont elle demande la réforme. *Le Pair de France*, où Mme de Carlovitz réclamait le divorce, et le roman de Mme Sophie Panier, *L'Athée*, sont aussi des romans à thèse. Mme de Girardin fit, elle, du roman psychologique sous une forme fantaisiste dans *Le Lorgnon*. Peu de femmes s'y essayèrent après elle. Mais on peut rattacher à ce genre d'études psychologiques le *Journal* où Eugénie de Guérin, la sœur du poète Maurice de Guérin, note ses impressions.

Dans la période qui nous occupe, le roman historique était fort à la mode. Sous l'influence de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas, beaucoup de femmes cultivèrent ce genre. Citons les célèbres romans de la comtesse Dash, *La Jeunesse de Mirabeau*, de Louise Colet, et *Catherine II et ses filles d'honneur*, d'Eugénie Niboyet, dont *la Démocratie pacifique*, dans son numéro du 24 juin 1847, fit un compte rendu élogieux. — La duchesse d'Abrantès et Eugénie Foa firent du roman de mœurs, la première dans ses *Scènes de la vie espagnole*, la seconde dans différents romans et nouvelles où elle décrivait la société juive du temps de la Régence. — Citons encore, parmi les romanciers, Mme Allart de Méritens, Henriette Reybaud, la belle-sœur de Louis Raybaud, collaboratrice assidue du *Constitutionnel* et de la *Revue des Deux Mondes*, Mme Desborde-Valmore elle-même, qui fit paraître un feuilleton, *Dominica*, dans *la Démo-*

1. *La Revue indépendante*, 25 juin 1843.

*cratie pacifique* et Daniel Stern, qui publia plusieurs nouvelles et romans dans la *Revue des Deux Mondes*.

La plupart des femmes dont nous avons parlé, poétesses ou romancières, abordèrent avec succès le théâtre. Ainsi Mme de Girardin, qui, dit Ch. Le Goffic [1], « obtint un réel succès avec ses tragédies de *Judith* et de *Cléopâtre* », Louise Colet, qui fit jouer à la Renaissance, *La Jeunesse de Gœthe*, Anaïs Ségalas, avec *La Loge de l'Opéra*, représentée à l'Odéon. Gabrielle Soumet collabora avec son père pour deux tragédies représentées aux Français, *Le Gladiateur* et *Jeanne Grey*. La seconde de ces pièces obtint un grand succès. « Elle renferme, dit *le Génie des Femmes*, de 1844, des beautés hors ligne, et le caractère des personnages est tracé de main de maître. Le rôle de Jane peut être placé au rang des plus beaux de la scène française. »

La plus célèbre des auteurs dramatiques féminins de cette époque fut Mme Ancelot, de son temps véritable auteur à succès. Femme d'Ancelot, romancier et auteur dramatique, médiocre, quoique académicien, elle fit d'abord de la peinture, puis se consacra entièrement au théâtre. La Comédie-Française, le Gymnase, le Vaudeville, les Variétés jouèrent un grand nombre de ses pièces, où les contemporains prisaient la peinture exacte des caractères et la légèreté de la touche. Son plus grand succès fut *Marie*, pièce représentée aux Français en 1836 et « l'un des meilleurs rôles de Mademoiselle Mars » [2]. Mme Ancelot montrait, dans cette œuvre dramatique, dont le sous-titre était *Les trois époques*, la femme sacrifiée comme fille, épouse et mère ; mais, loin de l'exciter à la révolte, elle voulait « lui enseigner la résignation, la louer, la consoler dans les sacrifices de tous les jours, et aussi la réhabiliter et la défendre contre les accusations et les calomnies » [3].

Beaucoup moins nombreuses furent les femmes qui s'adonnèrent à l'histoire. La plus célèbre d'entre elles est Mme Allart, qui écrivit l'*Histoire d'Athènes* et l'*Histoire de Florence*, ouvrages assez appréciés de leur temps, le second surtout, qui se répandit jusqu'en Italie et

1. *La Grande Encyclopédie*. Ses pièces les plus célèbres sont aujourd'hui ses comédies comme « La Joie fait peur », qui est toujours au répertoire du Théâtre-Français.
2. Maurice Tourneux, dans *La Grande Encyclopédie*.
3. *La Phalange*, 20 octobre 1836.

valut à son auteur le titre de membre d'une des Académies de Florence. Plaçons à côté d'elle : Mme de Torcy, parente de Charles Nodier, auteur des *Chroniques franc-comtoises*, scènes de l'histoire du moyen âge ; Mme Augustin Thierry, *Scènes de mœurs et de caractère au XVIIIe et XIXe siècles* ; la duchesse d'Abrantès, pour son *Histoire des salons de Paris sous Louis XVI et sous le Directoire* ; enfin Élisa Guizot, la seconde femme de l'homme d'État, qui publia divers articles historiques dans la *Revue française*. L'histoire de la littérature est représentée par Mme d'Hautpoul, romancière célèbre avant 1830, qui en 1834 fit paraître un *Manuel de littérature française*. Quant aux mémoires, on peut citer ceux de la duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, 1831-34, *Mémoires sur les premières années du règne de Louis-Philippe*, 1836, les *Souvenirs* de la princesse de Salm, et les *Mémoires* de Mlle Ancillon, femme de chambre de l'impératrice Joséphine [1]. On peut encore citer parmi les auteurs de mémoires Ida, dite *la Contemporaine*, qui a laissé des souvenirs sur le règne de Louis-Philippe.

Les questions philosophiques qui intéressèrent le plus les femmes furent celles qui se rattachent à la pédagogie. Les plus célèbres des ouvrages d'éducation écrits par des femmes étaient ceux d'Élisabeth Celnart, l'une des collaboratrices du *Journal des Femmes* (son *Manuel des nourrices* fut adopté par le conseil général des hospices de Paris), ceux de Mme Tastu, et surtout *L'Éducation progressive*, œuvre de Mme Necker de Saussure, fille du célèbre botaniste et cousine de Mme de Staël ; ce remarquable ouvrage, auquel l'Académie française décerna le prix Montyon, est tout imprégné d'un profond sentiment moral et religieux ; on y trouve, à côté d'idées ou de procédés de style qui viennent directement de l'*Émile*, des théories toutes modernes : il faut faire dans l'éducation une grande place à la culture physique ; il ne faut pas se borner à donner à l'enfant une éducation « purement livresque » ; on doit le mettre en contact avec la réalité des choses et lui donner quelque apprentissage des métiers manuels ; enfin, on ne doit pas enfermer l'enfant dans les limites d'une règle stricte, mais lui laisser la possibilité de faire preuve d'initiative.

1. Ces mémoires sont soupçonnés d'être apocryphes.

Les femmes apportèrent leur contribution à la science sociologique de l'époque avec *L'Union ouvrière* de Flora Tristan, ouvrage où sont étudié la condition des ouvriers et les moyens de l'améliorer, et *Le Paupérisme anglais* (1843) de Marie Meynier, « éloquente monographie » où, « mieux que personne », l'auteur expose la question et discute les tentatives faites pour la résoudre [1] ; la même Marie Meynier avait publié en 1839 des *Éléments d'économie politique*. La philosophie pure n'est guère représentée que par l'*Essai sur la liberté considérée comme principe et comme fin de l'activité humaine* de Daniel Stern, et quelques articles du même auteur, publiés dans la *Revue indépendante*.

(*La fin prochainement.*) Léon Abensour.

---

1. *La Phalange*, 1841.

# *Les débuts de la Révolution de 1848 à Lyon, à propos d'un ouvrage récent.*

(*Suite et fin* [1]).

---

## IV

Les tendances qui prédominèrent lors des élections à la Constituante sont visibles dans la foule des professions de foi, brochures, articles de journaux, publiés à cette occasion.

Le caractère le plus général de ces écrits c'est l'esprit religieux. Il en est bien peu où le Christ, l'Évangile, « le véritable esprit du christianisme » ne soient pas invoqués, même quand on y marque de la défiance pour le clergé catholique. Très fréquents aussi, mais surtout dans les factums radicaux ou socialistes, apparaissent les souvenirs des insurrections lyonnaises de 1831, de 1834 et des grandes journées de la Révolution française. Souvenirs religieux et souvenirs de 93 voisinent d'ailleurs parfaitement. Le type de cette étrange association, nous le trouvons dans un placard (malheureusement sans date précise) intitulé *La Fête-Dieu républicaine*, illustré de vignettes révolutionnaires ou religieuses et qui assimule la fête de l'Etre suprême à la Fête-Dieu [2].

Trois partis sont en présence, d'ailleurs sans idées absolument exclusives, sans frontières très tranchées, sans listes complètement différentes : le parti communiste organisé et agissant par le Club central, le parti formaliste ou républicain radical et démocrate, organisé et agissant par le Comité préfectoral et par le Comité électoral dit du quai de Retz, le parti de l'ordre agissant par le Comité général des

---

1. Cf. ci-dessus p. 24-61.

2. *La Fête-Dieu républicaine célébrée à Lyon et dans les 40.000 communes de la République le 20 prairial an II. Nouvelle édition dédiée à Pie IX et à l'archevêque de Lyon récemment convertis à la foi républicaine* (5314[23], affiches, fonds Coste).

clubs. Il y eut naturellement intervention des hommes politiques parisiens et du Gouvernement provisoire, et du reste, sur les listes de chaque parti, figurèrent des parisiens et des lyonnais résidant à Paris. Le Club central s'appuyait sur le Club des Clubs de Sobrier. Le Comité préfectoral, de son côté, s'efforça d'obtenir l'investiture du Gouvernement provisoire pour la liste du Comité électoral du quai de Retz, et présenta cette liste à l'armée sous ce patronage. Arago fit campagne avec le Comité préfectoral, et tous deux multiplièrent les missions dans le département, révoquèrent les maires et fonctionnaires suspects dans les campagnes [1].

Ce fut cette pression officielle en faveur des candidats formalistes qui accentua la zizanie entre ouvriers socialistes et bourgeois républicains. Déjà désunis avant la bataille, ils se heurtèrent dans la mêlée, et même les ouvriers socialistes se joignirent aux bourgeois conservateurs pour protester contre les agissements des bourgeois radicaux. Le Club central et le Comité général des Clubs dénoncèrent en termes virulents l'ingérence de Paris et du Gouvernement, ingérence dont Arago se faisait l'agent ou le complice. Dès lors, le Comité préfectoral était perdu et le succès des républicains bourgeois bien compromis. Pour comble de maladresse, le Comité préfectoral répondit à ses adversaires qu'il s'était « conformé aux instructions expresses du gouvernement..... En agissant autrement, il aurait été en désaccord avec le ministre de l'intérieur, dont il doit exécuter les ordres [2] ». C'était trop négliger les tendances autonomistes des Lyonnais : le Comité préfectoral dut démissionner sous la pression de l'opinion publique, le 19 avril, et les électeurs ouvriers n'en devinrent que plus hostiles à l'élément formaliste.

Dans le camp socialiste, les écrits et manifestations d'opinion de tout genre achevèrent de prouver que la pauvreté des idées était grande. La plupart des publications, comme d'ailleurs celles qui

---

1. Voir sur son attitude 5314 [14], affiches, fonds Coste ; mss. Charavay, dossier 359, f° 2004, 2008, notamment ce passage d'une lettre de Faure, maire de Givors et candidat formaliste, à Treillard, du Comité : « Il est impossible dans l'arrondissement de Villefranche de changer les maires de toutes les communes..... J'ai cependant révoqué plusieurs maires..... On paraît bien disposé pour moi..... Entendez-vous avec M. Arago pour qu'il m'envoie la liste que vous avez arrêtée ensemble. »

2. Mss. Charavay, dossier 359, f^os 2004, 2008 ; proclamation du Comité préfectoral, 5314 [14].

avaient vu le jour depuis le 25 février, sont d'un vague désespérant. On y répète à l'envi les formules officielles : « Tout pour le peuple, tout par le peuple », « organisation du travail », « association ». Par quels procédés ? sur quelles bases ? Pas de réponses précises à ces questions, rien qu'une phraséologie nuageuse et sentimentale. M. Dutacq a résumé les quelques motions à dégager de ce fatras. En politique, le parti socialiste lyonnais réclame des représentants tirés de la classe ouvrière, des travailleurs manuels ; le pouvoir exécutif et les fonctionnaires seront recrutés eux aussi à l'élection par l'assemblée des représentants de la nation et suivant des modes plus ou moins directs. Instruction primaire obligatoire, séparation des Églises et de l'État, service militaire obligatoire, constituent des demandes communes à presque tous. En fait de socialisme, on remarque que plusieurs des candidats socialistes n'osent se qualifier nettement « communistes » [1]. Tous à peu près réclament le droit à la vie, et certains proposent la transformation des hôpitaux lyonnais, dont ils dénoncent le mauvais régime, en hôtel des Invalides du Travail [2]. Ils réclament aussi le droit au travail, les ateliers sociaux de Louis Blanc, le monopole à l'État de toutes les grandes entreprises, l'impôt progressif, la suppression de toute taxe sur les denrées de première nécessité, la suppression des gros traitements. Le programme le plus laconique et en même temps le plus nourri est celui de Doutre. Il contient à peu près tous ces désiderata, mais on remarquera qu'il veut « l'association du travail au capital » et « la propriété respectée », « les ministres des cultes ramenés à l'exercice unique de leur autorité spirituelle sans démonstrations extérieures » [3]. En dehors de ces motions, on ne relève qu'un programme intéressant, celui de Claudius Turpault, qui du reste n'était point un ouvrier. Il veut « le crédit universalisé, mis à la portée de tous », comme Benoît et plusieurs autres ; il veut « l'assurance des valeurs » qui fonde « la sécurité générale des capitaux ». Il veut surtout « la statistique éri-

1. Déclaration le 21 avril de Philippe Faure : il n'est pas communiste, il considère l'héritage comme sacré, comme inviolable (111521, Bibliothèque Ville). Cf. autre déclaration de Depassio (111517, ibid.).

2. *Guide du vrai républicain* de Mortera ; *Peuple souverain* du 10 mai 1848.

3. 111518, Bibliothèque Ville.

gée en institution sociale » et « dont l'État seul peut organiser l'immense réseau ». Il ajoute : « la statistique donnera le récit exact et complet de la situation et du mouvement du travail qu'elle suivra dans toutes ses sphères,..... de la situation et du mouvement des capitaux,..... le tableau des rapports variables entre l'offre et la demande des divers produits. Elle deviendra de la sorte un vaste et authentique système de renseignements..... ; chaque homme pourra consulter la carte vivante du monde économique, chaque homme saura quels sont les cadres déjà compacts, quels sont les cadres à remplir [1] ». Parmi les candidatures socialistes, signalons celle de Sobrier, qui fait apposer une affiche ayant pour épigraphe : « Qu'est-ce que le peuple ? Tout. Qu'est-ce que le travail ? La vie », et qui rappelle aux « frères du Rhône » qu'il a en février fait son « devoir sur les barricades », que depuis il a « pris part à toutes les manifestations du peuple », notamment le 17 mars, et que, pour se « donner tout entier au peuple », il a « refusé toute fonction publique ». Il ajoute : « Né à Lyon, mon désir le plus vif eût été d'aller y embrasser des frères redevenus libres, avec lesquels j'ai combattu il y a dix-sept ans. » A Paris où il se porte également, son programme est beaucoup plus précis. Sobrier fait recommander à Lyon sa candidature par Eugène Süe [2]. Une autre candidature lancée par des socialistes est celle de Jules Favre, qui n'est pourtant pas socialiste [3].

La candeur des socialistes lyonnais à ce moment est indicible. Le citoyen Lentillon, par exemple, qui s'inspire de *La Démocratie pacifique* de V. Considerant, et aussi de Saint-Just, de Lamartine, Lentillon qui veut fonder un journal ayant pour titre *La République*

---

1. 111570, Bibliothèque Ville. Sur Turpault, cf. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 183, note. Il y a des manifestations d'ouvriers anti-socialistes (cf. ce que nous avons dit sur Auberthier) : dans le *Discours d'un ouvrier au club de Vaise*, l'ouvrier mécanicien Victor Viossat déclare : « La liberté dans le communisme n'existe pas », et il demande simplement des retraites ouvrières, l'assistance contre le chômage et la maladie. Cf. *Murailles révolutionnaires*, t. II, p. 182, note. — Quelle était la proportion de cet élément anti-socialiste parmi les prolétaires lyonnais ? Il est difficile de l'établir.

2. 53144, affiches, fonds Coste ; 111579, Bibliothèque Ville ; *Murailles révolutionnaires*, t. I p. 69, sur son programme à Paris. Remarquez que *La Grande Encyclopédie* (article de Lucipia), le donne comme né à Cahors. La lettre d'Eugène Süe (111579) confirme qu'il est « né à Lyon ».

3. 53144, affiches, fonds Coste, 23 avril.

*universelle, journal des apôtres du socialisme*, Lentillon dit aux électeurs : « J'ai des amis de toutes les couleurs ; les conseils se croisent ; je suis poussé, tiraillé dans tous les sens. Je les aime tous, je les remercie, mais je ne peux plaire à tous les opinions. » La joie de vivre de la vie politique s'épanche chez eux en effusions touchantes : « Une vie nouvelle commence ; nous allons nous connaître, nous allons nous aimer, nous allons chercher ensemble et trouver la vérité sociale [1]. » En général, ils s'attendent à un succès décisif du parti socialiste et dans le Rhône et dans la France entière. La note juste est donnée par le citoyen Mortera, qui écrit : « Paris et Lyon sont à peu près les seules villes..... dans lesquelles les ouvriers puissent espérer de faire passer quelques-uns de leurs candidats ; les départements agricoles fourniront généralement des notabilités bourgeoises..... L'élément bourgeois dominera dans l'Assemblée constituante. » Il ajoute : « Cela est hors de doute pour tout le monde [2] », et cependant nous n'avons rencontré nulle part ailleurs ce pronostic clairvoyant.

On pourrait supposer, d'après ce qui se passait sur bien des points de la France, que les instituteurs de Lyon et du Rhône inclinaient vers le socialisme. C'est exact pour Grinand et quelques autres [3]. Mais la majorité offre une candidature à la Constituante au citoyen Chapuit, directeur de l'École normale de Villefranche, et Chapuit, dans son manifeste, déclare la propriété « un droit sacré, une garantie sociale et une sanction morale », « l'association universelle, une chimère », « l'égalité des salaires, une oppression ». Il se contente de demander la gratuité de l'enseignement primaire et professionnel et l'impôt progressif [4]. Les instituteurs du Rhône ne sont pas plus anticléricaux que socialistes. A la fin de la réunion où Chapuit a été désigné comme candidat, le citoyen Petrus, « instituteur et ancien rédacteur au *Moraliste* », lit une pétition au citoyen Arago pour demander « le renvoi immédiat des frères de tout ordre » qui « appartiennent plutôt à Rome qu'à la France », des mesures contre la Société de Saint-François Xavier, etc. Le journal qui nous

1. 111537, Bibliothèque Ville; *Guide du vrai républicain* de Mortera.
2. *Guide du vrai républicain.*
3. Voir ci-dessous l'attitude du citoyen Petrus.
4. 111511, Bibliothèque Ville.

rend compte de cet incident, *le Défenseur du peuple*, ajoute bien que la pétition a recueilli des « applaudissements unanimes », mais, continue-t-il, « il est à regretter que les mots de Rome et de Saint-François-Xavier et peut-être le manque de courage et de confiance à la *stabilité des choses humaines*, aient empêché à la plupart des membres de la signer et de la porter en députation au citoyen Arago, comme il a été proposé »[1].

Les candidats du parti formaliste lyonnais n'expriment point d'idées démocratiques originales. Ils s'accordent, commes mesures sociales, à préconiser « l'association volontaire », les impôts progressifs et sur les successions[2]. L'attitude de la franc-maçonnerie est peu nette, bien qu'à Lyon comme à Paris elle ait joué un rôle[3].

Les candidats du parti de l'ordre retiennent des principes républicains tout ce qui ne paraît pas invraisemblable dans leur bouche. Ils réclament par exemple : « l'égalité devant la loi comme devant Dieu, en d'autres termes l'égalité possible, mais non l'égalité des salaires, mais non l'égalité contraire à la constitution providentielle de l'humanité; la fraternité, qui n'est que l'égalité sanctionnée et fécondée par l'amour évangélique[4] ». De façon plus précise, ils réclament surtout la réduction des impôts sur les boissons, sur la viande, le sel, etc. Les légitimistes en particulier, conformément à leur tactique préférée depuis 1830, se posent en défenseurs du peuple, et un disciple de l'abbé de Genoude, Claudius Hébrard, lance *L'Union nationale, journal des intérêts de tous*, simple succédané de la *Gazette de France*, mais d'un zèle démocratique tel que le parti de l'ordre se détourne de lui[5]. Est-ce l'influence du cardinal de Bonald? Il y a peu de candidatures de prêtres[6].

---

1. *Défenseur du Peuple*, journal démocratique, 31 mars (5734, fonds Coste).

2. Le type de leurs programmes est celui de Jules Favre, *Murailles révolutionnaires*, t. II, p. 338). Voir aussi le programme donné par *le Censeur* dès le 28 février 1848.

3, Il y eut bien une « Liste des candidats adoptés par la franc-maçonnerie de Lyon » (111502, Bibliothèque Ville); mais elle était très panachée : avec Laforest, Doutre, Auberthier (très catholique), Lortet, Jules Favre, Hénon, on y voit Mouraud, Paullian et Julien Lacroix qui furent tous trois élus comme conservateurs. Aussi fut-elle très discutée par la maçonnerie même. Sur les manifestations électorales de la maçonnerie parisienne, cf. *Murailles révolutionnaires*.

4. Programme du Club national (5314[4], affiches, fonds Coste); 5314[23], programme de Théodore Pitrat, ex-directeur de la *Gazette universelle de Lyon*, journal légitimiste (1819-1838).

5. Notice sur Cl. Hébrard par Clément Durafor (Clair Tisseur), *Revue du Siècle*, 1891, p. 295.

6. Nous n'en relevons que deux : celle de l'abbé Cœur, qui obtint 14.957 voix, et celle de

C'est lors des élections à la Constituante qu'au parti de l'ordre viennent s'unir les populations des deux arrondissements ruraux du Rhône. Un manifeste du 11 mars déclare en leur nom : « Lyon et les trois communes suburbaines s'occupent avec activité de leurs candidatures... C'est un exemple que nous... devons nous empresser d'imiter. Nous aussi nous formons des groupes divers ; notre agriculture, nos industries sont variées. Nous voulons qu'on tienne compte de tous. Car aujourd'hui c'est dans l'intérêt de tous que l'élection doit être faite, et c'est pour nous unir les uns aux autres que le décret du Gouvernement provisoire a sagement arrêté que cette élection faite par tous serait départementale au lieu d'être une élection par conscriptions isolées. » Et le manifeste continue ainsi : « Les deux arrondissements comptent 76.500 électeurs ; Lyon, la Croix-Rousse, la Guillotière et Vaise en comptent 57.000 ; malgré cette différence de nombre, il importe que l'agglomération lyonnaise présente sept candidats et les deux arrondissements les sept autres ; de cette manière il y aura justice et par cela même fraternelle union [1]. » En réalité, sous couleur de justice et de fraternité, les arrondissements ruraux agissent dans un esprit d'hostilité vis-à-vis de l'opinion de Lyon et de la banlieue lyonnaise, d'autant plus que cette opinion incline vers le socialisme, et contre la pression officielle du Comité préfectoral, d'autant plus que le Comité est d'opinion radicale. D'autre part, les arrondissements ruraux, on vient de le voir, n'ont pas de passions et de principes politiques, ils veulent des représentants de leurs « intérêts ». Quoi qu'il en soit, les délégués des ruraux viennent siéger dans le Comité général des Clubs, ils s'entendent avec le parti de l'ordre pour présenter une liste unique, faite de conservateurs, et pour moitié de conservateurs des campagnes.

Il se produit donc une coalition de la bourgeoisie conservatrice de Lyon avec celle du département et avec les paysans. Au contraire, bourgeois radicaux de Lyon et ouvriers socialistes se sont divisés, et la démission du Comité préfectoral, en pleine période électorale, ne peut qu'aider au succès des conservateurs.

---

l'abbé Moulin, aumônier de l'École vétérinaire, et peut-être ce dernier a-t-il refusé la candidature qu'on lui proposait (111528, Coste). Dans les mss. Charavay, dossier 325, f° 1767, on voit Mgr Dufêtre, évêque de Nevers, mais lyonnais et sacré à Lyon, faire demander au cardinal de Bonald s'il doit accepter d'être candidat dans la Nièvre.

1. 111581, Biblioth. Ville.

Les opérations électorales ont été, après coup, l'objet des plus vives critiques. On a accusé les autorités de négligence, de manœuvres répréhensibles, etc., dans la confection des listes électorales et la distribution des cartes d'électeur. Cependant le maire, le Comité préfectoral, le commissaire du Gouvernement avaient multiplié les affiches, circulaires, instructions et avertissements de toute sorte. Les clubs, d'autre part, avaient battu le rappel [1]. Il faut songer que c'était la première consultation du suffrage universel, que l'inexpérience des citoyens était grande, que beaucoup d'ouvriers étaient difficiles à atteindre, habitant à la semaine ou au mois chez des logeurs, et ceux de la soierie partageant le domicile de leurs chefs d'atelier.

Quel fut le résultat du scrutin ? Sur quatorze représentants auxquels le Rhône avait droit, furent nommés quatre socialistes : Doutre élu le 2e, Benoît, Pelletier et Greppo élus en queue de la liste. Pelletier était aubergiste à Tarare, ancien ouvrier typographe ; les trois autres étaient lyonnais, Doutre typographe, Benoît et Greppo tisseurs. Étaient nommés aussi trois radicaux ou formalistes : Démophile Laforest, le maire provisoire, qui s'était concilié tout le monde et arrivait tête de liste, le docteur Pierre Lortet, Philibert Chanay, magistrat qui représentait l'élément formaliste rural. Au parti de l'ordre se rattachent les sept autres élus : Auberthier, chef d'atelier à la Croix-Rousse et adjoint au maire de cette commune, Lacroix, de Mortemart, Gourd, Paullian, tous propriétaires ruraux, Mouraud, entrepreneur, et Ferrouillat, avocat, que l'on peut aussi considérer comme appartenant à l'élément rural [2].

Les conservateurs, c'est-à-dire la majorité des bourgeois unie aux paysans, l'emportaient sur les socialistes et sur les démocrates républicains, c'est-à-dire sur les ouvriers unis à la minorité des bourgeois. Les campagnes du département l'emportaient sur la grande ville. Dans Lyon, les ouvriers socialistes l'emportaient sur les bourgeois démocrates, et les partisans de l'autonomie sur les agents du pouvoir central.

---

1. 5314[1], 5314[2], 5309 (affiches du fonds Coste), très nombreux documents ; 5314[4], 30 avril, le Club central annonce l'intention de manifester contre des « manœuvres auxquelles le citoyen Arago lui-même pourrait bien n'être point resté étranger ».

2. Sur leur chiffre de voix respectif, cf. Dutacq, p. 343. Sur leur biographie, voir *Dictionnaire des Parlementaires*, et l'autobiographie de Doutre déjà citée.

Évidemment ce résultat était, pour une part, la conséquence des divisions entre bourgeois républicains et ouvriers socialistes, la suite de leur opposition de classes. Ils devaient en être punis les uns et les autres. Entre bourgeois conservateurs et ouvriers socialistes, allait s'ouvrir une lutte de classes beaucoup plus caractérisée, bien plus redoutable aux aspirations ouvrières, que celle de naguère entre peuple et bourgeois démocrates, et pendant ce temps les bourgeois démocrates seraient condamnés à faire le jeu de la réaction ou à s'avouer impuissants.

On observera encore que, parmi les élus, seul de Mortemart avait fait partie de la Chambre sous Louis-Philippe. On notera que tous les élus étaient originaires du Rhône, que tous, sauf un, Ferrouillat, y résidaient à cette époque. Et les six candidats qui avaient obtenu le plus de voix après les élus : Fond, Henon, Eustache, Faure de Givors, Blanc, Vallier, étaient également des indigènes. Les électeurs ne s'étaient pas souciés de candidatures exotiques ou de celles de Lyonnais fixés à Paris, même quand ces candidatures étaient celles d'hommes de tout premier ordre, tels que Raspail, Proudhon, qui avait vécu à Lyon, Lamartine, Ozanam, lyonnais d'origine, Lagrange, célèbre dans les insurrections lyonnaises, Jules Favre, un de ceux qui avaient rendu le plus de services aux démocrates de Lyon. Ceci, joint au triomphe des candidats ruraux, que les électeurs n'avaient nommés que pour représenter des intérêts, montre combien déjà les principes et la valeur des candidats étaient chose secondaire pour la plupart des citoyens. Cette première expérience du suffrage universel, cette expérience faite au scrutin de liste ressemble singulièrement aux consultations faites depuis d'après le scrutin d'arrondissement : il s'agit exclusivement de voter pour des gens que l'on connaisse de près et qui soient les interprètes des besoins de leurs électeurs.

Il est intéressant, en dernier lieu, d'examiner la valeur des élus socialistes. On sait ce qu'il faut penser de Benoît. Doutre, maire de Caluire et très apprécié dans la corporation ouvrière la plus éclairée, celle des typographes, Doutre, esprit actif et honnête homme, n'émergera cependant de l'obscurité ni dans la Constituante et la Législative, ni depuis. Pelletier, phraseur imprécis, est encore plus ignoré. Greppo, lui, est connu, il a laissé des écrits rélativement

nombreux : *Le Catéchisme socialiste*, les *Comptes rendus à mes commettants*, etc. Un de ses votes dans la Constituante eut un grand retentissement, comme on va le voir. Seulement, à en croire Benoît, Greppo était tout à fait ignorant ; « incapable d'écrire et d'avoir la moindre pensée », il aurait fait composer ses ouvrages par « un nommé Gérard, employé au ministère de la guerre », et, quand il vota, lui tout seul, le 31 juillet 1848, en faveur de la proposition de Proudhon sur l'abandon à l'État du tiers des revenus et des loyers, il crut avoir voté pour maintenir simplement la parole à Proudhon. Effrayé ensuite de son vote, il songeait à l'expliquer quand il s'aperçut le lendemain que la presse socialiste célébrait son courage : il se tut et garda la gloire d'avoir été l'unique tenant de Proudhon. Telle est la version de Benoît. Sans doute Benoît est un petit esprit, susceptible, jaloux, et qui avait eu des difficultés avec Greppo. Il faut convenir toutefois que le passé de Greppo rend assez vraisemblable le jugement de son collègue, et que dans les Assemblées de la seconde République, Greppo fut en général muet. Mais, si l'on admet qu'il était peu capable de rédiger les ouvrages qu'il a signés, doit-on les attribuer au nommé Gérard ? Comme Proudhon range Mme Greppo parmi « nos bas-bleus socialistes », il n'y aurait rien d'impossible à ce que, à l'exemple de Mme Roland, la femme du représentant Greppo ait prêté à son mari le secours de sa pensée, de son orthographe et de sa plume [1].

## V

Les élections à la Constituante encouragent dans Lyon et le Rhône, comme dans toute la France, le réveil du parti de l'ordre et précipitent par suite la guerre de classes entre ouvriers et bourgeois [2].

1. Benoît, *op. cit.*, ch. XIX ; Proudhon, lettre au citoyen Laloge, 21 mars 1852 (A. Bertrand, *Proudhon et les Lyonnais*, p. 8) ; J. P. Gavand, « Greppo, vicaire muet du communiste Proudhon » (*La France délivrée de l'anarchie par le suffrage universel*, Lyon, janvier 1849, déjà cité). Il avait paru cependant *dès 1834*, sous la signature de Greppo, *La vérité sur les événements de Lyon au mois d'avril 1834*, Paris, in-8. Mais Genton et Allerat y avaient collaboré.

2. La protestation du Club central contre les élections, 30 avril, dénonce « les manœuvres aristocratiques d'une caste que la mansuétude d'un peuple fort n'a pu amener à des sentiments républicains ». Le même jour, 30 avril, à une revue place Bellecour, les gardes nationales des cantons ruraux crient : « A bas les communistes ! »

Ce ne sont pas les élus du Rhône à la Constituante qui peuvent s'y opposer. Dans l'Assemblée et auprès du Gouvernement, ils sont à ce point dépourvus d'influence qu'ils n'arrivent pas à obtenir aucun secours pour soulager les villes de Lyon et la Croix-Rousse de leurs dettes. Les députés ouvriers du Rhône ne forcent que difficilement les portes de la commission du travail de la Constituante. Lortet a bientôt démissionné [1]. A Lyon et auprès de leurs électeurs en général, les constituants du Rhône manquent d'action. Le compte rendu mensuel de Greppo à ses commettants, qu'il soit de Greppo ou non, paraît n'avoir pas eu d'effets. Benoît, qui avait eu l'idée de ce compte rendu et avait proposé à Greppo de le faire en collaboration (du moins il l'assure), Benoît écrit assez régulièrement au *Peuple souverain* de Lyon. Mais ce journal n'insère que des fragments de ses lettres, peut-être parce qu'elles sont adressées à des amis et non au journal même [2]. D'autre part, des changements ont eu lieu parmi les autorités lyonnaises. Arago est parti comme ambassadeur à Berlin, à la satisfaction des conservateurs et sans exciter les regrets des socialistes qui commentent avec ironie son absence de désintéressement en matière politique [3]. Martin Bernard reste seul, sans avoir beaucoup plus d'autorité, d'autant que l'attitude anti-socialiste prise par la Constituante et la Commission exécutive le paralyse singulièrement. Le général Le Pays de Bourjolly est remplacé à la tête de la garnison par Gémeau qui, à l'énergie, au sang-froid, joint assez d'adresse pour dissimuler ses opinions réactionnnaires jusqu'au moment d'agir. Le maire Démophile Laforest, appelé à Paris par son mandat, se donne pour remplaçant son frère Émile qui ne le vaut point. Ces mutations sont évidemment défavorables à la classe ouvrière lyonnaise. Les autorités auront désormais moins de ménagements pour elle. Elle-même, aigrie par le résultat des élections,

1. Benoît, *op. cit.*, ch. XIII; I², troubles Croix-Rousse, 1831-1849 (lettre d'Auberthier, Paris, 14 juillet 1848). Lortet démissionne le 6 juin, malgré tous ses amis et Edgar Quinet. Il était parti de Lyon malade (*Peuple souverain* du 21 mai 48); mais Benoît le représente comme un timide fuyant toutes les responsabilités. Cf. mss. Charavay, dossier 558, f° 3367.

2. *Peuple souverain*, n° 53 (28 mai), n° 60 (1er juin), etc.

3. « En se présentant aux élections du département du Rhône, le brave citoyen Arago déclarait être dans la ferme intention de n'accepter aucune place. Voilà les hommes ! Fiez-vous aux professions de foi », dit le *Peuple souverain* du 17 mai en annonçant cette nomination.

va être moins docile, moins aisée à contenter par des paroles. D'ailleurs l'élan du parti de l'ordre est irrésistible.

On s'explique donc que les premières élections qui ont lieu après celles de la Constituante, celles des officiers de la garde nationale, soient une nouvelle victoire pour les conservateurs. De ce fait nous n'avons trouvé, à vrai dire, aucune preuve directe. Des élections provisoires avaient eu lieu lors de la reconstitution de la garde nationale immédiatement après le 25 février. Puis des élections régulières, qui devaient être faites en avril, furent reportées après celles de la Constituante. Le 28 avril, un arrêté du maire les fixa aux 2 et 3 mai. Or nous n'en avons pas le procès-verbal [1]. Toutefois nous trouvons la preuve que ces élections furent avantageuses aux conservateurs, en ville tout au moins, dans ce fait que désormais la garde nationale va intervenir dans les élections municipales en faveur des candidatures du parti de l'ordre.

Ce nouvel échec des révolutionnaires et le contre-coup de l'émeute parisienne du 15 mai, au succès de laquelle les socialistes lyonnais avaient d'abord cru, expliquent les journées lyonnaises des 17 et 18 mai. Sur elles je renvoie à l'excellent exposé de M. Dutacq. En substance, il faut dire que le 17 mai, ne pouvant obtenir de Martin Bernard l'élargissement d'ouvriers arrêtés le 15 pour bris de métiers, les Voraces s'emparent de la mairie de la Croix-Rousse, que dans la nuit du 17 au 18 ils investissent le palais de justice, que le 18 au matin ils enlèvent le substitut Tabouret, le séquestrent à la Croix-Rousse chez la Mère des Voraces. Après l'avoir relâché, ils l'enlèvent à nouveau, et Martin Bernard est obligé, pour le sauver, d'ordonner la mise en liberté provisoire des détenus. Un détachement de la garde nationale présent aux événements n'a pas bougé, ses chefs n'ayant pas reçu d'ordres. Puis de nouvelles exigences des Voraces, descendus de la Croix-Rousse, amènent la garde nationale à se déployer devant l'Hôtel de Ville, et les Voraces intimidés remontent à la Croix-Rousse, relâchent le substitut. Ils n'en demeurent pas moins pendant trois jours maîtres de la Croix-Rousse hérissée

1. 5314[2], 5314[17], affiches, fonds Coste. Cette question de l'organisation et du fonctionnement de la garde nationale entre le 25 février et le 13 juillet est des plus obscures, vu les lacunes que présente notre documentation, et nous avons dû renoncer à donner à l'exposé de M. Dutacq, sur ce point, tous les compléments indispensables.

de barricades [1]. La répercussion de l'événement se fait sentir jusqu'à Miribel dans l'Ain, où une population turbulente de tisseurs et de manœuvres capture le 28 mai et retient durant plusieurs heures le procureur de la République, le juge d'instruction et le greffier du parquet de Trévoux [2].

Tout d'abord ces troubles ont terrifié la bourgeoisie lyonnaise. Une fois l'impuissance des ouvriers constatée, la terreur chez leurs adversaires devient de l'exaspération. On ne trouve plus d'éloge des Voraces, même dans les journaux qui leur montraient auparavant de la sympathie [3]. D'un autre côté, les républicains de gouvernement, Martin Bernard et les bourgeois radicaux faisant partie du Comité central, sont disqualifiés pour les ménagements ou la timidité qu'ils ont montrés vis-à-vis des insurgés. Il se fait dans les esprits la même évolution qu'à Paris après le 15 mai. Le résultat, c'est la dissolution des Voraces le 22 mai [4], c'est aussi que la situation du Comité central devient intenable. Il y avait au reste un véritable anachronisme dans le maintien dans Lyon, à la fin de mai 1848, d'une municipalité révolutionnaire, représentant le triomphe de cette république démocratique et sociale dont la majeure partie du Rhône et de la France ne voulaient plus. On criblait le Comité d'injures, de calomnies ; on lui reprochait avec plus de fondement son impuissance, son incapacité à administrer, à réprimer les désordres. Martin Bernard, très embarrassé, laissa le 5 juin démissionner le Comité.

1. Les Voraces, le 17 mai, lancent de la Croix-Rousse l'appel suivant que nous reproduisons pour donner une idée de leurs manifestes : « Frères de Vaise, Recevez le bulletin qui (*sic*) la commission provisoire vous envoie. Dans nos intétêts, montez en armes au Plateau [de la Croix-Rousse]. Toutes les corporations se réunissent. Nous marcherons tous ensemble. Au besoin non pas (*sic*) de rester sur la place [de la Croix-Rousse], nous nous casernerons aux Bernardines. Comptez sur le zèle et le dévouement des frères de la Montagne » Signé : Mouthon loyal, Guenot J.·. dit Dévoué. Dans un coin le cachet des Voraces (A. Rousset. *Trouvailles d'un chiffonnier littéraire*, 13e cahier, recueil d'autographes, Lyon, s. d.) Sur l'officier de garde nationale qui a objecté l'absence d'ordres, cf. *Miroir* du 21 mai. Noter que le 16 mai on avait affiché à la Croix-Rousse un nouveau Gouvernement formé, disait-on, à Paris.

2. Sur Miribel, voir rapport du sous-préfet de Trévoux, 16 novembre 1852 (*Révolution de 1848*, janvier-février 1906). Saint-Étienne, Rive-de-Gier et Roanne sont avec Miribel les foyers de turbulence de la région.

3. Cf. le *Miroir* du 21 mai.

4. 5314[17], affiches, fonds Coste. M. Dutacq dit avec raison que la dissolution fut plus apparente que réelle. Martin Bernard, d'ailleurs, le 22 mai, n'ose viser nettement les Voraces : il ordonne à tous les corps irréguliers de rentrer dans les cadres de la garde nationale de leur commune.

Ainsi s'ouvrit la campagne électorale pour la nomination d'une municipalité régulière.

## VI

A cette heure le Club central, qui était, beaucoup plus que le Comité central, l'organe des prolétaires militants, le Club central ne se dissimula pas et ne dissimula pas aux Lyonnais ses inquiétudes sur l'état de l'opinion et sur l'avenir de la République sociale. Il lança, le 10 juin, un appel aux électeurs, dont l'éloquence attristée, dont la profondeur de pensée font contraste avec le vide de ses précédents manifestes : « C'est avec amertume, c'est avec douleur que nous jetons les regards autour de nous. Qu'ils sont loin ces courts moments où l'espérance et la joie débordaient de chaque cœur républicain ! La discorde s'enorgueillit chaque jour, car chaque jour le doute s'infiltre, le soupçon grandit. De quel vertige ou de quelle fatalité sont donc frappés tous les hommes ? Eh quoi ! ce n'est pas assez des souffrances de plus d'un demi-siècle ? Ce n'est pas assez de ces trois mois de misère, que le peuple dans sa générosité et sa clémence a voués à la cause sacrée de la République ? Faut-il encore attendre, souffrir ? Faut-il mourir désespéré et maudire l'humanité à qui la puissance matérielle appartient, mais à qui la force intellectuelle manque pour imposer silence aux défenseurs du privilège, aux oppresseurs du peuple, aux exploiteurs du travail ? . . . .

« Citoyens à qui les bienfaits de l'éducation ou l'heureux hasard de la naissance a mis à même d'apprécier plus mûrement toutes choses, songez-y, vous compromettez l'avenir ; vos manœuvres, votre ambition, votre égoïsme vous aveuglent. Songez-y ! Pour une génération à qui sera refusée la juste répartition, la restitution de ce qui lui est dû, une autre viendra qui demandera un compte sévère, fera un procès cruel à tous les héritiers d'abus et de privilèges..... Pour s'endormir un instant le peuple ne meurt pas ; craignez donc son réveil. Pour lui, pour vous, soyez hommes d'avenir, soyez hommes de conciliation et de paix [1]. » Vaines paroles. Ce fut la garde nationale qui, dans plusieurs sections, dressa la liste des candidatures du parti

1. 53144, affiches, fonds Coste.

de l'ordre, considérant, disait un de ses manifestes, que « par sa constitution vraiment démocratique la garde nationale renferme dans ses rangs la généralité des électeurs [1] ». Des irrégularités furent signalées dans les opérations. Mais le fait le plus grave fut la fixation du scrutin à des jours ouvrables : le premier tour au mardi 13 juin, le deuxième au jeudi 15. *Le Peuple souverain* put accuser des patrons d'en avoir profité pour empêcher leurs ouvriers d'aller voter [2]. Le commissaire du Gouvernement commit là une grosse faute, et sans doute faut-il voir dans cette mesure la raison du grand nombre des abstentions : moitié au moins des inscrits. Vingt-sept conseillers sur quarante-deux avaient été élus au premier tour [3]. Le résultat final fut un triomphe pour les candidats de la garde nationale et du parti de l'ordre : six démocrates ou socialistes seulement avaient passé. Démophile Laforest, de convictions élastiques avons-nous dit, fut réélu maire, quoique retenu à Paris par son mandat.

A la suite, la colère des socialistes lyonnais s'exaspéra. Le 16 juin parut un journal révolutionnaire *La Lumière*, qui dépassa en violence tout ce qui avait été publié jusqu'alors [4] L'agitation ouvrière s'accrut encore du fait de la substitution, le 14 juin, du travail à la tâche au travail à la journée sur les chantiers nationaux.

Pourtant, on le sait, ce ne fut pas à Lyon que se produisit le conflit suscité par le parti de l'ordre et la bourgeoisie conservatrice, entre le gouvernement et le parti républicain bourgeois d'une part, les ouvriers socialistes d'autre part. Mentionnons du moins qu'au début de cette séance de l'Assemblée nationale du 23 juin, où une affreuse guerre de classes devint inévitable, il y eut une intervention de Démophile Laforest susceptible de changer la face des choses. Le citoyen Bineau, rapporteur du projet de loi sur le rachat des chemins de fer, était venu protester contre le dépôt fait la veille en fin de séance par le ministre des travaux publics, Trélat, d'une demande de crédit de six millions pour l'exécution du chemin

1. 53144, affiches, fonds Coste.
2. Ibid. ; *Peuple souverain* du 1er juin.
3. 53144, affiches, fonds Coste.
4. Chanal fils gérant, Rodanet impr., devait être bi-hebdomadaire : la Bibliothèque de la Ville n'en a qu'un n°, et sans doute, paraissant huit jours avant l'insurrection de juin, n'a-t-il pu continuer (5618-5642, fonds Coste).

de fer de Chalon-sur-Saône aux portes de Lyon. Il fallait, dit en substance Bineau, attendre la discussion du projet sur le rachat général des chemins de fer. Trélat répondit qu'il avait agi « à la suite des instances faites par la députation de Lyon, par la ville de Lyon elle-même ». Laforest le confirma et ajouta : « Nos ateliers nationaux ont été dissous [il anticipait sur les événements]. Nous avions commencé à leur donner du travail à la tâche; mais le travail manque. Je savais bien qu'il n'y avait rien de décidé, quant aux chemins de fer ; mais cette mesure se concilie très bien avec l'hypothèse oú les chemins de fer resteraient aux compagnies... Nous avons déjà... dans les moments difficiles ouvert trois chantiers sur le chemin de fer. Si la compagnie garde le chemin, elle tiendra compte au Gouvernement des dépenses qu'il aura faites..... Mais, je vous en conjure, il y a nécessité, il y a urgence à donner du travail à soixante mille ouvriers que nous sommes ainsi heureux de pouvoir contenir; sans cela il pourrait en résulter une conflagration que nous regretterions plus tard. » Mais le Gouvernement, par l'organe de Duclerc, ministre des finances, abandonna et Trélat et Laforest. Duclerc vint dire en effet qu'il consentait à ce que la discussion du projet fût « ajournée après la discussion des chemins de fer », parce qu'il importait que cette dernière fût « complètement dégagée de toute préoccupation étrangère ». L'Assemblée en décida ainsi. Et c'est alors que Falloux lut son rapport sur la dissolution des ateliers nationaux [1].

Or, on sait que si la Constituante avait adopté le rachat des chemins de fer en même temps que la dissolution des ateliers, elle aurait pu immédiatement donner du travail sur les chantiers de la voie ferrée et délivrer les travailleurs des ateliers du spectre du chômage. Que Laforest réussît à faire voter pour le chemin de fer de Chalon-Lyon une mesure de ce genre, et le principe eût été engagé, l'Assemblée aurait peut-être hésité quelques minutes après à écouter le rapport dont la lecture devait rendre le conflit irrémédiable, et, bien que la fusillade eût déjà commencé, tout accommodement n'était pas encore impossible.

Durant les journées de juin, l'émotion fut naturellement extrême

1. *Moniteur* du 24 juin 1848.

dans Lyon. Elle n'aboutit pourtant à aucune conflagration. Le Club central lui-même s'employa à prévenir une explosion. « Le sang français a rougi les pavés de la capitale ; évitons parmi nous ces irréparables malheurs, déclara-t-il dans une affiche. L'humanité nous commande le calme et l'ordre... La République est un régime de discussion et non de bataille. » Le 25 juin, les autorités communiquaient en hâte aux Lyonnais la victoire du gouvernement légal ; le 26, à dix heures du matin, Cavaignac envoyait à Martin Bernard l'annonce de la prise des dernières barricades parisiennes [1].

Dès lors, à Lyon comme partout, le parti de l'ordre se déchaîne. Le gouvernement avait résolu depuis quelques semaines de remplacer Martin Bernard, que d'ailleurs son mandat de représentant appelait à la Constituante. Martin Bernard quitte Lyon le 6 juillet, laissant à ses administrés de naguère des adieux désenchantés : « Qu'il soit permis à un vieux soldat de la liberté de vous le dire : le problème de la vie industrielle ne peut être résolu que par le temps et la discussion. *L'ordre est la principale condition d'existence de la République* [2]. » Le préfet Ambert, qui succède à Martin Bernard, est un rédacteur du *National* ; il se présente comme un démocrate et comme un adversaire des perturbateurs à la fois. Il déclare vouloir une République qui instruise « gratuitement le peuple », qui améliore « le sort des classes pauvres jusqu'aux dernières limites du possible », mais qui ne procède jamais « qu'avec le calme qui est la force et la sagesse, et avec l'ordre qui est la première condition de la grandeur et de la prospérité publique [3] ». Nommé par Cavaignac, partisan comme lui de la manière forte, Ambert commence par enlever à la Croix-Rousse les canons qu'elle détenait indûment depuis l'évacuation des fortifications par les Voraces, et grâce à la masse de troupes réunie par Gémeau l'opération se fait sans coup férir. Après quoi vient la dissolution de la garde nationale de Lyon et des communes suburbaines, mesure qui peut paraître l'indice d'une méfiance excessive, étant donné que la garde nationale de la ville même a élu des chefs et

1. 5314 [4], affiches, fonds Coste ; mss. Charavay, dossier 69, f° 388, dossier 444, f° 258. *L'Enquête parlementaire*, t. III, p. 99, mentionne au 24 juin beaucoup d'agitation à la Croix-Rousse, dans les clubs et les chantiers nationaux.

2. 6 juillet (5314 [14]).

3. Mss. Charavay, dossier 15, f° 69, s. d.

fait élire une municipalité se rattachant au parti de l'ordre. Mais la garde nationale reste composée d'éléments hétérogènes, de sentiments divers, républicains dans les faubourgs, plus avancés encore à la Guillotière et Vaise, à la Croix-Rousse où les anciens Voraces ont dû rentrer dans ses cadres. Au surplus la réaction ne place son estime que dans les troupes régulières, et le préfet justifie ainsi sa décision: « C'est pour l'avenir une garantie d'ordre et de sécurité, car il importe que la cité puisse avoir confiance dans ceux qui sont appelés à la défendre. » La garde nationale est donc dissoute le 13 juillet, et la mesure est étendue à toute la banlieue. Soit pour calmer les regrets, soit sincèrement, préfet, magistrats, journaux officieux et jusqu'au maire répètent que la dissolution sera suivie d'une réorganisation prochaine, et, le 2 août encore, l'adjoint faisant fonction de maire prend un arrêté préliminaire de cette réorganisation, laquelle naturellement ne viendra pas [1]. Il ne reste plus qu'à dissoudre les ateliers nationaux. L'opération a lieu le 15 juillet sans bruit ni agitation violente. La classe ouvrière comprend vraisemblablement son impuissance. De fait, la République démocratique et sociale est condamnée à Lyon ainsi que dans toute la France. Les forces socialistes, Voraces, garde nationale des quartiers ouvriers et des communes suburbaines, ateliers nationaux ont été successivement dispersées. Le 28 juillet, la Constituante va soumettre les clubs à une règlementation étroite. La presse sera baillonnée, elle aussi, les 9 et 11 août. D'autre part, on l'a vu, le Comité central, c'est-à-dire la municipalité insurrectionnelle, en majorité ouvrière et socialiste, a cédé la place à un conseil municipal de bourgeois amis de l'ordre, et aux premiers jours d'août il en sera de même pour la Guillotière et la Croix-Rousse. Les commissaires du Gouvernement provisoire, qui représentaient la bourgeoisie démocrate, sont remplacés par un préfet à poigne. On peut donc arrêter au milieu de juillet 1848 l'histoire des débuts de la seconde République à Lyon, l'histoire de la période où elle s'est imposée sous forme de république démocratique et sociale. La classe ouvrière, victorieuse au 25 février, est définitivement brisée par les mesures gouvernementales arrêtées en juillet, à la suite des journées de juin.

1. 5314², affiches, fonds Coste.

En réalité, la défaite de la classe ouvrière date de bien plus haut, Elle remonte à l'époque où la classe ouvrière et les pouvoirs issus d'elle ont engagé contre la bourgeoisie démocrate et les autorités départementale et centrale une impolitique rivalité de classes et n'ont su, d'autre part, organiser que l'impuissance et l'agitation. Les prolétaires ont ainsi affaibli la bourgeoisie démocrate, leurs alliés de naguère. Ils ont excédé, enhardi à la révolte la majorité des bourgeois neutres ou conservateurs de Lyon et du département, bourgeois auxquels toute la classe paysanne a donné son appui. Dès lors, à la rivalité de classes entre ouvriers socialistes et bourgeois démocrates a succédé, bien autrement grave et grosse de conséquences, la lutte de classes entre ouvriers socialistes et bourgeois conservateurs, lutte où ces derniers ont aisément vaincu.

## VI

M. Dutacq était donc bien fondé à arrêter son travail au 15 juillet 1848. Il aurait pu cependant, en épilogue, mentionner quelques faits postérieurs qui ont leur importance.

C'est ainsi que le 21 juillet 1848 le cardinal de Bonald, l'archevêque de Lyon, que chacun savait ne s'être rallié à la République que du bout des lèvres, lance une circulaire très curieuse. Il rappelle que la commande d'écharpes et de drapeaux qu'avait faite le Gouvernement provisoire va être terminée : aussi « nos braves ouvriers n'ont encore en perspective que la misère et la faim » ; heureusement que « d'honorables fabricants, parmi lesquels se trouvent plusieurs membres du conseil municipal », ont eu l'idée que toutes les paroisses du diocèse pourraient faire faire « une oriflamme bleue portant cette inscription : O Marie ! protégez la France. 1848. » Ainsi « le clergé charitable commencerait à ramener la confiance et honorerait la classe ouvrière de notre ville en la chargeant d'un travail équitablement rétribué ». Le cardinal félicite les promoteurs de cette entreprise et y donne son entière adhésion [1]. On voit avec quel esprit d'à-propos, quelle intelligence de la situation l'Église de

1. 5314², affiches, fonds Coste ; cf. 5314²³, octobre 1848, à propos en vers sur cette commande.

Lyon saisit l'occasion de se rallier la classe ouvrière, qui lui reprochait précisément la concurrence des ateliers et ouvroirs congréganistes. La circulaire du cardinal de Bonald est aussi, peut-on dire, la première manifestation caractérisée de cette politique d'assistance confessionnelle par laquelle la Législative prétendra résoudre la question sociale.

D'autre part, au cours de la session du Conseil d'arrondissement de Lyon qui débute le 20 septembre 1848, au cours de celle du Conseil général qui commence le 4 octobre, on retrouve exprimés quelques-uns des vœux manifestés par le parti révolutionnaire lyonnais aux premiers temps de la Révolution. En effet, au Conseil d'arrondissement figurent comme représentants de Lyon et de la Guillotière des socialistes comme Blanc, Lentillon, Vincent, des démocrates comme l'avocat Juif ; au Conseil général sont entrés Laforest, Grillet aîné son premier adjoint, tous deux assez ternes, il est vrai, mais aussi Grinand, Vallier, Morellet [1], et, sans y être prédominants, les membres du parti avancé entraînent plus ou moins la majorité. On voit donc le Conseil d'arrondissement demander la révision des patentes dans un sens démocratique ; Juif fait adopter un vœu en faveur d'une banque hypothécaire, et Vincent un autre en faveur de l'établissement de secours aux vieillards par la commune, le département, l'État. On dresse tout un programme de travaux à effectuer pour éviter aux ouvriers le chômage durant l'hiver et soulager la ville de Lyon des « dépenses énormes occasionnées par les bons de subsistances ». On réclame le jury en matière civile, la constitution d'administrations cantonales qui décentraliseraient un peu la France. On discute vivement sur l'urgence de soustraire l'enseignement primaire aux congrégations. Le Conseil d'arrondissement demande « que le Gouvernement prenne des mesures immédiates pour empêcher que le travail effectué dans les pénitenciers et les communautés ne fasse une concurrence fâcheuse aux travailleurs libres, en avilissant le prix de la main-d'œuvre [2] ». Nous avons là, en quelque sorte, surtout si l'on y

1. Les élections aux deux Conseils ont eu lieu les 10 et 11 septembre. Vallier sera adjoint en 1870, sénateur en 1880.

2. Procès-verbaux du Conseil général et du Conseil d'arrondissement. Archives départementales.

joint les professions de foi motivées par les élections à la Législative, le testament de la Révolution lyonnaise, avant sa disparition définitive en 1849.

En épilogue au livre de M. Dutacq, une rapide évocation de la Révolution lyonnaise de 1870 aurait eu l'avantage de faire ressortir certaines analogies qu'elle présente avec le mouvement de 48 à ses débuts, et la persistance dans les éléments avancés de la population de tendances, d'habitudes d'esprit bien caractérisées. On retrouve en 1870 pas mal des acteurs de 48 : Benoît, Hénon, Lentillon, qui, dès le 13 août 1870, proclame la République à La Croix-Rousse, pour ne parler que de ceux que nous avons cités au cours de cet article. La révolution triomphe à Lyon le 4 septembre 1870 avant même qu'elle se soit imposée à Paris, car elle a pour agent principal la garde nationale organisée. On relève dans son histoire les mêmes procédés, parfois les mêmes péripéties qu'en 1848 : formation à l'Hôtel de Ville d'un comité provisoire du salut public ; de suite après, manifestations anticléricales ; tendances autonomistes du comité du salut public, et conflit entre lui et le représentant du pouvoir central, Challemel-Lacour, préfet de la Défense nationale. Les tendances autonomistes sont d'ailleurs beaucoup plus prononcées qu'en 1848, sans doute par réaction contre la privation de toutes libertés municipales durant le second Empire, et à la suite du succès parmi les ouvriers de la propagande proudhonnienne. On recourt également aux ateliers nationaux. Sans avoir été étudiée jusqu'à présent de façon suffisante, l'existence de la lutte de classes pendant cette période peut aussi être affirmée, lutte de classes qui fait suite aux grèves fameuses de 1869, et à laquelle cependant les meneurs socialistes sont toujours disposés à renoncer, qu'ils n'adoptent que faute de mieux [1]. Et lorsque l'agitation, beaucoup plus grave mais non moins impuissante qu'en 1848, prend fin par la victoire du parti de l'ordre, c'est une liste de bourgeois conservateurs qui est élue à l'Assemblée nationale par l'appoint des ruraux,

1. Benoît, dans l'introduction à ses *Confessions d'un prolétaire*, écrite en 1871, dit : « Les lois bienfaisantes de la Révolution avaient eu pour résultat de fondre le prolétariat dans la bourgeoisie ; désormais, c'est la bourgeoisie qui se fondra dans le prolétariat... à moins que la bourgeoisie, consultant ses vrais intérêts, ne fasse une alliance intime avec le peuple travailleur qu'elle a trop méconnu ! »

liste où se rencontrent avec les vétérans du conservatisme de 1848, tels que de Mortemart, les anciens démocrates de 1848 passés à la réaction, comme de Laprade et Jules Favre [1]. Mais la défaite électorale des révolutionnaires suit en 1870 leur répression par la force, tandis qu'en 1848 elle l'a précédée.

Sans pousser plus loin un parallèle qui risquerait de devenir fantaisiste et téméraire dans l'état de nos connaissances sur le mouvement de 1870, on voit combien, dans les révolutions lyonnaises du XIXe siècle, en face de la bourgeoisie conservatrice et des paysans, du gouvernement central et du reste du département du Rhône, les ouvriers socialistes, volontairement isolés en un parti de classe, ont été impuissants, incapables, malgré l'ardeur de leurs convictions, l'honnêteté de leur volonté.

L. LÉVY-SCHNEIDER.

---

1. Notez que dans la liste radicale et socialiste battue se trouve Raspail, vaincu avec la liste du Club central en avril 1848. Les analogies se retrouvent jusque dans de curieux détails. En 1848, Laforest, pour faire remplacer le drapeau rouge par le drapeau tricolore, avait déclaré : « Le drapeau qui signale les dangers de la patrie avait été arboré, lorsque quelques périls pouvaient nous menacer. Inquiétude, périls, tout a disparu » (déjà cité). Le Conseil municipal de 1871, pour faire admettre aux ouvriers la substitution à l'emblême de leurs convictions socialistes du symbole du pays mutilé, déclare : « Le fier drapeau de la Patrie en danger et de la résistance à outrance ne survivra pas à l'humiliation de la France ».

# *Ronsard, sa vie et son œuvre, d'après des travaux récents.*

L'année 1910 a été particulièrement heureuse pour Ronsard. Elle a vu paraître plusieurs ouvrages d'une importance capitale pour la vie et l'œuvre du chef de la Pléiade. C'est d'abord M. Vaganay, l'érudit bibliothécaire des Facultés catholiques de Lyon, qui publie le premier volume d'une nouvelle édition de Ronsard : *Les amours de P. de Ronsard Vandomois* [1] ; puis M. Laumonier donne ses thèses sur *Ronsard poète lyrique* et l'édition critique de la *Vie de P. de Ronsard* de Claude Binet [2], où il a fait passer les résultats de douze ans de recherches, et il prélude à l'édition critique des œuvres complètes du poète qu'il a été chargé d'établir pour la Société des textes français modernes par un *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard avec une table alphabétique* [3]. Ce sont certainement les travaux les plus considérables dont Ronsard ait jamais fourni le sujet. C'est pourquoi il est bon de les examiner en détail, et de voir ce qui est acquis définitivement et les questions nouvelles qu'ils suggèrent sur sa vie et sur son œuvre.

## I

La source la plus connue et le plus souvent utilisée pour la biographie de Ronsard est la vie qu'en donna, au lendemain même de la mort du poète, son ami et exécuteur testamentaire Claude Binet. Cette *Vie de Ronsard* a fait longtemps autorité et c'est seulement de nos jours qu'on a

---

1. *Les Amours de P. de Ronsard Vandômois, commentées par Marc-Antoine Muret.* Nouvelle édition publiée d'après le texte de 1578 par Hugues Vaganay, précédée d'une préface par M. Joseph Vianey. Paris, Champion, 1910, petit in-4, LIV-494 (XX) p.

2. P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique. Étude historique et littéraire.* Paris, Hachette, 1909 (paru en 1910), in-8, LI-806 p. — *La vie de P. de Ronsard par Claude Binet* (1586). Édition critique avec introduction et commentaire historique et critique. Paris, Hachette, 1910, in-8, XLVIII-264 p.

3. P. Laumonier, *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard, suivi de poésies non recueillies et d'une table alphabétique.* Deuxième édition remaniée et très augmentée. Paris, Hachette, 1911, in-8, XI-143 p.

été conduit à en suspecter la valeur [1]. L'examen des relations de Binet avec Ronsard et les circonstances de la publication justifient ces soupçons. Né à Beauvais vers 1553, c'est seulement dans la seconde moitié de 1570 que Binet vit pour la première fois Ronsard, à qui le présenta probablement Dorat. Ces relations « furent empreintes de bienveillance » de la part de Ronsard et « d'admiration respectueuse et discrète » de la part de Binet. Elles ne devinrent fréquentes et intimes que dans les trois dernières années de la vie de Ronsard, pendant les séjours du poète à Paris, sans doute chez Galland. Il n'assista pas aux derniers moments de Ronsard, sur lesquels il fut renseigné par Galland. Il fut chargé de préparer, sur les indications laissées par l'auteur lui-même, l'édition des *Œuvres* du chef de la Pléiade qui parut en 1586. En vue de cette édition il écrivit une *Vie* du poète dont il a publié trois éditions qui présentent entr'elles d'assez nombreuses différences. La première édition parut avant mars 1586, c'est-à-dire moins de trois mois après la mort de Ronsard ; la seconde édition date de la fin de 1586, et se trouve en tête de la première édition posthume des *Œuvres* de Ronsard ; enfin une troisième rédaction accompagna en 1597 une nouvelle édition du poète vendômois.

Une édition critique de ce document s'imposait : il fallait savoir la valeur qu'il convenait d'attribuer à la biographie écrite par Binet, à quelles sources il avait puisé ses renseignements, quels rapports existent entre les trois rédactions. Déjà en 1905 une Américaine, M^lle^ Evers, avait publié, en anglais, un travail de ce genre [2]. Intéressante et utile, cette édition n'épuisait pas le sujet. C'est ce qui explique que M. Laumonier l'ait repris, après une enquête plus vaste et des investigations plus approfondies, que M^lle^ Evers n'avait pas eu les moyens de poursuivre.

La nouvelle édition de *La vie de P. de Ronsard de Claude Binet* comprend d'abord une Introduction consacrée à Binet, aux raisons qui l'amenèrent à entreprendre cette biographie et aux sources auxquelles il dut puiser, les renseignements oraux et écrits qu'il put utiliser. Ce sont surtout les œuvres de Ronsard qui furent mises à contribution par Binet : la première rédaction est particulièrement redevable à l'édition des *Œuvres* du poète qui parut en 1584 ; la seconde à l'édition posthume de 1586-1587 ; la troisième rédaction a fait quelques emprunts à la première édition des *Odes*. Quant aux personnes dont Binet put obtenir des renseignements

1. Notamment M. Chamard dans sa thèse sur *Joachim du Bellay*, à propos des rapports de l'auteur de la *Deffence* avec Ronsard, et dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1899, p. 44 et suivantes.

2. Hélène M. Evers, *Critical Edition of the Discours de la vie de Ronsard par Claude Binet*. Philadelphia, 1905.

oraux, il faut citer, outre Ronsard lui-même, Dorat, Antoine de Baïf, Galland, Florent Chrestien (pour les rapports de Ronsard avec les huguenots), Hélène de Surgères. Il ne semble pas qu'on doive ajouter à cette liste Étienne Pasquier et Amadis Jamin [1], qui, à l'époque où écrivait Binet, n'étaient pas dans les meilleurs termes avec lui. Au total Binet composa une œuvre hâtive, « qui servit sa propre gloire en même temps que celle de Ronsard... Il a fait une biographie poétique, oratoire, anecdotique, bien plus qu'une biographie exacte... » La chronologie est tout à fait vague et fantaisiste. Il est vrai qu'à cette époque on s'en souciait très médiocrement, et ceci peut servir de circonstance atténuante pour Binet, envers lequel M. Laumonier se montre particulièrement dur.

Des trois rédactions, le nouvel éditeur a choisi comme base de son édition la première, et il a donné en notes les variantes des deux autres, et même celles des éditions de 1604, 1609, 1617, 1623 et 1630, auxquelles Binet n'a eu aucune part, puisqu'il mourut à la fin de 1599 ou au début de 1600, et qui sont imputables aux éditeurs de ces éditions, mais qui ne laissent pas de présenter de l'intérêt. La reproduction des textes comporte une cinquantaine de pages. Le reste du volume est consacré au commentaire historique et critique, qui est particulièrement copieux et que pour cette raison M. Laumonier a dû rejeter, en bloc, dans la dernière partie. Il y a fait entrer les renseignements que lui ont fournis ses recherches personnelles et celles d'autres ronsardisants notoires, comme l'abbé Froger par exemple et les collaborateurs des *Annales fléchoises* et de la *Revue de la Renaissance*. Un index alphabétique des noms cités termine le volume. Il aurait été utilement complété par un index analytique. Pour un instrument de travail de la valeur de celui-ci, on ne saurait multiplier les moyens pratiques d'en faciliter le maniement et d'en tirer le meilleur parti possible.

En ordonnant chronologiquement la masse de renseignements accumulés dans ce commentaire, il serait aisé d'écrire une biographie en partie nouvelle, parce que plus précise et plus exacte, du poète vendômois. M. Laumonier avait autrefois écrit la *Jeunesse de Ronsart* [2] ; mais il s'était arrêté à la mort de Loys de Ronsard (6 juin 1544), c'est-à-dire au moment où se décide définitivement la carrière de Pierre de Ronsard. Il est fâcheux

1. Sur les rapports d'Amadis Jamin avec Ronsard (et subsidiairement avec Binet), voir P. Laumonier, *Binet*, p. 211-212, et deux articles de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1906, p. 112 et suiv. (*Trois pièces attribuées à Ronsard, restituées à Amadis Jamin*) et des *Annales fléchoises* de sept. 1906 (*Notes d'histoire littéraire à propos d'une ode pindarique d'Amadis Jamin en l'honneur de Ronsard*).

2. *Revue de la Renaissance* (février 1901-juin 1902), six articles.

qu'il n'ait pas poursuivi cette série biographique. Il est vrai qu'à partir de 1544, l'histoire de Ronsard est celle de ses Études et de ses Œuvres, et que de cette histoire on trouvera les éléments non seulement dans le Commentaire de l'édition de Binet, mais aussi dans la première partie du volume sur *Ronsard poète lyrique*, intitulée : *Genèse et évolution de l'œuvre lyrique de Ronsard*. Cependant nous aurions eu grand profit à ce que M. Laumonier lui-même tirât de ses recherches sur le chef de la Pléiade une biographie à l'usage du grand public, comme M. Paul Courteault a fait pour *Blaise de Monluc*. Nous ne pouvons qu'indiquer ici sur quels points les recherches de M. Laumonier ou de ses prédécesseurs ont apporté les précisions nécessaires et sur quels autres un complément d'information serait indispensable.

On n'attache plus guère de valeur aujourd'hui aux prétentions que Ronsard affichait d'avoir des origines hongroises. Il semble bien que la famille de Ronsard était fixée depuis longtemps dans le Vendômois lorsque Ronsard naquit, fils puîné de Loys de Ronsard, sieur de la Possonnière, maître d'hôtel du futur roi Henri II (et non de François Ier [1]) et de Jeanne Chaudrier. La date de cette naissance est encore aujourd'hui sujette à discussion. La plupart des biographes adoptent celle du 11 septembre 1524. Elle paraît avoir pour elle l'autorité de Ronsard lui-même :

> L'an que le roy François fut pris devant Pavie,
> Le Jour d'un samedy, Dieu me presta la vie
> L'onziesme de septembre....

Mais d'abord il s'agit de savoir si Ronsard parle d'après l'ancien style ou d'après le nouveau, c'est-à-dire s'il place la bataille de Pavie (qui eut lieu en février) en 1524 ou en 1525 ; et ce qui complique encore la question, c'est que le 11 septembre ne tombait un samedi ni en 1524 ni en 1525. M. Longnon [2] propose le 2 septembre 1525, le poète ayant mal lu son livre de raison (il aurait pris le chiffre romain II, pour le chiffre arabe 11) [3]. D'ailleurs Ronsard a varié lui-même dans les divers passages où il

1. Aux deux lettres de Loys de Ronsard que cite M. Laumonier (*Binet*, p. 62-63), il convient d'ajouter deux autres billets conservés dans la correspondance de Montmorency au Musée Condé à Chantilly, VI, f. 133, et XV, f. 348, et que j'ai signalés à M. Laumonier trop tard pour qu'il ait pu en faire état.

2. Henri Lognon, *Essai sur P. de Ronsard, ses ancêtres, sa jeunesse* (Positions des thèses des Élèves de l'École des Chartes, 1904). — La librairie Champion annonce comme devant bientôt paraître (dans la Bibliothèque littéraire de la Renaissance) de cet auteur un *Essai sur Pierre de Ronsard*.

3. C'est la date que paraît adopter F. Brunetière, *Histoire de la littérature française classique*, t. Ier, p. 326, note 1.

parle de son âge. Si bien qu'en l'état présent des documents la solution est encore douteuse. M. Laumonier s'en tient à la date traditionnelle : il croit à « une légère défaillance de mémoire du poète pour le quantième ou le jour de la semaine » et peut-être à une exigence de la versification qui le contraignait à faire un vers faux, s'il voulait y faire entrer soit le samedi dixième de septembre soit le dimanche onzième de septembre. « Il a ingénieusement tranché la difficulté en laissant penser qu'il fit son apparition sur le coup de minuit » [1].

La question n'est pas d'ailleurs d'une capitale importance et Ronsard n'est pas le seul dont on ignore la date exacte où il vint au monde. Sur les premières années du futur poète on a peu de renseignements. Il est possible qu'élevé au château de la Possonnière, il ait eu un précepteur privé. Contrairement à l'opinion de l'abbé Froger, qui suppose que ce premier maître de Pierre aurait été son oncle, Jean de Ronsard, chanoine du Mans, M. Laumonier croit que ce fut un certain Guy Peccate, prieur de Sougé-sur-Loir et curé de Spay. Ronsard fit un court séjour au collège de Navarre où il ne put guère profiter aux leçons du régent de Vailly. Il en sortit au printemps de 1535, au plus tard, et c'est seulement au milieu de l'année suivante qu'il vint à la cour. Il assista aux derniers moments du dauphin François à Tournon (10 août 1536), fut attaché au service du nouveau duc d'Orléans, Charles, suivit la famille royale en ses déplacements dans la vallée du Rhône, puis alla en Écosse avec Jacques V qui venait d'épouser Madeleine de France (avril 1537). La chronologie de ce séjour en Écosse comporte encore quelques incertitudes, que le témoignage de Ronsard est loin d'élucider :

> ...Après je fus mené
> Suivant le roy d'Escosse, en l'Escossoise terre
> Où trente mois je fus et six en Angleterre.
> A mon retour ce duc [d'Orléans] pour page me reprint
> Et guère à l'Escurie pour page ne me tint
> Qu'il ne me renvoyast en Flandres et Zélande
> Et encores en Escosse, où la tempeste grande
> Avecques Lassigni cuida faire toucher
> Poussée aux bords anglois, ma nef contre un rocher....

Comme l'a supposé l'abbé Froger, le sieur de Lassigny dont il est ici question est Claude d'Humières, écuyer d'écurie du Dauphin. Nous savons qu'il accomplit deux missions en Écosse : la première, dont parle M. Laumonier, est du milieu de 1538. Le *Catalogue des actes de François Ier* per-

1. *Binet*, p. 66-67.

met de dater avec précision la seconde : le sieur de Lassigny partit de Saint-Germain-en-Laye dans les derniers jours de décembre 1538 et dut passer par la Flandre pour se rendre en Écosse [1]. C'est à cette dernière mission que Ronsard fait nettement allusion dans le passage cité plus haut. Il est possible qu'il fût revenu d'Écosse une première fois avec le sieur de Lassigny en août 1538. A quel moment retourna-t-il la seconde fois ? Si l'on ajoute foi au témoignage de Ronsard qui donne trois ans pour le séjour en Écosse et en Angleterre, il ne serait rentré en France que vers le début de 1540, après le passage de Charles-Quint à Paris, dont il ne parle nulle part, ce qui serait pour surprendre s'il y avait assisté. Il est vrai qu'il pouvait être à ce moment-là en Vendômois et non à Paris. Ce qui est indiscutable, c'est que le second voyage de Ronsard en Écosse est du début de 1539, et non de 1540 comme M. Laumonier l'a supposé dans sa *Jeunesse de Ronsart* [2].

Au retour d'Écosse, Ronsard fut mis hors de page et accompagna Lazare de Baïf, non pas à Spire, mais à Haguenau (Alsace), où eut lieu un colloque dans lequel Ronsard put voir les réformateurs de Strasbourg, entre autres Calvin. La mission de Baïf dura de mai à août 1540. Entre cette date et le printemps de 1543, les renseignements font de nouveau défaut. Ce qui est sûr, c'est que Ronsard n'alla pas en Piémont auprès de Guillaume du Bellay : M. Laumonier a fait définitive justice de cette légende créée de toutes pièces par Binet, et montre que Ronsard n'a pas vu l'Italie [3]. Il dut partager son temps entre la cour et la Possonnière. C'est alors, sans doute, au contact de la nature vendômoise, et après ces premières expériences de vie mondaine, que Ronsard composa ses premiers essais poétiques. Il y était encouragé par ses relations avec un gentilhomme d'origine piémontaise qu'il avait rencontré à la cour d'Écosse, le seigneur Paul Duc [4]. Ronsard aurait d'abord écrit en latin, et, voyant son insuffisance en cette langue, il eut recours à sa langue maternelle. Après avoir eu le dessein de rivaliser avec Horace et Salmon Macrin, il songea à suivre les traces de Marot. Ce goût naturel pour la poésie fut confirmé

1. Voir le *Catalogue des actes de François Ier*, t. IX, p. 37 (mission de juillet 1538), t. VII, nos 25645, 25646, t. VIII, nos 31039, 31916 et 31170. Ce dernier acte est relatif à la mission de 1538-1539 : « Au sr de Lassigny, écuyer d'écurie du Dauphin, se rendant en diligence de Saint-Germain-en-Laye, le 24 décembre [1538], au pays de Flandre, porteur de lettres de créance pour la reine douairière de Hongrie, et de là en Écosse afin de remettre de la part du roi d'autres lettres concernant certaines affaires importantes au roi et à la reine d'Écosse et séjourner quelques temps auprès de leurs personnes, 1350 livres, tant pour ledit voyage que pour sa traversée à l'aller et au retour. »

2. *Revue de la Renaissance*, 1901, p. 184-193.

3. *Binet*, p. 79-81.

4. *Binet*, p. 84-86.

par la maladie qui, vers la même époque, força Ronsard à renoncer à la carrière des armes. Sur l'origine et la nature exacte de cette maladie qui le laissa demi-sourd, M. Laumonier n'est pas parvenu à faire une lumière complète. Était-ce une affection syphilitique comme le lui reprochèrent les pamphlétaires protestants, ou simplement de l'arthritisme et de la neurasthénie, comme incline à le croire M. Laumonier ? Il est bien malaisé de se prononcer à si grande distance et en présence de symptômes insuffisamment établis. Il n'en est pas moins vrai que cet accident imprévu eut les plus grandes conséquences sur la vocation et sur le tempérament poétique de Ronsard. Il fut réduit à chercher fortune dans la carrière ecclésiastique et, le 6 mars 1543, le lendemain même des funérailles de Guillaume du Bellay, sieur de Langey, il fut tonsuré par l'évêque du Mans, René du Bellay, et c'est le même jour qu'il fit connaissance avec Jacques Peletier, secrétaire de René du Bellay, à qui il devait soumettre ses premiers essais poétiques. Cette rencontre, lui montrant plus nettement le but qu'il voulait atteindre et les moyens propres à l'y conduire, lui fit mesurer plus exactement les lacunes de son instruction et l'insuffisance de sa préparation. Il songea à se remettre sérieusement aux études et c'est ce qu'il put faire sans contrainte après la mort de son père, Loys de Ronsart (6 juin 1544).

Il se mit à l'école de l'helléniste Dorat, dont il suivit d'abord les leçons chez Lazarre de Baïf, en compagnie du fils de ce dernier, Jean-Antoine. Et cela sans abandonner sa situation à la cour, qu'il suivait même dans ses déplacements. C'est ainsi qu'au printemps de 1545, il se trouvait à Blois. Là, le 21 avril, il fit la rencontre de Cassandre Salviati, qu'il devait chanter par la suite, alors même qu'elle eut épousé (novembre 1546) Jean Peigné, sieur du Pré [1]. Peu après cette rencontre, vers le milieu de 1545, Ronsard entra comme pensionnaire chez Dorat lui-même, qui peut-être dès cette époque (plutôt qu'en 1547) devint principal du collège de Coqueret [2]. Il y demeura cinq ans.

Ce séjour à Coqueret a dans la formation du génie de Ronsard une extrême importance. Pendant ces cinq années, Ronsard noua des relations avec nombre de jeunes seigneurs ou de jeunes gens, comme lui avides d'apprendre et de se faire un nom dans les lettres [3]. Parmi eux il faut citer, outre Jean-Antoine de Baïf, Pierre des Mireurs, Claude de

---

1. Voir H. Longnon, *La Cassandre de P. de Ronsard*, dans la *Revue des Questions historiques*, janvier 1902 ; P. Laumonier, *La Cassandre de Ronsard*, dans la *Revue de la Renaissance*, octobre-décembre 1902, et *Binet*, p. 115-116.

2. *Binet*, p. 91-93.

3. P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 48-51.

Ligneri, Bertrand Berger, Jean de la Hurteloire, Julien Peccate, René d'Urvoi, René d'Oradou, Antoine Chasteigner, Denis Lambin (avant 1548), Joachim du Bellay (qui lui fut présenté dès 1547 par un ami commun, Jacques Peletier du Mans [1]), Nicolas Denisot du Mans, Pierre de Paschal et Pierre de Mauléon en 1549. Les relations avec Muret sont postérieures au séjour à Coqueret, puisque Muret arriva à Paris seulement vers le milieu de 1551 ; quant à Remi Belleau, il n'entra dans le cercle de Ronsard qu'à la fin de décembre 1552 [2]. Aux leçons de Dorat, Ronsard prit le goût des auteurs difficiles, et, s'il ne traduisit pas le *Plutus* [3], il s'enthousiasma pour Pindare et songea à renouveler la poésie en rompant d'une façon éclatante avec ses prédécesseurs et les poètes de l'École Marotique. Le manifeste de la nouvelle école fut lancé par Joachim du Bellay : *la Deffense et illustration* parut en mars 1549. Quelque mois après, en janvier ou février 1550, Ronsard faisait paraître ses *Quatre premiers livres des Odes, ensemble son Bocage*. Le *Bocage* contenait les pièces les plus anciennes que Ronsard eût composées. Dans les *Quatre livres d'odes*, il avait rassemblé ce qu'il avait écrit depuis qu'il s'était mis sous la discipline de Dorat : c'est là que domine l'inspiration héroïque, et si l'on y trouve des pièces qui rappellent Horace, c'est Pindare surtout que Ronsard prétendait imiter. *L'ode à la paix*, qu'il compose peu après (vers avril 1550), est encore une ode pindarique. Du coup Ronsard était sacré par ses amis et condisciples « Prince » des poètes lyriques, héritier des poètes grecs et latins, qu'il égalait et surpassait en les imitant.

Le manifeste de Joachim du Bellay avait soulevé des protestations ; la jeune gloire de Ronsard rencontra une vive opposition et les poètes de l'École marotique ne lui ménagèrent pas leurs critiques. Parmi ceux qui, à la cour, tournèrent en dérision le « Pindare françois », se distingua Mellin de Saint-Gelays, le poète officiel de Henri II (mai ou juin 1550 [4]), Ronsard fit allusion à ces attaques, « la tenaille de Melin », dans une pièce qui parut dans la seconde édition du *Tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre* (mars ou avril 1551). La querelle avec Mellin de Saint-Gelays ne fut apaisée qu'au début de 1553, grâce à l'habile intervention de Michel de l'Hospital et de Jean de Morel. Dans la seconde

1. L'anecdote de la rencontre de Joachim du Bellay et de Ronsard dans une hôtellerie, paraît à M. Laumonier des plus suspectes, et avec raison. Voir *Binet*, p. 109, 117-119.

2. P. Laumonier, *Binet*, p. 104-106.

3. D'après M. Laumonier, le *Plutus* aurait été traduit en français par Dorat et non par Ronsard, *Binet*, p. 102-104.

4. Sur la querelle de Mellin de Saint-Gelays avec Ronsard, on consultera, indépendamment des ouvrages cités de M. Laumonier, la thèse de l'abbé H. Molinier, qui a paru presque en même temps, *Mellin de Saint-Gelays*, p. 231-275.

édition des *Amours* (mai 1553), Ronsard insérait une ode nouvelle qu'il dédiait à Saint-Gelays. Mellin répondit en lui adressant un sonnet qu'il avait jadis écrit pour Marot. La réconciliation paraît avoir été sincère de part et d'autre.

Ce rapprochement avec Mellin de Saint-Gelays marque une étape dans le retour que Ronsard opérait vers les Marotiques. La « crise pindarique » avait été relativement courte. Déjà dans la première édition des *Amours de Ronsard avec le cinquième livre des Odes* (septembre 1552), s'il y a encore abus de l'érudition dans le détail et de la mythologie (au point que la seconde édition des *Amours* (mai 1553) paraîtra avec un commentaire de Muret), Pindare est laissé de côté, le ton est plus simple, et c'est l'inspiration horatienne ou marotique qui domine. Dans la nouvelle édition des *Odes* (mars 1553), Ronsard supprime tout ce qui pouvait froisser les représentants de l'École marotique. Enfin la verve gauloise éclate dans le *Livret des Folastries* que Ronsard publie en avril 1553, sans nom d'auteur, et dans les *Dithyrambes* qui suivent les *Folastries* et qui sont également de Ronsard, quoi qu'en aient pensé Blanchemain et Marty-Laveaux [1]. La publication de l'*Anacréon* d'Henri Estienne (mars 1554) contribua à détacher encore davantage Ronsard de Pindare qu'il avait négligé dès 1552 et qu'il abandonne sans retour vers 1555. Dans le *Bocage* (novembre 1554) et dans les *Meslanges* (qui sont imprimés à la même époque), triomphe un ton simple, presque populaire. C'est une nouvelle concession à l'École marotique. Le rapprochement est à peu près complet. Le poète Charbonnier, disciple du rhétoriqueur Crétin, est admis dans la Brigade [2]. « L'ancienne école et la nouvelle s'étaient rejointes dans l'antiquité païenne par l'imitation des épigrammatistes et des petits lyriques de l'anthologie grecque ou de leurs imitateurs latins et néo-latins. »

L'imitation d'Anacréon permet à Ronsard de se dégager aussi du pétrarquisme. Cela est très visible dans la *Continuation des Amours* qui paraît dans la seconde moitié de 1555. Ronsard y célèbre une nouvelle maîtresse, de plus humble condition que Cassandre, Marie du Pin, qu'il rencontra à Bourgueil le 20 avril 1555 [3]. La *Nouvelle continuation des*

---

1. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 99-103.

2. Sur la valeur de ce terme et sur la date à laquelle Ronsard distingua, parmi ceux qui faisaient partie de la Brigade, les membres de la Pléiade (Elégie à Chr. de Choiseul, 1556), voir Laumonier, *Binet*, p. 219-225.

3. P. Laumonier, *Binet*, p. 127-128. Quant à l'ami qui accompagnait Ronsard lors de cette rencontre, M. Laumonier conteste que ce soit Baïf et croit qu'il s'agit plutôt de Charles de Pisseleu, abbé de Bourgueil. A la date de 1555, en effet, Ronsard et Baïf n'étaient pas en excellents termes. A ce sujet, voir Laumonier, *Binet*, p. 129-130 ; *Contribution à l'étude his-*

*Amours* (seconde moitié de 1556) accentue encore ce retour à l'élégant badinage de Marot, par l'intermédiaire de Marulle. « Dans ces recueils, Anacréon et Marulle l'emportent définitivement, et avec eux le lyrisme tempéré, l'ode érotique, bachique, élégiaque, gnomique et descriptive des poètes Ioniens, Alexandrins, Romains et de leurs imitateurs néo-latins. »

Ce changement d'inspiration, le rapprochement avec les Marotiques, la réconciliation avec Saint-Gelays, très puissant auprès d'Henri II, marquent chez Ronsard le désir de faire son chemin à la cour. Bien vu du roi, qui faisait publiquement son éloge et à qui il dédie la troisième édition des *Quatre premiers livres d'odes* (janvier 1555), il espère beaucoup de lui, et d'abord quelque bonne abbaye. Henri II la promet peut-être, en le chargeant d'écrire la *Franciade* [1]. « Dans les premiers mois de 1554, Ronsard fut sur le point d'abandonner la poésie lyrique pour l'épopée et cela par ordre du roi. » Malheureusement Henri II ne tint pas sa promesse et si Ronsard obtint quelque chose, il le dut à la générosité de quelques protecteurs influents et non à celle du roi [2]. Avec des alternatives d'espoir et de découragement, Ronsard n'abandonne pas son attitude de solliciteur impatient et hautain, toujours un peu gêné. Il s'adresse à quiconque peut lui être utile : il fait « de la littérature pratique », il écrit des épîtres, des discours, des élégies, des poèmes officiels, hymnes et exhortations. « Il consacre la plus grande partie de sa verve, même durant ses retraites en Vendômois, à solliciter les puissants, ou ceux qui les approchent, depuis le roi et sa favorite jusqu'aux « trésoriers de l'Espargne » et aux simples secrétaires d'État... Tous ses efforts tendent à deux fins : il veut devenir le poète officiel de la Cour de France et d'autre part obtenir des sinécures lucratives, « eveschez, prieurez, abbayes ». C'est seulement dans les derniers mois du règne d'Henri II, en janvier 1559, et probablement en remplacement de Mellin de Saint-Gelays, qu'il eut le titre et les émoluments de « conseiller et aumônier ordinaire » du roi. Il participe à la prépara-

---

*torique de Ronsard*, dans les *Annales fléchoises* de juillet-août 1909, et M. Augé-Chiquet, *La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baïf*, p. 66-68.

1. A propos de la *Franciade*, voir l'article de M. Edmond Faral, *Sur deux manuscrits du Livre II de la Franciade* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 685-708). L'un de ces ms, le fr. 19141, est de la main de Ronsard lui-même, qui aurait composé le livre II de son épopée avant tous les autres et l'aurait présenté au roi Charles IX comme spécimen. M. Faral a comparé ce manuscrit aux éditions de 1572 et de 1584, relevé soigneusement les variantes et remis au jour une soixantaine de vers inédits.

2. P. Laumonier, *Binet*, p. 132. En 1553, Ronsard eut la cure de Marolles en Brie qu'il échangea l'année suivante contre celle de Challes au Maine. Il y joignit en 1555 la cure baronnie d'Evaillé au Maine, celle de Warluis en Beauvaisis (1557) et celle de Champfleur au Maine (1557 ou 1558).

tion d'une comédie-ballet qu'on devait donner à l'occasion du double mariage de Marguerite et d'Élisabeth de France. A ce moment Ronsard est devenu, tout comme Marot et comme Saint-Gelays, un poète de cour.

Le règne de François II fut trop court et trop triste pour fournir de nombreuses occasions de divertissements. Ronsard s'occupa surtout de « supplier les riches », multiplia les requêtes et pratiqua surtout l'alexandrin : vers le milieu de 1560, il obtient la charge honorifique d'archidiacre du Château-du-Loir et le bénéfice de chanoine de Saint-Julien-du Mans. Son ami et protecteur Michel de l'Hospital est chancelier de France. Il publie la première édition collective de ses *Œuvres* (décembre 1560). Avec le règne de Charles IX, la situation officielle de Ronsard se précise et s'accentue. Cette période fut certainement la plus glorieuse sinon la plus féconde de la vie de notre poète. Il devient le « poète françois du Roy », reçoit à ce titre, autant qu'en qualité d'aumônier ordinaire, une pension annuelle de 1.200 livres, et il ne se passe aucune fête, ballet ou mascarade, sans qu'on fasse appel à son concours.

Cette situation officielle, les bénéfices qu'il possédait déjà et dont il cherchait, par des sollicitations incessantes, à accroître le nombre [1], expliquent, autant et peut-être plus que l'esprit traditionaliste ou le sentiment patriotique, pourquoi Ronsard, s'engageant dans la lutte des partis, mit sa muse au service des catholiques [2]. Dans sa jeunesse et même encore à la veille des guerres de religion, il avait critiqué sévèrement les abus de l'Église catholique. Il avait eu longtemps des protecteurs et des amis dans les deux camps, et si, dès la première heure, il avait approuvé les Guises, il n'avait pas rompu avec les Châtillons. En 1560, il paraissait se ranger à l'avis des modérés, de Michel de l'Hospital par exemple. Mais lorsque les premiers troubles éclatèrent, il se sentit menacé dans ses intérêts immédiats, dans sa situation matérielle, comme dans les sources d'inspiration de son œuvre poétique. L'intransigeance religieuse et morale des protestants, leur dogmatisme agressif, les violences des bandes armées

---

1. C'est ainsi qu'il obtint l'abbaye de Bellozane (1564), le prieuré de Saint-Cosme-lez-Tours (mars 1565), le canonicat de Saint-Martin de Tours (janvier 1566), le prieuré-baronnie de Croixval (mars 1566), les prieurés de Saint-Guingalois de Château-du-Loir (déc. 1569), de Mornant (1573), de Saint-Gilles de Montoire (à une date indéterminée) ; Laumonier, *Binet*, p. 168. Voir surtout abbé Froger, *Ronsard ecclésiastique* (*Revue historique et archéologique du Maine*, 1881).

2. « Il serait facile de montrer combien se cachait d'intérêt personnel sous les apparentes convictions de Ronsard. A aucun moment de sa carrière il n'a été poète plus officiel et solliciteur plus pressant. L'égoïsme a été, bien plus encore que le patriotisme, sa vraie muse en ces années-là ; ce fut la cause principale de l'éloquence et du lyrisme de ses *Discours* ». P. Laumonier, *Les Discours de Ronsard*, dans la *Revue Universitaire* de février 1903, p. 148-160, et notamment p. 149, note 4.

contre lesquelles il eut personnellement à se défendre, l'exaspérèrent et il se fit dans ses vers « l'avocat général de la reine mère et du parti catholique ». Il se lança dans la lutte ; en juin il adresse à Catherine le *Discours des misères de ce temps*, et la *Continuation du Discours des misères de ce temps* en octobre. En décembre il publie sa *Remonstrance au peuple de France*. Désormais la guerre est déchaînée : les protestants relèvent ses attaques sans ménagement et Ronsard répond aux injures et aux calomnies [1]. Il ne pardonnera plus au parti réformé : en 1569, au lendemain de la bataille de Jarnac, il exultera dans un *Chant triomphal*, oubliant son ancienne admiration pour le prince de Condé. Un peu avant la bataille de Moncontour, il adressera la *Prière à Dieu pour la Victoire* et y ajoutera bientôt après l'*Hydre desfaict* et les *Élémens ennemis de l'Hydre*. « De concert avec les plus implacables papistes, il conseille de ne pas laisser trace de la monstrueuse hérésie et d'en abattre toutes les têtes, y compris ses trois héros d'autrefois, les Châtillons auxquels il avait consacré un « temple » et juré une éternelle fidélité. » Dans ces invectives contre les protestants, la sincérité de Ronsard ne fait pas de doute ; il est fâcheux seulement qu'il ait oublié ce qu'il devait à certains protecteurs qui étaient restés dans le camp réformé. Et il convient aussi d'observer que ses convictions n'allaient pas contre ses intérêts [2].

Cette intervention dans les luttes politiques et religieuses eut dans le développement du génie de Ronsard une influence qu'on a quelquefois exagérée [3], mais qui fut cependant importante : plus de sérieux, plus de maturité ; les qualités oratoires l'emportèrent définitivement sur les qua-

---

1. Voir Perdrizet, *Ronsard et la Réforme*, 1902, et P. Laumonier, *Binet*, p. 151-154 (indépendamment de l'article de la *Revue Universitaire*, cité ci-dessous).

2. Citons encore ce passage de l'article de M. Laumonier : « Si Ronsard a soutenu le trône et l'autel, s'il considéra le catholicisme comme une religion d'État et un moyen de gouvernement, on doit reconnaître que le parti dont il se fit l'avocat était, au moins autant que l'autre, *un parti de l'étranger* et que le vrai parti national détestait les Guises et leur politique hispano-pontificale. En fait d'étrangers, Ronsard en a voulu surtout à ceux qui obtenaient, au lieu de lui, les abbayes et les pensions, en particulier les « avares italiens ». Quant aux protestants, il a blâmé avant tout leur vandalisme, leur dogmatisme et l'intransigeance de leur vertu, en un mot leurs excès. Il reste humaniste dans ses *Discours* avec une âme superficiellement catholique et un art profondément païen. S'il eût été riche et indépendant, les eût-il écrits ? Aurait-il, sans la nécessité matérielle, fait ce retour vers le moyen âge, ou, si l'on préfère, cet abandon partiel des idées de la Renaissance ? Oui, peut-être, étant donné son loyalisme ; peut-être non, car il semble bien avoir approuvé le primitif esprit de la Réforme ; mais alors nous y aurions perdu quelques pages dignes de Montaigne et de Bossuet ». *Revue Universitaire*, février 1903, p. 160.

3. Par exemple F. Brunetière, qui, après avoir donné ces *Discours* comme *Un épisode de la vie de Ronsard* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1900, *Études critiques*, t. VII), a cru devoir en faire le point central de son étude sur le poète et le « moment capital » de l'évolution de son œuvre. *Histoire de la littérature française classique*, t. Ier, p. 368 et note 1.

lités lyriques. C'est peut-être ce qui lui permit aussi de s'acquitter, sans déchoir et sans trop galvauder son talent, des devoirs de sa charge. Il est le collaborateur obligé de toutes les fêtes de la cour, qu'il suit dans ses déplacements, et, s'il n'accompagne pas Charles IX et Catherine de Médicis durant toute leur randonnée à travers la France (entre 1564 et 1565), il assiste cependant aux fêtes de Bar-le-Duc et il va rejoindre le roi dans le Midi, peut-être à Bayonne [1]. Il fait quelques séjours en Vendômois, en 1566, 1568. En 1569 il chante de nouveau les victoires des catholiques. C'est alors que sa faveur auprès de Charles IX atteint à son apogée. Le roi lui témoigne la plus flatteuse amitié, et entre 1570 et 1574 se place une période extrêmement féconde dans la production poétique de Ronsard. Non seulement il publie la troisième, puis la quatrième édition collective de ses *Œuvres* (1571-1573), mais c'est alors aussi qu'il compose ses *Sonnets pour Hélène* qui paraîtront seulement en 1578.

Avec l'avènement d'Henri III commence une nouvelle période dans la vie de Ronsard : « On peut dire que le règne de Ronsard finit à peu près avec celui de Charles IX. » Henri III fut moins bien disposé pour le chef de la Pléiade que ne l'avait été son frère. Ronsard essaya bien de gagner la faveur du nouveau roi, il multiplia les flatteries, tout en lui donnant des conseils. Mais l'intimité n'y était plus. Sans doute le poète participe encore à des divertissements de cour, prodigue les hommages exaltés et les louanges excessives au roi ou à ses favoris, mais tout cela est trop hyperbolique pour être sincère, et Ronsard, qui avait toujours dû forcer son naturel pour flatter, est ici singulièrement gêné et le laisse trop voir. Aussi préfère-t-il résider loin de la cour, dans ses prieurés du Vendômois ou de la Touraine, à Saint-Cosme-lez-Tours ou à Croixval. Dans cette période, son génie s'alimente surtout à ses souvenirs du temps de Charles IX. Il revoit ses *Œuvres*, dont il publie une cinquième édition collective en 1578 et une sixième en 1584. Il retranche, corrige, coordonne, pour donner à son œuvre plus d'homogénéité, plus de concision et de force. Ce travail de perfectionnement, il le poursuit encore en 1585. Il vient passer quelques mois à Paris, résidant de préférence au collège de Boncourt [2] où il rencontrait l'admiration respectueuse de Galland, de Binet, qu'il devait désigner comme ses exécuteurs testamentaires. Puis il regagne son Vendômois et c'est là qu'il meurt le 27 décembre 1585, ayant eu jusqu'au dernier moment « le goût de la poésie et le souci de sa gloire » [3]. Les

1. Voir dans *Binet*, p. 150-158, et dans *Ronsard poète lyrique*, p. 223-225, les réserves de M. Laumonier sur la présence de Ronsard à l'entrevue de Bayonne.

2. Sur Ronsard et le collège de Boncourt, voir P. Laumonier, *Binet*, p. 175-177.

3. Voir *Binet*, p. 184-186.

derniers vers qu'il avait dictés à Galland furent publiés le 24 février 1586, le jour même où furent célébrées au collège de Boncourt des obsèques triomphales. A cette occasion, Binet écrivit la biographie du poète, et, vers la fin de la même année, les deux exécuteurs testamentaires, se conformant aux désirs et travaillant sur les notes du poète, mettaient au jour la septième édition collective des *Œuvres*, celle dans laquelle il faut voir la manifestation dernière et l'ultime expression du goût et du génie du chef de la Pléiade.

## II

Par ses proportions, son ampleur et sa variété, l'œuvre poétique de Ronsard est certainement la plus considérable qui ait paru avant celle de Victor Hugo. Mais l'étude en est singulièrement difficile, et pour cette raison sans doute, c'est dans ces dernières années seulement qu'on l'a sérieusement abordée. Si l'on en excepte la thèse déjà ancienne, mais encore utile à consulter, de Gandar (*Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare*, 1854) et celle, assez médiocre, de M. Piéri (*Pétrarque et Ronsard, ou de l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française*, 1896), Ronsard n'avait été l'objet, jusqu'aux thèses de M. Laumonier, d'aucun travail spécial, poussé jusque dans un aussi minutieux détail. C'était un chapitre, le plus important il est vrai, dans l'histoire de la Pléiade ; mais ce chapitre, traité par rapport à un ensemble, était forcément succinct et, malgré des formules pénétrantes, de fines remarques et d'équitables appréciations, assez souvent vague et parfois inexact [1]. Aux critiques qui parlaient de Ronsard, il manquait, à peu près à tous sinon à tous, une connaissance précise de la chronologie de l'œuvre de Ronsard.

Aucun écrivain peut-être n'a plus remanié que Ronsard et corrigé son œuvre; non seulement le groupement et le nombre des pièces, odes, amours, élégies, etc., varie d'un recueil à l'autre, mais pour chaque pièce l'auteur a multiplié, jusqu'à la fin, les variantes. Les mêmes titres à travers les éditions successives ne recouvrent pas absolument le même contenu. C'est ainsi que le premier *Bocage*, celui de 1550, n'est pas identique à celui de 1554 et que tous les deux sont distincts du *Bocage royal*, lequel n'apparaît que dans l'édition de 1584. Le travail préliminaire à

1. É. Faguet, dans le *Seizième siècle*, 1894 ; G. Pellissier, *Ronsard et la Pléiade*, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, t. III, 1897 ; F. Brunetière, dans l'*Histoire de la littérature française classique*, t. Ier ; A. Tilley, *The literature of the French Renaissance*, t. Ier, chap. XVI.

toute étude sur Ronsard est donc l'établissement d'une chronologie précise des œuvres. Et il ne s'agit pas seulement d'énumérer à leur date d'apparition les différents recueils ou poèmes, avec l'analyse de leur contenu, ce qui d'ailleurs n'est pas déjà si facile étant donnée la rareté de certains exemplaires qui sont uniques et éparpillés, ou pour mieux dire perdus, à travers les dépôts publics d'Europe et les bibliothèques privées : il faut encore, autant que possible, fixer la date approximative de la composition des diverses pièces d'un même recueil, tenter pour Ronsard ce que M. Villey a tâché de faire pour les *Essais* de Montaigne. Évidemment, ce n'est pas aisé, ni même faisable pour toutes les pièces ; mais il y a moyen d'y arriver pour beaucoup. Et c'est essentiel pour apprécier l'évolution du génie de Ronsard, pour juger de la sincérité de son inspiration, pour mieux établir les rapports de son œuvre avec les circonstances historiques et la réalité ambiante.

C'est ce dont M. Laumonier s'est aperçu dès qu'il a voulu pénétrer dans la connaissance de Ronsard, et le bénéfice qu'il a retiré de ses recherches longues et minutieuses, ainsi que les procédés employés, on peut les juger en lisant la première partie de sa thèse sur *Ronsard poète lyrique*. Déjà il avait publié dans les *Annales fléchoises*, en 1903, un *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard*, et, dans une série d'articles de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (1902-1905), *la Chronologie et les variantes des poésies de Pierre de Ronsart* (les *Quatre premiers livres d'odes* et le *Bocage* de 1550, la première édition des *Amours* et le *Cinquième livre des odes*). Il a repris ces articles, qu'il a rectifiés et complétés par des recherches ultérieures et il nous donne aujourd'hui en une seconde édition remaniée et très augmentée un *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard* qui est un instrument de travail indispensable à quiconque veut s'orienter dans la production touffue et complexe du chef de la Pléiade.

Le plan de ce *Tableau* a été excellemment conçu pour réduire au minimum la perte de temps et les chances de confusion ou d'erreur. Dans une première partie, M. Laumonier énumère, à leur date, les différentes *Œuvres* de Ronsard et leur contenu : pour chaque pièce, il indique soigneusement l'incipit, avec références aux éditions de Blanchemain et de Marty-Lavaux, et aussi les dépôts publics (avec les cotes) ou privés où sont conservés les exemplaires [1]. Et il ne s'est pas contenté d'analyser ce qui a été publié du vivant de Ronsard et peu après sa mort, mais il a noté également les *pièces inédites* que les éditeurs postérieurs ont pu mettre au jour, jusqu'à Marty-Laveaux (1893). Une seconde partie contient les

1. Cette indication manque cependant pour l'*Avant entrée du roi tres chrestien à Paris*, p. 1.

œuvres publiées du vivant de Ronsard mais non recueillies dans les éditions dites complètes de Blanchemain et de Marty-Laveaux, soit au total treize pièces. Enfin, une troisième partie est constituée par une table analytique des *incipit* renvoyant au *Tableau chronologique* précédent où sont notés de signes spéciaux les incipit qui présentent des variantes dans les éditions Blanchemain et Marty-Laveaux et ceux qui commencent une pièce d'authenticité douteuse. Sous un volume restreint, on a ainsi une foule d'indications précises. Ce n'est pas seulement un tableau chronologique complet de la production poétique de Ronsard, mais c'est aussi une table des matières [1] qui rend plus commode le maniement des éditions de Ronsard que l'on peut avoir sous la main, en attendant l'édition critique qui nous est promise.

Les deux éditions des œuvres de Ronsard les plus récentes et les plus aisément accessibles sont celles de Blanchemain (1857-1867) et de Marty-Laveaux (1887-1893). Le premier a pris pour base la première édition collective de Ronsard (1560) et le second, celle de 1584, la dernière dont Ronsard ait lui-même surveillé l'impression. Mais ni l'un ni l'autre ne se sont préoccupés de dater et de bien dater les pièces reproduites ; ils n'ont pas toujours décrit les exemplaires qu'ils ont ou qu'ils prétendent avoir reproduits. Le choix des variantes est incomplet et la plupart du temps arbitraire. Bref, sous le rapport de la bibliographie comme sous celui de la chronologie, ces deux éditions laissent fort à désirer, et il est nécessaire qu'une édition vraiment critique vienne corriger les erreurs et combler les lacunes que l'on constate, en dépit de tous les services qu'elles peuvent encore rendre, dans les éditions dont nous venons de parler.

Dès 1905, lors de sa constitution, la Société des textes français modernes chargea M. Laumonier de procurer cette édition critique. Mais le travail préparatoire à l'établissement du texte et l'élaboration de ses thèses de doctorat l'ayant absorbé pendant plusieurs années, force lui a été de retarder cette publication. Mais elle ne saurait tarder, et nous croyons savoir que le premier volume, contenant les *Odes*, ne tardera pas à paraître.

Concurremment avec cette édition, M. Vaganay en a entrepris une autre [2] dont il a donné récemment le premier volume, les *Amours de*

1. Il convient de noter ici que M. Vaganay avait entrepris un travail analogue : il avait dressé un index alphabétique des *incipit*, avec références à l'édition Blanchemain (mais pas à celle de Marty-Laveaux) et aux éditions du temps de Ronsard et du début du XVIIe siècle (*P. de Ronsard, Œuvres poétiques, Index alphabétique*, t. Ier, 1905, in-8, 32 p.). Si je ne me trompe, cet index n'a pas été poussé au delà. Mais, en 1910, M. Vaganay a publié un Index bibliographique des *Odes* (32 p.) dans le format et sur le modèle de l'édition des *Amours* dont nous parlons plus loin. Ces publications n'ont pas été, que je sache, mises dans le commerce.

2. M. Vaganay l'avait annoncée dans un article publié dans la *Zeitschrift für französische*

*P. de Ronsard Vendomois*. Ce volume, complet par lui-même (il contient le livre Ier des *Amours*), se présente comme le tome Ier « d'une édition des œuvres poétiques de Ronsard qui reproduira le texte des sept volumes de 1578 en y joignant les pièces dites retranchées et aussi les quelques morceaux composés de 1578 à 1585, avec les variantes des éditions que l'on a pu avoir sous les yeux ». On y trouvera : 1° le texte de Ronsard, édition de 1578, avec, sous forme de bibliographie, l'indication de la place que chaque pièce occupe dans les éditions antérieures et postérieures ; 2° le commentaire que Muret écrivit pour l'édition de 1553, que Belleau revit et qui fut complété ultérieurement ; 3° les variantes du texte de Ronsard et du commentaire ; 4° enfin un supplément donne les pièces qui dans quelque autre édition ont fait partie de ce premier livre, et un appendice donne la bibliographie détaillée (titre et contenu) des recueils qui ont pu être consultés et dont quelque élément se retrouve en ces *Amours* en 1578.

Ce qui frappe d'abord dans ce volume, c'est la beauté typographique : c'est un beau livre dont l'exécution fait honneur au bibliophile distingué qu'est l'éditeur et à l'imprimeur. Mais ce qu'il convient d'apprécier plus que cette exécution matérielle, ce sont les efforts pour rendre facilement maniable cette nouvelle édition : disposition des textes, des variantes, numérotation des pièces, reproduction des numéros en tête des pages, tables multipliées. Quant aux services qu'elle rendra, M. Vianey, dans la préface par laquelle il présente le travail de M. Vaganay, les a excellemment mis en lumière : l'étude des variantes de Ronsard permet d'apprécier son art, l'évolution de son goût, sa préoccupation incessante de la clarté, de l'élégance, de la simplicité. Le commentaire de Muret, malgré beaucoup de fatras et d'inutilités, est précieux, non seulement pour l'éclaircissement de passages obscurs, pour l'identification de personnages mythologiques abscons, mais encore et surtout par l'indication des sources antiques auxquelles le poète a puisé, et aussi de quelques sources italiennes. Sur ce dernier point, le commentateur de l'édition de 1604 a utilement complété et précisé Muret. Nous ajouterons seulement deux observations. D'abord, nous ne voyons pas très bien pourquoi M. Vaganay a pris pour base de son édition l'édition collective de 1578. Il semble qu'en tout état de cause, il eût été préférable d'adopter soit l'édition de 1584 (c'est ce qu'a fait Marty-Laveaux et c'était aussi l'opinion de F. Brunetière [1]) parce que c'est la dernière que Ronsard ait surveillée

---

*Sprache und Litteratur*, 1905, t. XXIV, 2e partie, p. 80-85, et intitulé : *Pour une nouvelle édition de Ronsard, Les Odes*.

1. *Histoire de la littérature française classique*, t. Ier, p. 334, note 1. — A la fin de son cha-

lui-même, ou même celle de 1586, puisqu'elle a été faite sur les indications du poète mourant par ses exécuteurs testamentaires Binet et Galland, soit l'édition princeps de chaque recueil. Cette dernière solution me semble même préférable, car la mention des variantes à la suite permet de mieux se rendre compte de l'évolution du génie de l'auteur. En second lieu, M. Vaganay n'a pas reproduit les variantes de l'édition collective de 1560 ni celles de l'édition collective de 1584, cette dernière peut-être parce qu'elle a été reproduite par Marty-Laveaux, l'autre parce qu'il ne l'a pas encore eue sous la main. Il y a là une double lacune, peu considérable sans doute, mais qu'il aurait été facile, semble-t-il, de faire disparaître [1], et la nouvelle édition y aurait certainement gagné.

Ce que nous venons de dire du travail bibliographique indispensable que présuppose toute étude sur Ronsard et des difficultés que présente un semblable travail, explique le petit nombre d'ouvrages essentiels que nous avons à signaler sur l'œuvre du poète vendômois. Ce que l'on a d'abord recherché, ce sont les sources auxquelles Ronsard a pu puiser : avant tout les sources antiques plus évidentes, ou qui paraissaient telles à première vue. C'est ce que Muret faisait déjà, nous l'avons vu, dès 1553. Puis les sources italiennes : quelques-unes sont indiquées par Muret, d'autres plus nombreuses par le commentateur de 1604. Une investigation méthodique a été faite plus récemment, maintenant que cette investigation des sources est en faveur, et si l'on peut dire à la mode, par M. Vianey dans son livre sur *le Pétrarquisme en France au XVI^e siècle* [2]. Enfin les sources néo-latines, Jean Second et Marulle, par exemple, ont été explorées par M. Laumonier, dont les recherches ont porté aussi sur les sources antiques et les sources italiennes, dans l'ouvrage dont il nous reste à parler pour terminer et qui est probablement le plus important qui ait été depuis longtemps consacré à Ronsard, et le plus considérable, à coup sûr, de toute la « littérature » ronsardienne.

Le volume de M. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, se présente comme une étude historique et littéraire. Cette double qualification caractérise bien les deux parties principales entre lesquelles se subdivise ce travail et, si l'on peut dire, les deux étages du monument élevé à la gloire du chef de la Pléiade. La première partie est surtout historique : pour préciser *la Genèse et l'évolution de l'œuvre lyrique de Ronsard*, M. Laumonier a fixé la

---

pitre sur Ronsard, F. Brunetière renvoyait, pour la bibliographie de Ronsard, à un appendice qui devait être placé à la fin du volume. L'auteur étant mort avant que l'impression du volume fût achevée, cet appendice n'a pas été inséré.

1. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette édition collective.

2. P. 133-154, 178-191.

chronologie de la vie et des œuvres : nous avons déjà utilisé quelques-uns des renseignements accumulés dans les cinq chapitres entre lesquels il a distribué sa matière. Il l'a fait avec une connaissance approfondie des événements et des personnages, avec une précision, une exactitude et une abondance qui sont assez rares, à ce degré, chez un historien de la littérature. Il a vraiment replacé Ronsard dans son milieu et montré, d'une manière irréfutable, que, si l'on peut distinguer dans la vie et l'œuvre de Ronsard des périodes, il faut se garder d'en fixer trop nettement les limites, que cette vie et cette œuve offrent plus de continuité qu'on ne l'a souvent prétendu. La crise pindarique a été courte, beaucoup plus qu'on ne le pourrait croire : dès 1552, Ronsard fait des concessions à ses adversaires et assez vite, par suite de tout un ensemble de circonstances, que son biographe a su démêler avec dextérité, il revient à la tradition marotique. M. Laumonier a montré la filiation du chef de la Pléiade avec ses prédécesseurs, même avec les rhétoriqueurs et, plus haut encore, avec le moyen âge des trouvères et des troubadours. C'est même là, si je ne me trompe, l'idée fondamentale, la *thèse* que l'on retrouve dans la seconde partie du livre, plus proprement littéraire, dans laquelle il étudie *les Sources et l'originalité de Ronsard poète lyrique.*

Il distingue l'ode grave et l'ode légère. C'est dans la première que Ronsard a voulu rivaliser avec Pindare, mais M. Laumonier montre la part de l'imitation horatienne même dans la période proprement pindarique. A propos de l'ode légère, où l'imitation horatienne se retrouve prépondérante, M. Laumonier examine le sentiment de la nature chez Ronsard (ode rustique), et plus particulièrement sa conception de l'amour (ode érotique), ce qu'il y a de livresque et de personnel dans cette conception ; enfin, dans l'ode érotico-bachique, il tâche de faire le départ entre l'imitation d'Anacréon et le tempérament particulier du poète. Il analyse l'originalité du paganisme de Ronsard et met en lumière ce qu'il y avait de bourgeois, de familier et de gaulois [1] dans celui qu'on avait salué du surnom de « Pindare françois ». La troisième partie, *Rythmique des Odes et des Chansons de Ronsard*, est plus courte et plus particulièrement technique. Elle montre la fécondité et la variété de l'œuvre rythmique du chef de la Pléiade, et aussi combien il est redevable sur ce point à Clément Marot [2]. Ici encore apparaissent les liens de dépendance et des rapports de filiation.

1. Voir encore sur ce point un article de M. Laumonier, *Ronsard poète gaulois*, dans la *Revue de la Renaissance*, juillet 1902.

2. A noter l'explication qu'il donne de l'emploi des petits vers par Ronsard (p. 704-705). Au lieu d'y voir, comme MM. Vianey et Hauvette, une imitation des Hymnes de Luigi Ala-

Cette succincte analyse, où nous avons voulu surtout mettre en évidence la thèse essentielle, ne donnera qu'une pauvre idée de ce livre dont les dimensions sont considérables, mais où l'on ne trouve cependant pas une page qui fasse longueur et qui ne contienne un détail intéressant ou nouveau. Par l'ampleur des investigations, la rigueur de la méthode et la richesse des résultats, c'est certainement la contribution la plus importante que l'on ait jusqu'ici apportée à la connaissance de Ronsard et de son œuvre [1].

V.-L. Bourrilly.

---

manni, il suppose que ç'a été simple désir chez Ronsard d'imiter la forme métrique de Pindare telle que l'offraient aux yeux les éditions de l'époque. Voir encore un article sur *Luigi Alamanni et la Pléiade*, dans la *Revue de la Renaissance*, octobre 1903.

1. Sur les vicissitudes de la gloire de Ronsard et sur l'influence de Ronsard à l'étranger — ce qui est un beau sujet de littérature comparée, — on trouvera quelques indications dans *Binet*, p. 208-210.

# COMPTES RENDUS

Charles Dupuis. **Le principe d'équilibre et le concert européen de la paix de Westphalie à l'acte d'Algésiras**. Paris, Perrin, 1909. In-8, 525 p.

M. Ch. Dupuis s'est proposé de déterminer à la lumière de l'histoire les raisons d'être, le rôle et la portée du principe d'équilibre et de l'institution du concert européen. Son livre comprend deux parties, la première consacrée au principe d'équilibre, la seconde au concert européen. Chacune d'elles est composée d'après un même plan : une analyse historique qui fournit à l'auteur des éléments d'appréciation sur la valeur réelle et historique des deux notions qu'il étudie, une conclusion où il groupe et commente les idées qu'il a précédemment dégagées.

Le plan de M. D. lui permet de discuter séparément l'une et l'autre notions et de mettre en contact avec les réalités historiques des définitions et des théories trop longtemps abstraites. Historiquement, cependant, il paraît quelque peu artificiel. Il n'est pas facile en effet dans l'histoire de dissocier le principe d'équilibre et le concert européen, puisque c'est la nécessité d'établir ou de maintenir entre elles un certain équilibre qui a provoqué le groupement des grandes puissances en concert européen, et que c'est le concert européen qui s'est essayé à faire passer le principe d'équilibre du domaine des idées dans celui des réalités ; de sorte qu'il apparaît qu'en isolant l'institution du principe, on court le risque d'étudier l'effet abstraction faite de la cause, et, en considérant le principe indépendamment de l'institution, celui d'isoler une idée de son mode d'application. La distinction faite par M. D. semble donc plus juridique qu'historique.

Pour établir les origines du principe d'équilibre, M. D. est remonté jusqu'à l'époque « où la disparition de la suprématie du pape et de l'empereur, la renaissance de l'absolutisme et des idées païennes ne laissent pas aux États contre les menaces d'ambitions rivales d'autres garanties que les combinaisons de forces », c'est-à-dire jusqu'à la fin du xv^e siècle. Il étudie le développement et l'application du principe dans quatre chapitres : des traités de Westphalie à la paix d'Utrecht — de la paix

d'Utrecht au Congrès de Vienne — le Congrès de Vienne — après le Congrès de Vienne. Parcourant en quatre-vingt-dix pages une période de quatre siècles, l'auteur s'est surtout attaché à marquer l'évolution de la notion d'équilibre ; l'intérêt de cette première partie de son livre consiste dans les idées générales qui y occupent une place prépondérante. Elle est une sorte de préface aux études plus précises et plus détaillées de la seconde partie.

Le XIXe siècle n'occupe qu'un chapitre dans l'histoire du principe d'équilibre ; M. D. au contraire lui consacre toute la deuxième moitié de son ouvrage sur le concert européen. C'est que pour lui le concert européen ne commence qu'en 1815 avec le directoire européen organisé par Metternich. Par cette distinction chronologique du concert européen fait contemporain, et de la notion d'équilibre qui remonte au XVe siècle, M.D. a pu éviter les répétitions qui paraissaient inévitables entre les deux parties de son livre et ne pas confondre ses deux analyses. Il est permis toutefois de se demander si les origines du concert européen ne doivent pas être recherchées plus haut, et si les grandes réunions de Munster, d'Utrecht et de Vienne n'ont pas été les premiers « de ces syndicats intermittents discutant sur les conditions d'une entente, quand l'entente paraissait préférable à la lutte, conciliant les intérêts des grands, quand les grands jugeaient la conciliation utile, imposant à tous la loi des convenances, sur lesquelles les plus forts venaient à s'accorder ». Sans doute il y a eu un fait nouveau en 1815 : le concert européen a pris les apparences d'une institution organisée. Mais la combinaison tentée par Metternich n'a pas été durable ; M. D. reconnaît qu'elle s'est disloquée dès 1830 ; elle ne représente qu'un accident dans l'histoire générale du concert européen.

Les chapitres consacrés par M. D. au concert européen depuis 1815 rendront de grands services aux historiens ; ils y trouveront d'excellents résumés d'histoire diplomatique, des rapprochements qui indiquent chez l'auteur une érudition toujours présente, une habileté à dégager de l'exposé des faits les idées générales et à les condenser dans des formules qui rappelle parfois l'art d'Albert Sorel. Mais ils en retireront cette impression que, quelle que soit l'ingéniosité de l'auteur, le point de vue duquel il a envisagé l'histoire diplomatique du XIXe siècle ne lui a permis ni d'en saisir la continuité, ni d'en discerner la complexité. L'intérêt de l'étude de M. D. n'en subsiste pas moins, mais c'est surtout un intérêt juridique consistant à définir et à préciser certaines notions.

Le syndicat des grandes puissances en effet n'ayant fonctionné que d'une manière intermittente, M. D. a sinon négligé, du moins laissé relative-

ment dans l'ombre les périodes où il n'a pas opéré; or ces périodes ont été parfois décisives dans l'histoire du XIXe siècle. Entre la proposition de congrès de Napoléon III en 1863 et la conférence de Londres de 1871, il y a toute l'unité allemande; et parce qu'entre ces deux dates l'intervention collective de l'Europe ne s'est produite qu'une seule fois au cours de la crise des duchés, M. D. a laissé au second plan la période bismarckienne. La conception que M. D. s'est faite de son sujet l'a conduit également à négliger les groupements des puissances qui se sont fondés depuis le Congrès de Berlin. Comment se sont constituées la Triplice, puis la Duplice, comment les deux systèmes d'alliances se sont complétés par des ententes, puis comment, après avoir été en conflit, ils sont entrés dans une période d'adaptation, c'est une étude dont l'intérêt n'est pas à démontrer et qui a été récemment entreprise par un historien diplomatique [1]. Parce que ces systèmes d'alliances ne rentraient pas dans sa définition du concert européen, M. D. a pu examiner la question d'Égypte à cause de la conférence de Constantinople, la question du Congo a cause de la conférence de Berlin, et la question du Maroc à cause de la conférence d'Algésiras; mais il n'a pas retracé l'évolution diplomatique qui depuis 1871 a créé en Europe un équilibre nouveau.

Les quelques observations que nous venons de présenter reviennent simplement à constater que le point de vue du droit international et celui de l'histoire ne sont pas les mêmes. On le sent constamment en lisant l'ouvrage de M. D., et c'est pourquoi nous avons tenu à le rappeler dans une revue qui est une revue historique. Mais cette constatation ne saurait encore une fois rien retirer à la valeur de l'ouvrage de M. D; et il convient au contraire de se féliciter de voir le droit international se rapprocher du moins de l'histoire par son souci de substituer l'étude de la réalité à l'examen et à la discussion des formules abstraites. — Pierre MURET.

**Mémoires du cardinal de Richelieu**, publiés pour la Société de l'Histoire de France, sous les auspices de l'Académie française, par le Comte HORRIC DE BEAUCAIRE, avec la collaboration de Robert LAVOLLÉE. Tome II. Paris, Laurens, 1909. In-8, 436 p.

La Société de l'Histoire de France vient de faire paraître le second volume de la grande édition critique des mémoires de Richelieu qu'elle a entreprise en 1904 avec l'aide pécuniaire de l'Académie française. La mise en train a été longue: c'est qu'en effet ces mémoires soulèvent une foule de problèmes critiques, posés en termes excellents par M. Avenel

1. André Tardieu, *La France et les alliances*, Paris, in-8°.

dans une série d'articles parus dans le *Journal des Savants* dès 1858-1859. M. Lair, qui jusqu'à sa mort a dirigé la nouvelle entreprise, avait groupé des collaborateurs qui ont commencé l'étude méthodique de toutes ces questions. L'un d'eux, M. Lavollée, a découvert le secrétaire qui avait eu la part principale dans la rédaction de l'œuvre, l'évêque de Saint-Malo, Achille de Harlay ; on s'est rendu mieux compte de la manière dont le travail était préparé dans l'entourage du cardinal ; on a établi la généalogie des manuscrits, et ce n'est qu'après tous ces travaux préliminaires qu'on a pu commencer la publication.

Le second volume comprend les années 1616, 1617, 1618 et 1619. C'est une période des plus intéressantes, puisque c'est l'époque du premier ministère de Richelieu, de sa disgrâce brusque, de son retour près de Marie de Médicis. Le texte de l'édition nouvelle a été établi avec soin ; des notes brèves, en général très exactes [1], donnent les indications biographiques et bibliographiques utiles : un index permet de manier commodément le volume. Mais la principale nouveauté est dans les notes, où l'on s'est efforcé d'indiquer, d'une manière aussi précise que possible, les sources qui ont servi à la rédaction des divers passages : extraits de mémoires (en particulier, pour notre période, des mémoires de d'Estrées), extraits du *Mercure*, extraits de lettres diverses. Quelques-unes de ces notes essaient, soit de préciser la date possible de la rédaction définitive, soit de démêler la part personnelle prise par Richelieu à l'élaboration de l'Histoire : elles sont du plus haut intérêt. Elles montrent que les documents sont souvent présentés sous un certain jour, et, lorsque plusieurs volumes permettront une plus longue série d'observations, on pourra peut-être discerner comment le cardinal entendait expliquer sa politique, sous quel jour il voulait apparaître devant la postérité. — G. Morizet.

Le Chanoine O.-C. Reure. **La vie et les œuvres de Honoré d'Urfé**. Paris, Plon, 1910. In-8, xi-394 p.

Écrit dans le pays même où s'écoula la jeunesse d'H. d'Urfé, au pied du château de la belle Diane, parmi ces paysages tranquilles où les bergers de l'*Astrée* promenèrent leur mélancolie biendisante, ce livre ne pouvait être une œuvre de pure et froide érudition. L'auteur l'a écrit avec une sorte de ferveur pieuse ; il l'a voulu vivant et évocateur, — très solide

1. Pourquoi, p. 116, avoir laissé cette petite inexactitude : « Jean Héroard.... a laissé un journal... publié par MM. Soulié et Barthélemy », alors que cette publication ne comprend que des extraits du Journal ?

en même temps. En interrogeant les archives de Chateaumorand et de Léran, il a pu rectifier pas mal d'erreurs et surtout combler de fâcheuses lacunes. On en était encore à la notice assez vague d'Auguste Bernard ; ni Bonafous, ni M. Germa n'y avaient ajouté grand chose. Pour la première fois, nous avons une biographie véritable, — et continue. La jeunesse d'H. d'Urfé, ses premières œuvres et le groupe littéraire Forézien avec lequel il a d'abord été en contact, son rôle durant la Ligue, auprès du duc de Savoie et à la cour de France, ses campagnes, ses missions, ses voyages, tout cela est suivi de très près. Je ne ferais de réserves que sur l'interprétation du *Sireine*. M. R. se donne beaucoup de mal pour trouver dans ce petit poème, aussi artificiel qu'il est possible, l'écho d'une passion véritable. Il discute ce *problème* abondamment. Pour le résoudre, « c'est toute la jeunesse intime d'H. d'Urfé qu'il s'agit d'expliquer... » Vraiment, voilà bien des affaires !... Mais il faut s'y résigner : en présence d'une œuvre d'amour, les biographes les plus sérieux résistent avec peine à la tentation d'écrire quelques pages de roman. M. R. s'est conformé à l'usage. Au reste, cela ne l'empêche pas, quand il abandonne les hypothèses pour revenir sur le terrain des faits, de consacrer au mariage du poète et à ses tribulations conjugales quelques chapitres excellents.

Je goûte beaucoup moins ce qui est de critique littéraire. A part quelques notes bibliographiques très exactes, cette partie du livre est tout à fait insuffisante. Sur les sources de l'*Astrée*, quelques pages seulement, où l'on chercherait en vain une découverte personnelle. M. R., qui regrette « la bonne vieille critique d'autrefois », se plie à regret « aux exigences nouvelles de l'histoire littéraire ». Pour lui, il se contenterait volontiers d'observations de ce genre : « De tout cela, il existait avant l'*Astrée* des exemples nombreux, dont Urfé a dû nécessairement s'inspirer... », — et il trouve indiscret que l'on veuille en savoir davantage. Cette curiosité lui paraît une forme de la malveillance. Il redoute qu'en recherchant les sources de son auteur, on ne médite sournoisement de le diminuer. C'est pourtant la seule façon de comprendre une œuvre de cet ordre. Si M. R. avait regardé de plus près ce qui, en France ou à l'étranger, a frayé la voie à H. d'Urfé, il ne lui arriverait pas de découvrir avec un air de surprise la présence dans l'*Astrée* de certains éléments purement traditionnels.

C'est encore à *la bonne vieille critique* qu'il emprunte ces affirmations sans preuve : « Le merveilleux de l'*Astrée* ne me semble pas avoir été très goûté, même pendant la grande vogue du roman » (p. 255), — ces formules vagues : « Sous ce rapport [comme admirateur de la nature] il n'a pas eu d'influence, si ce n'est *probablement* sur La Fontaine qui s'était

nourri de l'*Astrée* et qui *sans doute* en a tiré *quelques-unes* de ses images champêtres » (p. 256), — et, d'une manière générale, cette négligence à contrôler par lui-même tout ce qui est détail d'érudition. — P. 291 : « La *Sylvie* donnée à la scène en 1821, selon M. Bizos » ; il y a longtemps que cette date est reconnue fausse. — P. 299 : si l'*Amaranthe* est ou n'est pas imitée de la *Sylvanire*, c'est ce qu'il est facile de vérifier ; il suffirait d'y aller voir.

Il est fâcheux vraiment que, si rigoureux en matière biographique, M. R. n'ait pas témoigné dans la seconde partie de son livre des mêmes scrupules. Il y a, semble-t-il, deux hommes en lui : un historien et un critique, qui ne s'entendent pas très bien. — Jules MARSAN.

E. JOVY. **Pascal inédit. II. Les véritables derniers sentiments de Pascal.** Vitry-le-François (chez l'auteur), 1910. In-8, 517 p.

Dans le tome Ier de son *Pascal inédit*, M. Ernest Jovy avait publié *Quelques documents relatifs aux derniers rapports de Pascal avec Port-Royal et à ses derniers moments* [1]. C'est sur ce dernier épisode de la vie de Pascal qu'il nous apporte, en ce second volume, un nouveau et considérable dossier. On sait que le désaccord éclata entre Pascal et plusieurs Port-royalistes, principalement Arnauld, à propos du Formulaire dont la signature fut exigée en 1661, par le mandement des vicaires généraux de Paris. M. Jovy s'est efforcé de mettre un peu de chronologie dans ce différend. Tout d'abord et dès le mois de juin 1661, Pascal s'opposa à ceux qui, comme Arnauld, conseillaient de signer en distinguant le droit du fait : il donne l'*Écrit sur la signature*. Loin de voir dans le mandement des vicaires généraux la collaboration hypothétique de Pascal, comme on l'a prétendu, M. J. le croit plutôt d'Arnauld (p. 154, 176-180) et à ce propos il conteste que ce dernier soit l'auteur du traité intitulé : *De la signature du Formulaire*, publié dans les *Œuvres* d'Arnauld et dont il donne une reproduction intégrale. « Le véritable moment où il faut placer la querelle entre Pascal et Port-Royal, c'est le moment où un si grand nombre de jansénistes blâment Arnauld et déplorent ses procédés, c'est-à-dire du 6 juin au 31 octobre [1661]... C'est à ce moment (4 octobre) que survient la mort de Jacqueline Pascal. Advint ensuite une brouille complète » (p. 166). Et plus loin, p. 188 : « Après un tel bouleversement dans ses convictions et ses idées, n'est-il pas certain que Pascal a définitivement abandonné ses anciens amis, gardant peut-être encore avec eux quelques rapports de politesse auxquels on l'obligeait ? Il y avait eu là pour lui une secousse

1. Cf. la *Revue*, t. XII, p. 365.

effroyable. Avant la rupture, il était peut-être plus janséniste que les jansénistes par l'outrance de ses sentiments. Quand Port-Royal ne lui a plus paru représenter la vérité, il l'a cherchée ailleurs. C'est ici le cas de distinguer une nouvelle « époque de la pensée de Pascal ».

M. J. allègue d'autres exemples de jansénistes qui se sont séparés de Port-Royal : ceux de M. de Sainte-Beuve, de l'abbé de Bouzeys, de Henri du Hamel, de la sœur Flavie, Catherine de Sainte-Flavie Passart. Il essaye d'apporter un peu de lumière dans l'histoire des derniers mois de Pascal, revient sur la déclaration du P. Beurrier, le curé de Saint-Étienne-du-Mont, qui lui donna les derniers sacrements. Cette déclaration est le texte capital sur lequel il faut s'appuyer pour prouver le désaccord complet entre Pascal et Port-Royal et ce que l'on pourrait appeler la dernière conversion de Pascal. Elle a fort embarrassé les Jansénistes et M. J. nous conte par le menu les efforts de la famille de Pascal pour faire revenir le P. Beurrier sur sa déclaration ou pour en atténuer la portée. Parmi tous les textes qu'il a rassemblés pour corroborer la déclaration en question, l'un des plus importants est un fragment des Mémoires inédits du P. Beurrier lui-même. A confronter les deux textes, on s'aperçoit que celui de la déclaration, exigée par l'archevêque de Paris, rédigée par les soins de celui-ci et signée par le P. Beurrier, est plus catégorique en ce qui concerne Port-Royal que le texte des Mémoires. On chercherait vainement dans la déclaration l'horreur pour « l'apologie des casuistes », dont parlent les Mémoires. A noter aussi que, pour obtenir du P. Beurrier la susdite déclaration, on lui promit de ne la faire voir « qu'aux filles religieuses de Port-Royal qui avoient bien de l'estime pour Monsieur Paschal et suivroient son exemple et sa soumission ». Ce qui n'empêcha pas qu'un mois après la déclaration fut publiée et même envoyée à Rome. Il y a dans toute cette affaire une façon de procéder plutôt équivoque, et je m'étonne que M. J. ne l'ait pas fait observer. La déclaration ainsi obtenue, — extorquée serait peut-être plus exact, — on l'utilisa naturellement contre Port-Royal, et l'on s'explique les efforts de la famille de Pascal pour détruire ou atténuer tout au moins l'effet de ce document gênant. Dans la bataille qui continuait entre jésuites et jansénistes, on se disputa si l'on peut dire avec acharnement le cadavre de Pascal, dont la destinée fut ainsi d'être tourmenté et comme déchiré jusqu'après le tombeau. L'odieux de cette dispute ne retombe pas seulement sur les jansénistes, pour lesquels M. J. me paraît bien dur et même injuste. Je n'ai pas grande sympathie pour Arnauld, cependant peut-être n'y a-t-il pas lieu d'accepter comme équitables et vrais les jugements du P. Rapin et les diatribes de Jurieu. Mais ceci est affaire d'appréciation et chose après tout secondaire.

L'important, et ce pour quoi il faut grandement louer M. J., c'est qu'il ait rassemblé, et disposé dans un ordre qui les fait valoir et leur donne toute leur portée, tant de documents inédits ou déjà édités, mais aussi peu connus que s'ils n'avaient pas encore vu le jour. Il nous promet un troisième volume sur les contemporains de Pascal d'après les Mémoires du P. Beurrier. Nous aurons ainsi un ensemble de textes qui nous permettront, en nous faisant mieux connaître le milieu dans lequel a vécu Pascal, de pénétrer plus à fond dans l'âme de l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*. — V.-L. Bourrilly.

Ernest Lavisse. **Histoire de France**. Tome VIII, 2e partie : **Louis XIV, la fin du règne (1688-1715)**, par A. de Saint-Léger, A. Rébelliau, Ph. Sagnac et E. Lavisse. Paris, Hachette, 1908. Gr. in-8, 484 p.

Ce volume, dont nous nous excusons de rendre compte si tard, est le seul de l'*Histoire de France* qui soit l'œuvre de quatre collaborateurs : M. de Saint-Léger a traité l'histoire militaire et diplomatique ; M. Sagnac, l'histoire administrative, financière et économique ; M. Rébelliau, l'histoire religieuse, et ces trois parties sont à peu près d'égale dimension (146, 129 et 152 pages) ; M. Lavisse termine le volume par l'histoire, plus courte (51 pages), du roi et de la cour, et une conclusion générale sur le règne. Cette division entre quatre collaborateurs n'a pas nui à l'homogénéité de l'ensemble, et la spécialisation a permis de traiter chaque partie d'une manière plus approfondie, de sorte que ce volume restera un des meilleurs de l'ouvrage, tant par l'intérêt particulier qui s'attache à cette période, si importante dans l'histoire de la France, que par le soin et la compétence avec laquelle chaque partie a été traitée. On ne peut qu'approuver les auteurs d'avoir fait, dans l'ensemble de l'ouvrage, une place aussi large à une période aussi courte, et d'avoir voulu traiter chaque partie, — sauf l'histoire administrative, suffisamment étudiée dans le volume précédent, — avec une ampleur particulière qu'on ne retrouverait pas dans les autres volumes de l'*Histoire de France* [1].

La date générale choisie pour diviser en deux parties le règne de Louis XIV, est, d'après le titre de l'ouvrage, 1685 ; mais, pour les différents sujets, chaque collaborateur a choisi avec raison la date qui lui semblait la plus propre à marquer une étape importante. Pour l'histoire diplomatique, c'est la trêve de Ratisbonne (1684), par laquelle Louis XIV conserve provisoirement les acquisitions des chambres de réunion ; c'est

1. La seconde partie du tome V n'embrasse qu'une période de 12 ans (1547-1559), mais elle traite deux gros sujets : le Calvinisme et la Renaissance, et compte d'ailleurs cent pages de moins que la première partie du tome VIII.

le moment où il peut croire encore qu'il fait la loi à l'Europe, avant les principaux événements qui amènent la grande alliance de 1689 [1]. Pour l'histoire économique et financière, le point de départ naturel est la mort de Colbert (1683). Pour l'histoire religieuse, M. Rébelliau a dû adopter plusieurs dates selon qu'il s'agissait du gallicanisme (assemblée de 1682), du protestantisme (Révocation de 1685), ou du jansénisme (paix de l'Église de 1669). Peut-être cette dernière date est-elle un peu trop éloignée des autres : la date de 1679, qui marque, après une trêve de dix ans, la reprise de la persécution contre le jansénisme (visite de l'archevêque de Paris à Port-Royal, mort de Mme de Longueville, disgrâce de Pomponne, et fuite d'Arnauld), pourrait paraître plus justifiée. Pour le mouvement intellectuel, en l'absence d'un livre ou d'une œuvre décisive par son retentissement et son influence, les dates sont nécessairement plus flottantes, et M. Rébelliau a eu raison de ne pas les marquer avec trop de précision [2]. Quant à la cour, dans cette partie du règne, elle a été dominée par l'influence de Mme de Maintenon, qui devient prépondérante vers 1685 ; c'est donc bien entre 1682 et 1685 que les collaborateurs se sont accordés pour faire commencer cette seconde partie du règne de Louis XIV.

L'histoire diplomatique et militaire est toujours délicate à traiter pour le grand public en raison de la complexité des intérêts en jeu, des nombreux théâtres de luttes, continentale, maritime et coloniale ; la question de la succession d'Espagne, en particulier, est très difficile à exposer, avec toutes les négociations si compliquées qui l'ont précédée ou terminée. M. de Saint-Léger a réussi à composer un récit à la fois très nourri et très clair. Evitant l'ordre purement chronologique, qui rendrait la lecture difficile et disperserait trop l'attention, et l'ordre géographique, commode pour l'étude des guerres, mais insuffisant pour rendre compte des rapports entre les différents épisodes de la lutte, et de l'influence des négociations, il a combiné ces deux procédés d'exposition, menant de front, par périodes courtes d'un ou deux ans, le récit des événements militaires et diplomatiques ; et il semble bien que ce soit la méthode qui ait le moins d'inconvénients. L'auteur a bien mis en lumière — ce qu'on néglige trop d'habitude — : dans les guerres, les épisodes maritimes ; dans les négociations, les intérêts stratégiques et économiques qui expliquent l'at-

1. En cette matière, les dates n'ayant pas de valeur absolue, M. de Saint-Léger a cru devoir retracer quelques événements antérieurs à la trêve de Ratisbonne (expédition contre les Barbaresques et affaire de Gênes), afin de les rattacher à la « politique terroriste » de Louis XIV, qui se manifeste surtout après 1685.

2. Il ne tient sans doute pas spécialement à celles de 1677 (retraite de Racine), et de 1715 (mort de Fénelon), pour encadrer l'histoire littéraire de cette période.

titude de chaque puissance ; l'importance, dans les traités de partage de 1698 et de 1700, puis dans les négociations au cours et à la fin de la guerre, des préoccupations commerciales et coloniales pour les Hollandais et les Anglais ; les dissensions des coalisés pendant les guerres (p. 28, 43 à 47, 92), et dans toutes les négociations qui aboutissent aux traités d'Utrecht. Ces dissensions entre puissances maritimes et continentales, entre Anglais et Hollandais, ont souvent paralysé les coalisés dans l'action comme dans la négociation, et comme à l'époque de la Révolution, elles ont, mieux que les succès militaires, pesé dans la balance en notre faveur ; en particulier M. de Saint-Léger a bien montré comment l'Angleterre, après s'être employée plusieurs fois à resserrer la coalition désunie (1706, 1709), a travaillé avec non moins d'ardeur à la disloquer en 1712, quand elle a eu besoin de la paix, lasse d'être le banquier des coalisés et de favoriser les ambitions de l'Empereur. Dans sa conclusion, M. de Saint-Léger, comparant la situation de 1715 à celle de 1661, montre la France sauvée par son énergie, les fautes de ses adversaires, la politique de l'Angleterre, mais tout de même amoindrie, dans son influence, sinon dans son territoire ; et cet amoindrissement est imputable à des transformations inévitables de l'Europe, mais aussi à la politique de Louis XIV, gênée par son orgueil et ses préoccupations confessionnelles ; si l'on ne peut affirmer qu'il dépendait de Louis XIV de donner à la France les Pays-Bas et une place de premier ordre dans l'empire des mers, du moins l'on peut dire que le roi n'a pas tiré tout le parti qu'il aurait pu de la belle situation qu'il avait trouvée en 1661 [1].

Dans le chapitre I du livre III, intitulé : *Le gouvernement et la bureaucratie*, M. Sagnac montre les quelques changements partiels introduits après 1685 dans le système gouvernemental : tandis que les conseils perdent de leur importance, le contrôleur général voit s'accroitre la sienne, de même que les intendants, le procureur général, et le lieutenant de police. Contre le despotisme administratif, la fiscalité, et la politique extérieure envahissante, se déchaînent les critiques et s'élaborent les projets de réformes. Le chapitre II, consacré aux *Finances*, s'ouvre par un bref portrait des contrôleurs généraux de cette période, et se continue par l'étude du budget. M. Sagnac montre l'accroissement des dépenses, bien plus considérable que celui des recettes. La taille augmente peu, mais elle est doublée, pour les pays frontières, par les réquisitions militaires, et les abus

1. Sans examiner le détail de cette partie, je note seulement que la description des forces matérielles des coalisés en 1690 est fâcheusement coupée par une page sur le triumvirat (p. 88-89), et qu'on s'attendrait à voir M. de S.-L. « présenter » Torcy, comme il a fait pour Villars, et comme M. Lavisse avait fait, au tome précédent, pour Pomponne et Croissy.

en sont plus graves qu'à l'époque de Colbert. La gabelle augmente beaucoup, mais on ne réussit pas à réformer le régime des fermes. La misère générale, l'affaiblissement du commerce intérieur, la diminution de la consommation expliquent les mauvais rendements des impôts ordinaires, par suite le recours continuel aux expédients, et les essais de réforme, qui sont envisagés eux-mêmes plutôt comme des expédients que comme de sérieuses tentatives de réforme fiscale, et qui, vu les difficultés d'application et les plaintes des privilégiés, ne produisent que des suppléments de recette insuffisants et arbitraires. D'où le rôle considérable des emprunts, des affaires extraordinaires, des banquiers et des traitants, rôle que les ministres déplorent sans pouvoir l'atténuer.

Le livre IV intitulé l'*Économie sociale*, offre un tableau très complet et très vivant des ressources de la France dans la seconde partie du règne de Louis XIV. Le tableau d'ensemble, véritable statistique agricole, industrielle et commerciale, occupe les chapitres II, III et IV (plus de 50 pages); il abonde surtout en détails sur les industries, même secondaires, sur les groupes manufacturiers et les caractères de notre commerce extérieur avec les différents pays. Dans aucune partie de l'*Histoire de France*, on ne trouverait un bilan aussi documenté et aussi précis des richesses et de l'activité économique du pays dans une période donnée [1]. Le tableau est précédé d'une étude sur les causes du déclin économique de la France, et suivi d'une conclusion. Les causes sont divisées en causes accidentelles (les guerres, la Révocation), et causes profondes et constantes (colbertisme exagéré, faveurs accordées à l'industrie aux dépens de l'agriculture, réglementation et fiscalité excessives, régime des privilèges et monopoles concédés à certaines compagnies ou villes, pour certains genres de commerce et pour les transports). La mauvaise politique financière et économique du gouvernement est incontestable, mais il semble bien que les guerres ont eu une influence beaucoup plus grande, et que tout en étant accidentelles de leur nature, commes elles ont été à peu près permanentes de 1688 à 1714, elles ont agi comme des causes profondes et constantes, en faisant baisser le commerce extérieur, en appauvrissant le pays, en contrariant l'industrie par la hausse des matières premières, en privant de protection la marine marchande et la pêche. Rareté des échanges, décadence de l'industrie, misère, dépopulation, tous les maux de cette fin du règne s'expliquent avant tout par la continuité des guerres. Cependant, — et M. Sagnac a fort justement attiré l'attention sur ce point, — il n'y a

1. On sait qu'on est beaucoup mieux renseigné sur l'industrie et le commerce que sur l'agriculture, qui était cependant la principale source de richesse, mais qui intéressait bien moins le gouvernement.

pas que des ombres au tableau : malgré les conditions défavorables, le pays est loin d'être tombé dans l'inertie ; la grande industrie ne décline pas partout ; quelques industries sont très actives, et même en progrès ; des industries nouvelles apparaissent ; malgré la décadence de la marine marchande, notre commerce se maintient en beaucoups d'endroits et élargit même son horizon ; la prospérité des ports du Ponant, l'initiative des armateurs et négociants de Nantes, Lyon, Marseille, l'activité française dans l'Océan Pacifique, même pendant les désastres de la Succession d'Espagne, donnent le sentiment très net qu'il y avait dans le pays, à cette époque si triste de notre histoire, des ressources abondantes en capitaux et en intelligences ; les germes de prospérité n'attendaient pour se développer que la paix et un peu de liberté économique, et on sait combien ils se développèrent à l'époque de Fleury.

La partie consacrée aux affaires religieuses est la plus étendue. M. Rébelliau en exprime l'idée directrice par les titres des subdivisions : les *Embarras catholiques*, puis les *Embarras protestants* de Louis XIV. C'est bien une suite, comme l'a dit plus loin M. Lavisse, de « difficultés sans issue », où le roi s'est trouvé engagé, souvent par sa faute et celle de son entourage, et parce qu'il a voulu jouer un rôle « quasi apostolique », et goûter « le plaisir orgueilleux de se sentir dans le plein exercice d'une sorte de pontificat édifiant ».

Après l'assemblée de 1682, Louis XIV, embarrassé par le refus des bulles, a manqué de patience devant l'obstination du Pape ; il a fait des concessions et des avances vaines, puis sa colère a éclaté dans l'affaire des Franchises ; mais même au plus fort de la lutte, on sent qu'il a hésité sur la tactique à suivre, et que, toujours embarrassé, il a surtout songé à « mortifier la cour de Rome » par des mesures de guerre ou par l'appel au futur concile, « geste solennellement inefficace ». Finalement, malgré « ces beaux artifices de diplomatie où le XVII^e siècle a eu tant de foi », il n'obtient aucune concession du Pape, à qui il en a tant fait, et il doit céder. L'échec de 1693 est indéniable, et M. Rébelliau a raison d'y insister ; mais la doctrine gallicane a reçu un coup beaucoup plus grave de l'attitude prise par le roi dans les affaires du jansénisme que de la « reculade » de 1693 [1].

Dans l'affaire du quiétisme, qui commence en 1694, juste quand la querelle avec le pape vient de prendre fin [2], M. Rébelliau a fait surtout

1. On sait que le roi et les évêques n'ont pas désavoué la doctrine gallicane, mais ont renoncé à lui donner un caractère obligatoire et officiel.

2. Elle s'y rattache par le fait que Louis XIV, en obtenant la condamnation de Molinos, avait surtout voulu « mortifier » Innocent XI et se montrer plus vigilant défenseur de la foi que le pape lui-même.

ressortir le caractère de l'intervention royale, si passionnée contre Fénelon, et si peu justifiée, quand on songe à l'insignifiance du péril couru par l'Église de France ; il a bien montré aussi comment les gallicans de 1682 et le roi, par zèle contre Fénelon, ont sacrifié le gallicanisme en laissant porter l'affaire à Rome, qui ne leur a donné qu'une demi-satisfaction.

Pour le jansénisme, M. Rébelliau montre qu'après la paix de 1669, ce n'est ni du roi ni du pape qu'est venue l'intransigeance, mais des exaltés des deux partis. Et tandis qu'après 1680, la papauté ménage encore les jansénistes, le roi recommence à les persécuter parce qu'ils sont antirégalistes et que c'est encore un moyen de mortifier le pape que de le suppléer dans la destruction du jansénisme : « pour résoudre un problème ecclésiastique, le roi le compliquait d'un second ». Quand, plus tard, se présente le *Cas de conscience*, le jansénisme, comme un peu auparavant le quiétisme, fait oublier au roi les principes gallicans, et Louis XIV croit diriger le pape, alors qu'il est, maintenant, dirigé par lui. Dès la bulle *Vineam Domini* (1705), la lutte reprend sur le terrain de la procédure et du droit ecclésiastique ; c'est un jansénisme « transformé », qui se défend par la chicane théologique, qui persiste et résiste par son alliance avec le gallicanisme. La *Bulle Unigenitus* (1713) ravive tout ensemble le gallicanisme que le roi sacrifiait, et le jansénisme qu'il voulait écraser. La conclusion de M. Rébelliau, conduite avec une logique rigoureuse qui sort des faits eux-mêmes, nous montre Louis XIV dans ses derniers mois préoccupé surtout de ne pas fâcher la cour de Rome après avoir tant cherché à la mortifier, plus malheureux et plus impuissant que jamais, « victime de la doctrine du roi-prêtre ».

De même, dans ses rapports avec les protestants, Louis XIV se trouve aux prises, après 1685 [1], avec des difficultés inextricables ; alors que la Révocation supposait la fin des « embarras protestants », ils deviennent plus graves que jamais. Dans un exposé lucide et précis, sur le ton le plus impartial (les faits, ici encore, parlent eux-mêmes), M. Rébelliau fait toucher du doigt la complexité des problèmes posés par la Révocation, et les embarras sans cesse renaissants du gouvernement quand il voulait les résoudre dans le sens de la clémence ou de la rigueur. Ce n'est qu'une suite de contradictions, confusions, mensonges officiels, alternances de tolérance et de cruauté, et du moment qu'on s'était lancé dans une œuvre

1. Cet exposé était d'autant plus nécessaire qu'on s'étonne de ne rien trouver sur ce sujet dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, sauf une page sur les Camisards dans le chapitre sur la guerre de Succession d'Espagne (t. VI, p. 745).

de ce genre, les embarras étaient inévitables : qu'il s'agisse de l'émigration, que certains personnages officiels voient avec plaisir, mais que la plupart déplorent sans réussir à l'empêcher, du sort des biens des fugitifs, — « rien, dans les mesures à ce sujet, n'est général ni suivi », — de la conduite de ceux qui restent, les uns obstinés au point qu'on finit par chasser des protestants d'une main et en retenir de l'autre, les autres mal convertis qu'on ne peut forcer à pratiquer sans contraindre en même temps les anciens catholiques (et comment y arriver sans établir l'inquisition en France ?); partout on se heurte à des contradictions « odieuses ou ridicules ». M. Rébelliau a insisté aussi sur l'enquête de 1698 et ses résultats, sur les rapports des protestants avec l'étranger, sur l'insurrection des Cévennes. Il montre en concluant que s'il y a eu, surtout à Paris, et pendant une dizaine d'années, une certaine atténuation des rigueurs, après l'enquête de 1698, la tolérance n'a jamais été qu' « accidentelle, de force majeure et de sursis », et qu'il y a eu, dans les dernières années du règne, un regain de persécution. Malgré tout, l'Église réformée a réussi à vivre sous forme dispersée, plus plébéienne et plus vivante, avec un culte clandestin, un clergé mobile, et vers 1715 elle tend à reprendre une vie plus régulière : nouvelle défaite de la politique religieuse de Louis XIV [1].

Dans le chapitre consacré au mouvement intellectuel, M. Rébelliau montre l'influence du cartésianisme s'exerçant sur les sciences, la philosophie, l'érudition, la théologie, et même la littérature. Il expose le rôle important de Fontenelle, avec qui se répand l'idée que la littérature et la philosophie gagneront à se pénétrer d'esprit scientifique, le succès de Malebranche et de Bayle, les tendances critiques de Mabillon, l'esprit nouveau qui pénètre la théologie, critique avec Richard Simon, philosophique avec Jurieu. Pour la littérature, comme pour l'érudition et la théologie, M. Rébelliau s'applique surtout à dégager et caractériser les tendances nouvelles qui se manifestent vers la fin du règne de Louis XIV, au moins dans certains genres, et qui font que le « grand goût » est détrôné et le grand siècle mort avant le grand roi. Qu'il s'agisse du *Télémaque* ou du *Gil Blas*, des sermons de Massillon ou des *Caractères* de La

1. Quelques erreurs légères ou lacunes à relever dans cette œuvre d'un intérêt puissant et d'une haute valeur historique et littéraire : oubli de certaines dates assez importantes (avènement d'Innocent XII, de Clément XI, apparition du *Cas de conscience*, du livre des *Maximes des saints*); anachronismes : p. 311, Pascal n'a pu désapprouver la paix de l'Église (il était mort depuis plus de six ans), il *l'aurait* désapprouvée; p. 358, une mesure prise en mars 1686 est donnée comme conséquence d'une déclaration de juillet suivant; fautes d'impression : p. 317, ligne 23, lire 1699 au lieu de 1698; p. 331, n. 1, lire *le* au lieu de *la Paige*; p. 375, dernière ligne, lire *pas* au lieu de *par*.

Bruyère [1], de la querelle des Anciens et des Modernes ou des idées de La Motte-Houdar, M. Rébelliau montre d'une façon brève et précise ce qui, peu à peu, disparaît, et ce qui tend à naître, et comment cet effort produit plutôt des essais confus et des théories intéressantes que des œuvres vraiment marquantes. Même mouvement de rénovation dans les arts, favorisé par la substitution de mécènes intelligents à la tutelle officielle, souvent si étroite, de l'époque précédente. Le goût de la couleur, l'idée d'animer le tableau, de peindre des paysages et des animaux, de serrer la nature de plus près, d'imiter les Flamands plus que les Italiens, autant de signes de ce mouvement, qui, d'ailleurs, comme le mouvement littéraire, est souvent plus intéressant par ses tendances que par ses résultats. Outre les effets du mouvement dans la peinture, et la valeur des portraits, M. Rébelliau a surtout montré les conditions générales faites aux beaux-arts en cette fin de règne, mais il a un peu sacrifié l'architecture et surtout la sculpture, dont la part est réduite à six lignes : Coysevox méritait mieux que deux lignes, et Girardon valait la peine d'être cité [2].

Le tableau de la cour dans les dernières années du règne a été tracé par M. Lavisse avec la pénétration et la vigueur qu'on avait déjà louées dans le tome précédent de l'*Histoire de France*. Il nous montre d'abord le caractère et l'allure du roi et des principaux personnages de sa famille, dans cette période : Louis XIV travaillant toujours beaucoup et gouvernant plus que jamais par lui-même ; Mme de Maintenon enivrée et accablée de son rôle de « quasi-reine «, puis toute la famille royale, où apparaissent bien des tares et des insignifiances, mais qui, en 1700, au moment où un de ses membres monte sur le trône d'Espagne, est assez nombreuse pour inspirer à son chef une robuste confiance dans l'avenir de la dynastie. La cour, assez désordonnée sous ses apparences solennelles, « cour de veuf » devenue plus froide et monotone, n'est un peu animée que par la fureur générale du jeu, et l'entrain infatigable de la duchesse de Bourgogne [3].

Les fêtes ne cessent qu'après les grands deuils de 1712. Sur la fermeté incontestable avec laquelle Louis XIV a supporté ces deuils et toutes les épreuves des dernières années, M. Lavisse remarque qu'il entre

1. On lira avec plaisir l'excellente page 417 sur le caractère documentaire de la satire morale et sociale chez La Bruyère.

2. M. Rébelliau aurait pu donner une ou deux dates pour Dancourt, puisqu'il lui reconnaît plus d'originalité qu'à Regnard (p. 414) ; les dates du peintre Rigaud sont inexactes (p. 425) ; quant aux Coustou, c'est Nicolas, plutôt que Guillaume, beaucoup plus jeune, qui devait figurer ici (p. 427).

3. Une erreur p. 457 sur la date de la visite qu'elle fit à Paris avec le roi : elle n'était pas encore en France en 1689.

peut-être dans cette constance, alors tant admirée, une grande part d'insensibilité : on voit, à certains symptômes, que le roi est las de soutenir son personnage, qu'il tolère autour de lui et même dans le service de l'État plus d'une faiblesse ou d'une négligence, et qu'il est soutenu par son orgueil et aussi par l'idée que les revers et les deuils sont des bienfaits spéciaux que Dieu lui envoie pour faciliter son salut.

La conclusion générale montre le règne s'achevant sur une banqueroute financière et une banqueroute religieuse. A l'intérieur, s'il a réussi à obtenir l'obéissance, — atténuée d'ailleurs par de fréquentes révoltes [1], — Louis XIV, préférant sa gloire à la richesse de la France, a repoussé l' « offre » de Colbert; il a porté l'ancien régime à son plus haut point d'imperfection, il l'a « marqué pour la mort ». A l'extérieur sa politique a été fondée, trop souvent, sur le désir de se procurer de la gloire par l'humiliation de ses voisins. La conclusion de M. Lavisse, justifiée par toutes les études de détail dont son ouvrage est nourri, est sévère pour le grand roi, — dont personne, il l'avait déjà remarqué dans le volume précédent, n'a osé faire un grand homme, — et pour le règne, qui reste grand par les talents déployés et par l' « écorce brillante «, mais dont les résultats sont déplorables et le « fond destructif ». — A. Cans.

**Œuvres inédites de l'Abbé de Bonneval sur la Révolution**, publiées par l'abbé Eugène Griselle. Paris, Savaète, s. d. In-8, 206 p.

Sixte-Ruffo de Bonneval, né en 1742, à Aix, était en 1759 — à dix-sept ans — chanoine de l'Église de Paris. Trente ans plus tard, il fut élu député du Clergé de Paris aux États généraux. Ses idées n'étaient point celles de la Constituante et, en 1790, il se sépara de l'Assemblée, convaincu, dit-il, qu'il ne pouvait plus y être utile à la religion, à l'Église, au roi et à ses commettants, et que sa présence, quoique dans les rangs de l'opposition, le faisait en quelque sorte participer à des opérations que sa conscience et son mandat désavouaient également. Il émigra en Allemagne; le 15 décembre 1790, il était à Œttingen, en Souabe, d'où il envoyait au cardinal Zelada, secrétaire d'État de Pie VI, des « Observations sommaires adressées à la Cour de Rome sur les entreprises de l'Assemblée dite nationale contre la religion catholique en France ». Puis il vécut quelques années en Italie ; en octobre 1793, à Rome, il composa des « Observations sur la conduite à tenir relativement aux curés et autres ecclésiastiques.... qui ont prêté le serment prescrit par la prétendue Constitution civile du clergé et qui ne l'ont pas rétracté.... » Il nous apprend,

1. N'est-il pas exagéré de dire (p. 477) que *chaque année* eut ses révoltes ?

par une note inscrite à la fin de son manuscrit, que ce mémoire fut communiqué par Bernis au cardinal Campanelli, qui le remit à Pie VI. « Je ne tardai pas, ajoute-t-il, à m'apercevoir qu'il avait déplu particulièrement au Saint-Père. » Il était encore à Rome en 1794, au moment de la mort de Bernis, dont il écrivit une biographie sommaire. En avril 95, dans un factum intitulé « Point de serment à la prétendue République », il s'élevait contre le serment de soumission aux lois de la République, que la Convention allait demander par le décret du 11 prairial an III (30 mai 95), et qui était alors en discussion. En décembre, après la loi du 6 vendémiaire an IV (28 septembre), il adressait aux prêtres émigrés rentrés en France un traité « de l'acte de soumission aux lois de la République ». En 1796, à Naples, il rédigeait des « Observations sur la décision du Conseil d'administration du diocèse de Paris permettant l'acte de soumission à la police extérieure du culte », où il combattait cette décision. Il alla ensuite à Vienne, où il était en 1799, peut-être avant, ne rentra point en France à la Restauration, et mourut à Vienne le 1er mars 1820.

Ce sont ces différents opuscules que M. l'abbé Griselle a publiés, en y joignant deux traités d'un caractère plutôt politique, mais cependant instructifs pour l'histoire religieuse de la Révolution : un « Mémoire sommaire sur la restitution des biens des émigrés », du 7 novembre 1814, et des « Observations sommaires sur la note remise par lord Castlereagh relativement aux objets d'art enlevés par la Révolution française.... », de décembre 1815. Tous ces écrits sont intéressants, parce que l'état d'esprit d'un prêtre, adversaire irréductible de la Révolution et de toutes les nouveautés, s'y manifeste dans toute son intransigeance. Pour Bonneval, c'est la secte des philosophes et des économistes qui a fait en France « ce qu'on y appelle la Révolution ». Dès la fin du règne de Louis XV et le commencement de celui de Louis XVI, elle s'est introduite dans le ministère « à l'insu de ces deux rois, toujours fortement attachés à la religion catholique ». Pour se donner « plus de moyens », elle s'est associé dans son entreprise les protestants — qui ne demandaient la publicité de leur culte que pour anéantir le catholicisme « en amenant une parfaite indifférence religieuse par la publicité de tous les cultes » ; — les jansénites, dont l'affinité avec les protestants est connue, et « tous les hommes perdus d'honneur, de dettes, de réputation et renommés par leur immoralité ». Il est profondément convaincu que la religion et la monarchie sont inséparables : c'est par la monarchie que la religion a été introduite chez les Francs, c'est sous la monarchie qu'elle a été dotée et maintenue, c'est à la monarchie qu'elle a promis d'être fidèle. Un serment des ecclésiastiques à la République « violerait essen-

tiellement toutes leurs obligations envers le roi, comme l'oint du Seigneur, comme souverain et comme suzerain ». « A l'éloignement pour la République par sentiment de fidélité, le clergé joint l'attachement à la monarchie par amour pour la religion. » En effet, « autant il est vrai que, sans la religion, il ne peut pas y avoir de monarchie en France, autant il l'est que, sans la monarchie, il ne peut pas y avoir de religion ». Les prêtres sont tenus « à être fidèles au roi, comme étant le ministre de Dieu sur la terre ». Ils ne peuvent accepter l'acte de soumission aux lois de la République, parce que ces lois sont contraires aux commandements de Dieu et de l'Église. Ainsi, pratiquer le commandement : Un seul Dieu tu adoreras, ce serait « conspirer contre la déesse de la Raison, et par conséquent contre le gouvernement, dont elle est devenue la divinité » (notons que ceci est écrit en germinal ou floréal an III) ; pour le commandement : Père et mère tu honoreras, « est-ce honorer père et mère que de s'enrôler dans les armées républicaines sans leur consentement, et même contre leur volonté, à un âge où la dépendance filiale existe encore tout entière ? »

C'est à cause de leur intérêt pour l'histoire religieuse de la Révolution, et non parce qu'il partage ces idées, que M. l'abbé G. a publié ces écrits. Il rend hommage à la loyauté, à la conviction de l'ancien chanoine de Paris, il déclare que ses arguments contre le serment de 1795, « si discutables soient-ils, sont au moins respectables, parce que sincères ». Il se demande cependant comment Bonneval a pu, de bonne foi, regarder comme une conspiration le premier précepte du Décalogue. « Il semble croire, ajoute M. G., que la déesse Raison règne encore. » Il trouve bien faible sa réponse aux objections prévues des prêtres qui voudraient accepter le serment à la République dans le but d'être utiles à la religion. Il fait remarquer « la confusion perpétuelle qui mêle, dans l'argumentation de l'abbé de Bonneval [en avril 95], le serment prêté par les adhérents à la Constitution civile du clergé, et le futur serment à la République, de formule encore inconnue, qui devait être seul ici l'objet du débat ». Enfin, ne pouvant, dans cet ouvrage, « illustrer ou expliquer, réfuter le plus souvent les divers traités » de Bonneval, « discuter, même en passant, chacune des affirmations, parfois historiquement fort contestables, qui accompagnent ses raisonnements et ses thèses », M. G. a publié, à la suite des divers écrits composés par notre polémiste pendant la Révolution, un certain nombre de documents contemporains les réfutant. Peu nous importe d'ailleurs la réfutation des théories contenues dans ces écrits. Ces théories sont intéressantes à connaître, parce que, en nous montrant une fois de plus l'état d'esprit des

hommes qui, dès les premiers jours de la Révolution, la combattirent avec acharnement, elles nous expliquent une fois de plus le caractère de violence que la Révolution, obligée de se défendre contre cette hostilité, fut amenée à revêtir [1]. — P.-R. MAUTOUCHET.

**Le capitaine Gerbaud, 1773-1799.** *Les volontaires de la Creuse en 1791. L'expédition de Sardaigne. La captivité en Espagne. Occupation de Rome. Les campagnes d'Égypte et de Syrie.* Documents publics et annotés par Maxime MANGEREL. Avec deux portraits et un fac-similé. Paris, Plon-Nourrit, 1910. In-8, XI-385 p.

Pierre-François-Jean-Baptiste Gerbaud, né à Chénerailles en 1773, d'une famille de robe, s'engagea en septembre 1791 dans le 1er bataillon des volontaires de la Creuse. Il tint d'abord garnison à Châlons-sur-Marne et à Metz. En mai 1792, il passa dans l'armée de ligne, comme sous-lieutenant au 52e régiment, et fut envoyé à Bastia. Au début de 1793, il prend part à l'expédition de Sardaigne, est fait prisonnier par les Anglais, et interné en Espagne, à Barcelone, puis à Lorca, jusqu'à la paix de Bâle. Après un séjour de deux années dans sa famille, il est affecté à l'armée d'Italie, mais n'arrive à Turin qu'après la signature du traité de Campo-Formio. Capitaine dans l'armée d'Égypte, attaché à l'état-major de son compatriote et ami le général Vial, il est tué en floréal an VII (mai 1799) devant Saint-Jean-d'Acre, à l'âge de vingt-cinq ans.

M. Mangerel publie, d'après les originaux : 1° les lettres que Gerbaud a écrites à ses parents de 1791 à l'an VII ; 2° le journal de campagne qu'il a tenu depuis son départ pour l'Égypte jusqu'à la veille de sa mort. Tout cela est fort intéressant. Le journal de la campagne d'Égypte est véritablement un « diaire », qui fournit sur le pays et les habitants, l'état de l'armée, les opérations militaires, des renseignements très précis ; il mérite d'être mis au nombre des meilleures sources narratives de l'histoire de l'expédition, à côté du journal de Doguereau, de l'*Agenda* de Malus, etc. Les lettres, qui appartiennent à une catégorie de documents particulièrement rares, ont plus de valeur encore. Elles contiennent peu de chose sur les faits de guerre, Gerbaud n'ayant guère combattu qu'en Égypte. En revanche, on y trouve des indications précieuses sur l'état d'esprit et la conduite des volontaires de 1791, sur les sentiments politiques de la troupe depuis 1792 : il nous est donné de constater, une fois

1. Quelques fautes d'impression dénaturent les dates. Le Mémoire sur l'acte de soumission aux lois de la République est daté, à deux reprises (p. 83 et 84), de décembre 1695, et dans la table des matières, de décembre 1793. — P. 141, « Le réveil religieux fut réel dès l'année 1705 » ; il faut évidemment lire 1795.

de plus, la force de l'esprit révolutionnaire qui anime l'armée en 1793, et la persistance de cet esprit sous le Directoire, après un fléchissement momentané en 1794 et 1795, à la suite du 9 thermidor.

Il faut remercier M. M. d'avoir tiré ces textes des archives de famille où ils étaient conservés. Il les a édités avec beaucoup de soin et de zèle. L'annotation est abondante et bien conçue. Il y a un index. — P. Caron.

Xavier de Pétigny. **Un bataillon de volontaires (3e bataillon de Maine-et-Loire, 1792-1796).** Angers, Germain et Grassin, 1908. In-8, 460 p.

Cette monographie est une des meilleures qui aient été publiées sur l'histoire des bataillons de volontaires. L'auteur a bien vu et bien posé les problèmes à résoudre. Les quatorze chapitres de son volume se suivent en bon ordre : le recrutement du bataillon, l'élection des officiers et l'état-major, les officiers, les sous-officiers et caporaux, l'esprit militaire et la discipline, les passions politiques, l'instruction, le service et l'avancement, l'habillement et l'armement, la solde, les opérations militaires du bataillon. Tout cela est traité sobrement, clairement, avec un remarquable souci du détail correct et expressif, une méfiance visible des généralisations hâtives et des opinions traditionnelles. La documentation est d'une qualité exceptionnelle. M. de P. a fait des recherches aux archives de Maine-et-Loire et dans les imprimés ; mais surtout il a eu à sa disposition « un fonds particulier d'une authenticité garantie », dont je regrette qu'il n'ait pas donné une description au moins sommaire, mais dont je constate la richesse. A en juger par les citations, qui abondent, ce fonds comprend une correspondance volumineuse, toute une série de lettres de service et de lettres privées des officiers supérieurs et subalternes, voire même des sous-officiers et des simples volontaires du bataillon. Je ne connais pas, pour l'époque de la Révolution, d'ensemble aussi complet de lettres de soldats. Pour l'histoire de l'état moral des armées républicaines, il y a là de quoi puiser à pleines mains.

J'aurais des réserves à faire sur certains points. Par exemple, je crois que M. de P. force un peu la note lorsqu'il écrit (p. 22) que « le 3e bataillon de Maine-et-Loire s'est constitué tout simplement par les procédés de racolage usités sous l'ancien régime pour recruter les armées ». Sans doute nous voyons agir des racoleurs, et beaucoup d'engagements sont signés au cabaret ; mais le bataillon contient aussi, semble-t-il, bon nombre de volontaires, au sens vrai du mot. — M. de P. ne me paraît pas donner une explication suffisante du changement d'attitude du bataillon à l'égard du mouvement fédéraliste, qu'il approuve d'abord et qu'ensuite il réprouve. Il y a quelque contradiction à dire

(p. 109), à propos de la lutte de la Montagne et de la Gironde, que « la masse du pays restait étrangère à ce débat d'où sortit le règne de la Terreur », et à ajouter que « les administrateurs, les clubs, les politiciens en suivaient anxieusement toutes les phases ». M. de P. admet que l'acceptation de la révolution du 31 mai a été imposée aux départements par le régime de la Terreur : mais n'est-ce pas au contraire parce que la révolution du 31 mai a été, après les hésitations que l'on sait, acceptée par les départements que la Terreur a pu s'établir, ou, plus exactement, se développer ? M. de P. dit lui-même (p. 115) qu'au premier moment, le désarroi fut extrême dans l'Ouest, même parmi les montagnards les plus fermes. — M. de P. s'approprie (p. 133) ce mot de Camille Rousset : « Si le patriotisme a fait marcher les hommes aux frontières, peut-on compter ceux que la Terreur y a fait courir ? » Mais sur quoi cette assertion est-elle fondée ? Pour ma part, je cherche depuis plusieurs années des faits précis qui l'autorisent, et j'en trouve extrêmement peu. — M. de P. écrit (p. 150) : « A cette révolution du 9 thermidor s'arrête aussi l'histoire politique du 3e bataillon de Maine-et-Loire ». Pourquoi ? Il est très instructif de savoir quelles ont été les idées politiques des armées en 1795 et au début du Directoire. Le bataillon a-t-il manifesté ou non un retour à l'esprit de la Terreur à mesure que s'accentuait la réaction thermidorienne ?

Mais ces critiques sont en somme sans grande importance, et j'aurais à citer, à côté de ces quelques appréciations discutables, bien des remarques judicieuses sur l'esprit nettement jacobin du bataillon, sur la qualité physique (d'une bonne moyenne) des hommes qui le composaient, sur les inconvénients de l'élection des officiers, sur les efforts des chefs pour établir une stricte discipline, sur l'état (presque constamment bon) de l'habillement et de la chaussure, etc. En terminant, je signale l'intérêt particulier que le volume présente pour l'histoire des guerres de Vendée. De 1792 à 1796, le 3e bataillon de Maine-et-Loire n'a pas quitté les départements de l'Ouest. En racontant la part qu'il a prise aux opérations contre la grande armée vendéenne, puis contre les chouans, M. de P. aurait pu tomber dans la banalité : mais, ici encore, ses lettres d'officiers rehaussent singulièrement la valeur de l'exposé. Sur les débuts de l'insurrection, notamment, et sur le véritable caractère de la chouannerie, on trouvera, dans cette monographie de cadre restreint, des textes qui méritent d'être médités. — P. Caron.

**Inventaire analytique des Archives du Ministère des Affaires étrangères. Papiers de Barthélemy (1792-1797).** Tome VI. publié par Al. Tausserat-Radel. Paris, Alcan, 1910. In-8, 301 p.

Les *Papiers de Barthélemy,* dont les cinq premiers volumes ont paru de 1885 à 1894, n'étaient pas l'analyse de la correspondance authentique et complète de notre ambassadeur en Suisse, mais celle d'un recueil de copies « soignées » donné par Barthélemy lui-même aux archives en 1821, surtout parce qu'il en était « embarrassé dans son déménagement ». Ce recueil était commode à parcourir et plus encore à imprimer, mais fort écourté (il ne contient presque rien sur les derniers mois du séjour de Barthélemy à Bâle, avant sa nomination au Directoire en mai 1797) et surtout très incomplet. Après la mort du premier éditeur, Kaulek, le travail — trop hâtivement fait d'ailleurs — avait paru abandonné. La Commission des archives diplomatiques a préféré l'achever, et elle a chargé de ce soin M. Tausserat-Radel, qui a fait tout le possible pour améliorer la publication. Il y a réussi, en somme. Il faut reconnaître que ce volume est infiniment supérieur aux précédents.

Les documents publiés se rapportent à la conclusion de la paix de Bâle avec l'Espagne et à l'échange, opéré à Bâle également, de Madame Royale, fille de Louis XVI, contre les députés arrêtés en 1793 par Dumouriez et les deux ambassadeurs Maret et Sémonville. Cette dernière négociation, déjà connue en détail par un livre de M. Lenôtre, n'a pas grand intérêt historique, et peut-être aurait-on pu donner une analyse moins étendue des pièces qui s'y rapportent, mais la préparation et les suites de la paix franco-espagnole ont beaucoup plus d'importance. On trouvera ici, sinon le dossier complet de la négociation, du moins les documents essentiels : les plus intéressants sont relatifs au règlement des difficultés encore pendantes après la signature du traité et aux efforts du Comité de salut public pour le compléter par une alliance. Malheureusement il n'y a rien sur l'alliance elle-même, bien qu'elle ait été conclue avant le départ de Barthélemy. M. T.-R. a recherché aux Archives nationales quelques-unes des correspondances de Barthélemy sur les affaires d'Espagne non comprises dans le recueil qu'il éditait, et il en donne à la fin un inventaire sommaire, arrêté malheureusement à la fin de l'an III. L'introduction est très étendue. Elle débute par une biographie de Barthélemy et un résumé de sa carrière politique, qu'on avait la surprise de ne pas trouver dès le premier volume ; puis elle étudie dans leur ensemble nos relations avec l'Espagne de 1792 à 1797 et l'échange de la fille de Louis XVI. Ce travail est fait avec beaucoup de soin, d'après les sources et les meilleures publications

imprimées [1]. On trouvera aussi au bas des pages des notices biographiques très soigneusement établies sur *tous* les personnages cités ; elles font de ce livre un vrai répertoire d'information. L'appendice contient un historique détaillé du fonds des papiers de Barthélemy, indispensable en effet, et que le précédent éditeur avait oublié ou négligé de nous donner. Enfin il y a un excellent index. Ce volume forme donc une très bonne transition avec les nouveaux recueils annoncés sur les grands traités de notre histoire diplomatique. — R. Guyot.

Paul Robiquet. **Buonarroti et la secte des Égaux,** *d'après des documents inédits*. Paris, Hachette, 1910. In-12, vi-230 p.

M. Robiquet, qui avait déjà étudié certains épisodes de la conspiration de Babeuf [2], nons donne dans ce volume la biographie du plus célèbre des Babouvistes, avec « un choix de ses principaux écrits ». On connaît généralement en Buonarroti l'historien de la *Conspiration pour l'Égalité*, publiée à Bruxelles en 1828 ; tous les révolutionnaires du xixe siècle, français et étrangers, ont lu cet ouvrage, qui fut réédité plusieurs fois, traduit en anglais dès son apparition — M. R. note (p. 161), d'après les mémoires de Barère, qu'il s'en serait vendu « à Londres cinquante mille exemplaires en très peu de jours », — récemment encore traduit en allemand (cf. la *Revue*, t. XIII, p. 274). On sait, d'autre part, que Buonarroti, depuis son retour en France, au lendemain de la Révolution de juillet, jusqu'à sa mort, en 1837, fut le maître d'un grand nombre de républicains et l'inspirateur des premiers communistes. Mais cette influence, qui fut durable, et que les témoignages concordants de ses disciples, comme Louis Blanc, Ch. Teste, Ulysse Trélat, interdisent de mettre en doute, n'a jamais été précisée. Toute sa vie, du reste, Buonarroti s'est efforcé de dissimuler son action ; M. R. cite (p. 166) de curieux fragments de sa correspondance, remplie de pseudonymes, parfois chiffrée. Bien des épisodes et même certaines périodes de sa carrière politique, qui fut longue, ne seront sans doute jamais bien connus.

---

1. Les articles de Tratchevski sur *La France et l'Espagne pendant la Révolution* ne paraissent pas avoir été utilisés, non plus que ceux du comte Greppi sur la mission de Carletti, ni les recueils portugais de Biker et de Luz Soriano. Les *Mémoires* d'Azara, mentionnés p. 172, ont été publiés en partie et utilisés dans la seconde édition de l'*Historia de Carlos IV* de Muriel. Lire *Fourier de Bacourt, Bonnier d'Alco, Cassanyes, Du Pont de Nemours, Faipoult, Saint-Helens, Kufstein, Jemappes, Montfort l'Amaury, Reubell, Siffredin de Salamon*, an lieu de Fournier, d'Alcq, Cassanyès, Dupont, Faypoult, Sainte-Hélène, Kuffstein, Jemmapes, Montford, Rewbell, Siffrein.

2. *Babeuf et Barras* dans la *Revue de Paris* du 1er mars 1896 ; *L'Arrestation de Babeuf* dans la *Révolution française* du 14 avril 1895. M. R. a reproduit ces deux articles dans son recueil *Histoire et Droit*, 1re série (Paris, 1907, in-16).

Les grandes lignes en avaient été tracées par M. Georges Weill dans un excellent article (*Revue historique*, juillet-août 1901), où étaient utilisés un grand nombre de documents des Archives nationales, et notamment des rapports de police. En 1905, les papiers de Buonarroti, appartenant à un de ses amis, nommé Baudement, qui se proposait d'écrire sa vie, ont été remis au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale (nouv. acq. fr., 20803 et 20804). Ces documents, très nombreux, sont de nature diverse : notes politiques, pétitions, lettres intimes. M. G. Weill avait brièvement signalé les plus intéressants (*Revue historique*, juillet-août 1905). M. R., reprenant le dessein de Baudement, a voulu les utiliser. On peut dire qu'il a presque systématiquement négligé les autres sources. L'insuffisance de ses indications bibliographiqnes est, à cet égard, significative ; il est visible que M. R. n'a pas poussé très loin ses recherches : le livre de Romano-Catania (*Filippo Buonarroti*, 2e éd., Palerme, 1902, in-12) n'est pas mentionné ; aucun journal n'a été dépouillé ; les tables du *Moniteur*, pour la période révolutionnaire, n'ont pas été consultées. — M. R. ne s'est point avisé que les papiers de Buonarroti étaient le plus souvent des papiers personnels, qu'ils laissaient de côté bien des événements, dont la trace officielle est ailleurs, presque toujours aux Archives nationales. Pour avoir négligé ce qui pouvait les éclairer, M. R. s'est exagéré leur importance ; il les a reproduits ou analysés en trop grand nombre. Le récit est ainsi surchargé de détails, la plupart de peu d'intérêt, beaucoup même ne concernant pas Buonarroti. Le caractère peu cohérent de l'ouvrage vient de là ; de là aussi les lacunes et les erreurs que l'on y peut trop souvent relever.

L'absence de documents obligeait M. R. à laisser dans l'ombre les premières années de Buonarroti ; mais il devait s'efforcer de montrer par quelles étapes le jeune noble toscan, gagné dès 1789 aux idées révolutionnaires, devint peu à peu le Babouviste de 1796. Quelques documents le lui auraient peut-être permis. Il signale (p. 12) le *Giornale patriottico de Corsica*, fondé par Buonarroti en avril 1789 ; mais il ne semble pas l'avoir consulté ou recherché. Il mentionne (p. 29, n. 1) cinq registres des Archives nationales (F74626), où sont transcrits les arrêtés et la correspondance de Buonarroti, commissaire national du territoire d'Oneille ; dans ce pays récemment conquis, remarque-t-il justement, Buonarroti exerça une « espèce de dictature » (avril 1794 à mars 1795). Il aurait dû songer qu'au début de 1796 Buonarroti prendra part aux discussions de la Société du Panthéon, où sera fixé, jusque dans ses détails, un plan de cité communiste. N'eût-il pas été intéressant de rechercher à quelles solutions pratiques l'activité administrative de Buonarroti s'était arrêtée

moins de deux ans auparavant ? Sa correspondance et ses arrêtés quotidiens à Oneille auraient permis d'utiles comparaisons. M. R. a négligé de les consulter. C'est la principale lacune de son ouvrage [1].

On pouvait espérer que M. R. s'efforcerait d'indiquer d'une façon précise la part que prit Buonarroti à la conspiration de Babeuf. Mais, sur ce point, les papiers de la Bibliothèque nationale sont muets : d'où le silence de M. R. Il savait pourtant, — ses recherches antérieures sur Babeuf le montrent, — que les Archives nationales renferment le détail de la procédure qui suivit l'arrestation des Babouvistes ; il aurait dû y rechercher tous les renseignements concernant Buonarroti (voir notamment W³559). Il a préféré raconter, dans ses grandes lignes, la conspiration; le récit qu'il en donne est un résumé peu précis du livre de Buonarroti. Il y a joint plusieurs épisodes qui n'ont avec son sujet qu'un rapport très lointain (par exemple l'évasion de Drouet, dont il discute tous les détails). — Les pages qu'il consacre au procès de Vendôme (p. 71-79) ne présentent pas plus d'intérêt. Si les discours de Babeuf, de Ch. Germain, y sont soigneusement rapportés, il y est très peu question de Buonarroti. M. R. aurait pu trouver quelques indications sur son attitude pendant le procès dans le *Moniteur* (réimpr., t. XXVIII, p. 627, 657, 682, 701, 711). Il ne mentionne pas le *Discours prononcé par Buonarroti devant la Haute-Cour de justice...* (Paris, s. d., in-8. Bibl. nat., Lb ⁴²1360).

Condamné à la déportation, Buonarroti fut enfermé pendant trois ans (1797-1800) au Fort-National de Cherbourg, pendant trois autres années (1800-1803) mis en surveillance à Oléron, enfin de 1803 à 1806 placé à Sospello sous la surveillance du préfet des Alpes-Maritimes. Les papiers déposés à la Bibliothèque nationale renferment de nombreux documents sur ces dix années. On peut cependant relever des lacunes dans les chapitres III et IV du livre de M. R. : sur le régime auquel Buonarroti fut soumis à Cherbourg et à Oléron, sur ses compagnons de captivité, M. R. aurait trouvé quelques précisions dans le *Vadier* de A. Tournier (s. d.), (Vadier fut enfermé au Fort-National en même temps que les condamnés de la Haute-Cour), dans *les Déportations du Consulat et de l'Empire* de Jean Destrem (1885), enfin aux Archives nationales (F⁷ 6331, F⁷6217). — Le premier registre des papiers de Buonarroti renferme les brouillons d'un certain nombre de pétitions rédigées par les condamnés de la

1. M. R. déclare (p. 25) que les papiers de Buonarroti ne contiennent aucune trace de son passage à Lyon en juillet 1793. Or, dans une lettre des représentants aux côtes de la Méditerranée à la Convention, il est question de l'arrestation, dans cette ville, de Buonarroti, « commissaire du Conseil exécutif » (Aulard, *Recueil des actes du Comité de salut public*, V, 321).

Haute-Cour en vue d'obtenir la révision de leur procès. Toutes ces pièces ne présentent pas le même intérêt ; il convenait de choisir les plus importantes ; M. R. les a reproduites ou analysées en trop grand nombre. Il convenait aussi de les dater le plus exactement possible, leurs auteurs déclarant à plusieurs reprises qu'ils choisissent, pour les présenter, le moment le plus favorable. M. R. s'est contenté de les reproduire dans l'ordre même qu'elles occupent dans les registres. Cette méthode un peu sommaire lui a fait commettre plusieurs erreurs. La lettre à Lenain, défenseur officieux, datée du 20 prairial an V (p. 84) n'a pu être écrite de Cherbourg, mais bien de Vendôme avant le départ des condamnés, puisque les condamnés ne quittèrent Vendôme que le 1er messidor an V (*Moniteur*, réimpr., t. XXVIII, p. 736) ; du reste la réponse de Lenain est datée de Vendôme, 22 prairial. De même pour la lettre aux défenseurs officieux (p. 98), qui doit être rapprochée de la précédente. — M. R. ignore que le long mémoire résumé par lui (p. 86-97) n'est que le brouillon d'une pétition *imprimée* signée par Buonarroti et trois de ses compagnons (*Pétition des soussignés condamnés... par la Haute-Cour... au Corps législatif. Au Fort-National devant Cherbourg, le 26 messidor an VII*, 38 p. in-8. Bibl. nat., Lb42 2347). Cette pétition a donc été rédigée deux ans après l'arrivée des condamnés à Cherbourg : ce qui détruit l'hypothèse de M. R., qu'elle serait l'œuvre d'un juriste de profession. La pétition imprimée est plus intéressante que le manuscrit analysé par M. R. ; elle contient, à côté d'arguments juridiques, une vigoureuse défense du babouvisme. Sa date nous montre qu'elle fut imprimée dans le moment le plus favorable, pendant la courte réaction terroriste qui suivit le coup d'État du 30 prairial an VII. — Après le 18 brumaire, Buonarroti et ses compagnons multiplient leurs pétitions ; M. R. n'a pas vu que la pétition aux Consuls à laquelle il fait allusion dans la lettre qu'il cite p. 112 est analysée par lui-même p. 130-131 ; que la lettre aux Consuls qu'il cite p. 136-139 est antérieure à celle qui est reproduite p. 131-135, et qu'elle doit sans doute être rapprochée de la lettre au ministre de la justice citée p. 113-115. Il n'a pas vu que le transfert des condamnés de Cherbourg à Oléron fut l'effet des pétitions antérieures : car l'attention du gouvernement avait été attirée sur Buonarroti et ses compagnons ; M. R. n'a point lu dans le *Moniteur*, à côté de l'arrêté des Consuls du 23 ventôse an VII, le curieux rapport de Fouché, où le jugement de Vendôme est qualifié d'« inique » et les prisonniers d'« infortunés ». M. R. n'a pas cherché à expliquer la bienveillance des ministres et des Consuls à l'égard des condamnés ; pas davantage l'arrêté de Bonaparte du 16 frimaire an XI exceptant Buonarroti de la déportation à la Guyane où furent envoyés

alors tous les condamnés politiques : les anciennes relations de Fouché avec les Babouvistes, celles de Bonaparte avec Buonarroti devaient ici être rappelées. — Si beaucoup de documents inédits composent ces deux chapitres, on ne remarque aucun effort pour les critiquer.

M. R. ne dit presque rien du séjour de Buonarroti à Genève, de 1806 à la fin de l'Empire : car il n'a rien trouvé là-dessus dans les registres de Baudement. Les Archives nationales lui auraient fourni d'intéressants renseignements sur l'activité de Buonarroti, vénérable d'une loge maçonnique. M. R. semble ignorer l'article de M. G. Bourgin, *Contribution à l'histoire de la franc-maçonnerie sous le premier Empire : l'enquête de 1811* (*Révolution française*, 14 juillet 1905). — Les documents sur la vie de Buonarroti pendant la Restauration sont extrêmement rares. M. R. aurait pu cependant insister sur la *Société des sublimes maîtres parfaits* que dirigea Buonarroti vers 1820. — Le dernier chapitre présente plus d'intérêt : quelques lettres du vieux Babouviste sur les révolutions de 1830, celle de Paris et celle de Belgique (p. 177-187) ; quelques précisions sur son intervention, en faveur de Recurt, dans le procès monstre de 1834 (p. 235-239); surtout beaucoup de lettres intimes, dont quelques-unes montrent de quelle vénération il était entouré (voir les lettres du saint-simonien Genevoix, p. 204-209). On regrettera, avec M. R. (p. 187), l'absence de documents précisant ses rapports avec les républicains dans la période troublée de la Monarchie de Juillet. Mais comment M. R. peut-il ensuite affirmer (p. 224) que Buonarroti « était assurément, lors des émeutes de 1834, le chef du parti des Égaux » ?

A cette très imparfaite biographie, M. R. a joint des fragments d'écrits de Buonarroti, extraits de ses papiers. Presque tous se rapportent à la conspiration de 1796. « La plupart étaient restés inédits », déclare M. R. (p. III). Il est très vrai qu'aucun historien n'avait encore utilisé la source d'où M. R. les a tirés. Il est regrettable toutefois que M. R. ne se soit pas aperçu que « la plupart » d'entre eux sont depuis longtemps connus, qu'ils ont été publiés par Buonarroti lui-même, et font partie des *pièces justificatives* jointes à la *Conspiration pour l'Égalité*. La version manuscrite n'est jamais plus complète que la version imprimée, et l'est parfois moins ; les résumés que M. R. en donne sont le plus souvent insuffisants. Voici les renvois des annexes de M. R. à l'ouvrage de Buonarroti : l'annexe I résume la 8e pièce justificative ; l'annexe II correspond à la 29e ; l'annexe III à une note (t. Ier, p. 296-300) ; l'annexe VI à la 28e pièce justificative ; l'annexe VII à la 13e ; l'annexe VIII analyse la 11e. L'annexe V prétend faire connaître « avec exactitude », d'après Buonarroti lui-même, les idées sociales de ce dernier : on lira avec plus de profit

l'exposé qui en est présenté dans la *Conspiration* (t. Ier, p. 206-314). — Toute cette partie du livre de M. R. est donc inutile : inutile aux historiens, à qui M. R. la présentait comme inédite ; inutile à qui voudrait connaître les théories babouvistes, puisqu'elle lui laisserait ignorer les circonstances dans lesquelles ces théories sont nées et d'où elles tirent leur vrai caractère. — Les annexes IX, X et XI seules semblent inédites ; l'annexe IX est intéressante (notes politiques sur la Révolution, sur Robespierre, sur les Conventionnels concussionnaires, etc.).

On cherchera donc vainement dans ce volume « l'utile contribution », qui nous était promise, à l'histoire du Communisme. On tirera quelque profit des nombreuses citations qu'il renferme, mais on devra les reproduire avec précaution [1]. — Julien Cain.

J.-B. Galley. **Claude Fauriel, membre de l'Institut (1772-1843).** Paris, A. Champion, 1909. In-8, xxiv-512 p.

Fauriel, qui fut en France le maître des Romanistes, l'initiateur de l'histoire médiévale et même un des premiers critiques d'histoire en même temps qu'un illustre polyglotte et polygraphe, était un peu oublié malgré les pages enthousiastes que lui avaient consacrées Sainte-Beuve et Renan en France, de Gubernatis en Italie. Récemment, il était réapparu dans les ouvrages de K. O'Meara, Ant. Guillois, et dans les articles d'Éd. Rod [2]. Comme il fut l'ami de tous ceux qui se firent remarquer dans les Lettres ou l'Enseignement sous la Restauration et la Monarchie de juillet, nous le connaissions surtout en fonction des autres. Il restait à lui consacrer une étude complète et détaillée, à expliquer des périodes ignorées de sa vie, à cataloguer ses œuvres si variées et si dispersées : travail difficile que M. Galley, déjà connu par ses travaux sur la Révolution à Saint-Étienne, a le mérite d'avoir entrepris.

---

1. Ces textes sont souvent publiés de façon défectueuse. Par exemple, cf. la lettre publiée p. 104 à son texte original ; parmi de menues erreurs de lecture, dont le nombre est inquiétant, on trouvera celle-ci : *bonapartisme* lu à la place de *royalisme*. P. 113, au lieu de *a fait annoter notre réponse*, lire *a fait en votre nom réponse*. P. 166, au lieu de *8 avril*, lire *6 août*. P. 167, au lieu de *20 avril*, lire *20 août*. P. 258, au lieu de « le but de la Société est *de tendre à* cette égalité », lire *de défendre cette égalité*. P. 311, au lieu de *2.400.000*, lire *24.000.000*, etc. — Les renvois aux sources sont parfois absents ou incomplets (p. 15, 73, 102, 178), parfois inexacts (p. 180, f° 93 au lieu de f° 96, etc.).

2. Voir : Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II ; Renan, *Revue des Deux Mondes*, 15 déc. 1855 ; De Gubernatis, *Il Manzoni ed il Fauriel studiati nel loro carteggio inedito*, 1880 ; K. O'Meara, *Un salon à Paris, Mme Mohl et ses intimes*, Paris, 189? Guillois, *Le salon de Mme Helvétius, Cabanis et les Idéologues*, 3e éd., Paris, 1897 ; *Madame de Condorcet, sa famille, son salon*, Paris, 1903 ; E. Rod, *Le roman de Cl. Fauriel et de Marie Clarke*, dans la *Revue des Deux Mondes*, déc. 1908, janv. 1909.

L'époque et le milieu où Fauriel a vécu nous intéressent plus ici que ses études médiévales ou ses leçons sur les langues et littératures méridionales. Jusqu'à l'âge de trente ans (1772-1802), son existence fut bizarre et diverse. Après une jeunesse studieuse, il voit éclater la Révolution ; il en profite pour remplir toutes sortes de fonctions : adjoint au commissaire des guerres au Puy et à l'armée des Pyrénées occidentales, employé au « Bureau d'enregistrement des ouvriers qui veulent travailler sous les armes », puis commissaire ordonnateur, délégué à Paris, agent national à Saint-Étienne, commissaire au parquet du tribunal civil, élève de l'École normale en l'an III, employé de l'habillement à Briançon, en 1796, en disgrâce, enfin employé au ministère de la Police générale à Paris, jusqu'en 1802, année où il démissionne et se retire à Auteuil pour vivre au milieu de ses travaux et de ses amis, dans l'honnête aisance que lui procura la dot de sa femme, la propre veuve de Condorcet : débuts mouvementés pour un futur professeur en Sorbonne. De 1802 à 1830, les premiers travaux, les relations avec les idéologues adversaires de l'Empire, ensuite avec les philosophes et les libéraux, ennemis de la réaction : Mme de Staël, Benj. Constant, Manzoni et Guizot. De 1832 à 1839, la période glorieuse, l'enseignement à la Sorbonne, les articles fameux que se disputaient les Revues : les honneurs. Et de 1839 à 1844, le repos obligatoire, bientôt la mort.

Il y a dans ce gros livre de 500 pages bien des chapitres intéressants : une histoire en raccourci, mais alerte et documentée, de la Révolution stéphanoise (p. 33 sqq.) ; les relations de Fauriel et de B. Constant et la condition des gens de lettres républicains sous le premier Empire (p. 162) ; les rapports avec Manzoni (p. 171) ; le travail acharné du linguiste (p. 191) ; ses réponses à la critique française ou allemande (p. 342) ; le concours précieux que lui apporta Guizot, comme historien et comme ministre. Partout il y a des « mots » ou de longues citations à retenir sur l'histoire littéraire et politique de cette période.

Mais cet ouvrage si consciencieux suggère cependant des critiques. La bibliographie des sources est mal établie ; on apprend, par hasard, au bas d'une page, que l'auteur a utilisé les cartons ou dossiers Fauriel, de la Bibliothèque de l'Institut et de la Guerre, les papiers de la famille Mohl, chez qui Fauriel fréquenta assidûment quand il fut veuf. Aucune analyse ni description n'est faite de ces documents, et, comme le livre contient surtout des extraits déjà connus, soit de Fauriel, soit de ceux qui ont parlé de lui (Guillois et de Gubernatis sont vraiment trop mis à contribution), on a trop souvent l'impression d'une compilation, d'un travail fait avec des documents de seconde main. D'autre part, dans le désir

louable de dire sur Fauriel tout ce qu'il est possible de savoir, son panégyriste — on a des faiblesses pour un compatriote — a raconté des faits ou inséré des documents sans aucun intérêt (les chapitres intitulés : *Politiques*, p. 225, *Normaliens*, p. 200, *Mort de Mme de Staël*, p. 230) et s'est contenté d'admirer des pages entières de Fauriel qu'il cite sans l'analyser. Enfin, il y a des chapitres mal venus, mal placés : pourquoi n'avoir pas rassemblé en un seul chapitre l'histoire des relations avec Guizot ?

Tel qu'il est, ce livre est utile ; il a rappelé l'attention sur un grand précurseur dont le nom disparaît aujourd'hui derrière ceux des savants qui ont utilisé ses travaux sans le dire. Tous les matériaux d'une étude complète y sont rassemblés : il n'y a eu que des défaillances de l'architecte [1]. — Marcel Nesi.

Baron de Méneval. **L'Impératrice Joséphine d'après les témoignages de ses principaux historiens.** Paris, Calmann-Lévy, 1911. In-8, x-349 p.

C'est un plaidoyer pour Joséphine qu'a entrepris M. le baron de Méneval. Il répond à « quelques auteurs contemporains » qui le traitent « plus sévèrement qu'équitablement » (p. II), à des « ouvrages de parti pris » (p. VIII), à certains auteurs « dont la plume est une arme » (p. 333), c'est-à-dire, sans doute, aux trois volumes (plus quelques fragments) que M. F. Masson, héritier de la tradition des frères de Napoléon, a consacrés à démolir « la légende Beauharnais » et à motiver un jugement sévère sur l'impératrice.

Cette défense comporte des observations sensées sur l'absence de précision dans les faits reprochés à l'impératrice, sur la part d'interprétation et d'hypothèses dans les raisonnements des accusateurs, sur le caractère suspect des sources, impures ou passionnées, dont les accusations proviennent (p. VIII, 69 sqq). Sans affirmer aussi nettement en sens contraire — car comment être sûr de ces choses-là ? — M. de Méneval ne croit ni « à la légende de la liaison de Joséphine avec Barras » (p. 36), ni à ses relations coupables avec le « M. Charles » de 1799, ce « personnage falot » qui « semble appartenir à la légende plutôt qu'à la réalité » (p. 69).

Malheureusement pour la cliente de M. de Méneval, son défenseur n'apporte pas beaucoup de faits nouveaux en sa faveur. Des lettres inédites dont il parle dans sa préface, il ne donne pas grand'chose au cours du récit, et le peu qu'il donne est d'une rare insignifiance. La trame de l'ouvrage semble empruntée pour la plus grande part à l'*Histoire de l'im-*

1. Page 173, lire 1807 et non 1907.

*pératrice Joséphine*, d'Aubenas (1859), avec extraits fréquents de Mme Ducrest, de Mlle Avrillon, des Mémoires de Méneval et de Bausset, et même de la duchesse d'Abrantès ! Tout cela manque un peu de nouveauté. Le récit, d'une lecture au reste facile, donne toujours l'impression d'un compte rendu officiel ou mondain ; il ne montre que l'extérieur des êtres et des choses, on ne sent jamais le fond vrai. Le lecteur averti des choses de l'histoire n'y trouvera que bien peu à glaner. — Ph. Gonnard.

Ad. Roussel. **Lamennais à La Chênaie, supérieur général de la Congrégation de Saint-Pierre (1828-1833)**. Paris, Téqui, 1909. In-8, xi-301 p.

M. Roussel nous offre moins un livre achevé qu'un ensemble de témoignages écrits ou oraux, pour la plupart inédits, sur Lamennais. Il ne cache point sa sympathie pour « le pauvre dévoyé » (p. 33), et semble même regretter sa condamnation par Rome (p. 19). Il étudie les cinq années pendant lesquelles Lamennais dirigea une société nouvelle, la congrégation de Saint-Pierre, d'inspiration ultramontaine, comme l'indique son nom. Elle devait remplir une mission européenne, sinon universelle, « reconstituer catholiquement les gouvernements devenus despotiques et athées, régénérer l'enseignement de la philosophie, de la théologie et des autres sciences ». L'école de La Chênaie, si elle n'eut pas le temps de réaliser les desseins de son fondateur, peupla du moins l'Église de France et le parti catholique d'hommes de valeur, tous ultramontains décidés. Montalembert, Rohrbacher, Gousset, Gerbet, Lacordaire, Boré, etc., avaient subi les directions de Lamennais. M. R. étudie le merveilleux éducateur que fut Lamennais. Il note l'action profonde exercée par lui sur tous ceux qui l'approchèrent et l'entendirent : ses disciples lui restèrent fidèles jusqu'au bout. Ils réprouvaient la doctrine, mais conservaient à l'homme toute leur affection.

M. R. adopte un plan quelque peu scholastique. Il étudie successivement le père, l'apôtre et le moraliste. Nous ne le suivrons pas dans ses distinctions subtiles. Aussi bien avoue-t-il que le Père et l'Apôtre se confondent. Il y a de fort belles choses dans les entretiens de Lamennais et de ses disciples. Bien que son attitude d'esprit soit à l'opposé du jansénisme (p. 98-97), Lamennais a des accents qui rappellent Pascal.

Sa foi catholique le conduit à la charité absolue (p. 94), à l'amour de l'humanité, au mépris pour les puissances établies (p. 110-111). Il est curieux d'observer que Lamennais revendique, pour le prêtre astreint à l'obéissance dans sa vie sacerdotale, la liberté la plus entière dans sa vie

privée et qu'il proclame la nécessité d'une obéissance intérieure et non pas seulement de surface. Son attitude en 1833 et ses *Paroles d'un croyant* sont en germe dans ces entretiens. — C. RICHARD.

Costanzo RINAUDO. **Il Risorgimento Italiano**. Torino, Olivero, 1910. 2 vol. in-8, 400 p. et 430 p.

Ces deux volumes, qui ont plus de 800 pages, contiennent les quarante-quatre conférences faites par M. C. Rinaudo de 1906 à 1909, devant les élèves de l'École de guerre. Le seul moyen de parler de cet ouvrage comme il le mérite, serait, je crois, de le traduire tout entier en français. C'est un des meilleurs manuels que je connaisse, une des plus brillantes et larges synthèses qui aient été écrites sur l'histoire d'un peuple. On y sent vivre toute l'Italie du XIXe siècle, avec ses hommes d'État et ses poètes, ses réformateurs et ses penseurs, ses ministres, ses soldats et ses héroïnes, ses rêves et ses désillusions, ses révolutions et ses fautes, ses réformes, sa volonté d'être et son triomphe : œuvre solide, qui, malgré qu'elle se défende d'être critique et ne recourre pas aux sources inédites, n'est pas moins appuyée sur une intelligente bibliographie de mille volumes souvent cités en notes et ne craint pas d'examiner à plusieurs reprises des théories diverses en présence et de conclure ; œuvre patriotique, immense galerie de portraits, collection de formules et de citations, qui en font à la fois une anthologie et un récit du *Risorgimento* ; œuvre écrite avec conviction, éloquence, enthousiasme (les titres même des chapitres l'indiquent : La figure di Giuseppe Mazzini — Il Re Galantuomo — Le ansie patriottiche in Giosué Carducci), digne du sujet et de l'auditoire qui l'entendit ; œuvre de bonne foi où les critiques ne sont pas ménagées, où le patriotisme ne dérobe pas les erreurs ; pour tout dire, exposé brillant, clair, pratique, d'une des périodes les plus émouvantes de l'histoire moderne.

Les cinq premiers chapitres, formant Introduction, servent à définir d'abord le caractère et l'extension du *Risorgimento* : indépendance, liberté, démocratie et union, d'une part — et, d'autre part, régénération de la race, élévation de l'esprit et du cœur, réforme de la vie religieuse, reprise de l'activité économique, transformation sociale. Ils exposent ensuite les facteurs principaux : la tradition nationale, les conspirateurs et les insurrections populaires, les penseurs et les artistes, les émigrés, les femmes, la Papauté avec Pie IX, les États et les Princes, l'armée et les volontaires, l'étranger. Ils étudient enfin le développement des aspirations nationales depuis la plus haute antiquité jusqu'à 1789, le contre-coup de la Révolution française, l'unité réalisée sous l'Empire depuis 1805, les espoirs dans

Eugène, Murat, Napoléon même en 1814, et la déception du Congrès de Vienne, « l'ensevelissement de la nation italienne ».

Les sept leçons suivantes sont consacrées à la première période (1815-1831), l'ère du carbonarisme, illustré par Confalonieri. Voici d'abord les associations secrètes avec leurs ramifications infinies, leurs programmes divers, leurs mérites et leurs défauts : maçons, Carbonari, Guelfes, Philadelphes, Decisi, Camorristes, Patriotes Européens, Latins Unionistes, et parmi les plus ardentes, les Calderari et les Sanfedisti, véritable épidémie plus funeste que profitable à l'Italie. Viennent ensuite les révolutions de Naples (1820) et de Piémont (1821) que l'auteur critique sévèrement, alors qu'il célèbre les aspirations des patriotes en Lombardie et consacre toute une leçon aux martyrs de l'Autriche et au procès de Confalonieri ; le Congrès de Vérone et la réaction universelle ; l'émigration des patriotes et ses bienfaits ; enfin les mouvements imprudents de 1831 qui devaient échouer à cause du manque de simultanéité, de la dispersion des forces, de l'absence d'un programme commun et de l'intervention (lisez la trahison à Ancône) de la France. C'est en somme, la période de bouillonnement, sans grand résultat. « Mais la tumeur maligne, que la réaction espérait anéantir par le fer et par le feu, va devenir un organisme en plein épanouissement. »

La seconde période (1831-1849) occupe quatorze leçons. On pourrait l'intituler Mazzini et la jeune Italie. Elle est admirablement traitée ; sur Mazzini, penseur, écrivain et prophète, sur la jeune Italie dont le règlement est publié *in extenso* et commenté, sur ses actes et ses fautes, notamment la conspiration maladroite de 1833 en Sardaigne, sur tous les poètes qui lui ont apporté leur concours, Alfieri, Fantoni, Leopardi, Giannone, Giusti, Belli, Berchet et Rossetti, étudiés en fonction des événements qui les ont inspirés, sur une foule d'auteurs er de publicistes aussi bien ceux qui, comme Mamiani della Rovere et Antonio Rosmini s'adressent à une élite, que tous les autres, ardents à instruire la foule, à « combattre l'ignorance, la superstition et le vice, à faire de la plèbe, matière brute et instrument de violence, un peuple de citoyens conscients non seulement de leurs droits mais encore de leur devoir et de leur mission », surtout sur V. Gioberti, « le prophète de la pensée nationale », il y a des pages excellentes, accompagnées de très utiles citations. Les femmes enfin ne sont pas oubliées, elles « qui apportent dans la symphonie de l'unité italienne la douceur des harpes », et parmi les plus célèbres Teresa Casati, l'héroïque épouse de Confalonieri ; Bianca Milesi et la princesse Cristine Belgiojoso, la première, la *mère de la patrie* chantée par Manzoni, donnant asile aux proscrits, et celle-ci, créant des journaux, écrivant sans

cesse pour répandre l'idée nationale. Mais tandis que la jeune Italie travaille et espère, les gouvernements italiens semblent s'attacher à « pétrifier tous les organismes de la société, à en faire autant de fossiles comprimés dans un bagne d'ignorance, de bigoterie et de préjugés.... que sont, en effet, Ferdinand II, Grégoire XVI, Léopold II et Charles Albert : un roi vulgaire et superstitieux, sans idéal moral et national ; un pape incapable de gouverner et hostile à tout progrès ; un grand duc tolérant et humain, mais sceptique et indolent ; et un roi encore incertain... » (p. 364 et 381). Aussi s'explique-t-on le brusque enthousiasme chez tous, même chez les républicains les plus avancés, pour Pie IX, le pape libéral dont tout le monde croit qu'il sera l'homme de la Résurrection, de la croisade italienne contre les étrangers. M. C. R. a fort bien analysé ce mouvement néoguelfe, montré son influence sur l'établissement des *statuti* dans les quatre grands États (aucun des souverains ne voulant être en retard sur le pape) et sur les révolutions de 1848. Mais le fruit n'était pas encore mûr : malgré l'ardeur des Milanais et les sacrifices du Piémont, malgré le patriotisme du triumvirat romain et à cause de la mauvaise action de Louis-Napoléon, malgré « l'héroïsme merveilleux et la calme et sereine abnégation » de Venise, le mouvement unitaire républicain Mazzinien et le mouvement fédéraliste monarchique échouèrent une fois encore devant la réaction : plus de conspirations ni d'insurrections, plus d'efforts disparates, plus de pape. Pour triompher il fallait une organisation politique, une refonte de la vie économique, surtout une armée et une diplomatie organisées.

Ce sera l'œuvre de la troisième période (1849-1870), accomplie par Garibaldi, Victor-Emmanuel II et Cavour. Tandis que l'Autriche prenait une revanche honteuse et que l'absolutisme rentrait partout triomphant, le royaume de Sardaigne préparait la délivrance. M. C. R. a élevé un admirable piédestal à Cavour, étudiant sa formation d'homme d'État jusqu'à la création du Risorgimento, sa politique intérieure (réformes libérales, travaux publics, armée, impôts, liberté de l'Église), sa politique extérieure avec les États italiens et les puissances européennes. Il a consacré douze leçons à ce grand ministre et aux événements de 1849 à 1860. Mais, il ne néglige pas pour le « héros » les comparses : La Marmora, des poètes comme G. Prati, des patriotes comme Bentivegna à Naples, les martyrs de Belfiore en Lombardie, Tazzoli à Mantoue, sont étudiés à part ; et tout un chapitre est consacré à Victor-Emmanuel. Les faits militaires sont rapidement traités, les anecdotes négligées. L'alliance française, l'annexion de l'Italie centrale aux cris de *Ne Restaurazioni ne Confederazioni*, sont très longuement exposées, et les ouvrages les plus

récents ont été utilisés. L'expédition des 1.000 joint à la précision historique le charme d'un roman d'aventures.

Cavour mort, ses amis continuent son œuvre : Boncompagni, Cibrario, Ratazzi, Cadorna et Lanza, Visconti Venosta, sans oublier José Carducci, le « V. Hugo des Italiens » ; rien n'arrêtera le triomphe définitif. Et malgré « l'obstacle invincible de la Question romaine », l'Unité s'achèvera avec la prise (lisez *la délivrance*) de Rome, après Sedan.

L'ouvrage est accompagné d'une bibliographie, extrêmement utile, divisée en deux sections. La première range les œuvres par ordre alphabétique des noms d'auteurs suivant les grandes périodes et dans chacune d'elles suivant les chapitres. Elle est précédée d'une bibliographie d'ouvrages généraux (histoire politique, recueils littéraires, revues et recueils de conférences), d'histoires de régions, états, cités et institutions ; de biographies, portraits et profils ; de variétés et de mélanges. La seconde section est consacrée aux Mémoires et Biographies (hommes politiques, militaires, littérateurs, artistes et savants). L'auteur ne se flatte pas d'être complet ; il cite les œuvres qu'il a utilisées : il y en a mille. La bibliographie est digne de cet ouvrage qui, traduit en français, rendrait à nos étudiants les mêmes services que *l'Histoire du peuple anglais*, le livre classique de Green. — Marcel Nesi.

Paul Hymans. **Frère-Orban**. Tome II : *La Belgique et le second Empire*. Bruxelles, Lebègue et Cie, [1910]. In-8, xi-360 p.

Le second volume de l'ouvrage que M. P. Hymans consacre à Frère-Orban dépasse, comme l'indique le sous-titre, le cadre d'une simple biographie. Prenant prétexte du grand rôle joué par Frère-Orban dans la conduite des affaires extérieures, M. H. retrace dans son ensemble l'histoire des relations de la Belgique et de la France de 1848 à 1870. Il sacrifie tous les détails de la politique intérieure, dont il avait d'ailleurs mené, dans son premier volume, le récit jusqu'en 1857. Il s'appuie sur les renseignements tout nouveaux, et d'une importance capitale, qu'il a trouvés dans les papiers de l'homme d'État belge, et particulièrement sur des notes relatives à « notre situation politique vis-à-vis de la France de 1848 à 1870 » et un « exposé des causes de l'incident franco-belge de 1869 ». Frère-Orban semble avoir voulu en tirer une publication d'ensemble ; ce qu'il n'a pu faire, M. H. vient de l'accomplir, et ce n'est pas une des parties les moins intéressantes du volume que cet exposé, par un Belge, patriote mais impartial, de la série de difficultés qui se sont alors élevées entre la France et la Belgique.

Les quatre premiers chapitres ne sont en somme qu'une introduction à

la partie capitale du volume, l'affaire des chemins de fer. Après un court rappel du curieux incident de Quiévrain, qu'éclaire d'un jour nouveau le récit inédit de l'ingénieur Gobert, M. H. retrace en un récit vivant les nombreux incidents provoqués par les réfugiés républicains et les efforts du gouvernement belge pour calmer l'irritation de l'Empire. Les lois Faider (1854), Nothomb (1856), et Tesch (1858) donnent satisfaction au gouvernement français ; mais le sentiment patriotique, constamment tenu en éveil par les menées annexionnistes de la presse et parfois du gouvernement français, saisit toutes les occasions de se manifester et trouve sa plus haute expression dans l'énergique « *Jamais !* » par lequel le ministre Vilain XIV répond aux accusations dirigées contre la Belgique par Walewski en plein Congrès de Paris. Puis ce sont les mesures défensives et le vote de la loi sur les fortifications d'Anvers.

La position du gouvernement belge est difficile ; officiellement l'Empire entretient avec lui les meilleures relations, attestées par le traité de commerce de 1861 ; mais la Belgique craint sans cesse ses ambitions, sans avoir sur elles de données précises. L'inquiétude devient, avec raison, très vive après Sadowa. Le gouvernement ne peut rien faire lors des négociations de Benedetti sur ce que M. H. appelle énergiquement le « Trafic de la Belgique » ; il ne peut guère agir non plus dans l'affaire du Luxembourg et doit se contenter d'une extrême prudence, dont Frère-Orban empêche Rogier de se départir lorsque ce ministre pense provoquer l'annexion du Grand-Duché à la Belgique. Mais il trouve enfin l'occasion de se montrer dans l'affaire des chemins de fer, qui est exposée ici pour la première fois avec l'ampleur qu'elle mérite.

Renonçant à l'annexion politique, qu'il ne pouvait accomplir sans provoquer la Prusse et l'Angleterre, le gouvernement français tenta une annexion économique. Ses tentatives d'union douanière ne furent pas menées bien loin (ch. VI), mais l'opération la plus habile et la plus poussée fut la tentative de rachat d'une partie des chemins de fer belges. La préface — qui fut une maladresse puisqu'elle mit les Belges en garde — fut le rachat des chemins de fer luxembourgeois par la Compagnie de l'Est, rachat fait malgré la résistance du gouvernement grand-ducal, qui dut s'incliner devant les faits accomplis. La compagnie de l'Est se trouvait en possession de la ligne belge de Gouvy à Spa et Pepinster, qui appartenait aux chemins de fer luxembourgeois. Poussée par le gouvernement français, elle voulut développer son réseau belge par le rachat des réseaux du Grand-Luxembourg et du chemin de fer liégeois-limbourgeois, ce qui la rendait maîtresse de tout le sud-est de la Belgique, avec ses grandes industries et ses grandes villes, Liége, Namur, et la menait jusqu'à

Bruxelles. Le ministère belge s'y déclara hostile dès le principe, mais, sans tenir compte des déclarations catégoriques du ministre des travaux publics, M. Gamar, les deux traités de cession sont signés le 30 janvier 1869. C'est alors que Frère-Orban prit, pour empêcher la compagnie de l'Est d'occuper les chemins de fer belges sans autorisation du gouvernement, les mesures qui lui valurent la juste reconnaissance des Belges : il avait appris la signature des traités le 2 février; le 25, il fit voter une loi autorisant l'État à occuper les réseaux des compagnies qui passeraient outre à son opposition.

Le vote de la loi entraîna l'intervention du gouvernement français. Dans ses négociations avec M. de la Guéronnière à Bruxelles, puis dans la mission à Paris où il tint tête à Rouher, Frère-Orban adopta une excellente ligne de conduite : se sachant soutenu par l'Angleterre, il posa la question sur le terrain économique, offrant toutes facilités à la compagnie de l'Est pour la constitution à travers la Belgique d'un service rapide entre la France et les ports hollandais, prétexte du rachat. Sa fermeté le fit appeler « barre de fer » par Rouher, qui alla presque jusqu'à la rupture. Mais, sur une démarche de l'ambassadeur d'Angleterre, Napoléon III fit une de ses brusques volte-faces; il intervint personnellement et céda.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de la négociation, nous bornant à signaler le très grand intérêt qu'elle présente pour la connaissance de la diplomatie impériale et des préliminaires de la guerre de 1870.

Le volume, agréable à lire, et solide, quoique d'un plan parfois un peu flottant, se termine par quelques pages sur les tentatives d'union douanière avec la Hollande en 1869, 1875, 1878 et 1883. — C. Ballot.

**Le second Empire. Mémoires du Dr Thomas W. Evans**, traduits par E. Philippi. Avec un portrait en héliogravure. Paris, Plon-Nourrit, 1910. In-8, IV-451 p.

Le docteur Thomas W. Evans, dentiste américain, né en 1824, mort en 1897, s'installa à Paris en 1847, entra dès l'année suivante en relations avec le Prince Président, et fut un des familiers des Tuileries pendant toute la durée du second Empire. Il a laissé des mémoires qui comprennent deux parties. La première, rédigée en 1884, contient un « aperçu de la situation politique et militaire de la France et de l'Allemagne immédiatement avant la guerre franco-allemande » ; cet aperçu est suivi d'une relation de la fuite de l'impératrice Eugénie en septembre 1870 et de l'établissement de la famille impériale à Chislehurst. La deuxième partie, écrite en 1896, se compose de notes rangées sans ordre sur les personnages qu'Evans avait connus et sur les événements auxquels il avait assisté

ou participé. M. Edward A. Crane a tiré de ces deux manuscrits les éléments du volume que M. Philippi a traduit pour le public français. Il a pris « les pages dont la valeur historique est la plus grande » ; il a supprimé les « passages offrant de grandes analogies avec d'autres » ; il a relié « les différentes parties de façon à donner au tout suffisamment de cohésion et d'unité pour satisfaire le lecteur ». Les dernières lignes de sa préface font présumer qu'il ne s'est pas borné à ces coupures et à ces soudures, et qu'il a pratiqué des remaniements de fond. « Pour l'exactitude du récit, dit-il, lorsqu'il se rapporte à des matières qui me sont personnellement connues, et elles sont nombreuses, je me considère comme responsable au même degré que l'auteur. » Nous aurions de sérieuses réserves à faire sur cette manière d'éditer un texte narratif ; les appréciations d'Evans peuvent avoir de la valeur ; celles de M. Crane en ont, semble-t-il, beaucoup moins : or il est impossible de distinguer les unes des autres. Nous engageons les historiens à consulter ces mémoires avec prudence.

Maintenant, aura-t-on fréquemment à y recourir ? Nous ne le croyons pas. Mettons à part les chapitres X à XIV, qui racontent des événements dans lesquels Evans a joué un rôle de premier plan : la fuite de l'Impératrice, son embarquement à Deauville, son arrivée en Angleterre. Faisons exception aussi pour le chapitre IV, qui fournit sur les relations de la France et des États-Unis pendant la guerre de Sécession quelques indications utiles. Les autres chapitres, au nombre de douze, traitent du caractère de Napoléon III, de son mariage, du mouvement industriel entre 1860 et 1870, de la rupture avec l'Allemagne, de Sedan et du 4 septembre, de la captivité et de la mort de l'Empereur ; on les parcourt sans ennui, mais ils n'offrent rien de neuf. C'est l'histoire des premières et des dernières années du second Empire, brossée à grands traits par un ami dévoué de Napoléon III et d'Eugénie. Il ne paraît pas qu'Evans ait dû à sa qualité d'étranger une clairvoyance et une impartialité exceptionnelles. Au surplus n exagère-t-il pas quelque peu son intimité avec le couple impérial ? Il sera bon d'avoir, pour déterminer exactement la place qu'il a tenue à la cour des Tuileries, d'autres témoignages que le sien. — P. Caron.

Pierre Albin. **Les grands traités politiques.** *Recueil des principaux textes diplomatiques depuis 1815 jusqu'à nos jours. Préface de M. Maurice Herbette.* Paris, Alcan, 1911. In-8, 570 p.

M. Albin s'est proposé de « rassembler, sous le plus petit volume possible, et de classer méthodiquement le plus grand nombre possible de

traités de nature politique conclus depuis le Congrès de Vienne ». Il nous présente donc un choix de textes forcément assez restreint. Comment a-t-il procédé à ce choix?

Il n'a d'abord retenu aucune convention ayant un caractère commercial, judiciaire ou administratif. On pourrait cependant observer que certains arrangements commerciaux auraient pu être reproduits parce qu'ils ont eu très nettement une signification et une valeur politiques, tels, entre autres, les traités italo-tunisien du 28 septembre 1896 et anglo-tunisien du 18 septembre 1896, qui ont aboli en Tunisie le régime des capitulations et consacré notre protectorat.

L'auteur, d'autre part, a sacrifié les conventions qui ne sauraient s'appliquer aujourd'hui, soit parce que de plus récentes les ont remplacées, soit parce que les questions qu'elles solutionnaient ne se reposeront plus ou ne se reposeront pas dans les mêmes termes que naguère. Il en résulte qu'un nombre considérable d'actes essentiels pour l'historien ne figurent pas dans le recueil. Un historien du second Empire n'y trouvera, par exemple, ni le traité de Londres de 1852, qui a été l'origine de la crise des Duchés, ni la Convention de septembre 1864 entre la France et l'Italie, ni la Convention de Gastein, qui a été le prétexte de la guerre austro-prussienne, ni le traité d'alliance italo-prussien du 8 avril 1866. Un historien de la Restauration ou de la monarchie de Juillet ne serait guère plus favorisé. M. A. pouvait parfaitement limiter son choix aux traités qui règlent les rapports actuels des grandes puissances, mais son titre, recueil des principaux textes diplomatiques de 1815 jusqu'à nos jours, est équivoque et de nature à tromper les historiens qui seraient en droit de penser que les traités les plus importants du XIXe siècle, de par leur seule importance historique, figurent dans le recueil.

Restent les conventions qui dominent la diplomatie contemporaine. Ici encore, l'auteur a procédé à des éliminations qui, à notre sens, enlèvent à son recueil une grande partie de son intérêt. « Le chercheur le moins averti, écrit-il dans son Avertissement, nous comprendra lorsque nous aurons indiqué que nous avons renoncé à reproduire les traités relatifs au partage de l'Afrique. » M. A. aurait dû dire : au partage du monde, car l'Asie, l'Océanie et l'Amérique ne sont pas mieux traitées que l'Afrique. Son observation est parfaitement légitime pour les conventions accessoires, pour les actes de second plan. Mais quel profit un diplomate peut-il tirer d'un recueil où il ne découvrira : pour les questions africaines, ni les arrangements franco-anglais du 5 août 1890 et du 14 juin 1898 relatifs au Soudan, ni la convention du 5 février 1885 entre la France et l'Association internationale pour la délimitation du Congo,

ni le protocole du 20 avril 1887 fixant les frontières du Congo français et du Congo belge dans la région de l'Oubangui, ni la convention franco-anglaise sur Madagascar d'août 1890, ni notre traité de protectorat sur l'île du 1er octobre 1895 ; pour les questions asiatiques, ni le traité de Saïgon du 4 juin 1862, qui a consacré notre établissement dans l'Indo-Chine, ni le traité de protectorat du Cambodge du 11 août 1863, ni celui avec l'Annam du 6 juin 1884, ni celui avec le Siam du 13 février 1904 ? Et il s'agit ici de conventions qui, internationalement, ont fondé notre empire colonial, qui définissent notre situation mondiale. Il est vrai que, si M. A. les eût reproduites, s'il eût reproduit les conventions analogues conclues par les autres puissances européennes, un seul volume ne lui eût pas suffi : mais historiens et diplomates n'auraient-ils pas préféré un recueil en deux, voire même en trois volumes, que des tables auraient rendu aisément maniable, à un volume qui ne leur donne pas les textes dont ils ont besoin, et qui ne les dispense pas de les chercher dans d'autres ouvrages ? Et, encore une fois, nous ne faisons allusion qu'aux textes essentiels.

Une des raisons pour lesquelles l'auteur n'a pas voulu dépasser un seul volume semble être, d'après la préface de M. Maurice Herbette qui nous présente le livre, son désir de faire œuvre de vulgarisation diplomatique. C'est sans doute cette même raison qui a dissuadé M. A. de publier ses textes d'une façon critique, en nous indiquant les différents recueils parus avant le sien et auxquels il a eu recours, ou en nous signalant en note, lorsqu'il est fait allusion dans des articles de traités à des questions spéciales et précises, les ouvrages qui leur ont été consacrés et qui peuvent nous renseigner. Mais nous croyons qu'un volume de ce genre ne peut guère s'adresser qu'à des érudits et des diplomates. « L'homme simplement soucieux de s'instruire et d'augmenter ses connaissances », à supposer qu'il l'achète, aura les plus grandes peines à le comprendre. La répartition des traités entre les différents pays qu'ils concernent, des notices très succinctes sur les conditions dans lesquelles ils ont été conclus permettent bien de les retrouver aisément dans le recueil de M. A., et de les replacer dans l'histoire diplomatique du XIXe siècle. Mais parcourt-on le texte des traités, ce sont des allusions à des faits et à des questions de détail, ou à des conventions antérieures, des indications de tracés ou de rectifications de frontières, que les notes très peu nombreuses de l'auteur ne permettent pas de saisir et de préciser. Il est vraisemblable que seuls des historiens et des diplomates se livreront aux minutieuses recherches nécessaires pour tirer parti des textes du recueil, et, somme toute, notre principale critique revient à constater qu'un texte de

traité, à moins d'être accompagné de commentaires, d'explications et de cartes, n'intéressera jamais que des spécialistes et des érudits, et qu'un recueil de traités ne saurait être une œuvre de vulgarisation. C'est l'idée directrice du recueil qui nous semble contestable. — Pierre MURET.

F. BALDENSPERGER. **Études d'histoire littéraire**. *Deuxième série*. Paris, Hachette, 1910. In-12, 216 p.

On retrouvera dans cette deuxième série les qualités habituelles de l'auteur : cette curiosité d'esprit, cette érudition étendue, précise et discrète, cet art de dégager un sujet. Sauf la première (*La société précieuse de Lyon au XVII^e siècle*), ces études intéressent surtout l'histoire du romantisme. Il est vrai que l'admiration pour les *Théories de Lavater* est comme un legs de l'ancien régime finissant ; mais c'est dans la *Comédie humaine* que nous apparaît le mieux ce que la doctrine avait de fécond. « J'ai acheté un superbe Lavater », écrit Balzac en 1822, et il ne se dégagera plus de cette influence. En faisant du portrait physique de ses héros comme une réalisation matérielle de leur être moral, en maintenant cette continuité entre le monde de la matière et le monde de l'esprit, il reste le disciple du philosophe de Zurich. Et de là, pour une part, la solidité de ses personnages, le relief vigoureux avec lequel ils s'imposent au souvenir. Les quelques exemples que M. B. a réunis montrent à merveille cette application d'une théorie scientifique au domaine de l'art. — A la suite, une étude sur le premier séjour de *Chateaubriand à Londres*, curieux chapitre de l'histoire littéraire de l'émigration, et l'*Esquisse d'une histoire de Shakespeare en France*. Après le livre de M. Jusserand, qui d'ailleurs ne va pas au delà du XVIII^e siècle, la question était loin d'être épuisée. Le sujet est même trop complexe pour qu'il soit possible encore de l'aborder dans toute son ampleur. M. B. se contente de marquer la ligne générale et d'indiquer les points qui restent à éclaircir. De précieuses indications bibliographiques, p. 176 et 178. En revanche, il faudrait s'arrêter peut-être avec plus de précision sur la période 1820-1830, sur le rôle de Stendhal, la seconde tentative des comédiens anglais et le mouvement de littérature shakespearienne dont elle fut l'occasion. — Jules MARSAN.

H. BŒHMER. **Les Jésuites**, traduit de l'allemand avec une introduction et des notes par Gabriel MONOD. Paris, A. Colin, 1910. In-12, LXXXIII-304 p. (une phototypie.)

Bien qu'il fasse une trop grande place aux origines de la Compagnie de Jésus et résume très brièvement son action au XVIII^e et surtout au XIX^e siècle, le livre de Bœhmer devait être traduit. M. Gabriel Monod

s'est chargé de ce soin, et, séduit par le sujet, préoccupé, lui protestant, de comprendre une doctrine, une action et un groupement qui sont à l'opposé du mouvement de la Réforme, il a écrit une ample Introduction où il s'efforce de placer les Jésuites dans leur milieu historique et de les juger impartialement. A larges traits, il marque d'abord la différence foncière, irréductible, qu'il y a entre Luther et Calvin d'une part, mettant la conscience individuelle à la base de leur doctrine, et Loyola, d'autre part, soumettant l'individu à l'autorité absolue de l'Eglise. Cette opposition se retrouve dans le domaine de l'organisation ecclésiastique et politique, car, tandis que Calvin est partisan de l'élection, aussi bien dans l'Église que dans la société civile, et prépare ainsi le triomphe des idées démocratiques, Loyola, au contraire, défenseur du principe monarchique le plus étroit, devient le défenseur de l'absolutisme dans l'État comme dans l'Église. Par une apparente contradiction, ce sont donc les réformateurs protestants, convaincus de l'impossibilité pour l'homme de se sauver lui-même et apôtres du serf-arbitre, qui, en supprimant l'intermédiaire du prêtre, ont posé les bases d'une doctrine d'individualisme et de liberté, tandis que Loyola, convaincu que l'homme a son libre arbitre, ne se servait de cette liberté « que pour l'immoler à l'autorité religieuse ». Tout cet exposé est fait avec une grande largeur de vues et une intelligence pénétrante des mouvements d'idées et de l'évolution du sentiment religieux.

Dans quelle mesure les Jésuites ont été méconnus et injustement accusés de professer des doctrines relâchées, c'est ce que M. M. examine ensuite, à propos des rites chinois et malabares, c'est-à-dire de la pratique missionnaire des disciples de Loyola, préoccupés de s'adapter aux mœurs et aux idées avec une souplesse qui étonne chez ces « autoritaires », à propos de la *casuistique* — dont il montre l'origine dans la confession, ce qui est fait d'ailleurs pour dénoncer la faiblesse de cette pratique, — dont l'importance ne pouvait qu'être grande dans un ordre où la subtilité espagnole et l'esprit d'autorité allaient de pair et qui, habituant les esprits à l'idée de la toute-puissance des *pratiques*, devait par une pente naturelle aboutir au probabilisme ; à propos enfin des *Monita*, où, avec Gieseler et Harnack, pour ne citer que les plus connus des historiens protestants, il ne veut voir que des pamphlets. S'il rend hommage à l'admirable énergie, au désintéressement, à l'abnégation de soi-même qui caractérisent beaucoup des membres de la Compagnie de Jésus, M. M. sait aussi discerner ce qu'il y a de dangereux au point de vue moral, intellectuel et politique, dans une doctrine qui « fait de l'obéissance et non de la responsabilité le point de départ de l'éducation », interdit dès lors toute liberté de pensée et de recherche, et ne crée qu'une unité de façade

et de surface [1]. Il faut louer l'effort d'impartialité fait par M. M. qui, admirateur passionné de Quinet et de Michelet, n'a pas hésité à signaler leurs erreurs et à leur donner tort quand ils manquaient de critique ou se laissaient emporter par la passion. Il faudrait, en revanche, qu'un pareil effort d'objectivité pût être fait par les Jésuites qui actuellement ont accès dans les archives de leur Société pour en écrire l'histoire ; mais l'objectivité suppose l'esprit critique et scientifique, qui ne se concilie guère avec le maintien d'une autorité intangible. Souhaiter que l'impartialité ne reste pas unilatérale, c'est souhaiter l'impossible : preuve en est le récent livre que le P. Fouqueray consacre à l'histoire de la Compagnie de Jésus en France. — Ch. SCHMIDT.

1. Voir à ce propos la lettre aux évêques de France relative au serment antimoderniste (*Petit Temps* du 9 novembre 1910).

# REVUE DES PÉRIODIQUES

**Annales des Sciences politiques.** 1910.

15 Juillet. = E. Levasseur. *Les grandes Compagnies de commerce sous le règne de Louis XIV.* [Cette étude porte sur les principales Compagnies de commerce créées par Colbert : Compagnie des Indes de l'Angleterre et de la Hollande, Compagnie des Indes orientales et des Indes occidentales, Compagnie du Nord; leur constitution financière, leur organisation administrative et leurs principales opérations commerciales sont rapidement décrites. Pour conclure, M. L. recherche les causes de l'insuccès de ces Compagnies ; ce sont le manque d'enthousiasme dans le public et d'esprit de suite dans l'administration, l'incompétence de certains directeurs, l'opposition faite par les colons, et surtout la guerre.]

15 Septembre. = E. Levasseur. *Les colonies sous le règne de Louis XIV.* [Le Canada, les Antilles, l'île Bourbon, les établissements français de la baie d'Hudson, du Mississipi, de Madagascar, les guerres maritimes, les essais de peuplement et de mise en valeur de ces colonies sont les principales questions examinées.]

**Annales du Midi.** 1910.

Octobre. = J. Audouard. *Un krach financier au XVIIIe siècle. La faillite de Pierre Creissel, seigneur de La Motte-Lussan, trésorier général des États de Provence (1702).* [Fin en janvier 1911. Le trésorier est un vrai banquier obligé de faire des avances, des prêts à des personnages puissants ou au gouvernement. Aussi deux trésoriers avaient fini par la banqueroute lorsque Gabriel Creissel fut nommé en 1690; celui-ci meurt le 5 avril 1702, ayant admirablement réussi dans sa gestion ; mais, le 1er juin suivant, son fils, qui lui avait succédé, jeune homme incapable, s'enfuit, laissant un passif de plusieurs millions qui amène de profondes perturbations dans les finances provinciales et les fortunes particulières. Arrêté à Bordeaux en juillet, il est ramené en Provence ; la Cour des Comptes et le Parlement se disputent son procès pendant trois ans ; la Cour des comptes l'emporte. Pierre Creissel meurt en 1734, avant la fin de la liquidation, qui dure jusqu'en 1736. Ruine complète de Creissel et de sa famille ; la province sauve à peu près sa mise, mais la plupart des créanciers sont ruinés. La liste des débiteurs, causes de la faillite, est des plus curieuses : officiers, magistrats, ecclésiastiques, communautés.]

**Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.** 1910.

Novembre-Décembre. = E. Belle. *Les libraires dijonnais et les débuts de la Réforme à Dijon.* [Exemples de propagande par le livre et de saisies de livres, sur-

tout à partir de 1556, jusqu'en 1572. Parmi les pièces saisies sur deux jeunes normands arrêtés le 3 février 1561, figure une lettre de Mathurin Cordier, datée de Villefranche (Genève), 27 janvier 1561, et adressée à son gendre Eudeline. Cette lettre est reproduite en appendice à l'article.] — N. Weiss et H. Hauser. *La Réforme et l'émeute lyonnaise de 1529. Lettres patentes de François Ier du 4 septembre 1529.* [Reproduction du vidimus (en date du 27 octobre 1529) des lettres patentes datées de Chantilly, 4 septembre 1529, qui prouvent le caractère religieux des troubles qui s'étaient produits à Lyon au printemps précédent, et connus sous le nom de *Grande Rebeyne.*] — J. Cart. *L'évasion de Suzanne Villaret (1700).* [Suzanne Villaret, originaire de Saint-Nazaire-des-Gardies, canton de Sauve, département du Gard, s'enfuit à Genève en juillet 1700, s'y maria en 1713 avec un autre réfugié originaire du Gard, Gabriel Mouret, et y attira deux neveux, Jean et Simon Villaret ; ce dernier fonda une famille dans sa nouvelle patrie.] — P. Fonbrune-Berbinau. *Convertisseurs et nouveaux convertis à Montauban en 1704.* [A propos du mariage de deux nouveaux convertis, Jeanne de Caumont avec Jean Daliès, sieur de Réalville, lettre d'un sieur Olivier, prêtre de Montauban, au contrôleur général Chamillart : ce prêtre s'exprime en termes sévères sur une politique qui conduit seulement au mensonge et à l'hypocrisie.] — D. Bourchenin. *La Terreur blanche à Montauban et à Nîmes (1815).* [Reproduit plusieurs lettres de D. Encontre, professeur à la Faculté de théologie de Montauban, ou à lui adressées, août-décembre 1815.] — V.-L. Bourrilly. *Les protestants à Marseille au XVIIIe siècle. IV. Registre mortuaire des protestants de Marseille (1727-1788).* [Liste nominative, d'après les permis d'inhumer, des protestants étrangers et français et enterrés à Marseille, dans le cimetière qui leur était affecté, depuis mars 1727 jusqu'à février 1788.]

**Comité des Travaux historiques. Bulletin historique et philologique.** 1909 [publié en 1910].

Nos 3 et 4. = Boutillier du Retail. *L'établissement des Filles de la Charité à Pont-sur-Seine (1715).* [Les femmes, dont l'instruction primaire était fort négligée sous l'Ancien régime, ne pouvaient guère compter alors, pour apprendre les éléments, que sur la bonne volonté d'une personne charitable qui installait dans le pays quelques-unes des religieuses qui s'étaient vouées à l'enseignement. Le plus souvent ces religieuses étaient aussi chargées d'un service d'assistance. Telle était la situation de l'établissement qui fut fondé à Pont-sur-Seine, avec deux sœurs des Filles de la Charité de la communauté de Saint-Lazare de Paris. Ces religieuses devaient surtout se consacrer à leur rôle hospitalier et ne faire les petites écoles aux jeunes filles que s'il n'y avait pas assez de malades pour les occuper toutes deux. L'école annexée à l'établissement dont M. B. du R. nous raconte la fondation subsista, sauf pendant la Révolution, jusqu'en 1902.] — Bligny-Bondurand. *Nouveaux manuscrits de Cohon, évêque de Nîmes.* [Il s'agit d'un recueil manuscrit réintégré aux Archives du Gard par suite de la loi de séparation : il comprend 64 pièces, dont 54 inédites, discours, sermons, lettres, etc., de ce serviteur actif et remuant de Richelieu et de Mazarin, qui fut en son temps un orateur réputé. M. B. nous

donne une table de ce recueil, publie un sermon, deux lettres de Cohon, et deux lettres de l'archevêque de Lyon, frère de Richelieu. Ces quatre derniers documents sont fort curieux.] — MANSUY. *Organisation d'une municipalité lithuanienne. Grodno (juillet-août 1812)*. [M. M. nous donne des renseignements sur l'administration des pays occupés par les armes françaises. La municipalité, composée de notabilités locales, avait pour rôle, sous la surveillance d'une commission administrative du département, de faire rentrer les impôts, d'exécuter les réquisitions diverses qui lui étaient adressées et surtout d'assurer le ravitaillement de la ville et des troupes qui en approchaient ou y passaient.] — ROMIER. *Les députés des villes en Cour au XVIe siècle*. [Les villes entretenaient à la Cour, pour défendre leurs intérêts, des députés qui étaient en général des membres des corps municipaux ; ils avaient pour mission de prodiguer les présents aux personnages influents, membres du Conseil royal ou seigneurs en crédit, afin de les intéresser à la cause municipale qu'ils représentaient. M. R. publie une lettre extraite des Archives municipales de Lyon.] — J. FOURNIER. *Une lettre de Louis XIII au sultan Amurath IV (27 décembre 1631)*. [La Correspondance officielle à destination du Levant était transmise par les soins de la Chambre de commerce de Marseille, ce qui explique que l'original de cette lettre, qui n'est jamais parvenue à destination, se soit retrouvé dans ses archives. Cette lettre avait pour but de demander au sultan mainlevée de l'opposition, qui était de rigueur, à l'exportation des blés de Turquie, afin de parer au déficit occasionné, dans le midi de la France, par les intempéries. Comme la question intéressait au premier chef le port de Marseille, le roi dut laisser aux magistrats de la cité le soin d'apprécier l'opportunité de l'envoi de cette lettre.] — DUJARRIC-DESCOMBES. *Un ambassadeur espagnol à Périgueux (1650)*. [Détails sur l'état d'une province du centre au moment des troubles de la Fronde, à l'occasion du passage à Périgueux du Cte de Pegnaranda, qui revenait du Congrès de Münster.] — L. ROMIER. *Lettres inédites de Sully aux Trésoriers généraux de France à Caen (1599-1610.)* [Elles sont tirées des Archives du Calvados. Elles montrent, dans le détail quotidien de l'administration financière, le stimulant qu'apporta Sully à l'activité des Bureaux de finances. Le caractère du ministre y apparaît très nettement. M. R. donne des renseignements sur les attributions des Bureaux de finances sous Henri IV ; elles n'étaient pas seulement financières et contentieuses, mais s'étendaient aux travaux publics, à la voirie, etc. Il publie 50 lettres allant du 3 décembre 1599 au mois de septembre 1610.]

**Feuilles d'histoire.** 1910.

1er Septembre. = G. DEVÈZE. *Un prisonnier de la Bastille*. [Tout n'est pas à rejeter dans les mémoires de Constant de Renneville.] — F. TASTEVIN. *Les calvinistes français en Russie*. [D'après des livres allemands et russes, dont la bibliographie est donnée. Les Français réfugiés en Russie après la révocation de l'édit de Nantes avaient eu au XVIIe siècle un certain nombre de devanciers ; l'auteur essaie de retracer l'histoire peu connue des églises évangéliques de Moscou à cette époque. A suivre.] — H. MALO. *Les corsaires américains à Dunkerque*. [Suite. Intéressants détails sur l'armement et les contrats. L'armateur dunkerquois qui le

premier employa les Américains pour la course fut Jean Toiris. A suivre.] — R. PEYRE. *La France et l'Angleterre dans la question de l'abolition de l'esclavage.* [Analyse d'une lettre écrite d'Angleterre au premier Consul, peut-être par Bowyer, pour qu'en 1802 il décide l'Angleterre à insérer dans le traité qui va être signé des clauses relatives à l'abolition de la traite des nègres et de l'esclavage. En fait, la paix d'Amiens fut l'occasion du rétablissement de l'esclavage dans nos colonies.] — A. GRÜN. *Charles de Villers et Montalivet.* [Publication de lettres. En 1809, Montalivet demande la Légion d'honneur pour Villers; Villers voulut travailler pour la France dans les villes hanséatiques, et transmettre des rapports commerciaux ou politiques; il finit par être expulsé pour un pamphlet de 1806, coupable, déclara Davoust, d'avoir « calomnieusement insulté le militaire français ».] — E. WELVERT. *Lakanal en Amérique.* [Il y partit en 1816, et conduisit un groupe d'exilés jusqu'aux Montagnes Rocheuses; ses essais d'établissement de colonie échouèrent; il fut accusé de participation à un complot qui se proposait de rétablir comme roi d'Espagne Joseph Bonaparte et que Hyde de Neuville eut le tort de prendre au sérieux. A suivre.]

1er Octobre. = Col STOFFEL. *Lettre à M. de Persigny.* [Lettre de 1867, publiée par M. Chuquet : « Stoffel y parle, non de la Prusse, mais de la France, et le spectacle que lui offre Paris, le désarroi du gouvernement, l'insuffisance des ministres, les singuliers propos des impérialistes qui ne croient pas à l'avenir de la dynastie, tout le décourage et l'écœure. »] — G. HARDY. *Un épisode de la jeunesse de Bossuet.* [En 1663, dans la dispute qui survint en Sorbonne à propos de la thèse du bachelier Drouet de Villeneuve, Bossuet professa-t-il, comme on l'a soutenu, des opinions ultramontaines ? Point du tout. « Trop peu sûr de ses convictions antigallicanes », il limite sa manifestation à des protestations de forme, à des revendications de vanité en faveur de l'indépendance de la Faculté.] — F. TASTEVIN. *Les calvinistes français en Russie.* [Suite. Leur histoire au XVIIIe siècle.] — H. MALO. *Les corsaires américains à Dunkerque.* [Suite. Détails sur les prises et récits de combats et de pillages. A suivre.] — J. DURIEUX. *Les volontaires de la Bastille.* [A l'effectif de 182, ils formaient deux compagnies d'infanterie et un détachement d'artillerie.] — JOACHIM MURAT. *Lettres et apostilles inédites.* [Publiées par M. Chuquet.] — A. DE TARLÉ. *La trahison de Caulaincourt.* [D'après la correspondance de Nesselrode avec Speranski. Caulaincourt, duc de Vicence, rallié à l'opposition de Talleyrand, fut un des informateurs de Nesselrode.] — G. DEVÈZE. *La fin du général Moreau.* [D'après Ernest Daudet.] — E. WELVERT. *Lakanal en Amérique.* [Suite. Le gouvernement américain fut mis au courant du complot napoléonien. Lakanal, ruiné, « s'était jeté dans la Confédération napoléonienne comme un naufragé sur une bouée de sauvetage ». Il sollicita un prêt de Joseph Bonaparte. En 1823, Lakanal fut appelé à la Nouvelle-Orléans pour prendre la direction de l'université de cette ville. Il quitta la Louisiane pour devenir planteur dans l'Alabama, et ne revint en France qu'en 1837. L'article de M. W. est nouveau et plein de faits; mais certains de ses jugements sur Lakanal, auquel il est nettement défavorable, et sur sa valeur pédagogique, pourraient être discutés.] — P. LABORDERIE. *Royer-Collard et ses doctrines politiques.* [L'auteur

admire « la sereine raison et la probité politique » de ce doctrinaire légendaire. Il ne cite pas le livre récent, sur le même sujet, de Robert de Nesmes-Desmarets, Paris, 1908.]

1er Novembre. = L.-G. Pélissier. *Cinq lettres de Saint-Simon.* [Elle font partie, à la Bibliotheca civica de Turin, de la collection d'autographes Cossilla ; elles datent de 1718, 1719, 1722 et 1732. Les deux plus importantes, relatives à des questions diplomatiques, sont écrites de Madrid au cardinal Gualterio.] — A. Biovès. *Un Anglais à Lisbonne en 1760.* [D'après la correspondance de Philippe Francis, l'auteur supposé des Lettres de Junius, avec son père ; ces lettres ont été publiées en 1867 à Londres.] — H. Malo. *Les corsaires américains à Dunkerque.* [Fin. Après la paix de 1783, la plupart des corsaires américains reprirent du service dans la marine marchande et retournèrent en Amérique. En 1812, la nouvelle guerre entre les États-Unis et l'Angleterre n'amena plus de corsaires américains à Dunkerque.] — Lazare Hoche. *Froeschwiller, Wissembourg et la conquête de l'Alsace.* [Lettres inédites de 1793, publiées par A. Chuquet.] — Napoléon Bonaparte. *Lettres d'août 1794.* [La plus intéressante est adressée aux représentants Calixte et Albitte : Bonaparte, arrêté après la mort de Robespierre, proteste de son attachement aux principes révolutionnaires.] — L. Hennet. *Marbot et le 1er hussards.* [Marbot n'a jamais rejoint le 1er hussards : il multiplie dans ses Mémoires les atteintes à la vérité, les inexactitudes et les invraisemblances.] — Bernardin de Saint-Pierre. *Une lettre à l'impératrice Marie Féodorowna.* [Bernardin de Saint-Pierre sollicite en 1803 une souscription pour une édition de *Paul et Virginie.*] — J. Durieux. *Napoléon cavalier.* [Chute de l'empereur en 1809.] — E. Cazalas. *Alexandre Ier et l'incendie de Moscou.* [Lettre du colonel Michaud, chargé d'apprendre la nouvelle à Alexandre ; d'après le *Voienny Sbornik* d'octobre 1906 ; des extraits sont reproduits.] — Dubois Dilange. *Le prince de Wagram et l'abdication de Fontainebleau.* [D'après les rapports de police de Beugnot au roi Louis XVIII en 1814, légués aux Archives nationales en 1902.] — P. Laborderie. *F. Bastiat, sa vie publique et ses doctrines sociales.* — Gal Levaillant. *La mort du duc d'Elchingen.* [Le fils de Ney mourut en 1854 du choléra ; le général Levaillant en informa le ministre.] — *Mélanges* : C.-G. Picavet. *Le cardinal de Retz et l'intendant Charuel.* [Lettre de Charuel, conservée au Dépôt de la guerre ; il s'excuse, en 1674, d'avoir fait coucher de la cavalerie dans un village du cardinal.] G. Lavergne. *Un combat naval au Maroc en 1765.* [D'après une lettre inédite.]

1er Décembre. = A. Chuquet. *Roture et noblesse dans l'armée royale.* [A partir du XVIIe siècle, l'aisance est de plus en plus nécessaire aux officiers ; par tradition, et non en vertu des ordonnances s'établit la vénalité des grades ; c'est donc au XVIIIe siècle la victoire de la roture. La noblesse de race s'indigne et proteste. Belle-Isle combat à la fois le trafic des emplois et le *concordat*, c'est-à-dire l'arrangement pécuniaire que les officiers les plus aisés faisaient entre eux pour engager un ancien capitaine à quitter le régiment ; ces deux pratiques lui survécurent. Toutefois, Belle-Isle avait fermé la porte de l'armée aux roturiers ; les infractions au règlement devinrent très rares. Les officiers de race méprisaient les officiers de fortune, ceux qui n'obtenaient l'épaulette qu'après avoir franchi tous les grades ;

quelques-uns de ces derniers obtenaient les plus hauts grades, mais en se donnant pour nobles. L'ordonnance de 1788 aggrave les précédentes. « Plus on approche de la Révolution, plus s'accentuent les préjugés de caste. » La noblesse s'assure la possession des emplois militaires. Mais la distinction subsiste entre la noblesse de cour, qui arrive rapidement aux plus hauts grades, et la noblesse de campagne. En 1789, l'armée française « est surchargée d'officiers nobles ». A elle seule, elle compte plus d'officiers généraux que toutes les armées de l'Europe réunies.] — E. WELVERT. *Un ancien évêque archiviste.* [Massier, évêque de l'Oise, retraité en 1814 comme bibliothécaire-archiviste de la guerre.] — J. DURIEUX. *Le duc d'Enghien et le sous-lieutenant Rebours.* [Carré de Boissy affirme, en 1804, que le duc d'Enghien aurait tenté le jeune officier chargé de son enlèvement.] — JULIE DE VILLAS. *La parade du 7 juin 1810.* [Lettre d'une provinciale, publiée par A. Chuquet.] — KOUTOUZOV. *Impressions de novembre 1812.* [Lettres intimes à une de ses filles, publiée dans la *Rousskaia Starina* de 1874.] — E. CAZALAS. *Comment Vandamme fut pris à la bataille de Culm.* [Extr. des mémoires de l'amiral Korzakow d'après la *Rousskaia Starina* de 1870.] — P. LANDRECY. *Un combattant de juillet 1830.* [Lettre inédite.] — P. LEHAUTCOURT. *La journée du 13 juillet 1870 à Ems.* — *Mélanges* : G. DEVÈZE. *Une chanson sur la Fédération du 14 juillet 1790.*

1911. Janvier. = P. LEGUAY. *L'abbé Le Gendre.* [Mort en 1733, fut l'homme de confiance de Harlay de Champvallon, écrivit des livres d'histoire, et laissa des *Mémoires* trop peu consultés, intéressants et bien informés lorsqu'il s'agit de matières ecclésiastiques. « C'était un prudent ou un sage : sa sagesse lui a fait tort. »] — P. LABORDERIE. *Daguesseau et le procès de l'abbaye de Brantôme.* [Résumé du réquisitoire de Daguesseau dans un procès introduit devant le parlement de Paris ; le neveu de Vauban, tenant le rôle de demandeur, réclamait contre le roi de France la suzeraineté de la terre de Bourdeille ; le roi de France entendait rester le seul seigneur de Bourdeille.] — PERRIN DE ROSIER. *Les premières séances de la Constituante.* [Lettre d'un avocat à Viviez, membre de la Constituante, publiée par M. Chuquet ; contient quelques détails inédits ; fut écrite le 4 juillet 1789.] — M. DARDENNE. *Hoche et Caulaincourt.* [Le futur duc de Vicence servit comme maréchal des logis en 1794 sous les ordres du général Hoche.] — J. D'AUBRIVES. *Un faux Beaumarchais en 1796.* [Lettre du pharmacien Becqueret sur un ivrogne qui se donnait pour Beaumarchais, et plainte du vrai Beaumarchais au ministre Merlin.] — A. SPITAL. *Marie Caroline à lady Hamilton.* [Lettre de juin 1798, extraite des archives anglaises. Il faut, « par un sincère concert général, tomber sur ces monstres [les Français], et détruire une hydre qui à la longue nous dévorera tous ».] — E. WELVERT. *Le dernier des Caumartin.* [Requête de l'ex-prévôt de Paris, réduit à l'indigence, au premier Consul, en 1803 ; il mourut inexaucé.] — L.-G. PÉLISSIER. *Le 1er mars 1815 d Antibes.* [Lettre d'un bourgeois d'Antibes, Ardisson, à un professeur à la Faculté de médecine de Montpellier ; récit, qui paraît mériter confiance, de la surprise manquée de la ville par les grenadiers elbois.] — A. CHUQUET. *L'Alsace et le retour de Napoléon.* [Suchet, gouverneur de la 5e division militaire, essaya de maintenir les troupes dans le devoir ; mais bourgeois et soldats n'attendaient que le moment d'acclamer Napoléon ; les

généraux et les chefs des administrations civiles étaient bonapartistes. L'Empereur étant arrivé à Paris, Suchet le reconnut; les troupes arborèrent la cocarde tricolore; toute l'Alsace envoya à l'Empereur des adresses de félicitation. Suchet rejoignit Paris, et Rapp eut le commandement supérieur de la future armée du Rhin; Jean de Bry, l'ancien conventionnel, fut préfet du Bas-Rhin; Pommereul fut commissaire extraordinaire en Alsace, et procéda à un travail d'épuration très mal accueilli.] — R. GUYOT. *Les origines de l'occupation anglaise en Égypte*. [Commente le récent livre de Biovès.]

**La Grande Revue**. 1910.

10 Novembre. = H. GAUTHIER-VILLARS. *Madame Roland dans le Beaujolais et à Lyon*. [Publication de lettres inédites et qui ont échappé à M. Cl. Perroud, l'éditeur de la correspondance de Mme Roland. Ces lettres, qui vont de 1786 à 1790, sont presque toutes adressées au littérateur Delandine ou à sa femme. Elles nous montrent Mme Roland occupée à des travaux littéraires, qui paraissent dans la *Revue lyonnaise*, fondée par son correspondant, collaborant au *Dictionnaire des manufactures* de Roland, et ne commençant à s'intéresser aux choses politiques que lorsque la Révolution est commencée. Dans la lettre du 10 mai 1789, lire : mander, au lieu de : demander.]

**La Révolution française**. 1910.

14 Décembre. = A. AULARD. *L'Université impériale : le grand-maître, l'administration centrale*. [La création de l'Université ne fut vraiment une nouveauté que par le lien qui fut établi entre les diverses parties du régime de l'instruction publique existant, de manière à en former un corps, et par la subordination de ce corps à un chef, le grand-maître. Raisons pour lesquelles Napoléon choisit pour ce poste Fontanes, au lieu de Foucroy, qui s'y attendait bien. Coup d'œil sur le haut personnel de l'Université, le chancelier, le trésorier, l'organisation des bureaux, le conseil de l'Université, les inspecteurs généraux et les recteurs des Académies.] — CL. PERROUD. *Gilbert Romme en 1790 et 1791*. [Chapitre, relatif aux relations de Bosc avec Romme à cette époque, extrait d'un livre que M. P. va publier sur Louis Bosc, l'ami de Roland et de sa femme.] — L. DOREY. *La Société populaire et républicaine de Montaigut-en-Combrailles (Puy-de-Dôme)*. [D'après les registres de cette société, contenant 102 procès-verbaux de séances, du 23 frimaire an II au 10 floréal an III. La société compte de 80 à 90 membres; elle exerce une grande activité, surtout dans les affaires locales; elle s'occupe de la pénurie des grains, de la recherche du salpêtre, etc. Elle approuve tout dans la politique intérieure et envoie souvent à la Convention des adresses de remerciements et de félicitations. Elle montre de la modération envers les personnes et n'accueille pas volontiers les dénonciations.] — A. BLOSSIER. *Les catholiques de Loir-et-Cher et le clergé constitutionnel*. [Reproduction d'une série de questions et de réponses, relativement à la conduite que les catholiques doivent tenir à l'égard des « intrus » : défenses d'assister à la messe de ceux-ci, de recevoir la communion ou l'extrême-onction de leurs mains, de faire baptiser les enfants par eux, etc. Ce document se

trouve dans les papiers du comité révolutionnaire de Vendôme.] — *Notes de lecture : Louis Blanc et le monument de la Révolution française.* [Lettre de Louis Blanc au rédacteur de *la Victoire*, du 17 août 1876 ; il est partisan d'un monument qui serait élevé, sans distinction de Montagnards et de Girondins, « aux hommes de la Révolution ».]

14 Janvier 1911. = A. Lajusan. *Le plébiscite de l'an III.* [Étude des votes des assemblées primaires sur la Constitution de l'an III et les décrets des 5 et 13 fructidor, relatifs à la réélection forcée des deux tiers de la Convention. Le nombre total des votants fut presque de moitié inférieur à celui de 93. L'opposition à la Constitution fut presque toute royaliste et catholique ; les républicains l'acceptèrent, sauf à y réclamer des changements, parce que, pour eux, elle rendait impossible le retour soit de l'ancien régime, soit de la Terreur, et qu'ils y voyaient la garantie des bienfaits de la Révolution, le moyen de ramener la paix et la conciliation entre Français. Dans le Midi, le Centre, le Nord et l'Est, la Constitution fut acceptée à une forte majorité ; les deux foyers d'opposition sont l'Ouest et la région parisienne. A suivre.] — J. Destrem. *Le lendemain de Brumaire.* [Indication, d'après une lettre de Sonthonax à Réal, du 26 brumaire an VII, et d'après des documents des Archives nationales et de celles de la préfecture de police, des députés et autres citoyens arrêtés entre le 18 brumaire et le 30 ventôse. L'auteur conclut que les opérations contre les républicains, immédiatement après Brumaire, n'ont guère porté que sur 50 ou 60 noms, et que la véritable proscription n'a commencé qu'en l'an IX.] — Ph. Sagnac. *Encore les « Archives parlementaires ».* [Nouvel exemple montrant avec quelles précautions ce recueil doit être utilisé : dans la séance du 5 octobre 1789, les *Archives* mettent dans un discours de Maury des réflexions que fait Barère, dans le *Point du Jour*, après avoir résumé ce discours.] — A. Aulard. *Napoléon Ier et l'Université impériale.* [L'idée de l'Université, du monopole, n'est pas sortie tout d'un coup du cerveau de Napoléon ; il a longtemps tâtonné, hésité, avant qu'elle se formât dans son esprit. Il n'a pas créé de toutes pièces une institution nouvelle, il n'a fait que mieux lier entre elles les différentes parties de l'instruction publique établies par la loi du 11 floréal an X, hiérarchisé les fonctionnaires. S'il mit le catholicisme à la base de l'Université, ce fut pour servir ses propres intérêts et non ceux de la religion. Le monopole n'exista jamais, en ce sens que l'Université ne fut jamais seule à donner l'enseignement ; il consista dans une surveillance plus réglée des écoles privées, par leur introduction dans le cadre de l'Université. Non seulement l'Université, qui devait être un instrument de règne, ne servit pas les desseins de Napoléon, mais elle les contraria et contribua, par ses chefs, à sa chute.] — *Documents. I. La distribution du pain à Paris en germinal an III.* [Arrêté du Comité de salut public, du 8 germinal, réglementant la distribution du pain à domicile.] *II. Corporations et industrie sous Napoléon Ier.* [Reproduction d'un document intitulé « Observations sur le rétablissement des corporations et des règlements pour les manufactures », anonymes et sans date, mais de l'époque du premier Empire.] — *Notes de lecture. Napoléon III et le Scandinavisme.* [Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire moderne* résumant la communication de M. G. Pagès à cette Société sur cette question, dans la séance du 30 octobre 1910.]

**Revue des Deux Mondes.** 1910.

1er Décembre. = E. Ollivier. *La guerre de 1870. I. La préparation.* [Attitude de la droite après la déclaration de guerre ; loi sur la presse réglant la publication des nouvelles militaires ; prorogation du Corps législatif, détails sur les derniers moments de Prévost-Paradol, à Washington ; agitation révolutionnaire créée par les partis de gauche ; les mesures répressives : arrêté du 22 juillet interdisant de rendre compte des mouvements de troupes, rétablissement du cabinet noir, interdiction de l'accès des quartiers généraux à toute personne étrangère à l'armée. Protestation de journaux. Création au ministère de l'intérieur d'un bureau spécial chargé de communiquer les nouvelles officielles à la presse. Notre situation militaire en 1870. L'auteur, s'appuyant sur les déclarations de l'intendant général Blondeau, du maréchal Le Bœuf, du général Dejean, ministre de la guerre, déclare que la France était prête, c'est-à-dire que l'armée possédait un matériel et des approvisionnements suffisants, qu'elle avait un contingent immédiatement disponible de 426.273 hommes (non compris les 468.000 hommes de la garde mobile et les 75.000 jeunes conscrits non instruits), que son passage du pied de paix au pied de guerre ne demandait que seize à dix-huit jours ; enfin qu'un plan de campagne, purement défensif, il est vrai, avait été dressé.] — F. Brunetière. *Voltaire.* [Suite. Cirey, Versailles, Berlin (1734-1754).]

15 Décembre. = E. Ollivier. *La guerre de 1870. II. Le commandement.* [Remaniement du plan de campagne imposé par l'Empereur ; choix des chefs de corps ; Napoléon III ne consulte pas ses ministres sur sa résolution d'exercer le commandement en chef, malgré son état de santé, dont E. Ollivier affirme avoir ignoré la gravité. Le Bœuf, ministre de la guerre, est nommé major général.] — E. Faguet. *La découverte de Racine.* [Analyse du livre de M. Masson-Forestier, « Autour d'un Racine ignoré ».]

1911. 1er Janvier. = E. Ollivier. *La guerre de 1870. III. Notre première défaite. L'inaction jusqu'au 6 août.* [Le salut eût été dans une offensive immédiate, à laquelle tous les généraux croyaient ; l'Empereur s'y oppose. Le départ de Saint-Cloud (28 juillet). On renonce au projet d'offensive sur le Rhin, puis sur la Sarre. Ignorance de l'état-major sur ce qui se prépare au dehors. La vie à Metz ; luxe des maréchaux. L'affaire de Sarrebrück. L'inaction du 20 juillet au 6 août est la cause initiale de nos revers ; elle est due à la présence à l'armée de Napoléon III, paralysé par sa maladie.] — G. Fagniez. *La femme et la société française depuis la première moitié du XVIIe siècle. Le mariage.* [Entre la pacification du royaume (1598) et la Fronde (1648), la théorie légale du mariage achève de se fixer, et une distinction s'y introduit entre le contrat et le sacrement. La pratique et les mœurs : liberté relative de la jeune fille ; les fiançailles ; la publicité des bans ; le contrat, la dot, les cadeaux, la bénédiction nuptiale ; conséquences juridiques, en cas de mort du conjoint, pour la femme survivante.] — Baron Hulot. *Les îles Kerguelen.* [Résume les relations des différents voyageurs qui out abordé ces îles depuis le XVIIIe siècle jusqu'a nos jours, et les avantages qu'elles offrent pour la chasse et la pêche. L'article est accompagné d'une carte.]

15 Janvier. = E. Ollivier. *La guerre de 1870. IV. Nos défaites diplomatiques.* [La campagne de guerre de Bismarck contre le cabinet français; sa campagne diplomatique : il affirme que le désir de Napoléon III a toujours été de conquérir la frontière du Rhin, et que c'est la conviction de ne pouvoir obtenir cette extension territoriale avec l'aide de la Prusse qui l'a déterminé à essayer de l'obtenir contre la Prusse. L'auteur réfute cette thèse. La publication par Bismarck du projet de traité écrit par Benedetti après l'affaire du Luxembourg; l'émotion en Europe; l'opinion publique est désormais hostile à la France. L'attitude des États de l'Allemagne du Sud, qui prennent parti pour la Prusse, de l'Espagne, qui se déclare neutre, de la Roumanie, qui garde aussi la neutralité, contre l'attente de Bismarck.] — L. Delzons. *Le barreau et son histoire.* [Résumé de l'histoire du barreau de Paris à propos du centenaire de l'ordre des avocats, célébré le 11 décembre 1910.]

1er Février. = E. Ollivier. *La guerre de 1870. V. La désillusion diplomatique.* La Russie : elle est disposée à secourir la Prusse en cas d'intervention de la part de l'Autriche. L'Italie : elle ne conclura aucune alliance si Napoléon III ne résout en sa faveur la question romaine. L'Autriche : par peur de la Russie, elle est au fond décidée à rester immobile. Les négociations particulières entre la France et l'Italie d'une part, entre l'Autriche et l'Italie d'autre part; le projet de traité proposé au gouvernement impérial par Vimercati et Beust. Le 6 août 1870, aucune alliance n'est conclue. Cet échec doit-il être attribué au refus du ministère de livrer Rome à l'Italie ? L'auteur le nie : si le ministère eût préféré Rome à la France, il n'eût pas retiré nos troupes de Civita-Vecchia; le retrait des troupes était en effet le moyen, et le seul honorable, de se concilier l'alliance de l'Italie et de l'Autriche. Lié par ses engagements envers le pape, l'empereur ne se croyait pas en effet le droit de livrer délibérément Rome aux Italiens. Les causes de notre échec diplomatique sont ailleurs : l'Italie subordonnait son attitude à celle de l'Autriche; l'Autriche ne voulut pas intervenir, parce qu'elle savait que la Russie viendrait au secours de la Prusse si le cabinet de Vienne ne gardait pas la neutralité. Dans ces conditions, l'abandon de Rome aux Italiens eût été pour Napoléon III un déshonneur sans profit.] — Masson-Forestier. *Les deux Racine de M. Faguet.* [Réponse à l'article du 15 décembre.]

**Revue des Pyrénées.** 1910.

N° 3. = Edm. Galabert. *Souvenirs sur Émile Pouvillon.* [Fin de ce travail dont le début a paru, avec un portrait, dans le précédent numéro; renseignements sur le caractère de Pouvillon, ses goûts, ses idées, la composition de ses ouvrages.] — L. Gros. *Théodore Aubanel.* [Étude sur la vie et l'œuvre de ce poète provençal, mort en 1887.] — J. Adher. *La Haute-Garonne pendant la Révolution. Correspondance inédite du curé constitutionnel Dejean de 1791 à 1793.* [Fin. Lettres de 1791 à l'an II.]

N° 4. = G.-A. de Puybusque. *Notes et souvenirs touchant les origines d'un maréchal de France.* [Lettres du père du maréchal Niel, écrites, alors qu'il était encore célibataire, à Mme de Florentin, veuve d'un conseiller au Parlement de Toulouse

exécuté en 1794, sa voisine de campagne.] — Cl. Perroud. *L'École de Sorèze pendant la Révolution.* [École royale militaire, elle est particulièrement prospère, sous l'administration des Bénédictins, au moment de la Révolution dont elle adopte les idées ; toutefois le directeur refuse le serment et est remplacé par dom Ferlus ; au lieu de 460 élèves, elle n'en a plus que 240 à la fin de 1791. Le directoire du département, la Constituante s'occupent avec intérêt du « plus bel établissement de ce genre qui existe dans la République » ; la Convention lui accorde 24.000 livres de secours. La suppression des écoles militaires et, par suite, des bourses payées par l'État ne rend qu'un instant sa situation précaire ; Marbot y fait ses études en 1793 ; visites des représentants en mission. Ferlus, bien vu des autorités, donne à l'École, malgré les difficultés, un regain de prospérité (400 élèves) ; il est nommé un des six associés de la section de morale de l'Institut (1795), mais il ne peut obtenir la concession des bâtiments ; il achète donc pour son compte l'École vendue comme bien national (1796) et le Directoire lui alloue 30.000 livres ; il s'associe son frère, qui lui succède en 1812.] — Abbé Blazy. *A propos de généalogie.* [Note de chronique sur la famille de la femme du peintre Horace Vernet ; elle était originaire de l'Ariège.]

**Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée.** 1910.

Juillet. = G. L. *La manœuvre de Pultusk.* [Suite; continué dans les numéros d'août à déc., et à suivre. V. Les Russes sur la Bzura. L'armée de Bennigsen prend position derrière la Narew; concentration de l'armée de Murat; rejet de l'armistice par le roi de Prusse; Napoléon à Posen; son attitude réservée à l'égard des Polonais; mesures prises à Posen pour assurer les communications de l'armée. VI. De la Bzura à Varsovie. Marche du 3e corps sur Varsovie, où Murat entre le 28 novembre; évacuation du faubourg de Praga par les Russes : Bennigsen, dans ses mémoires, a essayé de se disculper de cette faute, qui lui a été vivement reprochée; mais il semble bien qu'il l'a tout au moins laissé commettre; les troupes du 3e corps prennent pied sur la rive droite de la Vistule. VII. Le second groupe de Posen. Arrivée du 6e corps à Thorn, et des 1er et 4e corps à Posen ; avec la garde et les divisions de cavalerie Hautpoul, Grouchy et Sahuc, ces trois corps forment une seconde armée de 60.000 hommes et 6.000 chevaux. VIII. Okunin et Pomichowo. Mésintelligence de Bennigsen et de Buxhowden; le vieux feld-maréchal Kamenski nommé au commandement en chef des forces russes. Passage de la Narew á Okunin, le 10 décembre, par la brigade Gauthier, du corps de Davout : il « peut être considéré comme un modèle du genre » ; le lendemain, les Russes essayent vainement de déloger Gauthier (combat de Pomichowo). Détresse du corps de Davout. IX. Les premiers projets d'opérations. Napoléon est résolu à pousser les Russes et à les rejeter loin de la Vistule : mais manœuvrera-t-il par sa gauche (Thorn) ou par sa droite (Varsovie)? Exposé des projets qu'il forme successivement, suivant les nouvelles qui lui parviennent. Le 15 décembre, Napoléon, apprenant que le passage de la Narew est assuré à Okunin, décide de se rendre à Varsovie, où il arrive le 18 au soir. X. Le plan définitif d'opérations. Il est conçu le 17 décembre : le 6e corps, débouchant par Thorn, menacera la droite de l'armée

russe, que les 1er et 7e corps attaqueront de face sur l'Ukra; pendant ce temps, l'armée de Varsovie tombera dans les flancs et les derrières de l'ennemi. Le commandement supérieur des 1er, 6e et 7e corps est confié à Bernadotte, choix malheureux. Les premières mesures d'exécution; initiative et activité de Soult et Augereau; le groupe de Thorn, qui n'est pas stimulé par la présence de l'Empereur, montre de la lenteur et de l'indécision. XI. Le combat de nuit de Czarnowo (23-24 décembre 1806). Récit de ce combat, livré sous les yeux de Napoléon par la division Morand; il a pour résultat la retraite du corps d'Ostermann, qui avait été chargé de garder la Narew; cette retraite s'accélère le lendemain à la suite du combat de Nasielsk, livré par la division Friant.] — F. R. *Campagne de 1813. Les préliminaires.* [Suite; continué en sept., oct., déc., et à suivre. Deuxième partie : Le commandement du prince Eugène. I. Mesures d'organisation. II. Les débris de la Grande Armée. Mesures de réorganisation. Formidable effort accompli, à cet égard, par l'Empereur, les ministres et les bureaux; le travail de réorganisation dans l'intérieur de chaque arme; d'une manière générale, Napoléon s'exagère les ressources qui lui restent; pour la cavalerie notamment le mécompte est profond : à la fin du premier trimestre de 1812, elle ne comprend pas plus de 7.000 cavaliers utilisables pour les opérations du printemps. III. La politique d'Alexandre. Les forces russes au milieu de janvier. En dépit des motifs sérieux que pourrait avoir le tsar de s'en tenir à la libération du territoire national, la politique belliqueuse prévaut définitivement dans son esprit et dans celui de ses conseillers; c'est là, en grande partie, le résultat des efforts du baron de Stein.] — *La guerre de 1870-1871* (suite). H. B. *La défense nationale en province. Mesures générales d'organisation.* [Suite; continué dans les numéros d'août à déc., et à suivre. VIII. Génie (fin). IX. Gendarmerie. X. Train des équipages militaires. XI. Services administratifs. XII. Service de santé. XIII. Corps francs. XIV. Douaniers et forestiers. XV. Service postal aux armées. XVI. Discipline. Justice militaire. XVII. Organisation d'un conseil administratif dans chaque division militaire XVIII. Instruction. XIX. Organisation de la défense dans les départements. XX. Camps d'instruction.] — M. S. [Cne M. Sautai]. *Fragment des mémoires de Guy-Louis-Henri de Valory, enseigne au régiment de Piémont.* [Fin. La campagne de 1709.] — *La correspondance inédite de Napoléon aux Archives de la guerre.* [Suite; lettres du 23 août au 10 décembre 1808; à suivre.]

Août. = R. L. [Lt Lesèble]. *L'armée de Wellington avant Waterloo, d'après le major général Robinson.* [I. L'armée de Wellington jusqu'à l'ouverture des hostilités. II. La surprise stratégique. III. La journée des Quatre-Bras. IV. Des Quatre-Bras à Waterloo.]

Septembre. = L. H. [Cne L. Hennequin]. *Zürich.* [Continué en oct., nov. et déc., et à suivre. Extraits d'un ouvrage sous presse intitulé « Du Saint-Gothard à Zürich ». Le passage de la Limmat (3-4 vendémiaire an VIII, 25-26 septembre 1799); le passage de la Linth par la division Soult (3-4 vendémiaire an VIII, 25-26 septembre 1799); les opérations autour du Saint-Gothard.]

Octobre. = M. S. [Cne M. Sautai]. *L'École polytechnique pendant la campagne de France (1814).* [Par décret du 24 janvier 1814, les élèves de l'École sont organisés en trois compagnies de canonniers, sous les ordres du colonel baron Greiner. Leur

participation à la défense de Paris, le 30 mars, à la barrière du Trône. Distinctions honorifiques accordées aux élèves par Louis XVIII, puis par Napoléon, pendant les Cent-Jours.]

Novembre. = B. C. [Lt Candau]. *Le recrutement dans les Landes de 1789 à 1798.* [Renseignements préliminaires : population peu robuste, très ignorante, très mal informée des événements généraux de la Révolution. La levée des auxiliaires : résultats à peu près nuls. II. Les gardes nationales. Il s'en forme, en 1789, à Aire, Dax et Saint-Sever, au moment de la grande peur ; un peu plus tard, il s'en forme à Mont-de-Marsan et à Saint-Esprit; elles font mollement leur service et n'ont pas de valeur militaire; en 1795, l'organisation des gardes nationales sédentaires ne donne que neuf compagnies, qui rendirent quelques services pour le maintien de l'ordre. III. La levée de 1791. Formation des 1er et 2e bataillons des Landes : très peu d'officiers ont déjà servi; les bataillons se composent « pour un quart environ de jeunes gens enthousiastes, pleins de foi patriotique » ; le reste comprend des « domestiques de ferme sans travail », avec quelques « beaux parleurs d'auberge ». La levée fut assez facile. Organisation des deux bataillons : habillement, armement, nourriture, solde; faits d'indiscipline. A suivre.] — *La bataille de Hohenlinden (Extrait des mémoires du général Decaen).* [Extrait du tome II, récemment paru, de ces mémoires, que publient le Lt-Col Picard et le Lt Paulier.]

**Revue historique**. 1910.

Novembre-Décembre. = Henri Cavaillès. *Une fédération pyrénéenne sous l'Ancien régime. Les traités de lies et de passeries.* [Suite et fin. Les traités de lies et de passeries sont avant tout des traités de surséance de guerre, à une époque où la guerre fut presque perpétuelle entre la France et l'Espagne. Pour protéger les vallées contre les dangers qui les menaçaient, la royauté ne faisait rien ou pas grand chose; aussi convinrent-elles entre elles d'un certain nombre de précautions qui sont le plus essentiel des traités de lies et de passeries ; les unes ont pour objet de diminuer les risques de la guerre officielle, les autres visent les attaques des irréguliers. Les vallées décident de rester en paix les unes avec les autres en cas de guerre; quand elles ne peuvent y réussir entièrement, elles essaient de limiter les dangers des hostilités. Les accords contiennent aussi des prescriptions relatives aux obligations entre particuliers, à l'organisation d'un système d'arbitrage, etc. Pour assurer la stricte exécution des mesures prises en commun, les délégués des vallées contractantes se rencontraient dans des entrevues périodiques, en des points fixés à l'avance par la tradition ou le texte même des traités. Il se forma ainsi une fédération de vallées, constituant une sorte d'État que des limites bien tracées séparaient des régions étrangères; ce territoire était la *patzaria*, le pays où régnait la paix. Ainsi, sous Louis XIV, même pendant que des opérations de guerre importantes avaient lieu dans la région, les traités restèrent la plupart du temps en vigueur; on s'aperçut de la gêne considérable qu'ils constituaient pour les mouvements des armées lors de la guerre de Succession d'Espagne. Cependant la réunion du Béarn à la France avait porté un coup très sensible à la liberté de traiter. La royauté intervint pour confirmer d'abord, ce qui lui permit ensuite d'établir son droit,

d'autoriser les traités ou d'en suspendre les effets. D'ailleurs les traités de lies et de passeries perdent de leur importance au cours du XVIIIe siècle, parce qu'alors la France et l'Espagne vivent en paix; seules subsistèrent les anciennes libertés commerciales. Enfin les guerres de la Révolution et de l'Empire consommèrent la ruine de ces traités en éveillant le patriotisme; désormais la limite politique devient une frontière morale. Toutefois il reste des vestiges des anciennes relations entre vallées. La *Commission des Pyrénées*, composée de fonctionnaires, a pour tâche, comme jadis les délégués des vallées, de résoudre les conflits survenus entre montagnards et d'assurer l'observation des conventions en vigueur, qui portent encore l'empreinte des pactes d'autrefois. M. C. conclut en montrant que, si le mouvement fédératif pyrénéen n'a pas abouti à la formation d'un État indépendant, comme dans les Alpes, cela tient à des causes d'ordre géographique (dimension, direction, ressources des vallées) et d'ordre historique (voisinage de deux États puissants où de très bonne heure s'affirme la tendance à l'unité)]. — F.-C. Roux. *La Russie et la politique italienne de Napoléon III.* [Suite et fin. Contre le Piémont, la Russie ne pouvait rien directement; c'est pourquoi elle presse la France d'intervenir énergiquement. C'est le moment critique de l'entente franco-russe. Napoléon III désirait en effet conserver la confiance d'Alexandre II, mais il était décidé à ne pas entraver l'unification de l'Italie, sous la seule réserve de la souveraineté temporelle du pape. Cependant l'Autriche fait de grands efforts à Saint-Pétersbourg pour regagner le terrain perdu; le prince Alexandre de Hesse, beau-frère du tsar, puis l'archiduc Albert sont choisis comme ambassadeurs. Malgré la défiance qui persiste chez Alexandre II et surtout chez Gortchakof, des événements rapprochent les deux cours. En 1860 un fait consacre cette réconciliation : le tsar accepte de se rencontrer à Varsovie avec l'empereur d'Autriche. D'ailleurs Alexandre II est bien décidé à ne rien faire dont la France puisse prendre ombrage; ses déclarations sont très nettes à cet égard. Néanmoins ce rapprochement semble inciter Napoléon III à s'opposer plus vigoureusement à l'occupation des Marches et de l'Ombrie par le Piémont; à l'invasion des États pontificaux, la France répond en renforçant le corps d'occupation de Rome. Mais ce n'était là qu'un procédé d'intimidation, et on fut fort déçu à Saint-Pétersbourg de voir que l'Empereur ne voulait pas aller au delà. C'est alors que Thouvenel décida Napoléon III à s'expliquer catégoriquement. Un mémorandum fut adressé à la Russie, dans lequel étaient indiqués les engagements que la France était prête à prendre dans le cas où le Piémont attaquerait la Vénétie. Ces engagements étaient loin de répondre aux désirs du tsar; mais la deuxième partie du mémorandum, qui traitait des affaires d'Orient, lui donnait pleine satisfaction. La perspective d'une entente avec la France en Orient compensa, aux yeux d'Alexandre et de Gortchakof, le démenti infligé à leurs principes en Italie, et les efforts de l'Autriche à Varsovie pour détacher la Russie de l'entente avec la France furent vains. Cette puissance, ainsi que la Prusse, à qui le mémorandum français relatif à l'Italie fut communiqué, devrait reconnaître finalement l'impossibilité de réunir un congrès pour prévenir les événements qu'elle redoutait en Italie.] — E. Griselle. *Louis XIII et sa mère.* [M. G. publie un certain nombre de lettres de Louis XIII à sa mère, écrites lorsque Marie de Médicis

s'était retirée à Angoulême après sa fuite de Blois, les unes avant le traité d'Angoulême (20 avril 1619), les autres avant et après la paix des Ponts-de-Cé (10 août 1620). Elles sont tirées d'un recueil manuscrit qui forme le tome 98 des Cinq-Cents Colbert, à la Bibliothèque nationale. Ce recueil avait déjà été utilisé par le P. Griffet, pour son Histoire de France (1756). Cette fois 21 lettres sont publiées; elles vont du 27 mars au 4 septembre 1619. A suivre.] — M. Rouff. *Une grève de gagne-deniers en 1786 à Paris.* [De nombreuses émeutes, grèves, etc , par lesquelles les ouvriers préludèrent aux journées révolutionnaires, eurent lieu au XVIIIe siècle. Quoique bien dirigés et exécutés avec une remarquable discipline, ces mouvements ne paraissent cependant pas avoir frappé très vivement les contemporains, qui, par exemple, semblent n'avoir guère été émus par la grève des relieurs en 1776 ou celle des charpentiers en 1786. L'affaire des gagne-deniers retint davantage l'attention du public. Ils chargeaient et déchargeaient les voitures d'approvisionnements sur les ports et aux halles, à l'exclusion de la halle aux blés; ils s'occupaient aux déménagements, au transport des colis et paquets des particuliers, etc.; d'ailleurs ils ne formaient pas une corporation, n'avaient ni cadres ni hiérarchie; cependant de nombreux arrêtés de police reconnaissaient implicitement leur existence légale. A la fin de décembre 1785, on vit circuler, à Paris, de petites voitures en forme de fourgons, conduites par deux hommes; elles étaient destinées à transporter toutes sortes de paquets d'un quartier dans un autre et faisaient leur ronde quatre fois par jour dans chaque district, d'après le système de la petite poste mise à la mode par M. de Chamousset. Cette entreprise, où beaucoup de personnages haut placés avaient des intérêts, enlevait aux gagne-deniers une partie importante de leur privilège et de leurs raisons d'être. Ils protestèrent immédiatement en déclarant grève. Une des voitures fut attaquée le 2 janvier 1786 « à l'entrée de la rue Gallande, près la fontaine Saint-Séverin »; il y eut une bagarre assez violente. Le soir une manifestation se produisit rue des Noyers, puis quai de la Tournelle, dans le but de faire relâcher ceux qui avaient été arrêtés le matin. Enfin, le 10 janvier, les gagne-deniers organisèrent un cortège qui se rendit à Versailles auprès du roi; c'est en vain qu'on essaya de les arrêter à Sèvres; une délégation fut reçue au château, mais le roi était à la chasse et les gagne-deniers durent se contenter de laisser leur placet entre les mains d'un officier. Les pouvoirs publics ne se montrèrent pas impitoyables pour ceux qui s'étaient fait prendre; ils ne furent condamnés qu'à des peines relativement légères.] — G. Monod. *Albert Vandal.* [Notice nécrologique.]

**Revue internationale de l'Enseignement.** 1910.

15 Août. = Desdevises du Dézert. *Le centenaire de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.* [Inauguration solennelle le 1er mai 1810, suppression en 1815, rétablissement en 1854.] — M. Nesi. *Le collège de Niort en 1810.* [D'après les archives locales.] — J. Corcelle. *L'École centrale du département du Mont Blanc (1793-1804).* [Rapide historique, avec l'indication des programmes et des livres employés à Chambéry.]

15 Septembre. = M. Bloch. *Jean Macé et le Petit-Château, d'après le journal*

*manuscrit « la Ruche »*. [Histoire du pensionnat de jeunes filles de Beblenheim, dirigé par Mlle Verenet, dont Jean Macé fut le fidèle collaborateur.]

15 Octobre. = L. KARL. *De l'enseignement du français en Hongrie.* [Il y avait des maîtres de français et d'allemand à l'Université de Budapest, réorganisée par Marie-Thérèse.]

15 Novembre. = J. FLACH. *L'histoire des législations comparées au Collège de France.* [Histoire d'une chaire, 1879-1910.]

---

# NOTES ET NOUVELLES

— Académie des Sciences morales et politiques :

10 Décembre : M. Albert Delatour lit un mémoire dans lequel il étudie les variations de la consommation des produits taxés sous l'influence des modifications du tarif des impôts (vins, alcool, sucre, thé, café, sel, tabac, poudre, postes, etc.) ; il achève la lecture de ce mémoire dans la séance du 24 décembre.

17 Décembre : M. Émile Boutroux fait l'éloge funébre de M. Léon Aucoc, membre de la section de législation, récemment décédé.

14 Janvier : M. A. Chuquet lit quelques documents relatifs à l'arrivée de Napoléon à Grenoble en 1815, entre autres le récit du chef de bataillon qui tenta d'arrêter l'Empereur au village de Laffrey, et une lettre du capitaine Randon, le futur ministre de la guerre, qui fut présent à la scène.

4 Février : M. G. Lacour-Gayet est élu membre titulaire de la section d'histoire, en remplacement de Georges Picot.

11 Février : M. de Foville commente le rapport annuel de l'administration des monnaies. M. de La Gorce donne lecture d'une notice sur la vie et les œuvres de son prédécesseur, Paul Guiraud.

18 Février : M. Germain Bapst fait une communication sur les résultats de la bataille de Rezonville (16 août 1870). Il explique que l'armée française était victorieuse, mais que le maréchal Bazaine ne voulut pas profiter du succès de ses troupes et préféra se retirer sous Metz et y demeurer.

— Académie des Inscriptions et Belles-Lettres :

Dans la séance du 16 février, M. Morel-Fatio a étudié un manuscrit contenant une histoire de Charles-Quint, que Mme la marquise Arconati-Visconti vient de donner à la Bibliothèque nationale. L'auteur, Hugues Cousin, appartenait à une famille comtoise originaire de Nozeroy (Jura), et eut pour frère Gilbert Cousin, secrétaire d'Érasme. Hugues reçut en 1548 la charge de fourrier de l'Empereur. Son histoire, écrite en 1556, porte surtout sur la rivalité entre Charles-Quint et François Ier et les luttes religieuses en Allemagne. Mais Hugues a aussi raconté en détail certains faits de guerre auxquels il assista, chargé comme fourrier de préparer les installations de la conférence qui eut lieu à Marcq, près Calais, en 1555 ; il en a donné dans son ouvrage un très curieux dessin. Cette histoire, riche d'informations, d'une langue assez savoureuse, mériterait d'être publiée.

— A la Société d'histoire moderne, le 30 décembre 1910, M. Raymond Guyot a fait une communication intitulée : Revue de travaux récents sur la politique extérieure du Directoire et du Consulat. Le 5 février 1911, M. H. Bergmann a traité de « La préparation et l'application de la loi de sûreté générale, d'après des documents inédits », et M. H. Anchel a lu un rapport sur « Le projet de loi concernant les archives des greffes ».

— A la Société des Antiquaires de France, le 21 décembre 1910, M. Maurice Roy a lu un document inédit sur le célèbre céramiste rouennais Maceot Abaquesne. Dans les séances des 18 janvier et 8 février, M. Maurice Roy a apporté sur le sculpteur Pierre Bontemps des documents inédits qui permettent de préciser la part prise par l'artiste à l'exécution du tombeau de François Ier et de connaître plusieurs autres de ses œuvres. Le 25 janvier, M. de Mély a commenté un petit bas-relief conservé à Jours (Eure), qu'il attribue à l'artiste normand Nicolas Quesnel. Le 15 février, M. Paul Vitry a étudié les œuvres de sculpture qui peuvent être attribuées à Nicolas Quesnel et à Mathieu Laignel (XVIe siècle), qui travaillèrent au tombeau des cardinaux d'Amboise.

— A la Société de l'histoire de l'art français, le 6 janvier, M. A. Roux a étudié le tombeau de Diane de Poitiers provenant d'Anet, aujourd'hui au Musée de Versailles, et montré quel devait être son état primitif ; M. G. Brière, à propos du nouveau catalogue du Musée de sculpture comparée au Trocadéro, a rappelé les différentes tentatives faites au cours du XIXe siècle pour réunir des moulages de sculptures françaises, particulièrement du moyen âge ; il a lu et commenté divers documents sur ce sujet, et examiné le programme suivi pour l'accroissement du musée actuel. — Le 10 février, M. Esmonin a donné lecture de nombreux textes, en partie inédits, sur le séjour du Bernin en France et sur les raisons qui firent abandonner le projet qu'il avait présenté pour l'achèvement du Louvre ; cette communication a été suivie d'une discussion. Au cours de la même séance, M. R. Charlier a étudié un tableau de L.-M. Vanloo exposé au Salon de 1769.

— La Société française de bibliographie a tenu son assemblée générale annuelle le 22 décembre 1910, au Cercle de la librairie, sous la présidence de M. Henri Cordier.

Le secrétaire général, M. H. Stein, a exposé les propositions de publications examinées par le bureau. Les travaux suivants ont été pris en considération et seront publiés au fur et à mesure de leur achèvement : Table des *Mémoires* du marquis de Sourches, par M. M. Lecestre ; Bibliographie des traductions en langue française, du XVIe siècle à la fin du XVIIIe, par M. G. Reynier ; Histoire du dépôt légal, 2e partie (Pays étrangers), par M. H. Lemaître. D'autre part, M. H. Stein prépare, pour paraître en 1911, un second album d'autographes de savants, ainsi qu'un *Annuaire* de la Société. La deuxième édition de la *Bibliographie de l'histoire de France*, de G. Monod, entreprise à la librairie Hachette, se poursuit ; le premier fascicule doit paraître en 1911.

M. Paul Lacombe a donné lecture d'une série de lettres adressées par Léopold Delisle à l'érudit La Sicotière, sur des questions d'histoire normande.

Le bureau de la Société est ainsi composé pour 1911 : M. Paul Lacombe, président ; M. Émile Picot, vice-président ; M. H. Stein, secrétaire général.

— Le 24 décembre dernier, M. Lebègue, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au lycée Lakanal, a soutenu ses thèses pour le doctorat ès lettres devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

La thèse complémentaire était un résumé, avec extraits, du *Procès-verbal de la commission intermédiaire de l'Assemblée provinciale de Haute-Normandie* (*1787-1790*). M. Seignobos relève quelques fautes d'impression ; le résumé et les parties reproduites intégralement ne sont pas toujours assez bien distinguées. — M. Bourgeois voudrait des notes plus détaillées en certains points ; il trouve certaines indications biographiques assez imprécises (sur M. de La Millière, sur d'Ormesson, etc.). En Haute-Normandie, par exception, les rapports de l'intendant avec l'Assemblée provinciale et la commission sont bons ; il fallait signaler ce fait, qui contredit les affirmations de Tocqueville. M. Bourgeois termine en louant le travail de M. L., qu'il trouve fort utile. — M. Camille Bloch s'associe à ces éloges ; la thèse comble une lacune, car nous manquons de procès-verbaux édités des commissions intermédiaires ; la bibliographie est bonne, mais le résumé est parfois trop éloigné du texte.

La thèse principale portait sur *La vie et l'œuvre du constituant Thouret* (*1746-1794*). M. L. expose les résultats de ses recherches. — M. Aulard trouve la thèse excellente : elle est courte, les sources sont bien choisies ; il n'y a que peu de critiques à formuler. M. Aulard relève quelques inadvertances de langage. Les motifs de l'arrestation de Thouret restent obscurs, et la conduite de Robespierre envers Thouret est mal expliquée ; pour M. Aulard, il a dû se passer un incident qui nous échappe, et il fallait le constater. Peut-être est-ce un résultat de l'hostilité du Gouvernement révolutionnaire et du Tribunal de Cassation ; celui-ci gênait beaucoup l'action de celui-là, en cassant des jugements rendus par les tribunaux révolutionnaires de province. — M. Denis loue la précision et l'élégance de l'ouvrage. La vie de Thouret fut courte, son rôle secondaire, et il y a peu de témoignages sur cet homme politique ; l'auteur se défie des mémoires, et s'en sert pourtant beaucoup. Il eût fallu plus de détails sur la vie privée de Thouret, ses origines, l'accroissement rapide de sa fortune ; sa carrière politique fut dominée par la haine du Parlement, et il fut, plutôt qu'un partisan des idées de liberté, l'adversaire de ce corps ; il fallait chercher l'origine de cette hostilité. Le personnage paraît terne. M. Lebègue constate qu'il s'est dérobé, en effet, sur toutes les questions politiques. — M. Debidour aurait voulu voir ramassé en un chapitre tout ce qui est dit sur la psychologie de Thouret, dont la conduite et les principes sont souvent en contradiction. Après Varennes, il cherche à accroître cette autorité royale qu'il a tant contribué à saper ; il évolue sous l'influence des événements. M. Lebègue répond que Thouret était trop fuyant pour qu'on pût en tracer un portrait ; il est d'ailleurs difficile de savoir pourquoi il évolua. — M. Debidour trouve un peu exagérée l'importance que donne M. Lebègue à Thouret à propos de l'organisation du clergé. Il eût voulu des détails sur le Tribunal de Cassation. M. Lebègue répond qu'on en sait

peu de chose. — M. Debidour note que le comte d'Angivilliers, condamné à mort par le tribunal du Pas-de-Calais, n'est pas l'intendant des bâtiments de la liste civile, mais son frère, qui dirigea le Jardin du Roi et fut maréchal de camp ; c'est le mari, non le beau-frère de la future Mme de Souza. M. Debidour conclut en disant le plaisir et le profit qu'il a eus à lire la thèse.

M. Lebègue a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres avec la mention *très honorable*.

Le 24 janvier 1911, M. Delvaille, professeur agrégé de l'Université, a soutenu ses thèses pour le doctorat ès lettres devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Le sujet de la thèse complémentaire était : *La Chalotais éducateur*.

La thèse principale était un *Essai sur l'histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*. M. Delvaille en expose les grandes lignes : c'est une contribution, qui ne prétend pas être complète, à l'histoire des doctrines politiques. L'ordre suivi a été l'ordre chronologique, et non pas l'ordre logique, selon les différents aspects sous lesquels a été conçue l'idée de progrès. M. Delvaille s'est efforcé de montrer que l'antiquité, spécialement l'antiquité hébraïque, a connu l'idée de progrès, qu'au XVIIe siècle Descartes en est le penseur représentatif, et qu'enfin les philosophes du XVIIIe siècle, qui en ont développé la doctrine, ont été non des critiques, mais des constructeurs, leur œuvre reposant non sur des abstractions, mais sur des expériences. En conclusion, M. Delvaille examine comment l'histoire de l'idée de progrès peut servir à donner une solution à la question de l'organisation idéale de notre société moderne ; il se déclare partisan d'un idéalisme moral ; réformer la société revient à réaliser de plus en plus dans cette société les idées de liberté et de personnalité ; la morale doit dominer la politique. — M. Lalande loue l'effort fait par l'auteur. Il critique le sens trop étendu que M. Delvaille a donné au mot de progrès : il ne convenait pas de faire entrer dans le cadre de son étude les réformateurs sociaux (Platon, Morus). M. Lalande s'étonne que M. Delvaille n'ait pas mieux expliqué pourquoi le mot de progrès ne se trouve pas dans le *Dictionnaire philosophique*, et n'est employé que dans un sens très restreint dans l'*Encyclopédie* ; c'est donc que l'idée du progrès est encore vague. Peut-être aurait-il été curieux d'indiquer le rapport qu'il y eut au XVIIIe siècle entre le développement de l'idée de progrès et celui des sociétés secrètes, et de contrôler par un nouvel exemple ce que M. Andler a déjà établi touchant les idées d'humanité. M. Lalande regrette que Aristote ait été complètement laissé de côté dans cette étude, que la place faite à Leibnitz n'y soit pas assez importante. Il critique enfin certains textes, à son avis peu décisifs ou mal compris, dont l'auteur a étayé ses affirmations. — M. Denis croit qu'il y a de graves objections à faire au travail de M. Delvaille ; dans son travail, qui va de l'antiquité hébraïque à la Révolution, il était fatal que les erreurs fussent nombreuses : elles ont été multipliées par la méthode peu rigoureuse que pratique l'auteur. Les textes cités le sont d'une façon défectueuse, ou d'après des travaux de seconde main ; l'auteur ne connaît pas les éditions récentes et les meilleures de ses sources. Des erreurs graves proviennent d'une documentation hâtive :

*l'Utopie*, de Morus, n'est pas un ouvrage contemporain de la suppression des couvents en Angleterre, non plus que Machiavel (mort en 1527) n'est un contemporain de Bodin (né en 1530). Beaucoup d'affirmations de M. Delvaille témoignent d'insuffisantes connaissances historiques. Selon M. Denis, M. Delvaille est la victime d'un sujet mal choisi.

Après diverses observations de M. Picavet, M. Delvaille a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres.

— Thèses d'histoire moderne présentées à l'École des Chartes par les élèves de la promotion de 1911 : *E. Blum*, Contribution à l'histoire de la législation hypothécaire sous l'ancien régime ; *M. Courtecuisse*, La manufacture de draps fins Vanrobais au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle ; *P. Despras*, Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France (1485-1525); *J. Estienne*, L'Hôpital général des pauvres de Paris aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ; *R. Luzu*, Essai sur la Réforme et la Ligue dans le Maine jusqu'au 2 décembre 1589 ; *A. Papinot*, Prêteurs et emprunteurs d'argent à Paris sous François I^er^ ; *P. Perrier*, Histoire du district d'Ancenis (1788-1800); *L. Peyrichou*, Un essai de réforme de la taille au XVIII^e^ siècle dans la généralité de Limoges ; *G. Servant*, Les voyages de l'abbé Carré, agent de Colbert en Orient (1666-1674); *A. Vaquier*, La Grande Confrérie Notre-Dame aux prêtres et aux bourgeois de Paris.

— A ajouter à la liste (cf. ci-dessus, p. 133) des mémoire d'histoire moderne et contemporaine présentés en 1910, pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire et géographie, aux Facultés des lettres des Universités de province :

**Toulouse**. — MM. LOUBET, Toulouse pendant les Cent Jours ; — ROUMENGOU, L'inspiration antique et les sentiments modernes dans *Atala* ; — SURAN, La littérature espagnole à la fin du XVIII^e^ siècle, l'influence anglo-française et les écoles littéraires.

— Étaient en cours de préparation dans les Universités américaines, en décembre 1910, les thèses de doctorat suivantes, sur des sujets d'histoire moderne de la France. A l'Université de Californie : *A. von Hemert-Engert*, Les traités de Westphalie. A l'Université de Chicago : *C. O. Hardy*, La question des races dans la Révolution française. A l'Université Columbia : *J. S. Will*, La persécution des protestants en France sous Louis XIV. A l'Université Cornell : *A. L. Barton*, Opinion de Marat sur les hommes de la Révolution française ; *Éloïse Ellery*, Brissot de Warville. A l'Université Harvard : *M. W. Tyler*, Les relations de l'Angleterre et de la France sous le règne de Jacques II. A l'Université John Hopkins : *C. G. Kelley*, Le protestantisme français à la veille des guerres de religion (1559-1562). A l'Université de New-York : *W. P. F. Doley*, L'état du clergé pendant la Révolution française. A l'Université de Yale : *Bessie D. Cooper*, La France sous Richelieu vue par les ambassadeurs anglais ; *S. L. Mims*, Le développement du commerce extérieur dans les Indes Occidentales françaises pendant l'administration de Jérôme Pontchartrain (1699-1715).

— Ouvrages en préparation ou sous presse : *Paul Berret*, Le moyen âge dans la « Légende des siècles », Étude sur les sources de Victor Hugo (sous presse); *R. Gaschet*, La jeunesse de Paul-Louis Courier (chez Hachette, sous presse); *Ch.-M. des Granges*, Le Romantisme et la critique, Deuxième partie : La réaction classico-naturaliste (Mercure de France, sous presse); *A. Fontaine*, Les doctrines d'art en France de Diderot à Stendhal (chez Laurens, sous presse); *Ch. Oulmont*, Heinsius, peintre de Mesdames (chez Hachette, sous presse); *J. Rambaud*, Le royaume de Naples sous Joseph Bonaparte, 1806-1808 (chez Plon, sous presse); Journal de Hardy, publié par *M. Tourneux et M. Vitrac*, tome Ier (chez Alph. Picard, sous presse); Correspondance et papiers de Brissot, publiés par *Cl. Perroud* (chez Picard, sous presse).

— Le tome III du recueil publié par le ministère des Affaires étrangères sur *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871* vient de paraître à la librairie Gustave Ficker (in-8, 398 p.). Il contient la correspondance diplomatique du 10 mai au 31 juillet 1864.

— La librairie H. Champion met en souscription une édition de la *Correspondance de Chateaubriand publiée avec introduction, indication des sources, notes et tables doubles*, par L. Thomas. Cette édition comblera une lacune qui, véritablement, était faite pour surprendre : jamais, jusqu'ici, on n'a tenté de réunir et de publier la correspondance générale de Chateaubriand. « Un supplément, dit le prospectus, réunira les lettres encore inconnues de l'éditeur et qui seront venues grossir le recueil pendant l'impression de la correspondance. Et à ce propos nous faisons ici un dernier appel tout spécial aux collectionneurs d'autographes. Nous serons très reconnaissant pour toute communication qui pourra nous être faite à propos de lettres inédites ou déjà imprimées dans des publications ignorées. Chateaubriand appartient au patrimoine de la France ; nous espérons que les amateurs et lettrés auront à cœur de nous aider dans notre tâche difficile. Il sera fait mention de leurs généreuses communications. » L'ouvrage comprendra environ cinq volumes in-8 raisin, de 400 pages chacun, à 10 francs; il paraîtra en trois ans. Le tirage sera limité à 1000 exemplaires numérotés, plus 100 exemplaires sur Hollande à 20 francs le volume et 5 exemplaires sur Japon à 30 francs. Le premier volume est sous presse.

— En souscription, une édition nouvelle de *l'Astrée*. Le texte a été établi par M. H. Vaganay (3, rue Auguste-Comte, à Lyon), sur l'édition de 1635 avec les variantes de 1621 et 1647. A en juger par le spécimen important déjà publié, ces trois volumes d'une impression élégante et claire seront tout à fait dignes de *l'Astrée*. Et vraiment, il était un peu honteux qu'une œuvre aussi considérable demeurât presque inconnue, abordable seulement à quelques spécialistes. — J. M.

— Le millénaire de l'établissement des Normands en Normandie sera célébré par des fêtes qui auront lieu à Rouen du 6 au 10 juin prochain. A cette occasion, sera tenu un congrès d'archéologie d'histoire et de géographie, organisé à la manière du congrès annuel des sociétés savantes. Le droit d'adhésion est de

10 francs pour les membres « effectifs » et de 5 francs pour les membres « agrégés ». Demander le règlement du congrès et le programme de ses travaux au trésorier du comité d'organisation, M. Geispitz, à l'Hôtel de ville, à Rouen.

— Sous le titre : *Paris pendant la Terreur, Rapports des agents secrets du ministre de l'intérieur*, M. P. Caron commence, dans la collection de la Société d'histoire contemporaine, la publication des rapports quotidiens des « commissaires observateurs » créés par Garat en 1793 et qui sont restés en fonctions jusqu'à la suppression du ministère de l'intérieur, en germinal an II. Ces rapports, dont une faible partie avait déjà été éditée, et fort mal, par Ad. Schmidt et C. A. Dauban, sont conservés aux Archives nationales ; ils ne nous sont malheureusement pas tous parvenus ; cependant il en reste plus de quinze cents : ce sont des documents d'un haut intérêt pour l'histoire de la vie politique, religieuse, économique à Paris pendant la Terreur. Le recueil publié par M. P. Caron comprendra au moins quatre volumes. Le premier (Paris, Alph. Picard, 1910, in-8, XL-427 p.) contient les rapports du 27 août au 25 décembre 1793 ; il est précédé d'une introduction détaillée, et les textes sont accompagnés d'annotations pour lesquelles l'éditeur a utilisé, notamment, le fonds du Comité de sûreté générale aux Archives nationales.

— Le gros volume de M. Armand Lebault sur *La table et le repas à travers les siècles* (Paris, Lucien Laveur, [1910], gr. in-8, VII-718 p., avec 116 illustrations) contient, comme l'indique le sous-titre, une « histoire de l'alimentation, du mobilier à l'usage des repas, du cérémonial et des divertissements de table chez les peuples anciens et les Français, précédée d'une étude sur les mœurs gastronomiques primitives et sur le rôle du repas dans la civilisation ». L'auteur s'est livré à un travail de dépouillement qui a dû lui coûter beaucoup de temps ; mais ses sources ne sont pas toutes d'égale valeur. Les chapitres consacrés à la période moderne sont agréables à lire, comme d'ailleurs tout le reste de l'ouvrage. En somme, un travail de consciencieuse vulgarisation.

— La Société des études rabelaisiennes publie les *Lettres écrites d'Italie par François Rabelais (décembre 1535-février 1536), nouvelle édition critique, avec une introduction, des notes et un appendice*, par V.-L. Bourrilly (Paris, H. Champion, 1910, in-8, 100 p., avec 5 fac-similés). Cette publication, qui se termine par un index, est conforme aux règles de l'érudition la plus sévère ; elle est faite avec le soin qui distingue tous les travaux de l'éditeur ; l'annotation est développée et très riche.

Signalons deux autres publications de M. V.-L. Bourrilly. La première est la réédition qu'il a entreprise en collaboration avec M. F. Vindry, pour la Société de l'histoire de France, des *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, et dont le tome Ier est paru (Paris, Laurens, 1908, in-8, 362 p.). La seconde appartient à la « Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire » ; elle contient *Le Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, 1515-1536* (Paris, A. Picard, 1910, in-8, XXV-475 p.). Ce texte, qui offre un intérêt de premier ordre, avait été publié par L. Lalanne dès 1854, mais avec un appareil cri-

tique insuffisant et des modifications, discutables, à la disposition matérielle du manuscrit. L'édition de M. V.-L. Bourrilly remet les choses en l'état où elles doivent être ; l'introduction, les notes, la table alphabétique (très détaillée) ne méritent que des éloges.

— A. Esmein. *Précis élémentaire de l'histoire du droit français de 1789 à 1814. Révolution. Consulat. Empire.* Paris, Larose et Tenin, 1908, in-8, 382 p. — Le programme des Facultés de droit de 1905 a étendu l'histoire du droit français, qui s'arrêtait naguère on ne sait pourquoi à 1788, à la Révolution et à l'Empire. C'est dans le but de satisfaire à ces nouvelles exigences que M. E. a eu l'idée de donner une continuation à son *Cours élémentaire d'histoire du droit français* [1], paru en 1892. Le plan de l'ouvrage est très clair. Après une introduction de 30 pages consacrée aux tentatives de réforme du règne de Louis XVI, M. E. étudie l'évolution du droit public et privé, d'abord de 1789 au 18 brumaire (titre Ier, p. 31-260), puis du 18 brumaire à 1814 (titre II, p. 260-338). A l'intérieur de chaque titre, l'auteur passe successivement en revue : dans le titre Ier, les Constitutions (chap. 1), l'abolition du régime féodal (chap. 2), l'organisation administrative (chap. 3), l'organisation judiciaire (chap. 4, un des meilleurs morceaux du livre, que M. E. a traité en spécialiste), les impôts et la force armée (chap. 5), les cultes et l'État (chap. 6, superficiel), les droits individuels (chap. 7), les lois civiles et pénales (chap. 8) ; dans le titre II, les Constitutions (chap. 1), les lois organiques (chap. 2), les Codes (chap. 3).

Destiné au public d'esprit peu rigoureux des Facultés de droit, particulièrement aux étudiants de première année, ce précis ne constitue en aucune manière un « manuel d'institutions » de la période révolutionnaire et impériale à la façon de l'ouvrage bien connu de Bouché-Leclercq, pour l'antiquité romaine, et de celui de Luchaire pour le Moyen Age français. Comparé à la première partie du cours, il apparaît même inférieur. Les questions y sont traitées avec une rapidité et une absence de précision étonnantes. Aucune référence essentielle ; les travaux de MM. Aulard, Mathiez, Sagnac, ne sont même pas cités. Tout cela nous prouve que l'enseignement, même historique, à la Faculté de droit n'a pas renoncé à ses anciens errements, et qu'en dépit de toutes les belles phrases administratives, la cloison continue d'être étanche entre elle et la Faculté des lettres. — Quoi qu'il en soit, le livre de M. E., tout imparfait qu'il est, rendra néanmoins quelques services, en particulier aux professeurs d'histoire de l'enseignement secondaire en quête d'informations rapides. Mais il le faut répéter bien haut : les institutions de la période révolutionnaire et impériale attendent encore leur « manuel », au sens scientifique du mot [2].

— Albert Houtin. *Autour d'un prêtre marié, histoire d'une polémique.* Paris, chez l'auteur, 18, rue Cuvier, 1910, in-12, XLIV-406 p. — La publication

1. Paris, Lainé, in-8 de 812 pages. La huitième édition a paru en 1907.

2. Provisoirement, et pour la période postérieure au Gouvernement révolutionnaire, on peut employer l'ouvrage de Prosper Poullet, *Les institutions françaises de 1795 à 1814* (cf. la *Revue*, t. XIII, p. 229-231).

du livre de M. Houtin, *Un prêtre marié, Charles Perraud, chanoine d'Autun*, dont il a été précédemment rendu compte ici [1], a causé dans les milieux ecclésiastiques une vive émotion. Sans parler de la protestation de l'évêque de Nevers, exécuteur testamentaire du cardinal Perraud, et de son frère, elle a provoqué une réfutation en règle, émanée sous le voile de l'anonymat des Pères de l'Oratoire; « *Charles Perraud, Perreyve et Gratry*, par quelques témoins de leur vie. Réponse à MM. Loyson et Houtin » (Paris, Bloud, 1909). Cette plaquette était préfacée par Mgr Chapon, évêque de Nice, et fut présentée avec éloges au public dans divers journaux et périodiques catholiques par Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. L'un et l'autre contestaient l'authenticité des documents utilisés par M. H., alors que l'évêque de Nevers l'avait par contre implicitement reconnue. Naturellement M. Houtin riposta. Entre temps, le pasteur Paul Sabatier avait cru devoir blâmer la publication d'*Un prêtre marié*, pour des raisons de convenance, et sa désapprobation avait été utilisée par la presse catholique; cette fois encore, M. H. se défendit et une troisième polémique se greffa sur les deux premières. Outre M. H., y prirent part M. H. Loyson et son fils, qui avaient communiqué à M. H. les documents incriminés. Enfin un ecclésiastique catholique, ami de MM. Perraud et Loyson, ayant été mis en cause par Mgr Baudrillart comme témoin de la fausseté des relations présumées entre M. Perraud et sa compagne, MM. Houtin et Loyson le sommèrent de s'expliquer.

Ce sont les pièces relatives à ces différentes controverses que M. H. a rassemblées dans le présent volume, élucidées et commentées par des notes copieuses, avec sa précision et sa verve ordinaires. Çà et là des fragments intéressants du « Journal » encore manuscrit de M. Hyacinthe Loyson, qui paraîtra plus tard (p. 225-227 et 293-297), et de la correspondance du moderniste anglais G. Tyrrel qu'on s'occupe en ce moment de recueillir en vue d'une édition prochaine (p. 209-213). Et M. H. peut se vanter d'avoir exhibé « un anneau ajouté sous nos yeux à une chaîne séculaire » de pieux mensonges qui constitue l'histoire de l'Église catholique à l'usage de ses fidèles. — R. D.

— Nous avons reçu de M. Giorgio del Vecchio une brochure intitulée: *Un punto controverso nella storia delle dottrine politiche* (Extr. de la *Rivista italiana di sociologia*, sept.-déc. 1909). Dans cette courte note, l'auteur rend compte de l'ouvrage récent dans lequel le professeur Cimbali a réuni sous le titre d'*Anti-Spedalieri* une série de documents, en partie inédits, se rapportant aux polémiques que suscita en 1791 l'apparition du livre de l'abbé sicilien Spedalieri, qui rêva d'organiser la société suivant les principes chrétiens et ne craignit pas de proclamer pour cela le principe de l'intolérance religieuse.

— M. de Barante a été l'un des témoins de la mort de Talleyrand, et il a été très au courant de tout ce qui touchait à sa conversion. Il en parla souvent à son petit-fils, le baron de Nervo. Celui-ci préparait au moment de sa mort, en 1908, un récit de ces événements, fait d'après les souvenirs de son grand-père, et que sa

1. Cf. la *Revue*, t. XI, p. 262.

famille vient de publier (*La conversion et la mort de M. de Talleyrand, récit de l'un des cinq témoins, le baron de Barante, recueilli par son petit-fils, le baron de Nervo*, Paris, Champion, 1910, in-8, 29 p.). D'après Barante, Talleyrand aurait été sincère, bien qu'il ait attendu le dernier moment pour signer la rétractation de ses actes et sa lettre au pape ; celui-ci en aurait été satisfait. — A. G.

— Mario SCHIFF. *La fille d'alliance de Montaigne. Marie de Gournay. Essai suivi de* « l'Égalité des hommes et des femmes » *et du* « Grief des Dames », *avec des variantes, des notes, des appendices et un portrait.* Paris, Champion, 1910, 1 vol. petit in-8° de 147 p. — Née vers 1565, Marie de Javo, demoiselle de Gournay, s'éprit vers la vingtième année des *Essais* de Montaigne, vit l'auteur, alors de passage à Paris, qui, touché de cet enthousiasme, lui « présenta l'alliance de père à fille ». Montaigne s'arrêta deux ou trois fois à Gournay-sur-Aronde, chez Marie et sa mère, et associa sa « fille d'alliance » à la préparation d'une nouvelle édition de ses *Essais*. L'exemplaire de Bordeaux en fournit la preuve. Après la mort de Montaigne, Marie de Gournay publia, en s'aidant des papiers de son « père d'alliance », l'édition de 1595, qu'elle fit précéder d'un éloge de l'auteur. Dès lors elle « s'empara des *Essais* ; ils devinrent sa chose ». En 1596, elle alla voir la veuve et la fille de Montaigne ; elle fut en correspondance avec Juste Lipse. Dans sa longue existence, elle demeura fidèle à l'enthousiasme de ses jeunes années, non seulement à Montaigne, mais encore à Ronsard, à la poétique de la Pléiade, qu'elle défendit contre l'école de Malherbe. A la fois naïve et habile, elle sut attirer sur elle l'attention et en tirer parti ; elle défendit les femmes contre l'égoïsme et les prétentions des hommes. Sincère et passionnée, Mlle de Gournay fut beaucoup raillée ; elle fut victime de mauvais plaisants. « Bas-bleu, féministe, éprise de ses chats, polémiste imprudente, amie des missionnaires, elle n'avait même pas, pour se défendre, la beauté qui fait que les hommes pardonnent parfois aux femmes d'aimer ce qu'ils n'aiment pas. » Elle eut pourtant des admirateurs sincères, et, si on tournait en ridicule ses manies et de ses enthousiasmes, on appréciait la solidité de son esprit. En somme, en dépit de ses travers, la vieille demoiselle de Gournay mérite mieux que les quolibets dont la harcelèrent les beaux esprits du temps de Louis XIII. « Elle a donné, dit son nouveau biographe, trois preuves de bon sens qui suffiraient à lui assurer la sympathie d'un lecteur attentif et impartial : elle a été dévouée à la mémoire de Montaigne ; elle a admiré Ronsard ; elle a eu son avis sur toutes sortes de questions et, en dépit de sa jupe, elle a su le dire hautement. » A la suite de son étude élégante et agréable, d'où la physionomie de Marie de Gournay ressort singulièrement vivante, M. S. a réimprimé deux opuscules, l'*Égalité des hommes et des femmes* et le *Grief des Dames*, qui assurent à la fille d'alliance de Montaigne une place non négligeable dans l'histoire du féminisme. Il y a joint la « *Peinture de mœurs* », sorte d'autobiographie en vers, et, en quatre autres appendices, il a donné la bibliographie du sujet, étudié les rapports de la demoiselle de Gournay avec Anne-Marie de Schurman, reproduit les éloges décernés à la vieille fille par deux Italiens, César Carpaccio et Charles Pinto, rectifié, enfin, une assertion de Brunetière sur le peu de succès des *Essais* de Montaigne à la fin du XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe. On voit que, sous sa forme modeste et sans

prétention, ce petit volume est riche de matière, et qu'il apporte des éclaircissements précieux non seulement à l'étude de Montaigne, mais encore à celle des principales questions qui agitaient les esprits au temps d'Henri IV et de Louis XIII. — V.-L. B.

— *Un fonctionnaire d'autrefois. Jean de la Croix-Laval, 1815-1830.* Souvenirs recueillis par son petit-fils le Comte R. de La Croix-Laval. Lyon, A. Rey, 1910, in-12. — Jean de La Croix-Laval fut un fonctionnaire fidèle de la Restauration, maire de Lyon, puis député. Ses souvenirs sont des « notes commémoratives », suivant l'expression de son petit-fils qui les édite. Il y a peu de choses à glaner dans ces notes, même pour l'histoire locale. A part quelques anecdotes sans grand intérêt, on peut y suivre la croissance du mécontentement, dans l'agglomération lyonnaise, depuis 1828, les progrès du libéralisme, surtout depuis le passage de La Fayette en 1829. A un point de vue plus général, Jean de La Croix Laval insiste principalement sur la composition du parti de droite, sur son attitude ambiguë dans les débats de la loi municipale déposée par le ministère Martignac; il signale les symptômes évidents qui annoncent la révolution et la préparation du coup d'État jusqu'aux Ordonnances ; les dernières pages montrent enfin les débuts de l'insurrection de juillet et font ressortir avant tout l'incurie ministérielle.

L'édition est confuse et sans valeur ; le texte de l'éditeur se confond avec celui de l'auteur, sans qu'on puisse distinguer s'il cite les souvenirs ou s'il les analyse simplement. — A. C.

— E. Jovy. *Quelques lettres inédites d'André-Marie Ampère.* Vitry-le-François, 1910. — Dans cette nouvelle plaquette M. Jovy publie, et avec son soin habituel, en les encadrant d'explications et de notes abondantes, cinq lettres d'André-Marie Ampère, adressées au bibliographe et bibliophile A.-J. Quentin Beuchot entre 1809 et 1833, et tirées du Manuscrit français, Nouvelles acquisitions, 5198. Parmi ces lettres, il n'y en a qu'une vraiment importante (les autres ne sont guère que de courts billets) : c'est celle dans laquelle Ampère, en 1824, au moment d'être nommé au Collège de France, donne son appréciation sur ses propres travaux en vue d'une note qu'il chargeait son correspondant de mettre au point et de publier. — V.-L. B.

— M. A. Chuquet a réuni en volume un certain nombre d'articles publiés par lui dans ces dernières années, et qui forment une deuxième série d'*Épisodes et portraits* (Paris, Champion, 1910, in-12, 234 p.). Signalons notamment l'étude sur Primi Visconti; un portrait de Frédéric II, d'après le témoignage du duc de Nivernais ; enfin, quelques physionomies de soldats de l'Empire, le capitaine François le général Le Grand, le baron de Comeau, le garde d'honneur Cramer, le chef d'escadron Grabowski, dessinées par M. A. C. à l'occasion de la publication des Mémoires de ces différents personnages, mémoires dont l'auteur a souvent l'occasion de redresser chemin faisant les inexactitudes. Notons encore l'article sur Metternich et Mme de Liéven, et l'étude sur Frœschwiller. — R. G.

— Nous avons reçu de M. J. Lescure, professeur à la Faculté de droit de

Dijon, un tirage à part de l'étude publiée par lui dans le numéro de juin de la *Revue d'Économie politique* sur *La liberté du commerce des grains et le Parlement de Paris, 1763-1768* (in-8, 22). On sait que, bien avant Turgot, sous l'influence des physiocrates, un premier essai de liberté avait été déjà tenté par une déclaration de 1763 et un édit de 1764, réglant, l'une la circulation intérieure, l'autre l'exportation. Il fut d'ailleurs presqu'aussitôt suivi d'une violente réaction, à la tête de laquelle se trouvèrent la plupart des Parlements. Celui de Paris, notamment, engagea à ce sujet avec le pouvoir royal une lutte qui, après avoir abouti dans le ressort au rétablissement de l'ancienne réglementation, contribua à ébranler, d'une manière qui fut probablement décisive, les récentes convictions libérales de l'administration centrale. L'étude de M. M. J. L. a le mérite de marquer pour la première fois, d'une façon complète et précise, les phases successives de cette lutte, dont les meilleurs ouvrages traitant de la question, même le livre, cependant classique, d'Afanassiev, avaient, jusqu'à ce jour, très insuffisamment retracé l'histoire. — R. G.

— Le tome IV des « Chroniques du XVIIIe siècle » que publie M. Jean HERVEZ a pour titre: *Le Parc aux cerfs et les petites maisons galantes* (Paris, Bibliothèque des curieux, 1910, in-8, 320 p., avec gravures). L'auteur se borne, en ce qui concerne le Parc aux Cerfs, à résumer le travail publié autrefois par A. Le Roi dans ses *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV et Louis XV*. Il n'est guère plus original dans la seconde partie, où il nous donne un tableau, bien souvent tracé déjà, de la société galante du XVIIIe siècle.

— L. BRÉDIF. *Mélanges*. Paris, Hachette, 1910, in-12, 298 p. — L'auteur a groupé sous ce titre un certain nombre d'études sur la morale, l'histoire littéraire et l'histoire. A noter particulièrement : *Deux hommes de lettres au bagne d'Alger* (Regnard et Cervantès) ; les *Mémoires de Madame* (biographie et portrait de la Palatine d'après sa correspondance) ; *François de Sales* ; *Franklin* ; *L'honnête homme au XVIIe siècle*.

— Émile LE SENNE. *Madame de Païva. Étude de psychologie et d'histoire*. Préface par G. Montorgueil. Paris, Daragon, 1910, in-8, XVI-61 p. (gr.). — Cette biographie, bien que sommaire, fait revivre d'une façon intéressante la figure de la célèbre aventurière que fut Mme de Païva, l'une des reines les plus riches et les plus enviées de la société galante du second Empire. Femme d'un petit tailleur français établi à Moscou, elle abandonna son mari pour venir chercher fortune à Paris, où elle épousa successivement le marquis de Païva, noble portugais, puis le comte Henckel de Donnersmarck, propre cousin de Bismarck, et qui fut, après la guerre, gouverneur de l'Alsace-Lorraine. Par son second mariage, Mme de Païva appartient donc presque à l'histoire. Son nom, cependant, reste surtout attaché à la construction du fameux hôtel de l'avenue des Champs-Élysées à la décoration duquel collaborèrent nos plus grands artistes. — R. G.

— Louis CONS. *Un siècle d'histoire d'Allemagne. De Gœthe à Bismarck*. Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1910, pet. in-8, XII-238 p. — Le petit livre de

M. Cons fait partie d'une collection d'ouvrages de vulgarisation, les *Idées claires*, entreprise par la Nouvelle Librairie nationale. L'auteur connaît bien l'histoire d'Allemagne et a utilisé les principaux ouvrages scientifiques parus. Il aurait pu citer pourtant l'ouvrage de Denis, *La Fondation de l'Empire allemand*, et le livre classique de Lair, *L'Impérialisme allemand*. Il était difficile de tout dire sur un si vaste sujet en si peu de pages ; M. C. a heureusement fait son choix, mêlant à l'exposé des faits les analyses d'idées. Ce qu'il dit des grands classiques allemands est clair et précis. Le chapitre sur le romantisme est moins bon. La matière était, il est vrai, plus délicate et se prêtait moins à un exposé rapide. Il en est de même du chapitre intitulé le *Zollverein* (*1830-1848*). En dehors du développement économique, M. C. y traite des progrès du libéralisme et de l'action de l'Église. S'il a voulu montrer que la création du Zollverein domine cette période, les dates de 1830 et de 1848 ne sont pas bien choisies : il faut remonter avant 1830 pour expliquer le mouvement d'unification économique et dépasser 1848 pour en voir l'achèvement. Sur le Parlement de Francfort, M. C. est clair. Mais la meilleure partie de son ouvrage est incontestablement celle dans laquelle il expose la politique de Bismarck. En résumé, malgré des défauts souvent difficiles à éviter, ce livre est intéressant, impartial, exact. — A. G.

— E. Chapuisat. *Mme de Staël et la police. Épisodes*. Genève, Kundig et Paris, Gaulon, 1910, in-8, 70 p. — Réunion de deux articles : *Mme de Staël et la police du Directoire*, 1796 (lettres et rapports du résident Desportes, tirés de la correspondance de Genève au ministère des Affaires étrangères) ; *Mme de Staël et la police impériale*, 1811-1813 (lettres de Barante et de Capelle, des Archives nationales et de la Bibliothèque de Genève). — Une planche hors texte donne le portrait d'Uginet, dit Eugène, et celui de sa femme, dont le passeport permit la fuite de Mme de Staël en 1812. — J. M.

— Ch. Joret. *D'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIIIe siècle*. Paris, Champion, 1910, in-8, XII-539 p. — Biographie abondante, un peu massive, telle qu'il convenait pour ce travailleur acharné. La vie d'Ansse de Villoison est admirable de régularité, de labeur patient et méthodique. A dix-neuf ans, c'est un helléniste accompli ; à vingt et un, l'Académie des incriptions demande au roi la permission de l'admettre, par une infraction à ses règlements. A part ses voyages, et il ne voyage pas pour se distraire, il ne consacra jamais à l'étude moins de douze heures par jour, et jamais il ne se permit de publier un travail hâtif. Sa probité scientifique est absolue ; la vérité seule le préoccupe ; dans sa correspondance avec les savants de toute l'Europe, pas la moindre trace de jalousie : c'est en quoi il se distingue des grands érudits de la Renaissance, à qui on serait tenté de le comparer.

L'homme pourtant eut ses faiblesses, une faiblesse au moins. Une grande ambition le possède : être attaché à la personne d'un souverain, faire figure dans une cour, devenir une manière de diplomate ou d'informateur. De là ses flagorneries assez déplaisantes, grossières presque, à l'égard du duc Charlemagne de Saxe-Weimar. Cet érudit, jouant au courtisan, dépasse les bornes. Une certaine délicatesse lui manque. — J. M.

# LIVRES NOUVEAUX

**Généralités**. — *D. Blanchet et J. Toutain*. Histoire de France depuis le début du XVIe siècle jusqu'en 1789. Paris, Belin. — *Dr Cabanès*. Les morts mystérieuses de l'histoire. Deuxième série : De Louis XIII à Napoléon III. Paris, Albin Michel, 3. 50. — Catalogue des thèses et écrits académiques (1909-1910). Paris, E. Leroux, 1. 25. — Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs. Tome 42 : Dript-Duchemin de Villiers. Paris, Impr. nationale. — *G. Ducoudray*. Histoire de l'époque moderne et contemporaine depuis 1453 jusqu'à nos jours. 5e édition complétée. Paris, Hachette, 3. 50. — *K. Lamprecht*. Historische Methode und historische-akademischer Unterricht. Berlin, Weidmann, 1 mk. — *A. Lomont, A. Poux, C. Caron*. Histoire rationnelle de la nation française. Paris, Alc. Picard, 1. 50. — *A. Malet*. Histoire de France depuis la Révolution jusqu'en 1875. 3e édition, revue. Paris, Hachette, 4.00. — *F. Masson*. Au jour le jour (Malmaison, Magenta, la Corse, etc.). Paris, Ollendorff, 3. 50. — *A. Malet et J. Isaac*. La France, de 1789 à la fin du XIXe siècle. Paris, Hachette, 2.00. — *J. de Metz*. Au pays de Napoléon (L'Italie, 1796-1797-1800 ; d'Albenga à Leoben ; Passage des Alpes, etc.). Grenoble, Rey, 25.00, — *A. Saulnier*. Les temps modernes (1498-1789). 2e édition, revue. Paris, G. Beauchesne, 4.00. — *Ch. Seignobos*. Histoire moderne jusqu'en 1715. Paris, A. Colin, 5.00.

**Histoire politique intérieure**. — *E. Angot*. Un neveu du prince de Bénévent, Louis de Talleyrand-Périgord (1784-1808). Paris, Perrin, 3. 50. — *P. Caron*. Paris pendant la Terreur. Rapports des agents secrets du ministre de l'intérieur. T. Ier. Paris, Alph. Picard, 8. 00 (Soc. d'hist. contemp.). — *A. Chuquet*. Lettres de 1815. Première série. Paris, Champion, 3. 50 (Bibliothèque de la Révolution et de l'Empire). — *H. Conrad*. Napoleon's Leben, von ihm selbst. I. Bd. Stuttgart, R. Lutz, 6 mk. — *Mis Costa de Beauregard*. Le roman d'un royaliste sous la Révolution. Souvenirs du Cte de Virieu. Nouvelle édition. Paris, Plon, 3.50. — *E. Daudet*. Nouveaux récits des temps révolutionnaires. Paris, Hachette, 3. 50. — *A. Dubosc*. Louis Bonaparte en Hollande d'après ses lettres (1806-1810). Paris, Émile-Paul, 1. 50. — *J. Durieux*. Les vainqueurs de la Bastille. Paris, Champion, 4. 00. — *D'Estournelles de Constant*. Benjamin Constant et la paix (Reédition de l'*Esprit de conquête*, publié en 1814). Paris, Ficker, 2. 00. — *R. de Frémont*. Les doléances financières du Tiers-Etat du Périgord en 1789, d'après les cahiers de paroisse. Bordeaux, imp. Cadoret. — *A. Keller*. Correspondance de Napoléon. V. Bonaparte et le coup d'État. Paris, A. Méricant, 3. 50. — *E. Lebègue*. La vie et l'œuvre d'un constituant. Thouret (1746-1794). Paris, Alcan, 7. 00. — *G. Mathieu*. Essai sur les sources de l'histoire de la Corrèze pendant la Révolution. Paris, Champion, 2. 50. — *E. Pelleray*. L'œuvre financière du Parlement de 1906 à 1910. Paris, G. Roustan. — *E. Sageret*. Le Morbihan et la chouannerie morbihannaise sous le Consulat. T. Ier. Paris, A. Picard, 7. 50. — *Mis de Saint-Maurice*. Lettres

sur la cour de Louis XIV (1667-1670), publiées par *J. Lemoine*. Paris, Calmann-Lévy; 7. 50. — *H. Sée et A. Lesort*. Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les États généraux de 1789. T. II. Paris, E. Leroux, 7. 50 (Coll. de doc. inédits sur l'hist. écom. de la Révol.). — *M. Sokolnicki*. Les origines de l'émigration polonaise en France (1831-1832). Paris, Alcan, 4. 00. — *C. Stryienski*. Mesdames de France, filles de Louis XV. Paris, Émile-Paul, 5. 00. — *A. de Valon*. Nos aventures pendant les journées de février, publié par *A. de Laborde*. Paris, H. Leclerc, 60. 00. — *Fleury-Vindry*. Les Parlementaires français au XVIe siècle. T. II, 1er fascicule: Parlement de Bordeaux. Paris, Champion. — *A. Wahl*. Robespierre. Tubingen, J. C. B. Mohr, 1 mk. 50.

**Histoire diplomatique**. — *J. Bainville*. Bismarck et la France, d'après les mémoires du prince de Hohenlohe. Paris, Nouvelle librairie nationale, 3. 50. — *P. Biermanns*. Die Politik des Kurfürsten von Köln Maximilian Franz gegenüber der französischen Revolution in den Jahren 1789-1792. Hildesheim, A. Lax. — *T. Carlyle*. Olivier Cromwell. Trad. par *E. Barthélemy*. Paris, Mercure de France, 3. 50. — Politische Korrespondenz Friedrich's des Grossen. XXXIV. Bd. Berlin, A. Duncker. — Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode. T. X. Paris, Lahure. — *J. Rassow*. Ernst Moritz Arndt. Seine Stellung zur französisch-russischen Weltherrschaft zu Preussen und zur deutschen Verfassungsfrage. Greifswald, Bruncken, 4 mk. — *A. Richard*. Un diplomate poitevin du XVIe siècle. Charles de Danzay, ambassadeur de France en Danemark. Poitiers, Blais et Roy (Extr. des « Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest »).

**Histoire militaire**. — *E. Chapuisat*. La municipalité de Genève pendant la domination française. Tome II. Paris, Champion, 15. 00. — *A. Deloffre*. Landrecies de 1814 à 1818, suivi de notes biographiques sur le maréchal Clarke. Lille, Danel. — *P. Destray et E. Isnard*. La marine bourguignonne et côte d'orienne. Dijon, impr. Darantière. — *F. Dillaye*. Vie et mort de l'armée du Rhin. Journal d'un témoin (26 juillet au 1er novembre 1870). Paris, Jules Tallandier, 7. 50. — Erinnerungsblätter an den Feldzug 1870-71. Berlin, Mittler, 2 mk. — *J. Falk's*. Beiträge zur Geschichte Thuringens, 1806-1813. Jena, H. Pohle, 1 mk. 10. — *M. Faure*. Souvenirs du général Championnet. Nouvelle édition. Paris, E. Flammarion, 7. 50. — *E. Gachot*. La troisième campagne d'Italie (1805-1806). Paris, Plon, 7. 50. — *C. Geissler*. Denkwürdigkeiten aus dem Feldzug in Spanien in den Jahren 1810 und 1811 mit dem herzoglichen sächsischen Kontingent. Leipzig, G. Wigand. — *Dr C. Geyer*. Verwundet und kriegsgefangen in Paris unter dem Schutze des roten Kreutzes 1870-71. Stuttgart, W. Kohlhammer, 3 mk. — *Oberstleut*t *H. Klaeber*. Marschall Bernadotte, Kronprinz von Schweden. Gotha, F. A. Perthes, 14 mk. — *G. Lacour-Gayet*. La marine militaire de la France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Tome Ier. Paris, Champion, 7. 50. — *H. Le Pointe*. Gloires et légendes. Histoire militaire de la France racontée par ses drapeaux, de 1792 à nos jours. Paris, Jouve, 3. 50. — *Th. Leuridan*. Le siège de Lille en 1708. Relation inédite. Lille, L. Danel. — *Lt-Col E. Picard et Lt-V. Paulier*. Mémoires et journaux du général Decaen. T. II. Paris, Plon, 7. 50. — *Cne V. Piquet*. Campagnes d'Afrique (1830-1910). Paris, Charles-Lavauzelle, 3. 50. — *Vte de Romanet*. Le service militaire sous l'ancien régime, d'après un manuscrit du XVIIe siècle relatif à la province du Perche. Paris, Nouvelle librairie nationale. — *Cne Sautai*. L'École polytechnique pendant la campagne de France (1814). Paris, Chapelot, 2. 00. —

*Hauptm. K. Tanera.* Ernste und heitere Erinnerungen eines Ordonnanzoffiziers im Jahre 1870-71. München, C.-H. Beck, 3 mk. 50. — *G. von Thäter.* Meine Feldzugserinnerungen 1870-71. München, C. H. Beck, 3 mk. — *Gal Tournier.* Le général Victor Février (1823-1908). Paris, Fournier, 1.00. — *O. von Wedell.* Briefe an seine Braut Clémentine von der Goltz aus den Jahren 1799 und 1800, hrsg. von A. Kohler. Leipzig, Röder und Schunke, 5 mk. — *Gal K. von Wedel.* Lebenserinnerungen, hrsg. von *C. Troeger.* 1 Tl : 1783-1810. Berlin, Mittler, 4 mk. — Étude sur les opérations du maréchal Oudinot, du 15 août au 4 septembre 1813, publiée par X. Paris, Chapelot, 10.00. — *Gal Zurlinden.* Napoléon et ses maréchaux. T. II : Les maréchaux. Paris, Hachette, 3.50.

**Histoire religieuse.** — *Dom M.-G. Blayo.* Les derniers jours de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes. Paris, Champion (Extrait de la « Revue de Bretagne »). — *Abbé J.-J. Bourassé.* Abbayes et monastères de France. Monuments, souvenirs et ruines. Tours, Mame. — *A. Capel.* Monseigneur Réveilhac, archiprêtre de Notre-Dame-aux-Neiges (1822-1908). Aurillac, Impr. moderne, 3.50. — *Dom Bruno Destrée.* Les Bénédictins. Histoire complète de l'ordre. Paris, Oudin, 8.00. — *E. Doumergue.* La Réformation et la Révolution. Paris, éditions de « Foi et Vie », 48, rue de Lille. — *E. Favre.* François Coillard, missionnaire au Lessouto (1861-1882). Nancy, Berger-Levrault, 7.50. — Mémoires de Godefroi Hermant sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle, publiés par *A. Gazier.* Tome VI et dernier. Paris, Plon, 10.00. — *Vte de Guichen.* La France morale et religieuse au début de la Restauration. Paris, Émile-Paul, 3.50. — *M. Hamon.* Vie de saint François de Sales. Nouvelle édition publiée par M. Gonthier et Letourneau. Paris, Lecoffre, 3.50. — *Abbé Hays.* Histoire de l'Église. Angoulême, impr. G. Vincent. — La révérende Mère Marie-Joseph, fondatrice de l'ordre des sœurs de Notre-Dame de Bon-Secours. Valence, Impr. valentinoise. — *H. Lorin.* L'orientation sociale de la pensée catholique au XIXe siècle. Paris, Gabalda. — *P. Marie-Joseph du Sacré-Cœur.* Le Pére Doussot, dominicain, et la Mère Élisabeth, carmélite, sa sœur. Paris, Plon, 5.00. — *Molinier.* Essai biographique et littéraire sur Octavien de Saint-Gelays, évêque d'Angoulême. Paris, A. Picard, 4.00. — *L. Paulot.* Une victime du Tribunal révolutionnaire de Paris. Nicolas Dieudonné, prêtre. Reims, impr. Jeanne d'Arc. — *C. Perrossier.* Essai de bibliographie romanaise. Évêques originaires de la Drôme. Valence, impr. J. Céas. — *H. Petitot.* Pascal, sa vie religieuse et son apologie du christianisme. Paris, Beauchesne. — *Th. Reinach.* Histoire des israélites depuis la ruine de leur indépendance nationale jusqu'à nos jours. 4e édition revue et corrigée. Paris, Hachette, 4.00. — *Le P. C. de Rochemonteix.* Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII, et le cardinal de Richelieu. Paris, A. Picard, 7.50. — *J.-B. Rochias.* Vie du R. P. Charles Frémon, réformateur de l'ordre de Grandmont, publiée par le chanoine *A. Lecler.* Limoges, Ducourtieux et Gout. — *A.-M. Rouillon.* Le Père Ollivier (1835-1890). Notes et souvenirs. Paris, Lethielleux, 3.00. — *H. Sauvage.* Olivier de Pennart, archevêque d'Aix, et sa famille. Laval, impr. A. Goupil. — *Abbé J. Thomas.* Le Concordat de 1516. Tome III. Paris, A. Picard, 7.50. — *Abbé Uzureau.* Le chapitre de la cathédrale d'Angers (1802-1910). Angers, G. Grassin.

**Histoire économique et sociale. Histoire coloniale.** — *A. Aulard.* Napoléon Ier et le monopole universitaire. Paris, Colin, 4.00. — *T. Barthélemy.* Un communiste de 1840, Villegardelle. Paris, Giard et Brière. — *M.-J. Bry.* Les

vigueries de Provence. Aperçu de leur histoire jusqu'à la fin du XVIe siècle, leur organisation et leur rôle aux XVIIe et XVIIIe siècles. Paris, A. Picard, 10.00. — *Th. de Cauzons*. La magie et la sorcellerie en France. T. III. Paris, Dorbon aîné, 5.00. — *A. des Cilleuls*. L'approvisionnement de Paris en céréales dans le passé et dans le présent. Paris, Berger-Levrault, 2.00. — Cinquantenaire de la fondation de la Chambre de commerce de Limoges (1858-1908). Limoges, Ducourtieux et Gout. — *G. Coffinet*. Le notariat en 1610 comparé avec le notariat actuel. Paris, Giard et Brière, 2.00. — Compte rendu des travaux du Congrès des anciennes colonies. Paris, bureaux du Congrès, 43, Chaussée d'Antin, 20.00. — *P. Dupéron*. La question du pain dans l'Yonne sous le règne du maximum. Paris, Larose et Tenin, 9.00. — *H. Fleischmann*. Les demoiselles d'amour du Palais-Royal. Paris, Bibliothèque des curieux, 6.00. — *Dr W. Gallion*. Der Ursprung der Zünfte in Paris. Berlin, W. Rothschild. — *Mme Charles Garnier*. Une famille parisienne universitaire au XIXe siècle. Paris, Hachette, 3.50. — *F. Gerbaux et Ch. Schmidt*. Procès-verbaux des Comités d'agriculture et de commerce de la Constituante, de la Législative et de la Convention. T. IV. Paris, Leroux, 7.50 (Coll. de doc. inéd. sur l'hist. écon. de la Révol.). — *L.-J. Gras*. Histoire du commerce local et des industries qui s'y rattachent dans la région stéphanoise et forézienne. Saint-Étienne, impr. J. Thomas. — *P. Grégoire*. Les biens ecclésiastiques pendant la Révolution. Département de la Loire-Inférieure. Paris, Champion (Extr. de la « Revue de Bretagne »). — *Herbert*. Essai sur la police générale des grains (1755), publié par E. Depitre. Paris, Geuthner (Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France). — *J. Hervez*. Les chroniques du XVIIIe siècle. VI. Maisons d'amour et filles de joie. Paris, Bibliothèque des curieux. — *P. Hivonnait*. Histoire de la corporation des anciens talemeliers à Paris, du XIIIe au XVIIIe siècle. Paris, Larose, 6.00. — *L. Labat*. Le drame de la rue des Filatiers (1761). Jean Colas. Toulouse, E. Privat; Paris, A. Picard. — *C. Lecigne*. George Sand; — Mme de La Fayette; — Mlle de Montpensier. Paris, P. Lethielleux (Femmes de France, nos 1, 2 et 3). — *E. Levasseur*. Histoire du commerce de la France. T. Ier. Paris, A. Rousseau, 12.50. — *G. Libersat*. La justice criminelle du magistrat de Boulogne-sur-Mer, de 1670 à 1790. Paris, A. Picard, 5.00. — *P.-M. Masson*. Une vie de femme au XVIIIe siècle. Mme de Tencin (1682-1749). 3e édition, augmentée et corrigée. Paris, Hachette, 3.50. — *J. de Maupassant*. Les armateurs bordelais au XVIIIe siècle. Le procès du « Furet » et du « Décidé » (1797-1798). Bordeaux, impr. Gounouilhou. — *A. Maurat-Ballange*. Un arrêt du présidial de Limoges au XVIIe siècle. Limoges, Ducourtieux et Gout. — *E. Maynial*. Casanova et son temps. Paris, Mercure de France, 3.50. — *H. Mettrier*. Une commune rurale de la Haute-Marne en l'an III. Langres, Impr. champenoise. — *Morelly*. Code de la nature (1755), publié par E. Dolléans. Paris, Geuthner (Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France). — *P. Moulin*. Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le département des Bouches-du-Rhône. T. III. Paris, Leroux, 7.50 (Coll. de doc. inéd. sur l'hist. écon. de la Révol.). — *L. Nardin et J. Mauveaux*. Histoire des corporations d'arts et métiers des villes et comté de Montbéliard. 2 vol. Paris, Champion, 15.00. — *P. de Nouvion et E. Liez*. Un ministre des modes sous Louis XVI. Mademoiselle Bertin, marchande de modes de la reine (1747-1813). Paris, H. Leclerc, 150.00. — Mémoires et lettres galantes de Mme du Noyer (1663-1720), publiés par *Arnelle*. Paris, L. Michaud. — *J.-J. Olivier et W. Norbert*. Une étoile de la danse au XVIIIe siècle. La Barberina Campanini (1721-1799).

Poitiers, Soc. franç. d'impr. et de libr. — *C. Piton*. Paris sous Louis XV. Rapports des inspecteurs de police au roi. Troisième série. Paris, Mercure de France, 3. 50. — *E. Reynis*. Souvenirs d'un vieux journaliste. Toulouse, Revel et Nauze. — *E. Silberling*. Dictionnaire de sociologie phalanstérienne. Guide des œuvres complètes de Charles Fourier. Paris, M. Rivière, 15. 00. — *G. Stenger*. Grandes dames du XIXe siècle. Paris, Perrin, 5. 00. — *G. Weulersse*. Le mouvement physiocratique en France, de 1756 à 1770. 2 vol. Paris, Alcan, 25. 00.

**Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art.** — *G. Bigourdan*. L'astronomie, évolution de ses méthodes. Paris, Flammarion, 3. 50. — *R. Boubée*. Camille Jordan en Alsace et à Weimar. Paris, Plon, 3. 50. — *H. Brémont*. Apologie pour Fénelon. Paris, Perrin, 3. 50. — *F. Brunot*. Histoire de la langue française. T. III : La formation de la langue classique. Paris, Colin, 7. 50. — *R. Canat*. La renaissance de la Grèce antique (1820-1850). Paris, Hachette, 3. 50. — *L. Delteil*. Le peintre-graveur illustré. T. VI (Rude, Barye, Carpeaux, Rodin). Paris, chez l'auteur, 2, rue des Beaux-arts, 40. 00. — *P. Dorbec*. Théodore Rousseau. Paris, Laurens, 2. 50 (Les grands artistes). — *E. Dumonthier*. Les bronzes du mobilier national. Paris, Ch. Massin, 2 vol. 110. 00. — *J. Ecorcheville*. Catalogue du fonds de musique ancienne de la Bibliothèque nationale. Paris, J. Terquem, 500. 00. — *Émile-Bayard*. Le style Empire. Paris, Garnier, 2. 50. — *C. Forteau*. Le collège Geoffroy-Saint-Hilaire à Étampes. Étampes, impr. Lecesne-Allien. — *A. Gazier*. Les derniers jours de Blaise Pascal. Paris, Champion, 1. 50. — *L. Giron*. Les peintures murales du département de la Haute-Loire, du XIe au XVIIIe siècle. Paris, Leroux. — *J. Guiffrey et P. Marcel*. Inventaire général illustré des dessins du musée du Louvre et du musée de Versailles. T. V. Paris, Eggimann, 25. 00. — *F. Hellouin et J. Picard*. Un musicien oublié. Charles-Simon Catel (1773-1830). Paris, Fischbacher, 2. 50. — *M. Hervier*. Les écrivains français jugés par leurs contemporains. T. Ier (XVIe et XVIIe siècle). Paris, Delaplane, 4. 50. — *F. et W. Hessling*. Documents sur le luminaire du premier Empire. Paris, Hessling. — *R.-P. Jameson*. Montesquieu et l'esclavage. Paris, Hachette, 7. 50. — *E. Jovy*. Pascal inédit. Vitry-le-François, chez l'auteur, 41, rue Pavée. — *G. Labarthe*. Le théâtre pendant les jours du Siège et de la Commune. Paris, Fischbacher, 3. 50. — *L. de La Chanonie*. Le maître peintre-graveur Auguste Lepère. Vannes, Lafolye. — *G. Lanson*. Choix de lettres du XVIIIe siècle. Nouvelle édition revue. Paris, Hachette, 2. 50. — *G. Lanson*. Manuel bibliographique de la littérature française moderne. T. III (XVIIIe siècle). Paris, Hachette, 5. 00. — *P. Laumonier*. Tableau chronologique des œuvres de Ronsard. Paris, Hachette, 5. 00. — *L. de la Laurencie*. Lully. Paris, Alcan, 3. 50 (Les maîtres de la musique). — *L. Meunier*. Histoire de la médecine depuis ses origines jusqu'à nos jours. Paris, J.-B. Baillière. — *G. Milhaud*. Nouvelles études sur l'histoire de la pensée scientifique. Paris, Alcan, 5. 00. — *Molinier*. Histoire générale des arts appliqués à l'industrie du Ve à la fin du XVIIIe siècle. Tome VI. Paris, E. Lévy, 60. 00. — *Molinier*. Mellin de Saint-Gelays (1490-1558). Paris, A. Picard, 7. 50. — *P. de Nolhac*. Les tapisseries des Gobelins exposées au palais de Versailles en 1910. Versailles, Bourdier, 50. 00. — *J. Péladan*. Ernest Hébert. Paris, Delagrave. — *A. Pougin*. Musiciens du XIXe siècle. Paris, Fischbacher, 3. 50. — *M. Reymond*. Le Bernin. Paris, Plon, 3. 50 (Les Maîtres de l'art). — *R. Schneider*. Esthétique classique chez Quatremère de Quincy. Paris, Hachette, 3. 00. — *R. Schneider*. Quatremère de Quincy et son intervention dans les arts (1788-1830). Paris, Hachette, 10. 00. — *G. Séailles*. Eugène Carrière. Paris, A. Colin,

3.50. — *Stendhal*. Journal d'Italie, publié par P. Arbelet. Paris, Calmann-Lévy, 3.50. — *G.-B. Stirbey*. J.-J. Weiss. Paris, Calmann-Lévy, 5.00. — *C. Stryienski*. Une carrière d'artiste au XIXe siècle. Charles Landelle (1821-1908). Paris, Émile-Paul, 40.00. — *M. Vachon*. La Renaissance française. Paris, Flammarion, 25.00. — *Voltaire*. Lettres philosophiques, pub. par H. Labroue. Paris, Delagrave, 3.50.

**Histoire locale et généalogique**. — *J. Charles-Roux*. Aigues-Mortes. Paris, Bloud, 5.00 (Bibliothèque régionaliste). — *F. Lienhard*. Aus dem Elsass des 18. Jahrhunderts. Strassburg, F. Bull, 1 mk. — *T. Renaud*. Paulus Beck von Strass, burg und seine Schicksale (1705-1778). Strassburg, J.-H.-E. Heitz, 3 mk. — *V. Leblond*. Inventaire sommaire de la collection Bucquet-aux-Couteaux (documents sur Beauvais et le Beauvaisis). Paris, Champion. — *R. Delaunay*. Recherches historiques sur la ville et le pays d'Ernée (Mayenne), Xe siècle à 1789. Laval, A. Goupil. — *P. Pinson*. Bibliographie d'Étampes et de l'arrondissement. Paris, Champion, 5.00. — *Maignien*. Catalogue des livres et manuscrits du fonds dauphinois de la Bibliothèque municipale de Grenoble. T. II, 2e partie. Grenoble, impr. Allier. — *Cte A. de Mahuet*. Biographie de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois et du Parlement de Nancy (1641-1790). Nancy, V. Vagner et J. Lambert, 30.00. — *M. Audin*. Bibliographie iconographique du Lyonnais. T. II, 2e partie, fasc. 1. Lyon, A. Rey. — *E. Gauffreteau*. Notes historiques sur Magné (Vienne). Poitiers, Blais et Roy. — *M. Lecomte*. Histoire de Melun. Paris, Jouve, 3.00 (Histoire des communes de France). — *Ch. Duplomb*. Histoire générale des ponts de Paris. Paris, Marescq, 15.00. — *E. Gouvrion*. Terrier de la seigneurie de Loré-en-Oisseau (Mayenne) au XVIIe siècle. Laval, A. Goupil. — *R. Hénard*. Les jardins et les squares. Paris, Laurens, 8.00 (Les richesses d'art de la ville de Paris). — *Mentienne*. Le fief de la Grange-Batelière, de l'an 1200 à 1847. Paris, Champion, 2.50. — *H. Servant*. Les divers sièges de la juridiction consulaire de Paris. Paris, P. Renouard. — *T. de Hansy*. Notes concernant la communauté de Rimont et les délibérations de son conseil politique de 1754 à 1789. Foix, impr. Lafont de Sentenac. — *L. de Richemond*. Les Rochelais à travers les siècles. Paris, Jouve. — Documents et notices publiés par le conseil général de la Savoie à l'occasion du cinquantenaire de la réunion de la Savoie à la France. Chambéry, Impr. nouvelle. — *Cte E.-A. de Foras*. Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie. T. IV. Grenoble, Allier. — *F. Miquet*. Recherches sur les familles des émigrants savoyards fixés en France avant 1860. Annecy, impr. J. Abry. — *E. Plaisance, dit Pascalein*. Histoire des Savoyens. T. Ier et II. Chambéry, Impr. nouvelle. — *J. Charles-Roux*. Saint-Gilles, sa légende, son abbaye, ses coutumes. Paris, A. Lemerre, 50.00. — Documents sur Toulouse et sa région. 2 vol. Toulouse, E. Privat, 10.00. — *J. de Flandreysy et E. Mellier*. Valence. Paris, A. Lemerre, 5.00. — *Mis de Sénas*. Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de l'Europe. T. XXVI. Paris, Archives de la noblesse, 101, rue de Miromesnil.

---

ERRATUM AU NUMÉRO DE JANVIER-FÉVRIER :

P. 66, 7e ligne avant la fin, *lire* : se tourne.
P. 98, ligne 5, *lire* : Eccovi.
— , 3e ligne avant la fin, *lire* : Bologne, *et* : Monza.

---

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

# *Les classes paysannes en France au XVIII^e siècle*

Je me propose, en cet article, de donner les résultats essentiels d'une série de recherches que j'ai poursuivies depuis 1894 dans un grand nombre d'archives départementales, et qui ne sont pas encore complètement terminées aujourd'hui. Toutes les données que l'on trouvera dans cette courte esquisse sont tirées de la série C et de la série E de ces archives. Les sources principales de mon étude, ce sont les rôles des vingtièmes, des tailles, de la capitation, les palpes, les cadastres et les arpentements que j'ai eu la possibilité d'étudier dans un grand nombre de dépôts [1].

Si l'on étudie la question agraire dans les divers États de l'Europe occidentale au XVIII^e siècle, l'on voit clairement que les relations entre les classes paysannes et les seigneurs propriétaires diffèrent

1. 1° Archives départementales du Pas-de-Calais (rôles des centièmes); 2° de l'Aisne (rôles des vingtièmes); 3° de la Somme (rôles des tailles, 1789-90); 4° de l'Orne (rôles des tailles et des vingtièmes); 5° de la Seine-Inférieure (rôles des vingtièmes, en partie; le travail n'a pas pu encore être terminé); 6° d'Ille-et-Vilaine (déclarations et rôles des vingtièmes); 7° d'Indre-et-Loire (rôles des vingtièmes); 8° du Cher (rôles des vingtièmes); 9° de la Creuse (rôles des vingtièmes et arpentements); 10° de la Haute-Vienne (rôles des vingtièmes et des tailles, palpes (dans les Archives communales); 11° de la Corrèze (rôles des tailles et des vingtièmes, palpes des communes qui sont déposées aux Archives départementales); 12° du Lot (cadastres déposés aux Archives départementales; déclarations des terres nobles); 13° du Cantal (rôles des dixièmes et des vingtièmes); 14° de l'Yonne (rôles des tailles, pieds de taille d'une partie des paroisses); 15° de l'Aube (rôles des vingtièmes); 16° de la Drôme (rôles des vingtièmes); 17° du Var (cadastres); 18° des Bouches-du-Rhône (cadastres communaux); 19° des Pyrénées-Orientales (cadastres et rôles des vingtièmes, papiers de la série Q); 20° du Gard (cadastres); 21° de la Haute-Garonne (rôles de capitation, des vingtièmes et cadastres déposés aux Archives départementales et dans les Archives communales); 22° du Gers (cadastres); 23° des Hautes-Pyrénées (cadastres); 24° des Basses-Pyrénées (cadastres); 25° des Landes (rôle des vingtièmes). J'ai tiré parti aussi des documents de la série E dans presque tous les dépôts cités plus haut et quelques autres. J'ai dépouillé une série de livres terriers (j'ai vu quelques-uns de ceux qui sont conservés aux Archives nationales), de livres de raison, de lièves, etc. En outre j'ai utilisé une partie des documents de la série F^12 des Archives nationales, concernant l'état de l'industrie à la veille de la Révolution.

profondément d'une région à l'autre, et que, suivant les divers pays, l'évolution a suivi une marche particulière, en ce qui concerne la propriété de la terre, comme en ce qui regarde la condition des personnes. Telle est l'idée qui se dégage de toute une série de données nouvelles, qui ont été récemment mises au jour.

Que l'on compare, par exemple, l'histoire de la question agraire, d'une part, en Italie et en Angleterre et, d'autre part, dans le nord-est de l'Europe, au delà de l'Elbe. Dans toutes ces contrées, il est vrai, les classes paysannes sont entièrement privées de propriété foncière ; c'est un phénomène qui leur est commun à toutes, et il faut noter seulement qu'il a une intensité plus grande en Angleterre et en Danemark et qu'il s'est manifesté plus tôt en Italie et en Angleterre qu'en Danemark, en Prusse et dans les provinces baltiques. Mais, si nous faisons entrer aussi en ligne de compte la condition des personnes, les différences apparaissent comme plus nettement tranchées. En Italie et en Angleterre, au fur et à mesure que les paysans ont été affranchis du servage, ils ont été comme expropriés de la terre et ils ont formé véritablement une classe de prolétaires ; ils ont été réduits à cultiver les terres des seigneurs, soit à titre de fermiers, soit comme simples journaliers libres, vivant du travail de leurs bras (*labourers* anglais). Au nord-est de l'Allemagne, en Danemark, dans d'autres contrées encore, ce fut une évolution inverse : les populations paysannes, qui autrefois avaient été libres, furent réduites au servage au XV^e^ et surtout au XVI^e^ siècle ; elles tombèrent sous la domination absolue des propriétaires, que l'on peut considérer comme de gros entrepreneurs exploitant le travail gratuit de leurs sujets, tandis que leurs domaines s'étaient agrandis par l'expropriation des paysans.

Ainsi, la coïncidence entre le mouvement d'affranchissement des serfs et la dépossession des classes rurales, coïncidence qui apparaît dans certains pays, n'est nullement un phénomène général dans toutes les contrées de l'Europe ; l'on ne saurait affirmer qu'entre les deux mouvements il y ait connexion étroite, relation de cause à effet. A cet égard, des combinaisons très diverses se sont produites dans l'Europe occidentale. L'exemple de la France est bien frappant. En ce pays, les relations entre les classes paysannes et les propriétaires nobles se sont modifiées dans un sens diamétralement opposé à l'évo-

lution qui s'est produite au nord-est de l'Allemagne et en Danemark. Et c'est seulement si l'on considère l'émancipation personnelle des paysans que l'on constate une analogie entre la France, d'une part, l'Italie et l'Angleterre, de l'autre : l'affranchissement, en ces trois pays, s'est opéré presque d'une façon identique. Mais, en ce qui concerne la propriété paysanne, l'évolution a été profondément différente. En France, il n'y a pas eu d'expropriation des classes rurales ; non seulement elles conservèrent leurs terres, mais encore, pendant les trente-cinq dernières années du XVIIIe siècle, elles accrurent, dans une certaine mesure, l'étendue de leur propriété.

Ce n'est pas qu'en France on n'ait pas tenté de faire ce qui fut accompli en Angleterre et en Italie ; on a tenté aussi d'enlever leurs terres aux paysans, de les réduire, tout en les affranchissant, à la condition de simples fermiers. Mais ces tentatives ont été à peu près vaines ; elles ne sont pas parvenues à ébranler véritablement la propriété paysanne ; elles n'ont atteint légèrement que quelques provinces. Cependant elles ont eu pour effet de rendre la répartition de la propriété paysanne complètement inégale dans les paroisses du nord, du centre et du midi surtout, où la quantité des terres appartenant aux paysans oscille entre 0,1 °/₀ et 80 ou même 100 °/₀. C'est à l'effet de ces tentatives qu'il faut attribuer aussi la quantité minime de terre (1/5 du territoire seulement) que possédaient les paysans dans certaines provinces de l'ouest de la France, telles que la Normandie, le Poitou, le Berry, la Bretagne. Dans la partie occidentale de cette dernière province, une partie notable des paysans a été convertie en *domaniers*, qui cultivaient des domaines congéables et dont la situation était intermédiaire entre celles de fermier et de propriétaire. Même dans l'ouest, la propriété paysanne n'avait pas disparu. Dans tout le reste de la France, comme le prouvent mes recherches, cette propriété était plus fortement constituée. Au nord seulement, un peu plus du tiers de la terre se trouvait entre les mains des paysans (en Picardie, dans l'Artois, et dans une partie de la généralité de Soissons) ; dans l'Orléanais et la Bourgogne, la classe paysanne en possédait autant, ou peut-être un peu plus. En revanche, dans les provinces du centre (dans le Limousin, le Quercy et l'Auvergne), la propriété paysanne embrassait presque la moitié du territoire ; dans quelques provinces de l'est (dans le Dauphiné),

elle en comprenait les 2/5 ; au midi (dans le Languedoc [1], le Roussillon, la Guyenne, et une partie de la Provence), les paysans possédaient presque la moitié des terres, et dans le Béarn plus de 50 %.

Cette inégalité dans la répartition des propriétés paysannes sur la plus grande partie du territoire français se trouve confirmée par un autre fait qui lui est parallèle : le nombre des individus dépourvus de terre, de jardin et même de maison, varie très sensiblement d'une région à l'autre, d'une localité à l'autre, tout comme l'étendue des propriétés. Au centre de la France, par exemple, à côté de paroisses où l'on ne comptait pas plus de 1 à 2 % d'individus complètement dépourvus de terre, se trouvaient des paroisses où il y en avait 20, 30, 40, 50 et même 86 %. Tel était le cas de la Picardie et de quelques autres provinces. Les données qui existent à ce sujet, prises dans leur ensemble, permettent d'établir que, dans le Limousin, la proportion des propriétaires s'élevait à 82,4 % ; les individus dépourvus de propriété ne représentaient que 17,6 % de la population paysanne. Il en est à peu près de même au midi de la France. Quant à l'ouest, dans le Berry et dans certaines autres provinces, le nombre des individus dépourvus de terres est plus élevé, les propriétaires paysans sont en plus petite quantité. Dans la Basse-Normandie et dans le Perche, le nombre des individus sans propriété atteint 80 %. C'est le chiffre le plus élevé que nous ayons constaté. Au nord de la France, dans la Picardie par exemple, le nombre de ces individus ne formait que le tiers des paysans inscrits dans les rôles des tailles de 1789 et 1790.

Non seulement les propriétés possédées en France par la classe paysanne n'avaient pas diminué, mais, tout au moins dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, elles avaient progressivement augmenté. L'évolution de la propriété foncière a-t-elle été analogue aux XVIe et XVIIe siècles ? Nous ne le savons malheureusement pas encore, car jusqu'ici nous ne possédons à cet égard aucune donnée

1. C'est seulement aux environs des villes, de Toulouse par exemple, que la propriété paysanne ne comprenait que 1/5 du territoire. En revanche, à mesure qu'on s'en éloignait, la propriété paysanne devenait plus importante, et dans certaines paroisses, comme celles qui faisaient partie de l'arrondissement de Saint-Gaudens, par exemple, elle dépassait le chiffre de 50 %.

précise. Pour une seule province, pour l'Artois, il est possible d'affirmer, en comparant les listes des contribuables de l'année 1569 avec les listes de l'année 1769, que la transmission des propriétés foncières s'est effectuée, pendant deux siècles, tout à l'avantage de la classe paysanne. L'étendue des propriétés paysannes avait augmenté jusqu'à 30 % dans des paroisses situées non loin d'Arras, et jusqu'à 34 % dans des paroisses faisant partie de l'arrondissement de Saint-Omer. Pour le XVIIIe siècle, les données qu'on possède fournissent des indications indubitables sur l'accroissement des propriétés paysannes. Les témoignages des intendants et des subdélégués suffiraient d'ailleurs à prouver que la classe paysanne aspire avidement à acquérir de petits lots de terre. Les intendants de la Picardie ont affirmé nettement que « la plus grande partie de la terre était achetée par les laboureurs » ; et les documents relatifs à l'Artois confirment pleinement l'exactitude de cette assertion. Les rôles des paroisses faisant partie de la généralité de Soissons (arrondissements du Vermandois et du Laonnois) montrent dans quelle mesure les mutations s'opérèrent au profit de la classe paysanne. Pendant trente-cinq années (de 1750 à 1785), les paysans n'avaient perdu que 23 % des terres acquises par eux pendant ce laps de temps, c'est-à-dire qu'ils en avaient acquis quatre fois plus qu'ils n'en avaient perdu. Et encore la plus grande partie de ces acquisitions s'était-elle effectuée au détriment de la bourgeoisie (dans la proportion de 80,3 %). Les terres que les paysans avaient vendues à la noblesse n'avaient atteint que le chiffre minime de 10 %. Tels sont les faits que l'on peut constater dans les provinces du nord, où les propriétés paysannes étaient relativement peu importantes, et où elles n'embrassaient environ que le tiers du territoire. Dans d'autres provinces du centre et du midi de la France, la transmission des propriétés avait eu absolument le même caractère. Dans celles de ces provinces où les propriétés paysannes formaient 50 % du territoire, la mutation des terres s'était effectuée, comme au nord de la France, tout à l'avantage de la classe paysanne, au détriment de la bourgeoisie d'abord, dont le rôle s'était borné à revendre les terres, et au détriment de la noblesse ensuite, ce qui avait contribué à diminuer considérablement l'étendue des propriétés de ces deux classes privilégiées. Dans le Limousin, par

exemple, de l'année 1779 à l'année 1791, on avait vendu et acheté environ 13.612 séterées de terre (7.806 arpents), dont la noblesse avait acquis 9,5 °/₀ et vendu 49,5 °/₀, ce qui fait qu'elle avait perdu un peu plus de 5.000 arpents ; la bourgeoisie en avait acheté 30,6 °/₀ et en avait vendu 36,7 °/₀, ce qui fait qu'elle avait vendu la terre qu'elle avait achetée et avait même perdu une partie de celle qu'elle possédait avant 1779. La classe paysanne, qui avait vendu ses terres aux classes privilégiées et qui, ainsi, en avait perdu 8,5 °/₀ ou 700 arpents environ, avait acquis au contraire 55 °/₀ ou 4.700 arpents environ. Les propriétés paysannes avaient donc à peu près augmenté de 1,5 °/₀ par an (pendant douze ans).

Si, au midi de la France, dans le Languedoc occidental (pays toulousain), la transmission des propriétés a été moins intensive pendant ce laps de temps, si elle ne s'est bornée qu'à un nombre insignifiant d'hectares de terre, elle présente cependant absolument le même caractère que dans le nord et le centre. Elle s'opéra tout à l'avantage de la classe paysanne et des curés de village, au détriment de la noblesse et de la bourgeoisie. Dans 60 paroisses, la noblesse n'avait acquis que 32 hectares de terre, tandis qu'elle en avait vendu 100 ; la bourgeoisie avait acquis un peu plus de 160 hectares et en avait vendu environ 180.

Du fait que la mutation de la propriété foncière a affecté exactement le même caractère dans des provinces fort éloignées les unes des autres et tout à fait différentes entre elles par le degré de leur développement, on peut induire l'entière analogie des conditions économiques qui agissaient dans toute la France et qui avaient eu pour effet de créer le même état de choses dans les régions les plus diverses. Nous nous réservons de parler plus loin de ces conditions économiques ; nous nous contenterons pour le moment de mettre en lumière l'un des traits caractéristiques de la transmission des propriétés. Là où nous pouvons suivre la marche de son développement, nous constatons qu'elle a été inhérente au morcellement de la propriété et à l'augmentation du nombre des propriétaires. Les données qui ont trait au pays toulousain nous le prouvent clairement ; l'étendue de la terre transmise correspond entièrement à l'augmentation du chiffre des propriétaires, ou, ce qui est absolument identique, à l'augmentation du nombre des cotes, des numé-

ros portés sur les listes des contribuables[1]. Le total des terres transmises avait été relativement insignifiant dans ce pays, et, par suite, l'augmentation du nombre des cotes s'y était peu fait sentir pendant vingt-cinq années ; cette augmentation n'avait été que de 250 cotes dans 58 paroisses. Mais, dans le Limousin, une augmentation de 439 cotes s'était produite dans un laps de temps deux fois moindre. Il en avait été de même en Touraine, où, de l'année 1765 à l'année 1789, le nombre des cotes avait augmenté de 475 ; dans le Berry (dans 13 paroisses), de l'année 1761 à l'année 1776, les cotes avaient augmenté de 162, et en Auvergne (dans 24 paroisses), de l'année 1750 à l'année 1789, elles avaient augmenté de 237. La transmission des propriétés avait certainement suivi la même marche dans ces provinces ; les données qui concernent l'Auvergne nous en fournissent aussi la preuve.

Sans doute, l'accroissement de la propriété paysanne s'opéra lentement et dans des limites relativement restreintes ; mais le fait que la mutation de la propriété foncière s'effectua entièrement au profit de la classe paysanne, et non à son détriment, prouve assez par lui-même combien la propriété paysanne était inébranlable, et confirme en même temps l'énorme différence qui existait entre la France et les autres États de l'Europe, dans tout ce qui a trait à la question agraire.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les transformations qui s'étaient accomplies depuis longtemps déjà dans la condition personnelle des paysans. Ce qui ne fait pas de doute, c'est que la sujétion paysanne, telle qu'elle existait au moyen âge, et telle qu'elle se manifesta plus tard au nord-est de l'Allemagne, en Danemark, etc..., avait complètement disparu dans la France du XVIIIe siècle. « Rien de semblable [à la condition du paysan prussien] n'existait plus en France depuis longtemps : le paysan allait, venait, achetait, vendait, traitait, travaillait à sa guise. Les derniers vestiges du servage ne se faisaient plus voir que dans une ou deux provinces de l'est, provinces conquises ; partout ailleurs il avait complètement disparu et

1. Chaque cote relate toutes les parcelles ayant appartenu au même individu, quel qu'en ait été le nombre. La cote ne se rapporte pas aux parcelles, mais aux propriétaires et à leurs propriétés.

même son abolition remontait à une époque si éloignée que la date en était oubliée. » C'est ainsi que Tocqueville caractérisait, dans son ouvrage classique, la situation des paysans français du XVIIIe siècle ; les travaux qui ont paru ensuite et qui reposent sur des données nouvelles, ont entièrement confirmé cette assertion. Même dans la province qui, au XVIIIe siècle, fut surnommée la province du servage et de la glèbe par excellence, et qui donna lieu à un procès célèbre, dans cette province même le servage n'existait plus. L'abbé du couvent de Saint-Claude, sur lequel la campagne de Voltaire attira l'attention de toute la France, n'avait nullement sur la personne des paysans le droit de propriété que possédait, par exemple, n'importe quel *junker* de Prusse, n'importe quel noble du Danemark, n'importe quel baron des provinces baltiques. Les paysans de ce couvent et des localités environnantes, les prétendus serfs de la Franche-Comté et de Savoie étaient en réalité des *mainmortables* (on les dénommait ainsi), jouissaient du droit de se déplacer à volonté, de choisir le genre de travail qui leur convenait, d'avoir du mobilier et des immeubles, de se marier en toute liberté. Leurs seigneurs n'avaient, en aucune façon, le droit de leur infliger des châtiments corporels, de les obliger, dans leur jeunesse, à servir dans leur maison (*gesindedienst* en Prusse), d'intervenir dans leurs mariages, de les contraindre à travailler sur les lots de terre qu'ils leur désigneraient. La servitude des mainmortables porte presque uniquement sur leur propriété ; elle est beaucoup plus *réelle* que *personnelle*.

C'est grâce à l'émancipation personnelle des paysans, qui s'est produite dans toute la France avant le XVIIIe siècle, qu'une bonne part des redevances personnelles furent reportées sur la terre. Nous ne pouvons faire une étude approfondie de cette question ; nous nous bornerons à considérer une des formes de la sujétion personnelle qui, au nord-est de l'Allemagne et en Danemark, a joué un rôle économique de premier ordre. Nous voulons parler des corvées et « manœuvres ». Au XVIIIe siècle, et même auparavant, les corvées avaient perdu en France leur caractère purement économique. Dans la plupart des cas, elles étaient fixées ou remplacées par des redevances pécuniaires, déterminées une fois pour toutes. Il ne s'agissait déjà presque plus à cette époque (à part quelques rares exceptions)

d'accorder au propriétaire, pour les besoins de son exploitation, tel ou tel nombre de jours de corvée. Le paysan français n'était astreint qu'à un nombre fixe de jours de corvée par an, à deux ou trois jours, ou davantage, mais rarement à plus de quinze jours [1]. La plupart des sujets de l'abbaye de Saint-Claude n'étaient astreints qu'à un jour de corvée. Et encore était-ce une corvée d'un genre tout particulier. Dans la majeure partie des cas, ils s'en acquittaient en fauchant le foin, ou, pour mieux dire, en aidant à faucher le foin dans les prés de l'abbaye, en charriant du bois ou d'autres matériaux qui devaient servir à la réfection des moulins, aux réparations du château, etc... Les corvées accomplies sous forme de travaux dans les champs du propriétaire, les corvées de labour n'existaient pas. Les documents du XVIIIe siècle n'en font pour ainsi dire pas mention. Le nom de corvée finit par être appliqué plus souvent à des prestations publiques (corvée des grands chemins) qu'à des services ou devoirs seigneuriaux.

Ce qui est frappant, d'ailleurs, c'est que l'on voit des nobles soumis à la corvée seigneuriale, et non seulement des nobles possédant des terres roturières (dans ces cas-là, ils se faisaient remplacer), mais aussi, comme cela se rencontrait en Bretagne, dans le Poitou, en Auvergne et dans d'autres provinces, des nobles possédant des terres nobles. En Bretagne, l'on trouve souvent des redevances sur des terres nobles, qui sont dénommées provendiers ; le provendier était une redevance qui consistait en quatre boisseaux d'avoine, une poule, une corvée d'un jour, et 19 sous en argent. En Auvergne, au nombre des redevances auxquelles étaient soumis des nobles, ayant même le titre de comte, et tenant des terres nobles, il est souvent parlé de *manœuvres*, c'est-à-dire de corvées. De fait, les services rendus sous forme de corvées, ainsi que les corvées auxquelles les paysans étaient soumis, étaient remplacées dans bien des cas par le versement insignifiant de 2 ou 3 sous par jour de corvée, somme bien inférieure à celle que recevait un journalier pour une journée de travail. Et bien souvent, d'ailleurs, particulièrement au milieu du XVIIIe siècle, la redevance n'était pas régulièrement

1. Les jours de corvée atteignaient ce chiffre dans la Lorraine au XVIIIe siècle. Dans la plupart des autres provinces, le nombre des jours variait presque toujours de 2 à 10.

acquittée ; on la laissait s'« arrérager ». Il est bon d'ajouter que les corvées en nature, là où elles s'étaient maintenues, n'étaient pas toujours gratuites. Elles étaient légèrement rétribuées ; l'homme astreint à la corvée devait être nourri par le propriétaire ; il avait droit à deux repas par jour, ce qui rendait son travail aussi cher que celui d'un journalier libre.

La disparition des corvées est donc l'une des conséquences de l'émancipation personnelle des paysans. Mais elle n'a pas été seule à agir sur la condition des classes rurales. Il faut tenir compte d'un autre phénomène, dont l'influence n'a pas été moins considérable : je veux dire la conservation de la propriété paysanne. En Angleterre, l'affranchissement des paysans a eu pour conséquence de créer une classe spéciale de travailleurs libres, entièrement privés de propriété, ce qui a singulièrement facilité l'exploitation de la grande propriété noble et contribué au développement du fermage. En France, l'émancipation des paysans n'a créé en aucune façon une classe analogue : on n'en trouve nulle mention, ni dans les rôles d'impôts, ni dans aucun autre document. Si diversement composées qu'aient été les populations des paroisses en France au XVIIIe siècle, si différents qu'aient été les groupes dont ces populations étaient formées, il ne s'en trouva pas un qui fût entièrement détaché de la terre, ou qui ne possédât des terres. En commençant par examiner le groupe le plus riche en terres, le plus à l'abri du besoin par la quantité des terres qu'il possédait, c'est-à-dire par le groupe des laboureurs, et en finissant par celui des mendiants, nous trouvons partout le même fait. Aucun de ces groupes ne présente la moindre analogie avec la classe des *labourers* anglais. Celui qui s'en rapprochait le plus, c'était peut-être celui qui était composé de journaliers, de manouvriers, de valets, de travailleurs. Mais de ces dénominations, il ne faudrait pas conclure, comme on l'a fait trop souvent, que cette catégorie de paysans était complètement dépourvue de terres. D'ailleurs, le nombre des journaliers est en corrélation directe avec l'étendue de la propriété paysanne. Au centre et au midi de la France où le °/₀ des propriétés paysannes était le plus élevé, le °/₀ des journaliers, etc... dépourvus de terres était fort restreint, et parfois même inférieur au °/₀ des laboureurs et des ménagers dépourvus de terre. Dans le Limousin

et en Auvergne, par exemple, le % des journaliers dépourvus de terres égalait 13 %, tandis que le % des laboureurs privés de propriété égalait 23 %. Il était au-dessous de la moyenne de toute la province prise dans son ensemble. Le % des individus dépourvus de terres augmentait dans les provinces où les propriétés paysannes n'embrassaient qu'un tiers du territoire; tel était surtout le cas des provinces de l'ouest de la France. En Bourgogne, le nombre des journaliers et des manouvriers dépourvus de terres atteignait 40 %, et en Normandie, 80 %. De même en ce qui concerne la répartition des terres. En général, la moyenne des journaliers, etc., qui, dans leur groupe, possédaient la quantité la plus grande de terres, était bien inférieure à la moyenne de la catégorie analogue des autres groupes agricoles. Dans le Limousin, où le nombre des propriétés paysannes atteignait 50 %, l'étendue moyenne des terres possédées par les journaliers ne représentait que le quart de l'étendue moyenne des terres possédées par les laboureurs. Dans les localités où la superficie des propriétés était moins importante, comme par exemple dans le Laonnois, l'étendue moyenne des terres que possédaient les journaliers le mieux pourvus, le mieux dotés de la terre nous apparaît comme bien moindre et était presque neuf fois moins importante que celle des laboureurs. Et cependant, dans la France du XVIIIe siècle, les journaliers n'étaient pas exclus de la propriété foncière. A considérer l'étendue de leurs propriétés, les journaliers peuvent être placés au même rang que les laboureurs dotés de propriétés moyennes. Dans le Limousin, 1,2 % de journaliers possédaient de 50 à 100 arpents de terre; 17,1 %, de 20 à 50 arpents; 22,5 %, de 10 à 20 arpents et 20 %, de 5 à 10 arpents. Par conséquent, le nombre des individus plus ou moins à l'abri du besoin par la quantité de leurs terres était de 60,8 %. Il en était de même dans les provinces où les propriétés paysannes n'embrassaient qu'un tiers du territoire; les journaliers à l'abri du besoin y étaient en nombre deux fois moindre. Ainsi, dans le Laonnois, les journaliers propriétaires de 20 à 100 arpents de terre atteignaient le chiffre de 0,7 % seulement; les propriétaires de 5 à 10 arpents atteignaient celui de 39,0 %, ce qui fait que les individus plus ou moins à l'abri du besoin y étaient au nombre de 39,7 % environ. Les propriétés de moins d'un arpent de terre, celles qui ne consistaient

qu'en une maison, en une maison avec jardin, ou en un jardin seulement, atteignaient le chiffre de 12 °/₀ dans le Limousin, et de presque 60 °/₀ dans le Laonnois. On peut constater le même fait en Auvergne et au midi de la France d'une part, en Normandie, dans le Berry, etc., d'autre part. La différenciation dans la classe des journaliers apparaît avec une entière évidence, l'inégalité dans la répartition des terres parmi les individus de ce groupe est poussée au plus haut degré. A côté d'individus plus ou moins aisés, venaient, en plus ou moins grand nombre, des groupes de journaliers prolétaires, inscrits dans les listes des contribuables sous la dénomination de *pauvres*. Mais une étude plus approfondie de la composition de ce groupe de journaliers prolétaires et de leur part d'activité démontrera qu'un assez grand nombre d'entre eux, de même qu'un assez grand nombre de ceux qui possédaient de petites portions de terre ou seulement un jardin, tout autant que le permettaient les conditions économiques de la localité qu'ils habitaient, ou bien louaient de la terre et la cultivaient à leurs risques et périls, ou bien se faisaient artisans. Les journaliers ne formaient pas un groupe séparé, spécialement homogène ; ces groupes bien tranchés n'existaient pas en France au XVIII^e siècle, vu que, pendant toute la durée du siècle, on passait continuellement d'un groupe à l'autre. Une comparaison des listes des contribuables de différentes paroisses prouve assez que le groupe des journaliers (de même que les autres groupes), tantôt augmentait en nombre et tantôt diminuait. Une partie d'entre eux, dans les localités purement agricoles, passaient dans le groupe des métayers ou exploitaient les terres à mi-fruits. Dans les localités effleurées par le développement de la petite industrie, ils passaient dans le groupe des artisans. Les autres partaient pour l'étranger, pour l'Espagne et ailleurs ; ils s'engageaient pour les travaux des champs, ou ils louaient de petits lots de terre et devenaient de petits fermiers, comme au nord de la France, par exemple ; ou encore, et c'était le plus petit nombre, ils vendaient leur travail à ceux qui dirigeaient de plus grandes exploitations. Ils se louaient surtout pour travailler sur les terres des gros laboureurs, des plus gros ménagers, ou sur les terres louées par des fermiers ; mais il ne pouvait en être ainsi que dans les endroits où le fermage commençait à pénétrer, c'est-à-dire presque exclusivement au nord

de la France, où les journaliers, ne possédant que de trop petites quantités de terres, étaient réduits à la pauvreté. Les nobles et les bourgeois recouraient très rarement au travail des journaliers. Les données concernant les propriétés des nobles et des bourgeois qui exploitaient leurs terres eux-mêmes ne parlent que de la culture des terres à l'aide de domestiques, et non à l'aide de journaliers. Du reste, comme nous le verrons plus loin, ces propriétés, au XVIIIe siècle, ne pouvaient fournir qu'une ressource fort restreinte au travail libre.

Par conséquent, la classe des travailleurs libres n'existait presque pas dans les paroisses, et ne pouvait pas exister, si l'on considère les conditions économiques de l'époque. Il se trouvait bien au midi de la France (principalement à Lauraguais), une très ancienne association de valets, de maîtres valets, comme on les appelait, mais c'était à titre purement exceptionnel. Au XVIIIe siècle, dans les régions où ils contribuaient au travail agricole, au midi de la France, dans le Limousin et ailleurs encore, ils louaient des terres, presque exclusivement à moitié fruits, en qualité de métayers ou de locataires perpétuels, et il était rare de les voir s'engager comme ouvriers chez un propriétaire, noble ou bourgeois. La preuve nous en est fournie par les nombreuses plaintes auxquelles donne lieu le manque de bras, dans les provinces les plus différentes ; partout on attribue cette pénurie à la propriété paysanne. On nous dit, par exemple, en Guyenne, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle : « Les paysans, qui possèdent des propriétés, refusent de travailler aux terres des propriétaires ; ils sont même effrontés et paresseux. Sur leurs propres terres même, ils ne travaillent que quand bon leur semble. Et quel préjudice cela porte au royaume et à la société ! » Plaintes intéressées de propriétaires qui ne songeaient qu'à accroître leur richesse en améliorant le mode de la culture, qui ne voyaient dans l'état de choses existant qu'une entrave à l'exécution de leurs projets et qui dépeignaient sous les couleurs les plus sombres, — comme il arrive toujours en pareil cas, — la nature « malfaisante » du paysan. Ces plaintes, qui émanaient de nobles et de bourgeois, nous font saisir sur le vif la réalité de la vie économique du XVIIIe siècle.

La diminution des corvées, devenues vraiment insignifiantes, et l'absence d'une classe spéciale de travailleurs agricoles, ces deux phé-

nomènes, qui se trouvent en relation étroite avec toute l'évolution des classes rurales et de la propriété foncière en France, nous en comprendrons toute la portée, lorsque nous étudierons l'organisation de l'agriculture au XVIII^e siècle et les conditions économiques qui dérivent de cette organisation. Ces phénomènes ont contribué grandement à déterminer la situation économique des paysans à la veille de la Révolution ; l'état misérable dans lequel ils se trouvaient est en grande partie leur œuvre ; ils ont donc provoqué le mécontentement profond qui a amené la liquidation de l'ancien régime.

Le trait le plus saillant de l'organisation agraire de la France au XVIII^e siècle, celui qui la distinguait le plus fortement du régime agricole des autres pays de l'Europe, c'était la *seigneurie*. Tandis que l'évolution économique du nord-est de l'Allemagne transformait le chevalier en *chevalier-propriétaire*, ayant, de par son rang, des droits exclusifs à la terre, tandis que dans la Basse-Saxe le seigneur devenait aussi essentiellement un propriétaire, et dans la Saxe du sud-est un *souverain-propriétaire* (*Landesherr*), tandis que, dans tous ces pays, les seigneurs en arrivaient à s'adonner à la culture des terres qu'ils faisaient travailler par des salariés ou par des serfs, en France, les seigneuries et les seigneurs conservaient leur caractère primitif. Il est vrai de dire que le pouvoir royal avait restreint les droits politiques et administratifs des seigneurs, entamé leur pouvoir judiciaire ; mais il leur avait laissé la juridiction de leur patrimoine et, avec elle, les droits utiles. L'étendue de ces droits et leur forme variaient d'une province à l'autre, mais, en principe, ils étaient les mêmes partout, et la structure de la seigneurie était identique au nord de la France, en Picardie et dans l'Artois, au centre, en Bourgogne, dans le Limousin et en Auvergne, au midi, en Provence et dans la Guyenne. Le droit de monopole ou de banalité, le droit de mainmise sur les successions vacantes, de rachats sur les héritages, de lods et ventes sur les terres vendues ou échangées, les aveux exigés des tenanciers, les péages, etc., etc., tous ces droits se trouvaient intimement liés à la seigneurie, et, qu'ils fussent perçus avec modération ou avec excès, ils persistèrent en France jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Ils n'avaient pas le sens commun, et ils opprimaient les paysans, mais ils augmentaient les revenus du seigneur, qu'il fût ecclésiastique ou laïque. La seigneurie, continuant d'être quelque

chose comme un État dans l'État, avec ses impôts directs et indirects, ses insignes de souveraineté et ses monopoles, avec ses employés spéciaux, ses règlements, etc., faisait sentir aux populations qui lui étaient soumises tous les désavantages de l'organisation seigneuriale, sans lui rapporter le moindre profit. Et il faut ajouter que la plus grande partie du territoire français était couverte de ces seigneuries, vestiges de l'ancienne hiérarchie seigneuriale, qui conférait aux nobles des droits qu'ils exerçaient aux dépens de leurs sujets.

Mais cette persistance du régime seigneurial, les droits que les seigneurs exerçaient sur les tenures de leurs sujets ne nous permettent en aucune façon d'attribuer aux propriétés du roi, du clergé et de la noblesse les trois quarts du territoire [1].

Les rôles d'impôts et les cadastres, ainsi que les livres terriers du XVIIIe siècle, nous fournissent les chiffres suivants qui marquent l'étendue des propriétés foncières de la noblesse et du clergé. Dans l'Artois, la noblesse possédait 29 % du territoire, et le clergé 22 %, ce qui faisait en tout 51 % contre 33 % que possédait la classe paysanne. En Picardie, la noblesse avait 33,4 % du territoire, le clergé 14,6 % seulement, ce qui faisait 47,9 % en tout, contre 36,7 % que possédait la classe paysanne. En Bourgogne, 35,1 % appartenaient à la noblesse, 11,6 % au clergé, c'est-à-dire 46,7 % en tout, et 33,1 % aux paysans. Dans le Limousin, 15,3 % du territoire appartenaient à la noblesse, 2,4 % au clergé, en tout 17,7 % contre 59,2 % qui étaient aux paysans. Dans la Haute-Auvergne, la noblesse possédait 11 % du territoire, le clergé 2,1 %, c'est-à-dire en tout un peu plus de 13 %, tandis que la classe paysanne en détenait 50 %. Dans le Quercy, 15,5 % du territoire appartenaient à la noblesse, 2 % environ au clergé, c'est-à-dire environ 18 % en tout, contre 54 % qui appartenaient à la classe paysanne. Dans le Dauphiné, environ 12 % du territoire constituaient la part de la noblesse, 2 % celle du clergé, c'est-à-dire 14 % en tout, contre 40,8 % qui revenaient aux paysans. Dans les Landes, 22,3 % du territoire étaient à la noblesse, un peu plus de 1 % au clergé, c'est-à-dire environ 24 % en tout, contre 52 % qui étaient aux paysans. Dans le Béarn, 20 % environ du territoire appartenaient à la

1. Comme l'a fait Boiteau dans son *État de la France avant 1789*.

noblesse, 1,1 °/₀ au clergé, c'est-à-dire un peu plus de 21 °/₀ en tout, contre plus de 60 °/₀ qui appartenaient à la classe paysanne. Dans le pays toulousain, 28,7 °/₀ du territoire étaient détenus par la noblesse, environ 4 °/₀ par le clergé, ce qui faisait environ 33 °/₀ en tout, contre 35 °/₀ qui représentaient la propriété paysanne. Dans le Roussillon, 32 °/₀ environ du territoire appartenaient à la noblesse, 4 °/₀ au clergé, c'est-à-dire environ 36 °/₀, contre presque 40 °/₀ qui appartenaient à la classe paysanne. Il est évident qu'il existait une énorme différence entre le territoire de la seigneurie (les *mouvances*) et le *domaine proche*, qui constituait la véritable propriété de la noblesse et du clergé, qui leur appartenait en propre. Il sera facile de comprendre cette différence en parcourant les livres terriers qui se sont conservés, et principalement ceux qui fournissent, non seulement une description des seigneuries, mais qui en font connaître les plans. Ils contiennent les renseignements les plus frappants sur l'organisation des seigneuries; le terrier de l'abbaye de Saint-Pierre de Sens [1], par exemple, en offre un tableau complet. Cette abbaye s'étendait sur un grand nombre de villages et régnait sur un grand nombre de propriétaires, comtes ou simplement nobles, ainsi que sur une foule de bourgeois et de paysans. Tous, quel que fût le degré de leur vassalité, lui juraient foi et hommage et lui promettaient des redevances de toutes sortes. L'un des vassaux de l'abbaye avait même un château avec parc dans le style de Versailles, des prairies et des terres labourables, disséminées en lots séparés. Les possessions de l'abbaye étaient indiquées par des couleurs particulières et se trouvaient figurées sur des feuilles spéciales ; elles formaient environ, prises dans leur ensemble, 1/10 de tout le territoire de l'abbaye. C'était la propriété du couvent. Le reste des terres, les terres vendues, celles qui avaient été transmises par héritage, et qui étaient la propriété d'autres individus, portaient le nom de *mouvances*, ou de terres qui relevaient de l'abbaye.

Seigneuries et propriétés foncières, voilà deux choses absolument indépendantes l'une de l'autre. On pouvait être seigneur, avoir une seigneurie, et, en même temps, ne pas posséder un lopin de terre.

---

1. Archives de l'Yonne.

Il suffisait, dans certains cas, de ne posséder qu'un manoir, un château à moitié en ruines, qui servait de refuge provisoire au fermier, ou au percepteur des droits seigneuriaux, pour être propriétaire d'une seigneurie plus ou moins importante. Et, réciproquement, on pouvait être possesseur de terres nobles et ne pas avoir les droits d'un seigneur. Dans une partie des cahiers, des cadastres, des aveux, et sur les rôles d'impôts, etc... il est dit à chaque instant qu'un tel ou un tel possédait une seigneurie, mais que cette seigneurie ne comprenait pas de domaine proche.

Les princes de Monaco et de Conti en Auvergne, le prince de Soubise dans d'autres provinces, le duc de Noailles dans le Limousin, le Quercy, etc., en leur qualité de seigneurs d'un territoire quelconque, d'une paroisse ou d'une partie de paroisse, ne sont cités que comme ayant droit au prélèvement d'une certaine quantité de droits seigneuriaux. Mais, tout en énumérant les revenus de ces droits, on déclare que le seigneur n'avait point de terres. « Le prince de Conti, dit le rôle de la paroisse de Sainte-Anastasie (Basse-Auvergne), est seigneur de la paroisse dont son duché de Mercœur fait partie, mais il n'y possède ni château, ni terres; il n'y a que des droits de lods et ventes, etc. » Les individus assujettis à ces sortes de redevances, qu'ils fussent sujets paysans, nobles ou bourgeois, devaient les porter au seigneur dans la localité la plus rapprochée du lieu de résidence de son fermier, qui percevait les droits seigneuriaux. Ces cas n'étaient pas exceptionnels; on pourrait couvrir bien des pages d'exemples analogues. A tout instant, l'on voit cités des fiefs où ne se trouvait pas un lopin de terre, et dont les propriétaires ne vivaient que de redevances. Notons, par exemple, que le duc de Noailles, qui se trouvait dans ce cas, et qui était un des plus gros propriétaires du Limousin, touchait d'énormes revenus, tandis que l'ensemble de ses terres, disséminées dans plusieurs paroisses, atteignait à peine 600 arpents, dont la plus grande partie consistait en terres incultes, champs froids, etc. Ses terres ne lui rapportaient pas 1/10 du montant des revenus qu'il touchait [1]. Et ce n'était point là un cas particulier aux grandes seigneuries; il en était absolument de

1. Archives de la Corrèze.

même pour les petites seigneuries. Dans le rôle de la paroisse d'Estenos (pays toulousain), on lit que le seigneur de cette paroisse relevait du marquis de Roquépine, « qui ne possédait qu'un fief ». Dans le rôle de la paroisse de Goudex, on lit aussi « que le seigneur de l'endroit n'avait qu'une seigneurie, des droits seigneuriaux et un moulin ». Dans le Limousin, il n'existait presque aucune paroisse où l'on ne trouvât des seigneurs dépourvus de terre et qui ne possédaient que des rentes. Il y avait des paroisses entières où les propriétaires nobles ne vivaient que de rentes, sans posséder un lopin de terre. Tel était le cas de la paroisse de Saint-Cirgues-de-Jordanac, en Auvergne. Il est dit dans le rôle de la paroisse de Saint-Just, en Auvergne aussi, que son seigneur « ne possédait ni château, ni le moindre lopin de terre, qu'il n'avait même pas de lieu de résidence, et qu'il ne vivait que de redevances ». On constate le même fait dans le Dauphiné. Dans la paroisse de Croses, le seigneur ne subsistait que du produit de ses rentes ; à Beauregard, le seigneur vivait de droits seigneuriaux et du revenu d'un moulin. Même observation en Champagne ; dans la paroisse de Celles, par exemple, le seigneur prélevait des rentes et des droits seigneuriaux, et il ne détenait pas d'autre propriété. Pour bien comprendre ces faits, pour se rendre compte du régime agraire de la France, il faut bien se représenter que, dans ce qu'il était convenu d'appeler une propriété seigneuriale, les terres qui formaient la *réserve* du seigneur, son *domaine proche*, constituaient seules sa véritable propriété, et que les autres terres se trouvaient seulement sous sa dépendance, et formaient la *directe seigneuriale*. C'étaient des mouvances, sur lesquelles pesaient des redevances de toutes sortes, très différentes les unes des autres, d'une portée très inégale, et dont étaient plus ou moins grevées les terres des sujets nobles ou paysans sans distinction.

Si nous considérons la véritable propriété des seigneurs, nous rencontrons des faits plus curieux encore et dont la portée économique est intéressante au plus haut point. On l'a montré souvent : dans la France du XVIII^e siècle, à côté d'un nombre très considérable de petits propriétaires nobles, de hobereaux, qui abondaient presque partout, se trouvait aussi un grand nombre de grands propriétaires nobles, titrés pour la plupart, des princes, des ducs, des comtes, des marquis, comme on disait alors, ainsi que des grands pro-

priétaires bourgeois, qui avaient acquis les terres de nobles ruinés. Rien n'est plus exact. Lorsqu'on examine les listes des contribuables qui font partie des cadastres de chaque paroisse, on est frappé, avant tout, de l'insignifiance des propriétés de la noblesse. C'est que les données qui concernent les propriétés de la noblesse omettent d'indiquer l'ensemble des grandes propriétés qui lui appartenaient, et qui dépassaient en étendue les plus grandes propriétés foncières de notre temps. Les propriétaires de 1.000, de 2.000 et même de 10.000 arpents de terre n'étaient pas rares en France, à cette époque. Dans presque chaque province, au centre et au nord surtout, se trouvaient des propriétaires de cette sorte. En quoi consistaient exactement ces grandes propriétés ? Quel était leur véritable caractère ? Comme cette question n'a pas encore été résolue, il importe de l'examiner, quoiqu'elle sorte quelque peu du cadre que nous nous sommes tracé.

Au nord-est de l'Allemagne et en Danemark, l'évolution agraire qui se manifesta au XVI^e siècle fut marquée par la tendance des propriétaires, non seulement à agrandir leurs propriétés, mais aussi à les concentrer dans le même endroit, grâce à des échanges, des ventes, grâce aussi à l'expropriation des paysans, — expropriation qui est le trait caractéristique de la politique agraire des seigneurs au XVI^e siècle. Il s'agissait avant tout, pour eux, d'accroître leurs terres de culture. Leur but fut presque complètement atteint au XVIII^e siècle. Les domaines des propriétaires nobles, qui s'étaient aussi constitués, furent encore accrus par le partage des terres communales, qui s'opéra tout à l'avantage de la noblesse.

Si, dans les régions situées sur les bords de la Baltique, nous voyons une tendance si marquée à l'extension de la grande propriété, à la concentration des terres et des exploitations agricoles, c'est que ces pays faisaient en grand le commerce du blé et du bétail, dont ils fournissaient toute l'Europe ; les propriétaires étaient tout naturellement portés à accroître les ressources que pouvaient leur donner la culture et l'élevage. C'est là un fait bien connu. Des tendances de ce genre ont pu se manifester en France, mais ce ne fut que d'une façon tout exceptionnelle, et jamais la grande propriété n'y prit le caractère qui la distingue dans le nord-est de l'Allemagne, en Danemark ou en Angleterre. Sans doute, dans la seconde moitié du

XVIII^e siècle, on peut signaler en France des tentatives assez sérieuses pour améliorer l'agriculture ; de nombreux ouvrages donnent en exemple l'agriculture anglaise et conjurent les Français de marcher sur les traces des agronomes anglais ; les questions agricoles sont agitées dans les nombreuses Sociétés d'agriculture qui ont vu le jour à ce moment. Mais toutes ces tentatives n'eurent pas de grands effets pratiques et ne modifièrent en aucune façon l'organisation de la propriété foncière en France ; on ne constate pas de transformation analogue à celle dont l'Allemagne a été le théâtre.

En ce qui concerne la grande propriété, à la veille de la Révolution, voici les données qui se dégagent de l'étude des livres terriers et des rôles d'impôts. Au nord de la France, dans le Vimeux et l'Amiénois, les plus grands propriétaires étaient, en 1789 et 1790, le comte de Gomez et le marquis de Valanglard. L'un des deux possédait, en fait de propriété, 2,316 journaux de terre (plus d'un millier d'hectares) et l'autre possédait 2.032 journaux (plus d'un millier d'hectares aussi). Mais ces terres se trouvaient disséminées en plusieurs endroits. Les terres de l'un étaient réparties dans 14 paroisses, et les terres de l'autre dans 10 paroisses, ce qui fait qu'en moyenne ils possédaient de 150 à 175 journaux dans chaque paroisse (de 75 à 100 hectares). Dans d'autres endroits, le duc d'Havré, le prince de Poix, la duchesse de Biron, les marquis de Sablé et de Saint-Blimont, etc... possédaient, les uns un peu plus de 600 hectares, les autres, 500 à 600 hectares. Les trois premiers avaient leurs terres réparties entre 7, 9 et 10 paroisses, les autres, entre 3, 6 et 7 paroisses. Même observation en ce qui concerne les propriétés de moindre étendue. Des propriétés de 400 à 500 hectares étaient souvent disséminées dans 5 et 8 paroisses ; d'autres, de 300 à 400 hectares, se trouvaient dans 2, 4, 5 et 7 paroisses. Il n'existait pas de grandes propriétés qui fussent concentrées dans une seule paroisse. Dans l'Artois, on constate les mêmes faits. Au centre de la France, dans le Berry et dans le Limousin, les grandes propriétés étaient, d'après leur étendue, beaucoup plus importantes encore, mais elles n'étaient pas moins disséminées qu'au nord. Seule, la quantité moyenne des terres qui se trouvaient dans chaque paroisse était plus élevée. Dans le Berry, l'un des plus grands propriétaires nobles possédait plus de 2.500 arpents de terre, mais cette

propriété se trouvait disséminée dans 9 paroisses, sans compter les paroisses où il ne possédait pas de terre et où il ne prélevait que des droits seigneuriaux. Le marquis de Courtenvaux possédait environ 1.500 arpents de terre répartis entre 7 paroisses; les héritiers du marquis de l'Hôpital en possédaient plus de 700 arpents disséminés par petits lots dans 7 paroisses. Dans le Limousin, la quantité moyenne des terres qui faisaient partie de grandes propriétés et qui se trouvaient disséminées dans chaque paroisse, atteignait le maximum, vu que c'est là qu'existaient les plus grandes propriétés. Mais ces terres étaient situées le plus souvent dans la région la plus montagneuse et la moins fertile de la province, et c'était presque toujours de *champs-froids* que se composaient, en majeure partie, les propriétés de la noblesse. Dans le sud du Bas-Limousin, ainsi que dans le Quercy, il n'y avait pas de grandes propriétés. Les propriétés considérées comme telles n'atteignaient, en général, qu'une étendue de 150, 200 et 300 arpents. La plus importante des propriétés du Bas-Limousin appartenait à une certaine dame de Fayac; elle atteignait presque 7.000 arpents (2.000 hectares environ), disséminés dans les 4 paroisses les moins fertiles de la province. La propriété du comte de Boysse, qui se trouvait dans 6 paroisses, atteignait 2.500 arpents. Les propriétés du comte de Tarnac, du baron d'Aurillac, etc., qui comptaient plus de 1.000 arpents, se trouvaient disséminées dans 3 et 4 paroisses. Le prince de Soubise, qui tirait d'énormes revenus des droits seigneuriaux qu'il percevait dans des paroisses où d'ailleurs il ne possédait pas de terres, était propriétaire de 600 arpents de terre environ, disséminés dans 3 paroisses. Le duc d'Ayen ou de Noailles se trouvait dans le même cas : si les rentes et droits seigneuriaux lui rapportaient un gros revenu, d'autre part, il ne possédait que 550 arpents de terre environ, disséminés dans 4 paroisses. Dans le midi de la France, il n'y avait pas non plus de grande propriété. La plus importante ne dépassait pas 6 ou 700 arpents, tout aussi disséminés, et même davantage. La province la plus typique sous ce rapport était le Roussillon. Le plus gros propriétaire de cette contrée était M. d'Oms, qui possédait 665 arpents de terre, lesquels étaient dispersés dans 21 paroisses du Valespir. Le comte de Rossa y avait environ 500 arpents de terre, disséminés dans 10 paroisses; le marquis de Murjol en avait 467 arpents, dis-

séminés dans 14 paroisses. Jamais le même propriétaire ne possédait 100 arpents dans une même paroisse. Les propriétés étaient toujours dispersées, tantôt dans 11 à 16 paroisses (des propriétés de 300 arpents et davantage), tantôt dans 3 à 16 paroisses (des propriétés de plus de 200 arpents), tantôt dans 2 à 9 paroisses (des propriétés de plus de 100 arpents). Les propriétés de 25 à 50 arpents étaient aussi dispersées; sur 18 d'entre elles, on n'en comptait que 3 qui fussent concentrées dans une seule paroisse. Les autres étaient dispersées dans 2 à 5 paroisses. Deux riches seigneurs, le duc de Médina Celi et le duc d'Hyer, étaient du nombre de ceux qui ne possédaient pas de terres. L'un d'eux touchait, dans 3 paroisses, des droits seigneuriaux qui équivalaient à 5.475 livres ; l'autre percevait, dans 3 paroisses aussi, des droits seigneuriaux qui équivalaient à 5.430 livres. Ni l'un ni l'autre ne possédait même un château.

Il est inutile d'insister longuement sur les grandes propriétés de la bourgeoisie ; elles sont aussi peu nombreuses que celles de la noblesse, et elles sont tout aussi disséminées. Faisons seulement remarquer deux traits distinctifs des propriétés de la bourgeoisie, qui eurent une importance considérable et donnèrent à la condition économique de la France du XVIII^e siècle un caractère tout particulier. En premier lieu, la majeure partie des grandes propriétés de la bourgeoisie se trouvaient presque exclusivement entre les mains de fonctionnaires, ou d'individus attachés d'une manière quelconque au service de l'État. C'étaient des fermiers généraux, des intendants (dans le genre de Dupré de Saint-Maur qui possédait une grosse propriété dans le Berry), des agents de l'administration et de la police, des membres des tribunaux et des Parlements, des avocats, etc... Les industriels et les commerçants ne figurent presque pas parmi les gros propriétaires. Dans la plupart des cas, ils ne possédaient que de petits lots de terre, qui équivalaient à peine aux propriétés moyennes de la noblesse. En second lieu, les grandes propriétés de la bourgeoisie se trouvaient surtout au centre de la France, dans le Limousin, le Berry, puis au midi, dans le Languedoc, la Guyenne, et la plupart d'entre elles étaient concentrées dans le voisinage de grandes villes, telles que Toulouse, Bordeaux, etc... Dans des provinces industrielles, comme la Picardie au XVIII^e siècle, 15 % seulement de toute la superficie des propriétés étaient entre les mains

de la bourgeoisie. L'étendue moyenne des propriétés de la bourgeoisie y était d'un peu plus de 7 hectares, ou de 17 journaux, tandis que, dans le Limousin, par exemple, l'étendue moyenne de ces mêmes propriétés atteignait 200 arpents. En ces conditions, il serait tout à fait vain de rechercher l'influence que l'industrie et le commerce auraient pu exercer sur le développement de l'agriculture. Les capitaux n'ont été nullement employés à la culture de la terre ; et encore peut-on se demander si la France du XVIIIe siècle a eu vraiment des capitaux, dans le sens que nous donnons à ce mot.

Le morcellement des grandes propriétés et des propriétés moyennes en lots relativement restreints et disséminés dans plusieurs endroits, quelquefois fort éloignés les uns des autres, la façon dont ces lots se trouvaient intercalés entre les terres paysannes ont évidemment entravé le développement de l'exploitation en grand, si même il ne l'a pas rendu impossible. Considérons, en effet, le caractère et le mode d'exploitation des terres, que ces terres aient appartenu au clergé, à la noblesse ou à la bourgeoisie, qu'elles aient fait partie de grandes, de moyennes ou de petites propriétés ; nous voyons clairement que le nombre des nobles qui exploitaient eux-mêmes leurs terres était très faible, et que celui des bourgeois était encore plus insignifiant. Le clergé lui-même, et tout particulièrement les couvents, qui dans les siècles précédents s'étaient entièrement adonnés à la culture de leurs terres, se livraient de moins en moins à l'exploitation directe de leurs domaines et les louaient à ferme ou à mi-fruits. Sur 112 propriétaires nobles du Limousin, qui possédaient presque 40.000 arpents de terre, 13 d'entre eux seulement cultivaient leurs terres à l'aide de domestiques, et cela encore sur une étendue de 1.150 arpents seulement, c'est-à-dire en une proportion de 2,9 %. Même observation en ce qui concerne le Haut-Limousin. Un propriétaire, qui possédait près de 2.800 séterées de terre, en exploitait lui-même 400 séterées (200 arpents environ), c'est-à-dire environ le septième de son domaine, et un autre propriétaire exploitait lui-même 797 séterées de ses terres, tandis qu'il en possédait 2.045 ; son exploitation directe ne portait donc que sur le tiers de sa propriété. Dans le Berry, moins de 2 % des propriétaires exploitaient eux-mêmes leurs terres. En Quercy, d'après les données qui se dégagent des déclarations des terres nobles (1788),

4 °/₀ des propriétaires nobles exploitaient eux-mêmes leurs propriétés. Le nord de la France, la Picardie et l'Artois ne différaient aucunement du centre et du midi, où 3 °/₀ seulement des propriétaires nobles exploitaient eux-mêmes leurs terres. Les intendants de Picardie, qui examinent la question de savoir dans quelle mesure les nobles de leur généralité participent aux travaux agricoles, en citent très peu qui aient exploité leurs propriétés eux-mêmes. C'étaient le marquis de Monchy, qui exploitait un petit domaine et « s'efforçait d'améliorer la culture de la terre », le seigneur de Verton, le seigneur d'Espagne, ainsi que deux ou trois autres. Quant au seigneur de Villers, l'intendant s'est fait un devoir de mentionner « qu'il se chargerait volontairement de faire quelques expériences », mais il n'exploitait pas lui-même ses terres [1]. En ce qui concerne la bourgeoisie, elle n'a joué qu'un rôle absolument insignifiant dans l'exploitation des terres, et les achats de terres nobles qu'elle opéra ne contribuèrent en aucune façon aux progrès de la culture. Elle avait acquis, dans le Limousin, une étendue de terre considérable ; lors de la Révolution, 58 °/₀ des terres qui étaient la propriété des classes privilégiées lui appartenaient à elle seule, et pourtant : 1° parmi les acquéreurs de terres nobles, pas un seul n'exploitait ses terres lui-même, et 2°, parmi les bourgeois qui possédaient des terres avant 1779 et qui les avaient conservées jusqu'en 1789, 3 seulement sur 266 (ou 1,1 °/₀) exploitaient leurs terres eux-mêmes. Sur 56.153 arpents de terre qui appartenaient aux gros propriétaires bourgeois, 324 arpents seulement étaient exploités par eux (0,5 °/₀ environ). Dans les autres provinces, nous trouvons des faits analogues. Remarquons encore, et c'est un fait connu, que la majeure partie des gros propriétaires et des propriétaires moyens, nobles et bourgeois, n'habitaient pas leurs propriétés, mais que d'un bout à l'autre de l'année ils demeuraient soit à Paris ou à Versailles, soit dans les bourgs et les villes les plus rapprochés de leurs propriétés ; notons que, comme le prouvent les déclarations du Quercy, si les propriétaires revenaient parfois sur leurs terres, ce n'était que pour trois ou quatre mois ; constatons aussi que souvent ils cédaient

1. Arch. de la Somme.

le revenu de leurs propriétés à des fermiers qui géraient le domaine [1]. Il nous apparaîtra en toute évidence que les propriétaires, presque jamais, n'exploitaient directement leurs terres. En ces conditions, les corvées pouvaient-elles avoir la moindre importance ? Comment une classe d'artisans libres, entièrement détachés de la terre, pouvait-elle se former ?

Il est vrai de dire que les descriptions de propriétés nobles mentionnent presque toujours des réserves, c'est-à-dire des terres que le propriétaire se réservait. D'après ces descriptions, il est évident qu'un grand nombre de grandes propriétés et de propriétés moyennes comprenaient deux catégories de terres : celles que le propriétaire se réservait, et celles qu'il louait pour être destinées à un usage quelconque. Les premières réserves, au strict sens de ce mot, ne consistaient le plus souvent qu'en un château, un jardin, un pré, des bois, lorsque le seigneur en possédait. Les terres labourables ne faisaient presque jamais partie des réserves. Ces terres, qui constituaient la partie la plus importante de la propriété du seigneur, ou du gros propriétaire bourgeois, il ne les exploitait lui-même que très rarement, d'une façon tout exceptionnelle : on l'a vu plus haut. Elles étaient données en location, affermées presque toujours à des paysans, et quelquefois même l'on y joignait le château et les terres de la réserve. Tel est le régime qui, au XVIIIe siècle, s'étendait sur la France tout entière.

Cet état de choses s'explique à merveille : en France, à la veille de la Révolution, l'exploitation agricole n'avait en vue que les marchés locaux, que le commerce intérieur ; elle ne visait en aucune façon les marchés lointains ; ses produits échappaient entièrement au commerce international, qui avait créé, au nord-est de l'Europe, une situation économique diamétralement opposée à celle de la France. Ce qui caractérise l'état de l'agriculture française, au XVIIIe siècle, comme dans les siècles précédents, c'est l'absence d'un capital capable de la vivifier. On ne cessait de s'en plaindre dans la deuxième moitié du siècle, soit dans les traités des économistes et des agronomes, soit dans les rapports des agents du gouvernement.

---

1. Il ne faut pas confondre ces fermiers avec les fermiers anglais, qui, en réalité, exploitaient la terre.

En effet, à cette époque, on ne se préoccupait que de la production et de l'accumulation des richesses ; tout l'effort de la société, pensait-on, devait tendre à cette production ; on se désintéressait de la question de la répartition, qui cependant, en France, était beaucoup plus importante, par suite précisément de l'extrême inégalité avec laquelle les terres se trouvaient réparties entre les populations paysannes.

Les capitaux manquaient à l'agriculture tout comme ils manquaient à l'industrie. La France, qui était par excellence le pays de la petite propriété foncière, de la petite culture, se trouvait être aussi, avant la Révolution, et pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle surtout, le pays des petites entreprises, des petits métiers et de la petite industrie. Ce que l'on dénommait *fabrique* en France à cette époque ne ressemblait en rien à ce qui s'appelle ainsi aujourd'hui. Les fabriques, au nord et au midi de la France, où l'industrie était relativement plus répandue qu'ailleurs, étaient de petites entreprises ne possédant qu'un nombre fort restreint de métiers battants. Les rapports des inspecteurs, datés des années qui ont immédiatement précédé la Révolution, nous fournissent sur les fabriques des renseignements statistiques et nous les dépeignent comme étant des entreprises fort peu importantes. Les fabricants ne possédaient que 2, 3, 5 métiers, 10 au maximum. Il est vrai qu'on s'efforçait de créer des manufactures. Mais c'étaient des entreprises purement artificielles, qui ne se maintenaient que grâce aux subsides alloués par l'administration, tant que ces subsides leur étaient fournis. De plus, ces fabriques étaient loin d'égaler celles qui se trouvaient dans le Lancashire, en Angleterre. Elles étaient relativement peu importantes et n'étaient alimentées que par le travail des artisans, et surtout des populations rurales, qui fabriquaient des étoffes pour le compte des marchands, sur des métiers souvent loués à cet effet. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'on ne vit point de manufactures converties en véritables fabriques, occupant dans le même local un grand nombre de bras. Affirmer le contraire serait commettre une erreur véritable ; ce serait confondre les artisans de la petite industrie avec les rares artisans des manufactures. Du reste, à cette époque, en France, la technologie industrielle, si on la compare à la technologie agricole, laissait encore passablement à désirer. Sous ce rap-

port, la France était inférieure à l'Angleterre, et même à l'Allemagne. Nous citerons, comme exemple frappant, un fait survenu peu de temps avant la Révolution. Afin de perfectionner la fabrication de la toile de lin, on avait fait venir de la Saxe un métier qui datait du XVIe siècle, et qui fonctionnait de longue date, en Saxe et à Leipzig. Il ne se trouva personne en France qui pût expliquer la manière de s'en servir. L'inspecteur de la fabrique avoue, dans son rapport, sa complète ignorance à ce sujet, ainsi que l'ignorance de ceux qui l'avaient fait venir.

Cette condition de l'industrie, comme de l'agriculture française, que nous venons de décrire, était clairement aperçue par les contemporains. Nous n'en voulons d'autre preuve que les paroles prononcées, quelques mois avant la Révolution, par un homme qui connaissait à merveille l'état économique de la France. Le 1er novembre 1788, en ouvrant les séances du bureau du commerce, le président de ce bureau, Tolosan, affirma avec une clarté et une précision parfaites, que si l'industrie française était relativement faible, en comparaison de l'industrie anglaise (et les Français du XVIIIe siècle se laissaient souvent aller à des comparaisons de cette sorte), il fallait en chercher la cause principale dans « l'absence de capitaux[1] ».

(*La fin prochainement.*) J. LOUTCHISKY.

---

1. Arch. nat., Procès-verbaux du bureau du commerce.

# *Le Féminisme sous la Monarchie de Juillet*

## *Les essais de réalisation et les résultats.*

(*Suite et fin* [1]).

---

### IV. Les femmes dans les sciences et dans les beaux-arts

Le rôle des femmes dans les sciences fut, à l'époque qui nous occupe, très peu important. En effet, pour qu'une femme se distinguât dans une science quelconque, pour qu'elle fît surtout quelque découverte, il fallait qu'elle eût reçu une première éducation qu'il lui était impossible en général d'acquérir. Aussi les femmes jouent-elles le plus souvent le rôle de vulgarisatrices.

Faisons cependant une exception pour la célèbre mathématicienne, M^lle^ Germain, qui d'ailleurs n'appartient à l'époque qui nous occupe que par ses derniers moments. Morte en 1832, elle avait composé pendant les journées mêmes de 1830 un *Mémoire sur la courbure des surfaces*. M^lle^ Germain fut, d'après les hommes compétents, un des premiers mathématiciens du XIX^e^ siècle [2]. Aucune Française ne la suivit d'ailleurs dans la voie où elle s'était engagée.

Deux autres femmes firent encore des recherches originales, mais dans le domaine des sciences naturelles. Ce furent Cornélie Lamarck, la fille de l'illustre naturaliste, qui, d'après M. Rebière, collabora à l'œuvre de son père [3], et l'entomologiste Louise d'Aumont, dont les observations patientes et minutieuses apportèrent, paraît-il, à la science quelques résultats nouveaux.

---

1. Cf. ci-dessus, p. 153-176.
2. Rebière, *Les Femmes dans la Science*.
3. *Ibid.*

Les autres femmes qui se sont occupées de sciences ne sont que des vulgarisatrices, d'ailleurs elles-mêmes très peu nombreuses. Citons Mme Allart qui, féministe militante, historienne, écrivain, trouva encore le temps de s'occuper d'astronomie ; Mme Ulliac Trémadeure, elle aussi féministe militante, collaboratrice du *Journal des Femmes*, du *Conseiller des Femmes* et de la *Mère de Famille*, qui, dans divers ouvrages, popularisa les découvertes de Herschell, de Laplace et d'Arago ; Mme Aragon, qui fit paraître quelques articles de géologie dans le *Journal des Femmes* ; enfin Mlle Magaud de Beaufort, professeur de botanique à l'Athénée Royal, qui publia en 1846 des *Éléments des sciences physiques et naturelles*, chaudement loués par le *Génie des Femmes* de 1846.

Le rôle des femmes dans les Beaux-Arts fut plus important ; la peinture surtout les attira et, dans ce domaine, si aucune ne s'éleva au premier rang, beaucoup furent très appréciées de leur temps ; en tout cas elles firent preuve d'une activité surprenante : cent quatre-vingt-onze, d'après le *Journal des Femmes*, exposèrent au Salon de 1833. Nous n'avons pas pour les autres années de chiffres précis ; mais, étant donnée la place assez importante que les ouvrages des femmes tiennent dans les comptes rendus des journaux, même masculins, on peut supposer que le nombre des femmes peintres fut loin de décroître pendant les années suivantes. Nous trouvons chez les femmes de cette époque des représentantes de presque tous les genres de peinture. Pourtant elles ne s'adonnèrent pas très volontiers à la peinture historique, le genre exigeant sans doute une vigueur toute masculine. C'est à peine si l'on pourrait citer trois ou quatre tableaux historiques : par exemple une *Anne Boleyn* de Mlle Pagès, des *Adieux de Louis XIV et de Marie Mancini*, par Mme Deterain, et surtout les *Adieux de Charles Ier à ses enfants*, de Mme Rude-Frémiet qui, dit le *Journal des Femmes*, fut un des plus jolis tableaux de l'Exposition de 1834.

La délicatesse et la grâce féminines s'accommodaient mieux de la peinture religieuse : les ouvrages de ce genre sont extrêmement nombreux. Les femmes les plus appréciées dans ce domaine furent Mme Blanchard, qui exposa vers 1835 ; Mlle Ellenrieder, dont la *Sainte Cécile*, exposée au Salon de 1835, eut un assez grand succès « par l'élégance dans les formes, la suavité de l'expression et de

la physionomie [1] ». Plus tard (1846-1847) les tableaux estimables d'Amanda Fougère et ceux d'Henriette de Longchamp, dont la *Revue Indépendante* apprécie le « charme doux, religieux, original ». La caractéristique de la peinture religieuse féminine de cette époque est, paraît-il, sa grande ressemblance avec les tableaux du Perugin et des peintres de son époque. Peut-être doit-on y voir l'influence du mouvement préraphaëlite anglais naissant alors. Il n'y a guère de Salons où les femmes n'aient exposé plusieurs tableaux de genre. Les critiques constatent d'ailleurs qu'elles obtinrent dans ce genre un grand succès. Les plus connues furent M^lle^ Cogniet [2] dont les œuvres se distinguaient par « une touche large et ferme, un ton solide et vrai [3] » ; M^lle^ Rossignon, célèbre surtout par ses aquarelles ; M^lle^ Brunne, au « coloris harmonieux, au pinceau facile et correct [4] ».

Les paysagistes furent plus rares. Citons d'abord M^lle^ Brice, qui fut aussi une portraitiste; M^me^ Eudalie Caillet, aux œuvres « d'une exécution large et facile » [5] (Salon de 1836); mais surtout le règne de Louis-Philippe, qui avait vu s'éteindre M^me^ Vigée-Lebrun, la gloire de la peinture féminine de 1780 à 1830, vit naître une très grande artiste, Rosa Bonheur, qui, toute jeune, « à l'âge où d'autres étudient encore» [6], fit ses débuts aux Salons de 1846 et 1847. Le critique d'art de la *Revue Indépendante* reconnut dès ce moment en elle un peintre remarquable et, portant un jugement que l'époque suivante a ratifié, admira « ce sentiment si vrai de la nature qui la distingue [7] ».

Trois femmes comptent parmi les peintres de portraits les plus appréciés de l'époque. Ce furent M^me^ Rude, la femme du grand sculpteur ; M^me^ Haudebourt Lescot, que tous les journaux féministes représentent comme une femme de génie et dont effectivement les contemporains apprécièrent l'ingénieux pinceau ; M^me^ de Mirbel enfin, dont la renommée s'était sans doute répandue jusqu'en

1. *Le Citateur féminin*, 1835.
2. Sœur du peintre du même nom.
3. *Le Journal des Femmes*, mai 1834.
4. *Le Citateur féminin*, 1835.
5. *Le Journal des Femmes*, mai 1836.
6. *La Revue Indépendante*, mai 1846.
7. *Ibid.*

Égypte, puisqu'elle exposa au Salon de 1847 le portrait d'Ibrahim Pacha [1]. Citons encore, parmi les peintres de portraits (mais celle-là peintre amateur seulement), Mlle de Rambuteau, fille du préfet de la Seine, qui fit un portrait de Louis-Philippe [2].

L'une des portraitistes dont nous venons de parler, Mme de Mirbel, fut aussi, grâce à la « délicatesse de teintes » de son coloris « fin et vrai » [3], très célèbre comme miniaturiste. Plusieurs femmes suivirent son exemple; ce furent Mme Jenny Gerbaud, Mme Augustin, veuve d'un peintre assez célèbre en son temps, dont « les miniatures rappellent souvent les belles inspirations du peintre célèbre dont elle porte le nom » [4], Mme Herbelin enfin, que la *Revue Indépendante* (mai 1847) a placée au premier rang des miniaturistes par le « relief puissant et la richesse de son coloris ». Plusieurs femmes se consacrèrent à la peinture de fleurs et y réussirent; par exemple Mlle Agathe Pilon, qui exposa au Salon de 1846 des fleurs et aussi des natures mortes vivement louées par la *Revue Indépendante*. D'autres enfin se consacrèrent à l'aquarelle, par exemple Mme Thérésia Duguet, élève d'Isabey, dont elle avait le crayon léger, et Mlle Rossignon, que nous avons déjà mentionnée.

La caractéristique de la peinture féminine à cette époque est, s'il faut en croire un critique, « à côté d'inspirations très heureuses, le manque des premiers principes de leur art », faute desquels elles ne pouvaient s'élever au tout premier rang. Mais, comme le remarquait justement le même critique, la faute en était, non aux femmes, mais aux institutions qui leur interdisaient l'entrée de l'École des Beaux-Arts, seul endroit où elles pouvaient se munir de ces indispensables premiers principes.

Quant à la sculpture féminine, elle n'existe pour ainsi dire pas. J'ai seulement, dans toute cette période, relevé le nom de deux « sculpteures », Mme Dubuffe, qui exposa au Salon de 1845 un enfant « gracieux et bien modelé [5] », et la princesse Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe, qui fit la statue de Jeanne d'Arc pour le Musée

1. *La Revue Indépendante*.
2. *La Gazette des Femmes*, 1836.
3. *La Revue Indépendante*, mai 1842.
4. *Le Citateur féminin*, 1835.
5. *La Revue Indépendante*, mai 1845.

des gloires nationales ouvert à Versailles par son père en 1836. « La beauté de cette statue, dit Mme Bonnefoy-Pérignon [1], se distingue merveilleusement au milieu des chefs-d'œuvre qui l'entourent. »

Un certain nombre de femmes enfin s'adonnèrent à la musique. D'abord il y eut, sous Louis-Philippe comme aujourd'hui, un grand nombre de femmes, à Paris et même en province, célèbres par leurs concerts ; mais d'autres furent « compositeures » ; la plupart d'entre elles firent des romances. Ce furent : Mme Brice, connue aussi comme peintre ; Hortense Wild, dont les œuvres étaient « pleines de grâce et de bon goût, d'une harmonie pure et correcte [2] » ; Sophie Gay, mère de Mme de Girardin, qui publia plusieurs romances, paroles et musique ; Mme Duchambge, qui avait fait aussi des romans et mis en musique plusieurs poésies de Mme Desbordes-Valmore. Mais la reine incontestée dans ce domaine fut Loïsa Pujet. Ses romances, unanimement appréciées de ses contemporains, sont encore connues de nos jours. « Toujours où est son nom, constate *le Journal des Femmes*, il y a foule. » Elle passa même pour un véritable génie, ce qui est sans doute un peu exagéré. Encouragée par le succès, Loïsa Pujet voulut faire une œuvre plus importante. En 1836, elle composa, sur des paroles de Scribe, *le Mauvais Œil*. Cette pièce, jouée à l'Opéra-Comique, eut un certain succès ; mais, déclare Fétis [3], à part un joli air, *le Mauvais Œil* est un opéra-comique plutôt faible.

Le grand opéra ne fut abordé que par Mlle Bertin, la fille de Bertin aîné, nature éclectique qui s'était tout d'abord adonnée à la peinture et à la poésie et ne put être en toutes choses qu'un amateur. Elle fit avant 1830 un opéra de salon, « *Gui Manning* », et *le Loup Garou* (paroles de Scribe), « joué plusieurs fois de suite à Paris et dans les départements [4] ». En 1831, elle composa pour le Théâtre Italien un Faust (Fausto) « qui renferme des choses bien senties et exprimées d'une manière originale ». Enfin, en 1836, elle fit, sur des paroles de Victor Hugo et d'après *Notre-Dame de Paris*, *la Esmeralda*. La première représentation fut, d'après *la Gazette des*

1. *Un Anglais à Versailles.*
2. *La Revue Indépendante*, février 1842.
3. *Dictionnaire des Musiciens*, art. *Loïsa Puget.*
4. Fetis, *Dictionnaire des Musiciens.*

*Femmes* de décembre 1836, un triomphe complet. Un professeur au Conservatoire déclara qu'il aurait voulu avoir fait cette œuvre, et Louis Viardot, qui s'était montré très sévère pour les premiers essais de Mlle Bertin, trouva *la Esmeralda* conçue suivant « un système sage et raisonnable, et digne d'une complète approbation [1] ». La musique en est, dit-il, originale sans être bizarre et baroque. Pourtant cet opéra ne fut joué qu'un petit nombre de fois. Il avait, paraît-il, de très graves défauts ; mais les critiques qu'on lui adressa sont contradictoires. Alors que les contemporains voient en *la Esmeralda* des dispositions musicales naturelles, mais un manque de métier, Fétis trouve la musique bien faite [2], c'est-à-dire selon les règles, mais dépourvue d'imagination. Laquelle des deux critiques est juste ? Faute d'avoir eu entre les mains *la Esmeralda*, il m'a été impossible de résoudre cette grave question. En tout cas, cet échec découragea Mlle Bertin, qui ne fit plus dès lors que des ballades et des symphonies.

## V. Les théories féministes jugées par les contemporains

Quelle impression firent les théories féministes sur les contemporains, et d'abord, qu'en pensaient les femmes, évidemment les principales intéressées ? Il est certain que bien peu de femmes avaient connaissance des théories féministes et que la masse des femmes, alors comme aujourd'hui sans doute, les ignorait. Quant à celles qui pouvaient suivre le mouvement féministe, et cela se réduisait en somme aux femmes de la bourgeoisie parisienne, l'impression qu'elles en ressentaient était en général très mauvaise. Les théories féministes, qu'elles ne comprenaient pas, qu'elles ne pouvaient comprendre, faute d'éducation, les étonnaient quand elles ne les révoltaient pas. Les femmes habituées à leur antique esclavage et « se croyant au rang que la nature leur a assigné [3] », déclaraient pour la plupart que « tout était pour le mieux dans les codes de l'Empire et dans les nouvelles lois où leur part a été faite sans leur consente-

1. Cité par *la Gazette des Femmes*, décembre 1836.
2. Certains, il est vrai, attribuent l'orchestration à Berlioz.
3. *La Femme Nouvelle*, n° 17.

ment [1] » ; elles ajoutaient qu'il ne leur appartenait en aucune façon de faire œuvre d'êtres indépendants ni même de manifester une opinion quelconque, « si ce n'est sur les rubans et les confitures » ; pour tout dire, elles se prosternaient, à la grande indignation de *la Gazette des Femmes* [2], « devant la toute puissance de la barbe ». Aussi l'action des théories féministes, « très lente sur les hommes », est « presque nulle sur les femmes [3] ». Ce qui venait retarder encore le progrès, c'est qu'on les croyait inséparables du saint-simonisme. « Le saint-simonisme, écrivait une rédactrice de *la Femme Nouvelle,* est venu proclamer l'affranchissement des femmes au milieu d'idées immorales et absurdes », et toute femme honnête doit, pour pouvoir se dire féministe, déclarer hautement qu'elle les repousse [4]. Chose curieuse, ces sentiments trouvaient surtout leur expression dans la partie la plus éclairée du monde féminin, chez les femmes de lettres. Sous Louis-Philippe comme aujourd'hui, il était bien porté pour une « autoresse », ou plutôt pour une « auteure » (c'était l'expression du temps), même si elle avait soutenu dans ses ouvrages des théories féministes, de faire profession d'antiféminisme. George Sand, qui pourtant s'était faite bien souvent l'avocat de la cause des femmes et déclarait [5] la vouloir défendre « jusqu'à sa mort », avance qu'elle n'a « pas beaucoup de goût pour la théorie de l'esclavage des femmes [6] ». En 1848, elle refusera la candidature de députée que lui offre *la Voix des Femmes*. L'anomalie n'est d'ailleurs pas si grande qu'elle le paraît. George Sand réclame bien pour les femmes l'égalité dans le mariage et l'égalité intellectuelle ; mais elle dit résolument au féminisme : Tu n'iras pas plus loin ; elle repousse la plus grande partie de ce qui fait aujourd'hui l'objet des revendications féministes : accès aux carrières libérales, droits civils, droits politiques. Toutes les femmes qui forment le troisième des groupes féministes que nous avons distingués (groupe composé de presque toutes les femmes de lettres de l'époque), partagent absolument ces idées et les expriment dans les différents journaux, leurs

1. *La Gazette des Femmes*, n° de décembre 1836.
2. *Ibid.* et Flora Tristan, *Périgrinations d'une paria.*
3. *La Femme Nouvelle*, n° 17.
4. *Ibid.*, n° 17.
5. Préface d'*Indiana* (1842).
6. *Histoire de ma vie*, tome IV.

organes. *La Mère de Famille* [1] était d'avis que la femme devait avoir seulement la souveraineté sur ses enfants et ne devait pas chercher à s'occuper des affaires publiques. Les mêmes idées étaient exprimées par *le Conseiller des Femmes* et *le Journal des Femmes* et, à plusieurs reprises, par diverses collaboratrices. Les femmes, disent-elles en substance, doivent se soumettre « au rôle que la nature, bien plus que les décisions bizarres de la société, semble leur avoir assigné [2] ». Elles ne songent pas à embrasser les mêmes professions que l'homme. Elles ne le pourraient, et le pourraient-elles que cela les détournerait de leur fonction primordiale, la maternité [3]. Eugénie Niboyet elle-même, pourtant destinée à être plus tard (en 1848) féministe sans restriction aucune, ne professe pas alors d'autres théories. « Présentement, dit-elle, la femme est dans un état d'infériorité »; aussi « qu'elle réclame une liberté illimitée, voilà ce que nous ne saurions admettre avec elle [4] ». Comme les adversaires véritables du féminisme, elle pense qu'il serait aussi ridicule pour la femme de songer à embrasser la profession de médecin ou d'avocat que celle de soldat et déclare qu'elle n'a que faire « du bonnet de docteur ou du titre de conseiller [5] ».

Or à cette époque il existait, comme nous l'avons vu, des féministes qui demandaient l'égalité absolue de l'homme et de la femme et la liberté pleine et entière pour elle. Il n'est pas étonnant que les deux groupes féministes, s'accusant réciproquement de trop d'audace et de trop de timidité, soient entrés en conflit. Le 15 septembre 1833, une rédactrice du *Journal des Femmes*, Laure Bernard, faisait paraître dans cette feuille un article intitulé : « Femmes, gardons notre esclavage tel qu'il est ». Les idées qu'elle y exprimait étaient à peu près celles de tout son parti, celles d'Eugénie Niboyet par exemple, sur l'inutilité, l'impossibilité pour la femme d'être l'égale de l'homme. Mais elle ajoutait, sans doute avec quelque raison, que les femmes n'étaient pas dans le mariage aussi malheureuses que voulaient bien le dire certaines d'entre elles, et que les « tyrans »

1. Septembre 1834.
2. *Le Conseiller des Femmes*, 18 février 1834.
3. *Le Journal des Femmes*, 1er mars 1834.
4. *Ibid.*
5. *Le Conseiller des Femmes*, 23 août 1834.

étaient en somme, à l'heure actuelle, « une race d'exception ». D'ailleurs, la femme fût-elle malheureuse, son rôle est de souffrir en silence. Elle termine par des plaisanteries sur les théories saint-simoniennes qui conduisent directement, dit-elle, à la femme-soldat et va jusqu'à traiter de « danseuses de corde » les collaboratrices de *la Femme Nouvelle*. Celles-ci, que le titre seul de l'article de Laure Bernard aurait eu pour effet de faire bondir d'indignation, ne pouvaient laisser passer de pareilles assertions. Aussi (n° 7 de *la Femme Nouvelle*) ripostèrent-elles vertement. Elles blâment Laure Bernard de sa lâche résignation, d'ailleurs facile, puisqu'elle appartient à la classe privilégiée. Lorsqu'elle attaque les principes du saint-simonisme, elle veut juger d'une doctrine qu'elle ne connaît pas ; aussi énonce-t-elle des absurdités ; par exemple, elle parle de la femme-soldat, alors que les saint-simoniens ne veulent plus de soldats. *La Femme Nouvelle* termine en s'indignant qu'on ait traité ses collaboratrices de danseuses de corde, ce qui n'est pas le fait d'adversaires courtois, et en menaçant de la vengeance du peuple les égoïstes privilégiées : « le peuple vous fera sentir sa force si vous ne faites entendre vos voix en faveur de ses femmes et de ses filles ». Après une réponse de Laure Bernard et une nouvelle riposte de *la Femme Libre*, où sans cesse les mêmes idées étaient exprimées, la polémique prit fin.

En somme les théories féministes n'avaient chez les femmes qu'un nombre restreint d'adhérentes. Quelle était à leur égard l'attitude des hommes ? Il s'en trouvait un certain nombre qui leur étaient favorables ; parmi eux, des personnages en vue, dans le monde des lettres, en particulier Chateaubriand [1]. S'il faut en croire *la Gazette des Femmes*, l'auteur des *Martyrs* serait venu dire au bureau dudit journal : « Comptez-moi au nombre de vos abonnés ; vous défendez une belle et noble cause [2] » ; il aurait été jusqu'à se montrer favorable à la candidature d'une femme, Anaïs Ségalas, à l'Académie française. Le critique Jules Janin apporta aussi aux femmes « l'esprit de sa plume élégante et facile [3] ». Dans un article

1. Le féminisme de Chateaubriand s'explique sans doute en partie par l'influence de Mme Allart de Meritens et de Pauline Roland, toutes deux ses amies très intimes.
2. *La Gazette des Femmes*, février 1837.
3. *Ibid.*

du *Journal des Débats* [1] consacré à George Sand, il réclame pour les femmes, du moins pour les femmes supérieures, les mêmes droits que pour les hommes. « George Sand, dit-il, pourrait prendre rang parmi les écrivains politiques qui gouvernent le monde... elle est femme ; sa voix est éloquente... la tribune nationale ne serait pas trop élevée pour elle... elle est femme. Elle a le sentiment de l'autorité autant qu'on peut l'avoir. Faites-en donc un ministre d'État... Elle est femme. — Le drapeau de son choix, elle le suivrait vaillamment dans la mêlée. Faites-en donc un général... Elle est femme. — Dans ses moments de découragement..., elle aspire à la paix chrétienne, elle... réforme l'Église. Faites-en donc un évêque... Elle est femme », et par cela seul toutes les carrières lui sont fermées. Dans divers autres articles, Jules Janin se montre partisan du féminisme ; mais le ton du morceau que nous venons de citer montre bien qu'il ne faut pas trop se faire d'illusion sur la profondeur de ses convictions. Sans doute, le célèbre critique avait-il des sentiments féministes, mais sans doute aussi le fantaisiste qu'il fut toute sa vie les exagérait-il à plaisir dans la seule intention d'étonner ses contemporains.

Deux journaux politiques, de peu d'importance d'ailleurs, se montrèrent favorables au féminisme. C'étaient l'*Ami du Prolétaire* [2], journal socialiste qui, dans son unique numéro, revendiquait l'affranchissement des femmes comme celui des prolétaires, et *la Tribune* qui (13 août 1833) parla avec éloge des journaux féminins. Mais surtout, le féminisme était appuyé par tout un parti, et ce parti n'était pas, comme on pourrait s'y attendre, le parti socialiste naissant, ni d'une manière générale un parti de la gauche ou du centre, mais bien, chose qui semble paradoxale, un parti d'extrême-droite, le parti légitimiste lui-même. Déjà, en 1833, *la Quotidienne* [3] avançait que l'influence des femmes dans la société est très grande. « Sans aller, comme les disciples de Saint-Simon, baiser la première bouche jeune qu'on rencontre dans les rues de Constantinople, on peut dire que la civilisation entre chez les peuples par les femmes. »

1. Cité par la *Gazette*, septembre 1836.
2. 1833.
3. N° du 11 août.

A la même époque se formait le parti néo-chrétien qui, en face des partisans décidés de l'immutabilité des vieilles traditions, soutenait que « Jésus n'ayant rien dit contre l'égalité de l'homme et de la femme, il n'y a pas de raison pour qu'à notre époque, où l'intelligence s'est développée dans l'un comme dans l'autre sexe, cette égalité ne soit pas hautement reconnue [1] ». Un ouvrage légitimiste paru en 1836 reconnaît aux femmes le droit de porter la couronne, ce qui est en somme un droit politique. Enfin, dit *la Gazette des Femmes*, les partisans de la légitimité « montrent aux femmes que la Charte de 1830 ne leur octroie rien et que, sous le règne bien aimé de Henri V, sous la charte qu'il octroiera à son peuple, certains droits leur seront accordés ». Ces avances du parti légitimiste, *la Femme Nouvelle* les avait repoussées avec indignation, n'y voyant qu'une tentative déloyale pour faire pénétrer les idées légitimistes dans le peuple. *La Gazette des Femmes,* d'abord très loyaliste, changea de ton lorsqu'elle vit ses pétitions repoussées et déclara que les femmes accepteraient la forme de gouvernement sous laquelle elles auraient le plus de liberté, monarchie de la branche aînée ou République.

Ces partisans du féminisme n'étaient que des exceptions et, parmi les hommes qui prenaient parti (car pour un grand nombre la question féministe n'existait pas), la plupart étaient adversaires décidés des théories féministes. Parmi eux on comptait quelques-uns des hommes politiques les plus célèbres du temps ; par exemple Mauguin, qui, dans une soirée chez La Fayette, avait, « avec une simplicité et une bonne foi désespérantes pour son intelligence », déclaré que, « par sa nature, par l'organisation de son cerveau, par son intelligence, par son sang, la femme est inférieure à l'homme et doit être et sera toujours inférieure à l'homme [2] ». Guizot qui, parlant du suffrage universel [3], avait dit qu'il ne viendrait jamais d'heure pour cette absurde conception, partageait ces mêmes idées. « Naturellement, disait-il, et par une de ces lois providentielles où le droit et le fait se confondent, le droit de suffrage n'appar-

1. Cité par *la Femme nouvelle*, n° 15.
2. *La Gazette des Femmes.*
3. Il ne faut pas se méprendre sur le sens de ce mot *universel.* Dans la pensée de Guizot, le suffrage universel n'est pas celui qui a été organisé en 1848, mais celui qui consisterait à faire voter tous les êtres humains.

tient pas aux femmes. La Providence a voué les femmes à l'existence domestique [1]. » Il en était de même d'Odilon Barrot qui, lors du fameux procès Lafarge, prononça ces paroles : « La nature a assigné à chaque sexe sa vie et sa condition. La femme qui a le malheur d'en sortir est un monstre de l'ordre moral [2]. »

Nous avons trouvé parmi les journaux quelques alliés pour les féministes ; mais un bien plus grand nombre leur étaient hostiles. Ainsi *la Gazette de France* qui, au grand amusement de *la Femme Libre*, démontrait la supériorité intellectuelle de l'homme par sa supériorité physique [3].

La *Revue des Deux Mondes* prit directement à partie *la Femme Libre*, dirigée par des femmes « qui se sont affranchies de la domination des hommes en leur faisant des chemises [4] ». Elle prend une à une les collaboratrices de ce journal et les raille impitoyablement, elles et leurs velléités d'affranchissement, sans d'ailleurs qu'il y ait l'ombre d'une discussion sérieuse. *La Femme Libre* prit la chose assez calmement. Elle se contenta de répondre que la critique était peu délicate, les plaisanteries absurdes et hors de saison. « Entre les mains des savants de la *Revue des Deux Mondes*, la plaisanterie, dit-elle, blesse et répugne [5]. »

Juste au même moment (4 novembre 1832) le *Figaro* adressait les mêmes critiques, aussi peu sérieuses de fond et de forme, au « demi-quarteron de jeunes ouvrières qui se sont posées en femmes libres et appellent les femmes à la révolte contre le joug de l'homme, infâme tyran qui travaille tout le jour et parfois aussi la nuit pour nourrir la malheureuse femme, la parer,... la choyer ». *La Femme Libre* ne s'émut pas plus de cette attaque que de la précédente, et la réponse fut à peu près analogue.

En 1841, c'est *le Courrier Français* qui, dans son feuilleton, fait une violente sortie contre les femmes auteurs. « Marguerite, y était-il dit, passe des heures à coudre et à filer comme il sied à une honnête femme qui ne songe à faire ni des romans de mauvaises

---

1. Cité par *la Démocratie Pacifique*, 10 janvier 1847.
2. Cité par *la Phalange*, 25 août 1841.
3. 1832.
4. *Revue des Deux Mondes*, 14 novembre 1832.
5. *La Femme Libre*, n° 8.

mœurs ni rien qui ressemble à l'oisiveté vicieuse... de ces hermaphrodites de cœur et d'esprit qu'il serait juste de renvoyer au soin de leur ménage [1]. » Il n'y avait plus alors de journaux féministes pour riposter. Mais Victor Considérant insinua que le feuilletoniste avait écrit cet article par jalousie contre certaines femmes qui écrivaient des feuilletons plus lus que les siens [2].

Enfin, en 1847, ce fut l'*Univers* qui protesta contre l'admission des femmes à la Sorbonne comme membres des commissions d'examen pour les institutrices des salles d'asile. *La Démocratie pacifique* répondit que c'étaient les femmes qui avaient organisé à elles seules les salles d'asile et écoles maternelles et qu'ayant été à la peine, il était bien juste qu'elles fussent à l'honneur.

Pour les littérateurs, étant donnée la concurrence que leur faisaient alors les femmes, il n'est pas étonnant qu'ils fussent pour la plupart antiféministes. Tel était M. de Kératry, auteur célèbre alors mais aujourd'hui oublié, à qui George Sand alla soumettre ses premiers projets littéraires. « Une femme, dit-il à George Sand, ne doit pas écrire ; croyez-moi, ne faites pas de livres, faites des enfants ». — « Gardez le précepte pour vous même », répondit spirituellement George Sand au vieillard cacochyme, son interlocuteur [3].

Charles Nodier, bien qu'il eût, — peut-être parce qu'il avait — deux femmes de lettres dans sa famille, pensait comme M. de Kératry. Il développe tout au long ses idées dans un article de l'*Europe littéraire* de mars 1832. L'affranchissement de la femme serait pour elle, dit-il, un désavantage ; « une femme qui voterait les lois, discuterait le budget, administrerait les deniers publics, ne pourrait être autre chose qu'un homme. » Elle perdrait toutes ses qualités féminines et n'aurait plus le temps de se consacrer exclusivement à l'amour, la seule occupation digne d'une femme. « Je ne comprendrai jamais ce qu'une âme d'homme peut avoir à faire avec une femme qui craint de manquer à la rigoureuse évocation de l'appel nominal ou de faire défaut au scrutin ; mauvaises excuses s'il en fut pour manquer un rendez-vous ». Je plaide, ajoute-t-il,

1. Cité par *la Phalange*, 22 janvier 1842.
2. *Ibid.*
3. George Sand, *Histoire de ma vie*, tome IV.

« pour l'idéal des femmes, qu'on leur propose de sacrifier à une grossière réalité ». D'ailleurs, toute femme exerce plus d'influence à elle seule « qu'un pair de France ». C'est elle qui dirige le monde ; que va-t-elle parler d'esclavage ? Au milieu de toutes ces vieilles plaisanteries chères aux adversaires du féminisme, un seul argument sérieux : il est absurde de demander l'émancipation des femmes quand tous les hommes ne sont pas encore émancipés. Aussi fut-il facile à *la Femme Libre* de réfuter, très courtoisement d'ailleurs, l'article de Charles Nodier. Plus tard, ses idées paraissent s'être légèrement modifiées. Dans la préface de la *Biographie des femmes célèbres*, qu'il écrivit vers 1840, il admet que les femmes puissent recevoir une véritable instruction, il accepte les femmes auteurs, mais tout en protestant qu'il ne veut pas de « la femme procureur du roi, pair de France ou ministre ».

Certains littérateurs portèrent sur la scène leurs sentiments antiféministes. Leurs noms sont d'ailleurs parfaitement inconnus aujourd'hui. Ce sont Rosier, dans le *Procès criminel*, où il n'était fait que quelques allusions malveillantes aux théories féministes, et surtout Théodore Muret, dont la comédie *Les droits de la femme*, représentée aux Français [1], était, comme l'indique le titre, entièrement consacrée à la question féministe. Elle nous représente une femme qui, tout en se prétendant esclave, tyrannise son mari, gouverne despotiquement sa maison, empêche sa fille de prendre le mari de son choix, sans que le père ose même élever la voix. Jusqu'ici la pièce a l'air d'un démarquage des *Femmes Savantes* ; le sujet, les personnages sont presque identiques à ceux de Molière. Mais la pièce finit d'une manière assez originale. Un ami du mari lui conseille de laisser pendant quelque temps la direction de toutes les affaires à sa femme. Celle-ci, d'abord triomphante, doit vite en rabattre ; il lui faut reculer devant l'exposé d'un procès que Beauvaisis (l'ingénieux conseiller du mari) charge à dessein des termes juridiques les plus barbares. Elle doit se déclarer impuissante à donner un ordre de Bourse (le jargon de la finance est aussi incompréhensible pour elle que celui des tribunaux) et reconnaître

Que parfois les maris sont bons à quelque chose.

---

1. 1837.

L'exposé d'un projet parlementaire sur la pêche de la morue achève de la mettre en déroute. Revenue au juste sentiment de ses forces, se rendant compte enfin que pour les femmes, « le pire est d'être libre », elle rend à son mari le sceptre qu'elle avait tant réclamé.

Que tend à prouver cette amusante petite pièce ? Une seule chose : c'est que l'éducation que reçoit une femme la rend incapable de s'occuper d'affaires sérieuses ; mais cela, aucun féministe ne le contestait. *Les Droits de la Femme* prouvent donc quelque chose en fait, mais rien en droit. Cette distinction, les féministes ne surent d'ailleurs pas la faire, car la pièce les indigna. *La Gazette des Femmes* n'eut pas assez d'épithètes injurieuses contre Muret qui, effectivement, avait agi d'une manière peu délicate, puisqu'il s'était présenté à *la Gazette des Femmes* où, croyant sans doute qu'il allait faire une pièce féministe, on lui avait remis gratuitement la collection du journal. *La Phalange* et quelques autres journaux firent également de cette pièce des critiques acerbes, souvent d'ailleurs injustifiées.

Comme Nodier, Louis Reybaud avait une femme de lettres (sa belle-sœur) dans sa famille ; comme lui il est antiféministe. Son *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale* est rempli d'allusions malveillantes aux différentes formes de féminisme ; il commence par se moquer, comme Muret, des femmes prétendues esclaves qui tyrannisent leur mari ; il nous montre le malheureux Jérôme Paturot « traité comme un nègre » par son amie Malvina, qui se croit obligée de tirer vengeance de l'oppression que son sexe subit de temps immémorial. Puis c'est la société saint-simonienne où, remarque parfois très justifiée, « les femmes libres sont un peu trop libres et les pères veulent prendre avec elles trop de libertés ». Mais c'est surtout aux femmes de lettres qu'il en veut ; il nous montre la femme feuilletoniste puisant dans les vieux romans démodés le sujet de ses œuvres ; la femme-critique théâtral plus sensible à la belle prestance du ténor ou du jeune premier qu'à son geste et à sa voix, la poétesse enfin « qui plonge ses peines de cœur dans des flots d'encre ». D'ailleurs il déclare comprendre « qu'une femme écrive si tel est son bon plaisir, mais encore mieux que le public la siffle... si elle écrit des sottises ou des inconvenances ». « En toute chose, ajoute-t-il sagement, l'antidote est près du poison ».

Parmi les littérateurs antiféministes, on peut encore ranger Balzac,

qui a écrit cette formule lapidaire : « Émanciper les femmes, c'est les corrompre [1]. »

Citons encore parmi les adversaires du féminisme les caricaturistes Daumier et Gavarni. Plusieurs de leurs dessins ont pour sujet les femmes libres. En somme, aucun écrivain n'avait pris la peine de discuter sérieusement et loyalement les théories féministes. Elles ne trouvèrent guère de critiques plus impartiaux dans le monde officiel, où elles eurent deux occasions d'être jugées ; les pétitions de Mme de Mauchamp, qui les portèrent devant la Chambre, et le procès David, qui les fit comparaître devant les tribunaux. Sur les nombreuses pétitions présentées à la Chambre par Mme de Mauchamp, deux seulement firent l'objet d'un rapport : ce furent la pétition « à Louis-Philippe pour qu'il se déclare roi des Françaises », celle-ci rejetée purement et simplement, et la pétition « pour que l'on supprime l'article 213 du Code civil : la femme doit obéissance à son mari ». Cette dernière fut l'objet d'un rapport assez étendu de M. Liadières, député des Basses-Pyrénées. Il est intéressant d'en rappeler les principales idées. Il commence par se moquer agréablement de Mme de Mauchamp, « organe avoué d'une secte nouvelle [2] », qui « veut faire invasion dans le domaine des idées sérieuses de la politique [3] ». Puis, passant à l'examen de la pétition de Mme de Mauchamp, il réfute tous ses arguments, déclare que le joug marital n'est en général pas bien pesant et que, du reste, dans toute association il est nécessaire qu'il y ait une volonté prépondérante. D'ailleurs, la femme n'est pas suffisamment préparée à jouir de la liberté. Puis, passant au féminisme pris dans un sens plus général, il se livre à des plaisanteries trop faciles sur « les variations perpétuelles que la femme libre et ses principes feraient subir à l'infaillibilité de l'état civil ». Il s'étonne que Mme de Mauchamp se soit contentée de demander la suppression de l'article 213, alors qu'elle désirait évidemment qu'on en intervertît les termes. Il montre les femmes montant à l'assaut de toutes les professions, « prêtes à passer la nuit dans les corps de garde pour la défense de l'ordre public et à prendre le mousquet pour voler à la défense de nos frontières ».

---

1. *La Femme de trente ans.*
2. Sans doute le saint-simonisme ; ce qui d'ailleurs est absolument faux.
3. *Journal des Débats*, 21 mai 1837.

« Votre commission, termine-t-il, se refuse sur ce point à une discussion où serait plus d'une fois compromise la gravité que lui impose votre confiance ; elle pense que la morale aurait beaucoup à souffrir de la réalisation de ces désirs. Car, malgré le courage de quelques femmes, les triomphes des amazones sont entrés dans le domaine exclusif du grand opéra. Elle est convaincue que leur présence sur ces bancs et à cette tribune, si elle ne dénaturait pas nos débats, ne contribuerait pas du moins à en abréger la durée. » Le rapport de M. Liadières, « aussi piquant de forme que remarquable par la sagesse de la pensée [1] », eut un très grand succès et, si l'on en juge par les nombreux « très bien », « on rit », « mouvement d'hilarité », qui parsèment le compte rendu des *Débats*, il répondait tout à fait aux sentiments de la Chambre.

M. Liadières s'était contenté de plaisanter le féminisme. L'avocat général Bétar, qui parla au procès David (une femme accusée d'avoir tué son mari surpris en flagrant délit d'adultère), prit la chose au tragique. La veuve David [2] est, dit-il, un monstre « imbu des doctrines effroyables de l'athéisme, du saint-simonisme, du magnétisme..., type de ces mœurs atroces que prêche la femme libre, création abominable des athées, des saint-simoniens, rénovation effroyable de ces tricoteuses sanglantes qui ont surgi au temps de la Terreur..., expression homicide de cette société nouvelle qui demande l'égalité du crime et qui n'obtiendra que l'égalité du bourreau ». Le jury d'ailleurs ne lui donna pas raison, car la veuve David ne fut condamnée qu'à deux ans d'emprisonnement. Ces deux appréciations du féminisme partant, l'une d'un député, l'autre d'un avocat général, sont très représentatives ; elles nous montrent bien quelle idée la bourgeoisie éclairée se faisait alors du féminisme : en général, il n'y a pas lieu d'examiner sérieusement les théories féministes ; on doit se contenter d'en rire avec les joyeux fumistes qui les ont imaginées ; mais si elles ont la prétention d'être prises au sérieux, alors on doit les voir telles qu'elles sont, ridicules toujours, profondément immorales le plus souvent, ne pouvant se réaliser que dans un

1. *Journal des Débats.*
2. Qui se réclamait de l'article du Code autorisant le mari à tuer sa femme s'il la surprenait en flagrant délit d'adultère.

bouleversement complet de la société, enfin et surtout, ce qui était pour un bourgeois de cette époque le comble de l'horreur, intimement liées aux abominables doctrines saint-simoniennes ; le devoir de tout honnête homme est d'empêcher qu'elles se réalisent jamais.

## VI. Les conséquences du mouvement féministe

Les femmes avaient demandé beaucoup de choses ; qu'obtinrent-elles en fait ? à peu près rien. Il est intéressant de remarquer que les saints-simoniens eux-mêmes, instigateurs premiers du mouvement féministe, ne réalisèrent pas complètement à l'égard des femmes leurs théories. De 1828 à 1832, il y eut en effet en France une société saint-simonienne dont il serait peut-être exagéré de dire qu'elle formait un État dans l'État, mais qui, à coup sûr, fut régie par des lois et des coutumes propres. Dans cette société, même les femmes ne jouirent pas de la parfaite égalité avec les hommes. Jusqu'en 1831, les femmes occupent bien une certaine place dans la hiérarchie saint-simonienne ; mais on ne peut prétendre, comme Transon [1], qu'elles sont présentes à tous les degrés de cette hiérarchie. Aucune femme, en effet, ne siège au milieu des trois pères suprêmes, Enfantin, Bayard et Rodrigues. Je sais bien qu'Enfantin attendait « la Mère », mais il semble qu'il aurait pu la découvrir s'il y avait mis quelque bonne volonté, et je suis plus porté à croire que l'autoritaire Enfantin ne tenait pas beaucoup à partager son pouvoir, fut-ce avec la femme Messie.

En 1831, Enfantin fait un véritable coup d'État. Dans sa prédication du 21 novembre, il déclare tout net que « désormais, il n'y a plus de femmes dans les degrés de la hiérarchie [2] ». Les raisons qu'il donne sont plutôt obscures. « L'homme aujourd'hui peut, dit-il, être classé parce qu'il a depuis longtemps sa liberté complète à l'égard de la femme ; mais la femme ne pourra être classée que lorsqu'elle même se sera révélée. » En d'autres termes, les femmes ont été pendant longtemps inférieures aux hommes ; c'est une raison pour qu'elles le restent longtemps encore. Aucun antiféministe

1. *Le Globe*, 5 sept. 1831.
2. *Morale saint-simonienne*. Prédication d'Enfantin, page 31.

n'aurait trouvé mieux que l' « Avocat des Femmes ». La mesure ne fut d'ailleurs pas très bien accueillie par les féministes militantes, et Suzanne, la directrice de *la Femme libre*, sans pourtant se départir du respect qu'elle devait au Père, supplia humblement les chefs de la société saint-simonienne d'accorder dans leurs assemblées une place aux femmes. « Il est injuste, ajoute-t-elle, que les membres mêmes de la famille (entendez la famille saint-simonienne) n'aient pas confiance en nous [1]. » Cette protestation n'eut aucun effet et pendant le temps, très court d'ailleurs, que dura encore la société saint-simonienne, aucune femme n'occupa une place importante dans la hiérarchie.

Quand on voit les saint-simoniens mettre de telle façon leurs théories en pratique, on ne peut guère s'étonner que les pouvoirs officiels, défavorables en principe au féminisme, n'aient guère fait droit à ses revendications. Pourtant, entre 1830 et 1848, on pourrait citer un certain nombre de lois ou propositions de lois qui accordèrent quelque satisfaction aux désirs exprimés par les féministes. Le 11 août 1831, c'est la proposition de M. de Schonen concernant le divorce. Son projet de loi porte (art. 1) l'abrogation de la loi de 1816 (qui avait supprimé l'ancienne loi) et (art. 2) la remise en vigueur de l'ancienne loi [2]. La proposition fut écoutée favorablement par la Chambre ; celle-ci nomma une commission dont Odilon Barrot fut le rapporteur et finalement vota le projet de loi ; mais sur le rapport de Portalis, la Chambre des Pairs le rejeta ; il en fut de même de plusieurs autres projets de loi sur le divorce, présentés de 1832 à 1834 ; votés par les députés, ils furent repoussés par les pairs. Ensuite, il ne fut plus question officiellement du divorce jusqu'en 1848.

En 1836, le gouvernement se décida à s'occuper des écoles primaires de filles, dont la loi Guizot ne parlait pas. Par la loi du 23 juin, il était décidé que les filles pourraient participer aux deux degrés d'enseignement primaire : l'enseignement primaire élémentaire, où elles recevraient « l'instruction morale et religieuse, les premiers éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul, du fran-

1. *La Femme Nouvelle*, n° 9.
2. *Le Moniteur Universel*, 11 août 1831.

çais, du chant, des travaux à l'aiguille et du dessin linéaire [1] », et l'enseignement primaire supérieur, où elles apprendraient en outre la grammaire, l'histoire et la géographie. C'était en somme pour le temps un programme assez complet et, remarque M. Buisson [2], un grand progrès sur les lois précédentes (celle de 1820, par exemple, qui avait essayé d'ébaucher l'organisation de l'enseignement des filles), puisqu'elle reconnaissait aux femmes le droit de recevoir un enseignement primaire supérieur. De là à organiser pour elles un enseignement secondaire, il n'y avait qu'un pas, mais un pas que l'on mit trente ans à franchir.

Cette loi contenait encore, au point de vue féministe, une autre disposition très remarquable. Il y était décidé (titre V, art. 16) que les comités locaux chargés de l'organisation et de l'entretien des écoles primaires auraient l'autorisation de faire visiter ces établissements par des dames inspectrices. Cette disposition se retrouvait également dans la loi de 1820. Mais ce qui était nouveau, c'était (art. 18) de donner à ces dames inspectrices voix délibérative dans les comités et de leur permettre de faire partie des commissions d'examens pour le brevet de capacité.

A la même époque, plusieurs femmes étaient, sans doute pour la première fois, puisque *la Gazette des Femmes* prend la peine de le signaler, nommées « professeures » au Conservatoire. L'une d'elles était M^lle^ Mars.

En 1837 (18 juillet), ce fut une loi qui, extension sans doute de la loi du 19 avril 1831, donna au mari d'une femme mariée sous le régime de la communauté, le droit de la représenter aux assemblées municipales comme plus imposée.

Enfin la loi ouvrière de 1847 contient une disposition relative aux femmes, étendant à celles-ci les dispositions prises par la loi de 1841 vis-à-vis des mineurs; elle leur interdit le travail de nuit dans les usines ou ateliers.

En somme, ce que les femmes réclamaient avec le plus d'insistance, le divorce, l'accès aux carrières libérales, les droits politiques, ne leur avait pas été accordé. Pourtant leur condition s'était un peu

---

1. Titre I, art. 1.
2. *Dictionnaire de Pédagogie*, article *Filles*.

améliorée. Mais doit-on attribuer les différentes lois que nous venons de signaler à la seule influence des théories féministes ? Pour ma part, je ne le pense pas. Certaines dispositions de ces lois étaient déjà en germe dans des lois plus anciennes ; certaines autres résultaient du mouvement général de la civilisation. En tout cas, si les théories féministes n'eurent pas la seule part dans l'élaboration de ces lois, on peut dire tout au moins qu'elles y eurent une part très grande.

Mais si l'influence du féminisme est assez restreinte dans les faits, il n'en est pas de même dans le domaine des idées ; le règne de Louis-Philippe vit en effet se développer un très important mouvement d'études ayant pour objet soit la condition actuelle des femmes, soit leur histoire politique ou littéraire ; l'origine de ce mouvement est, à n'en pas douter, dans les théories féministes qui, d'une part, ont attiré l'attention sur la femme alors négligée ; qui, d'autre part, recherchaient comme tous les partis d'alors leurs titres de noblesse dans le passé.

Il fallait d'abord que l'on sût exactement quelle était la place de la femme dans les codes du temps. En 1833, M. Guichard, avocat, et, dit *la Mère de Famille* [1], l'une des célébrités du barreau, publia *le Code des Femmes*, où il faisait un résumé de toutes les dispositions du Code civil « sur tous les droits des femmes, sur toutes leurs obligations d'épouses et de mères, traitait toutes les matières de donations, successions, hypothèques, procédure, en tant qu'elles touchent à l'intérêt des femmes comme femmes [2] ».

Guichard étudiait la condition juridique des femmes dans le présent ; Laboulaye (*Recherches sur la condition civile et politique des femmes depuis les Romains jusqu'à nos jours*) étudie leur situation dans le passé. Son ouvrage, d'ailleurs très antiféministe, passe en revue les femmes romaines, germaines, celles de l'époque de la féodalité et insiste surtout sur la capacité politique des femmes du moyen âge.

Plusieurs ouvrages se proposèrent d'étudier spécialement les femmes qui, dans le moyen âge ou les temps modernes, avaient eu

1. N° 1.
2. *Ibid.*

un certain rôle politique. Tels furent l'ouvrage d'Aurore Dupin, *La France illustrée par les femmes* (1833), où sont retracées les biographies de Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, Mme Roland et autres héroïnes moins célèbres, comme cette Mlle de la Charre qui défendit en 1692 le Dauphiné contre le duc de Savoie ; *Le Livre de Beauté*, par Mme Tastu (1834), études sur Anne de Beaujeu, Henriette d'Angleterre, Joséphine et les différentes maîtresses royales ; *Douze étoiles de l'Histoire de France*, par Lassalle et Richomme, vies de femmes célèbres à divers titres depuis sainte Geneviève jusqu'à la Camargo. Les deux plus remarquables de ces ouvrages sont : *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, par Leroux de Lincy, ouvrage très complet où sont mentionnées à peu près toutes les femmes qui ont joué un certain rôle dans l'Histoire de France, avec « des remarques sur la vie publique et privée des femmes françaises » depuis le ve siècle jusqu'au XVIIIe, et *Les Femmes de la Révolution* de Lairtuillier (1840). Cet ouvrage, fait dans un esprit très féministe, dans l'intention de rendre à la femme la place qui lui est due dans l'histoire, étudie la plupart des femmes qui ont joué un rôle dans la Révolution de 1789, non seulement Mme Roland, Mme Tallien, Charlotte Corday, Catherine Théot, mais d'autres moins connues alors, comme Olympe de Gouges, Rose Lacombe, Sophie Lapierre (conspiration de Babeuf). Le livre de Lairtuillier est surtout précieux en ce qu'il fournit de bonnes indications sur le mouvement féministe de la Révolution.

On peut rattacher à ces études d'histoire féminine la publication anonyme, *Histoire des Femmes célèbres de tous les pays*, qui commença de paraître en 1834, les études sur l'histoire des femmes en France insérées par Pauline Roland dans la *Revue Indépendante* (1846), enfin la publication (1835) des lettres autographes de Madame Roland.

L'histoire littéraire des femmes n'est pas moins bien représentée. Le livre d'Aurore Dupin que nous avons mentionné contenait des études sur diverses « auteures » du moyen âge et des siècles classiques. Delaporte (*Quelques femmes de la société du XVIIIe siècle*, 1835) étudie quelques obscures historiennes et romancières de l'époque de Louis XV. Dans la *Galerie des dames françaises distinguées dans les lettres et dans les arts*, ouvrage anonyme, de courtes notices accom-

pagnant des portraits étaient consacrées aux diverses femmes écrivains de l'Empire et de la première Restauration. Enfin la *Biographie des femmes auteurs contemporaines*, à laquelle collaboraient la plupart des hommes et toutes les femmes de lettres de l'époque (lesquelles s'autobiographièrent souvent), est le meilleur et, je crois, à peu près le seul travail sur la littérature féminine du temps de Louis-Philippe. Deux journaux se fondent expressément pour faire connaître la littérature féminine tant ancienne que moderne. Ces deux journaux, dirigés d'ailleurs par des hommes, sont *Le Citateur Féminin* (1835-36) et *Le Génie des Femmes* (1844-47). Tous deux contiennent de fort intéressants articles sur diverses « auteures » de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes.

Enfin l'époque de Louis-Philippe vit la première édition moderne des œuvres de Louise Labé « la belle cordière » (1844) et du théâtre de Hrosvistha, qui, poétesse et nonne, florissait en Germanie sous Otton-le-Grand.

*
* *

Nous devons maintenant nous demander quelles sont les caractéristiques du mouvement féministe à cette époque. Si nous examinons ses caractères les plus extérieurs, c'est-à-dire sa position dans le temps et dans l'espace, nous verrons que, d'une part, le féminisme a été surtout actif et florissant de 1830 à 1840 et que, d'autre part, loin d'être, comme les mouvements féministes de 1789 [1] et de 1848, localisé à Paris, il s'est manifesté dans toute la France. Il est impossible d'attribuer ces deux traits à une autre cause qu'à la liaison intime du saint-simonisme et du féminisme, puisqu'en effet le saint-simonisme s'est répandu dans la France entière et a vu son activité décroître, ou tout au moins se fragmenter et se transformer, aux environs de 1840.

Si maintenant nous considérons les théories féministes en elles-mêmes, nous verrons que, vers 1836, le féminisme est constitué avec presque tous les caractères qu'il présente aujourd'hui. Que demandent

1. Le mouvement féministe de l'époque révolutionnaire s'est cependant parfois manifesté dans les départements, mais avec peu d'intensité.

en effet les féministes de nos jours ? Dans la famille, l'égalité du mari et de la femme, de la mère et du père et la recherche de la paternité ; dans la société civile, l'accès à toutes les professions, « à travail égal, salaire égal » et l'amélioration du sort des ouvrières, l'exercice enfin de tous les droits civils et politiques [1]. Tout cela, les féministes le demandaient en 1836. Et cependant, il y a entre les deux conceptions une grande différence ; les féministes d'aujourd'hui mettent sur le même plan l'égalité de la femme dans la famille, son accès aux diverses professions, l'amélioration du sort des ouvrières, l'exercice des droits politiques. Ce sont pour eux questions d'égale importance. Sous Louis-Philippe, il était bien loin d'en être de même. Ce que les féministes d'alors désirent surtout, c'est d'abord l'égalité de la femme dans le mariage, ensuite l'ouverture des carrières libérales. Quant au sort des ouvrières, quant à l'exercice des droits politiques, ce sont là des questions qui, à en juger par le peu de place qu'elles tiennent dans leurs revendications, semblent les intéresser médiocrement. Et par là, le mouvement féministe de l'époque de Louis-Philippe, si en avance sur son temps par cela seul qu'il est féminisme, se rattache bien à l'esprit général de cette société qui, foncièrement bourgeoise, fit peu pour les ouvriers et n'arriva qu'à l'heure de son déclin à concevoir l'idée du suffrage universel.

L. Abensour.

---

1. *Programme du Congrès féministe* de 1908.

# *Condorcet et son « Moniteur » de 1788* [1].

Il est une petite brochure de Condorcet, très rare et à peu près inconnue, intitulée *Le Moniteur*, qui mérite d'être tirée de l'oubli. Elle parut en 1788, au moment de la convocation des États généraux, en même temps que cette foule de brochures, dues à Sieyès, Servan, Cerutti, Carra, Brissot, Volney, etc., qui contribuèrent à former et à exciter l'esprit public. Cet opuscule de Condorcet doit être rapproché de son ouvrage sur les Assemblées provinciales, paru la même année, et de son opuscule *Sur la formation des Communes* [2]. C'est le même fonds d'idées.

« Tout a changé depuis deux siècles », dit-il d'abord; l'étude de l'homme en société a été perfectionnée par Locke, Montesquieu et Rousseau [3]. De grands faits se sont produits : l'Angleterre, la Hollande, la Suède elle-même, du moins pendant un court moment [4], se sont donné des Constitutions.

« C'est donc avec tous ces grands moyens de la théorie et de l'expérience, c'est avec les lumières de deux siècles de philosophie que les Français sont appelés à régénérer leur constitution. »

Il faut lutter contre le despotisme. Il a dépouillé les « corporations municipales » de leurs privilèges essentiels. Ce sont ces corporations qu'il faut d'abord faire revivre. La première réforme à réaliser, c'est la réforme, ou, si l'on veut, la révolution municipale.

« On doit se rappeler, dit Condorcet, que c'est l'établissement des Communes qui, dans toute l'Europe et principalement en France, a rendu à la classe plé-

---

1. *Le Moniteur*, 1788, in-8 de 50 p. (Bibl. nat., Lb39 626), attribué à Condorcet par Barbier. Hatin (*Bibliogr. de la Presse*, p. 92) ajoute au nom de Condorcet ceux de Brissot et de Clavière. Mais toutes les idées de cet opuscule, notamment sur la réforme municipale, portent bien la marque de Condorcet.

2. Voir Léon Cahen, *Condorcet et la Révolution française*, 1904, in-8, *passim* et notamment p. 150 et sqq.

3. Page 9.

4. Il s'agit de la Constitution de 1712, qui fut ensuite détruite par Gustave III. Barère (de Vieuzac), lui aussi, la rappelle dans son Introduction du *Point du Jour*.

béienne son existence politique ; que l'admission de leurs députés au Grand Conseil de l'État a détruit le régime féodal et fondé la liberté du peuple sur les ruines de cet absurde gouvernement; enfin que l'institution municipale, établie sur des principes d'égalité et dirigée vers l'intérêt général de l'association, a fait revivre chez les peuples modernes les vraies idées de l'ordre politique que l'anarchie des fiefs avait presque effacées de la mémoire des hommes.

Il est donc évident que c'est dans le rappel de tous les droits et de l'organisation primitive des Communes que consiste la vraie restauration de la liberté nationale, puisque cette liberté ne peut exister là où le Peuple, qui constitue véritablement le corps de la société, n'a aucune existence politique permanente ; qu'il ne peut en avoir dans un grand État, s'il n'est distribué en associations partielles, qui resserrent le lien civil nécessairement trop lâche dans un vaste territoire et une grande population, et, servant à la classe plébéienne de points de ralliement et de centres de délibération, lui donnent une consistance qui les met au niveau des deux premiers ordres de l'État.

Ainsi, préalablement à l'Assemblée des États généraux, non seulement le Tiers État, mais les deux autres ordres, qui ne sont pas moins intéressés à l'établissement d'une Constitution légale, doivent s'occuper de la régénération des Communes et du rétablissement de leurs privilèges, persuadés que le Corps représentatif de la Nation ne sera jamais bien constitué si l'organisation des parties principales qui le composent se trouve essentiellement vicié. »

Comment régénérer les Communes, organiser le Tiers État? En introduisant l'esprit démocratique dans les Communes; car la démocratie est de l'essence du gouvernement municipal. Participation de tous les citoyens aux délibérations, élections périodiques des chefs par tous les citoyens; plus d'interposition du Gouvernement ; une liberté complète des élections. Condorcet adopte d'emblée le suffrage universel direct. Il ne fait, d'ailleurs, que proclamer implicitement le principe, sans indiquer les conditions d'exercice du suffrage. Ce seraient « les Conseils généraux de la bourgeoisie », bref les Conseils municipaux, qui éliraient les représentants des villes aux États généraux. Les villes auraient donc aux États une représentation directe, indépendante de celle des campagnes. « Ce retour aux principes constitutionnels, ajoute Condorcet, est de la plus haute importance avant la formation des États généraux. »

Il est certain que Condorcet avait raison en montrant dans les Communes les centres vitaux, qu'il fallait régénérer, pour arriver à une régénération complète du royaume. Il était nécessaire de faire circuler le sang dans tous les membres du corps social, et de rappeler la vie partout, au lieu de la concentrer à la tête. Cela, on le sait, ne se fit pas avant les États. Le Gouvernement, qui avait pourtant créé en 1787 des Assemblées provinciales, ne rendit point aux Communes la liberté de leurs élections

ni la liberté de leur administration. Cependant, les grandes villes s'émancipèrent, correspondirent entre elles, se fédérèrent, en Bretagne, par exemple, et en Dauphiné, dès la fin de l'année 1788. Enfin, après le 14 juillet, elles rentrèrent dans leurs droits, par une véritable révolution, aux dépens du pouvoir royal. Seulement, plus tard, par la loi du 14 décembre 1789, les libertés communales furent restreintes. Les Communes vécurent d'une vie nouvelle, surtout les grandes. Les petites eurent une vie chétive; pour les régénérer, il aurait fallu en grouper plusieurs et former ce que la Constitution de l'an III essaiera à justre titre, des « municipalités cantonales ». Tout cela était en germe dans les idées de Condorcet. La régénération communale, qu'il avait appelée de tous ses vœux, se réalisa dès le début de la Révolution. La Révolution française, essentiellement nationale, fut faite dans les Communes, sous la forme municipale.

Le titre de *députés des Communes*, que les députés du Tiers État s'étaient donné d'abord, montre aussi combien était senti ce besoin de rénovation municipale. C'était là un titre usurpé, disaient en juin 1789 le Clergé et la Noblesse. Néanmoins le Tiers État réussit à le garder : il signifiait pour lui émancipation et liberté.

Condorcet insiste ensuite sur les principes qui devront régir les élections aux États généraux. Il réclame la liberté la plus complète. Point d'intervention du Gouvernement. La validité des élections sera assurée également, en dehors de toute participation du pouvoir royal. Puis il demande, à l'exemple de l'Angleterre, la liberté et la publicité des délibérations des États. Le droit de proposition appartiendra aussi bien aux députés qu'au roi. Condorcet ne fixe ici que les grandes règles. Il ne donne pas non plus un programme détaillé, comme firent Sieyès et plusieurs autres. Les deux bases principales de l'ordre social sont la liberté et la propriété; par suite, pas d'impôt arbitraire, et nécessité du consentement de la nation aux impôts. Ici Condorcet ne range pas l'égalité parmi les bases essentielles de la société ; mais, dans tout le reste de son opuscule, il la met en bonne place, puisqu'il introduit l'esprit démocratique et le suffrage universel dans les municipalités, chevilles ouvrières de toute l'organisation politique. On peut dire aussi que d'une manière implicite il y ajouterait volontiers le droit de résistance à l'oppression, puisqu'il admire, pour leur résistance au despotisme, « la Bretagne, le Dauphiné, la Provence, le Béarn », c'est-à-dire, remarquons-le, quatre pays d'États, où l'esprit public s'était développé plus que partout ailleurs. C'est, en effet, par les pays d'États, les vieux pays particularistes, éloignés du Centre, que la Révolution a commencé. Les contemporains en avaient le senti-

ment très net ; Bailly l'a écrit dans ses *Mémoires*, mais plus tard, en 1792 ; Condorcet l'a dit dès 1788.

Le *Moniteur* de 1788 est certainement une des brochures les plus remarquables et les plus nettes qu'ait fait naître la convocation des États généraux. On ne la cite guère ; elle se trouve perdue dans l'énorme série de brochures qui se répandirent alors. Peut-être était-ce le début d'un journal qui en resta, semble-t-il, à son premier numéro. S'il en est ainsi, il est regrettable qu'il n'ait pas continué de paraître. Peut-être le Gouvernement en jugea-t-il les idées trop hardies et trop bien faites pour augmenter l'assurance des députés du Tiers État, des députés des « Communes ». On ne peut faire à ce sujet que des conjectures. Quoi qu'il en soit, Condorcet apparaît, par cet écrit, comme un des principaux champions de l'autonomie des Communes, en cette année 1788 où les publicistes pensaient moins aux libertés communales qu'à la liberté nationale.

PH. SAGNAC.

---

# *Bulletin d'histoire et de géographie économiques*

## I. BIBLIOGRAPHIE ET GÉNÉRALITÉS [1].

Abbé Charles **Dementhon**. *Principales sources des Études sur le Bugey avec esquisse sommaire et notes critiques. Géographie du Bugey. Histoire du Bugey jusqu'à l'annexion.* Paris, Picard, et Belley, Montbarron, 1911, in-8, 142 p. et 2 cartes (Extrait du Bulletin *Le Bugey*, années 1909, 1910). — Bien que parfois M. l'abbé D. ait essayé de dégager brièvement quelques-uns des traits principaux de l'histoire du Bugey, il a moins voulu faire le récit des faits que l'inventaire des sources imprimées et manuscrites de cette histoire. Comme son titre l'indique, sa bibliographie bugeysienne s'arrête à l'annexion définitive du Bugey à la France en 1601 [2]. Elle témoigne assurément d'une louable intention et d'un réel souci d'exactitude ; mais elle n'est encore, à vrai dire, qu'une ébauche à laquelle on ne saurait se fier entièrement. Elle semble en effet avoir été établie d'après une méthode incertaine et peu rigoureuse. Pour ne pas « noyer des renseignements utiles dans un flot d'indications superflues », M. l'abbé D. « a cherché à faire toujours le triage de l'utile et du suranné dans les ouvrages anciens ou dépassés, qu'il serait non seulement oiseux mais dangereux de consulter » ; il reconnaît avoir éliminé les travaux dont « la valeur est périmée » et avoir parfois, par exemple, devant l'abondance des publications relatives à la géographie physique du Bugey, procédé à un « triage particulièrement sévère ». Mais, comme il déclare,

1. Cf. dans la *Revue*, les comptes rendus de Charles Gide et Charles Rist, *Histoire des doctrines économiques, depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, t. XIV, p. 249; de *Voyage d'un Anglais en France en 1789. Lettres du Docteur Rigby, ibid.*, p. 385-387 ; de Pierre Proteau, *Étude sur Morellet, considéré comme auxiliaire de l'École physiocratique et examen de ses principaux ouvrages économiques*, t. XV, p. 78-79 ; d'Edouard Dolléans, *La naissance du chartisme (1830-1837), ibid.*, p. 99-100.

2. Ce qui n'empêche pas M. l'abbé D. d'écrire, p. 10 : « Notre bibliographie bugeysienne passera donc successivement en revue les plus intéressants travaux qui ont été publiés jusqu'à ce jour sur.... l'histoire du Bugey aux principales phases de sa vie, c'est-à-dire aux époques gallo-romaine, burgondo-franque, féodale, monarchique, révolutionnaire, contemporaine. »

d'autre part, n'avoir pas prétendu « fournir des indications critiques, personnelles... sur la valeur de chacun des livres ou documents » qu'il énumère en si grand nombre, on peut se demander si ce triage n'a pas été plus arbitraire que réfléchi. Quoi qu'il en soit, la liste des livres et documents retenus et signalés est encore très longue. Ils sont groupés sous les deux rubriques : Géographie du Bugey et Histoire du Bugey ; le Bugey n'ayant pas eu d'existence historique propre, son histoire ayant toujours été mêlée à celle des provinces voisines, dont il fut l'enjeu des querelles, beaucoup intéressent en même temps et le Bugey et ces provinces. L'abondance de la bibliographie bugeysienne ne doit pas nous faire illusion. A part quelques travaux estimables, elle ne présente « que des monographies superficielles et quelques travaux d'ensemble, trop vieux, incomplets ou systématiques ». Le passé économique du Bugey est un des moins connus ; c'est à peine si quelques études restreintes lui ont été consacrées ; la répartition et les modes de la propriété, l'évolution agricole, le régime industriel, le développement des voies de communication, l'organisation commerciale, la situation des classes sociales, sont autant de sujets encore inexplorés.

Émile **Chantriot**. *L'Allemagne et sa situation économique*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1910, in-8, VIII-184 p. — M. Ch. en publiant ce petit volume, en partie extrait de conférences faites à l'Institut colonial de l'Université de Nancy, en 1909, a voulu vulgariser des notions et des renseignements épars dans de nombreuses publications françaises ou allemandes, que leur caractère un peu trop spécial rend parfois difficilement accessibles au public français. Il a recouru de préférence aux livres allemands, et c'est peut-être un peu pour cette raison, autant que pour son évidente sympathie envers l'Allemagne, que M. le professeur à l'Université de Berlin, Wilhelm Fœrster, auquel il a demandé une préface, a trouvé ses appréciations si équitables. S'il tend parfois à voir trop en beau la situation économique de l'Allemagne, il n'en a cependant pas caché tous les défauts ; il a signalé notamment — bien que trop brièvement à mon avis — les symptômes de ralentissement dans la natalité, la dépopulation croissante des campagnes et les dangers de l'industrialisation [1], les embarras financiers que le budget naval sans cesse accru n'est

1. Il est trop bref notamment sur les inconvénients de l'industrialisation allemande. Il importait de montrer, avec quelques détails, comment l'industrialisation s'est faite au prix d'une évolution intérieure, qui a profondément troublé l'équilibre de la vie du peuple allemand. La population rurale, qui comptait pour 65 °/₀ en 1850, ne compte à peine aujourd'hui que pour 30 °/₀ de la population totale. Le sol allemand peut de moins en moins nourrir le peuple allemand. L'Allemagne doit déjà acheter à l'étranger dans les deux milliards de marcs de produits agricoles chaque année. D'autre part, son marché industriel est

pas fait pour dissiper, les déceptions coloniales et l'insuccès de la colonisation tropicale. C'est à la colonisation et à la « Weltpolitik » allemandes qu'il a consacré les pages les plus précises et les plus nourries de son étude. Depuis 1884, la colonisation, jusqu'alors affaire privée, est devenue affaire d'État ; de nombreuses institutions, comme l'Office colonial, les musées coloniaux et les sociétés de colonisation, n'ont cessé de faire une active propagande coloniale, admirablement servies par une presse spéciale déjà très développée, par une littérature naissante dont le « Peter Moor » du romancier Gustav Frenssen est la plus fameuse manifestation. C'est sous le règne de Guillaume II qu'a été conçue et inaugurée la « Weltpolitik ». M. Ch. nous en indique rapidement les avantages et les inconvénients ; on remarquera avec lui que, si elle a pour partisans toute l'élite intellectuelle, les économistes, tous ceux qui se rattachent à l'École de Friedrich List, elle a aussi de nombreux et d'ardents adversaires, par exemple les socialistes, les grands propriétaires ruraux de l'Allemagne du Nord, le « Bund der Landwirthe » et certaines fractions des partis conservateur et pangermaniste.

Léon **Gautier-Descottes**. *Essai historique et juridique. Le Vaccarès. Les étangs supérieurs de la Basse-Camargue et le régime des Écoulages de la Camargue.* Paris, 1910, Société du Recueil Sirey, in-8, XXIV-241 p. — La Camargue moderne occupe une surface d'environ 72.000 hectares, dont 46.000 de terre ferme et 26.000 de marais et d'étangs. Plus de 20.000 hectares, aujourd'hui cultivés, constituent un des centres agricoles les plus riches de la Provence : le riz et la vigne y tiennent la première place, avant les céréales et les prairies ; on y élève des chevaux blancs et des taureaux noirs et, l'hiver, 125.000 bêtes à laine y viennent paître. Les marais et les étangs salés sont localisés dans la Basse-Camargue ; les marais fournissent de la litière ; les étangs, dont les pêcheries ont été détruites, possèdent de vastes salines et sont un merveilleux bassin d'écoulage naturel pour toute la région cultivée de la Camargue. Presque tout le Vaccarès qui, à lui seul, mesure 6.480 hectares, et les étangs inférieurs de la Camargue sont possédés et exploités par la « Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue ».

---

menacé d'encombrement ; elle n'a pu encore trouver les nouvelles ressources budgétaires nécessaires ; les progrès du socialisme continuent ; la vie économique pourra s'en ressentir. M. Georges Blondel semble s'être bien rendu compte des côtés défectueux de l'économie générale allemande (Cf. G. Blondel, *La situation économique de l'Allemagne*, Paris, 1910, in-8, 11 p. Extrait du *Bulletin de la société de géographie commerciale de Paris*). Sur les difficultés économiques ou sociales de l'Allemagne contemporaine, par exemple sur la crise agraire, l'endettement du sol, cf. aussi G. Gothein, *Agrarpolitisches Handbuch*. Berlin, 1911, Liebheit et Thiessen, 636 p. in-8.

La Camargue comprend donc deux régions très différentes : au nord, une région très cultivée, florissante, c'est la Camargue agricole ; au centre et au sud, un fouillis d'étangs salés, d'iscles, de saladelles et de pâturages, de marais avec, au sud-est, les grandes usines de la compagnie d'Alais et de la société belge Solvay, établies pour utiliser les sels recueillis dans les étangs, c'est la Camargue salinière et industrielle. La première ne peut prospérer qu'à la condition de pouvoir écouler ses eaux naturelles et ses eaux d'arrosage sur la seconde. Or, récemment, les industriels saliniers, par la voie des tribunaux, ont fait défense aux agriculteurs de diriger sur les étangs les collatures des eaux d'irrigation ou de submersion élevées artificiellement sur les terres de la Camargue. Comme il est impossible de faire la séparation des eaux naturelles et des eaux artificielles, comme on ne peut empêcher la Camargue de s'écouler dans le Vaccarès pas plus qu'on ne peut « empêcher le Rhône d'aller à la mer », les défenses des tribunaux seront d'une exécution bien difficile. En tout cas elles paraissent à M. G.-D. injustes et dangereuses. L'histoire de la région lui a fourni de nombreux arguments contre les prétentions des industriels. Sans doute, les étangs salés sont dans une curieuse condition légale, puisqu'au lieu d'être rattachés au domaine public maritime, ils sont des propriétés particulières. Le Vaccarès et les étangs inférieurs appartinrent jadis à la ville d'Arles, qui les avait achetés à Hugues des Baux, en 1225 ; partagés entre les villes d'Arles et des Saintes-Maries, en 1508, ils furent vendus ensemble vers 1812 et réunis au domaine du château d'Avignon ; en 1851, ils passèrent aux mains de deux sociétés, qui les cédèrent, en 1866, à une troisième société, devenue depuis la « Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue ». Mais, comme le montre M. G.-D., ces propriétés privées sont grevées d'une servitude d'intérêt général au profit des propriétaires ruraux de Camargue et d'Arles, qui y écoulent, depuis des siècles, leurs eaux d'arrosage. On ne saurait, sans les léser, priver ceux-ci d'un droit dont ils ont toujours joui. D'autre part, la prospérité de la Camargue agricole est liée à cette servitude d'écoulages. L'intervention de l'État, qui, vers 1850, a fait construire une digue à la mer, a perfectionné l'ancien régime des écoulages pour favoriser l'agriculture et transformer la région. Son intervention a permis l'irrigation plus complète des terres, la submersion annuelle des vignobles, l'alimentation plus régulière des rizières et des marais ; le delta est ainsi devenu un centre agricole prospère ; mais il ne peut le rester, il ne peut prospérer encore sans la possibilité d'écouler ses eaux de toutes sortes dans le Vaccarès et les étangs inférieurs. M. G.-D a montré, dans une étude intéressante, encore qu'un peu touffue parfois, la

curieuse situation économique d'une région, dont une simple décision juridique peut compromettre l'avenir.

## II. MONOGRAPHIES RÉGIONALES.

P. **Foncin**. *Les Maures et l'Estérel*. Paris, Armand Colin, 1910, in-18, 171 p., 27 grav. et 1 carte dans le texte, 3 cartes hors texte. — Cette petite monographie des Maures et de l'Estérel est une description précise et colorée d'une région naturelle distincte, méconnue et défigurée, morcelée qu'elle est entre divers arrondissements. Témoin attardé des terrains primitifs isolés au pied des jeunes Alpes, ce double pays des Maures aux croupes noires ou violettes et de l'Estérel aux rouges pyramides est une petite Provence dans la grande, une Provence africaine. M. F. en parle en homme qui l'a parcouru en tous sens, en connaît et en aime tous les aspects qui sont divers, à la fois rudes et charmants. C'est un pays pauvre et encore presque désert, où les procédés de culture tels que les « taillades » à la mode kabyle, sont restés rudimentaires ; en certains endroits l'olivier recule devant la culture florale plus rémunératrice ; plus de la moitié du pays est occupé par les forêts qui forment un tout compact, unique en France, grand comme six ou sept forêts de Fontainebleau ; la forêt de pins maritimes aux tons verts moirés ou de chênes liège aux tons bleuâtres en est le paysage essentiel. Longtemps, jusque dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la « Terreur maritime » pesa sur ce pays ; les populations, pour échapper aux attaques des corsaires arabes et turcs, s'écartèrent de la mer et se réfugièrent sur les hauteurs. M. F., à l'aide de quelques exemples bien choisis, a fait revivre les quatre principaux types historiques du pays avant la Révolution : les bourgeois-paysans de Cogolin, la communauté autonome, personnelle et repliée sur elle-même ; les marins-soldats de Saint-Tropez, la république militaire et navale, dont la vie est toute remplie d'alertes et de combats contre les Turcs, les Espagnols, le duc de Savoie ou la Ligue ; les moines de la chartreuse de Verne, seigneurs terriens et pratiques propriétaires qui, au XVIII^e siècle, possédaient un domaine de plus de 3.000 hectares et que la Révolution dispersa ; les brigands de l'Estérel qui, de tout temps, avaient fait leur refuge de ce massif désert, proche de la frontière et traversé par la grande route d'Italie, et dont un chef fameux fut, à la fin du XVIII^e siècle, Gaspard de Besse. Depuis la Révolution, la population n'a guère augmenté ; mais sa répartition s'est un peu modifiée. Depuis qu'on ne craint plus ni les corsaires ni les brigands, l'intérieur se

dépeuple au profit de la côte ; les bourgs tendent à descendre des hauteurs dans la plaine, à se rapprocher des voies de communication ; les « ménages », dispersés en pleine campagne, en plein bois, longtemps voués à la culture, ont commencé d'être abandonnés à partir de 1836 ; l'exploitation du liège et l'industrie bouchonnière, qui ne datent vraiment que du second tiers du XIXe siècle, ont précipité le dépeuplement de l'intérieur, où les « ménages » en ruines attestent l'exode rural, où les « rusquiers », les leveurs de liège dont la vie rappelle celle des « gemmeurs » landais, ont remplacé les paysans acharnés à cultiver côte à côte le blé, la vigne et l'olivier. La transformation la plus apparente est le développement des villes devenues stations d'hiver ; mais la prospérité dont elles jouissent est tout artificielle et précaire, la force de production du pays tout entier n'en est guère augmentée ; il reste encore à mettre vraiment en valeur l'Estérel et les Maures.

Charles **Passerat**. *Les plaines du Poitou*. Paris, Ch. Delagrave, s. d., in-8, VI-239 p., 65 fig., phot., cartes et diagrammes. A paru — moins la bibliographie — dans la *Revue de géographie annuelle*, publiée sous la direction de M. Charles Vélain, t. III, année 1909, p. 155-380. — M. Ch. P. a voulu mettre en lumière l'individualité géographique des plaines du Poitou. Les « plaines » du Poitou, telles qu'il les définit, ne sont pas une division historique ; elles ne correspondent pas à l'ancienne province du Poitou qui, si elle englobait la « Gâtine » et le « Bocage », dont elles diffèrent par le sol, par les productions et par les mœurs locales, ne s'étendait pas à l'Aunis, dont géographiquement elles sont inséparables. Elles sont bien une région naturelle, de sol calcaire et non boisé, comprenant le seuil du Poitou et la côte entre l'île de Ré et le sud du Bocage vendéen ; les « plaines » sont l'opposé des « bocages ». L'évolution physique de cette région, qui a subi plusieurs cycles d'érosion, n'avait pas encore été exposée avec autant de minutie et de clarté ; dans les chapitres consacrés à la formation et à l'aspect du sol, au relief, à la côte, dont l'histoire mouvementée peut seule expliquer le modelé actuel, M. P. a tiré le meilleur parti des travaux géologiques en les mettant au point, en les complétant parfois par d'heureuses recherches personnelles. Mais cette première partie de son livre, si l'on en excepte le chapitre sur la circulation de l'eau, dans lequel le régime et l'utilisation des rivières ont été à peine indiqués, est de beaucoup la plus poussée et la plus intéressante. Manifestement la géographie humaine l'a moins intéressé que le milieu physique ; il n'a pu se dispenser, dans sa seconde partie, d'étudier les « cadres de l'activité humaine », mais il l'a fait d'une façon bien incomplète. Des modes d'exploitation rurale, de la vie locale, dont il borne les

manifestations aux industries du passé, il n'a donné qu'une rapide et fragmentaire description. Il s'est toutefois plus appliqué à retracer l'évolution économique de la « Brande », des « Plaines » et du « Marais ». La Brande, sorte de lande à végétation de genêts, d'ajoncs, de bruyères et de fougères arborescentes, est longtemps restée improductive. Sous Louis XV, les défrichements, entrepris aux environs de 1765, ne l'entamèrent guère et la pratique de l'écobuage s'y est maintenue jusqu'au milieu du XIXe siècle. La culture, que rendaient difficile des méthodes et un outillage rudimentaires, ainsi que l'insuffisance des routes, dont fut frappé A. Young, ne s'en est emparée que récemment ; c'est de 1860 seulement que datent les grands défrichements qui ont progressivement réduit l'étendue des Brandes, dans la Vienne, de 80 à 90.000 hectares, en 1862, à 29.000, en 1903 ; le chaulage et le marnage des terres, introduits en 1827, se sont généralisés ; l'outillage agricole s'est renouvelé parallèlement. Les terres défrichées ont été surtout livrées au labour ; toutefois l'élevage du gros bétail, en se développant, a déterminé une extension continue des prairies artificielles et une diminution considérable des troupeaux de moutons. Les Plaines ont toujours été, depuis le moyen âge, les centres essentiels de la culture ; elles se sont moins transformées que les Brandes au XIXe siècle. La crise du phylloxera a pourtant profondément modifié l'économie de certaines régions où, comme dans les groies maigres et pierreuses de l'Aunis et du pays du Bois, la vigne, véritable monoculture avant 1880, était la principale richesse. Parfois, dans la plaine de Niort par exemple, les prairies ont remplacé le vignoble détruit et non reconstitué ; l'élevage des vaches y a pris une telle extension que l'industrie laitière, dont les 9/10 des produits sont expédiés à Paris, a relégué au deuxième plan les cultures et le traditionnel élevage du mulet. Le Marais est réellement un monde à part, conquis par l'homme sur la mer au XIIIe et au XVIIe siècle surtout, qui furent l'époque des grands travaux de dessèchement. C'est la région la plus transformée ; elle a fourni 40.000 hectares de terres nouvelles, très fertiles, où se combinent actuellement la culture des céréales et la culture maraîchère, l'élevage du bœuf et du cheval et l'industrie laitière. Aucune de ces régions d'ailleurs n'est arrivée au terme de son évolution ; elles sont toutes en pleine transformation économique. Je doute qu'on saisisse bien dans le livre de M. P. l'étendue de cette transformation. Il eût été facile, en recourant aux travaux historiques et aux documents d'archives qu'il s'est contenté d'entr'ouvrir et de feuilleter, de tracer un tableau précis de l'économie rurale en Poitou, soit à la fin du XVIIIe siècle, soit au milieu du XIXe siècle, à la veille des transformations

culturales. Il ne l'a pas fait ; aussi beaucoup des traits essentiels de l'ancienne économie poitevine lui ont-ils échappé ou n'ont-ils été qu'esquissés. On ne se douterait pas, en le lisant, de l'importance des céréales et de l'élevage des moutons dans le Poitou, par exemple ; quand il signale la diminution des moutons, c'est en quelques lignes, à l'aide de chiffres postérieurs à 1882 ; quand il parle de l'agriculture au XVIIIe siècle, il paraît ignorer que le Poitou fut, avec la Bretagne, un grand exportateur de grains [1]. Ces lacunes sont regrettables. L'histoire — la « géographie rétrospective », comme l'appelle M. Sion — devait être ici l'auxiliaire indispensable de la géographie, puisque, de l'aveu même de M. P., le Poitou « se présente de nos jours avec des aspects locaux qui sont la conséquence directe de son passé ». Enfin, il me semble que M. P. n'a pas fait ressortir suffisamment quelques-uns des caractères de l'agriculture poitevine d'aujourd'hui, tels que l'élevage des volailles, l'organisation coopérative et l'activité des laiteries. Comme il ne dit rien des divers moyens de transports ni de l'abaissement de la distance en temps, il n'a pu noter l'influence du développement des voies de communication sur la prospérité de l'industrie laitière, que d'autre part la rareté et la cherté croissantes de la main-d'œuvre font préférer à la culture. La rapidité et le bon marché des transports sont les facteurs essentiels de la localisation, relativement récente, des industries agricoles. Les laiteries coopératives des Charentes, présidées par M. Rouvier, pourraient-elles concurrencer les produits du Bray et d'Isigny si elles n'avaient obtenu des compagnies de chemins de fer des conditions avantageuses pour le transport des beurres aux Halles de Paris ? et est-il possible de bien comprendre l'origine et l'essor d'une industrie quelconque sans se préoccuper de ses débouchés ?

*Publications de la Revue de Synthèse historique. Les Régions de la France.* Henri **Prentout**. *VII. La Normandie.* Paris, Léopold Cerf, 1910, in-8, 127 p. — Au vaste inventaire de nos connaissances historiques sur les « Régions de la France », que la *Revue de Synthèse historique* travaille à établir, M. Henri P. vient d'ajouter une estimable monographie sur la Normandie. Il ne pouvait nous présenter qu'une synthèse toute provisoire, qu'une esquisse rapide de l'histoire normande, qui n'a « jamais encore été écrite ni dans son ensemble, ni dans l'une de ses parties, du

1. M. P. est frappé par l'obstination de certains paysans poitevins à toujours semer des céréales, blé, avoine ou orge, sans les faire alterner avec des fourrages artificiels ; elle n'est pas surprenante dans une région dont les céréales ont fait longtemps la principale richesse, où, sous l'ancien régime, les céréales permettant seules de payer les fermages et les impôts, on ne pouvait guère laisser reposer les bonnes terres.

moins d'une façon satisfaisante ». Mais il l'a fait avec beaucoup de netteté, avec une grande connaissance des ressources documentaires, des résultats incontestables, bien peu nombreux encore, et des lacunes considérables de cette histoire. Grâce à des thèses récentes, la géographie de la province est relativement bien connue. Toutefois, aucune étude d'ensemble n'a encore montré la complexité de la Normandie, cette « expression historique », que respectent assez mal les divisions jusqu'alors adoptées. M. Henri P., qui les signale avec raison, n'insiste pas assez peut-être sur cette complexité, sur les deux influences, celle de la mer et celle de Paris, qui se sont disputé la Normandie. Il serait intéressant de rechercher dans quelle mesure, par exemple, l'influence de Paris a déterminé l'évolution économique de la province ; il ne serait pas inutile non plus de montrer les relations commerciales et industrielles de cette dernière avec les provinces voisines ; les monographies de la *Revue de Synthèse historique* ne sauraient oublier que l'histoire, l'histoire économique surtout, d'une région française peut être partiellement contenue dans l'histoire des régions voisines. L'histoire de la province est moins avancée encore que sa géographie. Sans doute, les ducs commencèrent très tôt de faire écrire leur histoire et le grand nombre des abbayes disséminées dans le duché nous explique qu'on y ait rédigé plus de chroniques originales que partout ailleurs. Mais les premières histoires de la Normandie datent seulement du XVI^e siècle et l'œuvre bénédictine, commencée tard, n'a pas abouti au XVIII^e siècle. La création de la « Société des Antiquaires », sous la Restauration, fut le point de départ de la renaissance des études normandes ; d'abord archéologique, le mouvement, parti de Caen, est devenu historique : « aucune partie de l'histoire de Normandie n'a été traitée à fond, mais toutes ont été abordées ». Rouen dispute aujourd'hui à Caen la direction des études provinciales, et les nombreuses sociétés savantes, les nombreuses revues nées depuis cinquante ans, témoignent d'une réelle et constante activité scientifique. Malgré tout, l'œuvre à accomplir est immense encore : l'histoire de la francisation du pays et celle de la domination anglaise sont à refaire ; celle de la province au XIII^e siècle et au début du XIV^e, celle de la contre-réforme catholique sont à faire ; l'histoire économique, si l'on excepte quelques bons travaux sur les classes rurales, est à peine étudiée ; nous ne savons rien de la situation économique de la province au lendemain de la Ligue, ni pendant tout le XVIII^e siècle, avec lequel commence dans l'histoire normande une véritable « étendue désertique ». On ne saurait énumérer ici toutes les lacunes de l'histoire normande, sur lesquelles M. Henri P. attire l'attention. Qu'on lise son utile étude et l'on verra comme il s'en faut encore qu'on

connaisse bien cette province et cette population, qui ont leur « place si nécessaire » dans la terre et la nation françaises.

## III. AGRICULTURE ET CLASSES RURALES.

Pierre **Besse**. *La crise et l'évolution de l'agriculture en Angleterre de 1875 à nos jours. Essai d'histoire économique.* Paris, Félix Alcan, 1910, in-8, xv-395 p. — Ce livre est une contribution à l'étude du malaise économique général que révèle le réveil des idées protectionnistes dans la libérale Angleterre. M. Pierre B. s'est attaché à préciser la situation d'une des économies les plus modifiées depuis trente ans. Jusqu'en 1875, l'agriculture anglaise, stimulée par des conditions éminemment favorables, a connu une ère de grande prospérité. Cette prospérité a coïncidé avec la liberté commerciale, qui ne l'a pas créée. Ce qui l'a provoquée, c'est « une protection naturelle » ; c'est l'afflux du numéraire après la découverte des mines d'or d'Australie et de Californie ; c'est la paix intérieure ; c'est l'accroissement de la demande intérieure, conséquence du développement urbain et industriel ; ce sont surtout les difficultés du défrichement dans les pays neufs, les lenteurs et la cherté des transports maritimes qui ont pour ainsi dire fermé l'Angleterre aux denrées étrangères et protégé l'agriculture nationale contre la concurrence. Aux environs de 1875, les conditions économiques se sont profondément modifiées, et une crise agricole s'est déclarée, qui dure encore. Certes, la crise de l'agriculture est un phénomène général de l'Europe contemporaine, mais elle est particulièrement aiguë en Angleterre, où l'influence du libre-échangisme l'a aggravée. Les charges de l'exploitation n'ont cessé de grandir avec la réduction de la journée de travail, la rareté de la main-d'œuvre attirée par l'industrie et l'augmentation des impôts ; par contre, la production est devenue de moins en moins rémunératrice. Pour rétablir l'équilibre entre le prix de revient et le prix de vente, l'agriculture anglaise s'est adaptée aux conditions nouvelles. Elle s'est limitée aux seuls produits rémunérateurs ; par des méthodes et des procédés plus pratiques et plus scientifiques, elle a cherché à perfectionner ses produits et elle a recouru, bien timidement, avec bien de la répugnance encore, à l'organisation coopérative. C'est surtout par la substitution de l'élevage et des cultures maraichères à la culture des céréales, que l'agriculteur anglais a pu éviter la ruine. Partout les céréales, l'avoine exceptée, ont reculé devant les prairies et les pâturages ; l'élevage des bœufs et des chevaux a pris un essor considérable ; la production laitière, principalement localisée autour des

grands centres urbains et des grandes régions industrielles, dont le rayon d'approvisionnement tend toutefois à s'étendre sans cesse avec les progrès des transports, s'est prodigieusement accrue ; les cultures maraîchères se sont multipliées autour des agglomérations urbaines. C'est la petite propriété qui s'est le mieux adaptée en se consacrant à l'élève de la volaille, au commerce du lait, des légumes, des fruits et des fleurs, de plus en plus cultivés par exemple dans les petits domaines des îles Scilly, de la Cornouaille, du Lincolnshire. Toutefois l'agriculture anglaise n'a pu encore s'adapter complètement ; elle n'a réussi qu'en partie à se transformer et la crise n'est pas conjurée. Les progrès de l'élevage n'ont pu compenser le recul de la culture ; le commerce du lait, d'abord très rémunérateur, n'est déjà plus avantageux ; le prix de la terre continue à baisser et les bénéfices des fermiers arrivent péniblement à rémunérer le capital. M. Pierre B. en conclut — ce que nous savions déjà — que l'évolution de l'Angleterre s'est faite aux dépens de l'agriculture. Il nous a donné d'intéressantes remarques sur cette évolution ; mais son récit, dont l'idée directrice n'apparaît pas toujours assez nettement, eût été plus précis et plus probant encore s'il avait utilisé quelques travaux essentiels, qu'il semble ignorer, comme les études de M. P. Mantoux sur *la Révolution industrielle au XVIII^e siècle* (essai sur les commencements de la grande industrie moderne en Angleterre) et *l'Angleterre contemporaine* ; comme les rapports commerciaux des agents consulaires publiés par l'Office national du commerce extérieur [1]. Des cartes aussi eussent été bien utiles pour nous montrer la répartition des cultures avant 1875 et en 1910, et beaucoup des longs tableaux de chiffres, consacrés dans les appendices aux importations de céréales, de viandes, de beurres, de légumes et de fruits, paraîtraient plus démonstratifs et plus clairs traduits en diagrammes.

J. H. **Ricard**. *Au pays landais. Exploitation des forêts résineuses*. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1911, in-8, 252 p., gravures et une carte des forêts landaises de pins maritimes. — L'auteur, qui est ingénieur agronome, qui a séjourné dans le pays, était bien placé pour retracer l'évolution des Landes et analyser les principaux facteurs de cette évolution, pour décrire la condition économique et sociale de la population landaise. Il a limité son étude, documentée [2] et précise, à la région plantée en pins mari-

1. Tels sont, parmi les plus récents, ceux de M. Velten : *Royaume Uni. Le port de Belfast en 1908*, n° 844, 36 p. ; *Situation agricole et industrielle de l'Irlande en 1908...*, n° 858, 53 p. ; *Importation en Irlande des fruits et légumes, des fleurs et produits de nos pépinières...*, n° 879, 22 p. Cf. aussi les *Notices commerciales* sur le commerce du beurre, des fleurs fraîches, des volailles, des fruits frais et des primeurs, publiées en 1904 et 1905, sous les numéros 50, 57, 60 et 62, par le même Office national.

2. Il donne une bibliographie assez détaillée, où manquent pourtant quelques travaux

times, au domaine de l'arbre aux ressources multiples, de « l'arbre d'or des Landes », qui a profondément transformé l'économie du pays. Les anciennes Landes, dépourvues de routes, ne connaissaient aucune culture ; l'élevage des moutons en était la seule ressource. On se préoccupa de bonne heure de les coloniser. Henri IV voulut y attirer les Morisques expulsés d'Espagne, mais, ceux-ci n'ayant pas voulu se convertir, il dut les rapatrier. A la fin du XVIIIe siècle surtout, les projets de mise en valeur des Landes par l'agriculture ou par la sylviculture se multiplièrent ; les essais de culture n'eurent guère de résultats encourageants ; les essais de plantation furent plus probants. Longtemps avant Brémontier, on avait déjà songé à fixer les dunes par des pins dans la Montagne de la Teste et dans le captalat de Buch. Brémontier n'a pas cité des mémoires antérieurs consacrés à ces essais, tels ceux de Desbiey, rédigés de 1769 à 1776, ceux du baron de Charlevoix de Villers entre 1778 et 1781. Brémontier n'a rien découvert ; il n'a fait qu'appliquer en grand des essais déjà connus ; le véritable précurseur serait plutôt de Villers. Aujourd'hui, presque tous les sables de Gascogne sont plantés ; les Landes modernes comptent 600.000 hectares de forêts ; les pins ont remplacé les troupeaux de moutons. La vie landaise, encore simple, est devenue plus complexe. A côté du berger, cette relique des temps, ce témoin de l'ancienne lande, de plus en plus rare, le métayer subsiste, un peu transformé, et le gemmeur, un homme nouveau, est apparu. Les métayers sont surtout nombreux dans le Marensin ; ils cultivent toujours la terre, sèment toujours du maïs et du seigle ; mais chaque métairie s'est agrandie d'un massif de pins, d'une « pignada » où paissent les vaches ; le métayer est maintenant mi-agricole, mi-forestier. Le gemmeur est un type à part et récent ; c'est le plus répandu ; il vit isolé, en pleine forêt, ou groupé en villages ; il pratique la curieuse opération du gemmage de mars à octobre. La gemme et les produits dérivés de la gemme sont actuellement la principale, souvent la seule richesse des Landes. L'exploitation du pin se fait de plus en plus industrielle et l'on ne songe nullement à substituer des cultures ou des herbages à la forêt. Le pin donne un produit net comparable à celui des meilleures cultures. L'augmentation de la valeur foncière des terres landaises est une conséquence de l'exploitation forestière, une des industries rurales les plus importantes de France, une de celles aussi, comme l'a fait ressortir M. R., qui ont le plus modifié la physionomie et le peuplement d'une région française.

---

importants, comme : Henri de Coincy, *Cartographie des dunes de la Gascogne*, dans *Comité des travaux historiques et scientifiques. Bull. de géographie historique et descriptive*, 1908, nos 1 et 2.

M. Louis **Duval**, sous le titre un peu pompeux de *L'agriculture dans la généralité d'Alençon au XVIII^e siècle* (Alençon, Herpin, 1910, in-8, 36 p.), a réuni des extraits empruntés aux mémoires des intendants de Pomereu et Lallemant de Lévignen sur l'état de l'agriculture en 1698 et 1727 dans les pays d'Alençon et du Perche, et quelques notes rapides sur les réformes économiques proposées par Boisguillebert et Vauban, sur les essais de taille personnelle faits au début du XVIII^e siècle, sur l'amélioration des routes et les pépinières royales, sur les haras et l'élevage des chevaux. — Dans sa *Première étude sur la situation économique de l'élection de Clermont-en-Beauvaisis, 1756-1790* (Abbeville, F. Paillart, 1910, in-8°, 50 p. Extrait avec additions du *Bulletin de la Société arch. et hist. de Clermont-de-l'Oise*, année 1908), M. Amédée **Beaudry** reproduit les rapports sur l'état des récoltes, que rédigeaient, chaque année, les officiers des élections ou les trésoriers de France pour permettre à l'intendant et au bureau des finances d'arrêter la répartition de la taille et les remises d'impôts. Cette série de rapports, qui serait continue sans une lacune de neuf années, de 1761 à 1770, permettra de préciser la répartition des cultures et les variations de la production dans l'élection de Clermont-en-Beauvaisis à la fin du XVIII^e siècle. — On trouvera quelques renseignements intéressants sur la vie des paroisses rurales et la misère des campagnes : dans *Le soin des Pauvres à Verberie, 1672-1709* (Beauvais, 1910, in-8, 20 p.; Extrait du *Bulletin religieux du diocèse de Beauvais*, janvier 1910) où M. Amédée **Beaudry** raconte la création et le fonctionnement d'une confrérie de charité et l'œuvre de l'Hôtel-Dieu de Verberie ; dans *l'Ancienne Paroisse : Les Marguilliers au XVIII^e siècle* (Vannes, Lafolye, 1906, in-8, 16 p.; Extrait de la *Revue morbihannaise*), *L'Acte prônal* (id., *ibid.*, 1908, in-8, 23 p.) et *les Impôts* (id., *ibid* , 1910, 12 p.), où M. J. **Rouxel** fait ressortir la double fonction des Marguilliers, à la fois agents du général chargés de la recette des fouages et délégués de l'autorité épiscopale, chargés d'administrer les biens d'Église; où il retrace la physionomie, les caractères et les attributions de l'assemblée prônale ou paroissiale, qui devint, en se transformant à la fin du XVII^e siècle, le général de paroisse; où il donne le détail des impositions et contributions en argent, que fit peser le pouvoir royal, dans le courant du XVIII^e siècle, sur la paroisse de Marzan.

## IV. INDUSTRIE ET CLASSES OUVRIÈRES

Charles **Schmidt**. *L'industrie. Instruction, recueil de textes et notes.* Paris, Imprimerie Nationale, 1910, in-8, 253 p. (Extrait du *Bulletin trimestriel*

de la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, année 1909, n° 3-4, p. 214-460). Ce volume, qui fait suite aux travaux parus précédemment dans le même Bulletin et tirés à part sur le *Commerce des céréales*, sur l'*Agriculture* et sur l'*Assistance publique*, comprend à la fois des « Notes sur la législation et l'administration de l'industrie de 1788 à l'an XI », un « Recueil des principaux textes législatifs et administratifs concernant l'industrie » et une « Note sur les sources, aux Archives nationales, de l'histoire de l'industrie » pendant la même période. Il n'y faut pas chercher — ce que l'auteur n'a pas tenté d'y mettre — un exposé complet de la législation industrielle ni une description détaillée des services administratifs chargés des questions industrielles sous la Révolution, mais un résumé très clair de l'histoire industrielle révolutionnaire et un choix très judicieux des décrets les plus généraux. On s'en servira, comme d'un guide très averti et très sûr, pour étudier l'œuvre si étendue et si complexe des Assemblées et des services révolutionnaires en matière d'industrie.

H. de **Gerin-Ricard**. *Mines et mineurs autrefois et aujourd'hui. Étude économique sur les charbonnages de Provence du XVI^e^ au XIX^e^ siècle.* Valence, Imprimerie valentinoise, 1908, in-8, 127 p. (Extrait du *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. 47). — On ne possède pas de renseignements sur l'exploitation du charbon en Provence avant le XVI^e^ siècle; à partir de cette date, beaucoup de documents signalent cette exploitation, qu'on ne connaissait guère et à laquelle M. de G.-R. vient de consacrer une étude intéressante. Une suite de pièces et de comptes trouvée dans des papiers de famille et complétée par des documents empruntés aux Archives départementales et aux minutes notariales, dont il a extrait deux cents actes, en partie inventoriés en appendice, lui a permis de retracer l'histoire des mines de Valdonne, de 1639 à 1830. Les véritables créateurs de l'industrie charbonnière en Basse-Provence furent les Roux, grands négociants marseillais possédant des comptoirs dans le Levant, en Asie et en Amérique ; ils donnèrent un vif essor aux mines de Valdonne, dont le principal débouché fut Marseille. En 1775, les Gerin-Ricard, devenus propriétaires des mines, en continuèrent l'exploitation, même sous la Révolution ; en 1815, quand, pour se conformer aux décrets de 1791 sur le régime des mines, ils demandèrent l'autorisation de poursuivre l'extraction, leur domaine comptait 95 puits, dont une trentaine stériles, 60 abandonnés depuis vingt à trente ans comme épuisés, et 5 en activité. Au XVI^e^ siècle, le charbon servait à des fours à chaux abandonnés depuis; aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, il fut absorbé par les diverses manufactures de Marseille : fabriques de savon, de chandelles, de cierges,

distilleries, faïenceries, raffineries de soufre, forges et verreries. Les transports de Valdonne à Marseille s'en firent d'abord à l'aide de bêtes à bât ; de véritables caravanes de mules, chargées d' « ensaris » aux deux poches pleines de charbon, circulaient toute l'année entre les mines et la ville. Vers le milieu du XVIII^e siècle, les charrettes se multiplièrent et suivirent une nouvelle route, celle d'Aix à Aubagne par les vallées du Merlançon et de l'Huveaune, plus longue que la route muletière de douze kilomètres, mais plus facile; elles l'ont suivie jusqu'à la construction, entre 1822 et 1841, de la route nationale 8 bis, qui emprunte la majeure partie du tracé de l'ancien chemin muletier par la Bourdonnière, et qui fut en partie faite aux frais des concessionnaires des mines. La voie ferrée, ouverte depuis 1868, n'a pas supplanté tout à fait les charrettes; toutefois celles-ci ont dû baisser leurs prix de 50 °/₀. Les modes d'exploitation, que M. de G.-R. décrit longuement, et la condition des ouvriers, qu'il étudie un peu trop à la manière de l'école de Le Play, ne se sont guère transformés. Les mineurs sont toujours en même temps des laboureurs auxquels la culture permet d'accroître leurs ressources et de ne pas trop redouter les chômages; ils sont toujours groupés en bandes, que dirige un chef choisi par eux ; ils sont toujours, comme au XVII^e siècle, des sortes de petits entrepreneurs associés ; seule, la nature de leur rétribution a changé.

G. **des Marez**. *Pages d'histoire syndicale. Le compagnonnage des chapeliers bruxellois*. Bruxelles, Henri Lamertin, 1909, in-8, 112 p. et gravures (Extrait des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXIII, 1^re et 2^e livraisons 1909, p. 137 à 244). — Cette histoire du Compagnonnage des chapeliers bruxellois de 1576 à 1909, qu'illustrent des gravures bien choisies, est la suite ou le complément des études précédentes de M. des M. sur *l'Organisation du travail à Bruxelles au XV^e siècle* et sur les *Luttes sociales à Bruxelles* [1]. Elle est d'autant plus intéressante et plus précieuse que nous ne savions rien encore du compagnonnage en Belgique. En effet, le livre de M. Vandervelde sur les *Associations professionnelles d'artisans et d'ouvriers* (Bruxelles, 1891, 2 vol. in-8) ne remonte guère au delà des toutes dernières années du XVIII^e siècle et fixe au début du XIX^e siècle les origines historiques du régime syndical moderne; M. Pirenne, dans son *Histoire de Belgique*, semble même croire que les Pays-Bas n'ont pas connu d'organisations analogues aux compagnonnages de France ou aux Gesellenverbände d'Allemagne. En réalité, comme l'a clairement démontré M. des M., l'histoire sociale des Pays-Bas révèle, comme ailleurs, le conflit permanent du travail et du capital et l'organi-

1. Bruxelles, 1904, XII-520 p. et Bruxelles, 1906.

sation professionnelle des partis. C'est la substitution, au cours du XVII^e siècle, de la manufacture à l'atelier corporatif qui opposa les compagnons aux maîtres. Pour se défendre contre la transformation capitaliste du métier, les compagnons chapeliers bruxellois se groupèrent en « Bourse » ou « Boîte des Pauvres », bientôt dénommée « Bourse commune des compagnons chapeliers ». Cette « Bourse », dont la date de création nous est inconnue, est signalée, pour la première fois, en 1682 ; il est probable qu'elle existait déjà depuis plusieurs années et l'on peut en fixer la fondation au début du XVII^e siècle. En 1682, elle est nettement organisée; elle a le double caractère d'une société de secours mutuels et d'une société de défense professionnelle. Son action professionnelle est déjà grande; elle règle le contrat de travail, exclut les ouvriers isolés, qualifiés de « sarrazins », de « rats » et de « gâte-salaires » ; elle met à l'index les patrons auxquels on reproche un renvoi arbitraire ou une amende injustifiée; elle s'occupe de l'apprentissage et cherche à limiter le nombre des apprentis dans les ateliers; elle correspond avec les Bourses des autres villes, avec les compagnons étrangers. Précisément c'est à cette même date que les patrons, éprouvés par plusieurs révoltes de compagnons, tentent de réagir contre son action en faisant appel aux magistrats municipaux. Ceux-ci condamnent et interdisent les pratiques du compagnonnage ; mais les ordonnances de 1682, mal obéies, plusieurs fois renouvelées, restèrent vaines. Durant tout le XVIII^e siècle la lutte continua, marquée par de nombreux incidents, procès ou grèves. Les compagnons bruxellois furent en relations de plus en plus suivies avec les compagnons des villes voisines, avec les compagnons français, parisiens ou lyonnais, qu'ils furent sollicités de soutenir par deux fois, en 1748 et en 1762, dans leur lutte contre les patrons. En 1764, les patrons de Malines ayant formé un syndicat de résistance, les compagnons répliquèrent en fédérant les Bourses des cinq villes : Bruxelles, Louvain, Gand, Malines et Anvers. Condamné par l'édit de juillet 1775, le compagnonnage n'en continua pas moins de fonctionner; en vain, les patrons soumirent-ils la « Bourse » au contrôle de la corporation, lui imposèrent-ils des « busmeesters » de leur choix; les compagnons tinrent, à côté de la comptabilité officielle, une comptabilité secrète ; l'édit de novembre 1786, qui supprima la « Bourse », ne fut pas davantage appliqué; l'entente ouvrière subsista jusqu'en 1794; elle a même subsisté jusqu'à nos jours. L'occupation française, la publication des lois révolutionnaires sur l'organisation du travail abolissant à la fois les corporations et les bourses de compagnons, les articles du Code pénal en 1810 ne purent la détruire. Les règlements contemporains, ceux de 1842, de 1852, de 1880 et de 1887 l'ont précisée

depuis lors ; si, en 1842, elle n'osa s'avouer que mutualiste, en 1852, elle s'affirma déjà plus franchement professionnelle et, en 1887, elle se dédoubla en deux groupements distincts, l'un professionnel, la *Société de l'Union philanthropique des ouvriers chapeliers de Bruxelles*, restée en dehors du parti ouvrier belge, l'autre mutualiste. Ainsi l'*Union philanthropique* n'est pas autre chose que l'ancienne « Bourse des Pauvres ». Elle a gardé de celle-ci les traditions et les règlements; aujourd'hui comme autrefois, elle règle l'apprentissage, fixe les salaires, discute et détermine le contrat de travail, subvient aux besoins des malades et des infirmes ; prototype du syndicat et de la société de secours mutuels, elle est restée toutefois en dehors de la centralisation syndicale et de toute organisation politique.

Louis **Morin**. *Historique de la société générale de secours mutuels de Troyes*, Troyes, J.-L. Paton, 1909, in-8, 55 p. — Le 26 septembre 1819, l'initiative d'un ouvrier typographe aboutissait à la création d'une « Société de secours mutuels des typographes » ; composée de 23 membres, cette société dut se dissoudre, à la suite de dissensions intestines, en 1823. Dix ans plus tard, quelques-uns de ses membres s'entendirent à nouveau pour instituer la « Société typographique et philanthropique » ou plutôt la « Société de secours mutuels des typographes relieurs et papetiers de Troyes », qui, ouverte aux travailleurs de toutes les professions, devint, en 1853, la « Société générale de secours mutuels et de bienfaisance de la ville de Troyes ». Les chargeurs, les tailleurs y entrèrent dès 1853 et 1854; elle compte aujourd'hui 1.386 adhérents et possède 18 succursales dans les départements de l'Aube, de la Côte-d'Or et de l'Oise; elle secourt 142 personnes, qui reçoivent ensemble 21.725 francs. Son secrétaire actuel, M. Louis M., a pu en retracer l'histoire à l'aide de ses archives qui ont gardé la trace des efforts dépensés pour la créer, la soutenir et l'adapter aux nécessités nouvelles. Son étude est une modeste mais utile contribution à l'histoire de la mutualité et de la vie ouvrière dans l'Aube au XIX^e siècle.

*Mission du Ministère du Travail (mai 1908). Les conditions du travail aux États-Unis étudiées spécialement dans la tannerie au chrome pour chaussures.* Rapports présentés à M. le Ministre du Travail par MM. F. **Pin** et H. **Chaumartin**, ouvriers syndiqués de l'industrie des cuirs et peaux, Ch. **Fritz** et F. **Richard**, mégissiers de l'usine Combe, et Charles **Barrat**, enquêteur permanent au Ministère du Travail, chef de la mission. Paris, Ed. Cornély, 1910, in-8, XVI-317 p. — M. Charles B. publie les rapports rédigés par la mission envoyée aux États-Unis en avril 1908 pour y étudier l'organisation du travail dans l'industrie de la préparation du chevreau pour chaussures. La mission, qui a visité les principales usines de cette

spécialité à Philadelphie, le centre le plus important de tous, à Wilmington, à Boston, à New-York, à Lynn dans le Massachussetts, à Newark et Elisabeth dans le New-Jersey, a recueilli des observations précises sur l'organisation et la distribution du travail, la situation économique, l'éducation et le groupement des travailleurs, les rapports des ouvriers et des patrons, les mesures adoptées pour améliorer la condition ouvrière. Bien qu'elle se soit beaucoup moins préoccupée de la production et des méthodes de fabrication, elle a cependant tenu à nous donner, en annexes, les moyens de comparer la situation des deux industries française et américaine. Grâce aux extraits de l'enquête sur le chômage dans la mégisserie et la tannerie en France, en 1907-1908, qu'elle reproduit dans une des pièces annexes les plus intéressantes, on pourra, par surcroît, se faire une idée exacte de la répartition et de l'activité de ces industries, dont les 10.000 ouvriers sont localisés dans les départements de la Seine (25 %), du Tarn et de l'Ardèche (20 %), de la Haute-Vienne (8 %), de l'Isère (6 %), de l'Aveyron et des Deux-Sèvres (à peine 2 %).

## V. COMMERCE ET COLONISATION [1].

Société internationale pour le développement de l'enseignement commercial. Chambre de commerce du Havre. École supérieure de commerce du Havre. *Le Havre et le département de la Seine-Inférieure* (*Etudes économiques*). Paris, Ch. Delagrave, 1910, in-8, 352 p., 34 illustrations et un plan en couleurs du port du Havre. — Sous ce titre, qui ne répond qu'imparfaitement au contenu du livre, ont été réunies quelques-unes des conférences faites au « Cours international d'expansion commerciale » organisé au Havre en 1909, après l'avoir été à Mannheim en 1908 et à Lausanne en 1907. On n'a pas seulement retenu en effet les conférences consacrées au Havre et aux régions environnantes ; on a cru devoir publier aussi celles « faites par des notabilités havraises ». Ces dernières conférences, qui concernent les sujets les plus divers et les plus généraux, comme le Bureau Veritas, le commerce des vins et des alcools, les tribunaux de commerce, la presse en France ou la comptabilité tiennent, dans le volume, une place qui eût été plus avantageusement réservée à l'histoire du Havre ou du commerce havrais. C'est à cette histoire que se rapportent les conférences de MM. Louis Brindeau, Favier, Joannès Con-

1. Cf. dans la *Revue*, les comptes rendus de Ch. de la Roncière. *Histoire de la marine française*, t. IV. *En quête d'un Empire colonial. Richelieu...*, t. XIV, p. 365-367 ; de Joseph Chailley. *L'Inde Britannique. Société indigène, Politique indigène, les Idées directrices, ibid.*, p. 398-399.

vert, E. Dupont, L. Jacquey, F. Brouard, où, trop rapidement parfois, ont été retracés la formation et le développement de la ville et du port, dont l'essor n'a guère commencé qu'après 1820 ; l'évolution économique des campagnes voisines ; l'organisation des docks et magasins généraux, dont l'importance est capitale dans un port à la fois place de transit et grand marché mondial ; les progrès de l'outillage pour la manutention des marchandises et le rôle des banques dans les affaires d'une place qui est essentiellement une place de remploi. Elles suffiront à faire de ce volume une contribution non négligeable à l'étude d'une grande ville et d'un grand port français.

Auguste **Dumas** et Henri **Verdié**. *Le département de la Dordogne et la délimitation de la région des vins de Bordeaux. Étude historique sur les vins de Bergerac et du pays de Nouvelle-Conquête.* Montpon-sur-l'Isle, Imprimerie Clément, s. d., in-8, 100 p. — Dans le conflit qui divise la Gironde et la Dordogne au sujet de la délimitation de la région des vins de Bordeaux, les deux parties ont réciproquement demandé aux archives historiques des arguments pour appuyer leurs thèses. Tandis que les Girondins s'efforcent de prouver l'existence d'une marque « Bordeaux », propriété exclusive de l'ancienne sénéchaussée de Guyenne [1], les avocats de la Dordogne discutent la nature de cette prétendue marque et rappellent les usages qui jadis rapprochèrent les vins de Bergerac et du pays de Nouvelle-Conquête des vins de Bordeaux. MM. Auguste D. et Henri V. notamment, tout en signalant les privilèges accordés pour la vente des vins, à la sénéchaussée de Guyenne au détriment du Haut-Pays, soutiennent que Bergerac et la Nouvelle-Conquête, ce petit pays qui s'étendait sur les deux rives de la Dordogne avec Sainte-Foy-la-Grande pour capitale et qui a été partagé entre trois départements, n'ont jamais fait partie du Haut-Pays, comme l'attestent les propres statuts de la ville de Bordeaux, et que les efforts des Bordelais pour les y faire entrer restèrent infructueux. D'autre part les vins de Bergerac et de Nouvelle-Conquête n'ont jamais été soumis au régime de la descente ni au régime de l'entrepôt qu'a subis dans toute leur rigueur une partie du département de la Gironde, la région de Bazas et de la Réole, à laquelle pourtant les Bordelais ne refusent pas la marque Bordeaux ; de même la Nouvelle-Conquête a joui du privilège de la barrique bordelaise interdite aux vins du Bazadais et du Haut-Pays, et la différence entre la barrique de Bordeaux

1. Cf. les articles, brochures ou rapports suivants rédigés en 1909 : Dr Georges Martin. *Aperçu historique sur la barrique bordelaise* (*Archives historiques de la Gironde*, t. 42), et *Bergerac n'a aucun droit à la marque Bordeaux* ; Nicolaï. *Mémoire sur la délimitation de la marque Bordeaux...* ; Brutails. *Commission d'enquête pour la délimitation de la région Bordeaux. Rapport.*

et la barrique locale fut toujours bien moindre à Bergerac qu'ailleurs ; le privilège de la barrique bordelaise, un instant supprimé par l'édit d'avril 1776, qui proclama la liberté du commerce des vins, et rétabli en novembre de la même année, devait d'ailleurs disparaître définitivement en août 1789. Enfin les vins de Bergerac et de Nouvelle-Conquête ont toujours eu les mêmes acheteurs que les vins de la sénéchaussée de Guyenne, en compagnie desquels les courtiers bordelais les exportaient à l'étranger. Ces enquêtes historiques procèdent sans doute d'une curiosité intéressée ; on prendra garde, en les lisant, qu'elles sont des sortes de plaidoyers qu'il faut rapprocher et discuter ; mais il semble qu'elles aient été faites avec sincérité et qu'on puisse en retenir avec confiance les données purement historiques sur la production et le commerce des vins dans l'Ancien régime, si l'on doit faire des réserves sur les conclusions du passé au présent qu'on cherche à en tirer.

Jules **Saurin**. *Le peuplement français en Tunisie.* Paris, A. Challamel, 1910, in-8, VIII-461 p. — Établi en Tunisie depuis 1887, M. Jules S. s'est consacré tout entier au développement de la colonisation française. Ce livre, où il a réuni les articles et études publiés par lui dans diverses revues depuis 1889, les conférences prononcées dans les grandes villes de France, les communications faites à différents congrès, témoigne de son véritable et constant apostolat en faveur du peuplement français. Peut-être estimera-t-on que sa pensée se répète un peu au cours de ces divers écrits, toujours pleins du même sujet ; mais parfois elle s'y complète, elle s'y corrige aussi, profitant de longues années d'observation et d'expérience. En tout cas, elle mérite qu'on y prête attention. La Tunisie est en majorité encore inoccupée, mais le peuplement s'en fera sûrement. Ce pays vide est un puissant foyer d'appel pour tout le littoral nord de la Méditerranée, où les populations se pressent sur un sol parfois impuissant à les nourrir. Évitons que ce peuplement ne continue à se faire contre nous. Sur 152.000 Européens habitant la Tunisie, 36.000 à peine sont Français ; encore les trois quarts de cette infime minorité, fonctionnaires de l'État, employés de compagnies, n'y sont-ils pas définitivement fixés ; le dernier recensement, en 1906, accusait une population rurale française de 4.400 personnes seulement. L'élément prédominant est l'élément italien. Sans doute, depuis 1901, la mévente des vins et la concurrence des Musulmans dans les grands travaux de terrassements, dans les mines ou les carrières, ont un peu arrêté les progrès de l'invasion sicilienne, mais l'élément italien n'en est pas moins trois fois plus répandu que l'élément français, qui risque d'être assimilé. Il se constitue actuellement dans la Régence une race européenne spéciale dont le type pourra être achevé

avant un demi-siècle. Si nous voulons que « cette race-type ait une forte empreinte française », il faut se hâter d'introduire des milliers de paysans français. L'œuvre, que le gouvernement a longtemps méconnue ou dont il s'est longtemps désintéressé, sera difficile ; elle est encore possible ; elle dépend surtout de l'initiative privée. M. Jules S. a déjà prouvé ce que peut faire cette dernière. Grâce à des concours financiers, il a pu bâtir 32 fermes et acheter les terres nécessaires pour en bâtir 20 autres ; il a déjà installé une soixantaine de cultivateurs, dont 25, devenus propriétaires, se sont établis à côté de leurs anciennes métairies. Son expérience et ses succès donnent une autorité singulière aux pages où il expose les moyens de réaliser le peuplement français de la Tunisie.

Bibliothèque générale des Sciences sociales. Émile **Vandervelde**. *La Belgique et le Congo. Le passé, le présent et l'avenir*. Paris, Félix Alcan, 1911, in-8, 272 p. — M. Émile V. est un de ceux qui connaissent le mieux le Congo, dont il a suivi les affaires depuis quinze ans, sur lequel il a déjà beaucoup écrit ou parlé, où il est allé deux fois. Il faut donc lui savoir gré de nous avoir donné en un volume plus clair et plus substantiel que copieux, une véritable histoire de l'État indépendant et de l'œuvre Léopoldienne. En cette matière, qui a suscité des polémiques passionnées, il s'est efforcé d'être aussi impartial que possible. En décrivant d'abord la malheureuse situation du Congo avant Léopold II, il a rendu justice à l'initiative, aux intentions premières du roi, qui voulut réellement, au début, réprimer la traite, pacifier le pays, l'ouvrir au commerce international et qui sut intéresser à cette œuvre humanitaire des collaborateurs remarquables comme Stanley, Coquilhat, Thys, Émile Banning, de Lambermont. Mais ensuite, avec la clairvoyance d'un adversaire, il a montré comment la conception première s'est modifiée, comment la volonté tenace, l'habile diplomatie du roi transformèrent peu à peu l' « Association internationale du Congo » en État souverain, en une sorte de propriété de rapport. En dépit de l'excessive complication des décrets ou des ordonnances analysées, il a expliqué, avec une grande clarté, comment se fit l'expropriation des communautés indigènes en 1891-1892, comment fut organisé le travail forcé au profit de l'État ou des compagnies déléguées comme la « Société anversoise du commerce au Congo », comme « l'Abir », le « Comptoir commercial congolais » ou la « Compagnie des chemins de fer des grands lacs », comment ce régime aboutit à décimer les nègres et à ruiner le pays, et aussi comment il provoqua la reprise de l'État indépendant par la Belgique. Cette histoire de la reprise du Congo est un des chapitres les plus curieux de ce livre intéressant. Jusqu'en 1890, le peuple belge considéra les entreprises africaines du roi comme affaires privées. En demandant

aux Chambres l'autorisation de devenir le chef d'un autre État, Léopold II avait formellement déclaré que « cette union serait avantageuse pour le pays, sans pouvoir lui imposer des charges en aucun cas ». Cette déclaration ne l'empêcha pas de demander, cinq ans plus tard, à la Belgique, d'avancer 25 millions au Congo, en échange du droit d'annexer l'État indépendant à sa mort ou même de son vivant. Ce n'est pas seulement l'histoire du Congo, mais c'est aussi celle de Léopold II et celle de la Belgique contemporaine qu'intéressent désormais les manœuvres du roi pour incorporer dans le domaine de la Couronne toutes les terres vacantes d'une partie du Congo grande comme dix fois la Belgique, pour s'affranchir du contrôle du Parlement, pour disposer librement des revenus congolais, pour fixer les conditions de l'annexion quand celle-ci fut inévitable, pour détourner une partie de l'avoir de l'État du Congo. L'histoire des relations entre la Belgique et l'État du Congo n'est en somme que l'histoire de la lutte entre le roi, qui veut devenir maître, et le Parlement, qui entend le rester. Homme politique et socialiste, M. Émile V. ne s'est pas borné à nous retracer les principaux épisodes de cette lutte. La reprise et les réformes de 1910, qui ont supprimé l'exploitation en régie et remplacé l'impôt en travail par des taxes en argent, n'ont pas, à son avis, solutionné la question du Congo. Il regrette que les Belges se soient établis au Congo ; s'il ne leur demande pas de l'abandonner, il voudrait des réformes plus radicales, plus profondes que celles de 1910. Ces dernières, sans doute, constituent un progrès, et déjà elles ont amélioré en bien des endroits la condition des indigènes. Mais tout en détruisant le régime léopoldien, elles s'inspirent toujours de la politique coloniale capitaliste qui « est une politique de domination et d'exploitation ». A la « politique coloniale capitaliste », M. Émile V. oppose la « politique indigène socialiste », qui est une politique « d'émancipation et de défense des opprimés ». Il a consacré toute une partie de son livre à tracer les grandes lignes de cette politique qui rendra aux indigènes la propriété de leurs terres, la liberté de leur travail, l'administration autonome de leurs communautés, qui substituera « aux rapports de subordination entre colonisateurs et colonisés de simples rapports d'échange entre peuples égaux en droits ». On ne saurait nier l'intérêt de cet essai de politique indigène socialiste. On pourra toutefois se demander dans quelle mesure il est socialiste. Pour ma part, je ne vois guère en quoi le régime qu'il propose diffère de celui appliqué partiellement par les Anglais dans l'Inde depuis longtemps et préconisé par M. Joseph Chailley sous le nom de « Politique indigène ». Mais quand bien même cet essai ne serait pas socialiste, il aura du moins une valeur doctrinale, puisqu'il nous donne l'opinion per-

sonnelle d'un des chefs du parti socialiste belge sur une question essentielle d'économie nationale.

## VI. VOIES DE COMMUNICATION ET TRANSPORTS

M. **Wallon**. *Les Saints-Simoniens et les chemins de fer*. Paris, 1908 (thèse de la Faculté de droit) ; Les *Saint-Simoniens et les chemins de fer. L'élaboration du réseau* (*Annales des Sciences politiques*, année 1908, p. 515-528) et *L'exécution du réseau* (*ibid.*, 1909, p. 83-100 et 220-229). — L'histoire des Saint-Simoniens est étroitement liée, en France, à l'histoire de nos réseaux ferrés. Ce sont eux qui, par leurs écrits, dont la liste dressée par M. W. atteste le grand nombre et l'importance, et par leur action enthousiaste et persévérante, ont entraîné les ingénieurs et les financiers dans la construction des chemins de fer. A l'aide de documents inédits ou peu utilisés encore, puisés au fonds Enfantin de la Bibliothèque de l'Arsenal, ou dans les papiers d'Eugène d'Eichtal, d'Alfred Pereire, M. W. a très bien montré comment à l'expansion silencieuse, au début, des idées saint-simoniennes a succédé, après 1830, la propagande par les conférences à Paris, par les missions en province et à l'étranger, par la presse avec *le Globe* et Michel Chevalier, avec *le National* et Émile Pereire. Des hommes de talent apprirent à l'opinion publique ce qu'étaient les chemins de fer, éclairèrent les ingénieurs et les pouvoirs publics sur leurs avantages et les meilleurs modes d'exécution, suscitèrent les initiatives privées et finirent par intéresser l'État lui-même à cette œuvre d'utilité publique. Ils ont été en effet les inspirateurs de la loi du 11 juin 1842, qui portait création d'un réseau de chemins de fer se dirigeant de Paris vers les frontières de Belgique, sur l'Angleterre, vers les frontières d'Allemagne, vers la Méditerranée, vers les frontières d'Espagne, vers l'Océan par Nantes, vers le centre de la France par Bourges; de la Méditerranée vers le Rhin par Lyon et Mulhouse, de l'Océan vers la Méditerranée par Bordeaux et Marseille. Des compagnies se formèrent aussitôt pour la construction de ces lignes, à laquelle ils collaborèrent activement. Un instant interrompue par la Révolution de 1848, la construction du réseau reprit sous le second Empire ; les Saint-Simoniens virent en Napoléon III, qui se préoccupait fort des chemins de fer, le souverain désiré. De nombreuses sociétés et compagnies se formèrent qui, à la suite d'une série de fusions, dont les Saint-Simoniens furent les principaux artisans, devinrent les six grandes Compagnies ; à la fin de 1857, le réseau français était achevé dans ses grandes lignes. L'œuvre économique des Saint-Simoniens,

qui n'ont pas seulement créé le réseau français, mais dont plusieurs ont collaboré à la construction des réseaux étrangers, est aussi intéressante que leur œuvre philosophique ; elle a eu en tout cas une portée singulièrement plus durable et plus profonde, puisqu'elle a provoqué une des transformations économiques les plus importantes du monde moderne.

A. **Meinadier**. *La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée*. Paris, Hachette, 1908, in-8, 355 p., 1 carte. — Sans doute ce livre a été écrit pour démontrer « ce que peut réaliser l'industrie privée dans l'exploitation des chemins de fer » et par suite réfuter l'opportunité des rachats de lignes par l'État ; il n'en est pas moins une histoire détaillée d'une de nos plus importantes Compagnies de transports. On y suivra pas à pas l'organisation et le développement du réseau, dont les origines remontent à la fusion des trois petites lignes de la Loire : Saint-Étienne-Andrézieux, Saint-Étienne-Lyon, Andrézieux-Roanne. On y verra comment, de fusion en fusion, après avoir soudé les lignes Paris-Lyon et Lyon-Avignon, englobé les lignes Lyon-Genève, Dijon-Belfort, Dôle-Salins..., « sa puissance est née d'un ensemble de forces destinées à se nuire par la concurrence, mais dont l'union a formé un merveilleux instrument de crédit, de production, d'activité industrielle ». Sa législation si complexe, dont les différentes phases sont marquées par les débats parlementaires de 1837, 1838 et 1842, par les conventions essentielles de 1868, 1874 et 1875, 1883, y est assez clairement analysée. Par contre, l'auteur est un peu bref quand il parle de la vie financière et du rôle économique du réseau ; il nous donne bien les comptes de l'exploitation de 1884 à 1897, de 1898 à 1907, la situation de la Compagnie à différentes dates et les mesures prises pour améliorer le sort des agents, mais il est un certain nombre de questions qu'il n'a même pas abordées. Il eût été singulièrement intéressant de montrer quelle a pu être l'influence de la Compagnie sur l'essor et la localisation de telle ou telle industrie, de traduire en quelques cartes d'isochrones l'abaissement progressif de la distance en temps dans l'étendue du réseau, de retracer l'évolution des prix de transport, les variations et la diversité des tarifs ; il eût été curieux aussi de rappeler l'opposition et la lutte regrettables entre compagnies de navigation fluviale et compagnies de chemins de fer ; il manquera quelques pages à l'histoire de la Compagnie du P.-L.-M., tant qu'on n'aura pas mis complètement en lumière ses efforts et ses procédés pour supprimer ou prévenir la concurrence des voies d'eau.

*La Percée des Vosges*. Rapport général présenté par le Comité commercial franco-allemand de Paris et le Deutsch-Französischer Wirtschaftsverein de Berlin, Paris, 1909, au siège des deux comités. Paris, 30, rue

Vignon et Berlin W. 9, 28-29, Köthenerstrasse, in-4, LI-161 p. et cartes. La première partie de ce Rapport est l'œuvre de M. Lucien **Coquet**, secrétaire général du Comité commercial franco-allemand. C'est un exposé historique de la question de la percée des Vosges où sont résumés les travaux considérables des comités alsaciens de 1860 à 1868 et des commissions officielles d'enquête pendant la même période ; où est rappelée l'initiative de la « Société industrielle et commerciale de Sainte-Marie-aux-Mines » qui a de nouveau attiré l'attention sur une question abandonnée depuis longtemps ; où sont enfin indiqués les neuf projets de ligne proposés, tels que ceux de Sainte-Marie-aux-Mines-Saint-Dié, de Colmar-Gérardmer, de Saales-Saint-Dié, du Donon, du val d'Orbey... Cet historique, que complètent les mémoires et cartes présentés au Comité en faveur de chaque projet et reproduits dans la seconde partie du Rapport, fournira d'utiles renseignements sur l'histoire des grandes voies internationales et du rapprochement franco-allemand.

*Bibliothèque du Vieux Paris. Les inondations de Paris à travers les âges (cité et marais)*. Notice accompagnée de 18 illustrations, publiée par la société historique et archéologique des III^e^ et IV^e^ arrondissements *la Cité*. Paris, H. Daragon, 1910, in-8, 48 p. ; Alfred **Uhry**. *La crue de janvier 1677 à Paris. Contribution à l'histoire du régime de la Seine* (*Annales de géographie*, 15 juillet 1910, t. XIX, p. 343-349). La brochure publiée par la Société historique et archéologique des III^e^ et IV^e^ arrondissements de Paris est le résultat des recherches entreprises par quelques-uns de ses membres : MM. Henry Martin, Albert Callet, Hartmann, Henri Quentin, Paul d'Estrée et van Geluwe, sur les ravages subis depuis des siècles par les îles de la Cité, Saint-Louis et les rives de la Seine dans les limites des III^e^ et IV^e^ arrondissements. Les documents anciens sont avares de détails sur ces ravages, dont ils signalent plusieurs cependant avant l'an 1000, depuis l'an 583, date de la première inondation authentiquement connue. A partir du XII^e^ siècle, les documents se font plus précis, plus détaillés et l'on peut suivre avec certitude la série des inondations, chaque siècle toujours nombreuses, sinon toujours assez violentes. Quelques-unes ont particulièrement retenu l'attention des chroniqueurs, qui se sont complus à les décrire, telles la crue de 1658, qui emporta le Pont-Marie pourtant presque neuf, et celle de 1740, qui faillit affamer Paris. Mais sur aucune nous ne possédons un aussi bel ensemble de renseignements descriptifs ou techniques que sur celle de 1910, dont cette brochure contribuera à perpétuer le souvenir.

Étant données la dispersion et la rareté des documents anciens, il est presque impossible d'écrire une histoire complète des crues de la Seine ;

les membres de *La Cité* n'y ont point prétendu. M. Uhry vient de remplir heureusement une lacune de cette histoire en nous révélant la crue de janvier 1677, à peine mentionnée par quelques auteurs, ignorée des autres. Des documents retrouvés par lui, il ressort pourtant que cette crue de janvier 1677 fut remarquable à la fois par la violence exceptionnelle de ses eaux et l'épaisseur toute particulière de ses glaces. Plusieurs ponts furent endommagés ; la Tournelle, où étaient enfermés les galériens, faillit être emportée ; les habitants des maisons bâties sur le Pont-Marie, ceux du Petit-Pont durent les évacuer ; des moulins et des bateaux furent fracassés. De nombreux accidents de personnes aggravèrent les pertes matérielles. Belgrand lui-même n'a pas signalé cette crue, dont l'intérêt pour l'étude du régime de la Seine dans le passé est incontestable.

J. LETACONNOUX.

---

# COMPTES RENDUS

Dom René Ancel, O. S. B. **Nonciatures de France. Nonciatures de Paul IV (avec la dernière année de Jules III et Marcel II).** Tome Ier. *Nonciatures de Sebastiano Gualterio et de Cesare Brancatio (mai 1554-juillet 1557). Première partie.* Paris, Gabalda, 1909. In-8, cx-253 p.

Après une interruption de quelques années et un changement d'éditeur, les Archives de l'histoire religieuse de la France viennent de s'enrichir d'un nouveau volume. Dom René Ancel, déjà connu par de savants travaux sur le pontificat de Paul IV et sur les Carafa, a entrepris de publier la correspondance des nonces et des agents pontificaux envoyés en France par ce pape. Le premier tome (qui comprendra deux parties) contiendra les nonciatures de Sebastiano Gualterio et de Cesare Brancatio, de mai 1554 à juillet 1557. La première partie de ce tome premier qui nous est donnée aujourd'hui contient l'Introduction générale et 113 documents. La publication est conçue sur le modèle des *Nuntiaturberichte* allemands et elle peut avantageusement soutenir la comparaison avec les volumes de cette collection. L'Introduction comprend d'abord des renseignements sur les sources utilisées, l'indication des dépôts où l'éditeur a trouvé éparpillés les documents qu'il a réunis, puis la biographie des deux nonces et des agents extraordinaires envoyés en France pendant cet intervalle d'un peu plus de trois ans, enfin l'exposé précis et minutieux de la politique suivie par Henri II et par les papes Jules II et Paul IV durant cette période. Ce morceau d'histoire générale est essentiel pour voir clair dans le dédale des négociations et des intrigues poursuivies par la cour de France et la cour pontificale. Après cette introduction copieuse et indispensable, viennent les documents. Dom A. a supprimé, dans la reproduction de ses textes, tout ce qui était superflu, formules du début ou de salutation. A part cela, sauf exception, la reproduction est intégrale. Mais ce qui donne à cette édition une valeur particulière, c'est l'annotation, qui est singulièrement riche et savante. Je ne crois pas que l'éditeur ait laissé passer un nom sans l'identifier, et la plu-

part des notes contiennent des textes empruntés aux manuscrits et qui complètent ou éclairent de la manière la plus heureuse le contexte ou les renseignements biographiques. Cette première partie contient 113 documents : le dernier est du 21 août 1555. La seconde partie contiendra les pièces qui vont de cette date à juillet 1557. Dom A. connaît trop bien ses devoirs d'éditeur pour ne pas faire suivre cette dernière partie de tables appropriées et d'un index des noms indispensable pour que cette excellente édition soit d'un maniement aisé et rende tous les services qu'on est en droit d'en attendre. — V.-L. Bourrilly.

Édouard de Gigord, S. J. **Les Jésuites d'Aubenas (1601-1762)**. Paris, Picard [1910]. In-8, 504 p. (1 carte, 2 plans, 22 gr.)

Bien que le P. de G. ait conduit son investigation documentaire dans de nombreux dépôts publics et privés (Archives de l'Ardèche, séries C, D, I, Archives de Nîmes et d'Aubenas, Archives de l'évêché de Viviers, Bibliothèque du grand séminaire de Viviers, Bibliothèque d'Annonay, Archives d'État de Rome, Fonds du Collège des Jésuites), il serait téméraire d'avancer qu'il a épuisé toutes les sources. L'érudit local qui traite un sujet d'histoire vivaroise, oubliant trop souvent que le Vivarais faisait partie de l'ancienne province de Languedoc, néglige de poursuivre son investigation dans les départements languedociens dont les chefs-lieux furent capitales judiciaires ou administratives de la province. Les fonds de l'intendance de Languedoc et de la Chambre des Comptes de Montpellier, aux Archives de l'Hérault, ceux du Parlement de Toulouse et des États de Languedoc, aux Archives de la Haute-Garonne, peuvent fournir des renseignements précieux pour l'histoire du Vivarais. Les délibérations des États de Languedoc peuvent même, dans certains cas, combler les lacunes du fonds ardéchois des États du Vivarais. C'est ainsi que les États de Languedoc décident, dans le courant de leur session de décembre 1728-février 1729, « qu'il sera fait des instances au nom des États, auprès de N. S. P. le Pape, pour la canonisation du P. Jacques Salés, jésuite, et du Frère Guillaume, son compagnon, qui furent massacrés par les huguenots dans la ville d'Aubenas vers la fin du XVI^e siècle » [1]. Sur la prise d'Aubenas par les protestants en 1593, le P. de G. aurait trouvé quelques détails complémentaires dans le compte rendu de la session du 28 octobre-19 novembre 1593 [2].

Aux Archives de l'Ardèche, où l'auteur a puisé une grande partie de ses

1. Arch. de la Haute-Garonne, C. 2373 ; cf. *Invent.*, p. 542, 2^e col.
2. *Ibid.*, C. 2286, f° 251 ; cf. *Invent.*, p. 114, 2^e col.

documents, il est des séries que le P. de G. n'a pas explorées et qui auraient pu lui fournir des renseignements utiles. Le couvent des Jésuites n'était pas la seule communauté religieuse d'Aubenas. Il y avait, en outre, des Frères Prêcheurs, des Cordeliers, des Clarisses, des Bénédictines, etc. Il eût été intéressant de rechercher quelles furent les relations des Jésuites avec les autres communautés d'Aubenas. Le fonds des Frères Prêcheurs surtout aurait pu fournir quelques détails intéressants. Nous avons rencontré, à la date du 31 janvier 1664, une quittance assez détaillée délivrée par le P. Deydier, recteur du collège des Jésuites d'Aubenas, au couvent des Frères Prêcheurs de la même ville [1].

A propos de la révolte de Roure survenue dans le Bas-Vivarais en mai-juillet 1670, le P. de G. écrit (p. 206) : « Rien ne nous paraît prouver que le collège d'Aubenas ait eu à souffrir de l'invasion des révoltés. » Les Jésuites d'Aubenas subirent, cependant, de sérieux préjudices de la part des mutins. Au mois de juillet 1670, des partisans de Roure enlevèrent de la métairie de Sainte-Croix, propriété des Jésuites, un cheval, un troupeau de moutons et une grande quantité de vin et de céréales, le tout estimé plus de 1.100 livres [2].

Les Archives notariales ont fourni quelques documents au P. de G. Il aurait pu utiliser aux Archives de l'Ardèche la riche collection des registres de contrôle d'actes. Il y aurait certainement rencontré des mentions qui, malgré leur brièveté, lui eussent facilité le dépouillement des registres de notaires.

Il est regrettable que le P. de G. n'ait pas réuni en tête de son livre la liste méthodique de ses sources, manuscrites ou imprimées. Cette introduction bibliographique aurait, sans doute, mentionné le beau livre de M. Massip sur le collège de Tournon [3] et, par suite, empêché l'évêque de Viviers d'ignorer — ou de paraître ignorer — que ce collège a eu, lui aussi, son historien (p. IX). Il est vrai que le P. de G., lui-même, ne rend pas suffisamment justice à l'œuvre de son devancier. Il semble faire peu de cas des recherches de M. Massip, et cependant, il n'est pas douteux qu'il ne les ait mises à contribution dans la même mesure qu'il a utilisé les précieux renseignements bibliographiques que lui a fournis l'obligeant conservateur de la Bibliothèque de Toulouse (p. 10, note 1). Certes, il est indispensable de remonter aux sources et de ne pas se con-

1. Arch. de l'Ardèche, H. 17. Cette quittance se trouve transcrite dans un registre concernant également les Dominicains d'Aubenas (1527-1660), f^os 179 v°-181 v°.

2. Arch. de l'Ardèche, série B, fonds du bailliage de Villeneuve-de-Berg. Enquête du 27 octobre-7 novembre 1670.

3. *Le Collège de Tournon en Vivarais*. Paris, 1890, in-8, 323 pages.

tenter de travaux de seconde main ; mais c'est bien le moins qu'on cite l'œuvre du devancier à qui l'on doit l'indication de la source originale !

Nous ne saurions trop féliciter le P. de G. d'avoir pris la peine de dresser un index des noms de personnes. Mais nous nous demandons à quelle inspiration bizarre a obéi l'auteur en plaçant le prénom avant le nom. Cette disposition anormale est du plus déplorable effet, sans compter qu'elle rend les recherches plus malaisées.

Ces légères imperfections n'empêchent pas le livre du P. de G. d'être une œuvre capitale sur l'histoire du Vivarais. Conçue dans un esprit tout scientifique, cette étude se recommande par un réel souci d'impartialité. Parlant de la révocation de l'Édit de Nantes, l'auteur a le mot juste et, à la différence de certains écrivains catholiques, ne s'obstine pas à fermer les yeux sur les conséquences désastreuses de cette mesure (p. 223). La partie du livre consacrée à l'étude de la chapelle du collège, monument d'un goût plutôt douteux comme la plupart des édifices de style similaire, renferme un exposé archéologique très substantiel et très clair. La riche illustration qui l'accompagne est vraiment d'une netteté remarquable. Au total, ouvrage très probe, qui fait honneur à l'érudition de son auteur et constitue un digne pendant à la monographie de M. Massip sur *Le Collège de Tournon*. — Jean Régné.

N. Weiss et H. Clouzot. **Les dragonnades en Poitou. Journal de Jean Migault, maître d'école (1681-1688)**. Paris, Société de l'Histoire du Protestantisme français, 1910. In-12, 302 p. (26 pl. et une carte hors texte.)

Maître d'école à Moulay (aujourd'hui sur la commune de Fressines, arrondissement de Melle, Deux-Sèvres), puis à Mougon, et lecteur de l'Église réformée de cette localité, Jean Migault reçut, le 22 août 1681, la première visite des dragons, les missionnaires bottés, dont on inaugurait l'efficacité en Poitou. Nouvelle visite quelques jours plus tard : Migault réussit à fuir avec sa femme malade et ses nombreux enfants, qu'il avait pu cacher au moment critique chez différents voisins coreligionnaires ou compatissants. Il se réfugia à Mauzé (dans l'arrondissement de Niort), le 31 janvier 1682. Treize mois plus tard, il perdait sa première femme, Elisabeth Fourestier, morte des suites de couches (28 février). Il n'était pas à la fin de ses peines. Les persécutions contre les réformés devenaient de plus en plus vives : défense d'avoir chez lui des pensionnaires, nouvelle visite des dragons (23 septembre 1685), pillage de la maison, du temple. Migault parvient à s'échapper et désormais, pendant deux ans et demi, le pauvre homme fuit, se cache, comme une bête traquée, préoc-

cupé de sauver ses neuf ou dix enfants, ne se déplaçant que la nuit, trouvant des amis dévoués pour le soustraire aux embûches et aux poursuites d'ennemis acharnés après lui. Arrêté le 3 février 1686 à la Rochelle, il est enfermé à la tour Saint-Nicolas et n'en sort qu'en signant son abjuration. Cette faiblesse, qui lui laissa un remords cuisant, ne fit que l'inciter davantage à gagner un pays où il pourrait mettre à l'abri sa famille et libérer sa conscience. Après plusieurs tentatives infructueuses, il parvint enfin à s'embarquer le 19 avril 1688 et à se réfugier en Hollande avec cinq de ses enfants ; trois autres l'avaient précédé en Hollande et en Allemagne ; une fille vint l'y rejoindre en juin. Il ne laissait en France qu'un fils qui avait renié les convictions de son père. En 1691, il se remaria avec une Rochelloise réfugiée, Elisabeth Cocuaud, dont il eut encore deux enfants. En 1696 il se rendit à Emden, où il fut chargé d'enseigner et de faire la lecture à l'Eglise française, et c'est là qu'il mourut une dizaine d'années plus tard, probablement en 1707.

Jean Migault avait raconté ses tribulations depuis les premières persécutions jusqu'à son arrivée en terre d'exil dans un *Journal* qui fut composé en deux fois : la première partie fut écrite à Mauzé en avril 1683, et la seconde à Amsterdam, en septembre 1689, par conséquent sous l'impression directe et immédiate des événements. Il exposait ses souvenirs, sans arrière-pensée de publicité, avec sincérité et simplicité. « Je dis naïfvement les choses comme elles se sont passées. Si je n'arrange pas mon discours, c'est que je ne suis pas accoutumé à écrire. » Migault ne fait pas du style, il ne farde pas la vérité : c'est ce qui donne tant de prix à son témoignage et le rend si émouvant. D'autre part, il est aussi impartial qu'on peut l'être : il n'éclate pas en récriminations contre les persécuteurs de sa religion ; il attribue ses souffrances et celles de ses coreligionnaires à la colère divine provoquée par les péchés des fidèles. Tout l'écrit respire une foi profonde, qui était certainement le ressort essentiel de son âme.

Migault avait rédigé un exemplaire de ses souvenirs pour chacun de ses enfants. Les éditeurs en ont retrouvé deux, l'un qui provient de la famille Houel, issue de Marie Migault, l'autre qui appartient aux descendants de Gabriel Migault, aujourd'hui établis à Brème. Ces deux copies identiques pour le fond, présentent quelques différences de forme, mais peu importantes, que les éditeurs ont soigneusement notées. MM. Weiss et Clouzot nous donnent ainsi la première édition complète du *Journal* (car des traductions anglaises et des éditions françaises avaient déjà produit un texte incomplet et défectueux). Ils l'ont accompagnée de notes qui identifient les noms de personnes et de lieux et qui prouvent com-

bien les souvenirs du malheureux maître d'école étaient précis et exacts. Ils l'ont fait suivre de la généalogie et du testament de Jean Migault. Enfin une carte de la région poitevine permet de suivre aisément les tribulations des religionnaires traqués par la persécution. En un mot, les éditeurs n'ont rien négligé pour présenter sous le meilleur jour et donner toute sa valeur à un témoignage qui est probablement le plus immédiat, le plus impartial et le plus vivant sur les conséquences déplorables et tragiques des dragonnades en Poitou. — V.-L. Bourrilly.

J. Delvaille. **Essai sur l'histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.** Collection historique des grands philosophes. Paris, Alcan, 1910. In-8, xii-761 p.

Ce livre étudie le développement de l'idée de progrès depuis ses origines, dans l'antiquité hébraïque, jusqu'à la fin du xviiie siècle, époque où « s'organise la doctrine du Progrès » et y ajoute, comme « complément », la « théorie de la Décadence ». Il y a là, croyons-nous, un double défaut : le point de départ est trop éloigné et l'ouvrage n'a pas assez d'unité. Aussi l'auteur a-t-il un peu sacrifié l'antiquité et le moyen âge et négligé trop de penseurs modernes ; son exposé renferme des longueurs et les conclusions de ses livres introduisent trop souvent des personnages dont il n'était pas question auparavant. Signalons, par exemple, la place trop restreinte faite à Leibniz (p. 226-229 ; cf. sur sa conception du progrès notre *Leibniz historien*, p. 708-711) ; parmi ses disciples, l'absence de Weguelin, un des philosophes de l'histoire du xviiie siècle allemand et, parmi les « philosophes » français de ce même siècle, le peu de développements consacrés à Buffon (p. 416). On peut regretter aussi que l'auteur ne nous ait pas fait l'histoire du mot *progrès* : d'après les documents qu'il cite, ce mot apparaît chez Pascal avec son sens latin de *progressus* ; Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre et tous les « philosophes » l'emploient, au contraire, dans le sens moderne. Il est également regrettable que l'auteur n'ait pas assez rattaché entre elles les différentes conceptions du progrès, soit dans ses textes, soit dans ses notes, qu'il n'ait pas suffisamment recherché l'origine de ces théories. Ses références sont trop souvent de seconde main ; elles ne sont ni assez complètes ni assez précises et ne se coordonnent pas suffisamment entre elles. Enfin il manque à cet ouvrage, pour être complètement utilisable, un *index rerum*, dont la table alphabétique des auteurs, qui devient analytique pour les plus grands penseurs, ne peut qu'imparfaitement tenir lieu. Ce sont là, d'ailleurs, des défauts assez naturels à un philosophe, qui ne peut guère avoir l'habitude du travail d'érudition.

Ces réserves faites, nous nous empressons d'ajouter que l'ouvrage est plein de faits et riche d'idées ; les conclusions des différents livres, en particulier des livres VI (*Le Dix-huitième siècle*), VIII (*La philosophie allemande du XVIII^e siècle*) et la conclusion générale de l'ouvrage, sont extrêmement intéressantes ; il y a là beaucoup à prendre pour l'historien des idées autant que pour le philosophe.

Parmi les passages les plus remarquables et peut-être les plus nouveaux, signalons les pages consacrées à Descartes, qui apparaît comme le véritable précurseur du progrès moderne, parce qu'il en a vu la condition dans la raison humaine, dont il est le premier à affirmer les droits ; à l'abbé de Saint-Pierre, le premier des grands réformateurs du XVIII^e siècle ; à Voltaire, qui reste l'apôtre de la perfectibilité humaine, en maintenant la croyance à la liberté ; à Rousseau, théoricien de la décadence, mais qui, par ses critiques de la civilisation contemporaine, et surtout par les voies nouvelles qu'il lui ouvre, devient le plus efficace agent du progrès ; à Turgot, qui a analysé les causes du progrès, en particulier les causes morales, et a, le premier, dégagé la loi des trois états que lui a sans doute empruntée Auguste Comte ; à Diderot, qui a entrevu la doctrine de l'évolution ; à Condorcet, qui indique l'influence qu'exerce le *moment* sur le progrès humain, et en est à la fois le théoricien le plus prudent, car il s'inspire sans cesse de l'expérience et affirme que le progrès n'est pas nécessaire, et le prophète le plus hardi, puisqu'il espère que le développement de l'instruction amènera dans l'avenir un véritable âge d'or. A ces penseurs français nous pouvons ajouter des Anglais comme Adam Smith, qui entrevoit aussi la loi des trois états, et des Allemands comme Herder et surtout Kant, qui croit que le droit se réalisera un jour par l'avènement de la démocratie universelle et le développement de la paix perpétuelle.

M. D. a bien vu que l'idée de progrès était avant tout une idée française ; il revendique pour le XVIII^e siècle la gloire d'avoir réédifié après avoir détruit : « c'est l'idée de Progrès qui s'est réalisée dans la Révolution et dans le régime moderne », dit-il. Souhaitons que l'ouvrage qu'il compte consacrer à l'histoire de l'idée de progrès au XIX^e siècle complète dignement celui-ci. — Louis DAVILLÉ.

Maurice CAUDEL. **Nos libertés politiques.** *Origines. Évolution. État actuel.* Paris (A. Colin), 1910, in-12, VII-462 p.

« Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée... n'a point de Constitution », dit la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La Révolution a proclamé les droits individuels ; elle a placé

au premier rang la liberté, la sûreté ; elle a essayé de réaliser dans les lois, surtout de 1789 à 1791, les droits naturels et primordiaux de l'individu. Puis, ces droits ont été méconnus, sous les divers régimes qui se sont succédé. Aujourd'hui, déclare M. C., les droits de l'individu sont insuffisants, précaires, à la merci de l'arbitraire et du despotisme de l'État et de ses agents irresponsables. La liberté, ou plutôt la licence, de la presse existe, et tout peut être critiqué, calomnié, bafoué, sans que l'individu attaqué puisse, en réalité, se faire rendre justice. Le droit de réunion existe. Celui d'association est très limité ; de plus, il n'est pas général, et certaines associations, comme les congrégations religieuses, n'en jouissent pas : ici la politique est le seul guide. La liberté personnelle est à la discrétion des tribunaux et des fonctionnaires. Le principe d'autorité triomphe. Les vieilles habitudes de l'Ancien régime subsistent encore trop souvent. Comme il n'y a pas de garanties pour les droits de l'individu, celui-ci recourt parfois à « l'action directe », comme pendant la Révolution française. Ce sont des secousses et des heurts constants. Les électeurs se font justice eux-mêmes, menacent leurs élus tout-puissants et le Gouvernement, exercent une pression formidable sur eux pour les amener à composition. Le régime risque de s'effondrer, tantôt sous les coups et les intrigues de ceux-ci, tantôt sous la poussée violente de ceux-là. Et nous voilà, comme disait, en 1906, un des gouvernants, entre « la guerre civile de droite et celle de gauche » (p. 439). Autorité arbitraire et despotique de l'État et du Parlement, résistance des intérêts et des partis opposés, anarchie et grèves révolutionnaires, tel est le contraste. Le régime social et politique est en pleine décomposition.

Telles sont, en somme, les conclusions de M. C. Il est certain que les libertés individuelles n'ont pas eu, en France ni dans l'Europe continentale, les destinées qu'elles ont eues en Angleterre et aux États-Unis. Le législateur ne s'est guère occupé, en France, de l'individu et de ses droits qu'au début de la Révolution. Très vite il n'a plus pensé qu'à restreindre ces droits, qui le gênaient, lui, législateur omnipotent. Il y a donc toute une tâche énorme à réaliser aujourd'hui ; il faudrait reprendre, — et dans l'esprit des hommes de 89, fortement imbus des principes de l'Angleterre et des États-Unis, — l'œuvre dont les bases furent jetées, parfois beaucoup trop timidement, dans la Déclaration des droits de l'homme, et qui n'a jamais été réalisée.

Il était donc nécessaire, pour faire comprendre tout ce qui reste à accomplir, de montrer ce qui a été déjà réalisé depuis 1789. Comme presque rien n'a été fait de 1791 à 1880, M. C. a surtout étudié le régime de 1789 à 1791, ce qu'il appelle le « système » de l'Assemblée

Constituante. On pourrait critiquer ce mot de *système* pour une Assemblée qui n'a guère vécu que de compromis, et dont toute la Constitution ne fut qu'un édifice en grande partie provisoire, construit, suivant la forte expression de Mirabeau « avec des pierres d'attente ». Comme Taine, et plus encore que Taine, M. C. voit avant tout des théories qui agissent : ce sont comme des êtres personnels. A la manière des juristes, il construit la théorie. Il oublie vraiment trop les circonstances de l'époque révolutionnaire; il ramène l'histoire de ce temps à un résidu constitutionnel et théorique. Il oublie le réveil du citoyen, la lutte des citoyens contre l'Assemblée pour lui arracher les libertés nécessaires ; les législateurs, les fonctionnaires tenus en haleine ou en respect par les gardes nationales, les municipalités et les clubs ; les associations politiques toutes-puissantes. C'est même parce que les clubs sont omnipotents que les Constituants, en 1791, essaient de les briser en leur enlevant le droit de pétition collective. Et puis, il y a « l'action directe » des sections de Paris, des grandes villes de France, des fédérations de gardes nationales, des affiliations des Sociétés populaires. A côté de cette force populaire, que pèse l'Assemblée législative, en juillet et août 1792 ? Cela n'empêche pas M. C. de nous montrer toute l'autorité chez le législateur. Que le législateur se soit enflé jusqu'à se proclamer omnipotent; qu'il ait dit, par exemple, par la bouche d'un brave homme, comme Camus, qu'il pourrait changer la religion, s'il le voulait, mais qu'il ne le ferait pas, parce que ce serait un crime, je n'y contredis pas. Mais les faits prennent leur revanche. Avec M. C., on voit une théorie abstraite, des principes, dégagés de leurs applications et de leurs obstacles ; on ne sent pas la vie. C'est une abstraction, une déformation partielle de la réalité, puisque nous n'avons qu'une part de cette réalité complexe et mouvante.

Que d'idées à critiquer dans ce tableau du *système* (1789-1791) ! D'abord la méthode même. M. C. construit le système dans le chapitre Ier « La construction du système ». Il prend des phrases de discours des années 1789, 1790 et 1791, en les isolant des circonstances où ils ont été prononcés, et qu'il rapproche ensuite. (Pour l'année 1789, il aurait fallu prendre les discussions et certains discours *non imprimés par ordre des Assemblées*, dans le *Point du Jour*, par exemple, plutôt que dans les *Archives parlementaires*.) Il n'est presque pas une page, presque pas une affirmation historique de toute cette partie essentielle, qu'un historien de la Constituante puisse accepter. Cela est d'autant plus regrettable que la tentative de l'auteur est louable, que son idée capitale, la précarité des libertés individuelles en France et la nécessité de les établir solidement, est excellente, et recommande son livre à l'attention des philosophes et des

politiques. Acceptant l'idée générale, je regrette de ne pouvoir accepter la partie historique. Elle contient, certes, une part de vérité. Mais que d'idées contestables, exagérées jusqu'à l'évidence, même pour un lecteur peu compétent en histoire ! « A vrai dire, déclare M. C., le système de 1789-1791 est la suite logique et l'inévitable épanouissement de l'Ancien régime » (p. 175). « Le changement fut-il si grand ? » (p. 175). Tout de même, il y a eu des institutions judiciaires nouvelles, l'abolition de la torture, le jury ; plus de Bastille pour les écrivains, des garanties pour l'individu. Des libertés politiques, on croirait, à lire M. C., qu'il y en a peu, de 1789 à 1791. (Lire la page 176, vague, où l'on voit le législateur tenir, « sous la loi de sa fabrique, le nouveau citoyen ».) Mais on ne voit pas les districts de Paris en 89, qui sont autant de petites assemblées, et qui font trembler l'Hôtel de Ville ; on ne voit pas les clubs, les Sociétés populaires ; les réunions électorales si fréquentes, qui élisent des administrateurs, des juges, des curés, etc. Vraiment, le citoyen actif à trois journées de travail, et surtout celui à dix journées, ont du pouvoir, et même beaucoup. Et puis, les paysans qui, en juillet et août 89, au moment de la grande peur, font trembler tout le royaume et forcent l'Assemblée à décréter les arrêtés des 4 août et jours suivants supprimant le régime seigneurial et les dîmes, et les émeutes paysannes, continuelles, en 1790 et 1791, pour obliger l'Assemblée à modifier ses lois, que la Législative modifiera ; et les refus de paiement de l'impôt, etc., etc. ! Le voilà, le citoyen ! Est-ce ce citoyen craintif, « tondu », que nous montre M. C. ? « Le Français, dit-il (p. 164), ne réclame rien. Il attend que le législateur lui fasse sa part ». S'il a des mouvements d'impatience parfois, « c'est lorsque le gouvernement ne gouverne pas assez : au 5 octobre, il n'a pas assuré les subsistances..... » Eh non ! C'est parce que le gouvernement ne gouverne pas comme il voudrait. Au 5 octobre, c'est pour forcer le roi à sanctionner les arrêtés du 4 août et les premiers articles de la Constitution ; c'est pour le forcer aussi à venir à Paris, dont les habitants espèrent désormais ne plus manquer de pain. « Dans tous les cas, ajoute M. C., le peuple, c'est la populace. Les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la nation restent indifférents ». S'il veut toucher cette indifférence du doigt, il n'a qu'à étudier un fait important, comme la fuite du Roi ; il saisira l'état des esprits dans toute la France, à ce moment là. Dans les journaux, qu'il a totalement négligés, dans les papiers des clubs et Sociétés populaires, dans les procès-verbaux des municipalités, il verra la force de l'esprit public et la vie de l'époque. Jamais le citoyen ne s'est tant passionné pour ses droits. Mais j'aurais mauvaise grâce à insister sur tant d'erreurs ou de lacunes. (La bibliographie de M. C. se résume dans les discours,

ou dans les *Archives parlementaires* et dans la *Société des Jacobins*, de M. Aulard.)

En somme, nous avons là un livre abstrait, construit par un théoricien du droit public ; un ouvrage souvent vague — l'auteur imite sans cesse Taine et ses procédés de développement, et c'est long et fatigant — un livre où l'on eût aimé des définitions simples, et d'abord celle du titre : *Nos libertés politiques*; car, en réalité, l'auteur traite de toutes les libertés *civiles*, comme la liberté personnelle, et *politiques*, comme le droit de suffrage et la liberté de la presse. Mais malgré ses défauts, ce livre attire l'attention sur une question essentielle, qui se pose de plus en plus devant l'opinion, par suite des nécessités et de l'évolution sociale : les droits de l'individu, en face de l'autorité de l'État et des représentants de celui-ci. La France a vécu trop longtemps sur le régime d'autorité, sur le principe de la raison d'État. Elle a fait un effort beaucoup plus grand que M. C. ne l'a montré, de 1789 à 1792, pour établir les droits individuels ; mais la guerre avec l'Europe a fait dévier ses destinées. L'Ancien régime, avec ses mœurs, sa mentalité. a été en grande partie restauré. Les gouvernants et les législateurs se trouvent bien d'un tel régime. Mais c'est la Nation qui peut en mourir. Peut-on espérer un changement ? Il faudrait une réforme intellectuelle et morale. C'est l'école qui doit la préparer. Puis, les circonstances extérieures seront-elles favorables ? En tout cas, le grand mérite de M. C. est d'avoir posé ces questions, et c'est pourquoi son livre a, suivant nous, une grande importance et devra être lu de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de nos institutions. — Ph. Sagnac.

Abbé A. Pastoors. **Histoire de la ville de Cambrai pendant la Révolution (1789-1802)**. Cambrai, O. Masson, 1908. 2 vol. in-8, 487 et 489 p. (1 plan et 1 grav.)

L'ouvrage de M. Pastoors est conçu dans un esprit violemment hostile à la Révolution, mais il est abondamment documenté ; les documents ont été, non seulement utilisés, mais souvent reproduits, et les références sont données en note. Les sources où l'auteur a puisé sont surtout les sources locales : les Archives départementales du Nord et du Pas-de-Calais, les Archives de Cambrai, de Douai, celles des greffes du tribunal de Cambrai, des cours d'appel de Douai et d'Amiens ; des brochures de l'époque, documents officiels ou pamphlets imprimés dans la région. Comme sources parisiennes, M. P. a surtout utilisé le *Moniteur*; il n'a pas exploré les Archives nationales, qu'il ne cite que rarement, et encore d'après Wallon ou Sciout, ou qu'il cite d'une manière un peu vague (par exemple tome II, p. 106, la référence « Arch. nat., *Dossier Lebon* » est

vraiment trop sommaire), ou enfin qu'il confond avec la Bibliothèque nationale [1].

L'auteur suit dans son récit l'ordre chronologique ; il retrace l'histoire de Cambrai depuis les élections aux États généraux jusqu'au Concordat. Il s'attache particulièrement à l'histoire religieuse (la Constitution civile ; les deux Clergés ; Inventaires, ventes, démolitions d'églises et de couvents ; le culte caché), et à l'histoire du gouvernement révolutionnaire et de la Terreur, s'arrêtant surtout à la mission de Le Bon, aux opérations du tribunal révolutionnaire et aux prisons. Sur les seize livres dont l'ouvrage est composé, les cinq premiers, sauf la fin du cinquième, vont de 1789 à la fin de la Législative ; les huit suivants (livre VI à XIII) retracent l'histoire de Cambrai sous la Convention ; les deux suivants, sous le Directoire, et le dernier va du 18 brumaire à 1802. L'histoire militaire tient peu de place : un seul livre, le plus court — deux douzaines de pages — est consacré aux faits de guerre ; et si M. P. les relate, ce n'est pas pour en montrer la répercussion sur l'histoire intérieure et l'influence sur l'état de l'esprit public.

Cet ouvrage est utile à consulter à cause des documents qui y sont reproduits ; quant au récit des événements, il est constamment dominé par le principe que M. P. nous expose lui-même dès les premières lignes de sa Préface. Il montre que l'histoire de l'humanité est l'histoire d'une éternelle lutte entre le bien et le mal, « entre l'Église de Dieu et Satan ». La Révolution n'est qu'un épisode de cette lutte. « Après plus de cinquante ans d'attaques furibondes contre la religion, attaques dirigées par Voltaire, Rousseau et leur école, et qui se résumaient en ce cri de guerre : Écrasons l'infâme ! l'esprit du mal crut l'heure propice pour passer à l'exécution du programme. Autorité, finances, prestige de la force, armée, tribunaux, échafauds, déportation, fusillades, tout ce qui terrorise un peuple et est capable d'assurer la domination a été à sa pleine disposition pendant une période de dix ans. » Néanmoins, M. P. vise à l'impartialité. Il écrit, à la fin de sa Préface : « Moins l'auteur portera de jugements, plus son récit sera probant ; moins il parlera, plus la vérité historique en imposera... C'est la méthode adoptée par l'auteur de « l'Histoire de la ville de Cambrai pendant la Révolution », livre écrit sans passion, dans le seul but d'être utile. » Voici maintenant quelques échantillons, pris au hasard parmi bien d'autres, du ton de l'auteur. La Consti-

1. Cf. t. II, p. 42, 49, 50, les références renvoyant aux Archives nationales, « *Histoire de France*, L. B. 41, 1073, 1077, 1079 ». Les imprimés désignés par ces cotes sont à la Bibliothèque nationale, et non aux Archives.

tution civile est qualifiée « œuvre de haine et de mauvaise foi » (I, 104). L'œuvre de la Constituante est ainsi résumée : « Sous prétexte de réformer l'État, la Constituante avait tout bouleversé. Dans sa rage destructive, elle avait oublié d'achever cette fameuse Constitution qui devait être l'Évangile de la société nouvelle appelée à régénérer l'univers. Les décrets avaient donc succédé aux décrets, les ruines s'étaient accumulées et, sous l'effet des théories destructives de tout ordre et de toute autorité, l'esprit public se portait avec frénésie à faire disparaître tous les vestiges du passé de la France. Il devenait évident que, commencée par l'utopie, la Révolution s'achèverait dans le sang » (I, 192). Les Conventionnels sont « les sinistres malfaiteurs qui se jouent de la liberté et de la dignité humaines, profanent la justice et avilissent les lois » (I, 339). « Armée d'un pouvoir absolu, la Convention méconnaîtra les droits les plus sacrés, et ses agents exerceront sur tout le territoire de la France le plus affreux despotisme émané de la tyrannie. » (I, 415) Avec le Directoire, « la fortune de la France était tombée dans d'indignes mains. Après des flots de sang, des flots de boue ! » (II, 293). On se demande quel eût été le ton de M. P. s'il avait voulu porter des jugements, s'il avait écrit avec passion. — P.-R. MAUTOUCHET.

Léonce PINGAUD. **Jean de Bry (1760-1835)**. Paris, Plon, 1909. In-8, 401 p. (portrait.)

Jean de Bry n'est guère connu et mentionné dans les histoires générales que pour avoir été « assassiné » à Rastatt en 1799. De son vivant même, sous l'Empire, ses administrés du Doubs l'appelaient le *mautué* (mal tué). Il a pourtant joué encore un rôle comme préfet à Besançon de 1802 à 1814, et il vécut longtemps dans l'exil après les Cent Jours, écrivant de nombreuses lettres qui, à défaut des mémoires jetés au feu par lui-même en 1830, renseignent assez bien sur sa vie et sur son époque. M. P., qui avait déjà publié il y a plusieurs années une partie de la correspondance de Jean de Bry (avec Nodier, avec Frédéric-César Laharpe, avec Joseph Bonaparte), a réuni dans ce volume les renseignements nombreux et inédits qu'il possédait sur ce personnage à ceux qu'on peut trouver dans les archives publiques ou dans la littérature imprimée.

En tant que biographie d'un révolutionnaire assagi et même repenti, son livre est un des meilleurs du genre, écrit par un homme qui est parfaitement informé de l'histoire générale de la Révolution et de l'Empire et qui, s'il montre pour son héros quelque indulgence, ne se croit pas obligé de le louer en tout ni de pallier ses fautes ou ses faiblesses. De Bry, né à Vervins d'une race de fonctionnaires et de bourgeois alliés à la

finance, n'a jamais été un tribun ni un meneur d'hommes ; si la Révolution ne s'était pas faite, il n'aurait pas essayé de la faire ; il serait devenu sans doute conseiller du roi, « intéressé dans ses fermes », ou magistrat de cour souveraine, modérément philosophe, président d'une académie de province et père de famille estimé. Le mouvement de 1789 l'a arraché à sa destinée. Administrateur et officier de garde nationale en 1790, comme tout le monde, il rédige des plans de régénération sociale par l'éducation, puis devient, sans l'avoir peut-être beaucoup souhaité, député à la Législative et à la Convention. Il suit les Girondins, se laisse entraîner, tout homme du Nord qu'il est, dans leurs manifestations méridionales et grandiloquentes, et lance, un peu au hasard, le 26 août 1792, sa fameuse motion de créer un corps de 1.200 « tyrannicides ».

A la Convention, il devient, comme dit M. P., un « jacobin de la Gironde ». Mais il n'est ni un orateur, ni un homme d'action ; il n'a pas de volonté, mais des velléités : il propose le sursis à la condamnation de Louis XVI si elle doit avoir lieu, et au moment du scrutin, il vote la mort sans sursis ; il signe avec les Girondins une protestation contre le 31 mai, auquel il n'a pas assisté, et il trouve moyen de n'être pas compris dans le décret porté contre les soixante-treize ; s'il devient thermidorien, c'est presque malgré lui, comme il était devenu « fédéraliste ». Sous le Directoire, il fondera le cercle constitutionnel, mais donnera sa démission quelques jours après. Il a de l'intelligence, des « sentiments », comme on disait, de l'élégance de manières et de style même ; il n'a pas de caractère.

Son rôle diplomatique à Rastatt est court, et médiocre. M. P. y a pourtant insisté, et à propos de Jean de Bry, il nous donne un résumé de l'histoire du Congrès où tout n'est pas nouveau, certes, mais qui a le mérite, rare en un pareil sujet, d'être bien ordonné, clair et vivant. La tragédie du 9 floréal an VII y occupe naturellement une place importante. M. P. en fait un très bon exposé ; sans éclaircir tout à fait le mystère qui enveloppera toujours les causes de l'assassinat tant que les documents décisifs resteront inaccessibles, il donne les hypothèses les plus vraisemblables et démontre de façon péremptoire l'absurdité des accusations portées contre le Directoire et Jean de Bry lui-même. Tout, jusqu'au caractère du personnage, rend injustifiable cette calomnie répandue par les royalistes et les jacobins et propagée plus tard par Napoléon dans les récits de Sainte-Hélène.

La partie la plus étendue du livre de M. P. traite de l'administration de Jean de Bry comme préfet du Doubs sous le Consulat et l'Empire. Ici le cadre de la biographie s'élargit, et c'est une véritable étude d'histoire

locale que l'auteur nous donne, avec la compétence spéciale d'un homme qui habite le pays et qui en connaît les traditions et les archives dans le détail. On suivra avec curiosité l'évolution des opinions, non seulement du préfet, mais de ses administrés au sujet des affaires religieuses, le rôle de l'archevêque Le Coz, les manifestations de l'opposition, les aventures — peut-être un peu longuement contées — des prisonniers du fort de Joux, Bourmont, Suzannet, etc. L'administration de l'ex-tyrannicide fut honnête et bien intentionnée ; il n'a, semble-t-il, rien fait de bien durable, hors le rétablissement de l'Académie de Besançon et quelques améliorations d'ordre économique. Il a été surtout docile, conformant avec exactitude, non seulement sa conduite et son langage, mais ses opinions aux ordres venus de Paris. Certes, les préfets de l'Empire ne brillent pas par l'indépendance : tout de même, Jean de Bry ne rappelle que de loin Jeanbon Saint-André ou Lezay-Marnésia. On est agacé de le voir tour à tour caresser les Jésuites rétablis, présider des tenues solennelles de loges maçonniques ou déporter des prêtres, toujours en ayant l'air pénétré de ce qu'il fait. On le voudrait plus résistant, ou plus sceptique, comme ce Doulcet-Pontécoulant, de qui M. P. cite le joli mot sur Sieyès, qu'il venait de voir *in fiocchi* : « Avez-vous vu Sieyès avec son grand cordon ? *Qu'est-ce que le tiers-état* ? » Ce préfet d'un pays frontière n'est pas guerrier. Dès 1813, il implore la paix ; lors du siège de Besançon, il fait piètre figure, et quand aux Cent-Jours l'Empereur le nomme préfet du Bas-Rhin, il ne pense qu'à faire des vers ou à regretter « les soirées d'Académie ». C'est presque une bonne fortune pour sa mémoire qu'il ait été banni à la seconde Restauration.

L'exil lui rendit de la dignité en lui inspirant du dépit et de la colère. Il alla jusqu'à réviser, dans un sens plus favorable à la Révolution, une autobiographie qu'il avait composée pour expliquer ses erreurs passées. Lui qui avait toujours eu besoin d'un guide et d'une idole, il finit par consacrer au général Foy, son compatriote, la même dévotion sans mélange que jadis à Condorcet et naguère à Napoléon. Il rentra en France en 1830, et il était en train de se découvrir une admiration enthousiaste pour Louis-Philippe quand il mourut d'une pleurésie contractée à la porte de l'Institut, où il attendait la sortie de son ami Charles Nodier.

M. P. a conté avec un visible plaisir et un agrément sensible la vie de ce brave homme qui ne fut pas un homme brave. Son livre se lit aisément, il est composé et écrit avec soin, il contient des parties utiles à l'histoire générale ; il nous fait regretter, ou plutôt espérer de sa part un travail sur la Franche-Comté pendant le premier Empire qui ne soit plus

enserré dans le cadre, toujours un peu étroit et incommode, d'une biographie [1]. — R. Guyot.

**Mémoires du prince Clovis de Hohenlohe**. Traduction française de M. Paul Budry. Paris, Conard, 1909. 3 vol. in-8, vii-480 p., 502 p., 404 p.

Le prince Clovis de Hohenlohe-Schillingsfurst, second fils du prince François-Joseph de Hohenlohe, membre héréditaire de la Chambre haute de Bavière, et de la princesse Constance de Hohenlohe-Langenbourg, était né le 31 mars 1819 à Rotenbourg, sur la Fulda. Son enfance et sa jeunesse se passèrent dans les domaines de sa famille, Rotenbourg, Schillingsfurst, Corvey en Westphalie, aux universités de Gœttingue et d'Heidelberg (1837-1841), dans des voyages en Allemagne, en Suisse, à Vienne, en Italie, dans le midi de la France, en Angleterre. Pendant deux ans (1842-1844), à Coblentz et à Potsdam, comme stagiaire près des tribunaux, puis comme référendaire, il fut fonctionnaire prussien, non sans ennui. A la mort de son frère Philippe Ernest, il prit le titre de prince régent de Schillingsfurst, et abandonna l'administration du roi de Prusse. Il entra à la Chambre haute de Bavière en 1846. L'année suivante, il épousa la princesse Marie de Saxe-Wittgenstein, « pieuse et bonne », qui conquit et retint son affection, lui assura le bonheur domestique.

Au moment de la Révolution de 1848, le prince professait les opinions qui, plus ou moins adaptées aux circonstances, inspireront dans la suite ses décisions et ses discours et qui étaient d'ailleurs celles de beaucoup des libéraux parlementaires du Sud. Il était libéral, mais il redoutait une révolution démocratique et républicaine ; il souhaitait ardemment l'unité et la réforme de la Constitution fédérale par l'entente des États allemands, mais il avait des sympathies prussiennes, il attribuait déjà à la Prusse le rôle prépondérant dans la formation de l'unité. Il ne fut d'ailleurs en 1848 qu'un acteur de second plan. Le Régent d'Empire le choisit pour notifier son avènement aux cours d'Athènes, de Rome et de Florence ; de novembre 1848 à mai 1849, il parcourut la Méditerranée (Athènes, Rhodes, la Palestine, Alexandrie, le Caire, Naples, Florence). A Gaète, il apprit que le roi Frédéric-Guillaume IV avait décliné la couronne impériale : « Ainsi se trouvait consommé le destin de l'Empire de Francfort ». De retour à Francfort en mai 1849, il refusa une place dans le ministère, « n'ayant pas envie

1. Lire : p. 34, les fédéralistes ont *vécu* ; p. 221, *émigrés* (pour *éliminés*) ; p. 242, la première *poste* ; p. 271, *plus tôt* (et non *plutôt*) ; p. 396, *siégé* à la Convention (et non *régné*). Il n'est pas exact que la Prusse connût exactement, au moment du Congrès de Rastatt, le texte des articles secrets de Campoformio, et la convention secrète franco-prussienne sur les indemnités n'est pas de fructidor an III, mais du 18 thermidor an IV.

d'appartenir à un ministère dont le rôle se bornerait à porter l'Empire en tombe » ; et il assista en spectateur désabusé à la fin du mouvement unitaire.

Il attendit seize ans avant de reparaître sur la scène politique allemande. La Bavière, après 1850, n'offrait que peu d'occasions à l'activité politique d'un ex-ambassadeur d'Empire. Il voyagea, faisant de fréquents séjours à Berlin, à Vienne, à Pétersbourg, à Paris, rédigeant des notes et des dissertations politiques, se préparant par ses observations et ses relations à prendre le pouvoir. Ses opinions de 1848 s'atténuaient ; au programme idéaliste et unitaire de Francfort, il substituait des projets plus modestes et plus strictement bavarois, envisageant, entre la petite Allemagne qui ne parvenait pas à se constituer et la grande Allemagne qui était apparue comme impossible, une troisième Allemagne, où se grouperaient sous la direction de la Bavière les forces nationales du Sud et du Centre. En 1859, il crut l'heure venue d'offrir ses services au roi de Bavière, Maximilien II, et sollicita de lui un poste diplomatique. Mais le roi, en ne lui ménageant pas sa sympathie, invoqua le grand nombre des concurrents de la carrière. Il dut attendre encore, se contenter des discours à la Chambre haute. Il arriva au pouvoir avec le roi Louis, au lendemain de la guerre austro-prussienne, en décembre 1866, non sans des négociations fort ardues, et il demeura président du Conseil, ministre des Affaires étrangères et de la maison royale pendant quatre ans. A l'intérieur, son programme de réformes libérales et de réorganisation de l'armée bavaroise ne manquait pas de netteté. Mais, à l'extérieur, il lui fallut manœuvrer entre des forces et des idées quelque peu contradictoires : le maintien de l'indépendance bavaroise et l'union avec le Wurtemberg, la Hesse et Bade, l'entente économique et militaire des États-Unis du Sud avec la Confédération du Nord, l'unité réalisée par le parlement douanier et les conventions militaires, tels étaient les principaux articles du programme extérieur. L'expérience ne tarda pas à démontrer qu'entre l'indépendance des États du Sud et l'union avec la Confédération du Nord, entre le particularisme bavarois et la prédominance prussienne, les formules transactionnelles n'étaient pas aisées à découvrir. Hohenlohe inclinait visiblement à résoudre les contradictions par les solutions bismarckiennes. Par là, il provoqua l'opposition du parti national bavarois, éveilla les susceptibilités du roi Louis. Il eut aussi à lutter contre les exigences du parti ultramontain, qui triompha aux élections de 1868. Il prit nettement et vigoureusement parti contre lui, par la fameuse circulaire aux légations bavaroises du 9 avril 1869, qu'inspira Dœllinger, et par la loi scolaire du 23 février 1870, qui provoqua sa chute. Ce fut le successeur de Hohen-

lohe, Bray, qui dirigea la politique bavaroise pendant la guerre de 1870 et qui négocia avec Bismarck à Versailles les conditions de l'entrée des Bavarois dans l'unité allemande. Hohenlohe ne lui épargne pas les critiques dans son journal, mais il considère le dénouement des pourparlers de Versailles comme inévitable et déterminé par les forces historiques. Il regrette seulement que la Bavière n'ait pas fait plus tôt et avec éclat ce qu'elle devait faire, et qu'elle ait paru céder à une contrainte. « Nous nous serions acquis, écrit-il à Berlin le 5 décembre, le respect universel, tandis que nous sommes aujourd'hui un objet de risée ».

Au lendemain de la guerre, le prince de Hohenlohe se rendit à Berlin pour représenter au Reichstag la circonscription bavaroise de Forcheim-Kulmbach et, le 23 mars 1871, il fut nommé à la première vice-présidence. Il était un des chefs du parti libéral, orateur écouté mais sans avantages personnels, froid, lisant ses discours, incapable d'improvisation Bismarck fit sa fortune politique dans l'Empire unifié. Il n'était pas insensible à l'admiration qu'Hohenlohe professait pour lui, et il reconnut le concours que, contre les Jésuites et les ultramontains, l'ancien ministre bavarois ne lui ménagea pas pendant les orages du Kulturkampf. En février 1874, il l'envoya remplacer d'Arnim à Paris. Il ne semble pas, d'après son journal, que le nouvel ambassadeur ait rien fait pour prévenir l'alerte de 1875 ; il en conteste la gravité, il nie la provocation et les sentiments belliqueux de son gouvernement. Au surplus est-il sur ce point extrêmement sobre de renseignements. Il quitta Paris en 1878 pour représenter l'Allemagne au Congrès de Berlin à côté de Bismarck, agent docile et collaborateur soumis du chancelier, et dont les notes ici encore ne nous apprennent rien de particulièrement nouveau. Il revint à Paris et y demeura jusqu'en 1885. Il y fit surtout besogne d'informateur, spectateur morose et dédaigneux de nos crises intérieures, s'imaginant posséder nos secrets d'État parce que Thiers, à plusieurs reprises, parut se confier à lui, déconcerté et inquiété par Gambetta, en qui il ne vit qu'une façon de dictateur populaire dont la revanche était la raison d'être.

Le 11 octobre 1885, il quitta définitivement Paris pour prendre possession de ses nouvelles fonctions de statthalter d'Alsace-Lorraine. Après les élections du 25 février 1887, après l'affaire Schnœbelé du mois d'avril, il s'efforça de jouer un rôle de modérateur. Toute une coterie à Berlin, qui entourait le chancelier et le comte Herbert de Bismarck et qui dominait à l'État-Major, rendait le statthalter responsable de la déconvenue des élections de février et réclamait, en même temps que sa disgrâce, l'application en Alsace d'un régime de compression et de rigueur; certains même allaient jusqu'au démembrement, au partage du territoire d'Empire entre

Bade, la Bavière et la Prusse. Contre ses ennemis, Hohenlohe trouva un appui auprès de l'Empereur, mais il dut subir toutes les mesures violentes (les passeports obligatoires, l'interdiction de parler français aux conseillers généraux, les expulsions, etc.), que Bismarck et bientôt Guillaume II lui imposèrent et auxquelles il répugnait. Il céda, lorsqu'il reconnut l'impossibilité de s'y opposer autrement que par sa démission.

C'est à Berlin qu'il apprit, le 21 mars 1890, la démission de Bismarck. Dans son journal, en mars et en avril, il relate des conversations confidentielles avec l'Empereur Guillaume II, révélatrices des « dessous » de la disgrâce de Bismarck. On sait l'impression produite sur l'opinion par ces notes de mars et d'avril, le télégramme passionné de Guillaume II au prince Philippe de Hohenlohe du 8 octobre 1906, la disgrâce du prince Alexandre de Hohenlohe, président supérieur de la Haute-Alsace à Colmar, les polémiques de presse. Des diverses notes, la plus importante, celle du 31 mars 1890, a été reproduite et commentée par la presse mondiale. Hohenlohe y écrit que l'Empereur avait raconté aux généraux commandants de corps d'armée que la principale cause du départ de Bismarck était la divergence de vues entre Bismarck et lui à propos des projets russes sur la Bulgarie. Bismarck entendait garder la neutralité et laisser faire les Russes, dût leur intervention entraîner une guerre entre l'Autriche et eux. Guillaume II, au contraire, ne voulait pas abandonner l'Autriche, même au risque d'une guerre contre la Russie et contre la France. Maintien des engagements de la triple alliance pour Guillaume II, rapprochement avec Saint-Pétersbourg et désir de paralyser l'alliance franco-russe pour Bismarck, telle aurait été sinon la cause, du moins une des causes essentielles de la rupture entre l'Empereur et son chancelier. C'est cette révélation qui a fait le succès de scandale des mémoires de Hohenlohe.

Caprivi remplaça Bismarck à la chancellerie, et, le 26 octobre 1894, après sa démission, Hohenlohe, alors âgé de soixante-quinze ans, fut à son tour appelé à la Wilhelmstrasse. Ce fut le couronnement de sa carrière politique ; mais des différents chapitres de sa vie d'homme d'État, ce dernier n'est pas le plus remarquable. Il semble que la direction de la politique extérieure de l'Empire lui ait échappé. L'Empereur se la réserva et s'entendit directement, pour l'exécution de ses plans, avec le secrétaire d'État des Affaires Étrangères. A l'intérieur, la préparation du code de procédure militaire et de la loi sur la liberté de réunion, le projet de loi sur la flotte adopté le 12 juin 1900 furent les principaux épisodes du gouvernement de Hohenlohe. Des quelques notes publiées dans ses Mémoires ne se dégage pas l'impression d'une politique originale dans ses conceptions,

poursuivie avec fermeté et esprit de suite. Au surplus, les notes relatives au gouvernement de Hohenlohe n'ont-elles pas été reproduites intégralement, et le dossier est ici trop incomplet pour qu'on puisse en toute certitude reprocher au chancelier d'avoir laissé amoindrir la fonction qui lui avait été confiée. En octobre 1900, il demanda sa retraite, que l'Empereur lui accorda le 17 en lui conférant la décoration de l'Aigle noir. Il mourut l'année suivante à Ragatz, le 6 juillet.

Une courte préface du professeur Frédéric Curtius, en tête des mémoires de Hohenlohe, nous apprend dans quelles conditions ils ont été publiés. Le 31 mars 1901, le prince de Hohenlohe avait demandé à M. Frédéric Curtius de l'aider à rédiger ses mémoires. Trois mois après, il mourait à Ragatz, confiant ses archives et la mission de les publier à son fils, le prince Alexandre de Hohenlohe, président supérieur de la Haute-Alsace. « La mort du prince, écrit M. Curtius, mettait le prince Alexandre et le soussigné dans l'impossibilité de répondre parfaitement à son intention. Le prince avait espéré, en parcourant ses notes et ses documents, ranimer ses souvenirs et se faire ainsi son propre biographe. Maintenant, il ne pouvait être question que de se conformer à la volonté du défunt, en livrant au public, autant qu'elles se prêtaient à la publication, les notes manuscrites qu'il avait laissées. »

Avant 1866, ces notes sont éparses. Elles comprennent quelques fragments de journal (de 1840 à 1846 et en 1849), des carnets de voyage où le prince écrivait ses impressions, des réflexions et des observations politiques (surtout pour la période 1850-1866), des projets et des fragments d'articles (en particulier, en novembre-décembre 1847, un avant projet d'un article intéressant sur l'état politique de l'Allemagne), des rapports, des lettres (des lettres au roi Louis et à la reine Victoria en 1864-1865 entre autres), des discours, des notations d'événements importants (son entretien avec Maximilien II en 1859), etc A ces notes, les éditeurs ont pu joindre, pour la jeunesse du prince, un assez grand nombre de ses lettres à sa mère et à sa sœur, la princesse Élise de Hohenlohe, qui ont surtout un intérêt psychologique.

A partir de 1866, le prince avait recueilli ses impressions dans des notes suivies qu'il nommait son « Journal ». En même temps que le Journal, le prince Alexandre et M. Curtius ont publié les rapports, discours, articles de journaux, lettres (signalons en particulier les lettres écrites par le grand-duc de Bade à Hohenlohe pendant le ministère bavarois de 1866 à 1870) qui se trouvaient dans les archives de Schillingsfurst. Très peu des documents de la période pendant laquelle Hohenlohe fut chancelier ont été retenus. Ils doivent faire, quand le prince Alexandre jugera opportun et possible de les publier, l'objet d'un dernier volume.

Le plan suivi dans la publication par M. Curtius s'imposait. Il a groupé les documents par grandes périodes, chacune correspondant à une des étapes de la vie du prince : la jeunesse (1819-1847), la révolution et l'ambassade impériale (1848-1850), les années d'attente (1850-1866), le ministère bavarois (1867-1870), le Reichstag (1870-1874), l'ambassade de Paris (1874-1885), Strasbourg (1885-1894), la chancellerie impériale et les dernières années (1894-1901). A l'intérieur de chaque livre, de courtes notices biographiques relient les différentes pièces et permettent de suivre dans sa continuité la carrière du prince.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la valeur du témoignage de Hohenlohe et l'importance des documents publiés. Par les différents articles qui ont déjà paru en Allemagne et en France [1], l'ouvrage apparaît comme une source de premier ordre pour l'histoire de l'unité allemande. Mais dans quelle mesure la renouvellera-t-elle ? Seules, des études critiques sur une partie ou l'ensemble des mémoires de Hohenlohe permettront de répondre à cette question, et en Allemagne elles commencent seulement à être entreprises [2]. Dans un avertissement au lecteur, au début de l'édition française, le prince Alexandre a porté sur le témoignage de son père une appréciation qui nous semble assez objective et équitable. « Le prince de Hohenlohe était diplomate, mais il avait aussi l'âme d'un philosophe envisageant les hommes et la nature en méditatif doublé d'un sceptique ;... dans ses notes, il dit les choses simplement, comme il les a vues, en témoin. Toutefois, si l'histoire, en faveur de la vérité ne doit aux hommes et aux partis aucun ménagement, il s'est toujours exprimé sur leur compte avec une modération qui était une des qualités essentielles de son caractère. Si quelques hommes politiques français sont dépeints avec une fidélité réaliste, c'est que dans une œuvre comme celle-ci n'est pas exclue l'ironie.... » Si l'on ajoute sa souplesse et son habileté à s'accommoder aux hommes et aux circonstances, le portrait de ce philosophe ironique et désabusé, modéré dans ses appréciations mais sans bienveillance, libéral mais pas assez indépendant de caractère pour compromettre sa carrière en soutenant ses idées jusqu'au bout, nous paraît exact. Mais, ici encore, seule une étude approfondie du rôle de Hohenlohe peut permettre de porter un jugement de quelque valeur.

Pour qui voudra entreprendre cette étude des mémoires de Hohenlohe,

---

1. En particulier les deux articles de M Henri Welschinger dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet et du 15 octobre 1909.

2. M. Karl Alexander von Müller vient de publier une intéressante étude sur les débuts du ministère Hohenlohe : *Bayern im Jahre 1866 und die Berufung des Fursten Hohenlohe, Bibliothek herausgegeben von der Redaktion der Historischen Zeitschrift*, fasc. 20.

l'édition de M. Curtius ne sera pas d'un aussi grand secours qu'elle aurait pu l'être. L'éditeur s'est abstenu de toute note critique commentant le texte, ce qui se conçoit fort bien ; mais les notes identifiant les personnages et les circonstances auxquels il est fait allusion, rapprochant quand il y a lieu les différents documents publiés, ne sont pas en quantité suffisante. Surtout, il manque, au moins dans l'édition française, une table qui apparaît comme essentielle, celle des pièces publiées, qui constituerait, divisée en livres, une table des matières. La table des noms propres jointe au tome III ne saurait y suppléer. — Pierre MURET.

Alphonse BERTRAND. **Les Origines de la troisième République (1871-1876).** *L'Assemblée nationale, la réorganisation de la France, les lois constitutionnelles.* Paris, Perrin, 1911. In-8, VIII-379-p.

Ce livre, qui devait être le premier volume d'une œuvre d'ensemble sur la troisième République, écrit par Alphonse Bertrand, aujourd'hui décédé, et publié par M. Joseph Bertrand, a le grand mérite de présenter sans parti pris ni préférences — *sine ira et studio*, dit l'épigraphe, — l'histoire aussi complète que possible de l'Assemblée nationale, mais il a le tort d'avoir été achevé en 1899, et de ne paraître qu'en 1911, après tant d'autres ouvrages et articles qui, sans renouveler toutes les questions, ont cependant apporté sur bien des points ou des éclaircissements ou des rectifications. Il n'est donc, à l'heure tardive où il paraît, qu'un excellent manuel qui pourra rendre beaucoup de services aux candidats à la licence ou à la députation : il leur évitera des pertes de temps et des erreurs d'interprétation.

La documentation est simple et, d'ailleurs, sommairement indiquée. L'auteur a vu et vécu tous les événements qu'il raconte, a dû lire de nombreux journaux, a consulté de très près la correspondance, les discours, les *Notes et Souvenirs* de Thiers, et les ouvrages déjà classiques de Jules Simon et de Chesnelong. Aussi, séduit par ses lectures, en vient-il à accorder à Thiers un rôle qui nous semble parfois exagéré, à trop accabler de louanges le président de la République, à ne s'occuper, dans les tentatives de restauration monarchique, que du comte de Chambord : les personnalités du Maréchal, de M. de Broglie, du comte de Paris et du duc d'Aumale sont trop effacées. Ce dernier même, le *stathouder* probable, ne fait l'objet que de deux notes et d'un court passage. D'autre part, cette histoire est plutôt une histoire parlementaire et gouvernementale, qu'une histoire des origines du régime actuel. Il nous aurait plu de voir dans chaque chapitre quelques pages consacrées soit à la presse, soit à l'opinion publique de Paris et de la province, soit aux difficultés

intérieures ou extérieures qui ont eu leur écho dans les délibérations de l'Assemblée ; en général, le cadre est trop étroit. Le plan d'ailleurs peut être critiqué : il est plus logique que chronologique ; les grandes questions agitées font chacune l'objet d'un chapitre ; disposition avantageuse pour la clarté, mais qui oblige l'auteur à trop de redites, qui lui fait rejeter des événements du début en fin de volume (ainsi la loi Rivet-Vitet n'apparaît qu'à la page 303), et qui enlève l'impression de la simultanéité des difficultés rencontrées par la République. Enfin, pourquoi l'éditeur — peut-être un pieux respect l'en a-t-il empêché — n'a-t-il pas au moins indiqué en notes des références plus précises et, à l'occasion, analysé des ouvrages et jugements postérieurs ?

Malgré ces réserves, le livre d'Alphonse Bertrand nous offre en maints endroits une lecture agréable, saine et utile. Négligeant le gouvernement de la Défense nationale (peut-être parce que l'auteur n'est pas favorable à Gambetta), il commence par l'*Assemblée de Bordeaux*, trace un tableau dramatique, parfois tragique de ses séances, principalement de celle du 1er mars, exalte le rôle de Thiers, mais se laisse entraîner par l'émotion jusqu'à la déclamation. Vient ensuite le récit, au jour le jour, de la *Commune*. A. Bertrand ne croit pas aux menées bonapartistes ou allemandes comme causes du mouvement, Bismarck n'ayant aucun intérêt à une guerre civile qui aurait pu retarder le paiement de la rançon. Les violences du Comité de salut public, l'exécution des otages, la sévérité de la répression, les soulèvements de Lyon et de Marseille sont racontés avec force détails, et la Commune est jugée avoir porté tort à la République, et ménagé à la France la centralisation et le césarisme. Le chapitre sur *La Libération du Territoire* est le moins bon ; sans doute les négociations de Nancy, la rivalité entre d'Arnim et Bismarck, les difficultés d'estimation de dommages subis par les départements envahis, sont très complètement exposées ; mais il y a trop d'éloges pour les emprunts de Thiers, qui ont réussi, mais furent onéreux ; le second fut, en somme, à 6,2 % ; pendant la guerre, le taux n'avait pas été plus élevé. Les chapitres sur *les lois militaire, financières et administratives*, ne sont qu'esquissés. La *Crise du 24 mai* est étudiée à part ; pour en expliquer la genèse, l'auteur revient à tout moment en arrière (il n'est question du Pacte de Bordeaux qu'à la page 204), c'est là l'erreur de sa méthode ; mais il analyse bien tous les prétextes que la Droite va exploiter contre Thiers, les embarras que Gambetta maladroit crée au Président ; la bataille parlementaire est amplement décrite : on regrette seulement que le rôle *républicain* de Thiers ne soit pas plus évident et que ses discours soient plutôt transcrits et admirés que jugés. *L'Essai de Restauration monarchique*,

inspiré du livre de Chesnelong, m'a paru le meilleur chapitre du livre : le manque d'entente des conservateurs, le rêve impossible de Chambord, l'activité désespérée de la Droite, l'impossibilité d'une Restauration qui eût été contre les vœux du pays et n'eût entraîné que de nouvelles discordes civiles, tout est fort bien vu et décrit. Le dernier chapitre, *le Septennat*, montre le progrès de l'idée républicaine depuis la résolution du 17 février 1871 investissant Thiers, en qualité de chef du Pouvoir exécutif, d'un mandat pur et simple conféré par l'Assemblée nationale jusqu'au vote des lois constitutionnelles : la lutte électorale Barodet-Rémusat, le projet Dufaure qui, adopté, eût fondé le gouvernement républicain en 1873, la belle action de Grévy contre le Septennat, les maladresses des radicaux, le rôle de Grévy, Rémusat, Casimir Périer en 1874-75, l'attitude du Maréchal, « instrument involontaire mais persévérant de l'organisation républicaine », les amendements Laboulaye et Wallon, sont présentés d'une façon vivante et vibrante. Et la conclusion naturelle est que, si la peur du radicalisme a fait le 24 mai, la crainte d'un coup d'État bonapartiste favorisé par la prolongation du provisoire a fait cette Constitution de fortune « aussi peu en harmonie avec ce qu'était précédemment l'idéal républicain ».

Au total, livre honnête, censé, impartial (ce qui est difficile en pareille matière), bien écrit, peu chargé de notes et de citations, facile à consulter et à lire : c'est un excellent manuel. — Marcel Nesi.

A. Debidour. **L'Église catholique et l'État sous la troisième République (1870-1906)**. Tome II (1887-1906). Paris, F. Alcan, 1908. In-8, 634 p.

Les appréciations formulées ici même par M. Céby [1] sur le tome premier de l'ouvrage s'appliquent au second, et je m'en voudrais d'y insister. Il est malaisé d'écrire l'histoire, surtout lorsqu'il s'agit d'une question brûlante, encore actuelle, comme celle des rapports de l'Église et de l'État. M. D. a pris part à la bataille ; il ne cache pas ses préférences ; il traite ses adversaires en termes parfois désobligeants : « les hommes noirs » (p. 9) ; — les évêques « décrassés par la grâce de Dieu de leur rusticité » (p. 20) ; — la France, « véritable vache à lait du Vatican » (p. 24), etc. Les portraits tournent à la charge : Léon XIII devient « le pieux ergoteur » (p. 77), le cardinal Lavigerie « un forban d'Église » (p. 39). Bref, le livre revêt trop souvent les apparences fâcheuses d'une œuvre de polémique. Il n'en reste pas moins que M. D. nous a dotés d'un précieux instrument de travail. La documentation est solide. M. D.

1. Cf. la *Revue*, t. IX, p. 291.

a dépouillé la littérature contemporaine : débats parlementaires, mandements, encycliques, journaux et pamphlets. Il a eu la bonne fortune de pouvoir consulter les Archives des Cultes et des Affaires étrangères. Enfin, il a connu personnellement plusieurs hommes d'Etat contemporains. Le style, très alerte, épargne au lecteur la fatigue. M. D. excelle à camper un personnage et anime jusqu'à l'aridité des débats parlementaires. Enfin, il a eu l'heureuse idée de clore ce volume par un appendice qui renferme les principaux textes législatifs et pontificaux (p. 499-608), et par un index très complet (p. 613-634).

Comment le régime concordataire a-t-il cédé la place à une séparation que ne désirait ni l'Eglise, ni l'énorme majorité des républicains ? Tel est le problème que M. D. s'applique à résoudre. Il prétend rejeter sur l'Eglise seule la responsabilité de la rupture — et sa thèse ne manque pas de force. Peut-être a-t-elle pourtant quelque chose d'excessif.

Je me garderai d'insister, aimant mieux renvoyer le lecteur au livre lui-même. La *Revue* croit devoir s'interdire un domaine qui relève encore de la polémique peut-être autant que de l'histoire. — C. Richard.

---

# REVUE DES PÉRIODIQUES

**Académie des Sciences morales et politiques.** 1911.

Janvier. = Ch. Benoist. *La hiérarchie des professions dans l'ancienne société française.* [L'ancien régime se caractérisait par la hiérarchie, non seulement entre les divers ordres, mais, dans un même ordre, entre les diverses positions. De nombreux auteurs, Loyseau, Domat, Dareau, se sont efforcés de classifier doctement les membres de la société française d'après leurs occupations professionnelles. Ce n'est pour eux ni jeu d'esprit, ni essai d'attribution de valeur sociale aux divers métiers : ils ne font que calquer leurs classifications sur la réalité de l'ancien régime.] — A. Chuquet. *L'Alsace à la veille des Cent-Jours.* [A la veille des Cent-Jours, l'Alsace, malgré l'enthousiasme officiel de ses fonctionnaires, est hostile aux Bourbons, auxquels elle ne pardonne pas d'être rentrés en France avec les envahisseurs. Au napoléonisme très vivace, s'ajoutait le mécontentement à l'égard des mesures fiscales de la Restauration. De continuelles manifestations éclataient contre les Bourbons, que l'autorité n'osait ou ne pouvait réprimer, malgré la vigilance de Lezay-Marnésia, préfet du Bas-Rhin. Le duc de Berry, qui tentait un voyage en Alsace pour y rendre populaire le nouveau régime, était froidement accueilli, cependant que la reine Hortense, passant peu après lui, était acclamée. Lezay meurt ; Kellermann est remplacé par Suchet à la tête de la 5e division, et quand Napoléon débarque en France, Strasbourg est une des premières villes à arborer le drapeau tricolore.]

**Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français.** 1911.

Janvier-Février. = J. Barnaud. *Pierre Viret à Lyon (1562-1565).* [Chapitre tiré d'une biographie détaillée consacrée par M. B. à Viret, dont le quatrième centenaire de la naissance tombe cette année. Viret fut appelé à Lyon après que les protestants s'en furent rendus maîtres par le coup de main du 1er mai 1562. Il pensait ne venir que pour quelques mois ; il devait y demeurer jusqu'en 1565. Il s'entendit très bien avec Soubise, qui gouverna Lyon pour le compte de Condé et des protestants jusqu'à la paix d'Amboise, puis avec le comte de Sault, qui le remplaça comme gouverneur après la paix. Détails sur les écrits composés par Viret pendant son séjour à Lyon, en particulier sur l'*Interim fait par dialogues*, dans lequel l'auteur, tout en faisant preuve par ailleurs de douceur et de bienveillance, soutient que l'État chrétien peut et même doit, en certains cas, extirper l'hérésie en

exterminant les hérétiques. C'est la théorie de Calvin et de Théodore de Bèze, par opposition à celle de Castellion. Viret fut obligé de quitter Lyon en août 1565 : le parti catholique utilisa contre lui un article de la paix d'Amboise qui interdisait aux réformés d'avoir des ministres nés hors du royaume. Comme Viret était de Lausanne, il dut s'exiler.] — A. Piaget. *Trois lettres inédites de Christophe Fabri.* [Christophe Fabri était ministre à Lyon en même temps que Viret. Les trois lettres ici publiées, tirées des Archives de Neuchâtel, complètent l'étude précédente. Les deux premières sont du 5 décembre 1562 et du 3 mars 1563 : elles donnent quelques détails sur le siège de Lyon par le duc de Nemours et les troupes catholiques ; la troisième, du 7 décembre 1565, contient une allusion au départ de Viret.] — H. Gelin. *Le synode provincial du Haut et Bas Poitou tenu à Saint-Maixent le 28 avril 1593.* [Publie, en le faisant précéder d'un commentaire, un document tiré des Archives départementales des Deux-Sèvres ; c'est une sorte de procès-verbal du synode du 28 avril 1593, avec la mention des églises représentées et de leurs délégués, et l'indication des affaires traitées.] — R. N. Sauvage. *Le prêche de Bretteville-sur-Bordel (Calvados).* [Texte du 15 juin 1593, tiré des Archives du Calvados, contenant l'engagement pris par Guillaume de Croisilles, coseigneur de Bretteville-sur-Bordel, de ne pas faire le prêche en sa maison, et cela à la requête de Jacques du Bois, seigneur de Noyers et coseigneur de Bretteville.] — A. Lelioux. *Le dernier descendant de Calas et la Convention.* [Reproduit la pétition adressée à la Convention, le 11 octobre 1793, par Louis Donat Calas, dernier fils de Jean Calas, pour faire excepter sa femme, d'origine anglaise, de la mesure générale prise par la Convention le 9 octobre précédent contre les Anglais demeurant en France. Calas obtint satisfaction.] — E. Griselle. *Avant et après la révocation de l'Édit de Nantes. Chronique des événements relatifs au Protestantisme de 1682 à 1687.* [Du 19 juin au 13 juillet 1686.] — Deux notes dues à MM. Garreta et Febvre, qui complètent et rectifient l'article de M. Belle sur *Les libraires dijonnais et les débuts de la Réforme à Dijon* [1].

**Le Correspondant.** 1910.

10 Novembre. = Vte de Montfort. *Souvenirs de guerre. Mexique (1864-67).* [Suite le 10 décembre, le 25 janvier, fin le 25 février.]

25 Novembre. = Phédon. *La Sorbonne et la querelle des fiches.* [Utilité des méthodes d'érudition ; nécessité de maintenir aussi la culture générale traditionnelle.]

10 Décembre. = Cte de Chambord. *Le journal de l'exil. I. 1846-1848.* [Fragments d'un manuscrit qui se trouve à Frohsdorf. Ce journal, tenu sans interruption du 1er janvier 1846 au 11 août 1883, n'est que le canevas d'un journal plus détaillé tenu aussi par le comte.] — M. Sabatier. *Le centenaire de l'ordre des avocats.* [Suppression de l'ordre des avocats au Parlement en 1790 ; il est remplacé par des défenseurs officieux sans caractère officiel, que chaque citoyen peut choisir

1. Voir ci-dessus, p. 262.

à sa guise ; une partie seulement des anciens avocats continua de plaider dans ces conditions. Ils formaient une société libre, maintenant entre eux l'ancienne discipline, ayant, avec les autres défenseurs, de mauvais rapports. La loi du 22 ventôse an XII ordonna la formation d'un tableau des avocats exerçant près les tribunaux ; le décret du 14 décembre 1810 rétablit à peu près tel que sous l'ancien régime l'ordre des avocats. Mais Napoléon redoutait l'esprit d'opposition des avocats, leur intrusion dans la politique : il réserve au gouvernement le droit de rayer des avocats du tableau, il interdit les assemblées générales des avocats, établies par le projet pour décider des règlements, des affaires disciplinaires, et ne permet que d'élire un conseil de discipline. L'ordonnance de 1822 abroge quelques dispositions offensantes pour la dignité de l'ordre, sans en augmenter les libertés ; ce n'est que sous Louis-Philippe qu'il obtient entière juridiction en matière disciplinaire.]

25 Décembre. = Impératrice MARIE-LOUISE. *Lettres à la duchesse de Montebello.* [Suite le 25 janvier. Ces lettres ont été écrites du 1er juin au 25 décembre 1814. Des détails sur les inquiétudes de Marie-Louise à propos du duché de Parme, qu'on lui dispute au Congrès de Vienne, sur les premiers rapports de l'Impératrice avec Neipperg.] — G. LENÔTRE. *Taupin.* [Fin le 10 janvier. Dans les Côtes-du-Nord, deux prêtres réfractaires et la femme d'un émigré, Mme Taupin, qui leur a donné asile, sont condamnés à mort et exécutés ; celle-ci est ramenée à Tréguier pour être guillotinée devant sa propre maison. L'auteur veut prouver que le président du tribunal révolutionnaire, Le Roux Cheffdubois, a fait condamner Mme Taupin par dépit d'un amour repoussé. En 1796, Taupin rentre en secret, assassine Le Roux, puis, profitant de la terreur qu'il inspire, fait officiellement reconnaître qu'il n'a jamais émigré. Arrêté peu après, il est déporté, s'évade de la Guyane et revient s'enrôler parmi les chouans des Côtes-du-Nord. Il est tué dans un combat en février 1800.]

**Études publiées par des Pères de la Cie de Jésus.** 1910.

5 Août. = J. DUTILLEUL. *Convertis et apostats (1598-1660). Études de psychologie religieuse.* [Suite le 20 août. L'auteur étudie les raisons qui, entre ces deux dates, ont poussé les catholiques à passer au protestantisme ou les protestants à se convertir au catholicisme.]

5 Septembre. = P. BLIARD. *Un essai de tribunal populaire (1794).* [Lefiot fut envoyé en mission le 16 décembre 1793 dans la Nièvre et le Cher. Il fit juger les détenus de Clamecy par une sorte de tribunal populaire qui en remit en liberté plus du tiers, se prononça contre une trentaine d'inculpés, mais non sans que Lefiot revisât son verdict.]

20 Septembre. = P. DUDON. *Léon XIII et l'Église de France (1878-1894).* [Analyse de l'ouvrage du P. Lecanuet : *L'Église de France sous la Troisième République.*]

5 Octobre. = Th. MALLEY. *Un archevêque et une municipalité au XVIIIe siècle.* [Étude, d'après les archives lyonnaises, des rapports entre les échevins lyonnais et l'archevêque Camille de Neuville.]

5 Novembre. = J. LEDROIT. *Un récit inédit de la journée du 10 août 1792.* [L'auteur n'a pu déterminer la provenance du récit publié par lui et qui n'apporte que des renseignements de détail nouveaux.]

20 Novembre. = P. DUDON. *Lamennais fondateur d'ordre.* [Rôle de Lamennais dans le développement de la Congrégation de Saint-Pierre, où il entra en 1826 ou 1827 et dont il modifia la constitution.]

5 Décembre. = J. de la BRIÈRE. *Jules Ferry et l'école laïque.* [Analyse la doctrine de la neutralité exposée par Ferry à propos des débats sur la loi scolaire de 1881.]

**Feuilles d'histoire.** 1911.

1er Février. = *** *L'évolution de la politique espagnole au Maroc.* — H. MALO. *La perte et reprise de la Grenade* (mars 1675) [d'après les Archives des colonies.] — A. BIOVÈS. *La peste de 1720 en Provence* [extrait du registre familial des Mayol de Saint-Simon.] — R. LÉVY. *Une lettre de la marquise de Pompadour* [datée du 5 mars 1750, et relative aux projets de Charles-Édouard : « Je ne suis pas arrivé à établir son authenticité ; je n'ai pas pu parvenir davantage à retenir contre elle et contre le recueil de Barbé-Marbois tous les griefs de Malassis ». Alors ?] — R. MAUBERT. *Un panégyrique du duc d'Orléans.* [Brochure de 1789.] — A. BERTHELMY. *Paoli, Napoléon et d'Orsay.* [Lettre insignifiante de Paoli pour recommander d'Orsay.] — A. CHUQUET. *L'armée du Nord et le Comité à la fin de septembre 1793.* [En septembre, Houchard est remplacé par Jourdan, après la malencontreuse affaire de Menin. La Convention, après une intervention de Robespierre, approuva les décisions du Comité de salut public. On travailla à l'épuration des états-majors. Le Comité devint tout puissant.] — A. RAUCROIX. *Bouchotte et le Père Duchêne.* [D'abord favorable à Hébert, Bouchotte l'abandonna lors de son arrestation.] — A. FABERT. *Les exercices militaires en 1794.* [Circulaire du général Bessières.] — A. GENÊT. *L'influence de Genève sur la Révolution.* [Réflexions de Peltier dans son *Dernier tableau de Paris ou récit historique de la Révolution du 10 août 1792.*] — J. D'AUBRIVES. *Un article de Napoléon dans le « Journal des hommes libres ».* [Lettre publiée en 1799 sous le nom d'Hédouville.] — H. BARAULE. *Lettres d'un Saint-Cyrien, officier d'artillerie, 1811-1812.* [Elles émanent d'un futur lieutenant d'artillerie : « Nous crions tous : à Saint-Pétersbourg ! », écrit-il du fort de Spandau le 15 juin 1812.] — M. DUBOIS-DILANGE. *La série F1d II des Archives nationales* [importante pour Montalivet et le duc de Richelieu.]

1er Mars. = E. WELVERT. *Les mémoires de Lauzun.* [Publiés pour la première fois en 1822 : M. W. les tient pour suspects.] — A. CHUQUET. *Jourdan général en chef de l'armée du Nord.* [Suite. M. Ch. retrace la carrière de Jourdan avant 1793. « Il n'avait pas cette ardeur, cette vivacité, cette fécondité de ressources, qui caractérisent le véritable homme de guerre. » Il trouva l'armée du Nord en un état pitoyable. Le Comité commença par suspendre beaucoup d'officiers nobles. Macdonald sut échapper à la proscription. Jourdan décida de délivrer Maubeuge.] — A. DE TARLÉ. *Les mémoires du général Vimeux.* [Quelques indications sur la défense de Mayence.] — G. LAVERGNE. *Un soldat de 1796.* [Éloge de Bonaparte

dans une lettre du capitaine Bardon.] — A. RAUCROIX. *Un mémoire de Magallen annoté par Bonaparte* [sur l'expédition d'Égypte.] — A. DUBOIS-DILANGE. *La radiation des demoiselles Fernig.* — L. ROUSTAN. *Bonaparte et César, composition d'un bachelier prussien de 1803.* [Publiée dans les *Monumenta Germaniae paedagogica* par Schwartz, rédigée par le fils du pasteur de Marienbourg.] — A. GRÜN. *La fin de l'ex-conventionnel Duhem* [ancien député du Nord à la Convention, il mourut médecin en chef de l'hôpital militaire de Mayence en 1807.] — A. MIDOUX. *Le chevalier de Warenghien.* [Lettre autobiographique d'un ancien officier de Napoléon.] — H. BARAUDE. *Lettres d'un Saint-Cyrien.* [Suite. 1812-13-14. Quelques détails intéressants.] — M. ZABLET. *La marquise de La Tour-du-Pin.* [Notice sur l'auteur du *Journal d'une femme de cinquante ans,* dont trois volumes sont déjà parus.] — A. VOVARD. *Le colonel Dudevant, beau-père de George Sand.* [Notice d'après les Archives de la Guerre.] — J. DURIEUX. *Bugeaud et Abd-el-Kader.* [Deux appréciations différentes de Bugeaud sur Abd-el-Kader en 1838 et 1848.] — P. RAVAISSE. *L'Égypte et Arthur Rhoné.* [Compte rendu d'un livre récent.]

1er Avril. = G. DEVÈZE. *L'amiral d'Estaing.* [D'après des livres récents.] — E. WELVERT. *En marge de l'affaire Favras.* [Favras en 1789 avait projeté d'enlever Louis XVII : Monsieur fut mêlé à ce complot. M. Welvert nous apprend ce que devinrent sa veuve et ses parents : ils reçurent des pensions de divers gouvernements.] — A. CHUQUET. *1793, en marche au secours de Maubeuge.* [Suite des précédents articles : Jourdan fut stimulé par Carnot et Duquesnoy. Il fut difficile d'ébranler l'armée et de la mettre en mouvement. Les lieutenants de Jourdan, que M. Chuquet énumère, étaient très insuffisants. Heureusement les Français eurent pour eux le nombre et les canons. De Paris, Bouchotte et le Comité encourageaient Jourdan dans sa marche.] — A. DE TARLÉ. *Les mémoires du général Vimeux.* [Suite. Quelques indications sur la guerre de Vendée.] — BONAPARTE. *Lettres de 1794* [septembre et octobre : simples billets ou ordres.] — E. CAZALAS. *Les impressions de Constantin Boulgakov en 1814 et 1815.* [Lettres d'un attaché au quartier impérial russe, écrites en français et publiées en 1904 dans le *Roussky Arkhiv.* « Nous sommes en terre française, on nous reçoit partout à merveille. » L'étonnement de Boulgakov de se voir en France est extraordinaire. Il affirme que l'on ne rencontre que des vieillards et des enfants. « Le dernier fils a dû marcher, et depuis vingt ans, aucun n'est revenu. » L'entrée à Paris fut enthousiaste. « Mon cheval a eu plus de baisers ce jour-là que beaucoup d'hommes dans leur vie. » En 1815 Boulgakov, de retour à Saint-Pétersbourg, alla à Vienne, d'où il continua à écrire à son frère. Il revint à Paris avec les alliés, et applaudit Mlle Mars. Mais cette fois il s'amusa beaucoup moins que la première fois.]

**La Grande Revue.** 1911.

10 Janvier. = R. PICARD. *Paris port de mer vers 1789.* [L'auteur examine les projets présentés à la fin de l'ancien régime et au commencement de la Révolution en vue de faire arriver à Paris des vaisseaux pouvant tenir la mer. Il insiste plus particulièrement sur ceux de David Le Roy, qui combinait l'établissement de canaux avec la construction de navires spéciaux : les naupotames ; de Passeman,

et de Lemoyne, en indiquant les moyens techniques et les considérations économiques exposés par ces divers auteurs.]

10 Février. = F. Caussy. *La mission diplomatique de Voltaire.* [Il s'agit de la mission secrète dont Voltaire fut chargé, peu de temps après son échec à l'Académie, et qui consistait à surprendre les dispositions des Pays-Bas à l'égard de Frédéric II, ainsi que les relations entretenues entre le roi de Prusse et les Hollandais. M. C. décrit principalement les relations de Voltaire avec M. de Fénelon, ambassadeur de France, avec Podewils, ambassadeur de Frédéric, et avec Van Haren, un des chefs du parti francophobe en Hollande. Il termine en racontant le premier séjour de Voltaire auprès de Frédéric et son retour en France.]

25 Février. = Voltaire. *Lettres secrètes inédites* [publiées par M. F. Caussy. Ces lettres sont adressées de Paris (novembre 1743 à février 1745), à l'envoyé de Prusse aux Pays-Bas, Podewils, aux princesses sœurs de Frédéric, avec qui Voltaire est resté en relations, à la suite du voyage relaté dans le précédent article. Voltaire cherche à reconquérir un plein crédit à la cour de Prusse, et dans ses lettres, il entremêle le badinage aux plus sérieuses considérations sur la politique extérieure de la France et de la Prusse.]

**La Révolution française.** 1911.

14 Février. = Ed. Lévy. *Mariages entre protestants.* [Documents provenant de dossiers versés par le ministère de la justice aux Archives nationales et concernant des dispenses pour mariages entre protestants (entre beau-frère et belle-sœur et entre cousins) en 1791.] — A. Lajusan. *Le plébiscite de l'an III.* [Suite. Fin en mars. On ne trouve qu'une protestation contre le cens électoral, mais davantage contre le sens d'éligibilité. Examen des amendements proposés à l'organisation du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif ; ils proviennent en général du désir de pouvoir mieux contrôler les représentants. Les vœux sur l'organisation de la justice, des finances, de l'instruction publique, de l'administration locale, sont animés du même esprit que les vœux politiques ; il s'y joint aussi le vif souci des intérêts locaux. Sur la question religieuse, un mouvement d'opinion catholique se manifeste dans près de 80 assemblées primaires (dans les régions montagneuses des frontières et du Centre), réclamant la protection de l'État, et, le plus souvent, la liberté complète pour l'Église. Pour l'indemnité des députés et le traitement des Directeurs, fixés en myriagrammes de froment, certaines assemblées demandent la fixation en argent, par crainte de voir des députés intéressés à la hausse du blé. En appelant les armées au plébiscite, la Convention avait escompté, non seulement leurs votes, mais leur épée, contre l'opposition parisienne : les adresses envoyées par elles montrent que soldats et officiers ont entendu l'appel fait à leur dévouement. Dans le plébiscite sur les décrets des 5 et 13 fructidor, il y eut 312.282 votes, contre 1.107.369 dans celui sur la Constitution. Beaucoup d'assemblées, en effet, crurent qu'elles n'avaient pas à voter sur ce point. Dans les autres, on peut distinguer trois courants : adhésions enthousiastes, peu nombreuses ; acceptation résignée ; mouvement d'opposition, beaucoup plus étendu ; à Paris, en Seine-et-Oise et en Eure-et-Loir, il fut particulièrement violent et se traduisit par

des actes : permanence des sections et établissement de rapports entre elles. La proclamation des résultats du plébiscite souleva des protestations dans les sections.] — J. GUILLAUME. *Deux bévues sur la Révolution.* [Dans le *Figaro* du 15 janvier 1911, M. Georges Cain écrit que la Révolution « tenait probablement le chant pour un art de décadence », alors que jamais le chant n'a été plus honoré, plus cultivé que sous la Révolution ; il dit que l'École de chant fut remplacée en 1792 par une École d'instruments à vent ; or, elle s'est prolongée durant toute la Révolution. Dans un autre article, anonyme, du *Figaro*, du 18 janvier, on lit que « les Archives de l'Académie française ont été détruites par la Convention », sauf les registres quotidiens de la Compagnie, sauvés par l'abbé Morellet. Or, Morellet a conservé *tous* les papiers de l'Académie.]

14 Mars. = P. GAFFAREL. *Marseille sans nom* (*nivôse-pluviôse an II*). [Par arrêté du 17 nivôse, Barras et Fréron, pour punir Marseille de sa rébellion, lui enlèvent son nom et décident qu'elle portera provisoirement celui de *Sans-nom*. Le Comité de salut public n'approuve pas cette mesure, sans vouloir la blâmer ouvertement, mais Barras et Fréron s'obstinent dans leur décision. Le Comité leur adjoint Maignet, auquel il donne des instructions plutôt modérées. Celui-ci tâche d'amener par la persuasion ses collègues à rapporter leur arrêté ; Fréron refuse ; mais comme la population marseillaise, exaspérée, commence à devenir menaçante, la Convention, le 24 pluviôse, maintient le nom de Marseille et annule l'arrêté de Barras et Fréron ; dès le 4, elle les avait rappelés dans son sein.] — Cl. PERROUD. *Madame Louvet* (*Lodoïska*). [Marguerite Denuelle, née à Beaujeu en 1760, deux mois avant Louvet, mariée malgré elle en 1775 à un riche joaillier du Palais-Royal, se lie vers 1784 avec Louvet. Quand Baudouin confie à celui-ci la direction du *Journal des Débats et des Décrets*, après le 10 août, Louvet associe sa maîtresse à son travail ; ils habitent ensemble. Le 24 juin 93, ils quittent Paris avec de faux passeports et, Lodoïska ayant divorcé, ils s'épousent à Vire ; ils gagnent Dinan, Quimper ; puis elle retourne à Paris pendant que Louvet s'embarque pour Bordeaux ; ne recevant d'elle aucune nouvelle, il va la rejoindre à Paris, où il passe deux mois (6 décembre 93-7 février 94). A suivre.] — *Documents. Le personnel des Archives nationales au début du Consulat.* [Prestation de promesse de fidélité à la Constitution par ce personnel, du 5 pluviôse an VIII, avec les signatures.] — *Notes de lecture. Un arrêté féministe du Comité de salut public en l'an III.* [2 germinal : le Comité invite ceux des décrets et d'inspection, et autorise toutes les Commissions administratives et agences, à fournir du travail à l'imprimerie des femmes.]

**Revue de Paris.** 1910.

1er Novembre. = Gal DECAEN. *Bonaparte et Moreau.* [Extraits du tome II, récemment paru, des Mémoires du Gal Decaen, publiés par le Lt-Col E. Picard et le Lt Paulier.] — E. LAVISSE. *L'attaque de l'Ancien régime.* [Dernier chapitre du tome VIII de l' « Histoire de France ».]

15 Décembre. = PUVIS DE CHAVANNES. *Lettres* (*1861-1876*). [Publiées par M. Conrad de Mandach. Entre autres souvenirs, à noter l'histoire de la décoration du Panthéon.]

1911. 1er Janvier. = L. Batiffol. *Un capitaine de chevau-légers sous Henri IV.* [A la tête d'une des « compagnies » de cavalerie légère qui aidèrent Henri IV à reconquérir son royaume, se trouvait Gilbert de la Curée, seigneur de la Roche-Turpin. Un de ses chevau-légers nous a laissé, dans un manuscrit conservé aujourd'hui à l'Arsenal, le récit des hauts faits de son capitaine. C'est ce récit qu'utilise M. B. Le capitaine de la Curée semble avoir joué un rôle important à Ivry et dans tous les combats autour de Paris; il eut l'honneur d'escorter Henri IV entrant à Paris. Il batailla ensuite dans le nord, puis en Bourgogne, et suivit Henri IV dans tous les combats jusqu'à la paix de Vervins.]

15 Janvier. = Mme de Rombeck. *Entretien avec M. de Talleyrand.* [Talleyrand, en 1805, avait le projet de négocier la paix et une alliance de la France avec l'Autriche, en séparant celle-ci de la Prusse et en l'opposant à la Russie. Dès qu'il apprit la victoire d'Austerlitz, il se mit en rapport avec Mme de Rombeck, sœur et confidente du chancelier autrichien Cobenzl. La relation de leur entretien, rédigée par Mme de Rombeck, se trouve aux Archives de Vienne : elle jette un jour curieux sur la finesse et l'habileté diplomatique de Talleyrand.]

1er Février. = Lt G. Brunet. *La vie des officiers au XVIIIe siècle.* [D'après une correspondance conservée dans des archives privées, le Lt B. esquisse le tableau de la vie de deux officiers, le chevalier de Davayé et le capitaine de Vallerot, du régiment de Belsunce, à Givet. Ce dernier fut chargé de guider et de conseiller le jeune lieutenant Davayé, et c'est par lui que nous apprenons les détails matériels de l'existence des officiers de cette époque, la difficulté de recruter les hommes de troupe, les nécessités d'argent, les marchandages pour l'achat d'une compagnie, ce qui lui fait dire quelque part en parlant du métier militaire : « Tout le monde paraît bien dégoûté de ce métier. »]

15 Février. = Marie-Caroline. *Lettres d'exil (1798-1800).* [Suite le 1er mars. Extraits de lettres envoyées de Palerme au marquis de Gallo par la femme du roi de Naples Ferdinand IV, après la proclamation par Championnet de la République Parthénopéenne, et conservées dans les Archives ducales de Gallo. Elle y donne les détails de la fuite à Palerme, de la désertion des équipages napolitains, de l'abandon du roi par la noblesse de Naples, qui accueille Championnet avec joie. Elle annonce le refus de l'empereur de Russie de leur venir en aide, en l'accompagnant de ce jugement : « Paul Ier est un Don Quichotte ; il se fâche pour un rien et ruine tout. Nous avons déjà été ses victimes. Il n'a aucune suite dans les idées et une insensibilité telle qu'il est impossible de compter sur lui. »]

15 Mars. = P. F. L. Fontaine. *Les maisons du Premier Consul.* [Extraits du Journal de Fontaine (1800-1804) publiés par M. L. Batiffol. En 1800, il commença pour le compte de Joséphine des travaux à Paris, puis à la Malmaison ; il fut bientôt remarqué par le Premier Consul. A côté des détails d'aménagement qu'il dirige, Fontaine note les personnages qui forment l'entourage de Bonaparte et les détails de la vie quotidienne. Nommé architecte des Tuileries en 1801, il veut qu'on lui associe Percier. Avec lui il entreprend la restauration de Saint-Cloud, du château et des jardins.] — J.-P. Laffitte. *La jeunesse d'un Saint-Simonien*, 1823-1832. [Édouard Charton arriva à Paris en 1823 ; il avait seize ans,

il venait suivre les cours de la Sorbonne, quelques leçons au Collège de France et au Museum. En 1824, il passe à l'École de Droit ; en 1829, il envoie ses premiers articles au *Journal de la Société de la Morale chrétienne* ; il s'occupe déjà du mouvement saint-simonien et fait la connaissance de Bazard. Il parle avec éloquence aux réunions de l'École saint-simonienne. Après la dispersion des disciples, en 1831, Charton se retira à Sens, et c'est de là qu'il écrivit à Émile Souvestre les lettres publiées aujourd'hui : il y laisse voir une grande détresse morale, qui ne l'abandonne qu'en 1832, époque où il fonda le *Magasin Pittoresque*.]

1er Avril. = MARIE-CAROLINE. *Le double mariage (1800-1805)*. [Suite des extraits de la correspondance adressée par la reine de Naples au Mis de Gallo. Il y est surtout question du mariage de ses enfants : de son fils François avec une princesse espagnole, Isabelle, et de sa fille Antoinette avec le prince des Asturies. Elle fait à son correspondant cet aveu sensationnel : « Nous sommes Anglais de cœur et d'affection, et Français par peur et sagesse. » Elle n'eut pas toute satisfaction des mariages conclus, ses lettres le laissent voir clairement, et elle ne ménage pas les appréciations désobligeantes sur son gendre et sa belle-fille.] — A. LEBEY. *Idées politiques d'Émile de Girardin (1840)*. [Dans son Essai « Des révolutions et des réformes », E. de G. montre l'importance des réformes économiques et aussi leurs difficultés, la nécessité du cabinet homogène, ayant un plan vaste, solide, qui s'appuierait sur la mutualité et non sur la charité pour les réformes sociales, qui s'inspirerait des intérêts nationaux dans les alliances. Il voudrait un grand nombre de ministères dont le président du conseil serait le contrôleur politique. Pour exercer le droit d'électeur, tout contribuable âgé de vingt-cinq ans n'aurait qu'à justifier du diplôme d'aptitude électorale décerné à sa sortie de l'école primaire. Il juge utile l'existence de sous-secrétaires d'État chargés de suivre les débats parlementaires. Autant d'idées, qui avec beaucoup d'autres encore, semblent être celles d'un de nos contemporains.] — J. de BATZ. *Le 13 vendémiaire*. [Extrait du tome II des *Conjurations de Jean de Batz*, par le baron Ch. de Batz. C'est le récit de la journée du 13 vendémiaire an IV, à laquelle Jean de Batz prit une grande part du côté royaliste.]

15 Avril. = Lord BYRON. *Lettres d'Italie (1818-1824)*. [Ire partie.] — P. F. L. FONTAINE. *Le sacre*. [Suite du Journal de Fontaine. Nombreux détails sur l'aménagement du château de Fontainebleau, l'entrevue du pape et de l'empereur, la distribution des aigles, les dépenses du sacre, l'achèvement des Tuileries, la restauration de Notre-Dame de Paris.]

**Revue de synthèse historique.** 1910.

Octobre. = K. LAMPRECHT. *Du développement actuel des sciences en général, des sciences morales en particulier. Idée d'une réforme universitaire*. [Trad. par le Dr S. Jankelevitch, avec une introduction par H. Berr.] — P. CARON. *De l'étude du gouvernement révolutionnaire*. [Notre connaissance du gouvernement révolutionnaire offre encore bien des lacunes ; l'auteur présente quelques observations générales sur la méthode à suivre pour les combler. Il définit d'abord ce qu'il entend par gouvernement révolutionnaire (c'est la période de trois ans qui a duré d'août

1792 à brumaire an IV) et par étude de cette période (c'est l'étude non seulement des institutions, mais l'étude « intégrale », embrassant « sous toutes leurs formes la vie morale et la vie matérielle de la nation ». Il indique ensuite un certain nombre de livres, de manuels dont la confection lui paraît indispensable et urgente, tant sur l'organisation générale du gouvernement révolutionnaire (Convention, ministères, commissions exécutives, administrations spéciales, etc.), que sur l'histoire religieuse, l'histoire extérieure (diplomatique et militaire), l'histoire économique, l'histoire de la société et des mœurs ; il préconise une série de « grandes monographies » préalables à la rédaction de ces synthèses partielles, et une série de « monographies locales » destinées à l'étude de l'ensemble du gouvernement révolutionnaire, sur un territoire donné. Il examine ensuite dans quel état d'esprit on doit aborder l'étude du gouvernement révolutionnaire. Il critique successivement l'attitude de l'historien purement ecclésiastique ou disciple de Taine, ou « anecdotier et émotionniste », condamne le préjugé clérical ou anticlérical, ou « pseudo-sociologique », ou « amuseur ». Il indique certaines règles positives qu'il faut s'astreindre à observer : la première, c'est qu'on ne doit pas employer sans contrôle ni sans critique les ouvrages antérieurs ; la seconde, c'est qu'on doit montrer « la même circonspection dans le choix et l'utilisation des documents ». Il conclut : « Extrême liberté d'esprit, pratique rigoureuse de la méthode, voilà en somme ce qu'exige pour être féconde l'étude du gouvernement révolutionnaire. »] — P. Berger. *Robert Browning, son œuvre et sa place dans la poésie et la pensée anglaises.* [Suite. « Ces deux mots seuls, poésie et pensée, pourraient à la rigueur suffire à le différencier de ses contemporains. Il a conçu la poésie comme intimement associée à la pensée philosophique... D'autre part, malgré la rigueur et l'allure souvent scientifique de sa philosophie, il a surtout pensé et raisonné en poète ».] — P. Ronzy. *Un siècle d'influence française en Italie (1650-1750).* [A propos de la thèse de M. G. Maugain, *Étude sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1657 à 1750 environ* (1909). M. R. caractérise l'influence de la France en Italie au point de vue scientifique, philosophique, érudition, et la diffusion de la langue et de la littérature françaises.] — H. Lichtenberger. *Le subjectivisme moderne dans l'*Histoire d'Allemagne *de Karl Lamprecht.* [A propos des volumes X-XII de la *Deutsche Geschichte*, M. L. essaie de définir, d'après les indications de l'auteur allemand, « comment d'abord le subjectivisme se différencie de la période individualiste qui l'a précédé, quels sont ensuite les traits qui distinguent la première de la seconde période du subjectivisme, quels sont enfin les principaux moments de l'étape accomplie par la culture allemande au cours de l'ère subjectiviste ».] — P. Van Tieghem. *Notes et réflexions sur deux thèses récentes de littérature comparée.* [*La querelle caldéronienne de Johan-Nikolas Böhl von Faber et José-Joaquin de Mora*, reconstituée d'après les documents originaux par Camille Pitollet (1909), et *Contributions à l'étude de l'hispanisme de G.-E. Lessing* (1909), par le même.] — A.-P. Xénopol. *Quelques réflexions sur la causalité en histoire.* — R. Radouant. *L'énigme du Contr'un.* [A propos du livre du Dr Armaingaud, *Montaigne pamphlétaire.*] — P. Mantoux. *La naissance du chartisme.* [A propos de l'étude de M. E. Dolléans parue dans la *Revue d'Histoire des doctrines économiques et sociales.*]

Décembre. = P. LACOMBE. *Problèmes et controverses. Le système terroriste et le péril national (27 août-20 septembre 1792).* [L'auteur essaie de résoudre ce problème : « Ce qu'on appelle d'un mot la Terreur ou le système terroriste, objet d'éternels reproches, a-t-il été causé *suffisamment* par le double péril extérieur et intérieur qui menaçait alors la patrie et la Révolution ? » M. L. choisit la période du 27 août au 20 septembre 1792 parce que « le péril, — surtout celui du dehors — a du paraître [alors] plus proche, plus à craindre, qu'en aucun autre moment de la Révolution ». Il analyse jour par jour les actes et les paroles de l'Assemblée législative, des clubs, de la Commune et déclare qu'en résumé « le sentiment du péril extérieur ne fut pas en décembre 92 ce que certains historiens prétendent qu'il a été. Les hommes de cette époque ont plutôt versé dans une confiance trop prompte et des espoirs prématurés. Les massacres de septembre ont été l'œuvre de deux ou trois cents hommes au plus, qui ont pu agir par peur, mais par une « peur d'un parti », « parti politique qui, tout à fait en minorité dans Paris, était en danger de perdre une domination violente et cupide, obtenue grâce au 10 août, et qui voulut garder cette domination à tout prix ».] — G. LANSON. *Les idées littéraires de Condillac.* [« A la fin du XVII^e siècle, au début du XVIII^e, domine en France et en Europe l'idée d'un goût absolu, d'un type absolu de beauté ; d'abord les anciens, puis, parmi les nations modernes, l'Italie, à la Renaissance, la France, sous Louis XIV et depuis, ont connu ce goût et réalisé cette beauté ; c'est la France maintenant qui tient le flambeau. Les autres nations doivent se mettre à l'école de la France. Un seul homme fit un effort vigoureux pour construire une théorie qui..., sans demander au lettré français le sacrifice de la tradition classique, lui donnât le moyen de ne pas mépriser les œuvres étrangères auxquelles il était arrivé à prendre plaisir : ce fut Condillac. » Il marque l'étape principale par laquelle on passa des positions de Boileau et de Perrault à celle des idéologues avec M^me de Staël.] — E. DOLLÉANS. *L'évolution du chartisme (1837-1839). Du réformisme à la violence.* [Suite en février 1911. Ces articles se présentent comme une suite de l'étude parue dans la *Revue d'Histoire des doctrines économiques et sociales*, sur la naissance du chartisme.]

**Revue des Deux Mondes.** 1911.

15 Février. = L. MADELIN. *Le règne de la vertu. La dictature de Robespierre.* [Portrait de Robespierre : c'est un caractère de prêtre, de moine fanatique ; infatué de sa personne, il est soigné, presque élégant. Il a des haines farouches, s'adressant surtout aux « hommes pervers », aux athées, aux communistes. Autour de lui se groupent Saint-Just, « le porte-glaive du robespierrisme », Le Bas, Couthon. C'est à cause de leurs vices qu'il combat les dantonistes, c'est l'athéisme et le collectivisme qu'il poursuit surtout chez les hébertistes. Le 5 et le 16 germinal an II, il se débarrasse des uns et des autres. Il est alors le maître, et le règne de la vertu peut s'imposer. Il révoque les commissaires des départements suspects de dantonisme ou d'hébertisme ; il tient la Convention ; il tient la Commune de Paris. La vertu triomphe. Partout on emprisonne ou on guillotine des gens qui ont dépravé les mœurs. Le 17 et le 18 germinal, on annonce les fêtes de l'Être Suprême ;

désormais tout le clan robespierriste est ivre de spiritualisme ; la fête de l'Être Suprême fut une véritable apothéose de Robespierre. Mais déjà les railleries débutaient contre lui ; la loi de prairial menaçait directement ses ennemis politiques ; les victoires rendaient moins nécessaire le régime du salut public ; enfin, il soulevait contre lui la France entière par son puritanisme meurtrier.]

15 Mars. = GOYAU. *Bismarck et l'épiscopat. La persécution (1873-1878). Les lois de 1875.* [Suite. Bismarck essaya d'associer au Kulturkampf les puissances européennes ; mais c'est en vain qu'il s'adressa successivement à la Belgique, à l'Italie, à l'Autriche, à l'Angleterre. Le chancelier eut alors recours à des lois nouvelles ; il proposa de suspendre les dotations affectées au clergé catholique avec possibilité de rétablissements individuels en faveur des prêtres qui feraient leur soumission. La loi passa au Reichstag après les protestations de Gerlach et Windthorst. Au Landtag, Maltzahn ramena une partie des conservateurs et la loi fut adoptée. Peu après, Bismarck songea à supprimer les trois articles de la Constitution qui garantissaient les lois de l'Église et son indépendance ; il affectait de les considérer comme sans raison d'être depuis la proclamation de l'infaillibilité, et, malgré les efforts du Centre, il en obtint la suppression ; c'était dans le but de faire perdre à certaines lois leur caractère anticonstitutionnel. En même temps, une autre loi chargeait de l'administration des biens ecclésiastiques les conseils d'églises, qui étaient placés sous la direction des curés et évêques, mais dont les conflits devaient être portés devant les tribunaux d'État ; on espérait ainsi favoriser les prétentions des vieux-catholiques. On renforça aussi la loi de proscription contre les congréganistes. La loi concernant l'administration des biens d'église fut acceptée, après quelques hésitations, par le clergé et presque partout les conseils furent remplis de catholiques respectueux de la hiérarchie ; les vieux-catholiques furent trop peu nombreux pour profiter des lois de faveur. Les lois de 1873 et 1874 furent appliquées avec rigueur : les prisons étaient pleines de prêtres dont le seul crime était d'avoir persisté à officier ; ils revenaient sous déguisement dans leur paroisse. Les évêques bannis administraient leur diocèse en dépit des condamnations par contumace. Rien ne pouvait empêcher ces relations. Enfin, on frappa les notables suspects de ne pas aimer le Kulturkampf. On s'en prenait ainsi aux libertés politiques elles-mêmes.] — E. DAUDET. *La conspiration Magon. Récit des temps révolutionnaires. Les dessous d'une conspiration.* [Le banquier Magon de la Balue, de vieille famille bretonne, et presque octogénaire au début de la Révolution, était alors le bailleur de fonds de la haute aristocratie, notamment du comte d'Artois. Ses relations étaient nombreuses et il menait grand train. Il semble que le Comité de sûreté générale ait pour la première fois pensé aux Magon en mai 1793 : la liquidation du receveur général Le Normand venait d'appeler l'attention sur leur florissante situation financière, et cela au moment où le régime révolutionnaire se trouvait dans la détresse. On découvrit que Magon de la Balue entretenait des relations avec les émigrés et qu'il leur avançait des fonds. Le 14 octobre 1793, il fut décrété d'accusation, à la suite, semble-t-il, des dénonciations d'un certain Héron qui, pour des raisons mal connues, détestait mortellement les Magon. C'est lui qui dirigea l'arrestation des Magon de Saint-Malo. Tous, Magon de la Balue, Magon

de la Binaye, Magon de la Lande, ainsi que leurs alliés les Saint-Perne, les Cornulier, etc., furent frappés sans pitié, à ce qu'assure l'auteur, dans le seul but de s'emparer de leurs richesses.] — M. Reymond. *L'art de la Contre-Réforme. Ses caractères généraux. Italie.* [L'art de la Contre-Réforme se signale par ses caractères de dureté, de vigueur, de tristesse. L'architecture retourne en partie aux élancements de l'art gothique ; elle se dépouille sensiblement de toute ornementation. La sculpture reçoit un coup terrible et, dès le milieu du XVIe siècle, elle est visiblement en défaveur à la Cour des papes.]

**Revue des Questions historiques.** 1911.

Janvier. = Ctesse H. de Reinach-Foussemagne. *Las Cases.* [Né en 1766 au château de Las Cases, qui existe toujours entre Revel et Castres, Las Cases appartenait à une famille espagnole transplantée dans le sud-ouest de la France au début du XIIIe siècle. Son père avait été officier dans l'armée royale ; lui-même fut officier de marine sous Louis XVI ; il émigra au début de la Révolution. Après son retour de Sainte-Hélène, il se tint à l'écart pendant la Restauration, fut député de l'opposition sous Louis-Philippe et mourut en 1842. Les souvenirs qu'il a écrits pour sa famille et qui sont restés inédits renferment des détails intéressants sur l'éducation des enfants nobles au milieu du XVIIIe siècle, le régime des écoles militaires, la vie des jeunes officiers, les guerres maritimes avec l'Angleterre, etc. Mme de R.-F. en donne de larges extraits dans ce premier article, où elle retrace les premières années du compagnon d'exil de Napoléon ; nous le suivons de son pays natal à Paris, où on le met en pension, puis à l'école militaire de Vendôme. A treize ans, il est nommé élève à l'école militaire de Paris. A suivre.] — L. Cristiani. *Josse Clichtove et son Antilutherus, 1524.* [L'auteur précise les points principaux sur lesquels porte la réfutation de Luther entreprise par le théologien et humaniste Clichtove, collègue de Lefèvre d'Étaples : théorie de la liberté chrétienne et évangélique, suppression de la messe privée, vœux monastiques. Le travail de Clichtove est massif et pesant, bien que d'une latinité élégante ; il est fait d'après la pure méthode scolastique.] — L. Maitre. *La vie communale et paroissiale en Bretagne sous les ducs et à la fin de l'ancien régime.* [Les questions de préséance à l'église divisaient âprement les paroissiens bretons et amenaient de nombreux procès ou « combats de prééminence » devant les juges royaux. Les paroisses étaient en effet aux mains d'une foule de petits seigneurs qui se partageaient les revenus féodaux et qui étaient d'autant plus jaloux de leurs prérogatives qu'il n'était pas facile de déterminer la place qu'ils occupaient respectivement dans l'échelle féodale. A titre d'exemple, M. Maître étudie un procès qui eut lieu dans la paroisse de Mouzillon à propos de l'agrandissement du chœur de l'église et qui dura de 1636 à 1695, et un procès qui fut provoqué, en 1513, par la rivalité de deux seigneurs à propos d'une sépulture dans l'intérieur de l'église du Châtellier. Ces procès montrent d'ailleurs que le clergé n'était pas souverain dans l'église sous l'ancien régime et qu'il n'y avait souvent qu'une autorité très minime. D'autre part, vis-à-vis de l'évêque, le curé était très indépendant dans sa cure, pourvu que sa conduite fût régulière. Les procès de prééminence sont également très précieux pour

la connaissance de la vie communale. En effet, de même que le seigneur défendait ses prérogatives féodales dans le chœur de l'église, le peuple à son tour prétendait être le maître dans la nef et ne se gênait pas pour y faire les installations qui lui plaisaient. Dès qu'un intérêt sérieux était en jeu, les paroissiens s'assemblaient, à l'issue de la grand'messe sous le porche de l'église, discutaient et décidaient les mesures à prendre. Ils résistaient aux prétentions fiscales des seigneurs quand ils les jugeaient excessives, n'hésitant pas à l'occasion à porter l'affaire jusqu'au Parlement de Paris et à y faire soutenir utilement leur cause. C'est ce que firent par exemple les paroissiens du Fougeray, en 1667-1670, à propos d'un droit de guet tombé en désuétude qu'on leur réclamait.] — Cte de PIMODAN. *Rapports du prince Karl de Lichtenstein, envoyé à Paris pour notifier à la Cour de France l'avènement de Léopold II au trône impérial* dans l'automne de l'année 1790. De retour à Vienne, Lichtenstein rédigea pour l'empereur deux rapports, un sur l'audience qu'il avait eue de Marie-Antoinette, qui est fort court; l'autre sur ce qu'il avait pu voir pendant son séjour. Ce document long, prolixe et violent, est un écho de l'opinion des royalistes intransigeants et un exemple frappant des erreurs répandues à l'étranger. La famille d'Orléans y est accusée des plus noirs desseins. M. de P. publie une traduction du premier rapport (qui se trouve dans d'Arneth), et une « adaptation » du second, qui est inédit.] — E.-G. LEDOS. *Léopold Delisle.* — L. PINGAUD. *L'œuvre d'Albert Vandal.* [Importantes notices.]

**Revue du Nord.** 1910.

Août. = H. BOULANGER. *L'affaire des « Belges et Liégeois unis », 1792-1793.* [Suite et à suivre. La réaction violente qui marque le retour du prince-évêque de Hohensbroech à Liège amène les Liégeois les plus compromis à prendre la fuite. Ils se réfugient à Givet, ville qui joua un rôle analogue pour les Liégeois à celui que joua Lille pour les Belges fugitifs ; ils se réfugient aussi en territoire prussien, et un troisième groupe se constitue à Bruxelles. Pendant les premiers mois de 1791, l'action des patriotes belges en France ne se fait guère sentir. La sympathie que témoignent les sociétés populaires à leur égard grandit au cours de 1791. Dans les derniers mois de cette année commence une période de conspiration active, le nombre des réfugiés belges et liégeois ne cesse d'augmenter (rôle joué par le comte de Béthune-Charost), mais ils se divisent en groupements hostiles : « En somme, pendant deux ans et demi d'émigration, les Belges et Liégeois n'avaient abouti qu'à mieux préciser et à accentuer leurs divisions... ; c'était cependant dans ces conditions défavorables que le ministère français escomptait de révolutionner la Belgique et que Maret allait entamer la mission dont le chargeait Dumouriez. »]

Novembre. = A. MALOTET. *L'industrie et le commerce des toiles fines à Valenciennes dans les temps modernes.* [1° *La fabrication.* Les toilettes de Valenciennes sont renommées dès le XVe siècle ; leur décadence à la fin du XVIe. Décadence de la mulquinerie au XVIIe. Nouvel essor de l'industrie des toiles fines au XVIIIe, puis diminution progressive de la production. 2° *Le blanchiment, le pliage et l'apprêt* sont trois opérations qui complètent la fabrication des batistes ; l'auteur suit les variations de la qualité de ces opérations dans les temps modernes. 3° *Le commerce.*

Dès le XVIe siècle, Valenciennes fait un important commerce avec l'étranger. Le fabricant vend aux négociants par le ministère de courtiers. Le commerce se fait au comptant, on connaît peu le crédit. L'auteur passe en revue les règlements dont ce commerce a été l'objet depuis 1575, étudie les variations de son importance, et en particulier les relations entretenues avec l'Angleterre.]

**Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales.** 1911.

N° 1. = ARNAUNÉ. *Les tarifs douaniers de 1791.* [Extrait d'un ouvrage en préparation sur *Le Commerce extérieur, les tarifs de douane et la législation douanière de la France.* M. A. examine le contenu et les principaux caractères du tarif de 1791, élaboré par le Comité d'agriculture et de commerce et présenté à l'Assemblée par le représentant de Lyon, Goudard. Ce tarif, répondant aux vœux des Cahiers de doléances, était libéral en ce qui concerne les matières premières, protecteur à l'égard des produits fabriqués. Il maintenait quelques droits de sortie; pour les colonies, il réglait avec libéralisme leurs rapports avec la métropole, mais maintenait les dispositions de l'arrêt du 30 août 1784 concernant leur trafic avec l'étranger. Bien que ce tarif se soit proposé, comme l'écrivait Goudard, « de ramener l'institution de Colbert à sa pureté primitive », il apparaît comme vraiment libéral, surtout si on le compare à ceux que l'Empire et la Restauration allaient mettre en vigueur.] — E. DOLLÉANS. *La naissance du chartisme, 1830-1837.* [Suite. Réaction de la classe ouvrière contre la Révolution industrielle. Les faits constitutifs de cette révolution, leur réaction sur la situation des ouvriers constituent les facteurs matériels du chartisme, alimentent les écrits et les discours de ses promoteurs. La crise des petits métiers, la concentration du prolétariat industriel favorisent l'éclosion du sentiment de classe, la communication des sentiments de révolte et des espoirs, l'entente pour l'action sociale. Lutte entreprise dans les milieux ouvriers contre la loi des pauvres de 1834 et le système des workhouses, contre le machinisme et les abus qu'il entraînait relativement aux salaires et aux conditions du travail.]

**Revue Historique.** 1911.

Janvier-Février. = L. ROMIER. *Les institutions françaises en Piémont sous Henri II.* [Au lendemain de la trêve de Vaucelles, l'établissement des Français en Piémont semblait définitif. Le gouvernement royal s'était en effet efforcé de gagner l'affection de la nouvelle province en la traitant comme une province française; les anciens statuts, privilèges et franchises avaient été confirmés, les Piémontais déclarés habiles à exercer les offices au même titre que les sujets français, etc. Les gouverneurs furent des hommes remarquables, Claude d'Annebaut et Guillaume du Bellay, sous François Ier, Jean Caracciolo, prince de Melphe, et Charles de Cossé, maréchal de Brissac, sous Henri II. Leurs pouvoirs étaient fort étendus : ils proposaient au gouvernement central la nomination des fonctionnaires, présidaient assez souvent les cours souveraines et exerçaient une action directe dans toutes les branches de l'administration. Le gouverneur était assisté d'un Conseil chargé d'examiner les réclamations des sujets, de vérifier les états de recettes et de dépenses,

de résoudre les questions importantes de l'administration ou de la guerre. En réalité, sous Henri II, les deux principaux personnages après le gouverneur furent René de Birague, premier président au Parlement de Turin, et Francisque Bernardin de Vimercat, surintendant général des fortifications. L'un avait la haute main sur les affaires civiles, l'autre sur les affaires militaires. — Le Parlement de Turin, créé en 1539, exerça une action importante, non seulement dans les questions judiciaires, mais aussi dans les questions purement administratives, car, comme les Parlements de France, il jouissait du droit de refuser l'enregistrement des édits. Le gouvernement royal maintint en Piémont les lois nationales (*Statuta Sabaudiae* ou Décrets dominicaux) et il apporta peu de changements dans l'administration civile ; par contre il établit une administration financière calquée sur celle des généralités françaises, et créa une Chambre des Comptes. — Les Assemblées des Trois États du pays de Piémont furent maintenues et furent d'ailleurs utilisées pour obtenir des subsides de toutes sortes ; elles furent convoquées deux fois sous Henri II, en 1547 et en 1551. Des commissaires, élus par l'Assemblée, la représentaient pendant l'intervalle des convocations. Ils discutaient les nouvelles institutions, surveillaient le recouvrement des impôts et présentaient au roi, en ambassade solennelle, les vœux des Trois États. En définitive la domination française fut douce ; seuls les Vaudois et les protestants eurent à en souffrir. Lorsque la trêve de Vaucelles (février 1556) reconnut le fait de l'annexion du Piémont à la France, le gouvernement français, après vingt ans d'occupation, avait accompli une œuvre remarquable ; le traité du Cateau-Cambrésis (3 avril 1559) vint brusquement la détruire.] — D. Pasquet. *Comment la France a perdu l'Égypte, d'après les Mémoires de lord Cromer*. [Les Mémoires de lord Cromer présentent sous un jour nouveau les événements qui ont conduit à l'établissement du protectorat anglais en Égypte et sont de nature à modifier la conception que l'on se fait en général du rôle respectif de la France et de l'Angleterre dans ces événements. Il semble en particulier ressortir du récit de lord Cromer que les Anglais n'ont pas usé de toutes les combinaisons machiavéliques qu'on leur prête et qu'ils ont surtout profité de nos fautes. Le régime du condominium fut établi, en 1876, au lendemain du jour où le khédive Ismaïl eut fermé ses caisses, presque malgré le gouvernement anglais, qui paraissait se désintéresser du sort des porteurs de fonds égyptiens. Le contrôle qui lui était imposé n'était pas pour plaire à Ismaïl, qui s'appliqua dès lors à créer en Égypte, sous couleur de libéralisme, un parti national, appuyé sur l'armée et très hostile aux Européens. C'est ce parti qui fomenta la révolution lorsque le sultan eut déposé Ismaïl à la requête des puissances, et mis à sa place son fils, Tewfik. L'anarchie ne tarda pas à être à son comble en Égypte et l'on commença, en Europe, à parler d'intervention. L'Angleterre proposait de confier le soin de rétablir l'ordre dans la vallée du Nil à la Turquie ; mais la France ne voulait pas entendre parler de cette solution. A la fin de 1881, Gambetta, alors au pouvoir, se déclara partisan d'une intervention franco-anglaise et il décida lord Grenville à signer la fameuse note conjointe du 8 février 1882. Mais les fluctuations de la politique intérieure empêchèrent le gouvernement français de prendre une décision ferme, si bien que l'on eut, en Europe, l'impression

que la France était favorable aux nationalistes égyptiens qui parlaient de république. Cependant la situation s'aggrave et le 11 juin 1882 ont lieu les massacres d'Alexandrie; en juillet, la flotte anglaise bombarde la ville. Pourquoi avons-nous laissé les Anglais agir seuls ? L'intervention anglaise n'a pas été en effet une surprise; pendant toute la crise, l'Angleterre fut d'une correction parfaite et chercha à s'assurer notre concours. Mais à cette époque, la question coloniale était en France une de celles qui divisaient le plus les esprits; les amis de Gambetta étaient d'avis de continuer l'entente avec l'Angleterre, qui durait depuis le Congrès de Berlin; mais le parti radical attaquait violemment les expéditions coloniales, qui détournaient l'attention de la frontière de l'Est; d'autre part, les financiers français, parlant au nom des porteurs de titres égyptiens, se réjouissaient de l'intervention anglaise et déclaraient ne voir que des avantages à l'établissement d'un protectorat anglais. Un parti annexionniste très fort se constitua bientôt en Angleterre; les circonstances le favorisèrent, car le soulèvement du Soudan vint à point pour légitimer le maintien en Égypte de l'armée anglaise. D'ailleurs il ne fut question sérieusement que deux fois de l'évacuation, en 1884 et en 1887; chaque fois les financiers français s'agitèrent et y mirent autant d'obstacles que leurs confrères anglais.] — E. Griselle. *Louis XIII et sa mère.* [Suite et à suivre. M. G. publie 22 lettres de la fin de 1619 et du début de 1620.] — A. Stern. *Une rencontre de M. Guizot et de M. Thiers chez la princesse de Lieven, au printemps de l'année 1845.* [Récit d'un diplomate danois, extrait des Archives du ministère des Affaires étrangères, à Copenhague. Ce document éclaire curieusement la physionomie politique de Thiers.]

---

# NOTES ET NOUVELLES

— Prix décernés par l'Institut, en 1911, à des ouvrages d'histoire moderne :

ACADÉMIE FRANÇAISE. — Le second prix Gobert a été attribué à M. Louis Batiffol pour son ouvrage sur *la Jeunesse de Louis XIII*.

Sur le prix Thérouanne, cinq prix de 500 fr. ont été décernés aux ouvrages suivants : *Études historiques sur la pharmacie en Bourgogne avant 1803*, par M. Baudot ; *Une ambassade suisse à Paris en 1663*, par M. T. Borel ; *Napoléon et l'Europe, 1800-1803*, par M. Ed. Driault ; *L'opposition religieuse au Concordat de 1792 à 1803* et *Après le Concordat, l'opposition de 1803 à nos jours*, par M. C. Latreille ; *L'expansion française*, par MM. A. Terrier et Ch. Mourey.

Le prix Halphen a été partagé entre M. J. Brunhes, *La géographie humaine* (1.000 fr.) ; Mme la Pcesse Radzivill, *Chronique de la duchesse de Dino* (500 fr.), et M. Ed. Sitzmann, *Dictionnaire biographique des hommes célèbres de l'Alsace* (500 fr.).

Sur le prix Bordin, 1.500 fr. ont été attribués à M. Victor Giraud pour ses ouvrages sur *Pascal*, et 500 fr. aux ouvrages de MM. Paul Hazard, *La Révolution française et les lettres italiennes*, et Ph. Millet, *La crise anglaise*.

Sur le prix Marcelin-Guérin, 1.000 fr. ont été donnés à M. E.-F. Gautier pour son livre *la Conquête du Sahara* ; et des prix de 500 fr. à plusieurs ouvrages parmi lesquels nous remarquons ceux de MM. René Canat, *La Renaissance de la Grèce antique* ; Paul Laumonier, *Ronsard poète lyrique* ; Louis Maigron, *le Romantisme et les mœurs* ; Jean Plattard, *L'œuvre de Rabelais*.

Le prix Guizot a été divisé entre MM. F. Gaiffe, *Le drame en France au XVIIIe siècle* (1.000 fr.) ; Paul Chaponnière, *Piron, sa vie et ses œuvres* ; H. Gaillard de Champris, *Émile Augier et la comédie sociale* ; R.-Pierre Marcel, *Essai politique sur Alexis de Tocqueville* ; Pietro Toldo, *L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie*.

Le prix Sobrier-Arnould (2.000 fr.) a été également partagé entre M. l'abbé Bossebœuf, *le Mont Saint-Michel*, et M. Léandre Vaillat, *La Savoie*.

Le prix Charles Blanc a été décerné aux ouvrages d'art publiés par MM. D. Baud-Bovy et Boissonnas, J. de Foville (*Médailleurs italiens*), Marcel Reymond (*Le Bernin*), A. Ségard, le Mis de Girardin (*Iconographie de J.-J. Rousseau*).

Sur la fondation Montyon, ont été décernés 55 prix de 1.000 fr. et 31 de 500 fr. à divers ouvrages de littérature et d'histoire parmi lesquels nous citerons : *Chantilly et le musée Condé*, par Gustave Macon ; *Les origines de l'expédition d'Égypte*, par Fr. Charles Roux ; *Les volontaires de la Meurthe aux armées de la Révolution*, par Henry Poulet ; *La mort de Louis XVI*, par Pierre de Vaissière.

Académie des Sciences morales et politiques. — L'Académie a distribué les prix sur la donation Audiffret (10.000 francs) ; nous citerons les ouvrages d'histoire moderne récompensés. MM. Maurice Caudel, pour *Nos libertés politiques, origines, évolution* ; Germain Martin, pour *l'Évolution économique des grandes nations au vingtième siècle* ; Lucien Romier, pour *Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France (1512-1562)* ; G. Weulersse, pour *Le mouvement physiocratique en France, de 1756 à 1770*, ont obtenu chacun un prix de 1.000 fr. Des récompenses de 500 fr. ont été données à : M. de Cudenal (*le Recrutement de l'armée en Périgord pendant la période révolutionnaire*) ; M. Gras (*l'Histoire du commerce local et des industries qui s'y rattachent dans la région stéphanoise et forézienne*) ; MM. Fevre et Hauser (*Régions et pays de France*) ; M. Joussain (*Romantisme et religion*) ; M. Edmond Michel (*Monographie d'un canton type : Bayeux*) ; Mme Marie Peytral (*Monographie de la commune d'Oued-el-Alez*) ; MM. René Samuel et Bonet-Maury (*Annuaire du Parlement*) ; M. Amédée Vialay (*les Cahiers de doléances du Tiers-État aux États généraux de 1789*). Enfin des mentions honorables, à MM. Paul Ferrand (*Dictionnaire usuel de législation*) ; Joseph Durieux (*Les Parisiens d'aujourd'hui*) ; H. Ripert (*la Présidence des assemblées politiques*).

— L'Institut, statuant sur l'attribution des arrérages des fondations Debrousse et Gas, a distribué des allocations pour aider à diverses publications scientifiques et historiques ; ces dernières sont : l'édition de la *Correspondance de Bossuet*, les *Procès-verbaux de l'ancienne Académie des Sciences*, les *Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture* ; l'établissement d'un catalogue des collections de l'Institut.

— Académie des Sciences morales et politiques :

25 Février : M. Émile Levasseur donne lecture d'un chapitre de son « Histoire du commerce de la France », revue des périodes historiques et économiques de 1789 à 1909.

11 Mars : M. G. Cadoux lit un mémoire sur les agrandissements de la ville de Vienne et l'organisation du service des eaux de cette capitale.

18 Mars : M. Henri Welschinger donne lecture d'un article sur « le centenaire de la naissance du roi de Rome (20 mars 1811) ».

1er Avril : M. Lyon-Caen présente un travail de M. J. Lefort sur « l'assurance contre les grèves ».

8 Avril : M. Victor Giraud donne lecture d'une étude sur la genèse du *Génie du Christianisme*, d'après un document retrouvé aux archives de Saint-Sulpice.

22 Avril : M. Henri Welschinger communique une étude sur la correspondance inédite de Marie-Caroline, reine de Naples, avec le marquis de Gallo, son ambassadeur à Turin, Vienne, Saint-Pétersbourg, Lunéville et Paris de 1785 à 1806. Ces lettres, découvertes à Naples et publiées par le commandant Weil, forment pour l'histoire du royaume des Deux-Siciles sous la Révolution, le Consulat et le commencement de l'Empire, un document des plus précieux et permettront de connaître véritablement, grâce aux confidences qu'elles contiennent, la personnalité si curieuse et si dramatique de la reine Marie-Caroline.

29 Avril : M. D. Bellet fait une lecture sur le développement du machinisme dans la vie contemporaine.

— Académie des Inscriptions et Belles-Lettres :

28 Avril : M. Paul Viollet donne lecture d'une notice qui, sous ce titre : « Deux aspects des relations du roi de France et de l'Empereur. L'Empereur en France », étudie les rapports des rois de France et des empereurs germaniques du XIVe au XVIe siècle, jusqu'au voyage de Charles-Quint en France.

— La Société de l'histoire de la Révolution française a tenu, le 26 mars, son assemblée générale à la Sorbonne, sous la présidence de M. Jules Claretie, de l'Académie française.

Après une allocution du président et le rapport annuel de M. C. Bloch, secrétaire général, sur les travaux des membres de la Société, M. Claretie a parlé sur *Un auteur original : Dezède*; cet auteur avait donné au théâtre de la Nation une « pièce champêtre » en un acte, *les Trois noces*, dont la première eut lieu le 23 février 1790 ; après la seconde représentation, il retira sa pièce, parce qu'on voulait la jouer trop souvent. — M. Ch. Schmidt, sous le titre *Le roi n'a pas besoin de savants*, a montré comment ce mot fut dit, au collège de Marseille, par l'abbé Eliçagaray, ancien recteur de l'Université impériale, chargé sous la Restauration de visiter les collèges royaux du Midi. — M. Marcel Poëte a fait sur *Les boulevards de Paris du temps de la Révolution*, de la Bastille à la Madeleine-de-la-Ville-l'Évêque, une intéressante conférence illustrée par de nombreuses projections de gravures de l'époque. — Enfin, M. Aulard a donné lecture d'*Une interview de Bertrand Barère, de 1840*, donnant les impressions de l'ancien membre du Comité de salut public, alors plus qu'octogénaire, sur Carnot, Sieyès, Danton, Saint-Just et sur Louis-Philippe. — Après l'audition et l'approbation du compte rendu financier présenté par M. Noël Charavay, trésorier, le quart sortant des membres du Comité directeur a été réélu intégralement.

— L'assemblée générale de la Société des études robespierristes a eu lieu le 5 avril, à l'École des hautes études sociales. Après une allocution de M. Mathiez, son président, M. F. Vermale a fait une communication sur *Leconte de Lisle et Robespierre*, où il a montré que le poète fut un fervent robespierriste ; M. G. Delobel a parlé sur *Fichte*, le philosophe allemand, qui fut l'admirateur et le théoricien de la Révolution française ; et M. E. Campagnac a étudié *La déchristianisation à Bourges*, d'après des lettres de prêtres abdicataires. La Société a complété son Comité directeur en y faisant entrer MM. R. Renoult, A. Thomas, H. Roy, députés ; G. Vauthier, R. Lévy, H. Lion, G. Delobel, agrégés de l'Université, et Ch. Porée, archiviste de l'Yonne.

— La Société d'histoire de la Révolution de 1848 a tenu son assemblée générale le 23 février, à la Sorbonne. Après une allocution de M. E. Denis, président, les rapports de M. H. Moysset, secrétaire général, et du trésorier, les lectures suivantes ont été faites : par M. H. Monin, *Les républicains français et l'unité italienne* (d'après des lettres inédites d'Henri Martin à Edgar Quinet) ; par M. Jeanjean, *Lettres inédites de Barbès*, et par M. Moysset, *Un chapitre du « Mémorial d'Hippolyte Carnot »*.

— Société d'histoire moderne. La séance du 5 mars a été consacrée à la discussion du projet de loi, relatif aux archives des notaires et greffiers, actuellement pendant devant le Parlement, et à la lecture d'une étude de M. Albert Girard sur la négociation entamée en 1782 entre la France et l'Espagne en vue de signer un traité de commerce, négociation qui échoua. — Le 2 avril, M. Gustave Lanson a fait une communication sur « la guerre des philosophies contre l'Église et la religion dans la première moitié du XVIIIe siècle, d'après des manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques ». — A l'assemblée générale tenue le 23 avril, M. René Durand a étudié, en donnant lecture de documents, le rôle et l'attitude de Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, au Concile du Vatican et les difficultés qu'il éprouva par la suite dans le gouvernement de son diocèse ; puis M. H. Bergmann a ouvert une discussion pédagogique à propos des programmes d'histoire dans les lycées.

— Société de l'histoire de l'art français. Dans la séance du 3 mars, les communications suivantes ont été faites : M. H. Lemonnier, l'étude des influences de l'art italien sur les artistes français pendant le XVIIe siècle ; M. A. Vuaflart, documents sur un concours ouvert à Bruxelles en 1779 entre sculpteurs flamands et son jugement à Paris par Houdon ; M. P. Alfassa, les plans proposés par le Bernin pour le palais du Louvre. — Le 7 avril, M. Petit-Delchet a étudié les illustrations du mythe de Psyché par les artistes aux XVIIe et XVIIIe siècles, puis M. A. Roux a présenté diverses remarques et hypothèses à propos des projets du Louvre et l'influence possible du château d'Anet sur l'œuvre de Pierre Lescot.

— Société des Antiquaires de France. Séance du 22 février : M. Auguste Rey a découvert l'auteur du soubassement du célèbre tombeau des Poncher ; d'après un paiement de 1507, les statuettes allégoriques qui ornent le soubassement furent l'œuvre du sculpteur champenois Jacques Bachot. Le 29 mars, M. Maurice Roy achève son étude sur le sculpteur Pierre Bontemps, auquel il peut attribuer, d'après des archives notariales, la statue funéraire de Charles de Maigny (au Louvre) ; l'artiste se fixe à Paris vers 1547, il y meurt entre 1567 et 1570.

— La Commission chargée de rechercher et de publier les documents relatifs à la vie économique de la Révolution s'est réunie le 22 décembre 1910 au ministère de l'Instruction publique.

M. P. Caron, secrétaire, a fait un rapport sur les travaux de la sous-commission permanente, depuis la dernière réunion plénière.

Les commissaires responsables ont rendu compte de l'état des publications en cours. Elles se poursuivent régulièrement. Quatre nouveaux volumes ont paru depuis le mois de juillet dernier. Au tableau des publications de 1911, figurent des recueils sur l'industrie et le commerce des céréales.

M. Brette a rendu compte des travaux de la commission spéciale instituée récemment pour rechercher les documents relatifs à la vie économique de la Révolution dans les anciennes colonies et dans les territoires actuellement séparés de la France, qui en faisaient partie à la fin du XVIIIe siècle.

La seconde partie de la séance a été employée à l'examen d'un projet d'instruc-

tion, présenté au nom de la sous-commission par M. Camille Bloch, pour la publication des documents relatifs à la monnaie pendant la Révolution. Un échange de vues a eu lieu, auquel ont pris part MM. F. Faure, Jaurès, Aulard, Lesage, E. Séligman. En raison de l'importance des questions soulevées, la suite de la discussion a été renvoyée à la séance suivante.

La Commission a tenu une nouvelle séance le 25 février. Après la lecture des rapports du secrétaire et des commissaires responsables, une nouvelle proposition de publication a été examinée et adoptée en principe. Il s'agit d'un recueil de documents statistiques relatifs à la Savoie, de 1792 à 1815.

La Commission a ensuite repris la discussion du projet d'instruction pour la publication des documents relatifs à la monnaie. Des observations ont été présentées par MM. Ch. Gide, Brette, Fernand Faure, Lesage, J. Gauthier, Tuetey, Ch. Schmidt. La discussion s'est continuée et l'instruction proposée a été approuvée au cours de la séance suivante, qui a eu lieu le 25 mars.

— Vers la fin de 1910, un Comité s'était formé, composé d'amis, de collègues et d'anciens élèves de M. Aulard, pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de la première leçon faite par celui-ci à la Sorbonne, le 12 mars 1886, et ouvrir une souscription en vue de lui offrir une plaquette artistique, dont l'exécution a été confiée à M. Émile Vernier. La remise de cette plaquette a eu lieu, le dimanche 12 mars, dans la salle E de la Sorbonne, où M. Aulard fait ses conférences aux étudiants ; c'a été une fête toute simple et tout intime, où M. Jules Claretie a prononcé une charmante et affectueuse allocution, à laquelle M. Aulard a répondu en termes émus. Après avoir remercié ceux qui avaient participé à cette manifestation de sympathie, il a rappelé dans quel état d'esprit on envisageait, en 1886, l'étude de la Révolution ; il a montré comment a évolué cet état d'esprit, et quel progrès ces études ont accompli dans ces vingt-cinq années. La *Révolution française* du 14 avril contient le texte de l'allocution de M. J. Claretie et de la réponse de M. Aulard.

— M. Wilmotte a fait à la Sorbonne une série de conférences sur « la culture française en Belgique ». Dans la période de transition qui s'étend de la fin du XVIIIe siècle aux environs de 1880, il a montré la France envoyant en Belgique, en 1792, en 1804, en 1815 et lors du coup d'État du 2 décembre, de nombreux penseurs, artistes et écrivains, qui ont contribué au réveil intellectuel de ce pays. Il a terminé cette étude par un historique de la question flamingante.

— Ouvrages en préparation.

La librairie d'éditions et de publications littéraires, 84, avenue de la République, annonce la mise en souscription au prix de cent francs d'une *Histoire de la guerre de 1870-71* par MM. J.-L. Poirier et H. Bricoux. L'ouvrage complet comportera quatorze volumes in-8 qui commenceront à paraître à partir du 1er août 1911 à raison d'un volume tous les trois mois. Les deux volumes toutefois traitant du *Siège de Paris* sont mis dès aujourd'hui en vente par fascicule hebdomadaire.

— M. Arthur Chuquet a entrepris la publication d'une « Bibliothèque inédite de la Révolution et de l'Empire ». Cette collection contiendra surtout des lettres et de courts mémoires sur les événements et les personnages de cette époque. « Sans négliger les documents généraux et les pièces officielles, les lettres et rapports de chefs d'État et des armées », M. Chuquet annonce l'intention de publier « des lettres particulières, des documents privés, émanés de personnages secondaires, de subalternes et de sous-ordres, parfois aussi des traductions de textes étrangers, qui sont, ou à peu près, ignorés en France, parfois aussi de courts exposés, de petites dissertations, des notices ». A côté de l'inédit, il donnera aussi « des choses déjà publiées, mais rares, et renouvelées, rafraîchies par le commentaire ». Le premier volume est paru ; il a pour titre : *Lettres de 1815*, 1re série.

— Le développement pris dans ces dernières années par les études d'histoire locale vient de trouver un encouragement officiel qu'il n'est pas sans intérêt de signaler, fût-ce seulement à titre de symptôme, dans une récente circulaire que le ministre de l'Instruction publique a adressée le 25 février 1911 aux recteurs des diverses académies afin d'attirer leur attention sur l'utilité qu'il y a à favoriser l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales dans les écoles primaires. L'objet de cette circulaire n'est toutefois pas « de créer de toutes pièces un enseignement nouveau, venant s'ajouter à tous les autres et en particulier à celui de l'histoire nationale, qui doit avoir la première et la plus éminente place ». Un tel enseignement risquerait en effet de manquer le but visé en paraissant inviter les maîtres « à exposer d'une manière continue et détaillée l'histoire de leur province », ce qui aboutirait dans bien des cas à « stériliser l'enseignement de l'histoire locale, en lui ôtant tout attrait ». Le moyen que le ministre préconise comme plus efficace consiste à « mêler intimement l'enseignement de la géographie et de l'histoire locales à celui de la géographie et de l'histoire nationales », soit au moyen de cartes de la commune, du canton ou du département, soit « en puisant le plus possible les exemples dans le milieu même où les élèves résident, qu'ils connaissent et qu'ils aiment. Ainsi placés, non dans un cadre imprécis et vague, mais dans leur milieu même, les faits deviendront plus impressionnants, les personnages plus réels », l'histoire nationale sera « plus vivante et mieux comprise ». — Comme complément de cet enseignement, la circulaire recommande également d'encourager « la rédaction de monographies communales », qu'il convient d'autant plus de favoriser chez les instituteurs, que ceux-ci sont le plus souvent en même temps « secrétaires de mairie, et comme tels, conservateurs des archives communales », et que c'est « dans le registre des délibérations, les procès-verbaux, les comptes, les pièces cadastrales, l'état-civil, tous documents abondants en renseignements sur l'administration, les événements locaux, les familles, etc..., qu'ils peuvent puiser les plus précieux éléments de leur travail ».

— Le gouverneur de l'Algérie, à qui l'on doit déjà l'organisation du service des Archives algériennes, vient d'instituer une commission chargée de publier une collection officielle de textes historiques sur l'Algérie.

Cette commission est composée de MM. Luciani, conseiller du Gouvernement,

directeur des affaires indigènes, *président*; lieutenant-colonel Drogue, chef du personnel militaire au Gouvernement général; Basset, doyen de la Faculté des Lettres d'Alger; Gsell, professeur d'histoire ancienne, et Yver, professeur d'histoire moderne à la même Faculté; Paysant, président de la Société historique algérienne; Esquer, archiviste du Gouvernement, *secrétaire*. Dans sa première séance, tenue le 9 janvier 1910, elle a décidé, après avoir entendu un rapport de son secrétaire sur les publications possibles, de publier une « Collection de documents inédits relatifs à l'histoire politique, militaire et à la colonisation de l'Algérie depuis 1830 ». Cette collection comprendra deux séries de publications. L'une embrassera la correspondance générale des commandants en chef de l'armée d'Afrique, puis des gouverneurs généraux. L'autre portera sur des sujets plus particuliers (négociations, épisodes de la conquête, etc.)

Ce programme, dont l'exécution régulière est assurée par l'inscription au budget algérien d'un crédit annuel, commencera, dès cette année, à être mis en œuvre. Le premier volume, confié à M. Yver, paraîtra en effet en 1911. Il comprendra les documents relatifs au consulat du capitaine Daumas auprès d'Abd-el-Kader (1837-1839), documents d'un intérêt très neuf sur la politique de la France l'égard de l'émir et sur l'entourage de celui-ci. Ce volume sera suivi en 1912 par la correspondance du duc de Rovigo, commandant en chef de l'armée d'Afrique (1832-1833), publiée par M. Esquer. Viendront ensuite, dans un ordre subordonné à leur achèvement, les volumes suivants : Documents inédits sur le traité de la Tafna (1837); correspondance du maréchal Valée, gouverneur général (1837-1840), par M. Yver; correspondance des généraux de Bourmont, Clauzel, Berthezène, commandants du corps d'occupation (1830-1832); du maréchal Clauzel, gouverneur général (1835-1837), par M. Esquer, etc.

On ne peut que se féliciter de voir ainsi mis en lumière les documents historiques relatifs à l'histoire de l'Algérie, documents jusqu'ici ignorés ou inaccessibles.

— M. Paul Berret, professeur de première au lycée Charlemagne, a soutenu, le 16 mars, en Sorbonne, les deux thèses suivantes pour le doctorat ès lettres :

Thèse complémentaire : La philosophie de Victor Hugo en 1854-1859 et deux mythes de la *Légende des siècles* : « le Satyre et Pleine Mer-Plein Ciel ».

Thèse principale : Le Moyen âge européen dans la *Légende des siècles*, et les sources de Victor Hugo.

— M. Jacques Robiquet vient de soutenir une thèse avec succès, à l'École du Louvre, sur « P. Gouthière, ciseleur-doreur des Menus plaisirs du Roi ». A l'aide des documents recueillis aux Archives de l'Aube et dans des archives notariales de Paris, l'auteur a pu reconstituer la vie du grand artiste, jusqu'ici fort obscure; nous saurons désormais que Gouthière naquit à Bar-sur-Aube en 1732 et qu'il mourut à Paris en 1813 ou 1814, dans la maison qu'il s'était fait construire à Paris, au faubourg Saint-Martin.

— M. Maurice Dumoulin, rédacteur au *Temps*, est mort prématurément le 30 mars dernier : il n'avait que quarante-neuf ans. Né à Belfort, fils d'un inten-

dant général de l'armée, il fut d'abord professeur d'histoire dans l'Université ; il enseignait en dernier lieu au lycée de Roanne quand il entra dans le journalisme, comme rédacteur en chef de l'*Union républicaine*, en 1889, puis du *Journal du Havre*, en 1897. Il entra ensuite au *Temps*, où il se consacra spécialement aux études historiques. Il avait publié des *Études et documents sur la seconde moitié du XVI^e siècle* et une *Histoire du Forez et du Roannais* ; puis, plus récemment : *Figures du temps passé*, *Études et portraits d'autrefois*, *les Ancêtres d'Alfred de Musset*, et *Monsieur et Madame Favart*.

— La *Revue pédagogique* du 15 novembre 1910 a publié, à la suite d'un article de M. Blanguernon, inspecteur d'Académie à Chaumont sur l'*École et la Région*, une Note du même auteur sur l'Enseignement de l'histoire régionale à l'école primaire et des *Notes sur l'historiographie hautmarnaise* de M. l'archiviste départemental Pierre Gautier. Ces dernières, résumé de conférences faites à l'École normale d'instituteurs de Chaumont, contiennent une bibliographie et des conseils pour la rédaction d'une monographie communale.

— L. Delavaud. *Documents inédits sur le duc de Saint-Simon (1694-1746)*. La Rochelle, Imprimerie Texier, 1910, in-8, 71 p. — Cette publication comprend seize lettres adressées à Saint-Simon, onze qui le concernent, une de sa mère, une de son fils aîné, et trois notes ou billets de lui-même, le tout extrait principalement des Archives de la Marine, mais aussi de la Nationale, des bibliothèques de Rochefort et de La Rochelle, etc. Les plus intéressants de ces documents sont les lettres de Phélypeaux à Saint-Simon (1694-1696), écrites pendant que le duc était à l'armée d'Allemagne, et que le fils de Pontchartrain faisait une tournée dans les ports. Elles sont familières et laborieusement plaisantes. En une intéressante introduction, M. D. rappelle le portrait terrible que Saint-Simon a tracé dans ses *Mémoires* du malheureux Phélypeaux, et il se demande quels furent les griefs de Saint-Simon contre son ancien camarade. L'origine de ces froissements paraît être un bavardage de Phélypeaux, qui faillit faire rompre le mariage de Saint-Simon ; Phélypeaux finit par épouser une nièce du maréchal de Lorges et par devenir le parent de Saint-Simon ; la brouille définitive est de 1715. Les autres pièces inédites n'ont d'importance que pour la vie privée de Saint-Simon. Notons cependant un jugement sur Saint-Simon du ministre de Prusse à Paris, Selleatin, en 1710. « On prétend que son ambition de faire parler de lui dans l'histoire lui a fait prendre le parti de s'opposer à la Régence. Ceux qui le connaissent l'en croient assez capable, car c'est un des plus petits esprits qu'il y ait. » Ces lettres sont abondamment commentées par des notes très importantes, riches en renseignements bibliographiques et même en textes inédits. Des publications comme celles de M. D., qui paraît très bien renseigné sur les dernières années du siècle de Louis XIV, ne peuvent qu'être favorablement accueillies. — C.-G. P.

# LIVRES NOUVEAUX

**Généralités**. — Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiée par le ministère de l'Instruction publique (1906-1907). Paris, E. Leroux, 8. 00. — *H.-G.-T. Cannons*. Bibliography of library economy. London, S. Russell, 7 s. 6 d. — Chantilly. Le Cabinet des livres. Manuscrits. Tome II. Paris, Plon. — *G. Davois*. Bibliographie napoléonienne française jusqu'en 1908. Tome II. Paris, J. Kracher et Mandelbrod, 1, rue de Condé, 20. 00. — *A. Delpy*. Essai d'une bibliographie spéciale des livres perdus, ignorés ou connus à l'état d'exemplaire unique. Tome II (lettre H à P). Paris, A. Durel. — *M. Dumoulin*. Études et portraits d'autrefois. Paris, Plon, 5. 00. — *L. Gauthier*. L'histoire de France par le document. 1er fascicule : Louis XVI. Paris, Neurdein. — *Lorenz*. Catalogue général de la librairie française. Tome XX, rédigé par *D. Jordell*. Paris, Jordell, 45. 00. — Mélanges littéraires, publiés à l'occasion du centenaire de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (1810-1910). Paris, Alcan, 10. 00.

**Histoire politique intérieure**. — *P. André*. Un amant de Marie-Antoinette, le « divin » Lauzun et ses mémoires. Paris, A. Michel, 5. 00. — Abbé *Barruel*. Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, abrégés par *M. Perrenet*. Paris, La Renaissance française, 3. 50. — *Bon de Batz*. Études sur la contre-Révolution. Les conspirations et la fin de Jean, baron de Batz (1793-1822). Paris, Calmann-Lévy, 7. 50. — *B. Behm*. A history of some french Kings. London, Macmillan, 5 s. — *Col F. de Bray*. Mémoires du comte de Bray. Paris, Plon, 8. 50. — *Lord Broughton*. Napoléon, Byron et leurs contemporains. Tome II (1816-1822). Paris, Juven. — *R. Charlier-Méniolle*. L'assemblée des notables tenue à Rouen en 1596. Paris, Champion, 5. 00. — *P. Cottin*. Souvenirs de Roustam, mamelouck de Napoléon Ier. Paris, Ollendorff, 3. 50. — *G. Dodu*. Le Parlementarisme et les parlementaires sous la Révolution (1789-1799). Paris, Plon, 7. 50. — *Estrées* (Maréchal d'). Mémoires sur la régence de Marie de Médicis et sur celle d'Anne d'Autriche, publiés par *P. Bonnefon*. Paris, H. Laurens, 9. 00. — *E. Forestié*. La grande Peur de 1789. Montauban, Paul Masson, 4. 00. — *O. Friedrichs*. Études et polémiques historiques sur Louis XVII. Brelan d'adversaires (G. Montorgueil, H. Rochefort, E. Daudet, P. Gaulot). Paris, Daragon, 5. 00. — *H. Galli*. Gambetta et l'Alsace-Lorraine. Paris, Plon, 3. 50. — *Mlle Gouraud d'Ablancourt*. La duchesse d'Alençon intime. Paris, Librairie des Saints-Pères, 2. 00. — *Hyrvois de Landosle*. Jean-Baptiste Rousseau, réfugié en Suisse, en Autriche et aux Pays-Bas (1710-1741). Paris, Plon. — *L. de Lanzac de Laborie*. Paris sous Napoléon. Le théâtre français. Paris, Plon, 5. 00. — *Ch. Major*. The little King. A story of the childhood of Louis XIV, King of France. London, Macmillan, 6 s. — *H. Meynell*. Conversations with Napoleon at St. Helena. London, A.-L. Humphreys. 2 s. 6 d. — *A.-F. Raif*. Die Urtelle der Deutschen uber die französische Nationalität im Zeitalter der Revolution und der deutschen Erhebung. Berlin, Rothschild, 4 mk. 80. — *A. Rey*. Mademoiselle de Vigean et le grand Condé. Nogent-le-Rotrou, impr.

Daupeley-Gouverneur. — *C. Sainte-Foi.* Souvenirs de jeunesse, 1828-1835. Lamennais et son école. Le mouvement catholique en France et en Allemagne après la Révolution de 1830. Paris, Perrin. — *P. F.-Simon.* A. Thiers (17 février 1871-24 mai 1873). Paris, E. Cornély, 10. 00. — *Tuetey.* Répertoire des sources manuscrites de la Révolution française. Tome IX. Paris, Champion, 10. 00. — *J. Turquan.* Les femmes de l'émigration. Paris, Émile-Paul, 5. 00. — *Ch.-F. Warwick.* Napoleon and the end of the french Revolution. London, Unwin, 8 s. 6 d.

**Histoire diplomatique.** — *F. Charles-Roux.* La Russie et la politique italienne de Napoléon III (Extr. de la « Revue historique »). Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur. — *E. Daudet.* Une vie d'ambassadrice au siècle dernier, la princesse de Liéven. Nouvelle édition. Paris, Plon, 3. 50. — *L.-C. Jane.* From Metternich to Bismarck : a text-book of European history, 1815-1878. London, Frowde, 4 s. 6 d. — En marge de la correspondance de Napoléon Ier. Pièces inédites concernant la Pologne (1801-1815). Paris, H. Le Soudier, 5. 00. — Les questions actuelles de politique étrangère en Europe par *F. Charmes, A. Leroy-Beaulieu, R. Millet, A. Ribot, A. Vandal,* etc... Nouvelle édition refondue. Paris, Alcan, 3. 50. — *Gr. Duc N. Mikhaïlovitch.* Correspondance de l'empereur Alexandre Ier avec sa sœur la grande-duchesse Catherine (1805-1808). Paris, Manzi, 15. 00.

**Histoire militaire.** — Hauptm. *Apel.* Der Werdegang des preussischen Offizier-Korps bis 1806 und seine Reorganisation. Oldenburg, G. Stalling's Verl., 2 mk. 50. — *E. Badel.* Le monument de Bosserville aux soldats morts pour la patrie en 1793-1794 et en 1813-1814. Historique et nécrologie. Malzéville, impr. Thomas, 3. 00. — *C. Bellet.* Le commandement des charges de cavalerie à Floing le 1er septembre 1870. Paris, Picard. — *Cne Blaison.* La couverture d'une place forte en 1815. Belfort et le corps du Jura. Paris, Charles-Lavauzelle, 5. 00. — *C. Bleibtreu.* Paris, 1870-71. Stuttgart, Krabbe, 3 mk. — *C. Bleibtreu.* Die Kämpfe von Dijon bis Pontarlier. Stuttgart, Krabbe, 2 mk. — *C. Cappeller.* Iéna und die Salzburger Emigranten (1732 und 1733). Iena, Vopelius, 0 mk. 75. — *Cant E. Cazalas.* De Stralsund à Lunebourg, épisode de la campagne de 1813. Paris, L. Fournier, 1. 50. — *A. Chuquet.* Ordres et apostilles de Napoléon (1799-1815). Paris, Champion, 7. 50. — *C. Cocuaud.* 1870-1871. Origines et responsabilités. Tome III. Paris, Soc. des publications littéraires illustrées, 1. 00. — *J. Cordey.* Correspondance du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Candie (1669). publiée pour la Société de l'histoire de France. Paris, H. Laurens. — *Lt-Cel Dulac.* Les levées départementales dans l'Allier sous la Révolution (1791-1796). Tome Ier. Paris, Plon, 8. 00. — *H. Emerich.* Kriegs-Erinnerungen aus dem Jahre 1870-71. Zabern, A. Fuchs. — *W. de Fedorowicz.* 1809. Campagne de Pologne jusqu'à l'occupation de Varsovie. Tome Ier. Paris, Plon, 8. 00. — *A. Fester.* Jugenderinnerungen und Kriegsbriefe eines Altfrankfurtes. Halle, M. Niemeyer, 3 mk. — *C. Hiwl.* Originalbericht über die Verteidigung von Korfu im Jahre 1716. Berlin, Mittler, 0 mk. 60. — *Dr Lomier.* Le bataillon des marins de la garde (1803-1815). Paris, Ficker, 8. 00. — *Lt L. Loy.* La garnison d'Amiens au début de la Révolution. Cayeux-sur-mer, impr. Ollivier. — *Cne Roy.* Études sur le 18 août 1870. Paris, Berger-Levrault, 6. 00. — *Cne C. Maumené.* Histoire du 3e régiment de cuirassiers (1645-1892). Paris, Boussod et Valadon. — *F. Perle.* Das eiserne Kreuz von 1813. Halle, Buchh. des Waisenhauses, 3 mk. — *Lt-Cel*

*E. Picard.* 1870. La guerre en Lorraine. Paris, Plon, 10. 00. — *H. von Roos.* Mit Napoleon in Russland, herausgegeben von *P. Holzhausen.* Stuttgart, R. Lutz, 5 mk. — *H. Rundle.* With the Red Cross in the Franco-german war 1870-71 : some reminiscences. London, T. W. Laurie, 2 s. 6 d. — *Lt E. Toussaint.* Le Hessois en 1870. Paris, L, Fournier, 2. 50, — *Bon A. de Vaux.* Cahier de notes d'un officier des cuirassiers de la garde (1870-1871). F. Blétit, 40, rue La Fontaine. Paris. — *Bon M. de Vissac.* Le lieutenant-général marquis de Rochechouart. Avignon, F. Seguin. — *L. von Winning.* Erinnerungen einen preussischen Leutnants aus den Kriegs 1866 und 1870-71. Heidelberg, C. Winter, 2 mk.

**Histoire religieuse.** — *E. de Broglie.* La vénérable Louise de Marillac, Mademoiselle Le Gras (1591-1660). Paris, Lecoffre, 2,00. — *Abbé L. Carrez.* Histoire du premier monastère de la congrégation de Notre-Dame établi à Châlons-sur-Marne (1613-1792). Tome II. Châlons, Martin. — *Abbé J. Contrasty.* Le clergé français exilé en Espagne (1792-1802). Toulouse, L. Sistac, 6. 00. — *G. Gautherot.* Gobel, évêque métropolitain constitutionnel de Paris. Paris, Nouvelle librairie nationale, 7. 50. — *E. Griselle.* Fénelon (Études historiques). Paris, Hachette, 3. 50. — *C. Latreille.* L'opposition religieuse au Concordat. La « petite église » de Lyon. Lyon, L. Lardanchet et Paris, H. Champion, 3. 50. — *A. Mathiez.* Rome et le clergé français sous la Constituante. Paris, A. Colin, 5. 00. — *A. Mathiez.* Les conséquences religieuses de la journée du 10 août 1792. La déportation des prêtres et la sécularisation de l'état-civil. Paris, E. Leroux, 2. 00. — *Ch. Monternot.* L'église de Lyon pendant la Révolution. Yves-Alexandre de Marbeuf, ministre de la feuille des bénéfices, archevêque de Lyon (1734-1799). Lyon, H. Lardanchet et Paris, H. Champion, 10. 00. — *Porée.* Un évêque missionnaire, Louis Néez (1680-1764). Brionne, impr. Ancelot. — *Sauvert.* Fénelon (étude d'âme). Paris, C. Amat, 6. 00. — *P. Schœner.* Histoire du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (1612-1908). Tome II. Paris, Société Saint-Augustin, 30, rue Saint-Sulpice. — *E. Sévestre.* L'organisation du clergé paroissial à la veille de la Révolution. Paris, A. Picard, 3. 50. — *Sorbier de Pougnadoresse.* Le rétablissement du siège épiscopal de Nîmes sous la Restauration. Nîmes, impr. A. Chastanier. — *Ch. Urbain et E. Levesque.* Correspondance de Bossuet. Tome IV (1689-1691). Paris, Hachette, 7. 50. — *J.-C. Viguié.* Une paroisse du Haut-Quercy avant la Révolution. Saint-Jean-Lespinasse (1749-1792). Cahors, impr. G. Rongier.

**Histoire économique et sociale. Histoire coloniale.** — *P. André.* Les petits boudoirs sous Louis XV d'après l'espion anglais. Paris, Albin Michel, 5. 00. — *V. du Bled.* La société française du XVIe au XXe siècle. Tome VIII. Paris, Perrin, 3. 50. — *A. des Cilleuls.* Les anciennes eaux de Paris du XIIe au XVIIIe siècle (Extr. de la Revue générale d'administration). Paris, Berger-Levrault. — *P. Courteault.* Voyage d'un bordelais en Béarn et en Labourd (juin-juillet 1765). Pau, impr. Lescher-Montoué. — *J. Delvaille.* Essai sur l'histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Paris, Alcan, 12. 00. — *J. Delvaille.* La Chalotais éducateur. Paris, Alcan, 5. 00. — *R. Dubois-Corneau.* Un banquier de la cour au XVIIIe siècle. Paris de Monmartel, marquis de Brunoy (1690-1723). Paris, J. Schemit. — *V. Giraud.* Les maîtres de l'heure (Loti, F. Brunetière, E. Faguet, E.-M. de Vogüe. P. Bourget). Paris, Hachette, 3. 50. — *C. Gebauer.* Geschichte des französischen Kultureinflusses auf Deutschland von der Reformation bis zum 30 jährigen Kriege. Strassburg, J.-H.-E. Heitz, 6 mk. — *J. Grand-Carteret.* Les élégances de la toilette sous Louis XVI, le Directoire, l'Empire, la

Restauration. Paris, Albin Michel, 10.00. — *J. Hayem.* Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France. Paris, Hachette, 7.50. — *L. Langlois.* La communauté des notaires de Tours (1512-1791). Paris, Champion, 10.00 — *G. Le Vard.* La décoration des habitations particulières édifiées à Caen aux XVIIe et XVIIIe siècles. Caen, L. Jouan, 20.00. — *M. Marion, J. Bencazar et Caudrillier.* Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le département de la Gironde. Tome Ier (*Collection de documents inédits*). Bordeaux, Cadoret. — *F. Mourlot.* Recueil des documents d'ordre économique contenus dans les registres de délibérations des municipalités du district d'Alençon. Tome III. Paris, E. Leroux, 7.50. — *M. Pelloutier.* Fernand Pelloutier, sa vie, son œuvre (1867-1901). Paris, Schleicher, 2.00. — *L. Romier.* Lettres et chevauchées du bureau des finances de Caen sous Henri IV. Paris, A. Picard, 12.00. — — *A. Savine.* Saint-Domingue à la veille de la Révolution (Souvenirs du baron de Wimpffen). Paris, Louis-Michaud, 1.50. — *L. Schwab.* Documents relatifs à la vente des biens nationaux. Paris, E. Leroux, 7.50. — *E. Tarlé.* L'industrie dans les campagnes en France à la fin de l'ancien régime (Bibliothèque d'histoire moderne). Paris, Cornély, 3.25. — *J.-J. Vernier.* Cahiers de doléances du bailliage de Troyes. Tome II. Paris, E. Leroux, 7.50.

**Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art.** — *Mis de Beauchesne.* Alfred de Musset au Maine. Mamers, impr. Fleury. — *L. Bégule.* Les vitraux du Moyen âge et de la Renaissance dans la région lyonnaise. Paris, Laurens, 60.00. — *P. Berret.* Le moyen âge dans la Légende des siècles et les sources de Victor Hugo; — du même auteur : La philosophie de Victor Hugo (1854-1859) et deux mythes de la Légende des siècles (Le Satyre, Pleine mer-Plein-ciel). Paris, H. Paulin, 10.00 et 5.00. — *V.-L. Bourrilly et F. Vindry.* Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay. Tome II. Paris, H. Laurens, 9.00. — *Vte de Broc.* Les femmes auteurs. Paris, Plon-Nourrit, 3.50. — *Ch. du Bus.* Tables générales des cinquante premières années de la *Gazette des Beaux-Arts* (1859-1908). Tome Ier : articles. Paris, *Gazette des Beaux-Arts*, 10.00. — *Dr Cabanès.* Balzac ignoré. Deuxième édition, revue. Paris, Albin Michel, 3.50. — *M. Cagnac.* Pages choisies de Fénelon. Paris, A. Colin, 3.50. — *G. Chardonchamp.* La famille de Voltaire. Paris, Champion, 2.50. — *M. Charlot.* Théâtre choisi d'Eugène Scribe. Paris, Delagrave, 3.50. — *J. Churton Collins.* Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre, traduit par *P. Deseille.* Paris, Hachette, 3.50. — *G. Compayré.* Fénelon et l'éducation attrayante (Les grands éducateurs). Paris, Delaplane, 0.90. — *P. Cornu.* Réimpression de la Galerie des modes et costumes français (1778-1787). Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts, en souscription, 500.00. — *E. Courbet.* Montaigne inconnu (Extr. du « Bulletin du bibliophile »). Paris, H. Leclerc. — *P. Dupuy.* Le positivisme d'Auguste Comte. Paris, Alcan, 5.00. — *P. Eudel.* Les livres de comptes de Hyacinthe Rigaud. Paris, H. Le Soudier, 5.00. — *Mme Fantin-Latour.* Catalogue de l'œuvre complet de Fantin-Latour. Paris, Floury, 30.00. — *G. Flaubert.* Œuvres de jeunesse inédites (II et III). Paris, L. Conard, 16.00. — *M. Fosseyeux.* Julie d'Angennes en ménage. Paris, Mercure de France. — *M. Fouquier.* De l'art des jardins du XVe au XXe siècle. Paris, Émile-Paul, 120.00. — *F. Hémon.* Bersot et ses amis. Paris, Hachette, 3.50. — *M. Hervier.* Les écrivains français jugés par leurs contemporains. Tome Ier. Paris, P. Delaplane, 4.50. — *P.-G. Konody* et *M.-W. Brockwell.* Le Louvre. T.-C. et E.-C. Jack, Londres, 26.25. — *R. Koser* und *H. Droysen.* Frie-

drich's des Grossen Briefwechsel mit Voltaire. Leipzig, S. Hirzel, 18 mk. — *F. Lachèvre*. Disciples et successeurs de Théophile de Viau. Paris, Champion, 10.00. — *A. Ladenburg*. Histoire du développement de la chimie depuis Lavoisier jusqu'à nos jours, traduit par *A. Corvisy*. Deuxième édition revue par *A. Colson*. Paris, Hermann, 17.00. — *P. de Lacretelle*. Les origines de la jeunesse de Lamartine (1790-1812). Paris, Hachette, 3.50. — *H. Lemonnier*. L'art français au temps de Louis XIV (1661-1690). Paris, Hachette, 3.50. — *Méandre de Lapougade*. Un maître flamand à Bordeaux, Lonsing (1739-1799). Paris, J. Schemit, 50.00. — *Nadar*. Charles Baudelaire intime. Paris, A. Blaizot, 30.00. — *A. Pougin*. Histoire d'une cantatrice. Madame Malibran. Paris, Plon, 3.50. — *F. Rabelais*. Lettres écrites d'Italie (décembre 1535-février 1536). Nouvelle édition par *V.-L. Bourrilly*. Paris, Champion. — Souvenirs sur Guy de Maupassant par *François*, son valet de chambre (1883-1893). Paris, Plon, 3.50.—*C. Stryienski*. Une carrière d'artiste au XIXe siècle. Charles Landelle (1821-1908). Paris, Émile-Paul, 40.00. — *J. Vacquier*. Vieux hôtels de Paris. 5e série: Le ministère de la marine. Paris, E. Coutet, 60.00. — *A. Vuaflart et H. Bourin*. Les portraits de Marie-Antoinette. T. II. Paris, A. Marty, 100.00.

**Histoire locale et généalogique**. — *O. Couffon*. Histoire de l'industrie minérale en Anjou (Extrait de la *Revue de l'Anjou*). Angers, Grassin. — *Abbé Aubert*. Histoire de Balleroy (Calvados) jusqu'au XIXe siècle. Caen, L. Jouan, 6.00. — *J. Morel*. Biéville-sur-Orne (Calvados). Caen, L. Jouan, 6.00. — *E. Corgne*. La Bretagne et la Révolution, 1789-1793. Chateaulin, impr. A. Corcuff. — *R.-N. Sauvage*. Catalogue des manuscrits de la collection Mancel (intéressant particulièrement la ville de Caen). Caen, L. Jouan, 7.50. — A Cambrai, il y a cent ans. Notes et souvenirs d'un Cambrésien (1800-1822). Cambrai, O. Masson. — *J. Amiel*. La bibliothèque publique de Carcassonne. Paris, H. Le Soudier, 3.00. — *Ph. Fournez*. Histoire de la forteresse de Landrecies, publié par *H.-R. de Planterose*. Paris, Perrin, 5.00. — Bibliographie lorraine (1909-1910). Paris, Berger-Levrault, 4.00. — *A. Jacquot*. Essai de répertoire des artistes lorrains. Paris, Plon. — *F. Clasquin*. Mirecourt, temps passé, temps présent. Paris, Berger-Levrault, 20.00. — *A. Albert Petit*. Histoire de Normandie. Paris, Boivin, 3.00. — *F. de Dartein*. Le Pont-Neuf (1578-1607). Paris, Ch. Béranger, 6.00.— *G. Delamotte et J. Loisel*. Les origines du lycée de Saint-Omer (1565-1845). Calais, impr. des Orphelins. — *A. Huguet*. Le port et le commerce de Saint-Valery à travers les siècles. Amiens, impr. G. Stora. — *L. Dépollier*. L'annexion et la presse savoisienne. Annecy, impr. J. Depollier.

*R. Pétiet*. Armorial poitevin. Paris, Champion, 5.00. — *Vte O. de Rougé*. Histoire généalogique de la maison de Rougé. Vendôme, H. Chartier, 50.00. — *Bon de Saint-Pern*. Preuves pour servir à l'histoire généalogique de la maison de Saint-Pern. Tome II. Bergerac, impr. J. Castanet.— *V. Ségur-Cabanac*. Bibliographie des gräflichen Hauses Ségur. Wien, Konegen, 20 mk. — *P. Prieur*. Henri de Tourville (1842-1903). Paris, Plon, 8.00. — *Deaudeteau*. Recherches historiques et généalogiques sur la maison de Tournebu. Caen, L. Jouan, 8.00.

---

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## DES OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES RENDUS ET LES NOTES ET NOUVELLES


*Albin* (*P.*), Les grands traités politiques (P. Muret), 256.
*Ancel* (*Dom R.*), Nonciatures de Paul IV, Tome I. Nonciatures de Gualterio et de Brancatio, 1554-1557 (V.-L. Bourrilly), 378.
*Baldensperger* (*F.*), Etudes d'histoire littéraire, 2e série (J. Marsan), 259.
*Bardoux* (*J.*), Silhouettes d'Outre-Manche (Ph. S.), 139.
*Barrat* (*Ch.*), voir : *Pin.*
*Beaudry* (*A.*), La situation économique de l'élection de Clermont-en-Beauvaisis, 1756-1790 ; — Le soin des pauvres à Verberie, 1672-1709 (J. Letaconnoux), 364.
*Bertrand* (*A.*), Les origines de la Troisième République, 1871-1876 (M. Nesi), 399.
*Besse* (*P.*), La crise et l'évolution de l'agriculture en Angleterre de 1875 à nos jours (J. Letaconnoux), 361.
*Blanguernon*, L'Ecole et la Région, 427.
*Boehmer* (*H.*), Les Jésuites, trad. par G. Monod (Ch. Schmidt), 259.
*Bonneval* (*Abbé de*), Œuvres inédites sur la Révolution, pub. par E. Griselle (P.-R. Mautouchet), 234.
*Bourrilly* (*V.-L.*), Lettres écrites d'Italie par F. Rabelais, déc. 1535-fév. 1536 ; — Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, 284.
*Bourrilly* (*V.-L.*) et *Fleudry-Vindry*, Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, Tome I, 284.
*Brédif* (*L.*), Mélanges, 289.
*Brette* (*A.*), Propos du Siècle, 139.
*Budry* (*P.*), voir : *Hohenlohe.*
*Caron* (*P.*), Paris pendant la Terreur, rapports des agents secrets du ministre de l'intérieur. Tome I, 284.
*Caudel* (*M.*), Nos libertés politiques (Ph. Sagnac), 384.
*Chantriot* (*E.*), L'Allemagne et sa situation économique (J. Letaconnoux), 353.
*Chapuisat* (*E.*), La municipalité de Genève pendant la domination française (C. Ballot), 93.
*Chapuisat* (*E.*), Mme de Staël et la police (J. M.), 290.
*Chaumartin* (*H.*), voir : *Pin.*
*Chauvel* (*H.*), Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales, 1830-1877 (J. C.), 142.
*Chuquet* (*A.*), Episodes et portraits (R. G.), 288.
*Clouzot* (*H.*), voir : *Weiss.*
*Cons* (*L.*), Un siècle d'histoire d'Allemagne. De Gœthe à Bismarck (A. G.), 289.
*Coquet* (*L.*), La percée des Vosges (J. Letaconnoux), 375.
*Coubertin* (*P. de*), Une campagne de vingt-et-un ans, 1887-1908 (R. G.), 140.
*Crussaire* (*Dr A.*), Un médecin au XVIIe siècle, le Dr Vallant. Une malade imaginaire, Mme de Sablé (R. G.), 144.
*Danton*, Discours, publiés par A. Fribourg (P. Caron), 86.
*Dauphin* (*V.*), Les médecins, chirurgiens et apothicaires des Ponts-de-Cé avant 1789 (P.-R. M.), 141.
*Debidour* (*A.*), L'Eglise catholique et l'Etat sous la Troisième République. Tome II, 1887-1906 (C. Richard), 402.

*Delavaud* (*L.*), Documents inédits sur le duc de Saint-Simon, 1694-1746 (C.-G. P.), 427.
*Delvaille* (*J.*), Essai sur l'histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (L. Davrillé), 383.
*Dementhon* (*Abbé Ch.*), Géographie du Bugey ; Histoire du Bugey jusqu'à l'annexion (J. Letaconnoux), 352.
*Des Marez* (*G.*), Le compagnonnage des chapeliers bruxellois (J. Letaconnoux), 366.
*Dino* (*Dsse de*), Chronique de 1831 à 1862, pub. par la Psse Radziwill. Tome IV (A. Girard), 101.
*Dolléans* (*E.*), La naissance du Chartisme, 1830-1837 (J. Calmette), 99.
*Dumas* (*A.*) et *H. Verdié*, Le département de la Dordogne et la délimitation de la région des vins de Bordeaux (J. Letaconnoux), 370.
*Dupuis* (*Ch.*), Le principe d'équilibre et le concert européen, de la paix de Westphalie à l'acte d'Algésiras (P. Muret), 219.
*Duval* (*L.*), L'agriculture dans la généralité d'Alençon au XVIIIe siècle (J. Letaconnoux), 364.
*Esmein* (*A.*), Précis élémentaire de l'histoire du droit français de 1789 à 1814, 285.
*Evans* (*Dr Th.-W.*), Mémoires, trad. par E. Philippi (P. Caron), 255.
*Faure* (*F.*), Les précurseurs de la Société de statistique de Paris (R. G.), 139.
*Fay* (*Dr H.-M.*), Histoire de la lèpre en France. Lépreux et cagots du Sud-Ouest (R. G.), 140.
*Filon* (*A.*), Marie Stuart (V.-L. Bourrilly), 71.
*Fleury-Vindry*, Les parlementaires français au XVIe siècle. Tome II, Parlement de Bordeaux (V.-L. B.), 142.
*Fleury-Vindry*, voir : *Bourrilly*.
*Foncin* (*P.*), Les Maures et l'Estérel (J. Letaconnoux), 356.
*Fribourg* (*A.*), voir : *Danton*.
*Fritz* (*Ch.*), voir : *Pin*.
*Gallavresi* (*G.*), Carteggio del conte F. Confalonieri ed altri documenti spettanti alla sua biografia (M. Nesi), 96.
*Galley* (*J.-B.*), Claude Fauriel, membre de l'Institut, 1772-1843 (M. Nesi), 246.
*Gautier* (*P.*), Notes sur l'historiographie hautmarnaise, 427.
*Gautier-Descottes* (*L.*), Le Vaccarès. Les étangs supérieurs de la Basse-Camargue et le régime des écoulages de la Camargue (J. Letaconnoux), 354.
*Gerbaud* (*Cne*), Les volontaires de la Creuse en 1791...., pub. par M. Mangerel (P. Caron), 237.
*Gerin-Ricard* (*H. de*), Les charbonnages de Provence du XVIe au XIXe siècle (J. Letaconnoux), 365.
*Gigord* (*E. de*), Les Jésuites d'Aubenas, 1601-1762 (J. Régné), 379.
*Giraud* (*V.*), Blaise Pascal (V.-L. Bourrilly), 72.
*Golovine* (*Psse*), Souvenirs, pub. par K. Waliszewski (A. Girard), 81.
*Griselle* (*Abbé E.*), voir : *Bonneval*.
*Herbelot* (*A. d'*), Lettres à Ch. de Montalembert et à L. Cornudet, 1828-1840 (A. Crémieux), 99.
*Hervez* (*J.*), Le Parc aux cerfs et les petites maisons galantes, 289.
*Hohenlohe* (*Pce de*), Mémoires, trad. par P. Budry (P. Muret), 393.
*Horric de Beaucaire* (*Cte*), voir : *Richelieu*.
*Houtin* (*A.*), Autour d'un prêtre marié, histoire d'une polémique (R. D.), 285.
*Hymans* (*P.*), Frère-Orban. Tome II, la Belgique et le second Empire (C. Ballot), 253.
*Joret* (*Ch.*), D'Anse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIIIe siècle (J. M.), 290.
*Jouen* (*Chne*), Comptes, devis et inventaires du manoir archiépiscopal de Rouen (S. C.), 137.
*Jovy* (*E.*), Pascal inédit. II, Les véritables derniers sentiments de Pascal (V.-L. Bourrilly), 224.
*Jovy* (*E.*), Quelques lettres inédites d'A.-M. Ampère (V.-L. B.), 288.
*Jullien* (*A.*), Reyer (R. G.), 145.
*La Croix-Laval* (*Cte R. de*), Un fonctionnaire d'autrefois, Jean de La Croix-Laval, 1815-1830 (A. C.), 288.
*Lafond* (*P.*), L'aube romantique. Jules de Rességuier et ses amis (J. M.), 143.
*Lanson* (*G.*), Manuel bibliographique de la littérature française moderne : XVIIe siècle (V.-L. B.), 144.

*Lavisse* (*E.*), Histoire de France. Tome VIII, 1re partie, par A. de Saint-Léger, A. Rebelliau, Ph. Sagnac et E. Lavisse (A. Cans), 226.
*Lavollée* (*R.*), voir : *Richelieu.*
*Lebault* (*A.*), La table et les repas à travers les siècles, 284.
*Lefranc* (*A.*), Les lettres et les idées depuis la Renaissance. I. Maurice de Guérin (V.-L. Bourrilly), 95.
Le Havre et le département de la Seine-Inférieure. Etudes économiques (J. Letaconnoux), 369.
*Le Moy* (*A.*), Le Parlement de Bretagne et le pouvoir royal au XVIIIe siècle. — Remontrances du Parlement de Bretagne au XVIIIe siècle (J. Letaconnoux), 75.
*Leroy* (*M.*), Syndicats et services publics (R. G.), 138.
*Lescure* (*J.*), La liberté du commerce des grains et le Parlement de Paris, 1763-1768 (R. G.), 288.
*Le Senne* (*E.*), Madame de Païva (R. G.), 289.
Les inondations de Paris à travers les âges (J. Letaconnoux), 376.
*Lesort* (*A.*), Rapport sur les archives d'Ille-et-Vilaine (H. S.), 136.
*Lovinesco* (*E.*), Les voyageurs français en Grèce au XIXe siècle (J. L.), 137.
*Mangerel* (*M.*), voir : *Gerbaud.*
*Masson* (*F.*), Sur Napoléon (Ph. G.), 145.
*Maugain* (*G.*), Documenti bibliografici e critici per la storia della fortuna del Fénelon in Italia (J. Marsan), 73.
*Maury* (*F.*), Figures et aspects de Paris, 137.
*Maze-Sencier* (*G.*), Sur les lisières, 142.
*Meinadier* (*A.*), La Compagnie de chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (J. Letaconnoux), 375.
*Méneval* (*Bon de*), L'Impératrice Joséphine (Ph. Gonnard), 248.
*Minis Hays* (*J.*), Calendar of the Franklin papers (A. Artonne), 83.
*Monod* (*G.*), voir : *Boehmer.*
*Morin* (*L.*), Historique de la Société générale de secours mutuels de Troyes (J. Letaconnoux), 368.
*Mossier* (*M. et Mme G. de*), Siège de Paris, 1870-1871, 146.
*Nervo* (*Bon de*), La conversion et la mort de M. de Talleyrand (A. G.), 286.
*Nesi* (*M.*), Le Collège de Niort en 1810, 146.
*Passerat* (*Ch.*), Les plaines du Poitou (J. Letaconnoux), 357.
*Pastoors* (*Abbé A.*), Histoire de la ville de Cambrai pendant la Révolution, 1789-1802 (P.-R. Mautouchet), 388.
*Pétigny* (*X. de*), Un bataillon de volontaires : 3e bataillon de Maine-et-Loire, 1791-1796 (P. Caron), 238.
*Philippi* (*E.*), voir : *Evans.*
*Pin* (*F.*), *H. Chaumartin*, *Ch. Fritz*, *F. Richard* et *Ch. Barrat*, Les conditions du travail aux États-Unis étudiées spécialement dans la tannerie au chrome pour chaussures (J. Letaconnoux), 368.
*Pingaud* (*L.*), Jean de Bry, 1760-1835 (R. Guyot), 390.
*Plattard* (*J.*), L'œuvre de Rabelais. — Le quart livre de Pantagruel, édition critique (V.-L. Bourrilly), 68.
*Prentout* (*H.*), La Normandie (J. Letaconnoux), 359.
*Prévost de Lavaud* (*E.*), Les théories de l'intendant Rouillé d'Orfeuil (R. Girard), 80.
*Proteau* (*P.*), Etude sur Morellet (R. Picard), 78.
*Radziwill* (*Psse*), voir : *Dino.*
*Rébelliau* (*A.*), voir : *Lavisse.*
*Reinach* (*A.-J.*), La question crétoise vue de Crète (J. L.), 143.
*Reure* (*Chme O. C.*), La vie et les œuvres d'Honoré d'Urfé (J. Marsan), 222.
*Rhodes* (*E.*), Les trompettes du Roi (R. G.), 139.
*Rhodes* (*E.*), Recherches sur la Société populaire montagnarde de Murat, 1791-1795 (P.-R. Mautouchet), 90.
*Ricard* (*J. H.*), Au pays landais (J. Letaconnoux), 362.
*Richard* (*F.*), voir : *Pin.*
*Richelieu* (*Cal de*), Mémoires, pub. par le Cte Horric de Beaucaire et R. Lavollée (G. Morizet), 221.
*Rinaudo* (*C.*), Il risorgimento italiano (M. Nesi), 250.
*Robiquet* (*P.*), Buonarroti et la secte des Egaux (J. Cain), 241.
*Roussel* (*A.*), Lamennais à la Chênaie, 1828-1833 (C. Richard), 249.
*Rouxel* (*J.*), L'ancienne paroisse (J. Letaconnoux), 364.
*Sagnac* (*Ph.*), voir : *Lavisse.*

*Saint-Léger* (*A. de*), voir : *Lavisse*.
*Saurin* (*J.*), Le peuplement français en Tunisie (J. Letaconnoux), 371.
*Schiff* (*M.*), La fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay (V.-L. B.), 287.
*Schmidt* (*Ch.*), L'industrie. Instructions, recueil de textes et notes (J. Letaconnoux), 364.
*Silbermann* (*Le soldat*), Souvenirs de campagne (R. G.), 145.
*Tausserat-Radel* (*A.*), Papiers de Barthélemy, 1792-1797. Tome VI (R. Guyot), 240.
*Teitgen* (*H.*), La Confédération générale du travail. Ses origines, ses doctrines, ses méthodes (R. D.), 140.
*Uhry* (*A.*), La crue de janvier 1677 à Paris (J. Letaconnoux), 376.
*Vandervelde* (*E.*), La Belgique et le Congo (J. Letaconnoux), 372.
*Vecchio* (*G. del*), Un punto controverso nella storia delle dottrine politiche, 286.
*Verdié* (*H.*), voir : *Dumas*.
*Waddington* (*A.*), Le Grand électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg. Sa politique extérieure (1640-1648). Tome II (P. Muret), 74.
*Waliszewski* (*K.*), voir : *Golovine*.
*Wallon* (*M.*), Les Saint-Simoniens et les chemins de fer (J. Letaconnoux), 374.
*Weiss* (*N.*) et *H. Clouzot*, Les dragonnades en Poitou. Journal de Jean Migault, 1681-1688 (V.-L. Bourrilly), 381.

# TABLE DES MATIÈRES

**Articles de fond :**


ABENSOUR (L.). Le Féminisme sous la Monarchie de Juillet. Les essais de réalisation et les résultats ..... 153-176, 324-347
BOURRILLY (V.-L.). Ronsard, sa vie et son œuvre, d'après des travaux récents ..... 199-218
CARON (P.). La « crise du français » et les études d'histoire moderne. 62-67
HARDY (G.). L'administration des paroisses au XVIIIe siècle. Les réparations de bâtiments ecclésiastiques ..... 5-23
LETACONNOUX (J.). Bulletin d'histoire et de géographie économiques.. 352-377
LÉVY-SCHNEIDER (L.). Les débuts de la Révolution de 1848 à Lyon, à propos d'un ouvrage récent ..... 24-61, 177-198
LOUTCHISKY (J.). Les classes paysannes en France au XVIIIe siècle, 1er article ..... 297-323
SAGNAC (PH.). Condorcet et son « Moniteur » de 1788 ..... 348-351

**Comptes rendus** (voir l'Index alphabétique) ..... 68, 219, 378

**Livres nouveaux** ..... 146, 291, 428


**Revue des Périodiques :**


Annales de Bretagne ..... 104
Annales des Sciences politiques ..... 262
Annales du Midi ..... 262
Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français.... 105, 262, 403
Comité des travaux historiques, Bulletin historique et philologique... 263
Compte rendu des séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques ..... 106, 403
Études publiées par des Pères de la Cie de Jésus ..... 405
Feuilles d'histoire ..... 264, 406
La Grande Revue ..... 106, 268, 407
La Révolution française ..... 107, 268, 408
La Revue ..... 109
Le Correspondant ..... 110, 404
Revue bleue ..... 112
Revue de Paris ..... 109, 409
Revue des Deux Mondes ..... 115, 270, 413

Revue des Pyrénées..... 271
Revue des Questions historiques..... 115, 415
Revue de Synthèse historique..... 113, 411
Revue d'histoire de Lyon..... 117
Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales..... 117, 417
Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée..... 118, 272
Revue du Nord..... 416
Revue historique..... 122, 274, 417
Revue historique de Bordeaux..... 124
Revue internationale de l'Enseignement..... 276
Revue pédagogique..... 124
Revue politique et parlementaire..... 126
American historical Review..... 104
English historical Review..... 106

**Notes et nouvelles :**

Académie des Beaux-Arts..... 128
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres..... 127, 278, 422
Académie des Sciences morales et politiques..... 127, 278, 421
Agrégation d'histoire et de géographie en 1910..... 133
Allocations accordées par l'Institut à diverses publications historiques.. 421
Anniversaire (25e) de la chaire d'histoire de la Révolution à la Sorbonne..... 424
Archives d'Ille-et-Vilaine. Rapport de M. A. Lesort..... 136
Bibliothèque inédite de la Révolution et de l'Empire..... 425
Collection « Klassiker der Medizin »..... 136
Collection officielle de textes historiques sur l'Algérie..... 425
Commission de l'histoire économique de la Révolution..... 423
Conférences sur la culture française en Belgique..... 424
Congrès d'histoire et de géographie à l'occasion du millénaire normand. 283
Cours et conférences d'histoire moderne et contemporaine à Paris... 131
— dans les Facultés des Lettres des Universités françaises. 128
— dans les Facultés de Droit des Universités françaises.. 130
Diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie ; mémoires présentés aux Facultés des Lettres en 1910..... 133, 282
Enseignement de l'histoire et de la géographie locales dans les Ecoles primaires (circulaire ministérielle sur l')..... 425
Mise en souscription de publications..... 283
Mouvement des périodiques..... 135
Nécrologie : M. Dumoulin..... 426
Ouvrages en préparation et sous presse..... 283, 424
Prix Alphonse Peyrat..... 128
Prix décernés par l'Institut en 1911..... 420
Recueil sur *les Origines diplomatiques de la Guerre de 1870-1871 ;* publication du tome III..... 283
Séance publique annuelle des cinq Académies..... 128
Société de l'histoire de la Révolution française..... 422

Société de l'histoire de l'Art français..... 128, 279, 423
Société des Antiquaires de France..... 279, 423
Société des Études robespierristes..... 422
Société d'histoire de la Révolution de 1848..... 422
Société d'histoire moderne..... 128, 279, 423
Société française de bibliographie..... 279
Thèse de M. J. Robiquet à l'École du Louvre..... 426
Thèses de doctorat ès lettres soutenues en Sorbonne par MM.
Berret..... 426
Delvaille..... 281
Lebègue..... 280
Weulersse..... 134
Thèses de doctorat sur des sujets d'histoire moderne de la France en préparation dans les Universités américaines..... 282
Thèses d'histoire moderne soutenues à l'École des Chartes en 1911... 282

D
1
R27
t.15

Revue d'histoire moderne et contemporaine

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY